University of St. Michael's College
3 1761 08051658 6

BIBLIOTECA DEL SEMINARIO METROPOLITANO
di Torino

Sala I
Scaffale B
piano N. VIII
nel piano N. 23

Dono del
Teologo Coll. Canonico
GIOCONDO FINO

ST. BASIL'S SEMINARY
LIBRARY

REVUE DES RELIGIONS

REVUE

DES

RELIGIONS

REVUE SEMI-MENSUELLE

ON S'ABONNNE:

PARIS. — Bureau de la Revue des Religions, 37, rue du Bac.
BELGIQUE. — Bruxelles. — M. Oscar Schepens, directeur de la société belge de librairie, 8, rue Treurenberg.
SUISSE. — Genève. — M. H. Trembley, rue de la Corraterie, 4.
ALLEMAGNE. — Leipzig. — M. Welter, Kœnigstrasse, 2.
ESPAGNE. — Madrid. — M. Albert Gayan, 4, Puertal del sol.
AMERIQUE. — New-York. — The Catholic Publications Society, 9 Barclay Street.
CANADA. — Montréal. — MM. Cadieux et Derome, rue Notre-Dame, 1603.

1892

JUN 22 1957

LA LOI DE L'UNITÉ DE SANCTUAIRE

EN ISRAEL

(Deuxième Article)

DEUXIÈME PARTIE

Témoignage de l'Histoire au sujet des lois du Sanctuaire.

Nous avons rempli la première partie de notre tâche et montré que la promulgation des diverses lois sur le sanctuaire, telle qu'elle est racontée dans le Pentateuque, ne présente pas les absolues contradictions qui sont imputées à ce récit, mais seulement des divergences explicables par la diversité des circonstances et donnant à l'ensemble de la narration une vraisemblance toute spéciale.

Nous avons maintenant à examiner si l'histoire postérieure du peuple d'Israël s'accorde avec la préexistence des lois sus-mentionnées.

C'est cette question purement historique que nous allons traiter. Nous ne nous occuperons pas de savoir si les Israélites des siècles postérieurs ont bien ou mal interprété la pensée de Moyse, s'il y a eu accord entre les prophètes de tous les temps ; cette question apologétique n'entre pas dans notre cadre. Ce que nous examinerons c'est simplement si l'histoire biblique s'accorde avec elle-même.

I

Période de la Conquête.

Le livre de Josué, qui raconte la conquête du pays de Chanaan par les Israélites, se rattache si étroitement au Pentateuque, que l'école moderne a cru devoir le considérer comme formé des mêmes documents, et substituer à l'antique division entre la Thorah de Moyse et le récit de la Conquête, l'idée d'un seul ouvrage qu'elle a nommé Héxateuque.

Nous n'avons donc aucune difficulté à reconnaître dans le récit de Josué le souvenir de la législation mosaïque.

Nous y trouvons deux faits qui se rapportent, l'un aux prescriptions et de l'Exode et du Deutéronome, l'autre à celles du Lévitique.

Le premier n'est autre que l'accomplissement exact de l'ordre donné par Moyse de construire un autel sur le mont Ebal, d'y offrir des sacrifices et de prononcer des bénédictions sur le peuple s'il accomplit la loi, et des malédictions s'il est infidèle.

L'autel est construit en pierres non taillées, selon la loi de l'Exode qui est rappelée. Des sacrifices sont offerts sur cet autel, mais en présence de l'arche : la seule infraction à la loi du Lévitique consiste en ce que l'autel de pierre est substitué à l'autel d'airain des holocaustes; nous avons déjà expliqué cette circonstance.

Le second fait est la construction d'un autel très grand et propre à frapper les regards, fait par les Rubénites et les Gadites réunis, dans leur territoire sur la rive droite du Jourdain. Cette construction scanda-

lise les Israélites et aurait provoqué une guerre si les Rubénites ne s'étaient excusés en disant que leur autel était purement commémoratif et n'était pas destiné aux sacrifices, et en reconnaissant l'existence d'un seul autel légitime, celui qui était devant le tabernacle.

A prendre ce récit à la lettre, il semblerait que la loi du Lévitique était pleinement en vigueur et reconnue universellement comme obligatoire. Il y aurait donc désaccord entre ce récit et la tolérance bien évidente que nous avons reconnue dans la législation du Deutéronome à l'égard de l'obligation de ne sacrifier que sur un seul et unique autel.

Comme nous l'avons dit, le législateur du Deutéronome connaissait très certainement la loi du Lévitique, puisqu'il la modifie en ce qui regarde les repas profanes. Mais il ne la renouvelle pas, et, statuant pour l'avenir, il laisse subsister l'état irrégulier du présent : cet état irrégulier devait être surtout celui des tribus déjà établies loin du sanctuaire sur la rive droite du Jourdain.

Comment accorder cet état de demi-désuétude avec la reconnaissance si formelle de la loi du Lévitique que les tribus font à la suite de la construction de leur autel?

Le désaccord est-il tel qu'il faille supposer, comme le fait l'école moderne, deux récits d'origine différente, qui auraient été juxtaposés, sans être conciliés entre eux ?

Nous ne le croyons pas, et, en étudiant avec attention le fait lui-même et ses circonstances, nous pensons que l'accord reparaîtra.

Remarquons en effet la gravité de l'acte des Rubénites. Si la construction de leur grand autel avait eu

pour but de fonder un nouveau centre de culte, ce n'aurait pas été seulement la violation des prescriptions rigoureuses des lois du Lévitique, ç'aurait été la destruction du principe général d'unité de culte, commun aux deux lois du Lévitique et du Deutéronome. Que des familles appartenant à ces tribus aient, à cause de la distance où elles étaient de Silo, accompli des sacrifices privés, qu'elles aient cru que cela était préférable à l'absence de tout culte, que la permission des repas profanes, inconnue jusque-là, n'ait pas été comprise ni appliquée à cause des habitudes anciennes qu'elle changeait, ce n'était pas une atteinte grave au principe de l'unité de culte ; l'une des applications à ce principe était seulement suspendue jusqu'au jour où, la conquête étant terminée, Jéhovah aurait désigné le lieu où il voulait être adoré.

Mais un autel spécial destiné à recevoir les sacrifices de trois tribus aurait réellement divisé la nation au point de vue religieux et conduit peut-être à une division plus profonde, à la formation de deux peuples, et peut-être à l'idée que chacun avait son dieu.

On comprend qu'un tel acte ait soulevé une énergique protestation, suivie de menace de guerre, et que les tribus ainsi accusées de tendances séparatistes aient crû devoir se justifier.

On comprend aussi que, le conflit ayant ainsi commencé, on ait de part et d'autre fait appel à la loi de l'autel unique du Lévitique, loi non abrogée, et qui pour le moment, et jusqu'à l'organisation définitive qui devait suivre la conquête, était la garantie de l'unité religieuse et nationale. Cette loi a dû naturellement être invoquée par les tribus dont le centre religieux était à Silo, et les tribus de la rive droite ont dû essayer de réparer, par des protestations de fi-

délité au culte légitime, l'acte répréhensible en apparence qu'elles avaient commis.

Rien n'est plus fréquent que ce recours à une loi qui est considérée comme encore en vigueur, bien que la pratique soit généralement contraire, lorsque cette loi se trouve acquérir à un moment donné une évidente utilité. Il n'y a donc réellement aucune contradiction entre ce que nous avons vu dans le Deutéronome, et ce passage du livre de Josué.

Le livre de Josué nous dit encore que l'arche a été fixée à Silo après être restée à Galgala, mais il n'affirme nullement que ce lieu ait été choisi par Jéhovah, et un passage singulier du livre des Juges indique clairement que l'arche se trouvait non pas à Silo mais à Bethel, au temps de Phinées fils d'Eléazar. Elle fut cependant ramenée à Silo plus tard, et une maison fixe paraît avoir été construite en ce lieu. Il est parlé du temple de Silo, mais comme il est dit ailleurs que l'arche est restée sous une tente (II Sam. VII, 6) on peut supposer que ce temple était un bâtiment entourant le tabernacle, et servant à l'habitation des prêtres et au service du culte.

L'état définitif dont parle le Deutéronome ne fut donc pas réalisé à cette époque.

Lorsque la conquête fut terminée, Josué dut essayer de mettre en pratique le plus exactement possible la loi de Moyse. Mais il est évident que l'état provisoire de la nation rendait inapplicable une grande partie de ces prescriptions, notamment celles qui exigeaient de fréquents voyages vers le sanctuaire unique.

Il n'existait d'ailleurs, si nous en croyons les historiens sacrés, aucun autre moyen efficace de faire connaître en détail la loi de Moyse qu'une pratique exacte et durable de cette loi.

Le grand moyen employé plus tard, les synagogues ou assemblées religieuses locales, n'existait pas. Il n'est point parlé d'écoles servant à enseigner la loi, comme le Coran est enseigné aux musulmans dès leur enfance. Les prêtres et les lévites, destinés spécialement au service du sanctuaire unique, avaient le rôle de juges et d'interprètes de la loi, lorsqu'ils étaient consultés, mais ils ne paraissaient pas avoir été chargés de la prêcher, comme les moines bouddhistes l'ont fait dans l'Inde. Les deux seules dispositions prescrites dans le Deutéronome semblent bien peu efficaces. L'une consistait à lire la loi tous les sept ans à l'assemblée générale de la nation, l'autre prescrivait au roi, quand il y en aurait un, de la copier de sa main et de la lire souvent.

Nous pouvons être surpris de voir que Moyse n'ait pas pris de mesures plus énergiques pour assurer après lui la pratique de la loi qu'il avait écrite. Il est probable qu'il se trouvait en présence d'une véritable impossibilité.

Il sortait de l'Égypte, versé lui-même dans la science des Égyptiens : parmi ceux qui l'entouraient un petit nombre connaissait l'écriture. Il ne pouvait pas établir un enseignement primaire pour la nation entière, ni même pour les Lévites. Le temps lui avait manqué au milieu de ses occupations immenses pour former un corps de missionnaires prêchant la loi. Il ne pouvait guère faire autre chose, que de la fixer par écrit, d'en confier la conservation et l'application dans sa partie rituelle aux gardiens du tabernacle, et de recommander la publication et l'enseignement de la loi au peuple, en insistant sur les prescriptions les plus importantes, celles du Décalogue et de l'Alliance. Cette impuissance du législateur est

assez vraisemblable ; elle ne permet aucunement de contester la véracité de ce récit. Je dirai même qu'elle le confirme, car un narrateur postérieur, persuadé que la loi écrite de Moyse a toujours été connue des Israélites, aurait été porté à supposer des moyens plus efficaces pour en maintenir la connaissance.

Seulement, si nous admettons le fait de ce manque de moyens de conserver publiquement la connaissance de la loi de Moyse, si de plus, comme nous l'enseigne l'histoire postérieure, nous devons croire que les périodes pendant lesquelles la loi a pu être pratiquée et l'a été réellement, même en partie, ont été courtes et séparées par de longs intervalles d'infidélité, nous comprendrons que l'idée d'une désuétude à peu près générale de cette législation n'a rien qui doive étonner ni surprendre.

En ce qui concerne la législation sur les sacrifices, Josué a dû, sans doute, après la conquête, en donner une interprétation publique. Quel a été son enseignement sur ce point? le texte ne nous le dit pas. Il n'a certainement pas obligé les Israélites à appliquer la loi du Lévitique telle qu'elle est écrite, c'est-à-dire à amener au tabernacle, après la conquête, toutes les bêtes qu'ils égorgeaient pour leur nourriture. C'eût été leur demander l'impossible. Mais a-t-il tiré de la permission de repas profanes qui se trouve dans le Deutéronome, jointe à la loi du Lévitique, cette conséquence extrême qu'il fallait s'abstenir de tout sacrifice, c'est-à-dire, vu les mœurs, de tout culte, quand on se trouvait, par suite de la difficulté des communications, dans l'impossibilité de venir à Silo? Cela n'est ni certain ni même vraisemblable, car défendre entièrement de sacrifier à Jéhovah en présence des Chananéens qui sacrifiaient à leurs dieux, c'eût été

donner aux Israélites l'apparence d'un peuple athée, et, vu leurs instincts religieux, les pousser à sacrifier à d'autres divinités. Néanmoins nous ne savons sur ce point rien de certain : nous en sommes réduits aux hypothèses, et nous avons le droit de choisir celles qui s'accordent le mieux avec l'histoire postérieure.

III

Période des Juges.

La période des Juges est une époque de demi-barbarie : cet état n'a en lui-même rien d'invraisemblable et il n'est nullement surprenant qu'il succède à l'état plus régulier décrit dans le Pentateuque. La base de l'organisation est la même dans les deux états : c'est l'organisation patriarcale, la division en tribus, en clans et en familles. Mais au temps de Moyse et de Josué, ce groupe de familles forme un faisceau, qui se rattache à un chef suprême et en reçoit des ordres. Après la mort de Josué, le faisceau se trouve dissous : les familles dispersées dans les divers cantons de la Palestine, sont obligées de se fortifier et de se défendre séparément en vivant à l'état de guerre locale perpétuelle.

Il se passe quelque chose d'analogue à ce qui s'est passé en occident après le règne de Charlemagne, un recul vers la barbarie.

Quel est maintenant l'état religieux de cette époque ?

Si nous en croyons l'auteur de la première partie de la collection qui nous est parvenue sous le nom de livre des Juges, presque toute cette période, à partir de la mort de Josué a été un temps de corruption religieuse, de révolte contre Jéhovah.

Le peuple s'est attaché aux divinités chananéennes, aux Baalim et aux Astarté.

Mais ces infidélités sans cesse renouvelées étaient suivies de châtiments divins, à la suite desquels le peuple se convertissait, invoquait Jéhovah, et alors des juges paraissaient et le délivraient de ses ennemis.

Après la mort du Juge, ils retombaient dans leur infidélité.

Cet état de choses est affirmé par l'auteur du livre des Juges.

Ajoutons, pour répondre aux critiques qui contestent sa véracité, que le cantique de Débora qui, selon la critique moderne, est le plus ancien morceau de la Bible, contient cette même assertion.

Rien d'ailleurs n'est plus vraisemblable qu'un tel état de choses. Le culte de Jéhovah, tel qu'il est prescrit dans le Pentateuque, est un culte spirituel, élevé, moral et exclusif de l'idolâtrie. Il n'est nullement étonnant qu'un peuple grossier et charnel lui ait préféré le culte des Chananéens dont les idoles parlaient aux yeux, et dont les cérémonies à la fois joyeuses et obscènes flattaient les sens.

Ces instincts du peuple Israélite sont ceux que nous décrit le Pentateuque, et ceux que nous trouvons décrits dans les historiens qui racontent les temps postérieurs. C'est d'ailleurs une loi générale qu'un peuple à qui est enseigné un culte spirituel et élevé tend à abandonner ce culte pour descendre à un culte plus sensuel, et que l'élévation du culte et sa pureté ne peuvent se maintenir que par de continuelles réformes.

L'histoire du christianisme en fournit de nombreux exemples. La situation d'Israël était analogue à celle

des ordres religieux soumis à une règle austère, et vivant au milieu d'une société qui suit des coutumes contraires : or ces ordres ne subsistent que par des réformes nombreuses interrompant des périodes de corruption.

Si donc nous admettons l'assertion de l'historien de la période héroïque et féodale d'Israël, nous ne serons pas étonnés que les préceptes de Moyse étant généralement mal observés, la loi de l'unité de sanctuaire ne soit pas mentionnée.

Il est question des fêtes de Silo et du culte de l'arche, mais il n'est pas dit que tout Israël y prit part, et dans l'état de division de la nation cela pouvait passer pour être impossible.

Le principal argument contre l'existence des lois sur le sanctuaire se tire de la conduite des Juges, et des personnages pieux qui offraient des sacrifices ailleurs qu'à Silo. Mais cette conduite est aisément explicable : nous avons vu que nous pouvons faire diverses hypothèses sur l'interprétation donnée par Josué aux lois de Moyse, et qu'il en est une qui permet de croire qu'il a autorisé les sacrifices faits ailleurs que devant l'arche.

En outre en supposant même qu'ils fussent considérés comme défendus à l'origine, ils ont pu devenir permis et même nécessaires, à la suite des infidélités du peuple. Lorsqu'en un lieu du pays occupé par les Israélites le culte d'une divinité étrangère s'était établi et que le peuple se repentait de son infidélité, n'était-il pas nécessaire de faire réparation sur place en rendant le même culte à Jéhovah? Ce qui nous est raconté de Gédéon renversant l'autel consacré à l'idole de Baal, et construisant au même lieu un autel à Jéhovah pour lui offrir un holocauste, n'est-il pas le type de ce

qui devait se passer dans les réformes de ce genre. Aller à Silo était impossible, en supposant même que la loi de ne sacrifier que sur l'autel des holocaustes fut connue et considérée comme en vigueur. La nécessité de réparer l'offense faite à Jéhovah d'une manière publique était une excuse suffisante pour manquer à une disposition rituelle.

Remarquons en outre que la loi de l'unité de culte n'a jamais été considérée comme ayant la valeur absolue et immuable des préceptes du Décalogue et de l'Alliance.

Jéhovah restait libre de se faire adorer où il le voulait et les préceptes des personnages inspirés étaient au-dessus de la loi rituelle. Voici d'ailleurs la liste des faits relatifs au culte mentionné dans le livre des Juges.

1° Sacrifices offerts à Bokim à la suite de la visite d'un ange ou envoyé de Jéhovah.

2° Sacrifice offert par Gédéon après qu'il eut renversé l'autel de Baal.

3° Sacrifice offert par Manoah, père de Samson après l'apparition de l'ange de l'Éternel qui lui annonça la naissance de son fils.

4° Autel construit à Bethel lors de la guerre contre les Benjamites ; mais l'arche devait être à Bethel, seulement il n'est pas fait mention de l'autel des holocaustes qui était peut-être resté à Silo. Quant à l'histoire du lévite de Mica, elle se rapporte à un culte évidemment contraire aux lois de Moyse.

Est-il vraiment possible de tirer de ces faits si peu nombreux qui se passent à une époque d'infidélité et de désordre, la conclusion que les lois sur le sanctuaire n'existaient pas ?

Pour établir cette conclusion, il faudrait avant tout séparer le livre des Juges des parties précédentes de

l'histoire, considérer cette période de demi-barbarie comme le début de l'histoire d'Israël, les temps antérieurs étant fabuleux. Mais le livre des Juges lui-même ne se prête pas à cette séparation. Il se rattache évidemment à l'histoire antérieure. Il y est fait fréquemment allusion à la sortie d'Égypte ; l'arche y est mentionnée ainsi que le nom de Phinées, fils d'Éléazar. Le caractère religieux des lévites est manifeste dans l'histoire de Mica. Deborah dans son cantique parle de Jéhovah descendant du Sinaï.

Les circonstances de l'arrivée d'Israël sur la frontière de la Palestine sont rapportées par Jephté, d'une manière tout à fait conforme au livre des Nombres. La tentative de séparer complètement le livre des Juges de ce qui précède est donc impossible. L'affirmation que l'historien aurait imputé à tort aux Israélites d'avoir été infidèles à la loi de leur Dieu est gratuite et sans fondement.

En résumé les faits rapportés par le livre des Juges s'expliquent aussi bien par l'hypothèse d'une loi non pratiquée, oubliée et tombée en désuétude, que par celle de l'absence de toute loi.

IV

La réforme de Samuel.

La période qui commence avec Samuel est, pour le peuple d'Israël, une époque d'organisation et de progrès. L'unité nationale se constitue sous la judicature de Samuel. La monarchie de Saül établit un certain ordre matériel, et Israël est délivré de la dépendance des Philistins sous laquelle il était honteusement tombé. L'organisation militaire et politique se développe

sous le règne de David et l'empire hébreu est fondé. Cet empire arrive à son apogée sous le règne de Salomon lors de la construction du temple.

A ces progrès politiques se joint un grand développement littéraire. Si nous exceptons le Pentateuque dont l'origine antérieure au temps des Juges fait précisément l'objet de la controverse actuelle, nous ne trouvons cités, avant l'époque de Samuel, que deux ouvrages poétiques, le livre des guerres de Jéhovah et le livre du Juste, l'un par le Pentateuque même (dans un passage qui doit être une note postérieure à la rédaction primitive) l'autre par le livre de Josué et celui de Samuel.

Entre l'époque de Samuel et celle de Salomon se placent le livre des Juges, écrit à une époque où la monarchie était contestée, le livre de Samuel qui a un caractère archaïque, les premiers psaumes, ceux qui ont David lui-même pour auteur, et la partie des livres sapientiaux qui doit être attribuée à Salomon, les premiers ouvrages.

Les Paralipomènes mentionnent en outre une série d'ouvrages perdus parmi lesquels quelques-uns sont attribués à des personnages du temps de David, le livre de Gad le voyant, le livre de Nathan le prophète, etc., etc., etc.

L'organisation religieuse de la nation a dû participer à ce mouvement général de progrès. Nous voyons en effet cette époque caractérisée par la construction du temple et le développement sacerdotal et rituel qui a dû accompagner cette construction.

Nous voyons aussi commencer avec Samuel la série à peu près continue des prophètes ; c'est à la même époque que paraissent dans l'histoire ces écoles prophétiques que Moyse ne parait pas avoir établies et qui devaient être de puissants instruments de propagation du monothéisme.

Ainsi tandis que l'époque des Juges représente une décadence interrompue par des réformes, un recul vers la barbarie avec quelques efforts de relèvement, l'époque suivante est une époque de réorganisation et de progrès. Samuel, Saül, David et Salomon sont tous quatre, dans différents ordres et de différentes manières, des réformateurs et des organisateurs. Suivons, en ce qui concerne le culte, les étapes de ce progrès.

Au début de la période, l'histoire nous montre la maison de Dieu à Silo fréquentée par les Israélites. Elle ne leur reproche aucun acte d'idolâtrie. C'est le culte de Jéhovah qui siège au-dessus des chérubins de l'arche d'alliance. Remarquons ces expressions que nous retrouverons plus tard dans l'histoire de David : elles montrent le caractère élevé et spirituel du culte primitif, et en même temps le danger d'une interprétation grossière et fétichiste.

L'arche construite par Moyse est un naos égyptien.

Seulement au lieu d'une idole, il y a deux figures ailées et au-dessus un espace vide. C'est là que le dieu invisible se manifeste. Moyse dans le Deuteronome rappelle aux anciens d'Israël qu'ils n'ont pas vu de forme au Sinaï. Point de forme au-dessus de l'arche.

On comprend néanmoins que le dieu de l'arche aurait pu être considéré par des gens grossiers comme une espèce de génie attaché à un objet matériel.

Cette explication grossière était combattue par d'autres souvenirs. Le Dieu de l'arche était le Dieu qui a fait sortir Israël de l'Égypte, c'était le Dieu du Sinaï. S'il reposait sur les chérubins, il volait aussi sur l'aile des vents dont les chérubins étaient le symbole.

Il se manifestait dans le tonnerre. Il était encore le Dieu des armées célestes, expression inconnue au Pentateuque et au livre des Juges, qui paraît ici pour la

première fois, et que nous retrouverons plus tard dans les prophétes.

Pur d'idolâtrie, ce culte de Silo n'était pas sans défaut.

Les prêtres, fils d'Héli, sont avares et intéressés. Ils exercent des exactions et exigent des offrandes indues.

Ceci prouve qu'il y avait déjà une loi rituelle et détaillée dont les prescriptions, qui ne pouvaient dater du temps de barbarie des Juges, doivent remonter jusqu'à Moyse.

En outre, le texte sacré reproche aux fils d'Héli des relations coupables avec les femmes qui s'assemblaient auprès du tabernacle.

Ce passage singulier, le seul dans le livre de Samuel où soit nommé le tabernacle mosaïque, a fort embarrassé les commentateurs. Il se rattache étroitement à un passage de l'Exode où il est parlé également des femmes qui s'assemblaient auprès du tabernacle (ou bien qui jeûnèrent le jour de l'installation du tabernacle), et dont les miroirs servirent à fabriquer un bassin d'airain pour les ablutions des prêtres.

La traduction grecque du livre des Juges ne contient pas ce passage. Les critiques de l'école de Welhausen veulent qu'il soit interpolé, mais le motif de l'interpolation ne se conçoit pas.

Le culte de Silo a dû à cette époque attirer beaucoup de fidèles, car, si nous en croyons l'histoire sacrée, le bruit s'était répandu dans tout Israël, depuis Dan jusqu'à Bersabée, que Jéhovah apparaissait fréquemment à Silo et que Samuel était son prophète.

Cette gloire du temple de Silo cessa par la prise de l'arche.

Ici certains critiques modernes remarquent que

d'après la loi de Moyse, l'arche ne devait pas sortir du tabernacle si ce n'est pour le déplacement du peuple entier que Jéhovah ordonnait.

Le texte ne dit nullement qu'en ce jour la loi eut été observée. C'est à un mouvement populaire que cédèrent les fils d'Héli en apportant l'arche dans le camp.

Est-ce la conduite coupable de ces prêtres, est-ce la violation de la loi rituelle, est-ce la croyance superstitieuse et fétichiste du peuple attribuant une vertu propre à l'arche et considérant Jéhovah comme un dieu limité et local, qui a été la cause de la défaite d'Israël? Le texte ne le dit pas. Toutes les hypothèses sont permises.

A la suite de cette défaite un grand découragement s'empare d'Israël et le peuple tomba dans un tel état de faiblesse que les Philistins purent interdire tout travail du fer en Israël et se réserver ainsi la possession et la fabrication des armes.

Le temple de Silo fut probablement détruit; en tout cas les prêtres émigrèrent en emportant les ustensiles et les vases sacrés du tabernacle.

On les retrouve plus tard dans la ville sacerdotale Nob.

Le culte national fut ainsi interrompu et perdit sa raison d'être.

L'arche étant miraculeusement revenue, on ne songea point à la rapprocher de l'autel et du tabernacle ; il semble que par suite de la réprobation portée contre Héli et sa race, les prêtres n'aient pas osé s'en approcher. On la plaça dans la ville de Kirjath-Jearim sous la garde d'Aminadab.

L'arche parait avoir été alors un objet de terreur à la fois religieux et superstitieux ; il semble qu'on ne

sût pas comment apaiser le dieu qui réside au-dessus des chérubins, ni comment en approcher.

Cet état de découragement et cette suspension de culte national amenèrent très probablement un redoublement d'idolâtrie ; le culte des images sculptées et taillées, le culte des Baalim et des Astarté dut se répandre dans le peuple.

Cependant, comme il était arrivé au temps des Juges, l'humiliation de la défaite porta les Israélites à revenir vers leur dieu, pour implorer sa clémence ; mais ce mouvement de réaction ne se produisit avec énergie que vingt ans après la prise de l'arche.

Samuel paraît avoir pendant ce temps rempli la fonction de juge en même temps que de prophète. Il dut contribuer par ses prédications au retour du peuple vers le culte de Jéhovah. Peut-être aussi est-ce pendant cet intervalle que commencèrent à se former, sous la direction et l'inspiration de Samuel, les collèges de prophètes que nous trouvons en pleine activité peu de temps après.

Enfin la réforme s'accomplit. Le peuple va trouver Samuel et lui demande de lui enseigner la volonté de Jéhovah. Voici maintenant, d'après l'historien sacré, quelle fut l'œuvre du réformateur. Au sujet du culte liturgique de l'arche, il ne fit aucune prescription.

L'arche resta à Kirjath-Jearim, les vases sacrés à Nob ou en d'autres lieux, le sacerdoce dispersé.

Elevé à l'ombre du sanctuaire de Silo, Samuel ne reconstruisit pas ce sanctuaire et n'en construisit aucun autre.

En revanche il combattit énergiquement le culte des dieux étrangers. « Otez du milieu de vous les dieux étrangers, les Baal et les Astarté, et servez Jéhovah seul et il vous délivrera des Philistins. »

Nous voyons d'autre part Samuel offrir des holocaustes en divers lieux, construire un autel dans sa ville natale où il résidait. Enfin il nous est dit que parcourant Israël, il allait chaque année à Bethel, à Galgala et à Masphat.

De ces faits nous pouvons conclure que Samuel a autorisé par son exemple et par ses paroles le culte des hauts lieux, ou du moins celui des autels multiples.

Cette tournée qu'il faisait chaque année devait être comme une sorte d'inspection destinée à maintenir la pureté du culte, à faire disparaître ou à empêcher de se montrer les images taillées, les Baal et les Astarté. Bethel, Galgala sont justement des hauts-lieux célèbres où plus tard a été célébré un culte réprouvé par les prophètes.

Le culte à autels multiples devait selon toute vraisemblance être réglé par la loi de l'Exode, c'est-à-dire que les autels devaient être de terre ou de pierres non taillées.

Avant d'apprécier ces faits surprenants, mais qui résultent de la lecture de l'histoire, nous devons les confirmer par les témoignages des historiens postérieurs. L'auteur du Livre des rois, qui croit à l'existence d'une loi ordonnant l'unité du sanctuaire, affirme à plusieurs reprises que, jusqu'à la construction du temple, le peuple immolait sur les hauts-lieux et que David et Salomon ont suivi cette coutume. Comme d'ailleurs cet historien enseigne que David a strictement obéi aux lois de Moyse, il a dû considérer le culte des hauts-lieux comme légitime à l'époque de David, interprétant la loi du Deutéronome dans le sens le plus large, celui qui tolérait les autels multiples, jusqu'au jour où Jéhovah aurait choisi le lieu où il voulait être adoré.

Or cet usage légitime des hauts lieux, et des autels multiples s'explique parfaitement, si l'on admet que Samuel, prophète, ayant une autorité souveraine et la mission de restaurer la religion, l'avait autorisé.

Les faits postérieurs, et le langage de l'auteur du livre des Rois confirment donc ce que contient le livre de Samuel et nous pouvons considérer ces faits comme acquis.

Samuel a pratiqué et autorisé le culte rendu à Jéhovah en différents lieux, et sur différents autels. Sa réforme s'est bornée à combattre l'idolâtrie et à remettre en vigueur le Décalogue et l'alliance du Sinaï : il n'a pas restauré le code rituel de l'arche.

Les faits étant tels, nous avons à nous demander s'ils peuvent s'accorder avec la préexistence des lois de Moyse.

Ici il faut remarquer que l'on ne saurait supposer, si elles existaient, que Samuel les ait ignorées. Si quelqu'un les connaissait, c'était certainement le prophète, dont l'enfance et la jeunesse s'étaient passées près du santuaire de Silo, où devait se conserver à la fois la tradition religieuse la plus pure, et les écrits de Moyse.

Cette opposition apparente entre la loi écrite et l'enseignement d'un prophète qui connaissait cette loi, est un problème dont nous devons chercher la solution.

Cette solution n'est pas difficile à trouver, ou plutôt il existe plusieurs solutions qui se complètent l'une l'autre.

En premier lieu Samuel était prophète, il avait des communications spéciales avec Jéhovah. Il avait une mission de réformateur, il était comme un second Moyse. Il avait donc tout pouvoir de dispenser, au

nom de Jéhovah, de lois qui étaient susceptibles de dispense.

Or, évidemment l'unité du lieu de culte n'est pas essentielle au monothéisme, c'était une volonté spéciale de Jéhovah ; Jéhovah pouvait en manifester une autre.

En second lieu Jéhovah, avait manifesté, en permettant la défaite des Israélites et la capture de l'arche, une sorte de réprobation du culte liturgique et du sacerdoce coupable.

Jusqu'à ce qu'il ait manifesté une volonté contraire, un acte devant être respecté.

Ces raisons sont suffisantes pour justifier la conduite de Samuel, mais il en existe d'autres plus élevées et plus générales.

Au temps où Samuel commença sa mission, ce n'était pas seulement le culte liturgique qui était troublé dans sa célébration légitime, c'était l'idée fondamentale du monothéisme qui était en péril. Elle était battue en brèche par le culte très répandu des dieux étrangers, des Baal et des Astarté, par le culte des téraphims, des images taillées destinées à représenter Jéhovah.

Enfin le culte même de l'arche semble avoir été interprété dans un sens fétichiste, comme si l'arche avait eu une vertu par elle-même, ou dans un sens polythéiste, comme si Jéhovah était un Dieu limité et restreint, ayant comme résidence unique le propitiatoire, et semblable ainsi aux dieux des autres nations.

Dès lors avant de restaurer le culte rituel, ne fallait-il pas faire revivre l'idée que ce culte devait représenter ? Le symbole étant susceptible de diverses interprétations, il était opportun que la vraie inter-

prétation, la vraie idée religieuse entrât dans les esprits afin de pouvoir vivifier les rites.

Pour rétablir ainsi dans la nation la croyance au Créateur, il fallait prêcher le Dieu unique et souverain, combattre l'idolâtrie, enseigner que Jéhovah règne partout et peut être invoqué partout, et réduire le culte à ses éléments les plus simples, à des autels sans idoles.

Ce n'est qu'après que le peuple serait redevenu monothéiste de cœur qu'il deviendrait opportun de fixer cette pensée dans un culte rituel compliqué.

Ce que fit Samuel était donc raisonnable. C'était d'ailleurs précisément ce qu'avait fait Moyse.

La promulgation du Décalogue et du livre de l'Alliance, a précédé celle du code rituel.

Ce qui a été établi d'abord, c'était la partie essentielle et principale de la religion, la manifestation de l'idée du Dieu unique et invisible, confirmé par des paroles prouvé par des miracles et symbolisé par un culte simple opposé au culte païen, celui des autels en terre ou en pierre non taillée.

Ce n'est qu'ensuite que Moyse introduit un autre symbolisme, celui de l'arche et du tabernacle.

Samuel procède donc comme Moyse ; l'Alliance d'abord, le culte rituel doit venir ensuite en son temps.

Seulement il y a une différence, Moyse parlait à un peuple rassemblé au pied du Sinaï, sa parole était appuyé par des miracles transcendants. Il pouvait donc faire succéder rapidement une de ses institutions à l'autre et joindre le symbole au dogme.

Samuel s'adressait à un peuple dispersé sur une vaste contrée ayant des habitudes d'idolâtrie déjà anciennes. Les grandes œuvres de Jéhovah étaient d'an-

ciens souvenirs, les miracles actuels relatifs à l'arche pouvaient être intérprêtés dans un sens païen. Il fallait donc plus de temps et de patience pour rétablir l'idée monothéiste.

La restauration d'une œuvre à demi ruinée est plus lente que la construction d'un édifice nouveau.

Il est encore une considération qui montre avec plus d'évidence combien était sage la conduite de Samuel, en supposant qu'il ait connu les lois de Moyse sur le culte. Nonobstant les raisons indiquées plus haut, on comprendrait que Samuel, une fois maître du pouvoir et voyant le peuple converti à l'adoration du vrai Dieu, ait cru devoir restaurer le culte de l'arche. Quoi de plus convenable en apparence que de remettre les choses en l'état précédent.

Mais s'il avait restauré, soit à Silo, soit ailleurs, le culte auquel il avait été consacré dès son enfance, il se serait trouvé dans une alternative très fâcheuse.

Ou bien, en restaurant le culte de l'arche il aurait en même temps cherché à établir la centralisation absolue du culte, et réprouvé les sacrifices offerts ailleurs que devant le tabernacle, ou bien en rétablissant le culte central de la nation, il aurait laissé subsister les autels multiples qu'il avait purifiés d'idolâtrie.

Or la première entreprise, celle qu'a réalisé Josias, était très difficile ; en bouleversant des institutions établies, elle aurait compromis le succès de la réforme entreprise. Elle n'aurait même probablement pas été utile au but principal, la propagation du monothéisme. Avec les idées grossières des Israélites de cette époque, les souvenirs de l'Exode étant anciens, et la prédication prophétique ne faisant que commencer, la centralisation du culte en un seul lieu aurait pu

être interprêtée dans un sens païen ; on aurait pu croire que Jéhovah n'était le Dieu que d'une ville ou d'une montagne et non celui de l'univers.

Au point de vue de l'universalité de la domination de Jéhovah, et même au point de vue de la spiritualité du culte, de l'adoration du Dieu invisible, le culte des hauts lieux, purifié de toute idolâtrie, célébré sur des autels simples de terre ou de pierres non taillées, était peut-être à cette époque un symbolisme meilleur et plus facilement intelligible. Il était donc sage de dissimuler pour un temps la loi du Lévitique et laisser régner celle de l'Exode.

Mais, d'autre part si, sans centraliser le culte absolument, Samuel avait restauré le culte de l'arche, si, sous son autorité de juge et de prophète et sous sa constante inspection, les deux cultes avaient subsisté, côte-à-côte, en face l'un de l'autre et se faisant concurrence, le principe même de l'unité de sanctuaire, promulgué dans le Deutéronome, aurait été anéanti. Le culte ainsi réglé par un prophète aurait pris un caractère définitif : on n'aurait plus rien attendu de l'avenir : il serait devenu à peu près impossible de changer un état de choses régulier et approuvé. Les institutions de Samuel se seraient substituées à celles de Moyse.

Tout était sauvé au contraire par le seul fait que, l'arche restant séparée du tabernacle, le culte national était publiquement interrompu et que l'état religieux irrégulier et provisoire de la nation était un fait public.

Grâce à cette situation, la tolérance officielle et même l'approbation du prophète pour le culte des autels multiples n'entraînaient plus les mêmes conséquences. C'était d'une manière évidente un état

provisoire. Un jour devait venir où le culte national serait restauré, où l'arche reprendrait sa gloire.

Alors tout rentrerait dans l'ordre, alors les anciennes lois seraient appliquées dans toute leur étendue. Jusque là tout n'était que provisoire, et les usages subsistaient sans établir une prescription contre la loi écrite. Ainsi cet acte singulier au premier abord de laisser l'arche séparée du tabernacle était profondément sage : c'était l'acte opportun par excellence, on peut l'attribuer au jugement du prophète ou à une inspiration spéciale de Dieu : l'une et l'autre hypothèse sont soutenables.

Mais pour que cet acte ait eu cette opportunité, il faut supposer la préexistence de la loi du Deutéronome annonçant l'unité du culte dans l'avenir.

L'arche d'un autre côté fait partie du code rituel réglé par le Lévitique, et le culte des autels multiples sans idoles était réglé par le livre de l'Alliance.

Samuel a donc agi comme un homme qui a lu le Pentateuque, qui en connaît les diverses lois, et qui les applique tour à tour pour atteindre le but final de maintenir l'idée monothéiste dans la nation, ou plutôt il faut admettre que Samuel était guidé par une sagesse supérieure, par celle même qui avait inspiré à Moyse les lois dont le fils d'Elcana devait régler l'application ou la suspension.

Nous devons reconnaître à l'époque qui a suivi Samuel un état de choses nouveau. Ce n'est plus cette tolérance tacite de la non exécution d'une loi inapplicable actuellement, inconnue ou oubliée. Ce n'est plus ce désordre qu'avait défini le Deutéronome par ces mots : « Chacun fait ce qui lui semble bon. »

C'est un état provisoire, irrégulier en principe, mais régulier en fait et nettement défini, devant durer

jusqu'à une restauration attendue du culte national. C'est une tolérance limitée, approuvée par le législateur.

Le sacrifice est permis en divers lieux. La célébration n'en est pas réservée aux prêtres, la loi ne leur confère ce droit exclusif que pour le sacrifice normal du tabernacle. L'idolâtrie est interdite, les autels doivent avoir la simplicité prescrite par l'Exode.

Les débris du culte national subsistent : les sacrifices sont très probablement offerts à Kirjatb-Jearim devant l'arche, à Nob et plus tard à Gabaon devant l'autel des holocaustes et le tabernacle, mais ils sont aussi offerts ailleurs. Le peuple immole sur les hauts lieux parce que le lieu central du culte n'a pas encore été fixé par Jéhovah.

Cet état de choses, établi et sanctionné par Samuel, dura jusqu'à la construction du temple. Saül, répréhensible sur d'autres points n'est point accusé d'avoir favorisé l'idolâtrie.

David a été le roi pieux, fidèle à Jéhovah par excellence. Sous son règne, l'idolâtrie était condamnée en principe, bien qu'elle ait subsisté en pratique comme le montre l'exemple des téraphims de Michol, fille de Saül et femme de David.

Cet état de choses, provisoire, mais résultant d'une tolérance formelle, est comme nous venons de le voir, la conséquence naturelle et nécessaire de l'histoire précédente, mais il est aussi l'explication de l'histoire postérieure. Il ne faut pas oublier que, lors de la dédicace du temple de Salomon, le culte des hauts lieux, purifié d'idôlatrie, avait une sorte de légalité provisoire, que c'était une coutume constante depuis un siècle, autorisée par la pratique de Samuel et de David.

On comprend dès lors que la construction du temple, changeant cet état de choses en droit par le rétablissement du culte national, n'ait pas produit immédiatement ce changement en fait, et qu'il ait fallu encore plusieurs siècles pour que les conséquences de l'état irrégulier qui a suivi la prise de l'arche aient entièrement disparu et pour que le principe posé par le Deutéronome ait triomphé de tous les obstacles et soit devenu une loi efficacement pratiquée.

Entrons dans l'étude de ce nouvel ordre de faits.

IV

La construction du Temple et le schisme de Jéroboam.

Lorsque David fut devenu roi de tout Israël et qu'il eut vaincu ses ennemis, il songea, disent ses historiens, à la réorganisation du culte.

Il fut chercher l'arche à Kirjath-Jearim et l'emmena solennellement dans Jérusalem, sa nouvelle capitale. Il dressa une tente pour la recouvrir, et, selon l'auteur des Paralipomènes, établit des Lévites pour la garder.

Il ne rétablit cependant pas le culte de Silo et ne rapprocha pas l'arche du tabernacle et de l'autel des holocaustes. Pourquoi ne le fit-il pas ? Se crût-il obligé de suivre à cet égard la même conduite que Samuel et d'attendre une volonté manifeste de Jéhovah ?

L'auteur des Paralipomènes raconte que le tabernacle, l'autel et les instruments du culte mosaïque se trouvaient alors à Gabaon et que David institua Sadoc comme grand prêtre devant l'autel des holocaustes. Les critiques modernes accusent cet historien d'avoir inventé ces faits pour soutenir l'idée que l'autel des

holocaustes était, même au temps de David, le seul autel légitime.

Mais cette imputation est gratuite. L'auteur des Paralipomènes s'appuie sur des documents contemporains. Il suit le livre des Rois sans le contredire, sauf dans les chiffres de la description du temple. Ce qu'il dit est d'ailleurs on ne peut plus vraisemblable. Gabaon était le plus fréquenté des hauts lieux. Il n'est pas étonnant que les prêtres, dépositaires de l'autel et des objets venus de Silo, aient transporté ces objets en ce lieu : c'était leur assurer le respect des populations qui venaient fréquenter le haut lieu.

C'était en même temps consacrer tout spécialement ce haut lieu à Jéhovah et en éloigner l'idôlatrie.

David institua donc un double culte rituel, l'un auprès de l'arche, l'autre à Gabaon devant le tabernacle. Un peu plus tard il manifesta le désir de construire un temple pour loger l'arche.

Dieu agréa ce désir en disant que ce serait son fils Salomon qui construirait ce temple et en promettant la perpétuité de la race de David sur le trône.

Le projet de David, une fois solennellement accepté par Nathan le prophète au nom de Jéhovah, devenait le choix du centre du culte. Ainsi se préparait la mise en vigueur de la loi d'unité de culte promulguée dans le Deutéronome. Ici nous pouvons nous demander si en établissant cette première organisation du culte et en préparant l'organisation définitive, David avait en vue l'accomplissement des prescriptions de Moyse.

Sur ce point les historiens plus récents l'auteur des deux livres des Rois et celui des Paralipomènes sont très affirmatifs. Le livre de Samuel ne nomme pas il est vrai la loi de Moyse, mais il montre clairement que

David mettait en pratique une législation rituelle antérieure. Nous voyons en effet que pendant sa fuite il discute avec Achimelec une question relative à l'usage des pains de proposition.

Nous voyons aussi l'arche portée par des Lévites conformément à la loi lors de la fuite de David devant Absalon, tandis qu'elle a été portée précédemment sur un char et qu'Oza a été châtié pour l'avoir touchée.

Si à ces faits on ajoute ceux du début du premier livre de Samuel qui parle des sacrifices de Silo où les rites n'étaient pas observés, et le fait que l'on appelle les Lévites pour porter l'arche à son retour de chez les Philistins, cet ensemble de faits prouve que le culte de l'arche était réglé par un cérémonial fixe.

Maintenant ce cérémonial, antérieur à Samuel, ne pouvait remonter qu'à Moyse, seul personnage ayant pu remplir avant Samuel le rôle de législateur. C'est donc à Moyse que devaient remonter les rites relatifs à l'arche et l'arche elle-même. Nous sommes donc autorisés à considérer le témoignage des historiens postérieurs comme indirectement confirmé par l'auteur du livre de Samuel.

David donc avait en vue, au moins à la fin de sa vie, la législation mosaïque. Cette législation, conservée à Silo, avait dû rester peu connue pendant l'époque précédente, où les communications étaient difficiles, et où l'ignorance devait être générale.

Mais le temps de David est une période de développement littéraire, pendant laquelle les écrits de Moyse ont dû être mieux connus. David devait les connaître par deux sources, par les prêtres Sadoc et Abiathar, gardiens de la tradition de Silo, et par les prophètes Gad et Nathan, probablement élevés dans les écoles fon-

dées par Samuel. Samuel lui-même, disciple d'Héli et élevé à Silo, avait dû connaître mieux que personne les écrits conservés auprès de l'arche.

Lors donc que la construction du temple fut commencée par Salomon, ceux qui connaissaient la législation de Moyse devaient penser que cette organisation définitive du culte était annoncée par le Deutéronome, que Jérusalem était le lieu choisi par Jéhovah, qu'une fois le culte du temple établi, tout Israël devrait y participer, et que ce culte serait désormais le seul légitime.

Mais, si cette croyance devait exister parmi les prêtres, les prophètes et les hommes instruits, il est fort probable qu'une grande partie du peuple, surtout dans les campagnes ou les villes éloignées de Jérusalem, devait ignorer ces prescriptions et continuer à pratiquer le culte des hauts lieux établi par Samuel, sans penser que ce culte allait cesser d'être légitime.

Pour mettre pratiquement en vigueur la loi de l'unité de sanctuaire deux moyens se présentaient. L'un aurait consisté à promulguer formellement cette loi, à en ordonner l'exécution immédiate dans toutes ses parties et à poursuivre cette exécution par la force.

Mais il est évident que ce procédé aurait eu les plus graves inconvénients pratiques. Au point de vue religieux, ç'eût été troubler des consciences en paix et bouleverser des cultes établis qui s'accomplissaient légitimement depuis le temps de Samuel. Il était à craindre qu'une loi de ce genre ne fut pas obéie, et que sa violation n'entraînât un retour vers l'idolâtrie ; il pouvait arriver que ceux qui fréquentaient les sanctuaires où, depuis le temps de Samuel, le culte de Jéhovah était célébré, fussent plus attachés au lieu qu'à Dieu lui-même.

Au point de vue politique les difficultés étaient plus graves encore. L'union des douze tribus en une seule monarchie était récente et fragile. Déjà pendant la guerre entre David et les fils de Saül, et plus tard lors de la révolte d'Absalon, l'opposition entre la tribu de Juda et le reste de la nation s'était manifestée. L'évènement a prouvé combien l'union était précaire. Or, dans un tel état de choses, concentrer obligatoirement le culte à Jérusalem, ôter toute consécration religieuse aux sanctuaires vénérés d'Israël, forcer les membres de toutes les tribus à plier devant la suprématie religieuse de la tribu de Juda, n'était-ce pas provoquer le schisme qui, pour des motifs bien moins graves, s'est accompli sous Jéroboam?

Un autre procédé devait se présenter à l'esprit de Salomon, si ce prince a voulu mettre en vigueur d'une manière pratique la loi de Moyse.

Il fallait d'abord construire le temple, instituer un culte plein de magnificence et attirer le peuple à Jérusalem. Il fallait ensuite répandre par des prédications populaires la connaissance des lois de Moyse, en publiant d'abord les préceptes affirmatifs, celui en particulier qui obligeait tous les Israélites à se présenter trois fois l'an devant Jéhovah, au lieu choisi par lui. Une fois l'habitude prise de venir sacrifier souvent à Jérusalem, d'autres prédications auraient détourné les fidèles du culte des hauts lieux : ces sanctuaires auraient été graduellement désertés et la prohibition formelle ne serait venue qu'en dernier lieu.

Il semble que ce second moyen était de beaucoup préférable, et nous ne devrions pas être étonnés si nous apprenions qu'il a été adopté.

Maintenant que dit l'histoire? Elle dit que Salomon, après avoir construit le temple, en célébra magnifique-

ment la dédicace, qu'une immense multitude venue de toutes les régions de la Palestine s'assembla pendant huit jours, et qu'au huitième jour le roi renvoya le peuple. Chacun s'en retourna dans sa demeure joyeux et content, et reconnaissant de tout le bien que l'Eternel avait fait à David son serviteur et à Israël son peuple. La fête de la dédicace du temple coïncide avec la fête des tabernacles prescrite par le Lévitique. C'était le commencement de la mise en vigueur par la persuasion des lois mosaïques. Les historiens sacrés ne nous disent pas que Salomon ait fait autre chose ni qu'il ait pris des mesures pour faire connaître la loi de Moyse.

Cette publication de la loi est mentionnée dans le livre des Paralipomènes comme ayant eu lieu plus tard sous le roi Josaphat. Nous ne devons pas être surpris que Salomon n'ait pas apporté un grand zèle à obtenir un accomplissement immédiat des lois tombées en désuétude depuis longtemps. Bien que prophète et inspiré, Salomon n'a jamais eu pour la loi de Jéhovah le zèle de David son père.

Les préoccupations temporelles ont rempli son règne bien plus que les œuvres religieuses, et vers la fin de son règne, il est tombé lui-même dans l'idolâtrie, et a fait construire des sanctuaires idolâtriques sur ta montagne qui est en face de Jérusalem.

L'œuvre commencée par lui a donc été interrompue de son vivant, et il n'y a pas lieu d'être surpris que, lors de la séparation des deux royaumes, le culte des hauts lieux, reconnu comme provisoirement légitime depuis plus d'un siècle, devenu illégal en droit depuis quelques années seulement, depuis la dédicace du temple, ait subsisté comme coutume générale dans les deux royaumes, celui du nord et celui du midi, et

qu'il ait fallu encore, en raison de l'infidélité des peuples et des rois, plusieurs siècles avant que la pensée gravée par Moyse dans le Deutéronome soit devenue une réalité pratique, vivanteet permanente. L'apostasie de Salomon, la rigueur déraisonnable de ses fils, arrêtèrent le progrès religieux d'Israël, et l'œuvre d'unité religieuse, qui semblait toucher à son parfait accomplissement lors de la dédicace du temple, fut suspendue et renvoyée à des temps plus favorables.

Suivons maintenant l'histoire de la religion dans les deux royaumes séparés.

Abbé de Broglie
Professeur à l'Institut catholique de Paris.

(*A suivre.*)

LA QUESTION DES MYTHES

Troisième article.

SECONDE PARTIE. — L'ASIE ANTÉRIEURE

CHAPITRE PREMIER. — *Etat de la question. — Sumériens et Accadiens.*

Les croyances de la Syrie, de la Babylonie, de l'Assyrie et même de l'Asie-Mineure avaient tant de points communs qu'on ne peut guère les étudier tout à fait isolément; mais les notions que nous possédons sur plusieurs d'entre elles appartiennent à des époques fort éloignées des temps primitifs. C'est seulement par des textes provenant de la région du Bas-Euphrate que l'on peut essayer d'y atteindre, sauf à reconnaître la connexion ou l'identité de telle ou telle doctrine qu'ils renferment avec les traditions d'un autre pays de l'Asie antérieure. Mais la question même des origines babyloniennes est si importante et a été si débattue de nos jours qu'il est nécessaire, avant tout, d'exposer l'état de la science sur ce point, et de se faire une conviction sur la valeur logique des résultats obtenus. Il est, en effet, impossible de s'y reconnaître, à moins de pouvoir se dire avec assurance si, dans le bassin inférieur de l'Euphrate et dans celui du Chott-el-Arab, il y avait deux peuples, avec leurs langues, leurs traditions, leurs croyances, ou s'il n'y en avait qu'un seul. M. l'abbé Loisy a pu ne pas s'arrêter sur ce point dans ses belles *Etudes sur la religion*

chaldéo-assyrienne, parce qu'il se proposait surtout d'exposer ces doctrines dans leur épanouissement, et par conséquent à une époque où personne n'en admet la dualité. Je n'ai pas la même liberté, puisque je me propose de traiter des questions d'origines.

On sait comment la thèse a été formulée par M. Oppert, il y a trente-cinq ans : l'écriture assyro-babylonienne(1) n'est pas primitivement sémitique ; elle a été créée par une autre race, dont la civilisation s'est épanchée sur les Sémites des bassins de l'Euphrate et du Tigre. La langue de cette race appartenait au groupe ouralo-altaïque, plus souvent appelé touranien, dont les dialectes turcs font partie. On possède quelques textes cunéiformes en cette langue (2), et même des textes assez nombreux dans des inscriptions bilingues, tracées au VIIe siècle avant notre ère et traitant surtout de sujets religieux. Il y a aussi des textes fort anciens, rédigés dans le dialecte sémitique de Babylone ; et l'on y trouve de nombreux documents mythologiques. On a donc en abondance les instruments indispensables pour répondre à la question proposée.

Oui, mais une école s'est formée pour nous interdire d'en faire usage, en ce qui concerne la comparaison des idiômes. On a, depuis un certain nombre d'années, affirmé que ce peuple touranien n'a jamais existé, que ses inscriptions, même les inscriptions bilingues, c'est-à-dire ayant la traduction assyrienne en regard ou en interlinéaire, sont de l'assyrien avec une orthographe à part, plutôt idéographique que phonétique ; en un mot que leur écriture est une cryptographie.

(1) Dite *cunéiforme* parce que les éléments de ces caractères représentent assez bien des coins à fendre du bois, en latin *cunei*.

(2) On en possède davantage à cette heure, sans traduction assyrienne.

Quoique très peu sémitisant et pas du tout altaïste, quoique je n'aie suivi les leçons d'assyriologie de M. Oppert qu'autant qu'il a fallu pour y acquérir des notions historiques et pour bien m'assurer que la lecture de l'assyrien repose sur des raisons positives, j'ose y voir clair dans la question proposée. Je n'ai jamais pu prendre bien au sérieux l'hypothèse d'une plaisanterie qui aurait duré deux ou trois mille ans, car au fond cela y ressemblerait assez, d'une plaisanterie qui irait jusqu'à traduire des rébus en écriture ordinaire et à écrire les deux textes l'un à côté ou au-dessous de l'autre, les adressant au même public, et à un public sérieux, puisqu'il s'agit de très graves documents, de documents religieux et d'une bibliothèque royale. Cela reviendrait à dire : ces textes vénérables *doivent* être écrits d'une façon *inintelligible* pour vous, mais, afin que vous les *compreniez*, je vais les écrire autrement.

Dira-t-on que l'on a seulement voulu conserver, pour des textes sacrés, une orthographe antique et vénérée, tenant de plus près à l'origine idéographique de l'écriture et devenue peu intelligible avec le temps ; dira-t-on, en conséquence, que l'on ne peut arguer ici d'une impossibilité morale ? Soit ; mais il y a d'autres preuves suffisantes pour ceux-mêmes que cette impossibilité ne toucherait pas ; il y en a plusieurs, dont chacune constitue une démonstration absolue.

Des tablettes bilingues et les polyphones assyriens permettent de lire phonétiquement les textes non sémitiques de cette région ; or cette lecture a constaté, en 1886, pour M. Sayce (1), plus largement encore qu'en 1856 pour M. Oppert (2), que nous sommes là en pré-

(1) *Hibbert's lectures*, 1887, p. 428-9 (Appendice I).
(2) Rapport au Ministre de l'Instruction publique.

sence d'une langue appartenant à une famille connue. Grâce aux progrès accomplis dans l'étude linguistique de ces textes par M. le professeur Haupt et M. le docteur Hommel, on a pu les comparer de très près avec le groupe turc et tartare, d'assez près même pour reconnaître les lois de la transformation subie par le groupe primitif pour son passage à l'idiôme moderne, et constater ainsi la fixité frappante de sa grammaire (1). Ces deux savants sont allés plus loin encore : ils ont reconnu, dans la langue suméro-accadienne, deux dialectes, l'un du sud, l'autre du nord, celui-ci (l'accadien) altéré par le temps et l'influence sémitique, celui-là (le sumérien) plus pur (2). Et il ne faut pas oublier que les textes non-sémitiques, loin d'être une transcription primitive ou fantaisiste de mots sémitiques, ne sont pas toujours représentés par une traduction bien littérale dans les pages dont ils sont accompagnés. La différence va parfois jusqu'à la paraphrase ; et des particularités grammaticales différentes ou même opposées se manifestent à chaque instant. On y remarque aussi une opposition visible dans l'ordre des mots parallèles (3). Des textes *historiques* se trouvent en regard dans les deux langues, tandis que des textes relatifs à la *vie usuelle*, sont écrits en sumérien ou en accadien, sans traduction sémitique (4). Notons encore que la grammaire, spécialement la conjugaison, et le vocabulaire sumérien ont influé assez largement sur le sémitique babylonien, par le contact, par les mariages, par l'action d'une civilisation qui

(1) Sayce, *ubi supra*, p. 428 9; cf. 415.

(2) *Ibid.*, p. 417-8; cf. 420. — M. Oppert ne pense pas que le nom d'accadien représente une simple différence de dialecte; il le réserve pour l'assyrien.

(3) *Ibid.*, p. 427, 430-1.

(4) *Ibid.*, p. 432.

SEMIN. LIBRARY

donnait son écriture à un autre peuple et par l'habitude qui fut prise, peut-être pour un motif religieux, de composer, chez les sémites de ce pays, des textes religieux dans l'autre langue (1). On trouve enfin, dans le babylonien, un bon nombre de mots qui ne se trouvent dans *aucun autre idiôme sémitique* et qui sont *connus pour être sumériens*; à tel point, dit M. Sayce, que, si je n'avais pas connu l'existence de cette langue je l'aurais présupposée, comme on a fait pour la découverte de la planète Uranus (2). »

Les *sons* de la langue sémitique ne se retrouvent pas tous exactement dans les transcriptions accadiennes (3); je dis *transcriptions*, car, je le répète, des sémites en vinrent à écrire l'accadien, comme on écrivait le latin au moyen-âge, à titre de langue savante (4), et naturellement y introduisirent des termes de leur langue. Il en résulta que certains textes en notre possession ont été, comme on l'a dit, *pensés en sémitique* (5), tandis que, d'autre part, l'éloignement des temps fit que les traducteurs ou glossateurs ne comprirent pas toujours bien le texte en langue étrangère qu'ils avaient sous les yeux : *on l'avoua* au VIIe siècle avant notre ère (6). Enfin, les *rédactions* d'un texte s'éloignaient parfois graduellement de sa pureté primitive, parce qu'on ne le comprenait plus bien (7); on en faisait des approximations, comme le Joinville que lisaient nos pères avant l'édition de 1773, ou tel que le grand public continue à le lire au-

(1) *Ibid.*, p. 421, 423 4; cf, 170, 322-4, 356.
(2) *Ibid.*, p. 423.
(3) *Ibid.*, p. 415.
(4) *Ibid.*, p. 430.
(5) V. Loisy, *Rev. des Rel.*, 1890, p. 528.
(6) Sayce, *ubi supra*, p. 419, 422.
(7) *Ibid.*, p. 419, 423.

jourd'hui. On comprend que des accidents de cette nature aient pu faire illusion sur la différence des deux langues, et l'on doit en tenir compte aussi, dans des études telles que la nôtre, pour ne se prononcer qu'avec réserve sur l'antiquité et la conservation exacte de chacun des textes que l'on doit étudier. C'est dans ce sens et dans cette mesure que l'on peut et doit admettre le rapprochement des deux langues ; mais la logique interdit sévèrement de faire un pas de plus.

Enfin il est une autre preuve, formant une *démonstration directe*, à la portée de tous les hébraïsants, quelque modestes qu'ils puissent être, quelque chose qui rappelle la démonstration du mouvement de la terre par le plan des oscillations du pendule, qui fit beaucoup de bruit dans ma jeunesse. Voici l'exposé de cette démonstration ; je l'ai trouvée dans une discussion de M. Oppert contre M. Halévy, à l'Académie des Inscriptions (1).

On trouve, dans le chapitre XIV de la Genèse, le récit d'une invasion en Palestine d'Amraphel, roi de Sinear, d'Arioch, roi d'Ellasar, de Kedarlahomer, roi d'Elam, et de Tideal, roi de Goïm, c'est-à-dire des nations. Telle est l'orthographe du texte hébreu ; M. Oppert croit, avec plusieurs autres, qu'il faut lire *Sumer* au lieu de Sinear. Cela n'est pas impossible : la Vulgate en effet, double le N dans sa transcription, et un *Noun* avec *daguesch* peut aisément se confondre avec un *Mem*, sous la plume des copistes. Cependant, comme ce mot se trouvait déjà vers le commencement du chapitre XI, j'incline à croire qu'il vaut mieux s'en tenir à la forme connue. Mais, au lieu du Tideal des copies moins anciennes, les Septante ont écrit Θόργαλ ; or *Turgal* veut

(1) Voy. le *Bulletin* de cette Académie, 1887 p. 320-1, 435-6, 492-7, et 1888 p. 216-20. Je fais d'ailleurs des réserves pour certains chiffres énoncés dans cette discussion.

dire, en langue sumérienne, *grand chef*, nom ou surnom qui convient à ce prince, puisque le titre de *Melek Goïm* le représente comme dominant sur plusieurs tribus. Arioch (*Eriv-akou*, comme lisait M. Lenormant (1) est aussi un nom sumérien et signifie : *Serviteur du dieu Lune*. Amraphel, Αμάρφαλ dans les Septante, est également sumérien et veut dire : *Splendeur du feu* ; il y a aussi, dans l'épigraphie de l'ancienne Babylonie, un roi d'Our appelé *Amarkou* (*splendeur de la lune*). Tous ces noms, *traduits* en assyrien, *n'auraient pas la moindre ressemblance* avec leur *transcription* hébraïque. Il est vrai, Kedarlahomer, écrit à la 4e syllabe par un *aïn*. lettre qui est quelquefois transcrite par un G dur, n'appartient pas au même idiôme : c'est un nom susien, *Kudur-Lagamar*, *adorateur de Lagamar*. Mais le territoire d'Elam a été occupé par les Susiens, et la Susiane elle-même s'appelle pays d'Elam dans des récits assyriens ultérieurs. Nous avons donc, dans ce chapitre, une *transcription*, d'après la perception par l'oreille des noms *sumériens*, faite dans une langue à caractères purement alphabétiques et parfaitement connus, la langue *hébraïque*. Assurément ce n'est pas par des dépêches diplomatiques en chiffres, c'est par l'oreille qu'Abraham connaissait les noms et titres de ses adversaires : il n'y a plus à raisonner après cela. Ajoutons seulement que, si la Genèse ne représentait pas la tradition antique des ancêtres de Moïse, jamais des noms sumériens n'auraient pu y être introduits ; à plus forte raison si elle eût été tardivement composée.

(1) La transformation de V en O ne peut offrir la moindre difficulté à quiconque sait lire les caractères hébraïques et n'ignore pas que l'emploi des points-voyelles ne remonte qu'aux Massorètes.

CHAPITRE II. — *La doctrine sumérienne.*

La religion des peuples ou, si l'on veut, des cités non-sémitiques qui ont peuplé en grande partie la région du bas-Euphrate forme sans doute une mythologie, c'est-à-dire un polythéisme, et comprend des relations entre diverses divinités ; mais on ne saurait y voir un ensemble de mythes, dans le sens où nous les étudions ici, c'est-à-dire la traduction en langage poétique de phénomènes naturels. Cela ne veut pas dire que la nature extérieure ne soit pas, dans un certain sens, l'objet de ce culte. Les êtres auxquels il s'adresse sont considérés comme des dieux ou des esprits, animant et gouvernant les grands êtres de la nature, mais, en général, les êtres plutôt que les phénomènes, et ils les animent plutôt qu'ils ne les personnifient. Les dieux sumériens, ou tout au moins un certain nombre d'entre eux, forment des familles analogues aux familles humaines ; il y a donc dans la conception de cette mythologie une sorte d'anthropomorphisme ; par conséquent on y trouve l'*élément* ordinaire des mythes classiques.... et cependant, sauf un petit nombre de cas tout à fait à part, le mythe ne s'y rencontre pas. Ici comme en Égypte, on aurait tort d'appliquer la théorie de M. Müller touchant les Aryas. Ceci peut se dire des diverses périodes que M. Sayce croit reconnaître dans la mythologie sumérienne. Mais, avant tout, il faudra examiner cette question des périodes, inséparable de la distinction des deux races et de la question des origines, dont nous poursuivons la solution dans ce travail.

Selon M. Sayce (1), le point de départ de ces croyan-

(1) *Hibbert lectures*, 1887, p. 315, 327-32; cf. p. 205-6.

ces avait été ce genre d'animisme que l'on appelle chamanisme, « suivant lequel chaque objet ou force de la nature a un *zi* ou esprit, qui ne peut-être apaisé que par un prêtre-sorcier et par certains rites magiques. » Plus tard on composa des hymnes, dont le caractère est plus spiritualiste ; et peu à peu cette religion prit ce caractère moral qu'on trouve épanoui dans les hymnes appelés psaumes pénitentiaux par les assyriologues, caractère attribué à des dieux distincts des esprits du premier âge.

Dans les exorcismes mêmes le sens moral s'était graduellement introduit. La transition s'était opérée par la substitution des divinités du ciel et de la terre, du soleil et de la pluie, comme auteurs de la fertilité, aux Esprits des êtres particuliers, et par l'attribution d'un caractère bienfaisant aux Esprits cosmogoniques, désormais adorés (1). Les divinités cosmogoniques des Sumériens ont produit le monde non par émanation, comme dans la doctrine babylonienne, mais par création ; et c'est par cette puissance qu'ils sont tout à fait distincts des esprits ou divinités de l'animisme pur (2). Ils ne se sont pas absolument substitués aux esprits, qui se manifestaient seulement par le mouvement et la vie imprimés aux êtres matériels ; mais ils les dominent, bien qu'ils soient combattus par certains d'entre eux. Des esprits pervers sont ennemis aussi des esprits considérés alors comme bons ; mais primitivemeut l'idée morale était étrangère à la conception du *zi* (3).

Que toutes ces doctrines se trouvent dans de vieux textes de cette région, je n'entends pas le contester : ces textes sont accessibles à M. Sayce ; ils ne le sont pas pour moi dans leur langue originale. Ce que je re-

(1) *Ibid.*, p. 332-3, 367 8.
(2) *Ibid* p. 333-4 ; Cf. 142-3, 378, 384.
(3) *Ibid.* p. 328, 332-7, 367-8.

fuse d'affirmer, c'est que cette succession soit scientifiquement démontrée ; et, si l'on y regarde de près, c'est ce que M. Sayce n'affirme pas lui-même, puisqu'il nous dit que la succession chronologique des hymnes religieux aux incantations ou exorcismes des animistes est seulement *probable* en thèse générale, et que l'on continua dans *diverses périodes* historiques, à composer des uns et des autres (1). On ne peut pas même, d'après ce que nous avons vu plus haut, conclure leur succession des variations linguistiques, de la pénétration plus ou moins sensible du langage sémitique dans les exemplaires que nous possédons, surtout si l'on tient compte des altérations que, d'âge en âge, les copistes pouvaient faire subir aux textes primitifs.

M. Sayce avoue qu'il opère ce classement chronologique en vertu d'une *hypothèse* sur la marche des idées dans le genre humain. Cette marche, nous ne la trouvons pas conforme à celle qui résulte pour l'Égypte de textes historiquement et sûrement classés. Elle ne l'est pas davantage aux éclaircissements que Mgr de Harlez a donnés récemment sur les plus anciens textes de la Chine (2). Et si, pour la race aryenne, certaines de ses branches donnent occasion, dans certaines périodes, à une conclusion différente, nous verrons qu'il n'en est pas ainsi même pour elle de tous les temps et de tous les lieux. On ne peut donc ni affirmer, ni même présenter comme vraisemblable, en raison des analogies, la théorie indiquée ici par M. Sayce. Elle est à la mode dans une certaine école ; c'est tout ce qu'on peut dire en sa faveur.

Mais, en admettant même la préexistence, sur les bords

(1) *Ibid.*, p. 315-16, 319-20, ; cf, 340-1.
(2) Voy. son *Histoire des Religions de la Chine*, livre 1er.

du Chott-el-Arab, de l'animisme et des dieux élémentaires à une doctrine spiritualiste, la théorie des mythes naturalistes ne s'en dégagerait pas encore. *Ea*, nommé Oannès par Bérose et Aos par des Grecs d'Orient, était le dieu des eaux ; son épouse Davkina était la déesse de la terre. Il semble que ce couple devra représenter essentiellement la fécondation du sol par l'élément humide. Eh bien ! aucun des textes nombreux qui mentionnent Ea ne fait allusion à cette loi. Dans le sud, c'est-à-dire chez les Sumériens proprement dits, Ea est, en même temps, seigneur du ciel, seigneur suprême, et il ne préside pas même spécialement au phénomène à la fois météorologiqne et fécondant de la pluie ; c'est l'abîme des mers, c'est-à-dire le golfe Persique, qui, avec le cours du fleuve, est son domaine physique ; c'est l'abîme de la science qui est son domaine moral. Dans la Babylonie septentrionale, chez les Accadiens, c'est à un autre personnage, Ana ou Anou, qu'est attribué le domaine céleste, sans doute parce qu'il devait être attribué à la divinité par excellence, l'idée générale de divinité étant représentée, dans cette langue par le mot *An*, comme par Ilou chez les Sémites de ces contrées. C'est, si l'on veut, le Zeus du pays, comme Ea représente assez vaguement Poséidon. Mul-lil, l'autre terme de cette triade, est *Souverain des ténèbres*; il a pour épouse, à Telloh, dans les textes purement sumériens découverts par M. de Sarzec et qui paraissent être les plus anciens de tous, la *mère des dieux*, la *souveraine de la montagne* (1).

Cela fait penser à Pluton, le dieu des sombres régions, époux de Perséphoné, déesse tellurique, identique au fond avec sa mère, Déméter, la déesse des moissons,

(1) Sur cette triade, voy. Sayce, p. 104-5, 133, 186-7, — Cf. Loisy 1891 p. 10-13, 17-21, et Lenormant, *Fr. cosmog. de Bérose passim.*

tandis que la terre est représentée dans son ensemble par la déesse phrygienne des montagnes, par Cybèle, la Grande Mère, que l'on a confondue avec Rhéa, la déesse dont le suc *coule* (ῥέει) et féconde le monde végétal. Nous voilà donc en présence d'éléments qui formèrent, en Grèce, des mythes proprement dits; mais rien n'indique qu'ils en aient formé dans les contrées babyloniennes. C'est d'ailleurs Mul-nugi, fils aîné de Mul-lil, et non pas Mul-lil lui-même qui fut (peut-être plus tard) *souverain des enfers* (1).

Il y a quelque chose de plus frappant encore dans ce qui concerne les astres. Loin de considérer le soleil comme la divinité suprême, éclairant le monde et le vivifiant tout à la fois, ce qui serait l'expression mythique d'un fait réel, c'est à la lune que les habitants de Ur donnaient le nom de *père des dieux*; c'est au dieu Lune qu'on donnait spécialement le titre de *père du Soleil* (2). Subordonner le soleil à la lune, c'est assurément contredire les faits les plus manifestes de l'ordre physique; c'est poser en principe que le dogme *n'est pas* la traduction des phénomènes astronomiques.

La conséquence de ces faits est manifeste. La mythologie suméro-accadienne est naturaliste, en ce sens qu'elle attribue comme fonction *essentielle* aux êtres qu'elle adore le gouvernement des grands êtres de la nature; mais elle les en distingue, puisqu'elle ne représente pas l'action réciproque de ceux-ci, non plus que leur action par rapport au genre humain. Il y a plus : M. Sayce insiste à diverses reprises (3) sur le dogme de la création proclamé par les Accadiens, en opposition avec celui de l'émanation en honneur chez les sémites voisins : rien

(1) Sayce, p. 154.
(2) *Ibid.*, p. 155-6 et *passim*.
(3) Pag. 142-3, 333-4, 378.

ne peut exprimer avec plus de fermeté la distinction des dieux et du monde.

Quand à la théorie des esprits, elle met en relief un principe semblable. S'ils agissent sur les corps, s'ils les gouvernent suivant des lois constantes, c'est donc qu'ils en sont distincts. On invoque souvent l'esprit du ciel, l'esprit de la terre (1), jamais, ce me semble, le ciel ni la terre eux-mêmes, en tant que parties du monde. Et là où les esprits sont présentés comme subordonnés aux dieux, ils ne se confondent pas davantage avec le domaine matériel de ceux-ci (2).

Enfin, y aurait-il eu, à l'origine de la mythologie sumérienne, des mythes d'un genre différent, attenant au fétichisme, ainsi que M. Sayce l'a pensé? Empruntant un nom aux Peaux-rouges de l'Amérique du nord, il a appelé *totémisme* un ordre de croyances qu'il a jugé antérieur, sur le bas-Euphrate, sinon à l'Animisme, du moins à la mythologie que nous connaissons. Mais en voyant le vague des considérations qu'il allègue, on peut se sentir porté à croire qu'il a été entraîné, sans y réfléchir, par la tradition de l'école qui faisait (et qui fait encore) du fétichisme le point de départ naturel de toutes les croyances, école que Max Müller a combattue dans son étude sur les origines de la religion védique, et qui partout s'est appuyée sur les hypothèses gratuites de l'imagination. Mais M. Sayce lui-même ne s'aperçoit pas, en proposant ici les siennes, qu'il a, dans le corps de son ouvrage, accumulé les motifs de se tenir en défiance contre elles.

(1) Dans *les plus anciens* textes magiques, dit M. Sayce, p. 187, on invoque l'esprit du ciel à côté de celui de la terre. — Cette invocation devint une formule stéréotypée. (*Ibid.*, 331; cf. Lenormant, *Premières civilisations*). Voy. aussi p. 333, 367-8.

(2) M. Sayce dit même qu'ils devinrent créateurs, mais sans rien citer.

Sa pensée est celle-ci : certains passages des anciens textes attribuent ou associent à des personnages de la croyance sumérienne des formes animales ; et il *suppose* par suite qu'à l'origine chaque cité de cette région et de cette race avait son animal sacré, qu'elle confondait avec son dieu favori (1) Ainsi Éa était représenté par un poisson dans le sud et par une antilope dans le Nord (2) ; il est aussi associé au serpent dans des inscriptions très anciennes (3). Plus tard il l'est à la chèvre, qui, à Nipour est attribuée à Mul-lil (4). Une divinité de Telloh a été représentée par le double idéogramme du poisson et de la clôture (5). Une divinité accadienne, veillant sur l'évolution solaire, portait le nom de la chèvre, *Uz*, (6). Adar, dieu de Nipour, portait le titre de seigneur du porc (7), et Mardouk (Mérodach) était un dieu taureau ; c'était, ajoute l'auteur, le dieu soleil, qui *sillonne* la plaine céleste, attendu que celle-ci est assimilée à celle de Babylone, ainsi que le constate une vieille tablette (8). Enfin, le dieu de la tempête, Zu, était représenté par un oiseau (9) ; mais, d'une part, ce récit paraît être d'origine sémitique ; de l'autre il est manifestement une œuvre d'imagination.

Ces faits peuvent être curieux ; mais les conséquences n'en sont pas bien claires. Que l'on ait attribué à telle ou telle divinité la forme symbolique de tel ou tel animal, cela ne prouve point, et M. Sayce ne le dit

(1) *Hibbert's lectures*, 1887, p. 279.
(2) *Ibid.*, p. 280, 282.
(3) *Ibid.*, p. 281-2.
(4) *Ibid.*, p. 283-4.
(5) *Ibid.*, p. 281.
(6) *Ibid.*, p. 284-5.
(7) *Ibid.*, p. 287.
(8) *Ibid.*, p. 289-91.
(9) *Ibid.*, p. 293-96.

pas non plus, que l'animal lui-même ait été adoré dans ce pays. On ne conçoit pas du tout qu'un fétichisme quelconque ait formé transition entre l'animisme et un polythéisme savant ; on ne conçoit pas davantage que l'animisme universel ait été une transition entre l'adoration d'un animal et celle d'un dieu représenté par lui. Tout cela serait même contradictoire.

La question du Spiritualisme et de l'Hénothéisme (1) sumérien n'est pas moins compliquée. Le fait est certain : M. Sayce n'en doute pas, et surtout la netteté de certains textes, connus depuis un certain temps déjà, ne présente aucune équivoque. La difficulté est de savoir quelle place chronologique ils tiennent dans l'histoire religieuse du pays. Etablissons d'abord par des citations la réalité historique de la doctrine.

Nulle part, dans les textes cunéiformes, elle n'est mieux exprimée que dans un hymne au dieu-Lune, Hour-ki, le Sin des Assyriens (2). Hour-ki était le dieu spécial de la ville d'Our, aujourd'hui Mougheir, le point de départ des migrations d'Abraham. Ce dieu a conservé un rang élevé dans la tradition assyrienne ; mais le document dont je parle lui attribue la qualité de Dieu suprême, qu'il n'a jamais eue ni à Babylone ni à Ninive. L'hymne sumérien lui reconnaît des attribut métaphysiques et moraux appartenant à une théodicée sérieuse ; il n'est donc pas une simple personnification de l'astre des nuits. Le caractère de dieu suprême est ici attribué à la lune ; mais cette attribution ne peut pas avoir été

(1) Je prends ce mot dans le sens où il est intelligible : un dieu absorbant en lui seul le caractère divin proprement dit.

(2) François Lenormant, *Premières civilisations*, t. II, p. 159-63 (1874), traduction revue par le même auteur dans la *Gazette archéologique* de 1878, p. 35-6.

suggérée par la vue de la lune. On *identifie* avec le dieu qui la dirige, et qui était à Our l'objet d'une vénération spéciale, le grand être conçu par les sages ou dont la pensée s'était conservée dans la tradition du pays, ce qui est fort différent d'une conception purement sabéiste.

« Seigneur, dit le vieux poète, en s'adressant à Hour-« ki, seigneur qui *seul* est sublime dans le ciel et sur la « terre.

« *Père*, dieu qui illumine la terre, seigneur, dieu « Zodiacal, *prince des dieux* (1).

« Père, dieu qui illumine la terre, *seigneur d'Our*, « prince des dieux. . . . . .

« *Miséricordieux*, qui engendre tout ; qui au-dessus « des êtres vivants exalte sa demeure étincelante. . . .

« Seigneur, dans ta divinité, comme les cieux étendus « et la vaste mer, tu répands une terreur respec-« tueuse. . . . . .

« Père, générateur des dieux et des hommes, qui « élève sa demeure, créateur de *tout ce qui est bon*.....

« Chef inébranlable, dont le cœur est vaste et *n'ou-« blie personne*. . . . . .

« Seigneur, qui étend sa puissance *sur le ciel et la « terre*, dont personne n'enfreint la *volonté*. . . . . .

« Dans le ciel, qui est sublime? *Toi seul* es su-« blime (2).

« Sur la terre, qui est sublime ? *Toi seul* es su-« blime.

« Toi ! Ta volonté, dans le ciel tu la manifestes ; *les « esprits célestes prosternent leur face* (3).

(1) Dans le grand hymne de Boulaq, Amon-Ra, est dit :
« Chef de tous les dieux, père des dieux, auteur des hommes. »
(2) Le *un* qui est *seul*, produisant les existences. » (*Ibid.*).
(3) « Les dieux s'élancent à ses pieds. . . . . Les dieux se réjouis-« sent de sa beauté. . . . . Les dieux courbés devant ta majesté « exaltent les âmes de leur producteur (*Ibid.*).

« Toi ! ta volonté sur la terre tu la manifestes ; les « esprits de la terre baisent le sol. . . . . .

« Toi ! Ta *volonté* existe à peine sur la terre, et déjà « par ton *action* la végétation est produite (1). . . . . .

« Toi ! ta volonté fait exister *la vérité et la justice*, « établissant la vérité parmi hommes (2).

« Seigneur, dans les cieux ta domination, sur la terre « ta domination ; *parmi les dieux* tes compagnons, tu « n'as pas d'égal (3).

Ailleurs, il est vrai (4), c'est au soleil que le caractère d'être souverain est attribué, et d'une façon non moins explicite, avec l'affirmation non moins nette d'attributs moraux, et d'action providentielle, avec l'affirmation non seulement que ces attributs lui appartiennent, mais que *l'être unique* auquel ils appartiennent, c'est lui. On trouvera bien, dans cet hymne, une contradiction flagrante : cet être, qui est dit : « l'arbitre suprême du ciel et de la terre, » est dit aussi : « le serviteur d'Anou et de Bel. » Mais qu'en faut-il conclure, sinon que l'hymne accadien a été retouché beaucoup plus tard, pour le mettre, tant bien que mal, et beaucoup plus mal que bien, en accord avec la mythologie sémitique.

On lit encore, dans les hymnes traduits en anglais par M. Sayce, que le dieu guerrier Adar, rival d'Anou et de Mulullil, son propre père, *détermine la destinée* (I. 3, 9, 10, 17, 22). Anou, qui a créé la terre (I. 16), est le premier-né des dieux (III. Revers. 10) ; et ailleurs (XII. 5) il est le *Seigneur des dieux*. Ailleurs encore

(1) « Substance est sa parole *(Ibid.)*,

(2) « *Maître* (en possession) *de la Vérité.* » (*Ibid.*) En égyptien, Vérité est synonyme de justice.

(3) Chef du grand cycle divin, le un qui est seul, étant sans second de lui. (*Ibid.*) — V. *Rev. des Rel.*, 1891, p. 30-33, dans l'article de M. Loisy, des citations plus étendues de l'hymne à Hourki.

(4) Lenormant, *Premières Civilisations*, p 165-7.

(XXIX. 1-2) le dieu soleil est juge du monde, seigneur de la création vivante et (directeur) miséricordieux du monde.

Dans Amar-Outouki, « celui qui mesure la marche du soleil, » M. Lenormant reconnaît aisément le nom de Maroudouk ou Mardouk, le grand dieu de Babylone ; et il a aussi pour synonyme accadien Silik-Moulouki, « celui qui dispose le bien pour les hommes (1). » On lui donne pour père le dieu Nouah ; celui-ci est à la fois l'esprit divin qui pénètre le monde et le dieu de l'élément humide (2). Et, dans un hymne sumérien traduit par par M. Oppert (3), le dieu du *feu* élémentaire ou éternel est dit : « purificateur, fils de l'eau, habitant une région « culminante,..... élevé comme le ciel, sacré comme « la terre, resplendissant comme le centre du ciel. » Il rappelle un peu le feu divin des stoïciens, la forme suprême de leur être universel. Le rapprochement des deux passages ne permet guère de douter que l'idée panthéistique n'ait existé chez les Accadiens ; ils ont pu la recevoir des sémites de Babylone, chez lesquels M. Sayce nous a signalé le principe d'émanation ; mais il n'y a rien là qui exprime un mythe primitif, soit cosmologique, soit astronomique.

Mais, je le répète, même en faisant abstraction d'interpolations significatives (comme la contradiction susdite et la mention du zodiaque), nous ne pouvons pas nier ni affirmer que la composition des poésies plus ou moins monothéistes que nous possédons de cette race appartiennent aux premiers temps de sa civilisation. La compénétration du sémitisme et de l'accadisme a été un résultat presque nécessaire de leur juxta-posi-

(1) *Ibid.*, p. 170-171.
(2) *Ibid.*
(3) *Journal Asiatique*, N° de Mai-Juin 1875.

tion, sur laquelle l'auteur anglais est revenu bien des fois dans ses *Hibbert's Lectures* (1). De plus, M. Sayce a eu soin de nous bien faire savoir que des traditions diverses se sont reproduites parallèlement pendant de longs siècles, ce qui a nécessairement comporté des altérations dont on ne peut affirmer *a priori* le sens, ou qui plutôt se sont probablement produites plus d'une fois en sens divers, dans la succession des siècles. La conclusion à retenir, c'est que rien, dans l'étude des antiquités sumériennes, ne garantit ni l'affirmation ni même la probabilité de la bassesse originaire de ces doctrines.

Chapitre III. — *La doctrine babylonienne.*

Plus le mélange des deux races devient intime dans la suite des temps, plus la pénétration des croyances se produit (2), plus aussi l'opposition radicale de certaines doctrines est manifeste.

La distinction des dieux et des déesses est réelle chez les Accadiens: elle représente, dans la tradition des Sémites, un simple dédoublement, parfaitement en accord avec le principe de l'émanation, c'est-à-dire avec la fécondité matérielle de la divinité, produisant le monde : à Babylone comme dans l'Ouest, la déesse est un reflet du dieu (3). Il y a, il est vrai, une exception remarquable,

(1). Voy, p. 34, 105, 117, 128, 145, 148, 176, 212-15, 324, 342, 345-6.

(2) L'on en vint jusqu'à traduire par des équivalents de la mythologie sémitique des noms de dieux accadiens, jusqu'à adopter à Babylone la divinité d'Ea (Oannès).

(3) Sayce *Hibbert's Lectures*, p. 110., 177-8. Cf de Vogüé, *Journal Asiatique*, août 1867 et Mevers *Die Phœnizier*, I, p. 149. — V. aussi les *Etudes sur la religion chaldéo-assyrienne* de l'abbé Loisy,

et qui subsiste à Ninive, Istar; mais nous verrons qu'elle est un emprunt fait aux Accadiens. La doctrine assyro-babylonienne n'a rien de commun non plus avec la conception bizarre qui fait du dieu-lune le père du dieu-soleil, si ce n'est comme père d'Istar, sœur de celui-ci (1). Elle n'admet point les déesses solaires d'Accad (2), pas plus que les esprits de toute chose, pas même ceux de la Terre et du Ciel. Les deux religions ne s'accordent pas davantage dans les croyances aux *divinités* malfaisantes (3).

Les documents sémitiques sur les croyances de la double vallée de l'Euphrate et du Tigre sont fournis en notable partie par des inscriptions assyriennes du XIIe au VIIe siècle, et quant au reste, surtout par les copies d'anciens textes conservées par la Bibliothèque d'Assurbanipal, vers le milieu du VIIe. La concordance entre l'esprit des textes d'époques différentes et leur opposition fréquente avec celui de l'autre religion nous permettent d'en reconnaître assez les dogmes pour répondre à la question qui fait l'objet de la présente étude : les dieux sémites et leurs relations entre eux sont-ils l'expression mythique des grandes scènes de la nature?

Les dieux de ce panthéon sont pourvus chacun d'un domaine distinct dans le gouvernement du monde; mais nulle part ils ne paraissent s'identifier avec leur domaine, et par suite nulle part leurs relations ne repré-

Revue des Religions, 1891, p. 15, 102. — Il ne faut cependant appliquer ceci qu'avec réserve à la migration sémitique du Nord : Assur n'a jamais eu d'Assurit; voy. Sayce, p. 123-125.

(1) Sayce, p. 164-5 : La supériorité de la Lune ne fut acceptée par les sémites que là où s'étendit l'influence accadienne; Cf. p. 155-6, 167, et Loisy, *Rev. des Rel.*, 1891, p. 105 et 110-13.

(2) *Ibid.*, p. 177-8.

(3) *Ibid.*, p. 314.

sentent l'action des lois cosmologiques ou physiques. Nous verrons cependant qu'il y a là des récits mythiques, nous les examinerons avec soin; mais on peut reconnaître qu'ils ne constituent point l'essence de la croyance. Le polythéisme assyrien exprime seulement que ce peuple ne conçoit pas ou conçoit fort mal l'unité divine, qu'il répartit entre des dieux divers le domaine trop vaste du monde, qu'il opère entre eux « la division du travail. » Mais aucun document assyrien ne suggère l'idée d'un fétichisme. M. Loisy (1) comme M. Sayce (2) n'hésite pas à reconnaître qu'en Babylonie le grand dieu de chaque cité est, pour ses habitants, le dieu par excellence, à moins qu'il n'y eût une cité maîtresse ; — ceci d'ailleurs existait chez les Sumériens. Mais l'idée d'un dieu suprême éveille l'idée d'un seul dieu véritable ; elle est éveillée aussi par les attributs moraux qui lui sont reconnus.

Sur ce point, la tradition babylonienne est inconsistante. Elle présente des textes exprimant une théodicée sérieuse, et elle est manifestement entachée d'un matérialisme grossier. Le dieu soleil, dans l'hymne XXXVII (3) de l'Appendice de M. Sayce, et aussi, dans l'hymne XXXII (4), Mérodach, qui peut-être était jadis identifié avec le soleil, ont un caractère spiritualiste et moral ; mais de ces deux morceaux, l'un (XXXII) porte des traces manifestes d'une influence accadienne, puisque Mérodach est premier né d'Ea, compagnon d'Anou et de Mul-lil ; sans le titre de Roi de Babylone donné au dieu, on croirait sumérien le morceau entier; les textes de cette nature paraissent bien peu nombreux.

(1) *Ubi supra*, p. 6, 11.
(2) Cf. p. 88-9, 92-93, 96-97, 123, 148.
(3) Lignes 73-75 de la colonne 7.
(4) Lignes 1, 6-8. Revers, l. 9. — Dieu Soleil ou Dieu du Soleil

D'autre part, les textes qui constatent l'immoralité de la tradition babylonienne appartiennent à des temps parfaitement historiques: ils sont connus de tout le monde. On ne peut donc découvrir dans cette tradition ni un progrès vers une doctrine plus pure, ni une action bienfaisante sur la tradition accadienne. Dans les inscriptions historiques de l'Assyrie, l'influence de la religion est très manifeste; mais elle ne paraît point s'exercer dans un sens favorable à la moralité publique : à Ninive, on est plus cruel; à Babylone, plus efféminé; rarement on reconnaît des traces d'une véritable théodicée. Mais cela ne décide rien quant à la question ou l'importance de mythes attachés au point de départ de cette doctrine ; elle renferme des mythes : nous avons présentement à les étudier.

Chapitre IV. — *Mythes Accadiens et Babyloniens.*

L'Adonis de Syrie et l'Attis de Phrygie. — Sémiramis.

Un récit mythologique, incomplet dans le seul exemplaire que nous en possédions, a été, depuis un certain temps déjà, signalé par M. Lenormant (1) comme ayant un sens astronomique, et tout récemment (2) M. l'abbé Loisy a reproduit ce récit, en modifiant l'interprétation; M. Sayce l'avait simplement traduit dans son Appendice, avec quelques notes philologiques. C'est le IVe morceau de ce qu'il appelle les textes magiques, parce que ce poëme se continue par des invocations et recettes, spécialement pour la guérison du roi.

D'abord, puisque nous nous proposons surtout ici de chercher la place des mythes dans les plus anciennes croyances, il faudrait déterminer à quelle époque ap-

(1) *Gazette archéologique* de 1878.
(2) *Revue des Rel.*, 1891, p. 25-8.

partient cette composition, c'est-à-dire la partie mythologique de cette tablette, puisque, sur les six colonnes qu'elle contient, les deux premières seulement appartiennent à ce petit poëme: les quatre autres ne se composent que d'une série d'exorcismes, et c'est dans la dernière qu'est nommé le palais d'Assurbanipal; c'est dans celle-là seulement qu'est nommé le grand dieu de Ninive, Assur. Rien ne prouve, surtout étant données les longues lacunes de cette tablette, que les morceaux qu'elle contient ne soient pas tout à fait indépendants les uns des autres, réunis seulement par le copiste. Nous n'avons donc à parler ici que des colonnes étudiées par MM. Lenormant et Loisy. Les notes philologiques de M. Sayce ont ici, comme nous allons le voir, une importance considérable au point de vue historique.

La mythologie du poëme est mixte. Les personnages d'Anou et d'Ea appartiennent aux deux traditions: Mul-lil est un nom tout sumérien, et les sept méchants Esprits paraissent bien l'être. Sin, Samas, Rimmon, Nouskou, sont des dieux assyriens, et nous verrons bientôt qu'Istar, aussi bien qu'Ea, fut empruntée aux Accado-Sumériens par les Sémites; il en est de même de Mérodach. Il est donc clair que, tout au moins sous la forme qu'on lui connaît, ce morceau, qui est un texte bilingue, est postérieur à la compénétration des deux croyances.

Enfin, M. Sayce fait observer que, dans la phrase: « Mul-lil considéra l'obscurité du héros Sin dans le Ciel, » c'est le texte accadien qui paraît imité de l'autre; et, un peu plus haut, l'auteur anglais signale le mot sémitique *pars'u*, conseiller, qui est transporté par le traducteur dans l'accadien.

Le rôle des divinités est tracé de la même façon dans les deux textes, qui d'ailleurs offrent peu de variantes; mais cela ne veut pas dire que ce rôle soit toujours clair.

Les sept méchants esprits, dont quatre ou cinq ont des figures d'animaux, dont les deux derniers sont des ouragans (col. 1. l. 5-11), et qui tous remplissent communément ce rôle (l. 12-20), sont dits : (l. 12, 22) messagers d'Anou, leur roi, ce qui n'empêche pas qu'Anou soit le souverain du ciel avec Mul-lil et avec Ea, (l. 22-6) et qu'Istar puisse y siéger comme reine, avec Anou (l-32)

Au moment critique, lorsque les sept méchants esprits déchaînent leur fureur et que Sin est obscurci, le *héros* Samas et le *guerrier* Rimmon jugent à propos de se replier dans leurs quartiers (1) ; Istar vient s'asseoir auprès d'Anou, qui ne joue pas ici un très beau rôle (l. 31, II-44). Les génies de l'ouragan ont ainsi leurs coudées franches (l. 22-5); Mul-lil ne se sent pas en état de les repousser : il voit Sin dans les ténèbres et ne sait comment le dégager. Alors *le maître* (Bel-*sic*) charge Nouskou de porter cette triste nouvelle à Ea, « le conseiller suprême, le souverain du monde. » Ea, fort ému, s'adresse à Mérodach, son fils, et la lui transmet, sans doute pour avoir avis et assistance. Le récit est tronqué dans cet endroit.

Cette *obscurité* de Sin est-elle une éclipse, comme l'a compris M. Lenormant, ou l'obscurité qui précède la Néoménie, comme le pense M. Loisy ? Il est certain qu'il s'agit d'un phénomène astronomique, puisque le dieu en péril est celui de la lune ; mais il est difficile de croire que ce soit un phénomène mensuel, dont la production est constamment préparée par un décours graduel, quand on voit quel trouble il produit dans le monde des dieux, quand on voit que les auteurs en sont des puis-

(1) La retraite de Samas peut signifier qu'il s'agit d'un phénomène nocturne. Quand Istar se place à côté d'Anou, M. Sayce (p, 257-8) pense que cela représente la clarté de l'étoile du soir, quand le soleil et la lune ne brillent pas ; c'est fort possible.

sances essentiellement malfaisantes et météorologiques. La traduction anglaise dit formellement : « Douloureuse est l'éclipse du fils de la fête, le dieu Lune ; son éclipse se produit dans le ciel. » C'est ainsi que M. Sayce rend le texte accadien, et il ajoute en note que le texte sémitique s'exprime ainsi : « La nouvelle concerne mon fils (le fils d'Ea), le dieu lune, qui est cruellement éclipsé dans le ciel. » Dans tous les cas, c'est l'expression poétique et par conséquent mythique d'un phénomène céleste, représenté par des relations d'êtres vivants : c'est un mythe proprement dit, mais non pas un mythe où l'on puisse chercher l'explication d'une mythologie. Anou, Ea, Nousrouk, Mardouk, Samas, Sin existent indépendamment du rôle qu'ils jouent ici ; ce rôle est même tout à fait exceptionnel dans leur existence. L'idée générale de ce récit incomplet paraît être la résistance opposée par la sagesse divine à un désordre matériel ; mais, d'une part, cette résistance paraît embarrassée, et de l'autre le dieu céleste Anou semble participer au désordre par une complicité passive ; il paraît ici en opposition avec Ea et Bel, les deux autres membres de la grande triade babylonienne. Cela n'est point expliqué, du moins dans ce qui nous reste, et les détails de ce mythe sont quelque peu puérils.

Bien autre est l'importance des grands mythes de Tammuz et d'Istar. On ne les connaît que par des rédactions sémitiques ; mais l'origine, au moins l'origine première, en est accadienne, d'abord parce que, comme le fait observer l'assyriologue anglais que nous suivons, les noms de ces deux personnages n'appartiennent pas à une langue sémitique (1), puis parce que le rôle d'Istar, non-seulement dans le mythe où elle est en rapport avec Tammuz, mais dans tout l'ensemble de son mythe

(1) Sayce, p. 232, 252 53.

est en opposition avec la nature des déesses sémitiques : c'est ce que nous avons d'abord à faire ressortir.

Istar est une déesse indépendante : elle n'est le dédoublement d'aucun dieu (1). C'est dans cette condition qu'elle s'est maintenue jusqu'au bout, même dans la mythologie assyrienne, où elle joue d'ailleurs un double rôle ; elle est déesse guerrière et déesse de l'amour, avec un centre d'adoration spécial pour chacune de ces deux attributions, centre sa ppartenant à deux cités différentes (2) : Ninive pour l'un, Arbèle pour l'autre. Dans l'ouest, au contraire, dans la région syrienne, sous le nom à peine altéré d'Ashtoreth, l'Astarté des Grecs, Istar, trop éloignée de sa mère-patrie est entrée dans la condition commune des déesses sémitiques. Chaque Ashtoreth est le dédoublement d'un Baal ; mais ce nom comporte là une signi fication lunaire qu'Istar n'avait point au bord de l'Euphrate (3).

Son nom et celui de Tammuz, si nous pouvons connaître leur signification originaire, devront nous mettre sur la voie des mythes où figurent ces personnages. M. Sayce dit n'avoir pu découvrir l'étymologie de celui d'Istar (4). « Une tablette astronomique, dit-il un peu plus haut, nous informe que Dilbat, la planète Vénus, qui, comme nous le verrons, fut l'Istar primitive, est femelle au coucher du soleil et mâle à son lever. En fait la tablette ajoute que Dilbat n'était pas mâle seulement à cause de son identification avec l'étoile du matin, mais qu'elle était aussi le soleil levant lui-même, tandis que, au

(1) *Ibid.*, p. 255.

(2) *Ibid.*,, p. 271-274. Voy. les textes historiques de l'Assyrie *passim.*

(3) *Ibid.*, p. 255-6.

(4) *Ibip.*, p. 257.

coucher du soleil, elle était le dieu Adar, et par conséquent des deux sexes (1).

Tout cela est terriblement subtil. La tablette astronomique n'est sûrement pas un document primitif; et il me paraît difficile aussi de donner une qualification pareille à la légende de l'attaque des sept esprits que nous avons vue plus haut, légende à laquelle M. Sayce renvoie probablement, quand il dit qu'il arrivera à parler de l'Istar primitive (2).

Nous avons donc ici des personnifications mythologiques appartenant à des époques fort incertaines, mais rien qui nous engage à reconnaître un mythe instinctif. Et M. Sayce lui-même est loin de s'en tenir à cette explication astronomique, car il accepte (3) celle que M. Tiele (v. infra.) donne du mythe d'Istar aux enfers et qui l'assimile à la puissance fécondante ; nous y arriverons prochainement. Ailleurs elle est dite fille du dieu lune et sœur du dieu soleil (4).

Quant au nom de Tammuz, M Sayce le regarde comme une transcription sémitique de l'accadien Dumu-zi,fils de la *vie*, peut-être abrégé de Dumu-zi-apzu, fils de *l'esprit* de l'abîme, c'est-à-dire d'Ea, dont effectivement une tablette mythologique le dit issu, ainsi que cinq autres fils (5). Mais en idéogrammes on écrivait Tim-izi, l'au-

(1) *Ibid.*, p. 253. Ce doit être une *conception tardive*, provenant, ainsi que le pense l'auteur, p. 254, de ce que la langue sumérienne ne savait pas exprimer la différence grammaticale des genres, la tradition ne sachant plus y suppléer convenablement.

(2) Cf. 253 et 257-8.

(3) *Ibid.*, p. 251.

(4) Voy. Congrès de Paris en 1873, t. II, p. 217-24 et Rev. des Rel. 1891 p. 111.

(5) S'il en est ainsi, il semble qu'Ea n'aurait eu que le titre d'Esprit quand ce mythe a été formé.

teur du *feu*, ce qui, selon l'auteur, en fait une divinité solaire. (1)

L'était-il à l'origine? cela n'est pas clair; cependant cela est possible : le soleil, pour les peuples maritimes, paraît émerger de l'abîme ou s'y plonger. Nulle part cependant Tammuz n'est expressément identifié avec Samas. Ce qui distingue le dieu solaire Tammuz du dieu solaire en général, c'est son caractère anthropomorphique de dieu vivant, mourant, et revenant à la vie, comme l'Adonis syrien et comme l'Attis phrygien, au moins suivant une des variantes de sa légende (2). Cette renaissance de Tammuz est racontée dans le poème célèbre de la *Descente d'Istar aux enfers*, traduit plusieurs fois depuis un quart de siècle, et récemment par M. Sayce (p. 221-7) et par M. Loisy (p. 116-25). C'est à Istar qu'est attribué le retour du dieu à la vie.

Le mythe d'une naissance alternative suggère assurément l'idée d'un phénomène naturel et périodique ; mais jamais celle de Tammuz ou d'Adonis n'a été mise en rapport avec un phénomène quotidien : ce n'est point là cette figure du soleil renaissant chaque matin, qui tient une si grande place dans la mythologie égyptienne.

Le poème que je viens de nommer, seul monument vraiment antique où le récit existe sous une forme babylonienne, n'indique pas même que le fait soit périodique ; mais l'écho syrien de ce culte se rapporte certainement au cours annuel du soleil. M Sayce fait même observer qu'en Syrie le retour périodique de la fête a coïncidé avec deux époques différentes de l'année, d'après des circonstances locales, mais toutes deux en rapport

(1) Voy. p. 232-3, 236.

(2) J'ai expliqué, dans mon *Histoire des Gaulois d'Orient* (p. 142-4), comment la fable phrygienne pouvait provenir d'une source sémitique.

avec les saisons. Dans le pays de Ghébal (Byblos), où les pluies et la fonte des neiges entraînent chaque année une *marne rouge* dans le cours du petit fleuve Adonis, on célébrait alors par une fête funéraire le souvenir ou le renouvellement de sa *mort violente*. Le bel Adonis, c'était, dit M. Sayce, le soleil du printemps succombant sous les ardeurs de l'été, qui allaient brûler la verdure au mois de Tammuz, en juin (1). Mais ailleurs cette mort était célébrée en Tisri, dans le courant d'octobre, quand le temps se refroidit ou que les jours diminuent (2). L'une et l'autre interprétation a pour objet le culte annuel d'un dieu solaire, et la mort annuelle suppose une renaissance annuelle. Et c'est aussi par la renaissance de Tammuz que se termine le poème de la descente d'Istar aux enfers, bien que l'idée d'une alternative permanente n'y paraisse exprimée nulle part. L'auteur est convaincu que, sous le climat brûlant de la Babylonie, la mort de Tammuz ne pouvait être qu'une fête estivale (3). Quand le mythe et le culte furent portés dans les régions syriennes, la différence du climat exigea une différence dans la saison, sauf à Byblos à cause du phénomène dont on vient de parler (4).

Mais que viendrait ici faire Istar, si, au temps de la formation des mythes, elle était une déesse planétaire ? Qu'une planète soit fille de la lune, passe encore ; qu'elle soit sœur du soleil, c'est plus difficile à comprendre ; qu'elle soit la déesse par excellence, la seule déesse sumérienne qui ait pris un rang très élevé dans la mythologie sémitique (5), contrairement à l'esprit de cette

(1) Sayce, p. 228-9 ; cf. 232.
(2) *Ibid.*, p. 231.
(3) *Ibid.*, p. 231. Il ajoute que, *s'il y avait* une fête de la renaissance, elle devait être célébrée à une autre époque de l'année.
(4) *Ibid.*, p. 232.
(5) Voy. *La Déesse Istar*, Congrès de Leyde, 2e partie, p. 95, etc., et les inscriptions historiques d'Assyrie, *passim*.

dernière religion, cela est plus embarrassant encore. Il est bien plus vraisemblable que cette assimilation d'Istar à la planète de Vénus fut une conception relativement tardive, une création des astronomes babyloniens, quand ils subtilisèrent sur leur science et en firent l'astrologie. Rien ne se rapporte à cet ordre d'idées dans le mythe fameux qui concerne cette déesse. Il a suggéré au contraire à M. Tiele l'idée de considérer Istar comme ayant été à l'origine une déesse tellurique. C'est là une question éminemment en rapport avec la question générale des mythes et sur laquelle nous devons nous arrêter.

Istar est descendue aux enfers pour rendre à la vie son amant Dumuzi. Pendant qu'elle y est retenue et atteinte de diverses maladies, la fécondité de la nature est supendue. Pour faire cesser ce fléau, Ea intervient et envoie à la déesse infernale, Allat, sœur d'Istar, un messager qui l'intimide et se fait obéir ; l'eau de la vie, qu'Istar demandait pour rendre la vie à Dumuzi, lui est accordée. Ainsi, dit le savant Hollandais, pour interpréter ce mythe, dans la saison aride, on disait : Istar est retenue captive dans Aralu, elle est malade, elle se meurt. Vers l'automne, quand les rayons du soleil s'affaiblissent, et dans la saison humide, on disait : les chaînes d'Istar sont détachées ; elle a été rendue à la vie et à la santé ; elle revient avec les eaux divines qui feront tout refleurir. Enfin, au printemps, quand la vie nouvelle se répandait partout, on disait : Istar s'unit de nouveau à l'époux de sa jeunesse, Dumuzi, le fils de la vie, qui est ressuscité..... Elle est la déesse du printemps, de la verdure, de la végétation abondante, de la génération (1). « Ceci n'empêche pas qu'elle n'ait sa place »

(1) *Congrès de Leide*, p. 505.

comme divinité céleste. « C'est la déesse de la vie, du principe de vie, immanent aussi bien dans le ciel que dans le sein de la terre..... Personnification du principe igné, de la chaleur bienfaisante et féconde dans le monde, qui est la cause de toute vie et de toute croissance ici-bas, de la lumière naissante du matin ; c'est elle qui préside aux naissances de tous les êtres..... Et cependant tout cela doit être relativement moderne. A l'origine Istar n'est que la déesse de la terre (1). »

Cela est bien lié. Je pourrais même y joindre un double rapprochement : Cybèle, l'amante d'Attis comme Istar l'est de Tammuz, est une déesse purement tellurique ; et, dans l'hymne homérique à Déméter, la douleur de cette déesse après l'enlèvement de sa fille par le dieu souverain de l'Hadès, suspend la fécondité du sol. Seulement il y a un *mais*, un terrible *mais* : c'est que, dans l'hymne babylonien, il n'est pas dit un mot de la stérilité du sol, mais seulement de l'interruption de la fécondité de race humaine et du monde animal, ce qui d'ailleurs, au moins pour la race humaine, est fort bien d'accord avec l'esprit de la religion babylonienne et avec le culte ninivite d'Istar. Suivant l'usage invariable des mythomanes, l'auteur a mis une hypothèse à la place d'un fait.

Ajoutons que, dans le récit mythologique qui concerne Ghizdubar, ce héros repousse les avances de la déesse, en lui reprochant le sort qu'elle a constamment fait subir à ses amants (2).

L'*Alma parens frugum, saturnia tellus* (3), de M. Tiele est une Marguerite de Bourgogne. Et, si

(1) *Ibid.*, p. 506.

(2) *Ibid.*, p. 500-1 ; cf. Sayce, p. 246-8 : traduction littérale.

(3) Toute *tellus* est *saturnia*, puisque le Saturnus latin est le dieu des semences (*sata*).

Tammuz, comme il y a tout lieu de le penser, est un dieu solaire, comment la terre rendrait-elle la vie au soleil ? le contraire se comprend mieux. Enfin, dans un vieil hymne accadien (1), Istar est à la fois une déesse céleste et une déesse terrestre. « O déesse, tu es la lumière du ciel, qui brilles comme le jour, quand tu fixes ta demeure sur la terre, toi qui es forte comme la terre. Toi, le sentier de la justice t'approche, quand tu entres dans la maison de l'homme. Tu es l'hyène qui s'élance pour saisir l'agneau..... O vierge Istar, orne le ciel — ..... Je suis seule placée auprès de mon père, le dieu-lune, pour produire la lumière.. à côté de mon frère, le dieu-soleil, pour produire la lumière..... Je suis Istar, la divinité du ciel du soir. Je suis Istar la divinité de l'aube.. Ma gloire éteint le ciel et dépouille la terre.... — Tu es la puissante forteresse des montagnes, tu es leur trait puissant. ». — Qu'est-ce qu'une déesse qui est la lumière du ciel et qui fixe sa demeure sur la terre, qui, fille de la lune et sœur du soleil, éteint le ciel ? Que serait-ce qu'une déesse tellurique qui s'identifie elle-même au crépuscule et à l'aube et qui dépouille la terre ? Je ne saurais expliquer ces plus que métaphores, et je soupçonne beaucoup que le lecteur n'y voit pas plus clair que moi. Dira-t-on qu'il s'agit ici de la puissance divine, qui agit et se montre partout dans le monde, comme le Tammuz syrien a conservé son nom de seigneur (Adon) par excellence ? Soit; c'est l'unique sens que puisse présenter cet hymne ; mais c'est tout le contraire de la personnification des grands êtres de la nature.

Pour augmenter la confusion dans le *système* des mythes, un autre vieux texte accadien, adressé à Tammuz, l'appelle : « Berger et seigneur, époux d'Istar la

(1) Sayce, p. 268-70.

dame du ciel, seigneur de l'Hadès, seigneur de la cabane du berger, le blé vert qui n'a point absorbé l'eau dans la prairie. Dans le désert, sa race n'est point la verdure des feuilles, l'arbre (acacia ?) qui n'est point planté dans (la rive du) canal, celui dont la racine est arrachée, le grain qui n'a point absorbé l'eau dans la prairie » (1). Ainsi, même dans une haute antiquité, on retrouve l'idée de la végétation desséchée, qui est exprimée aux temps historiques de la Grèce, par le rite des Jardins d'Adonis ; et, en Babylonie, la Cybèle de cet Attis était, nous venons de le voir, déesse de la montagne, ainsi que celle de Phrygie. A Telloh déjà, la mère des dieux était souveraine des montagnes (2). » Mais que signifie ce rapprochement persistant entre des idées différentes ? j'avoue que je n'en vois pas d'explication.

Enfin nous ne pouvons oublier ici un mythe ou plutôt une légende que les anciens Grecs, et aussi les Européens modernes jusqu'à Oppert et Lenormant exclusiment, ont cru purement historique, celui de Sémiramis, qui a de telles relations avec la fable d'Istar qu'elles pourraient bien avoir été primitivement identiques.

Oui, Sémiramis, la Sémiramis de Voltaire, celle que Ctésias représentait depuis plus de deux mille ans à l'Europe civilisée comme étant, après Ninus, son mari, la fondatrice d'un immense empire qui, durant de longs siècles, aurait subsisté pour son propre poids, sans guerre, sans secousse, sous une interminable série de rois fainéants. Il y a eu, *au IXe siècle*, une reine portant un nom à peu près semblable à celui-là, dont le règne s'intercale dans une série de *règnes belliqueux*, main-

(1) Sayce, p. 245.— Ce savant anglais pense qu'on le chantait à la fête de Tammuz.

(2) Voy. Oppert, *Bull. de l'Acad. des Inscr.*. 1882, p. 40.

tenant connus de nous par des inscriptions contemporaines. Mais Ninus, c'est le nom de Ninive ; les rois fainéants sont une invention de la politique asiatique (1), et Sémiramis, c'est une déesse dont la légende a été transformée en légende historique par un mouvement de la pensée qui ressemble bien peu à celui d'une transformation des lois naturelles en récits mythologiques.

Dans son mémoire intitulé *La Légende de Sémiramis*, publié en 1873 par l'Académie royale de Belgique, M. Lenormant fait remarquer que, selon Diodore et d'autres écrivains grecs, Sémiramis, dont ils ne nient pas la personnalité historique, était adorée comme une déesse, et que son culte avait pour sièges principaux l'Assyrie et Ascalon (p. 22 du tirage à part). Dans leur pensée, il ne s'agissait là sans doute que d'une apothéose ; mais les détails produits par Diodore lui-même et par les monuments archéologiques nous en apprennent en réalité bien davantage.

La future reine de Ninive est née d'une déesse, Derkéto, moitié femme et *moitié poisson*, la même que l'Athergatis de Syrie (2). Dans son enfance, elle est nourrie par des colombes, oiseau qui est l'attribut de Sémiramis, comme de l'Aphrodite hellénique et de l'Assarté de Paphos ; et l'*Aphrodite assyrienne* était née, suivant une autre variante de cette légende, d'un œuf tombé du ciel dans l'Euphrate et couvé par des colombes (Lenormant, p. 22-3, 28). Or, à Babylone, un cylindre ou un prisme (le baril de Phillips) présente le double attribut du pois-

(1) La cour de Suse, où avait vécu Ctésias dans les premières années du IVe siècle, avait intérêt à se représenter aux peuples sujets comme héritière d'un empire qui aurait subsisté dans de telles conditions. C'est une idée qui m'avait frappé dès 1862, quand j'écrivais mon *Histoire ancienne des Peuples d'Orient*, et que M. Lenormant a pleinement adoptée.

(2) En linguistique régulière, ATHeRGaTHis = DeRKaTHo.

son et de l'oiseau. La figure ichthyomorphe est attribuée au dieu babylonien Anou, l'Oannès de Bérose ; le dauphin et la colombe étaient attribués ensemble à la Déméter de Phigalie (p. 31-2). J'ajouterai que la colombe figure sur un édicule archaïque en or, dans les ruines de Mycènes (2), reproduction sans doute de monuments phéniciens ou Cypriotes. Chez les Syriens et même chez les Grecs, c'est Aphrodite qui est l'amante ou l'épouse d'Adonis, et Aphrodite est la déesse à la colombe. Bien plus, celle de Sémiramis est la déesse elle-même, selon Diodore ; le poisson doit être son époux ; et en effet, dans la légende, son premier mari se nomme Onnes = Oannes = Anou (p. 38-9). Sémiramis, à la fois conquérante et dissolue, est la représentation humaine d'Istar (p. 42) ; ce double caractère est admis souvent pour les déesses de l'Asie (p. 43) ; il appartient à Istar ; et l'un des détails les plus étranges de la légende de ses passions se retrouve également dans celle de Sémiramis.

Nous avons donc là une légende fort antique, très mal entée sur des récits historiques ; mais une légende n'est pas un véritable mythe. Dans tout ce que nous avons vu concernant la période la plus ancienne du dogme babylonien, nous trouvons des divinités qui président aux êtres ou aux lois de la nature ; nous n'en trouvons pas qui représentent ce que nous cherchons à vérifier ; l'expression métaphorique de ces êtres ou de ces lois. Aussi bien est-ce une autre race qui en a fourni, à une certaine époque, des exemples partiels à la science européenne. C'est à l'étude de ce nouveau groupe que nous passerons maintenant. Mais ce que nous voyons jusqu'ici répandu chez les anciens peuples, c'est la conviction que

(2) Voy. *La Mycènes*, de Schliemann.

le monde matériel, loin de posséder la vie suprême, est au pouvoir d'êtres supérieurs.

Félix Robiou,
Correspondant de l'Institut.

(*A suivre*).

P. S. — Cette étude sur les mythes sumériens et babyloniens était achevée et adressée à M. le Directeur, quand j'ai reçu, dans le numéro de novembre, l'article de M. l'abbé Loisy sur la religion chaldéenne, intitulé : *Les Mythes*. On verra aisément que mon travail ne fait point double emploi avec celui-là : Le savant assyriologue y étudie exclusivement des compositions babyloniennes dont la forme est poétique, tandis que je poursuis, sur le terrain babylonien, la critique de la théorie générale des mythes.

Mais si l'article en question n'a pas pour résultat de me conduire à modifier le mien, pas plus que le mien ne peut l'atteindre dans son ensemble, ses dernières pages m'obligent à terminer par quelques observations concernant un sujet que je n'avais pas le dessein de traiter dans cette revue.

Trois questions, inattendues ici, ont été soulevées dans les pages 510-519. 1° Doit-on reconnaître un caractère narratif au récit de la Création dans la Genèse ? 2° Quelle corrélation faut-il établir entre lui et la Genèse babylonienne ? 3° Quelle antiquité la science doit-elle admettre pour l'histoire de la Chaldée ?

I. — J'avoue que je n'ai jamais pu comprendre, depuis une dizaines d'années qu'on a soulevé la question, qu'un *récit* puisse ne pas être *narratif*, et assurément ni Mgr Clifford ni aucun de ses partisans n'auraient eu seulement la pensée de se le demander, s'ils n'avaient pas cru que les faits garantis par la science de la nature amènent ou peuvent amener une contradiction avec le *sensus obvius* du premier chapitre de Moïse. Or cette objection, j'ose dire qu'elle a été largement et pleinement résolue dans un écrit magistral de deux cents pages, publié en 1882 par M. l'abbé Motais, sous ce titre : *Moïse, la science et l'exégèse* ; on peut résumer ainsi la thèse qu'il contient :

Rien dans la Genèse, entendue au sens littéral du texte hébreu, ne contredit les données *certaines* de la science ; les faits énoncés par Moïse concordent avec celle-ci d'une façon telle que l'origine surnaturelle de ce récit est manifeste, puisque l'antiquité ignorait profondément la géologie. Ce n'est pas à dire que Moïse ait prétendu l'enseigner : le sens précis et détaillé de son texte ne pouvait être com-

pris que par la science moderne. Saint Augustin a pu « déclarer nettement (p. 27) que le récit génésiaque se refuse à toutes les explications possibles à son époque, et en appeler sagement à l'avenir pour lui trouver un commentaire légitime et adéquat. Il avait senti que l'œuvre mosaïque portait un germe caché que l'Exégèse ne pouvait faire éclore qu'en le posant sous le reflet d'une lumière que le monde d'alors n'avait pas à sa disposition. » Mais le texte ne contient *pas un mot* qui ne puisse s'adapter aux résultats *réellement définitifs* de la science.

Cela ne veut pas dire que nous puissions voir aujourd'hui, dans la Genèse, un accord parfait avec la science *complète et parfaite*, puisque celle-ci n'existe pas, si tant est qu'elle doive exister jamais. Mais « parce qu'il y a des blancs dans le livre, est-ce une raison pour ne pas lire ce qui est écrit » (p. 18). — » Nous ne sommes que justes assurément en sachant gré à bien des géologues d'avoir lutté pour nous, et à la géologie d'avoir avancé l'heure où deviendrait lisible la première page de la Genèse » (p. 20) — « Les *grandes lignes* sont *fixées*, et l'on a plus d'une fois montré que l'auteur sacré ne s'en écarte point. » (p. 46)

Je n'ai pas à reproduire ici la démonstration de ces conclusions : il faut lire le volume lui-même ; mais celui qui en aura lu vingt pages ne s'arrêtera plus jusqu'au bout. Et personne, après l'avoir lu, ne sera tenté de chercher dans une hypothèse fort obscure la solution d'un problème *qui n'existe pas*.

Il est vrai, M. Motais s'est attaché surtout, quant aux détails, aux versets où la Genèse expose la création de la nature vivante ; mais il n'exclut point de la concordance les faits purement cosmogoniques. Seulement, il *se garde bien d'affirmer* que la Bible se rapporte à telle ou telle *théorie* appartenant aux *tâtonnements* de la science, quelque ingénieuse et probable qu'elle soit. Mais repousser cet accord en principe, quand il est plus ou moins probable, d'exclure de l'exégèse et prononcer que ni cette concordance ni une autre ne doit et ne devra être acceptée ni attendue ; traiter de *mythes* l'explication, par des lois connues ou des théories acceptables, de termes génésiaques auxquels ces lois peuvent sérieusement s'adapter, c'est là une thèse que l'exégèse doit repousser absolument. Elle le doit, non pas uniquement parce que c'est se priver sans motifs d'arguments apologétiques tantôt positifs, tantôt raisonnables, mais aussi parce que c'est remplacer la condition présente de la science par des ténèbres que nulle donnée scientifique ou logique ne permet aujourd'hui d'invoquer. (1)

(1) Il y a, dans le passage que je critique, une inadvertance qu'il faut écarter (p. 516). Le mot *hébreu* qui est rendu par *firmamentum*, ne se rapporte pas à une racine qui corresponde à *firmus*,

II. — Et par quoi remplacera-t-on le sens naturel du texte? Par une théorie sur l'orthodoxie de laquelle il n'appartient peut-être pas à un laïque de se prononcer, mais dont le sens naturel est assurément rationaliste. Car l'auteur ne s'en tient pas à dire, avec l'abbé Vigouroux qu'il cite à la page 513 : « Ce récit est-il une simple épuration de la tradition chaldéenne, ou bien est-ce la tradition antique, conservée dans toute la fleur de son intégrité par la race d'Abraham? Nous ne saurions le dire. » Il repousse nettement, au même endroit, cette seconde hypothèse, et il repousse aussi l'idée qu'on puisse démontrer la première (p. 513-14). Il fait plus : il dit nettement des légendes chaldéennes qu'il n'était pas « nécessaire qu'elle fussent *vraies* pour qu'il (l'auteur biblique) en fit usage, » en y puisant « certains éléments qui rendaient plus sensible l'idée religieuse qu'il voulait inculquer à ses lecteurs. » (1) Sans doute M. L. reconnaît une différence profonde et même une opposition formelle entre la création génésiaque et la création chaldéenne, qu'il vient de raconter ou plutôt de citer. Mais, par une contradiction implicite, il fait de celle-ci le modèle et de l'autre la copie, la donnant comme probablement postérieure de beaucoup (p. 511).

Dans tous les cas, il repousse nettement l'acceptation littérale du texte biblique (p. 512), sans autre motif d'ailleurs que le caractère anti-scientifique... *qu'il n'a pas.* Notons enfin que ce n'est pas seulement l'esprit des deux narrations qui constitue entre elles une opposition complète. Les détails ne se ressemblent pas beaucoup davantage, et il est difficile de comprendre qu'on aille chercher là un modèle de la Genèse. Le ciel est au-dessus de la terre; il contient les astres, et la terre porte les animaux; assurément cela ne peut pas n'être pas commun à toutes les cosmogonies. Que maintenant, parce qu'il y a eu telle ou telle altération, même très grave, dans la tradition religieuse des ancêtres d'Abraham, ils n'aient *pu* conserver celle de la formation du monde, c'est là une conclusion que la logique ne justifie pas.

III. — Je rentre enfin dans ma spécialité d'historien, pour examiner sur quelle preuve repose l'énorme antériorité attribuée à un état sémitique de Babylonie sur la tribu d'Abraham, fait qui n'a d'ailleurs qu'un rapport très éloigné avec la question soulevée, car on ne saurait dire quand a été composé le poème chaldéen de la création, mais qui par lui-même mérite l'attention de la critique. Je dis un état sémitique déterminé par un règne connu et non pas l'existence très ancienne d'une population sémitique sur le bas-Euphrate existence à laquelle je suis loin de faire opposition.

(1) Je ne me borne pas à de simples renvois, la *Revue* pouvant avoir, en 1892, des abonnés qui ne posséderaient pas l'année précédente.

Mais l'auteur adopte, après M. Sayce d'ailleurs, l'opinion qui place au XXXVIIIe siècle le règne de Sargon le babylonien et de Naramsin. Or cette opinion ne me paraît point démontrée, et l'argument invoqué donne lieu à une question plus étendue. L'occasion se présente de l'examiner, et il est peut-être utile de la saisir.

Sur quels textes l'auteur se fonde-t-il pour affirmer cette chronologie ? Sur un seul, qu'il reconnaît hautement être postérieur d'un millier d'années environ, je ne dis pas à l'évènement qu'il mentionne mais à Moïse lui-même; c'est un texte qu'il est d'ailleurs impossible de contrôler sérieusement par aucun procédé critique. Une liste, récemment publiée par M. Pinches et discutée par M. Oppert devant l'académie des Inscriptions (1), permet, il est vrai, de reconstituer à peu près *une* chronologie babylonienne jusqn'au XXIVe siècle ou environ; mais de là on prétend sauter quatorze siècles d'un seul bond. Voici comment.

Nabonid, le roi de Babylone que Cyrus a détrôné en 538, comptait 3200 années entre son règne et celui du Sargon de Babylonie, ou plus exactement du fils de celui-ci, Naramsin (2) « Nabonid, dit M. Sayce, était un roi curieux de l'histoire ancienne de son pays, et sa situation de monarque lui donnait les meilleures facilités qu'il fût possible d'avoir pour apprendre ce qu'on pouvait savoir. » Soit; mais il reste à se demander ce qu'on en pouvait alors savoir.

Même pour les listes de M. Pinches, il me reste des doutes, non sur leur authenticité, mais sur les conditions dans lesquelles elles ont été tracées. Ces règnes sont liés entre eux par les noms des souverains; mais nous ne savons à peu près rien de leur histoire. Leurs noms indiquent des races différentes, et, pendant bien des siècles, la région du bas Euphrate et le bassin du Chott et Arab ont été occupés par un conglomérat d'états : Qui peut nous assurer que les dynasties de M. Pinches ont toutes été successives. Pendant longtemps, même après Champollion, on a cru que toutes celles de l'Egypte mentionnées par Manéthon l'avaient été. On faisait l'addition des chiffres et l'on arrivait à un total supérieur d'environ vingt siècles à celui auquel Manéthon lui-même déclarait s'être arrêté. Aujourd'hui nous n'en sommes plus là. On reconnait la défiance dans laquelle on doit tenir les chiffres des copistes, et l'on admet quelques dynasties simultanées, non en vertu d'une théorie générale, mais par des arguments historiques, s'appliquant avec précision à telle dynastie et à telle autre. Les travaux tout récents de notre école du Caire, exposés surtout par M. Maspero, ont réduit à peu de chose l'intervalle énorme que l'on croyait avoir existé entre la VIe et la XIe dynastie.

(1) Bulletin de 1889, p. 54-8.
(2) Sayce, *Hibberts lectures*, p. 21.

Donc *point de chronologie certaine sans histoire*, pas plus que d'histoire intelligible sans chronologie. Mais, s'il faut tenir en suspicion la chronologie babylonienne du XXIVe au XVe siècle, que dire d'une date que rien ne relie à l'histoire du siècle d'Abraham ?

Je ne me propose, en faisant cette observation, que de rappeler les assyriologues aux conditions d'une saine critique. Avec le R. P. Brucker et pour les mêmes motifs que lui (1), je ne crois pas que le sens *littéral* des Septante s'impose à l'orthodoxie quant à la chronologie des temps primitifs, et je m'en réfère de préférence, avec lui, au sens que certains passages de Moïse indiquent comme étant celui de son hébreu. Mais la longueur du temps ne peut rien faire à la valeur d'une révélation faite soit à l'auteur de la Genèse soit à ses ancêtres, peut-être à Adam lui-même. Encore une fois, les faits *antérieurs au genre humain ne peuvent* avoir été connus alors par une autre voie. La mythologie chaldéenne n'a rien à y voir, quand *même elle aurait un cadre semblable, ce qui n'est pas.*

(1) Si je l'ai un jour combattu sur un ou sur deux points, c'était parce qu'il ne me paraissait pas là assez ferme sur l'usage à faire de ses propres principes.

CHRONIQUE

I. — La Science des Religions. — Nous remercions le *Moniteur bibliographique* de l'accueil bienveillant qu'il témoigne à notre œuvre : « La *Revue des Religions*, lisons-nous dans son numéro de juillet-août dernier, vient en 1891, d'entrer dans sa troisième année ; elle se propose un triple but : 1° exposer les différentes religions qui ont vécu ou qui vivent encore sur le globe ; 2° réfuter les erreurs relatives à l'histoire des religions enseignées dans les journaux, livres, revues, chaires universitaires ; 3° faire de la science des Religions comparées l'apologie du christianisme. Nous sommes heureux de constater que la *Revue des Religions* par l'esprit scientifique qui l'anime se tient au niveau des meilleures publications, et que ses contributions à l'histoire des religions, dues à des spécialistes autorisés, méritent d'attirer l'attention des théologiens et des apologistes catholiques. »

— Sous ce titre *Revue des Facultés catholiques d'Angers*, les Facultés catholiques d'Angers auront désormais un organe qui paraîtra six fois par an et traitera spécialement les questions intéressant la théologie, le droit, les lettres et les sciences. Rédigée surtout par les professeurs des Facultés, la Revue cependant sera ouverte à tous les savants catholiques.

— On a raconté que l'ambassade ottomane avait fait des démarches auprès de M. Ribot, pour que celui-ci obtînt du gouvernement français, par voie diplomatique, la reconnaissance officielle du culte mahométan en France, ou tout au moins l'autorisation d'élever une mosquée pour l'usage du personnel de l'ambassade à Paris. Ce qu'il y a seulement de vrai, c'est qu'une démarche a été tentée auprès de M. Carnot dans le but d'obtenir

l'érection d'un édifice religieux du culte musulman à Paris. Cette démarche est l'œuvre personnelle d'un particulier, qui se nomme M. Nicolaïdès et qui rédige un journal français ayant pour titre l'*Orient*.

— Il est question dans les revues bouddhistes de la conversion de mistress Besant. Cette dame, femme d'un ministre anglican, avait quitté son mari pour s'attacher à la fortune de M. Bradlaugh, dont elle partagea les opinions athées. Elle fut sa collaboratrice dans la production de l'ouvrage intitulé : *Les Fruits de la Philosophie*, dans lequel on enseignait le moyen de mettre en pratique la théorie de Malthus. Elle s'est solennellement rétractée. Elle a renoncé à l'athéisme, non pas pour retourner au christianisme, elle en est aussi loin que jamais, mais pour propager les doctrines de la théosophie, autrement dit du bouddhisme. Le manteau de Mme Blavatsky, morte il y a quelques mois, est tombé sur les épaules de mistress Besant. Voici sa déclaration : « Voilà seize ans et demi que vous me connaissez. Vous ne m'avez jamais entendu dire un mensonge (!). Mon pire ennemi n'a jamais jeté un soupçon sur mon intégrité. Eh bien! je vous dis que depuis que Mme Blavatsky a quitté ce monde j'ai reçu des lettres écrites de sa main bien connue. A moins que vous ne croyiez que les morts puissent écrire, c'est là assurément un fait bien remarquable. » Et voilà les billevesées auxquelles croient ces fiers esprits qui se refusent dédaigneusement à admettre les miracles du christianisme.

— C'est en mai-juin dernier que la domination marocaine a été proclamée dans les oasis du Touât et du Gourara ; les impôts y seront perçus à partir de cette année au nom du sultan; le pays va être doté par les soins d'une puissante confédération religieuse du Maroc, de tous les éléments de propagande nécessaires pour que la souveraineté du gouvernement chériffin ne soit pas un vain mot, et cette agitation s'étendra évidemment au sud oranais, car l'on peut, pour en connaître les fauteurs, se rappeler qu'ils appartiennent à la plus importante secte occidentale de l'Islam et qu'en plusieurs occasions nous avons eu toutes les facilités de les rattacher à notre cause.

— Le neuvième congrès international des orientalistes a été

tenu à Londres dans la grande salle de Middle Temple. Le nombre des adhérents était considérable, mais la majorité était étrangère. Le congrès devait être présidé par lord Dufferin, mais le noble marquis, ayant été empêché de s'y rendre, a été remplacé par le docteur Taylor, président du collège Saint-Jean, à l'Université de Cambridge. Un des incidents les plus intéressants sinon les plus importants du congrès a été la lecture, par M. Halliburtu, d'une dissertation sur « les races naines et le culte des nains. » L'auteur de ce travail a révélé à ses auditeurs étonnés qu'il existe dans les gorges de l'Atlas, à quelques lieues de la Méditerranée et de nos possessions d'Afrique, une race de nains dont la taille ne dépasse pas 1 mètre 30 centimètres et qui sont considérés par les Maures avec une terreur tellement superstitieuse, que pendant trente siècles, l'existence de ces petits monstres a été ensevelie dans le plus profond secret. Il semble pourtant que quelques-uns d'entr'eux soient sortis de leurs montagnes pour exercer des professions assez analogues à celles auxquelles les Bohémiens se livrent dans nos contrées, mais ils ont toujours évité, avec soin, les villes où se trouvaient des Européens. Ces nains ont le visage glabre ; ils ne sont pas bons Mahométans ; quelques-uns même disent qu'ils sont chrétiens, d'autres prétendent qu'ils adorent la déesse « Didou Isiri. » On croit reconnaître en eux les Troglodytes dont parle Hérodote ou ces nains que l'on trouve représentés sur certains monuments des Pharaons de la quatrième dynastie.

— Une brochure en langue anglaise, récemment publiée à Shanghaï sous le titre de *Defensio populi ad populos*, ne laisse aucun doute sur l'existence d'un grand courant de fanatisme chinois qui rend à peu près impossible une entente entre le mandarinat chinois et la diplomatie européenne. Le journal le *Nord* donne une analyse de cette brochure, — évidemment écrite ou inspirée par un Chinois connaissant l'Europe, sa religion et sa littérature, — qui est un réquisitoire des plus violents contre les missionnaires.

L'auteur de ce mémoire maintient que si les Européens sont détestés en Chine, c'est principalement à cause de la propagande, selon lui, démoralisante, absurde et anarchique, des mission-

naires chrétiens. La propagande chrétienne, dit-il, est démoralisante parce qu'elle recrute ses adhérents parmi les membres les moins recommandables de la société chinoise et parce qu'elle couvre de sa protection une sorte de banditisme soi-disant chrétien qui, à un moment donné, pourrait dégénérer en révolution et provoquer une terrible crise intérieure.

Quant à l'influence purement religieuse des missionnaires, le mandarin chinois affirme qu'elle sera toujours nulle dans le monde des lettrés, les Européens eux-mêmes ne se donnant pas la peine de dissimuler leur scepticisme à l'égard des dogmes que les prêtres catholiques et les ministres évangéliques s'efforcent d'imposer aux Chinois. « En un mot, conclut le *Défenseur* du peuple et de la civilisation chinoise, la propagande chrétienne est une insulte au sentiment national, un attentat contre les institutions politiques et sociales du pays, et les puissances étrangères feraient bien de songer aux conséquences que cet état de choses pourrait entraîner si elles persistent à s'identifier avec les intérêts des missionnaires. Le premier coup de canon tiré sur une ville chinoise pour extorquer une indemnité réclamée par les missionnaires deviendrait le signal d'un soulèvement général, non pas contre la dynastie, mais contre les chrétiens et les Européens en général. »

Il est évident que les appréciations et les critiques de l'écrivain anglo-chinois reflètent assez exactement les idées du monde gouvernemental chinois. Les mandarins considèrent que l'existence des missions européennes en Chine est incompatible avec la vieille organisation de la société chinoise. Les missionnaires sont pour eux des ennemis au point de vue politique et social.

— Les francs-maçons de Limoges ont offert à la municipalité de cette ville de fonder, pour les écoles primaires de filles et de garçons, un prix annuel à décerner à celui et à celle qui se seront le *plus distingués par leur instruction* ANTI-RELIGIEUSE. La majorité du Conseil a accepté l'offre de la libre-pensée.

— La discontinuité des îles et des continents est une question intéressante à tous les points de vue. L'anthropologie a été la première à s'en préoccuper. Suivant la solution adoptée, ses systèmes se sont modifiés sur l'origine de l'homme et de ses es-

pèces. La dispersion d'une famille unique impliquait, pour le repeuplement des terres isolées, des connaissances en navigation assez difficiles à admettre dans un état de civilisation peu avancée, cette objection pouvait donner naissance à l'hypothèse d'une éclosion simultanée de plusieurs groupes humains spéciaux aux différentes régions du globe. Une pareille théorie devait même trouver un certain crédit auprès des esprits prévenus contre la tradition biblique, surtout à une époque où l'histoire de la croûte terrestre était à peine soupçonnée. Mais les études géologiques et paléontologiques, qui ont pour objet la recherche des phénomènes naturels et non la défense d'une doctrine philosophique, surent, dès leurs premiers pas, s'affranchir de données aussi vagues, où l'imagination avait trop de part.

Lorsque les géologues, au début de leurs recherches, constatèrent, dans les régions séparées par les eaux, des terrains de formations différentes, leur premier sentiment fut de conclure à l'impossibilité d'une parenté géographique entre des sols si dissemblables. Mais ils ne tardèrent pas à s'apercevoir que cette impossibilité, pour être indiscutable, avait à satisfaire à d'autres conditions scientifiques. Il fallait que les débris fossiles ne vinssent pas la contredire. Il fallait surtout que les espèces végétales et animales encore vivantes de nos jours ne fussent pas la démonstration de communications terrestres disparues au cours de l'époque quartenaire.

Ce dernier point de vue est celui sous lequel M. Blanchard s'est plus particulièrement attaché à envisager la question des terres séparées par les eaux.

En ce qui concerne l'Europe et l'Amérique, il devait paraître hardi, au premier abord, de les considérer comme ayant pu se trouver en contact à travers l'Atlantique. Si, cependant, on suit la ligne qui part du Nord de l'Ecosse et passe par les îles Féroë, l'Islande et le Groënland, pour aller rejoindre le Labrador par le détroit de Davis, on est bien obligé de reconnaître qu'il y a là une chaîne de terres dont les interruptions ne forment que des mers peu profondes et sans grande étendue. Il est donc parfaitement admissible que ces différentes terres aient été unies aux premiers temps de l'époque géologique actuelle, alors qu'existait déjà la

nature vivante que nous avons sous les yeux. Entre l'Asie et le Nouveau-Monde, il était encore moins téméraire d'accepter comme probable une continuité à laquelle, aujourd'hui même, le détroit de Behring fait seul obstacle. Ainsi, des deux côtés du vieux continent la configuration de la croûte terrestre semblaît révéler une adhérence peu ancienne, dans le sens géologique du terme, entre l'Europe occidentale et le Labrador d'une part, et d'autre part entre la Sibérie et l'Amérique russe,

C'est cette simple conception géographique des premiers siècles de l'âge quaternaire, qui a suggéré à M. Blanchard l'heureuse idée d'entreprendre, au double point de vue zoologique et botanique, l'étude comparée de l'Ancien-Monde et de l'Amérique du Nord, d'abord dans les régions qui confinent à l'Atlantique, puis dans celles qui sont riveraines du détroit de Behring. Les résultats de ce grand travail ont complètement confirmé l'opinion préconçue de l'éminent naturaliste.

—Les livraisons d'octobre de la revue *The Nineteenth Century* contiennent un article dû à la plume de M. Gladstone, sur la croyance des anciens à l'immortalité de l'âme. L'auteur établit trois propositions. Prenant l'exemple des Grecs chez qui la croyance à l'immortalité qu'ils professaient aux temps héroïques s'obscurcit pendant la période dite classique, M. Gladstone soutient que la doctrine d'une vie éternelle aurait trop exigé des Juifs à l'époque où les Psaumes sont censés avoir été composés. Toutefois la pratique de la nécromancie chez les Hébreux et d'autres circonstances encore démontrent que cette croyance existait chez eux à l'état d'opinion individuelle ; — bref la doctrine de l'immortalité de l'âme n'était pas de celles que les Juifs avaient reçu la mission divine d'enseigner. Mais, dit M. Gladstone, cette vérité a été conservée par l'intermédiaire d'autres agents, — à savoir les Égyptiens et les Perses. « Comment, s'écrie-t-il, pouvons-nous refuser à reconnaître une agence sublime pour la conservation de la vérité dans un cas aussi bien que dans l'autre ? Le Dieu de la Révélation est le Dieu de la Nature. Les moyens employés peuvent différer, mais le but est le même. Et lorsque le Rédempteur, parcourant la Judée, met la vie et l'immortalité en pleine lumière, il expose une doctrine qui n'est pas sans avoir de véné-

rables témoignages dans la conscience et dans les traditions de l'humanité. »

—La séparation de l'Église et de l'État est à l'ordre du jour aussi bien en Angleterre qu'en France. Le but que se proposent ses partisans est d'arriver à abolir les écoles confessionnelles (ce qu'on appelle en France les écoles libres), et à supprimer l'enseignement religieux dans les établissements d'instruction publique. Des membres du parlement et, notamment, tous les catholiques, sont en faveur du principe des écoles confessionnelles, et ils sacrifieraient leurs opinions politiques plutôt que leurs convictions religieuses.

Avec eux marche M. Gladstone qui dernièrement célébrait le jubilé du collège de Glenalmond dans le comté de Perth, en Ecosse, en posant la première pierre d'une aile nouvelle ajoutée à cet établissement, « au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. » Le collège de Glenalmond est une institution de l'église épiscopale qui s'élève au milieu de l'École presbytérienne. Après la cérémonie, l'illustre vieillard a prononcé une remarquable allocution.

Il a encouragé les étudiants à développer des qualités viriles, et, une fois le choix de leur profession fait, à marcher avec persévérance dans la voie qu'ils avaient choisie. L'un des objets en vue duquel le collège a été fondé, était de fournir des ministres à l'Église épiscopale d'Ecosse. M. Gladstone a invité les jeunes gens à ne pas se laisser détourner de la profession ecclésiastique par les caprices de la mode du jour. Le ministère pastoral est plus difficile à exercer aujourd'hui qu'autrefois, mais à aucune autre époque il n'a été plus honorable et plus noble.

C'est un curieux spectacle et bien particulier à la Grande-Bretagne, que celui du chef du parti libéral, nous pouvons même dire radical, exhortant les élèves d'une institution ecclésiastique à entrer dans la carrière cléricale et à y persévérer.

— Citons parmi les publications excentriques les *Théories et Symboles des Alchimistes* par Albert Poisson, à la librairie Chacornac. La vieille Alchimie était restée jusqu'ici impénétrable. A en croire l'auteur, un petit nombre d'adeptes seulement en connaissaient les secrets, mais ils gardaient jalousement leur

science pour eux, quand un chercheur après de longs travaux est parvenu à retrouver la clef de ses symboles étranges et de ses allégories mystérieuses. Dans ses *Théories et Symboles*, M. A. Poisson prétend exposer les théories alchimiques et aborde la question du grand œuvre et de la pierre philosophale. Un grand nombre de Symboles hermétiques reproduits par la phototypie, et accompagnés chacun d'un commentaire, enrichissent cet ouvrage que termine un dictionnaire des Symboles et la bibliographie de l'Alchimie au XIXe siècle.

— A signaler encore dans le même genre : *Médiumset Groupes, Spiritisme et Hypnotisme.* L'auteur de cet opuscule, M. D. Metzger, appartient à la religion spirito-magnétique. Son ouvrage a pour but d'apprendre aux débutants de bonne volonté à pratiquer les rites du culte, et à les mettre en garde contre les opinions trop hâtives, les désillusions, etc.

— Du même acabit, les *Théories nouvelles sur les Origines humaines* par M. Théophile Cailleux. A en croire l'auteur, la civilisation est née dans nos contrées et non en Orient, pays d'immobilité, que nos ancêtres colonisèrent comme nous le colonisons nous-mêmes ; certainement Homère fut un Atlante et non un Méditerranéen Oriental! peut-être bien que Troie fut en Angleterre!! Il s'agit de rompre avec une croyance (celle de l'origine orientale de la civilisation) qui ne s'appuie sur aucune autorité sérieuse et de reconquérir, pour la race celtique, la gloire qui lui revient d'avoir été, dans tous les temps, la grande initiatrice de l'humanité!!

— Les *Annales de l'Union catholique de l'École Saint-Maurice* annoncent les *OEuvres choisies de Mgr Meurin, S. J.* Elles comprennent, avec le portrait et une biographie de l'auteur, des études sur « Dieu et Brahma, » « L'usage des images saintes, » « Zoroastre et le Christ, » « Les Révélations Maçonniques, » etc., des conférences sur l'existence de Dieu, le Temps et l'Éternité, l'Idée de l'infini, l'Espace et l'Immensité, la nature et l'omniscience de Dieu, et des polémiques avec les autorités protestantes dans l'Inde.

— Sous ce titre : *Une Religion secrète*, M. Louis Baune nous dévoile les secrets de la franc-maçonnerie. Le but de l'au-

teur est de démontrer en peu de pages et le plus simplement possible ce que personne ne doit ignorer, à savoir que la franc-maçonnerie est une religion, dont la base est la glorification de tout ce que la religion divine condamne ou exècre et la haine de tout ce que celle-ci aime ou exalte. Religion épouvantable pour quiconque a l'idée du bien et du mal, elle a ses dogmes au moins aussi difficiles à croire que les dogmes révélés, sa morale qu'on devrait appeler immoralité et ses cérémonies plus ridicules les unes que les autres.

— Une religion nouvelle vient d'être fondée à Nijni-Valachuck. Les principes de cette religion sont ceux qui se trouvent dans le dernier livre du comte Tolstoï : la *Sonate de Kreutzer*.

Le fondateur de la nouvelle religion est un personnage très riche, et les fidèles sont jusqu'à présent des hommes et des femmes d'une grande intelligence. Le chef de la secte exploite lui-même ses terres avec l'assistance de ses disciples. Ceux-ci mènent la vie ordinaire des paysans dont ils ont adopté le costume et les habitudes. Quand ils ne trouvent pas à travailler sur leurs propres terres, ils entrent au service des fermiers ou travaillent gratuitement pour les paysans, qu'ils essaient de convertir à leurs idées.

Dans la nouvelle secte on enseigne que la corruption de la race humaine est si profonde que l'on doit abandonner tout espoir de l'améliorer ; ce que l'on peut espérer de mieux c'est l'anéantissement complet de l'humanité ; aussi l'union de l'homme et de la femme, sous quelque forme que ce soit, est interdite dans le nouveau culte. Leur travail manuel terminé, les fidèles consacrent leur temps à expliquer l'évangile selon Tolstoï. Les autorités russes semblent peu redouter cette religion pessimiste contre laquelle elles n'ont encore pris aucune mesure.

— *L'Evolution et la vie*, de M. Denys Cochin, est un ouvrage couronné par l'Académie française.

M. Cochin, amené à étudier les travaux de M. Pasteur, arrive à formuler ces deux principes qui contredisent la doctrine de l'évolution :

1° Les synthèses chimiques, opérées naguère et dont on a fait grand bruit, ne sont que les synthèses des déchets et des com-

bustions de la vie ; on n'est jamais arrivé à faire la synthèse de la chimie organique, car la vie seule donne la vie.

2° La vie n'est pas une transformation de la force, mais une force d'un genre particulier et irréductible à aucune autre. Il ne faut pas confondre la vie avec les manifestations de la vie, la force vitale qui fait la synthèse, et les forces physico-chimiques qui font l'analyse et qui détruisent.

En face de cette théorie universelle de l'évolution, notre auteur a séparé les parties de cet ensemble, et a tiré ses conclusions : on ne peut comprendre l'évolution du monde minéral sans la création d'une matière pondérable, ni l'évolution du monde vivant sans la création d'un premier germe, ni l'évolution du monde moral sans la création d'une âme intelligente.

II. — Religion chrétienne. — Nous voudrions avoir souvent à signaler des brochures comme celle que vient de publier, à la librairie Delhomme, Dom Fernand Cabrol, bénédictin de la Congrégation de France. Elle a pour titre : *La Doctrine de Saint Irénée et la Critique de M. Courdaveaux.* Ce travail vise une Étude publiée par la *Revue de l'Histoire des Religions* (mars-avril 1890). Ecoutons le savant bénédictin :

On s'expliquerait difficilement le nombre d'erreurs et d'inexactitudes que contient ce travail, si nous n'avions soin de donner en commençant quelques renseignements sur son auteur. Quoique la *Revue* à laquelle il vient d'apporter sa collaboration ait fait hautement profession d'impartialité et qu'elle se soit donné pour programme l'étude rigoureusement scientifique des faits, abstraction faite de toute tendance doctrinale, il sera prudent de n'accepter ces protestations et cette devise que sous bénéfice d'inventaire, au moins pour le cas présent. Nous n'avons pas affaire en M. Courdaveaux à un de ces savants comme il s'en rencontre quelques-uns dans cette Revue, nous aimons à le reconnaître, qui ne poursuivent que la vérité en dehors de toute préoccupation étrangère, mais à un homme dont le siège est fait depuis longtemps et qui n'aborde ces études qu'avec des préventions. Il n'y cherche, de son propre aveu, qu'un instrument pour attaquer l'Église. M. Courdaveaux, il est bon de le remarquer,

s'est fait connaître dans un autre milieu sous le nom de guerre de Pierre-Victor. Professeur à la Faculté de Douai, puis à Lille, il s'est laissé enlever au travail du cabinet pour se lancer dans la propagande active, collaborant aux journaux radicaux du pays et faisant des conférences dans les réunions maçonniques. Un écrivain peu suspect de partialité, M. Maurice Vernes, en rendant compte d'un livre de M. Courdaveaux sur saint Paul, relevait « ce bizarre amalgame de polémique anti-chrétienne et de critique » et l'invitait, non sans une nuance d'ironie, à dépouiller enfin la peau du polémiste pour se livrer à une étude plus sereine des questions scientifiques.

A propos d'une autre brochure sur les *Prétentions politiques de l'Église*, notre critique faisait une incursion dans le domaine des études orientales et entassait, au sujet de Zoroastre, du Mazdéisme d'Ormuzd et d'Ahriman, un tel nombre d'erreurs, que là aussi il s'attirait, de la part d'un orientaliste de profession, une dure leçon qu'il n'a pas encore oubliée.

Dans un livre plus récent, que nous avons déjà cité, *Comment se sont formés les dogmes*, il a montré qu'il est aussi étranger à l'histoire ecclésiastique qu'à celle des Védas. La preuve est facile à fournir ; nous n'aurons que l'embarras du choix.

Suit en effet une longue énumération d'erreurs commises par M. Courdaveaux.

Dom Cabrol passe ensuite au travail dont il entreprend la réfutation ; il l'appelle avec raison un travail sans valeur, « une étude faite avec des ouvrages de troisième et de quatrième main et qui fourmille d'erreurs et de citations inexactes. Aussi y a-t-il lieu de s'étonner qu'une revue, qui prétend ne s'ouvrir qu'à des études sérieuses ou à des recherches originales, ait accepté cette élucubration qui serait mieux à sa place dans la *Chaîne d'union* ou dans le *Petit Nord*, dont les lecteurs n'ont pas en général le loisir de faire d'autre étude que celle de leur journal quotidien et qui admirent de confiance les thèses de M. Pierre-Victor. »

L'auteur démontre ensuite que le prétendue critique de saint Irénée a sur la gnose les idées les plus erronées.

M. Courdaveaux n'a pas en effet une juste idée du gnosticisme et de la polémique de saint Irénée contre les partisans de cette

erreur. Le gnosticisme n'est pas une secte dissidente sortie du christianisme, composée de chrétiens, « restes attardés des premiers fidèles, ou anciens disciples de la philosophie grecque, trop dociles encore à ses enseignements. »

Cette conception du gnosticisme a été depuis longtemps démontrée fausse, ou au moins incomplète par les travaux modernes, notamment par ceux de Matter qu'il n'est pas permis d'ignorer. Le gnosticisme ne mérite même pas, à proprement parler, le nom de secte et d'hérésie, si l'on entend par là un groupe de chrétiens dissidents qui essaient de fonder une église, comme les Montanistes, par exemple, ou les Novatiens. Il est en un sens, comme on l'a dit, « antérieur et extérieur au christianisme. » C'est un vaste mouvement religieux et philosophique, une sorte d'éclectisme, ou mieux de syncrétisme, dans lequel on fit rentrer les systèmes comme le platonisme et le pythagorisme, les mythologies de la Grèce et de Rome, les religions de l'Égypte, de la Syrie, de la Perse et de l'Inde. Le judaïsme et le christianisme lui fournirent aussi des éléments plus ou moins nombreux. C'est ce qui explique comment certaines sectes gnostiques ont à peine un léger vernis de christianisme; il en est même d'autres qui semblent lui être tout à fait étrangères, par exemple celles que Plotin combat dans ses Ennéades (l. II, ch. IX). D'après M. J. Réville, le mithracisme lui même ne serait qu'un gnosticisme païen.

Quoi qu'il en soit des origines de la gnose, saint Irénée, dont le but était surtout pratique, saisit admirablement dès l'abord le vice de tous ces systèmes. Il employa contre eux l'argument dont se servira plus tard Bossuet contre les diverses sectes protestantes dans son *Histoire des Variations*, l'argument que Tertullien développera avec sa puissante logique dans son traité des *Prescriptions*, et qui conserve sa force en face de toutes les hérésies, c'est l'argument tiré de l'unité de doctrine dans l'Église en opposition avec les éternelles variations de l'hérésie. Or, quelle diversité d'opinions ne présentait pas le gnosticisme! Les sectes se multipliaient à l'infini dans son sein. Les unes avaient pour base le dualisme persan, d'autres la théorie de l'émanation par les éons et le panthéisme; celles-ci étaient judaïques ou caba-

listes, celles-là antinomistes ou marcionites. Il suffisait d'un peu d'imagination et d'éloquence pour devenir chef d'école ; on combinait d'une façon nouvelle les séries d'éons, on opérait une révolution dans le Plérôme en introduisant quelques ogdoades nouvelles, on créait quelques rites, on réunissait des disciples et une secte était fondée.

Saint Irénée, témoin de cette infinie variété de systèmes, leur oppose l'unité de foi et d'enseignement de l'église catholique. La vérité est une et invariable ; elle ne peut être à la fois dans la négation et l'affirmation. Or les gnostiques ne s'entendent sur rien ; ce qui est affirmé par les uns est nié par les autres.

Tel est cet argument de *prescription* trop souvent mal compris, que l'on donne quelquefois comme une idée du génie de Tertullien, mais qui est déjà employé, on le voit, dans toute sa force par Irénée, et qui du reste était d'un usage courant et pratique à cette époque.

Saint Irénée aurait pu au besoin s'en tenir à ce seul argument. Il voulut faire davantage et il faut s'en applaudir, car c'est ce qui nous a valu cette large exposition des systèmes gnostiques et du dogme catholique. Tantôt en effet il prend à partie les principales de ces sectes, il discute leur système théologique, leur morale, leurs rites, la conduite de ses principax partisans. Il les met en opposition avec le christianisme, il indique leur parenté avec les religions païennes et les écoles de la philosophie grecque. Il les combat aussi par la raison naturelle et la métaphysique, par les armes de la dialectique et du ridicule.

Ces éons, ces syzigies, ces ogdoades ou hebdomades, qui en prouve l'existence ? Ce sont des rêves d'imagination en délire. Vous nous ramenez au paganisme, vous créez un Olympe nouveau où se coudoient vos éons. Votre morale répugne à la raison et à la conscience. Ici vous effacez la distinction entre le bien et le mal ; là vous proclamez que toute matière est mauvaise, tout ce qui vient de la matière est condamné. Avec la division des hommes en pneumatiques, psychiques et hyliques, vous supprimez la liberté, vous tombez dans le fatalisme.

Saint Irénée combat surtout ses adversaires par la Sainte Écriture ; il prouve contre les Marcionites et tous les antinomistes

que le Dieu des Juifs, le Dieu de l'Ancien Testament est le même que celui des chrétiens. Il montre qu'ils mutilent le canon de la Bible et qu'ils en dénaturent le sens par leurs interprétations fantaisistes opposées à l'interprétation officielle de l'Église. Enfin pour l'enseignement des fidèles, il établit quelques points de la doctrine catholique que les gnostiques avaient obscurcis.

Voilà dans ses lignes principales et bien en abrégé cet ouvrage vraiment magistral, que l'on ne saurait assez étudier pour connaître l'histoire et l'enseignement de l'Église au second siècle.

« Or cet ouvrage, ajoute le savant bénédictin, nous pouvons démontrer preuves en mains que M. Courdaveaux ne l'a pas lu. Et cela ne doit pas nous étonner. S'il n'a pas lu l'épître de saint Clément aux Corinthiens et celle d'Origène à Jules Africain qui n'ont que quelques pages, il y a peu d'apparence qu'il ait lu l'ouvrage de saint Irénée qui suppose un travail considérable, soit à cause de la difficulté des matières qu'il traite, soit à cause de l'obscurité de la traduction latine dont on n'arrive souvent à saisir le sens qu'après de longs tâtonnements. Nous établirons plus rigoureusement ce point en montrant dans la suite de quelle façon sont faites la plupart des citations. »

Rien ne manque en effet à la démonstration. L'auteur termine son travail par les considérations suivantes que nous recommandons à l'attention de M. Courdaveaux et de son école :

« Aujourd'hui il semble plus facile de trouver la vraie tradition de l'Église, de connaître son enseignement officiel; il n'est pas besoin de remonter, comme au temps d'Irénée, le fleuve de la tradition jusqu'à sa source pour en constater la pureté, de comparer entre elles les croyances des plus anciennes Églises, de tirer des principes révélés les conséquences qu'ils contiennent. Ce travail de comparaison, de déduction, de synthèse a été fait et bien fait dans les écoles de théologie. Les formules sont arrêtées, la terminologie est fixée avec une précision et une rigueur qui laissent peu à désirer: des manuels élémentaires, des catéchismes mettent cette science théologique à la portée de tous. M. Courdaveaux les avait en quelque sorte sous la main. Professeur dans une faculté de l'État à Lille, il pouvait consacrer les loisirs que lui laissent ses élèves à aller entendre les professeurs

de l'université catholique dont plusieurs sont des maîtres ; nous dirons même que c'était un devoir pour lui d'étudier sérieusement ces matières puisqu'il prétend s'adonner à la haute théologie, comparer la doctrine des anciens avec celle des modernes. Or il n'a pu écrire une vingtaine de pages sans tomber à plusieurs reprises dans de lourdes erreurs théologiques. Et après cela il s'étonne, il se scandalise qu'au deuxième siècle, au milieu des difficultés sans nombre qui attendaient le controversiste, saint Irénée ait commis quelques inexactitudes ! En vérité, un peu plus d'indulgence et de modestie ne messiéraient pas.

Un critique que nous avons déjà nommé, M. Maurice Vernes, disait, à l'occasion d'une étude de M. Courdaveaux sur laquelle il faisait d'ailleurs les plus expresses réserves, qu'il fallait après tout s'applaudir de voir enfin des professeurs de l'université se mettre à l'étude des questions de théologie et d'histoire religieuse. Nous nous en réjouirons aussi, mais à une condition : c'est que les nouvelles recrues apportent à l'étude de ces intéressantes questions un esprit libre de préjugés, qu'elles ne les abordent pas en polémistes qui n'y viennent chercher que des arguments en faveur d'une thèse conçue à priori, qu'elles s'y préparent enfin par des études sérieuses. Ces travaux ne s'improvisent pas ; il ne suffirait pas d'y apporter une connaissance plus ou moins profonde du grec, du latin ou de l'histoire ; une longue préparation est nécessaire sans laquelle on s'expose à faire des travaux sans valeur, qui ne servent qu'à distraire l'attention des érudits et à prendre leur temps sans utilité.

Si les lecteurs de la *Revue de l'histoire des religions* se contentent pour connaître saint Irénée, de l'article de M. Courdaveaux, ils ne sont vraiment pas difficiles. Pour nous, nous n'avons pas la prétention d'avoir exposé sa docirine en ces pages, nous avons voulu seulement relever quelques-unes des erreurs de son critique.

Un mot encore en terminant. M. Courdaveaux se plaint quelque part « des pieuses injures » que ses ouvrages lui ont valu. Ceci nous semble dépasser la mesure. Ainsi, M. Courdaveaux pourra traiter d'absurdes des docteurs comme saint Augustin ou saint Thomas, nous attribuer des dogmes illogiques, révoltants, répu-

gnants (tous ces mots sont dans ses ouvrages), cela lui paraît tout naturel. Mais si nous relevons ses erreurs, si nous prouvons qu'il tronque les textes, qu'il ignore les questions dont il parle, qu'il tombe dans des confusions ridicules, il nous accusera de dépasser les bornes de la polémique, de le gratifier de « pieuses injures ! » Nous prenons cependant à témoin nos lecteurs que dans nos articles nous n'avons fait que comparer les assertions de notre critique avec les textes mêmes de saint Irénée. Si de cette comparaison il ressort que les citations de M. Courdaveaux sont fausses la plupart du temps et qu'il n'a pas compris le texte de saint Irénée, il ne doit s'en prendre qu'à lui-même. Gageons qu'à cette démonstration froide mais inéluctable, il préférerait quelques injures, fussent-elles pieuses !

Terminons par une dernière réflexion du savant bénédictin :

« La *Revue* à laquelle M. Courdaveaux a confié son article inscrit à sa première page ces mots en gros caractères : *La Revue est purement historique* ; *elle exclut tout travail présentant un caractère polémique et dogmatique.* Nous demanderons maintenant à tout lecteur de bonne foi si le chapitre que M. Courdaveaux consacre à établir l'inanité de cette prétendue démonstration catholique ne présente pas « un caractère polémique et dogmatique » au premier chef? »

— *Jésus de Nazareth au point de vue historique, scientifique et social*, par Paul de Régla, est l'œuvre d'un ignorant et d'un blasphémateur.

A en croire certains critiques, ce nouveau volume serait l'œuvre *la plus fouillée* et *la plus audacieuse* qui ait été publiée en France et en Allemagne sur ce sujet toujours si palpitant : de Jésus-Christ et des origines du christianisme. L'auteur, s'inspirant surtout de ses voyages en Palestine, de ses recherches et de ses travaux scientifiques, y prouverait victorieusement que Jésus fut, en réalité, le continuateur génial de l'œuvre commencée par Jean-Baptiste ; qu'il fut un thérapeute des plus puissants et ne mourut pas sur la croix, ce qui explique très bien les assertions évangélistes et la croyance en la résurrection corporelle, en *chair* et en *os*. On trouverait dans ce livre une grande sincérité de langage, une profonde connaissance de l'Orient et de ses mœurs,

une virile indépendance et un souci constant de la vérité historique, religieuse, scientifique et sociale. A tous ces titres, le *Jésus* que l'auteur nous présente serait bien celui cherché par les esprits indépendants, avides de vérité, de justice et de sentiments humanitaires. Ce serait « une véritable révélation, digne de la science et de la critique de notre époque ».

Nous avons en meilleure estime la science et la critique moderne pour croire qu'elle se contenteront d'une élucubration pareille où la vérité historique est si indignement niée et travestie.

— Une élection intéressante a eu lieu dernièrement à Constantinople et a occupé les esprits en Orient. Il s'agissait de désigner le nouveau chef de l'Eglise grecque, c'est-à-dire de la majorité des chrétiens orientaux.

Avant le schisme, qui sépara de Rome l'Église d'Orient, l'évêque de Constantiuople, réputé le premier dignitaire honorifique après le pape, portait déjà le titre de *Patriarche œcuménique d'Orient*, c'est-à-dire de *Patriarche universel d'Orient*, titre qui marquait sa primatie sur tous les diocèses d'Orient. Cette primatie n'allait pas, d'ailleurs, sans contestations, car d'autres patriarches orientaux, ceux d'Antioche et d'Alexandrie notamment, la lui disputaient. Mais Constantinople était la capitale de l'empire byzantin et le pouvoir civil maintenait le privilège de ce titre au prélat qu'il avait sous la main.

Au IXe siècle, le patriarche œcuménique de Constantinople, Photius, rompit les liens qui l'attachaient au pape et fut le père du grand schisme d'Orient, qui sépara tous ses suffragants de la communion romaine. Depuis lors, le patriarche de Constantinople est, en fait, demeuré le premier pasteur de l'église grecque. L'institution survécut à la chute de l'empire byzantin, et la juridiction du prélat, sans être littéralement *œcuménique*, générale, puisqu'elle ne s'étend pas en tout lieu comme celle de Rome, fut cependant fort vaste ; elle enveloppa à la fois les chrétiens de Grèce, ceux de la Turquie d'Europe, ceux de la Turquie d'Asie et ceux de la Russie.

Mais ce domaine s'est peu à peu restreint. La Russie, au quinzième siècle, brisa avec le patriarche de Constantinople, se cons-

tituant chez elle une église autonome et séparée, sous l'autorité du patriarche de Moscou, qu'a remplacé depuis le saint synode de Pétersbourg. La Grèce même, lorsqu'elle s'affranchit politiquement de Constantinople, adopta également son autonomie religieuse, et son église relève d'un synode national.

Il ne reste donc plus à cette heure, à l'évêque de Constantinople, qui est de moins en moins œcuménique, que la juridiction sur les chrétiens de la Turquie en Europe et en Asie, sur les chrétiens de Serbie et ceux de Bulgarie.

Mais les chrétiens grecs de l'Empire ottoman forment un corps important, actif; ils possèdent à Constantinople l'influence de la fortune et du négoce; ils ont dans la ville le quartier du Phanar et de belles églises ; leurs comptoirs et leurs banques prospèrent sur toutes les côtes de l'Asie-Mineure; ils occupent de petits et de grands emplois dans le gouvernement turc; leur nombre dépasse là-bas celui de toutes les communautés chrétiennes, celles des catholiques, des Arméniens, des Nestoriens.

De là vient que l'élection d'un nouveau titulaire dans cette première charge est l'occasion d'une préoccupation générale dans tout le pays, chacun, selon sa tendance et son parti politique, souhaitant avec ardeur l'avènement de tel ou tel candidat.

C'est aussi en raison de ce rôle public, dévolu à l'*Œcuménique*, que le gouvernement ottoman, tout en respectant dans une certaine mesure la liberté des prélats électeurs, se réserve cependant le droit de *veto*, une sorte d'intervention analogue à celle que les puissances catholiques s'attribuaient autrefois dans les conclaves de Rome. La liste des candidats est soumise au grand-vizir à l'avance et si l'un d'eux lui paraît dangereux, il biffe son nom, circonscrivant la liste des prétendants à ceux-là seuls qu'il agrée.

BIBLIOGRAPHIE

La Doctrine des douze Apôtres et ses enseignements. — Thèse de doctorat en théologie, présentée à la Faculté catholique de Lyon, par M. l'abbé E. Jacquier.

Cet ouvrage sera favorablement accueilli par toutes les personnes qui s'intéressent à l'histoire des origines chrétiennes. On sait que le texte de la Doctrine des Apôtres a été publié en 1883 par le métropolite de Nicomédie, Philothée Bryenne. La Doctrine, souvent mentionnée par les Pères de l'Église et dans les anciens catalogues des Écritures, avait été oubliée durant plusieurs siècles. Ce n'en est pas moins, comme le dit M. l'abbé Jacquier, un document « infiniment précieux pour l'histoire du dogme, de la liturgie et de la hiérarchie aux premiers siècles du christianisme. On pourrait même établir qu'il forme la transition entre les livres du Nouveau Testament et les premiers écrits des Pères apostoliques. » Après avoir traité les questions qui se rattachent à l'origine du livre, M. Jacquier reproduit le texte de la Doctrine, avec traduction française et commentaire; puis il en expose et discute les enseignements. L'auteur a montré dans cette dernière partie de son œuvre beaucoup de prudence et de sagacité critique. On lira surtout avec profit les chapitres concernant le culte, les sacrements et le ministère chrétien dans l'Église primitive.

L'Enseignement biblique. — Publication semi-mensuelle, dirigée par M. l'abbé Loisy, professeur d'exégèse à l'Institut catholique de Paris.

La science scripturaire vient de trouver un organe autorisé dans la Revue que les RR. PP. Dominicains de Terre Sainte publient avec le concours de MM. Vigouroux, Le Camus et autres savants catholiques. Mais si les études bibliques ont enfin reçu chez nous leur couronnement indispensable par la création d'une Revue française où nos maîtres les plus estimés feront connaître le fruit de leurs recherches, elles ont besoin aussi d'être soutenues par la diffusion de la science qui est déjà faite, par l'exposé suivi, didactique, des principales questions relatives à l'histoire

et à l'interprétation de la Bible. *L'Enseignement biblique* reproduira des leçons orales que l'on veut mettre à la portée d'un plus grand nombre de personnes par la voie d'une communication plus régulière et moins coûteuse que la publication d'un livre. On se propose avant tout de venir en aide aux jeunes ecclésiastiques qui aiment la Bible, qui voudraient la mieux connaître, qui désirent compléter à cet égard l'initiation qu'ils ont reçue dans les séminaires.

Durant les précédentes années scolaires, M. l'abbé Loisy a retracé l'histoire du canon des Écritures. Il aborde cette année l'histoire du texte et des versions de la Bible, sujet un peu aride mais capital. Bien des difficultés que soulève l'examen des Écritures trouvent leur explication et leur solution dans l'histoire ancienne du texte sacré. M. Loisy consacre aussi chaque année un certain nombre de leçons au commentaire critique, historique et doctrinal d'un livre de la Bible. Cette partie de son cours sera reproduite aussi dans *l'Enseignement biblique*. A la fin de l'année 1892, après l'histoire du texte hébreu de l'Ancien Testament, on éditera une étude sur le livre de Job, avec traduction française de l'original.

L'Enseignement biblique paraîtra par livraisons in-8, de 96 pages au moins. Le nombre des livraisons sera de six. Pour donner à cette publication un caractère plus marqué d'actualité, chaque fascicule contiendra, indépendamment du sujet principal, une chronique où seront annoncées les découvertes et les travaux importants concernant la science biblique.

Le premier fascicule sera distribué fin janvier 1892. L'abonnement annuel part du 1er janvier. Le prix en est fixé à 10 francs pour la France et 12 francs pour l'Étranger. Pour les abonnements et pour tous renseignements, s'adresser à M. l'abbé Loisy, 44, rue d'Assas, Paris.

Le Gérant : Z. PEISSON.

Amiens. — Imprimerie Générale, rue Saint-Fuscien, 18.

ÉTUDES

SUR LA

RELIGION CHALDÉO-ASSYRIENNE

Septième article.

Les Mythes : Gilgamès, le Déluge.

II

On sait que les documents cunéiformes actuellement déchiffrés contiennent la relation d'un déluge pareil à celui qui est raconté dans la Genèse. Cette relation ne forme pas un poème indépendant comme le récit de la création ; mais elle appartient à une véritable épopée dont elle est seulement une épisode et qui a pour objet de raconter les exploits d'un héros fameux appelé Gilgamès. Le nom du personnage en question a été lu pendant longtemps d'une manière hypothétique *Istubar* ou *Gisdubar*, selon la valeur des signes idéographiques employés pour le représenter. L'équivalence de ces signes avec la lecture *Gilgamès* a été récemment constatée (1), et il n'y a pas lieu de conserver l'un ou l'autre des noms précédemment usités, bien que le nom de Gilgamès ne soit peut-être pas le seul dont la tradition

(1) Par M. Pinches, qui l'a signalée *Babylon. Orient. Record*, oct. 1890. V. Oppert, *Journ, asiatique*, nov.-déc. 1890, p. 553.

avait pourvu le héros chaldéen. Comme le poème de la création, l'épopée de Gilgamès provient de la bibliothèque d'Asurbanipal et l'on n'en possède aussi que des fragments. Des douze tablettes où elle était reproduite, la onzième seule, celle qui portait le récit du déluge, a pu être rétablie à peu près dans son entier (1).

Gilgamès est un dieu tombé dans la légende, ou bien un héros qui est devenu dieu. La tradition chaldéenne le considérait comme un personnage divin, associé à Samas, le dieu-soleil. dans ses fonctions de juge. On lui adressait des prières où on l'appelait « roi puissant, juge des Anunnaki (2). » Tu exerces « la justice comme un dieu, lui disait-on; tu interroges, tu devines, tu juges, tu examines, tu règles. Samas a remis en tes mains le sceptre et le commandement. Les rois, les princes, les grands s'inclinent devant toi. Tu scrutes leurs décisions, tu autorises leurs décrets (3). » Sa patrie était probablement la cité chaldéenne de Marad. Il semble que sa mère était une déesse nommée Aruru. Il appartenait à une ancienne famille qui vivait à Suripak avant l'époque du déluge, et il descendait de Samasnapistim, le Noé chaldéen. Gilgamès était représenté sur les monuments comme une espèce d'Hercule, serrant de la main gauche un lion contre son corps et

(1) George Smith († 1876) a le premier reconnu plusieurs de ces fragments au Musée britannique en 1872, et il en a découvert d'autres dans les fouilles qu'il exécuta lui-même à Ninive. M. P. Haupt en a fait une édition très soignée, *Das Babylonische-Nimrod-Epos* (1re part. 1884, 2e part. 1891, et *Beiträge zur Assyriologie* I, 1889). Le récit du déluge a été traduit par Smith, Oppert, Lenormant, Haupt; tout dernièrement, par Jensen (dans sa *Kosmologie*) et Jérémias (*Izdubar-Nimrod*, 1891).

(2) Texte publié par Haupt, *Nimrod-Epos*, 93; traduction dans Jérémias, *op. cit.* 3.

(3) Hymne cité, l. 4, 7-10.

tenant dans la main droite un serpent (?) Ses longs cheveux roulés en torsades descendent jusque sur ses épaules, tandis que les tresses de sa barbe tombent droites sur sa poitrine (1).

Le début du poème, autant qu'on en peut juger par quelques lignes fragmentaires, paraît avoir été assez solennel :

« Histoire de Gilgamès qui a vu l'abîme,
(Qui)..... a tout connu ;
..... sans exception ;
(Qui a possédé) la science de tout.
Il a vu les secrets et (pénétré) ce qui était caché ;
Il a rapporté une chose (2) d'avant le déluge (3) ;
Il a fait un long voyage et il s'est fatigué..,
..... sur les tablettes.....
..... le mur d'Uruk-supuri (4). »

La ville d'Érek, ainsi mentionnée dès le commencement est le point central autour duquel se déroule toute l'épopée. Un fragment de la première tablette (5) nous la fait voir assiégée depuis trois ans et réduite à l'extrémité :

« Les ânesses foulaient leurs ânons,
Les vaches laissaient leurs veaux ;

(1) On peut voir une de ces représentations au Musée du Louvre.

(2) Une histoire, et ce serait le récit même du déluge avec les circonstances qui l'ont précédé ; ou bien une prescription, une recette, et ce pourrait être le moyen de se rendre immortel en mangeant la plante de vie dont on parlera plus loin, ou enfin les écritures antédiluviennes dont parle Bérose, *infr. cit.*

(3) Lecture de Jérémias, *op. cit.*, 45.

(4) Haupt, 1, 79. *Uruk-supuri* signifie, ce semble, Érek la bien gardée (Jérémias, *op. cit.* 15), la bien entourée (de murs).

(5) Dans Haupt, *N. Ep.* 51.

Les hommes hurlaient (?) comme des bêtes,
Les femmes soupiraient comme des colombes ;
Les dieux d'Uruk-supuri,
Transformés en mouches, bourdonnaient par les rues ;
Les génies d'Uruk-supuri,
Changés en vermine, se glissaient dans les trous (?).»

Istar, la déesse d'Érek, « ne tient pas tête à l'ennemi. » C'est alors que Bel intervient, sans doute pour procurer à la ville menacée le secours de Gilgamès. Il semble que le roi d'Érek était mort et que Gilgamès organise la résistance (1).

Cependant la guerre ne finit pas et les gens d'Érek se plaignent que leur défenseur ne laisse pas le fils à son père, ni le guerrier à sa femme, ni le jeune homme à sa fiancée. Anu entend leurs murmures et prescrit à Aruru, la mère de Gilgamès (2), de créer un compagnon pour son fils. « Aruru lave ses mains, pétrit de l'argile et l'étend par terre. Ainsi fut fait Eabani, le vaillant. . Tout son corps était couvert de poils ; sa chevelure était longue comme celle d'une femme, et elle ondulait comme un champ de blé... Il était vêtu comme Ner. Avec les gazelles il broutait l'herbe ; il allait boire avec les animaux des champs et il se plaisait avec les bêtes des eaux (3). » Éabani figure sur les monuments avec les oreilles, la queue et les pieds d'un taureau (4).

Or, le chasseur Çaiadu avait été chargé d'amener

(1) Première tablette.

(2) Anu dit à Aruru : « C'est toi qui as produit (Gilgamès). » Le même verbe est employé par Anu pour la création d'Éabani. Il n'est donc pas sûr qu'Aruru soit la mère de Gilgamès.

(3) *N. Ep.* 8.

(4) V. par ex. le cylindre cachet reproduit *Izdubar-Nimrod*, p. 26.

Éabani auprès de Gilgamès, et, durant trois jours, il se tint en embuscade près de l'endroit où le monstre venait boire avec les troupeaux qui étaient sa compagnie ordinaire. Éabani l'ayant aperçu s'enfuit en criant, et Çaiadu vint raconter sa mésaventure à son père : « J'ai eu peur, dit-il, et je ne me suis pas approché de lui. Il a rempli les puits que j'avais creusés ; il a enlevé les filets que j'avais tendus; il m'a soustrait le gibier; il m'a empêché de faire bonne chasse (1). » Le père de Çaiadu lui indique alors le moyen de prendre Éabani : il s'agit tout simplement de l'aller trouver avec une femme, une prostituée du temple d'Istar. La femme n'aura pas de peine à séduire Éabani. Gilgamès donne son adhésion à ce projet. Çaiadu et la prostituée se mettent en route, et, après trois jours de marche, ils arrivent à l'endroit où Éabani venait boire. Deux jours se passent dans l'attente. Enfin Éabani aperçoit la femme. Tout se passe comme l'avait prévu le père de Çaiadu (2). Pendant toute une semaine Éabani oublie les troupeaux qui vivaient près de lui. Quand il recouvre la mémoire, les troupeaux ont disparu. Il revient s'asseoir tristement près de la prostituée, et celle-ci lui dit :

« Tu es beau, Éabani, tu es fait comme un dieu;
Pourquoi cours-tu la campagne avec les animaux?
Viens! je te conduirai à Uruk-supuri,
Au palais auguste, demeure d'Anu et d'Istar,
Là où réside Gilgamès, l'unique en force,

(1) *N. Ep.* 10.

(2) La scène de la séduction est décrite tout au long dans le texte, mais avec un réalisme tel qu'il est difficile de la traduire en français.

Celui qui, tel qu'un buffle, est plus robuste que les hommes (1). »

Éabani souhaite conquérir l'amitié de Gilgamès. Il écoute la femme et revient avec elle à Érek, où Gilgamès l'attend, averti par un double songe dont sa mère lui a donné l'explication (2).

Quand on retrouve la suite du texte, il est encore question d'un songe, raconté probablement par Éabani à la femme qui l'a conduit à Érek et qui est restée près de lui. Il avait vu tomber du ciel sur la terre un monstre effrayant qui avait des griffes de lion (3). On ne saurait dire quelle était la portée de ce songe. Un autre fragment prouve qu'Éabani songeait à regagner sa solitude. Le dieu Samas lui conseillait de rester en lui montrant les avantages que lui offrait le séjour d'Erek : compagnie de la femme qui l'avait amené, amitié de Gilgamès, bon lit, demeure agréable, hommages rendus par gens de la ville. Éabani se rendait aux conseils de Samas (4) et aux prières de Gilgamès (5).

Samas et d'autres dieux s'intéressent à l'alliance de Gilgamès et d'Éabani parce qu'ils veulent détruire par les deux amis la tyrannie de Humbaba, l'ennemi d'Érek. Humbaba demeure en un pays lointain, au milieu d'une forêt qu'on appelle la forêt du cèdre. « Son rugissement est comme la tempête, sa bouche est iniquité... Bel l'a fait pour garder le cèdre (6) et pour terrifier les hommes (7). » Il semble que les gens d'Érek promettent à

(1) *N. Ep.* 12.
(2) Deuxième tablette.
(3) *N. Ep.* 14.
(4) *N. Ep.* 15.
(5) *N. Ep.* 87. Jérémias, *op. cit.* 20. Troisième tablette.
(6) Arbre divin qui était au centre de la forêt.
(7) *N. Ep.* 22.

Gilgamès de le proclamer roi s'il réussit dans son entreprise. Mais Éabani n'est pas sans appréhensions touchant l'issue de cette affaire. Les deux amis se rendent « au palais auguste de la grande reine qui sait tout. Éabani offre un sacrifice à Samas et témoigne au dieu ses inquiétudes. La réponse était sans doute favorable; car bientôt après « le pays s'assemble, l'armée s'équipe et les guerriers sont prêts (1). » Chemin faisant, Gilgamès a encore des songes, un entre autres où il voit le cadavre de Humbaba étendu sur le sol (2).

Enfin les héros atteignent la lisière du bois au milieu duquel réside Humbaba.

« Ils s'arrêtèrent contemplant la forêt,
Regardant la hauteur des cèdres,
Sondant la profondeur du bois :
A l'endroit où passait Humbaba, le chemin était tracé,
La route était droite et la marche facile.
Ils virent la montagne des cèdres, séjour des dieux, sanctuaire d'Irnini :
Sur le devant de la montagne était un cèdre aux proportions magnifiques ;
Son ombre était bienfaisante et inspirait la joie (3). »

Le récit du combat engagé contre le tyran par les deux amis ne nous a pas été conservé. La lutte se terminait naturellement par la mort de Humbaba (4).

Gilgamès revient triomphant à Érek; il ceint le diadème, et c'est alors que la déesse Istar, touchée de sa

(1) *N. Ep.* 20-22, 80-84.
(2) *N. Ep.* 57-58. Jérémias, *op. cit.* 22. Quatrième tablette.
(3) *N. Ep.* 24.
(4) *N. Ep.* 26. Cinquième tablette.

beauté, lui offre de le prendre pour époux, en lui promettant toutes sortes de trésors, de plaisirs et d'honneurs. Gilgamès décline les propositions de la déesse et il motive son refus en racontant les mésaventures qui sont arrivées précédemment à tous ceux qu'Istar a honorés de son funeste amour. Tammuz, « l'époux de sa jeunesse », est mort : il a, pour se consoler, la cérémonie lugubre que sa femme célèbre à l'anniversaire de son trépas. L'oiseau *allal*, au beau plumage, a eu les ailes cassées par Istar, et il crie maintenant dans les bois : *kappi* (1). Un lion, un cheval, qui était fils de la déesse Silili, sont morts d'épuisement. Un chef de bergers a été changé en chacal (?) : les pâtres, ses anciens auxiliaires, lui donnent la chasse et ses propres chiens le mordent. Un colosse (?), jardinier d'Anu, a subi une métamorphose analogue (2). Gilgamès ne veut pas s'exposer à un sort aussi désagréable (3). Istar se fâche et monte au ciel près de ses parents Anu et Antu. Par supplications et par menaces elle obtient d'Anu la création du taureau céleste. Nouvel adversaire pour les deux amis. Mais le combat se termine à leur honneur : Éabani saisit le taureau céleste « par l'épaisseur de sa queue », et Gilgamès lui perce la poitrine. Alors Istar monte sur les murs d'Érek et maudit Gilgamès, qui lui répond par des injures. La déesse réunit toutes ses femmes et se lamente avec elles sur la mort du taureau céleste,

(1) « Mes ailes ! » Le mot *kappi* doit reproduire approximativement le cri ordinaire de l'oiseau dont il s'agit.

(2) Le colosse (*isullanu*) a été changé en *dallalu*, « nain ». Jérémias, *op. cit.* 25.

(3) Tout ce passage est bien conservé. Mais il suffit de l'analyser ici, comme le reste du poème. Le récit du déluge est le seul épisode dont on trouvera la traduction complète. Je me suis imposé cette réserve parce qu'un jeune assyriologue français prépare sur l'épopée de Gilgamès un travail important.

tandis que Gilgamès fait examiner par des gens de métier la pesanteur et la contenance des cornes qu'il a coupées à l'animal divin. Le héros en fait hommage à son patron, le dieu de Marad (1). Rentré dans Érek, il est acclamé par la population :

« Qui est brillant parmi les braves,
Éclatant parmi les guerriers ?
Gilgamès est brillant parmi les braves,
Éclatant parmi les guerriers (2). »

Gilgamès est décidément roi d'Érek ; il donne une grande fête dans son palais. Et quand les héros furent allés se coucher, Éabani connut en songe la volonté des dieux (3).

On perd ensuite le fil de l'histoire, rien n'étant conservé de la septième tablette. Au commencement de la huitième, Éabani exhortait Gilgamès à une entreprise qui était en rapport avec la ville de Nippur. A la fin, on voit que l'ami de Gilgamès est tombé malade ; il reconnaît dans cette disgrâce l'accomplissement d'un songe qu'il a eu ; pendant douze jours il reste étendu sur son lit ; après une dernière conversation avec Gilgamès, il est frappé par la mort (4).

Gilgamès est saisi d'une grande douleur ; mais surtout, il a peur de mourir comme son ami, et il se décide à aller trouver son ancêtre Samasnapistim, fils de Kidinmarduk. Il se met en route à travers la montagne, où il aperçoit des lions qui l'épouvantent. Il marche néan-

(1) C'est pour cette raison que l'on fait de Marad la patrie de Gilgamès. Y aurait-il quelque rapport entre Marad et Nemrod ?
(2) *N. Ep.* 42-50.
(3) Sixième tablette.
(4) Fin de la huitième tablette.

moins en implorant le secours des dieux. Il tient une hache à la main et porte une épée nue à sa ceinture. Il arrive à la montagne de Masu, dont l'accès est gardé par des êtres gigantesques : « leur dos touche le bord des cieux et leur poitrine repose sur l'enfer. » Ce sont les hommes-scorpions « dont l'aspect est foudroyant et le regard mortel » : ils gardent le soleil à son lever et à son coucher. Gilgamès ne les aperçoit pas sans terreur, mais les monstres ont été avertis de sa venue. « L'homme-scorpion dit à sa femme ; Celui qui s'approche de nous a l'apparence d'un dieu.— Il est, répond la femme, dieu pour les deux tiers et homme pour un tiers. » Le héros fait part de son projet à l'homme-scorpion. Celui-ci essaie de le dissuader en insistant sur les difficultés de l'entreprise : derrière la montagne, il y a une longue route à parcourir au milieu des ténèbres. Gilgamès verse des larmes, et l'homme-scorpion lui ouvre la porte. En suivant le chemin ténébreux qui est le chemin du soleil (1), Gilgamès arrive au terme de son voyage par terre, et il aperçoit « un arbre divin dont les fruits sont des pierres précieuses et dont les branches pendantes sont agréables à voir (2). »

La nymphe Sabit, qui demeure au palais de la mer, voit venir Gilgamès, et, se défiant de cet inconnu qui s'avance « vêtu de peau », elle se retire et ferme sa porte. Gilgamès la prie, la menace et finalement la décide à revenir. Il lui expose le but de son voyage : « Jamais, répond-elle, il n'y eut de bac sur cette eau ; jamais personne n'a traversé la mer. Le brave Samas la franchit ; mais il est le seul. La traversée est rude, la route impraticable ; et tout autour de la mer, il y a

(1) La route suivie par le soleil au-dessous de l'horizon.
(2) *N. Ep.* 59-64. Neuvième tablette.

la clôture formée par les eaux de la mort. En supposant, Gilgamès, que tu traverses la mer, lorsque tu atteindras les eaux de la mort, que feras-tu (1) ? » Cependant Sabit indique à Gilgamès l'endroit où demeure Aradéa, le pilote de Samasnapistim, et lui donne des instructions pour couper du bois dans la forêt. Si Aradéa se décide à le conduire, il pourra s'embarquer; sinon, l'affaire est impossible. Et Gilgamès est obligé de raconter encore une fois son histoire au pilote, qui consent à le conduire près de Samasnapistim.

Aussi pénible que l'avait prédit Sabit, la traversée dure « un mois et quinze jours (2). » Après avoir franchi les eaux de la mort, les voyageurs arrivent en vue de Samasnapistim. Gilgamès entre en conversation avec son aïeul sans le reconnaître ; il lui raconte les prouesses qu'il a faites avec Éabani en combattant les lions et la panthère de la plaine, le tyran Humbâba et le taureau céleste; il lui répète ce qu'il a dit à l'homme-scorpion, à Sabit, à Aradéa: « Mon ami est devenu poussière : je ne veux pas mourir comme lui.... Je veux voir Samasnapistim l'Éloigné, dont on parle tant. » C'est pour cela, dit-il, qu'il a traversé tous les pays, franchi d'âpres montagnes, passé les mers, mené la vie la plus misérable, sans vêtements, sans secours, se nourrissant de la chair des bêtes fauves et se couvrant de leur peau. Samasnapistim oppose d'abord, comme les précédents, quelque résistance à la demande de Gilgamès. Il se déclare touché de son malheur ; mais il ajoute que les dieux et les hommes (seraient-ils son père et sa mère) n'y peuvent rien. Le vieux sage exhortait son petit-fils à la résigna-

(1) *N. Ep.* 67.

(2) Passage douteux. Si j'en crois d'anciennes notes, A. Amiaud, mon maître, traduisait : « ils firent en trois jours un chemin de quarante-cinq jours. »

tion : « Tant que nous faisons des maisons, disait-il, nous y logeons ; tant que les frères se querellent, il y a des inimitiés ; quand le fleuve roule ses eaux, les oiseaux (1) le regardent en plein jour : jamais aucun homme n'a échappé (?) à la mort..... Quand l'*alû* et l'*eziz* (2) ont donné le signal, les Anunnaki, les grands dieux, et Mammit, qui crée le destin, fixent le sort avec eux, règlent la mort et la vie ; et ils ne révèlent pas le jour de la mort (3). » Mais Gilgamès, à qui Samasnapatim a dû se faire connaître dans le discours précédent, ne se tient pas pour battu. Il fait observer à son grand-père qu'on le prendrait pour un jeune homme, donnant à entendre qu'il soupçonne là un secret dont il voudrait bien lui-même avoir la clef. C'est le commencement de la onzième tablette, où se trouve le récit du déluge.

« Gilgamès prit la parole et dit à Samasnapistim l'Éloigné :
« Je te regarde, Samasnapistim ;
Ton extérieur n'est pas changé ; tu es pareil à moi ;
Tu n'es aucunement changé ; tu es pareil à moi.
Ta vigueur pourrait encore soutenir la bataille,
Tant elle se manifeste encore en toi !
Comment as-tu acquis.... et obtenu la vie dans l'assemblée des dieux ? »
Samasnapistim prit la parole et dit à Gilgamès :
« Je vais, Gilgamès, te révéler le secret,
Et te dire la décision des dieux.
Surippak, la ville que tu connais,
Était déjà ancienne, lorsque les dieux s'y trouvant,

(1) Il y a ici deux noms d'oiseaux, *kulilu* et *kurippâ*. Jérémias, *op. cit.* 53.
(2) Espèces de démons.
(3) *N.-Ep.* 66. Dixième tablette.

Les grands dieux, songèrent à produire le déluge.
(Là) étaient leur père Anu ; leur conseiller, le brave Bel ;
Leur ministre Ninib ; leur chef *Ennugi* (1).
Le dieu de la science, Éa, (qui) avait conversé avec eux,
Redit leur dessein à la plaine :
« Plaine, plaine ! campagne (?), campagne !
Plaine, écoute ! campagne, comprends !
Homme de Surippak, fils de Kidinmarduk,
Construis un bâtiment, édifie un vaisseau.
Laisse les biens, cherche la vie ;
Abandonne la fortune, préserve l'existence.
Introduis dans le vaisseau toutes les espèces d'êtres vivants (2).
Le vaisseau que tu dois construire aura des dimensions réglées :
Sa largeur sera égale à sa hauteur.
Tu le mettras (ensuite) à la mer. »
Je compris et je dis à Éa, mon seigneur :
« ...., seigneur, ce que tu commandes ;
Je respecte (ton ordre) et je (l')exécuterai.
Mais que répondrai-je aux gens de la ville, au peuple et aux anciens? »
Éa ouvrit la bouche et parla, il dit à moi, son serviteur :
« Voici la réponse que tu leur feras :
Parce que Bel me hait,
Je ne resterai pas dans votre ville ; je ne veux pas reposer

(1) Terme idéographique signifiant « le maître du pays sans retour, » c'est-à-dire Nergal, dieu de l'enfer.

Mo à mot : « la semence de toutes les vies. »

ma tête sur la terre de Bel (1) ;
Mais je vais descendre à la mer et demeurer près d'Ea, mon seigneur.
. . . . (Bel) fera pleuvoir sur vous l'abondance ;
. . . . . des oiseaux, quantité de poissons
. . . . . .
. . . . . et celui qui envoie la tempête
Fera le soir tomber sur vous (?) une pluie violente (2). »
Aux premiers rayons de l'aurore (3). . . .
. . . . ., j'apportai ce qu'il fallait.
Le cinquième jour, j'en traçai le plan (4) :
Au milieu (?), les parois étaient hautes de dix *gar* (5),
Et de dix *gar* pareillement était la largeur du toit.
Je lançai la charpente (?) et je la dressai (?).
Je partageai la hauteur (?) en six, la largeur (?) en sept
Et l'intérieur (6) en neuf.

(1) Jensen, *Kosmologie*, 370 ; Jérémias, *op. cit.* 33.

(2) Jensen, Jérémias, *ibid.* Haupt, *Beitr. z. Assyr.* I, 130 : « *Quand Samas indiquera le temps fixé*, mon *kukku* dira : Au soir le ciel fera tomber sur vous la ruine. » Les premiers mots en italique sont restitués, avec beaucoup de probabilité, d'après un passage qu'on trouvera plus loin. Ces lignes appartiennent encore au discours d'Ea, mais non peut-être à celui que Samasnapistim doit tenir aux gens de Surippak. La suite du récit donne à penser que Samasnapistim a reçu en songe la révélation d'Ea. De là vient sans doute l'étrangeté de la mise en scène.

(3) Suit une lacune de onze lignes.

(4) On disait dans les lignes précédentes ce qui avait été fait les quatre premiers jours. Il s'agit évidemment de la construction du bateau.

(5) La lecture *10 gar* est de M. Oppert. Mais à quoi correspond le *gar?* A 14 coudées, d'après M. Oppert ; à 12, d'après d'autres autorités.

(6) La longueur en dedans (?). Il s'agit ici de la distribution intérieure de l'arche en étages et compartiments.

J'enfonçai des chevilles (?) en dehors ;
Je m'occupai du gouvernail et je fis tout ce qu'il fallait.
Je répandis à l'extérieur six sares (1) de bitume,
Et je versai à l'intérieur trois sares de naphte.
Les porteurs d'outres apportèrent trois sares d'huile,
Dont je réservai un sare pour le sacrifice (?) ;
Et le pilote mit à part les deux autres (2).
. . . . . j'immolai des bœufs ;
Chaque jour, je sacrifiai des. . . . . ;
Le moût, la liqueur, l'huile, le vin (3)
(Furent répandus par) les ouvriers comme l'eau d'un fleuve.
Je célébrai une fête, comme un jour de grande solennité (4).
. . . je baignai mes mains dans l'huile d'onction ;

(1) Grande mesure. Le sare, en valeur numérique, est 3600.

(2) On possède un fragment d'une recension du déluge où la construction de l'arche était racontée autrement qu'ici. Éa donnait ses instructions à son serviteur : « Je dirigerai en haut et en bas ... Ferme (ton vaisseau?).... Au signe que je t'enverrai..., entre (dans le vaisseau) et ferme la porte sur toi.... (Apportes-y) tes provisions, ton avoir, tes biens (Fais-y entrer) ta..., ta famille, tes domestiques et les artisans. Je t'enverrai (les troupeaux) des champs, les bêtes des champs, tout ce qui..., et ils attendront à ta porte (mot à mot : ils garderont ta porte, — sans doute, pour qu'on les fasse entrer). Atrahasis (autre nom de Samasnapistim) ouvrit la bouche et parla, il dit à Éa, son seigneur : Je n'ai jamais fait de vaisseau.... Trace-moi un plan sur le sol, pour que je voie le plan et que je fasse (?) le vaisseau.... trace sur le sol..., ce que tu as dit.... » Texte édité par Delitzsch, *Assyr. Lesestücke* (3e éd.) 101 ; transcrit et traduit par Jensen, *op. cit.* 370. On avait essayé à tort de faire entrer ce morceau dans l'autre récit.

(3) Pour les libations.

(4) Comme un jour d'*Akitu*. On appelait ainsi à Babylone la fête de la nouvelle année.

. . . . . le vaisseau était achevé :
. . . . . était très difficile (1).
Je fis pourvoir (?) les *gini* (?) du vaisseau de *sikkati* (2) en haut et en bas ;
. . . . . aux deux tiers (3).
De tout ce que j'avais je le remplis ; je le remplis de tout ce que j'avais d'argent ;
Je le remplis de tout ce que j'avais d'or ;
Je le remplis de tout ce que j'avais d'animaux de toutes sortes ;
Je fis monter dans le vaisseau toute ma famille et mes domestiques ;
J'y fis monter les troupeaux des champs, les bêtes (4) des champs, et tous les ouvriers.
Samas établit un signe :
« Celui qui envoie la tempête fera (ce) soir tomber une pluie violente (5).
Entre dans le vaisseau et ferme ta porte. »
Ce signe arriva.
Celui qui envoyait la tempête fit tomber le soir une pluie violente.
Je craignais le lever du jour :
Le jour était terrible à voir.
J'entrai dans le vaisseau et je fermai ma porte :
En guise de navire (6), à Puzurbel, le pilote,
Je confiai le bâtiment avec ce qu'il contenait.

(1) Il s'agit probablement dans cette ligne et les deux suivantes de mettre le vaisseau à flot.
(2) Planches, rames, ou simplement chevilles (?).
(3) Le bateau plongeait aux deux tiers dans l'eau (?).
(4) Les animaux sauvages.
(5) Haupt, *loc. cit.* : « Et le *kukku* dit : Au soir le ciel » etc., comme plus haut. Même changement trois lignes plus loin.
(6) Jensen, *op cit.* 376, 420.

Aux premiers rayons de l'aurore,
Un nuage épais monta du fond des cieux ;
Ramman tonnait dedans ;
Nabu et Marduk le précédaient ;
Les (dieux) conducteurs (1) allaient par monts et par vaux.
Uragal emporta le vaisseau.
Ninib marchait en chassant l'ouragan.
Les Anunnaki élevaient des flambeaux ;
A leur lueur ils éclairaient le pays.
Le fracas de Ramman atteignait jusqu'aux cieux ;
Toute lumière se changeait en tenèbres.
. . . le pays comme. . . , un jour. . . ,
(Le déluge ?) montait (?) rapidement. . . . la montagne. . . . ;
Il fondait sur les hommes comme une armée.
Le frère ne voyait plus son frère ;
Du ciel, on n'apercevait plus les hommes.
Les dieux mêmes eurent peur du déluge ;
Ils s'enfuirent et montèrent au ciel d'Anu :
Les dieux, comme des chiens, aboyaient (?), couchés sur le mur (du ciel) ;
Istar se plaignait comme une femme en travail,
La reine des dieux criait tout haut :
« Cette génération retourne à la boue
Parce que j'ai conseillé le mal en présence des dieux,
Et que j'ai ordonné le combat pour détruire ma postérité (2).

(1) Ou ministres. Ce sont probablement les deux qui sont mentionnés dans la ligne précédente.

(2) Mot à mot : « pour la destruction de mes hommes j'ai décrété le combat. »

Où sont maintenant ceux que j'ai enfantés ?
Comme le frai des poissons, ils remplissent la mer. »
Les dieux des Anunnaki (1) pleuraient avec elle.
Les dieux (restaient) au lieu où ils étaient, versant des larmes,
Les lèvres serrées, ...
Durant six jours et six nuits,
La tempête continua ; le déluge et l'ouragan firent leurs ravages.
Quand arriva le septième jour, le déluge, l'ouragan cessèrent le combat
Qu'ils avaient livré, pareils à une armée.
La mer se calma, l'ouragan fut comprimé, le déluge cessa.
Je regardai la mer en poussant des cris :
Toute l'humanité était retournée en boue ;
Le champ se confondait avec la forêt.
J'ouvris la lucarne et la lumière frappa mon visage ;
Je me retirai, je m'assis, je pleurai ;
Mes larmes coulaient sur mes joues.
Je regardai la contrée : (on ne voyait que) la vaste mer ;
Une terre (seulement) émergeait (2) de douze (coudées).

(1) Jérémias, *op. cit.* 35 : « Les dieux pleuraient avec elle sur les Anunnaki. » *Ilani sut Anunnaki* paraît signifier simplement « les dieux chefs des Anunnaki, » ceux qui avaient entrepris avec les Anunnaki la destruction de l'humanité et qui étaient, comme Istar, effrayés de leur œuvre.

(2) Mot à mot : « à douze, une terre s'élevait. » On s'est demandé s'il fallait traduire : « après douze jours de navigation », ou bien : « à douze mille de distance », ou enfin : « à douze coudées de haut. » Le dernier sens paraît plus naturel. Le récit pourrait bien être écourté en cet endroit, comme il l'est ailleurs.

Le vaisseau toucha au pays de Nicir.

La montagne du pays de Nicir retint le vaisseau et l'empêcha de flotter.

Un jour, deux jours, la montagne de Nicir retint le vaisseau, etc. ;

Trois jours, quatre jours, la montagne de Nicir retint, etc. ;

Cinq jours, six jours, la montagne de Nicir retint, etc. ;

Quand arriva le septième jour, je fis sortir une colombe et (la) laissai aller : la colombe allait et venait ;

Comme elle n'avait pas d'endroit où se poser, elle revint.

Je fis sortir une hirondelle et (la) laissai aller : l'hirondelle allait et venait ;

Comme elle n'avait pas d'endroit où se poser, elle revint.

Je fis sortir un corbeau et le laissai aller :

Le corbeau s'en alla, et, voyant la baisse des eaux,

S'approcha (1), se mit à manger, à croasser, et ne revint pas.

Alors je débarquai et, vers les quatre points cardinaux (2), j'immolai des victimes ;

Je fis une libation sur le sommet de la montagne ;

Je disposai des vases sept par sept (3) ;

Au dessous je plaçai des roseaux, du bois de cèdre et du *sim-gir* (4).

Les dieux sentirent l'odeur ;

Les dieux sentirent la bonne odeur ;

(1) Du sol détrempé ou des débris flottants.

(2) Mot à mot : « les quatre vents. »

(3) Probablement « deux fois sept ».

(4) Bois épineux. Il s'agit de roseaux et de bois odorants.

Les dieux s'amassèrent comme des mouches autour du sacrificateur.
Quand la reine des dieux arriva,
Elle éleva la grande parure (?) qu'Anu avait faite selon son désir (?):
« O dieux ! par le collier de mon cou ! je n'oublierai pas ;
Je me souviendrai de ces jours, je ne les oublierai jamais.
Que les dieux viennent au sacrifice (1) !
(Mais) que Bel n'y vienne pas,
Parce qu'il a manqué de sagesse ; il a fait le déluge
Et il a livré mes enfants (2) à la mort ! »
Lorsque Bel se fut approché,
Qu'il eut vu le vaisseau, il se fâcha ;
Il se mit en fureur contre les dieux des Igigi (3) ;
« Quel être vivant a échappé (4)?
Pas un homme ne doit survivre à la condamnation !
Ninib ouvrit la bouche et parla,
Il dit à Bel le vaillant :
« Qui a pu arranger cela, si ce n'est Éa !
Éa sait tout faire (5). »
Éa ouvrit la bouche et parla,
Il dit à Bel le vaillant :
« C'est toi, guerrier, qui gouverne les dieux (6) :

(1) *Surkinu*. Libation propitiatoire. Jensen, *op. cit.* 381, 437.

(2) Littéralement : « mes hommes ».

(3) Les génies du ciel, les Igigi, et leurs chefs étaient sans doute opposés au déluge, tandis que les Anunnaki, les génies de la terre, avec les dieux qui les conduisent, l'avaient résolu et exécuté.

(4) Au déluge.

(5) Mot à mot : « toute affaire. » Bel et Ninib considèrent la construction de l'arche comme une œuvre qu'un homme abandonné à sa propre sagesse n'aurait pas su exécuter.

(6) *Abkal ilani*, celui d'entre les dieux à qui appartient le conseil ou la décision.

Par quelle imprudence as-tu pu faire le déluge ?
Impute au pécheur son péché ;
Impute au coupable sa faute.
Sois indulgent ; qu'il ne soit pas détruit ! sois bon : qu'il ne. . . . . !
Au lieu que tu fasses le déluge,
Que les lions viennent et diminuent (le nombre) des hommes ;
Au lieu que tu fasses le déluge,
Que le léopard vienne et diminue (le nombre) des hommes ;
Au lieu que tu fasses le déluge,
Qu'une famine arrive et ravage le pays ;
Au lieu que tu fasses le déluge,
Qu'une peste arrive et ravage le pays.
Je n'ai point révélé le projet des grands dieux :
J'ai envoyé un songe (1) à Atrahasis (2), et il a compris le projet des grands dieux.
Alors Bel prit son parti ;
Il monta dans le vaisseau,
Me prit par la main et me fit sortir.
Il fit sortir ma femme et la fit s'incliner près de moi.
Il nous mit en face de lui, et se tenant entre nous, il nous bénit :
« Jusqu'à présent Samasnapistim appartenait à l'humanité ;
Désormais Samasnapistim et sa femme seront des dieux comme nous.

(1) Il est peu croyable que l'assertion d'Éa soit mensongère. Le récit a donc été écourté au commencement.

(2) Autre nom de Samasnapistim. C'est probablement une épithète : « très sage ». Jensen, *op. cit.* 385.

Samasnapistim demeurera bien loin à l'embouchure des fleuves. »

(Puis) ils (1) nous prirent et nous installèrent au loin, à l'embouchure des fleuves (2). »

Telle est l'aventure merveilleuse qui a procuré l'immortalité à Samasnapistim. Il s'agit maintenant d'assurer le même avantage à Gilgamès. Samasnapistim le fait tomber dans un profond sommeil, qui dure six jours et sept nuits. Durant ce temps, la femme de Samasnapistim, qui a plaidé la cause du héros, s'occupe à la préparation d'un aliment magique. Le septième jour Samasnapistim éveille Gilgamès et lui fait prendre la nourriture enchantée. Mais le corps de Gilgamès est couvert de pustules, et sa chair est rongée par la lèpre. Il est resté couché dans son bateau, sur les eaux de la mort. Samasnapistim indique à Aradéa « le lieu de purification » : que Gilgamès aille se baigner en cet endroit, et son corps deviendra sain. L'ordre s'exécute ; Gilgamès lave ses chairs, « il jette sa peau » que la mer emporte ; il est guéri. Il met autour de sa tête un bandeau neuf, et se ceint les reins d'un vêtement qu'il ne doit pas quitter avant d'arriver à Érek.

Au moment où Gilgamès prend congé de Samasnapistim, celui-ci, à la prière de sa femme, fait connaître au héros « une plante qui ressemble à l'épine, et dont la baie est comme le fruit de la vigne sauvage. » Son nom est « Rajeunissement du vieillard. » Gilgamès va chercher cette plante avec Aradéa; il réussit à s'en emparer, et il se promet bien de s'en servir quand il sera

(1) Les dieux.

(2) Le récit du déluge finit à la IVe colonne, ligne 30 de la onzième tablette. Le reste de la tablette (col. IV, 31-50, V, VI) est relatif à la guérison de Gilgamès et à son retour.

rentré dans Érek. Mais, comme ils revenaient, Gilgamès ayant vu un puits d'eau fraîche, y descend pour faire une libation. Un serpent vient flairer la plante et l'emporte. Gilgamès éclate en malédictions, puis il s'assied et pleure amèrement. Cependant, après une nouvelle traversée, il gagne la terre avec Aradéa (1), et tous deux arrivent à Érek. Gilgamès prescrit à Aradéa de visiter les murs de la ville (2).

Le héros se lamente ensuite sur le sort d'Éabani (3), qui ne peut plus aller au temple, porter des habits de fête, tendre l'arc, goûter les joies de la famille (4). « Éabani, dit-il, a quitté la terre pour descendre aux enfers : ce n'est pas la peste qui l'a enlevé; ce n'est pas la fièvre (5) qui l'a enlevé. La terre l'a pris. Ce n'est pas l'espion (6) impitoyable de Nergal qui l'a enlevé : la terre l'a pris. Ce n'est pas au lieu du combat qu'il a été frappé : la terre l'a pris. » La divinité (7) en présence de laquelle Gilgamès exhale ces plaintes, verse des larmes comme lui. Mais sa compassion est impuissante à produire ce que voudrait Gilgamès, à savoir, l'évocation d'Éabani. Gilgamès se rend au temple de Bel, et redit sans plus de succès les mêmes paroles. Il invoque

(1) Gilgamès et Aradéa ne semblent pas avoir pris, pour s'en retourner, le chemin qu'ils ont suivi en venant.

(2) Il y a là quelques lignes très obscures. Fin de la onzième tablette.

(3) La suite montre que Gilgamès, en arrivant à Érek, veut, à tout prix, converser avec l'ombre de son ami.

(4) « Tu n'embrasses plus la femme que tu aimais; tu ne bats plus celle que tu détestais. Les plaintes de l'enfer t'environnent », etc. T. XII, c. 1, l. 24-28.

(5) Ne pas oublier que les maladies étaient personnifiées. Au lieu de la peste, on pourrait dire le *namtar*, et au lieu de la fièvre, l'*asak*. V. *Rev. des religions*, 1891, p. 125.

(6) Le *rabiç*, mauvais génie. V. *Rev. des religions*, loc. cit.

(7) Le nom de ce personnage est *Nin-Gul*, désignation idéographique.

inutilement Sin, puis Éa. Enfin il s'adresse à Nergal pour que « l'enfer s'ouvre, que la terre se fende, et que l'ombre d'Éabani sorte de terre comme un nuage léger. » Son vœu est exaucé. L'ombre d'Éabani surgit de terre, et Gilgamès l'interroge avec empressement : « Dis, mon ami ; dis, mon ami ; dis comment est gouverné le pays que tu as vu. » Éabani s'excuse d'abord, parce que le séjour d'où il vient n'a rien d'agréable. Ce qu'on a aimé au pays des vivants « est rongé là-bas par le ver, comme un vieil habit. » L'ombre se décidait néanmoins à parler et à décrire tout au long le séjour et la condition des défunts (1). On ne possède malheureusement que les dernières paroles d'Éabani. Celui qui est mort dans des circonstances glorieuses est couché sur un lit, buvant de l'eau pure. Celui qui a été tué à la guerre est entouré de sa famille : son père et sa mère soutiennent sa tête ; sa femme est penchée vers lui. Mais celui dont le cadavre n'a pas eu de sépulture, n'a pas de repos dans l'autre monde. « L'ombre dont nul ne s'occupe mange les restes du plat, les débris d'aliments qui sont jetés à la voirie. » Cette réflexion termine le discours d'Éabani et l'épopée de Gilgamès (2).

III

Singulière épopée qui ressemble, pour commencer, à l'Iliade, et, pour finir, à la Divine Comédie ! Épopée

(1) Certains fragments qui appartiennent sans doute à une recension plus développée, et qui semblent en rapport avec notre douzième tablette, contiennent les malédictions d'Éabani contre la femme qui l'a séduit et qui a causé sa perte, ainsi qu'une description du monde souterrain analogue à celle qu'on lit dans le poème d'Istar aux enfers. *N. Ep.* 16-19. Jérémias, *op. cit.* 43. V. *Rev. des religions*, 1891, p. 116-117.

(2) Fin de la douzième tablette. V. *Rev. des religions*, 126-127.

mythique où les dieux se comportent comme les hommes, et où les hommes deviennent dieux; où l'histoire d'un héros devient celle de l'humanité ; où derrière l'histoire humaine on entrevoit tout simplement celle de la nature. Ce texte bizarre, alors même que nous le posséderions en entier, serait encore pour nous, dans plusieurs de ses parties, une énigme indéchiffrable. A plus forte raison, dans l'état fragmentaire où il nous est parvenu, fournit-il plutôt un thème à hypothèses qu'une matière de commentaire philosophique ou mythologique.

On a voulu, dès que les premiers fragments ont été connus, identifier Gilgamès, alors appelé Istubar, avec Nemrod. On observait que Nemrod avait été, comme Istubar, un redoutable chasseur, un conquérant; qu'il avait régné d'abord à Érek avant d'étendre son pouvoir sur la Chaldée. On s'efforçait de retrouver le nom même de Nemrod derrière les signes idéographiques par lesquels étaient représenté le nom de Gilgamès (1), et tout le monde n'y renonce pas encore aujourd'hui. Il est assez probable, en effet, que Gilgamès et Nemrod sont un seul et même individu ; mais cette conclusion ressort plutôt de la ressemblance des situations que de l'étymologie des noms. Pourquoi s'acharner à trouver le nom de Nemrod dans la tradition chaldéenne, alors que cette tradition ignore le nom de Noé? Samasnapistim, ou Atrahasis, est le Noé chaldéen, bien que ses noms ne rappellent en rien celui du patriarche hébreu. Que les noms chaldéens soient les plus anciens, rien ne s'y oppose ; mais il est clair que le nom biblique ne procède pas directement de ceux-ci, ni par voie d'altéra-

(1) Ces signes semblent être un déguisement, ou, si l'on veut, une étymologie artificielle du mot Gilgamès; ils donnent la lecture : *gis-gin-mas*.

tion, ni par traduction. Il n'est donc pas nécessaire que Gilgamès ait jamais eu chez les Chaldéens le nom de Nemrod, pour qu'on puisse le mettre en rapport ou l'identifier avec ce personnage biblique.

Le nom de Gilgamès était resté célèbre dans la tradition chaldéenne, puisque l'on trouve dans Élien une légende merveilleuse touchant la naissance d'un roi babylonien appelé *Gilgamos*, le même assurément que notre Gilgamès (1). Son grand-père Sevéchoros (2), averti par les devins qu'il serait privé du trône par un enfant de sa fille, avait fait enfermer celle-ci dans une tour pour qu'elle n'eut commerce avec aucun homme. Elle se trouva néanmoins enceinte, et ses gardiens, pour ne pas s'exposer à la colère du roi, jetèrent du haut de la tour le fils qu'elle avait mis au monde. L'enfant, recueilli dans sa chute par un aigle, fut transporté dans un jardin. Le paysan qui le trouva se chargea de l'élever. Devenu grand, il régna sur les Babyloniens. Gilgamès est donc le prototype de Persée (3). Dans l'épopée que nous venons d'analyser, il n'est pas question de sa naissance ; mais, outre qu'on en parlait peut-être dans les passages que nous n'avons pas, il est très remarquable que l'on mentionne plusieurs fois sa mère, sans jamais dire un seul mot de son père.

Le règne de Gilgamès et ses exploits n'appartiennent pas à l'histoire. Il s'agit seulement de savoir s'il y a dans notre épopée quelques éléments historiques, et si on y retrouve l'écho plus ou moins altéré de faits anciens

(1) Élien, *Hist. anim.* XII,21. Rapprochement signalé par M. Sayce, *Academy*, 8 nov. 1890, et M. Oppert, *Journ. asiat.* nov. déc. 1890, p. 553.

(2) D'après M. Oppert, *loc. cit.*, Sevéchoros est Évéchoos, le premier roi postdiluvien de Bérose. rien n'est plus vraisemblable.

(3) V. Oppert, *loc. cit.*

dont la légende populaire s'est emparée. De telles données, si l'on pouvait en établir l'existence, seraient d'autant plus précieuses qu'elles serviraient à déterminer l'époque où s'est opéré le travail légendaire dont l'épopée de Gilgamès est le fruit.

Le nom de Humbaba, qui est élamite, a fait penser que la victoire remportée par Gilgamès sur l'ennemi d'Érek figurait le renversement de la dynastie élamite qui régna anciennement à Babylone, au témoignage de Bérose. Cet événement se serait accompli vers 2250 avant notre ère (1). La transformation légendaire qu'il a subie aurait eu lieu à une date moins ancienne. Mais il est peu croyable que l'épisode de Humbaba soit en rapport avec un fait aussi précis et surtout aussi récent. Au vingt-troisième siècle avant notre ère, Babylone est déjà la principale ville de la Chaldée, tandis que le centre de tout notre poème est à Érek. La suprématie élamite dont on parle, et les circonstances dans lesquelles elle prit fin, n'étaient pas pour les Chaldéens des faits perdus dans les brouillards de la légende : c'étaient des faits parfaitement connus, accomplis à un âge pleinement historique et que la tradition légendaire ne pouvait pas aisément défigurer au point de les réduire presque à la lutte de deux héros. Gilgamès n'est pas un roi du vingt-troisième siècle avant notre ère ; il est censé vivre peu après le déluge, c'est-à-dire à une époque sur laquelle, à Babylone, il y a quatre mille ans, on n'en savait guère plus que nous n'en savons aujourd'hui. Tout ce qu'on peut dire, c'est que le vieil antagonisme de la Chaldée et d'Élam, antagonisme dont les origines, pour les Chaldéens eux-mêmes, se perdaient dans la nuit des temps, s'est exprimé d'une certaine façon dans la lutte

(1) Jérémias, *op. cit.* 9.

de Gilgamès et de Humbaba. Il est bien probable que Humbaba ne se retrouvera jamais dans une liste authentique des rois d'Élam, pas plus que Gilgamès dans une liste authentique des rois de Babylone.

Le dernier mot du poème de Gilgamès, pour autant qu'il nous est donné de le connaître, est à chercher dans la mythologie et non pas dans l'histoire. Un homme qui lie amitié avec un taureau divin, qui converse avec les dieux quand il n'entre pas en guerre avec eux, qui refuse d'épouser une déesse, qui fait un voyage à l'île des Immortels, est à mettre dans le catalogue des êtres qui ont vécu surtout dans l'imagination des peuples enfants, créateurs de mythes, insatiables de merveilleux. Toute la difficulté consiste à trouver l'origine et le sens de la fiction.

Plusieurs assyriologues ont cru et croient encore que Gilgamès est une personnification solaire. Les douze tablettes de sa légende seraient douze chants correspondant aux douze mois de l'année et aux douze signes du zodiaque, en sorte que le cycle des exploits de Gilgamès ne serait pas autre chose que le mouvement apparent du soleil sur l'écliptique et son passage à travers les douze constellations zodiacales. Le soleil, dit-on, est le grand chasseur qui, des stations zodiacales qu'il visite successivement, lance ses traits, c'est-à-dire ses rayons, sur la terre. Gilgamès se mettant à la tête des gens d'Érek pour les délivrer de l'oppression, est le soleil dans le signe du Bélier, en assyrien *lulim*, le *chef* du troupeau : premier chant du poème et premier mois de l'année. Gilgamès envoyant chercher Éabani, l'homme-taureau, est le soleil dans le signe du Taureau : deuxième chant du poème et deuxième mois de l'année. Gilgames liant amitié avec Éabani représente le soleil dans le signe des Gémeaux : troisième chant du poème et troi-

sième mois de l'année. Comme on n'a presque rien de la quatrième tablette, il est difficile de dire quel rapport pouvait exister entre son contenu et le signe du Cancer (1); mais comme le quatrième mois appartient à Ninib, « l'Hercule chaldéo-assyrien, il semble que ce soit à ce chant du poème qu'il faille placer la victoire du héros sur le lion qui correspond à celui de Némée (2). » Après cela, puisque le signe du Lion correspond au cinquième mois, il faut que Gilgamès soit le lion; d'autre part Humbaba est l'équivalent de Géryon (3). Le parallèle devient plus satisfaisant quand on retrouve la suite du texte avec la sixième tablette. Gilgamès demandé en mariage par Istar est le soleil dans le signe de la Vierge : sixième chant du poème et sixième mois de l'année, « le mois du message d'Istar » selon les textes babyloniens. On renonce à chercher la relation de la septième tablette, dont on n'a rien, avec le signe de la Balance. Gilgamès « est privé de son ami dans le mois qui suit l'équinoxe d'automne, quand le soleil commence à décliner. Entreprenant alors son voyage vers l'Occident, il rencontre les deux hommes-scorpions sous le signe du Scorpion, navigue dans la barque » d'Aradéa « et atteint les eaux de la mort au solstice d'hiver (4). » Il faut observer cependant que la rencontre avec les hommes-scorpions est racontée seulement sur la neuvième tablette, qui devrait correspondre au Sagittaire. On n'a rien trouvé dans la dixième tablette qui rappelle le Capricorne. Mais Samasnapistim raconte le déluge à Gilgamès dans le onzième chant,

(1) Touchant les noms assyriens des constellations zodiacales, V. *Rev. des Religions*, 1891, p. 205.

(2) Lenormant, *Origines de l'Histoire*, I, p. 240.

(3) *Id. ibid.*

(4) *Id. ibid.*

parce que ce chant répond au onzième mois et au signe du Verseau. « Dans le même chant, » Gilgamès est guéri de sa maladie et revient à Érek, « parce que dans ce même mois le soleil reprend sa marche ascendante (1). » Reste à combiner le contenu de la douzième tablette avec le symbolisme des Poissons : on a vu dans les « deux poissons d'Éa » un symbole de résurrection, auquel se rapporterait l'apothéose d'Éabani (2).

Sans doute il n'y a pas là que des combinaisons ingénieuses. Mais le poème n'a pas cette régularité mathématique et les douze tablettes qui le contiennent ne sont pas précisément douze chants. S'il en était ainsi, le commencement et la fin de chaque tablette devraient accuser une division dans le récit. Or cette division ne se trahit nulle part. On a écrit sur la seconde tablette quand la première a été remplie, et ainsi de suite; mais le texte ne manifeste aucunement par sa disposition le dessein de partager l'histoire de Gilgamès en douze parties correspondant régulièrement aux douze signes du zodiaque et aux douze mois de l'année. Ce n'est pas non plus dans certains détails plus ou moins bien compris qu'il faut chercher la clef du poème. Il ne faut pas dire, par exemple, que l'apothéose d'Éabani correspond au signe des Poissons; car il n'est pas sûr que les Poissons symbolisent la résurrection, et il paraît clair que l'ombre d'Éabani est sortie provisoirement des enfers par l'effet d'une évocation et non pour être transférée dans la société des divinités terrestres ou célestes.

Ce qui fait qu'on est obligé de voir dans Gilgamès une personnification solaire, ce n'est pas qu'il ait accompli douze travaux en rapport avec les douze mois de

(1) *Id. ibid.*
(2) *Id. ibid.*

l'année, puisque l'on ne voit pas que ses exploits soient au nombre de douze ou que ce nombre ait marqué, du moins à l'origine, une division intentionnelle de l'épopée avec attribution d'une aventure à chacune des douze parties du poème; c'est que sa carrière se déroule en réalité d'une façon parallèle ou plutôt identique à la course annuelle du soleil. Dans un grand nombre de mythologies, le soleil est un guerrier; dans la Bible même il est comparé à un vaillant qui se précipite au combat; à Babylone et à Ninive, le soleil est le brave Samas, l'impétueux Ninib, le redoutable Nergal. Rien donc ne s'oppose à ce qu'il soit encore l'intrépide Gilgamès. Dès le début de sa carrière Gilgamès cherche à se mettre en rapport avec l'homme-taureau, Éabani. On peut sans témérité dire que celui-ci n'est pas un personnage historique. C'est un être fictif et rien n'empêche d'y voir le Taureau zodiacal, c'est-à-dire au fond, une personnification solaire, dont l'alliance avec Gilgamès est figurée par les Gémeaux qui sont absolument vis-à-vis du soleil dans le même rapport que Gilgamès et Éabani, et dont les noms mêmes (1) attestent qu'ils sont deux formes du dieu solaire Nergal. Le récit des exploits accomplis par les deux héros est trop mutilé pour fournir matière à des rapprochements solides. Ils marchent de prouesse en prouesse, comme le soleil croît en force et en ardeur depuis le commencement du printemps jusqu'à la fin de l'été. Ce qu'on doit remarquer, c'est la mort d'Éabani survenant avant que Gilgamès entreprenne son triste voyage. Ce dieu mourant et l'affaiblissement de Gilgamès lui-même ont chance de symboliser la fin de la belle saison. Car si la première

(1) En formule idéographique : *Lugal-gira, Sitlam-ta-uddua.* V. *Rev. des Religions* 1891, p. 48.

moitié de la carrière de Gilgamès ne se dessine pas très nettement, la seconde moitié paraît très significative. Les hommes-scorpions qu'il rencontre au pied de la montagne de Masu, qui gardent la porte où le soleil passe, sont-ils autre chose que le signe du Scorpion ? Et le fait qu'ils gardent l'accès de la voie ténébreuse que le soleil parcourt chaque nuit, donne à penser qu'ils gardent aussi l'entrée de la saison hivernale ; si bien que dans notre épopée, le Taureau marquerait le commencement du printemps, et le Scorpion le commencement de l'automne. Le chemin que suit Gilgamès est le chemin du soleil, et c'est justement pour cela que notre héros a le droit d'y passer. Après avoir rencontré l'homme-scorpion, qui, selon toute vraisemblance, a représenté d'abord le Scorpion et le Sagittaire (1), Gilgamès rencontre Sabit, la nymphe des eaux. Son nom (2) fait songer à la gazelle, à la chèvre-poisson qui est le signe du Capricorne (3), signe traversé par le soleil après celui du Sagittaire. Sabit observe comme l'homme-scorpion, que le soleil seul franchit les eaux de la mort : pourquoi Gilgamès les franchit-il, sinon parce qu'il est le soleil ? Gilgamès arrive ensuite près du patriarche des eaux, l'homme du déluge, qui a toute qualité pour représenter le signe du Verseau. Près de cet aïeul, il reprend des forces parce que le soleil se ranime graduellement après le solstice d'hiver; il poursuit sa navigation parce que la saison hivernale n'est pas terminée et que le soleil doit traverser encore le signe des Poissons. Il rentre chez lui bien portant et il obtient de revoir Éabani parce que la fin de l'hiver marque le retour de l'année nou-

(1) V. *Rev. des Religions*, 1891, p. 205 et suiv.
(2) *Sabitu* = *Cabitu* (?).
(3) *Rev. des Religions, loc. cit.*

velle, et que le séjour d'Éabani aux enfers correspond aux six mois de l'automne et de l'hiver, tandis que la durée de sa carrière terrestre correspond aux six mois du printemps et de l'été. On doit se rappeler enfin la protection constante que Samas accorde à Gilgamès et le rapport historiquement constaté qui existe entre le culte de ce dernier et celui du dieu-soleil.

On peut donc penser, sans encourir le reproche de mythomanie, que Gilgamès est, pour une bonne partie au moins de sa légende, une personnification du soleil. Le fond de l'épopée, pour autant qu'il consiste dans l'interprétation mythique de l'action et des mouvements solaires, doit remonter à une très haute antiquité. Le mythe, en effet paraît supposer que le soleil entre au commencement du printemps dans le signe du Taureau, au commencement de l'automne dans le signe du Scorpion, et au solstice d'hiver dans le signe du Verseau. Il est bien probable que le poème n'avait aucun épisode relatif au signe du Bélier. L'épopée de Gilgamès a donc été calquée d'une certaine façon sur la révolution annuelle du soleil, à une époque où le zodiaque n'était peut-être pas encore divisé régulièrement en douze parties et où l'entrée du soleil dans le signe du Taureau coïncidait avec l'équinoxe du printemps, c'est-à-dire plus de deux mille ans avant notre ère (1).

Mais ce fond de mythologie astronomique n'est pas tout le poème, bien qu'il en ait fourni le cadre et les principaux éléments. Ce serait s'exposer à tomber dans l'arbitraire que de chercher un sens aux moindres incidents. Le mythe une fois formé a dû recevoir bien des modifications où la fantaisie a eu sa part. Gilgamès a été une personnification du soleil; mais il est aussi un

(1) V. Jensen, *op. cit.* 319.

héros dont la carrière se signale par des exploits merveilleux. L'imagination du peuple et celle des poètes a pu broder sur ce thème des variations qui n'ont que peu ou point de rapport avec l'idée primitive. Il n'est pas impossible en soi qu'un personnage nommé Gilgamès ait existé à une époque fort ancienne, qu'il ait régné à Érek et que son histoire se soit confondue avec les aventures d'un dieu solaire. Mais, historiquement parlant, cela n'est pas indispensable, et le nom de Gilgamès, dont on ignore l'étymologie, pourrait être un des noms du soleil (1). Ce qui est probable, c'est que Gilgamès représente aussi d'une certaine manière la résistance de la Chaldée aux invasions élamites, la formation du vieil empire chaldéo-babylonien. Il est ainsi un héros national. Pour que la ville d'Érek soit le centre du poème, que Humbaba, le tyran combattu par Gilgamès soit l'ennemi d'Érek, que le siège et la délivrance de cette ville entrent pour quelque chose dans la vie de l'homme-soleil, il faut que la légende de Gilgamès se soit formée à Érek même par la combinaison de vieux souvenirs patriotiques avec le mythe solaire. Nous savons que Kudurnahundi, roi d'Élam enleva d'Érek, vers 2280 avant J.-C., une statue de Nanâ (Istar) qu'Asurbanipal ramena de Suse 1635 ans après (2). Une prière en forme de lamentation ou de psaume de pénitence, et qui sans doute a été composée à Érek, déplore la ruine de cette ville et du temple *E-ulbar* (3). Peut-être y avait-

(1) La formule idéographique représentant le nom de Gilgamès : *an-gis-gen-mas* équivaut à *ilu-amelu-saptu-saplitu*, « dieu-homme-juge-(région) inférieure, » ce qui fait allusion au rôle de Gilgamès comme assesseur de Samas. On n'arrive à aucun sens en traduisant *saptu-saplitu* par « lèvre inférieure. »

(2) V. *Rev. des Religions*, mars-avr. 1891, p. 104.

(3) Cette pièce est donnée en traduction, *Rev. des Religions*, *loc. cit.*

il une liturgie commémorative des épreuves anciennes que « la cité sainte d'Anu et d'Istar » avait traversées. Mais les événements dont il s'agit pouvaient remonter plus haut que le fait rapporté par Asurbanipal et se placer au temps où Érek exerçait la suprématie sur les villes de Chaldée. Quoi qu'il en soit, Gilgamès symbolise la revendication de l'indépendance nationale et la délivrance de la patrie. Humbaba est comme lui un personnage divin. Le génie de la Chaldée a triomphé du génie d'Élam.

Enfin l'esprit religieux du peuple chaldéen s'est incarné dans le conquérant mythique. Gilgamès a des songes prophétiques bien avant Asurbanipal et Nabuchodonosor. Éabani en a aussi. Samasnapistim a connu en songe l'imminence du déluge. Le poème est plein d'allusions à des usages religieux qu'on trouve en vigueur dans les temps historiques. Les dieux du panthéon chaldéo-assyrien y sont représentés, ainsi que les esprits bons ou mauvais qui peuplent le monde visible et le monde invisible. Anu et surtout Istar tiennent le premier rang parce que le berceau de la légende et le centre du poème sont à Érek. Marduk est relégué au second plan parce que le récit épique avait acquis une forme suffisamment fixe avant que Babylone et son dieu eussent établi leur autorité sur les vieilles métropoles de la basse Chaldée. Les dieux ont le caractère que les autres documents babyloniens et assyriens nous font connaître; seulement ils ont dans leurs rapports avec les hommes les libres allures des temps primitifs, où l'on supposait qu'ils conversaient avec les habitants de la terre et qu'une déesse pouvait sans déroger devenir l'épouse d'un mortel. Il n'est pas jusqu'aux pratiques du culte d'Istar, la prostitution sacrée, le deuil de Tammuz qui n'aient leur place dans le vieux poème

chaldéen. Faut-il ajouter que ce poème national devient à un moment le poème de l'humanité, lorsque Gilgamès entreprend de se soustraire à la loi de la mort et qu'il interroge avidement l'ombre d'Éabani sur le problème des destinées : « Quelle est, mon ami, la loi du monde où tu demeures? » Éternelle question, que les vieux mages chaldéens essayaient inutilement de résoudre en appelant à leur secours la nécromancie et la poésie.

Il est impossible d'assigner une date certaine à la rédaction de notre poème. Nous avons dit qu'il en a existé des recensions plus ou moins développées. Celle que nous avons analysée provient de la bibliothèque d'Asurbanipal et reproduisait un exemplaire plus ancien. Étant donnée la forme dans laquelle il nous est parvenu, on peut croire que le récit a été de bonne heure fixé par l'écriture et qu'il n'a pas subi au cours des siècles de changements notables. Un document qui présente la forme d'un catalogue assigne pour auteur au poème de Gilgamès un personnage appelé *Sinliqêunnini* (1). Ce nom peut-être celui du dernier recenseur ; car il est peu probable que le poème tout entier soit l'œuvre d'une seule main. En tout cas les divers éléments qui le composent ont dû se combiner d'abord et se conserver dans la tradition orale. Gilgamès a eu ses rapsodes avant que sa merveilleuse histoire reçût sa forme définitive et fût consignée sur les tablettes d'argile qui l'ont conservée jusqu'au temps d'Assurbanipal et jusqu'à nous. Des morceaux tels que le récit du déluge pouvaient exister indépendamment du reste, soit dans la tradition, soit écrits isolément ou dans d'autres recueils mythologiques. La narration de Samasnapistim a une couleur particu-

(1) *N. Ep.* 90.

lière qui s'explique sans peine si l'on admet que notre poème a, jusqu'à un certain point, le caractère d'une compilation.

IV

Le poème de Gilgamès, comme celui de la création, a de nombreux points de contact avec les premiers chapitres de la Genèse, sans compter même ce qu'on peut appeler la partie commune à la Genèse et au poème, le récit du déluge.

Il y a d'abord l'analogie du rôle de Gilgamès et de celui que la Bible attribue à Nemrod. Cette analogie ne porte pas seulement sur le caractère et les exploits de Gilgamès, chasseur et conquérant. Nemrod, d'après la Bible est un « héros » un *gibbor* ; et cette qualification, si peu éloignée de l'endroit où il est dit que l'union des fils de Dieu avec les filles des hommes produisit, avant et après le déluge (1), des géants, qui sont les « héros », les célèbres *gibborim*, ne laisse pas d'être significative. Dans la pensée même de l'écrivain biblique, Nemrod n'était peut-être pas un homme ordinaire. Aruru s'y prend, pour faire Ėabani, de la même façon que Iahvé pour créer l'homme, au second chapitre de la Genèse. Le séjour de Humbaba, la belle forêt qui entoure le cèdre merveilleux, ressemble au bois sacré d'Ėlam au milieu desquels se trouvaient les sanctuaires des dieux (2) ; mais il rappelle aussi par sa distribution le paradis terrestre. L'arbre divin que Gilgamès rencontre au bord de la mer fait songer à l'arbre de la science.

(1) *Gen.* IV, 4. M. J. Halévy a donné une excellence explication de ce verset difficile dans ses *Recherches bibliques*, p. 604.

(2) Asurbanipal raconte que l'image de Susinak, patron de Suse, était gardée au milieu d'un bois sacré.

Mais c'est la plante de vie, emportée par Gilgamès et ravie par le serpent, c'est le pays même où cette plante se trouve et où réside un couple immortel, ce sont les paroles de Bel décidant l'apothéose de Samasnapistim et de sa femme qui éveillent le souvenir de l'endroit où Adam et Ève avaient été placés pour vivre toujours. Le paradis chaldéen est un paradis gagné au lieu d'être un paradis perdu. Mais que de ressemblances entre les deux ! Le paradis chaldéen est situé « à la bouche des fleuves » c'est-à-dire que son emplacement est de quelque manière, en rapport avec l'embouchure du Tigre et de l'Euphrate, avec le golfe Persique, un fleuve aussi dans la langue de Babylone : le paradis biblique était arrosé par un cours d'eau qui se partageait en quatre branches dont deux sont justement le Tigre et l'Euphrate. On a cherché du côté de leur source le point de jonction des fleuves. Ce n'était pas de ce côté-là peut-être qu'il fallait aller, puisqu'on n'est arrivé à aucune solution satisfaisante. Qui sait si l'on n'obtiendrait pas un meilleur résultat en s'y prenant par l'autre extrémité ? L'auteur sacré ne dit pas que le paradis terrestre ait été situé sur une montagne du côté de l'Arménie ; il ne dit pas non plus que les quatre cours d'eau qu'il mentionne soient quatre rivières nées d'une source commune. Il parle comme si le rapport qu'il indique entre les quatre cours d'eau existait au moment où il écrit. Va-t-on lui faire dire que l'Euphrate, le Tigre, le Phison et le Gihon prennent leur source au même endroit ? Il est au moins probable que le paradis terrestre et le séjour de Samasnapistim sont un seul et même lieu. Dans le paradis chaldéen, Samasnapistim et sa femme ont à leur disposition une plante qui entretient perpétuellement la vie : au milieu du paradis terrestre, il y avait un arbre pourvu de la même efficacité. C'est bien pour cette rai-

son qu'on l'appelle arbre de vie, puisque Iahvé chasse Adam du paradis, afin qu'il ne puisse toucher à cet arbre et rester immortel malgré sa désobéissance. Un serpent ravit à Gilgamès la plante de vie ; un serpent fait perdre à nos premiers parents l'usage de l'arbre de vie. Ici, comme en beaucoup d'autres endroits la Bible introduit un élément moral qui n'est pas dans le récit chaldéen et qui met entre les deux documents toute la différence d'un livre divin à une œuvre de l'imagination humaine. Gilgamès perd la plante de vie sans qu'il y ait de sa faute : Adam et Ève sont privés de l'arbre de vie parce qu'ils ont désobéi à Dieu. La substitution partielle de l'arbre de la science à l'arbre de vie fait également ressortir le caractère moral du récit biblique. Pour le poète chaldéen l'existence vaut surtout par les plaisirs qu'elle procure : pour l'auteur inspiré la vie signifie premièrement le tribut d'obéissance que l'être créé doit à son Créateur. Le rapport de la Bible et de la vieille épopée mythologique n'en est pas moins frappant. La promesse du serpent : « Vous serez comme des dieux », et la réflexion ironique de Iahvé : « Voici que l'homme est devenu comme l'un de nous », sont tout à fait dans le style de Bel disant : « Désormais Samasnapistim et sa femme seront des dieux comme nous. » Seulement ici l'antithèse du monothéisme et du polythéisme se manifeste dans tout son jour. Le poème chaldéen nous fait voir un homme qui devient dieu : le récit biblique nous montre l'homme destiné seulement à l'immortalité, perdant ce privilège par sa faute, pour avoir rêvé un instant de se faire dieu. L'antithèse ne pourrait être mieux réussie alors même qu'elle aurait été réfléchie et voulue.

Sans doute, Samasnapistim n'est pas Adam. Par son rôle dans l'histoire du déluge, il représente le person-

nage de Noé. Il est clair néanmoins que les deux situations offrent assez d'analogie pour qu'on ait transporté à l'une les traits de l'autre. Le héros du déluge est le père de l'humanité comme le premier homme. Samasnapistim tient à la fois d'Adam et de Noé; mais l'interprétation donnée par les écrivains bibliques aux récits concernant le paradis terrestre convenait seulement au premier père de l'humanité, à celui qui avait porté dans ses mains les destinées de toute sa race. A d'autres égards, Samasnapistim rappelle Hénoch, enlevé de ce monde sans avoir subi la mort. Hénoch n'est pas devenu dieu ; mais après avoir été durant sa vie en commerce intime avec la Divinité (1), il disparut parce que Dieu le *prit*. C'est le même verbe qui est employé dans la Genèse et dans le récit chaldéen (2).

Ces rapprochements seraient sans doute moins concluants s'ils n'étaient confirmés par la présence dans le poème de Gilgamès d'un récit du déluge absolument parallèle à celui de la Genèse. On savait déjà par les extraits de Bérose (3) que la tradition chaldéenne du déluge était apparentée avec la tradition israélite concernant le même sujet. Mais on ne pouvait pas soupçonner l'intimité de ce rapport.

Voici ce que racontait Bérose, après avoir parlé des neuf premiers rois antédiluviens : « Obartès (4) étant

(1) *Gen.* v, 22. On est bien tenté de traduire ce passage (ici et *Gen.* vi, 9) avec M. Halévy (*op. cit.* 605) : « Et il conversait (mot à mot : il marchait) avec les Élohim », c'est-à-dire les anges, les êtres célestes formant la cour de Dieu. Cette interprétation est tout à fait dans l'esprit du texte et de l'ancienne tradition juive d'où procèdent les livres apocryphes d'Hénoch et de Noé. L'expression « marcher *avec* Dieu » a quelque chose de choquant.

(2) לקח, *ilqu*.

(3) Insérés dans la Chronique d'Eusèbe.

(4) Le texte porte Otiartes. Obartès est une correction faite sur la lecture Ubara-Tutu = Kidin-Marduk.

mort, son fils Xisouthros régna dix huit sares (64,800 ans). C'est sous lui qu'arriva le grand déluge, dont l'histoire est racontée de la manière suivante dans les documents sacrés. Cronos (Éa) lui apparut dans son sommeil, et lui annonça que le 15 du mois de daisios, tous les hommes périraient par un déluge. Il lui ordonna donc de prendre le commencement, le milieu et la fin de tout ce qui était consigné par écrit, et de l'enfouir dans la ville du Soleil, à Sippara, puis de construire un navire, et d'y monter avec ses amis les plus chers ; de déposer dans le navire des provisions pour la nourriture et la boisson, et d'y faire entrer les animaux volatiles et quadrupèdes; enfin, de tout préparer pour la navigation. Et quand Xisouthros demanda de quel côté il devait tourner la marche de son navire, il lui fut répondu : « Vers les dieux », et de prier pour qu'il en arrivât du bien aux hommes. Xisouthros obéit et construisit un navire long de cinq stades et large de deux ; il réunit tout ce qui lui avait été prescrit, et embarqua sa femme, ses enfants et ses amis intimes. Le déluge étant survenu et bientôt décroissant, Xisouthros lâcha quelques-uns des oiseaux. Ceux-ci n'ayant trouvé ni nourriture ni lieu pour se poser, revinrent au vaisseau. Quelques jours après, Xisouthros leur donna de nouveau la liberté ; mais ils revinrent encore au navire avec les pieds pleins de boue. Enfin, lâchés une troisième fois, les oiseaux ne retournèrent plus. Alors, Xisouthros comprit que la terre était découverte ; il fit une ouverture au toit du navire, et vit que celui-ci était arrêté sur une montagne. Il descendit donc avec sa femme, sa fille et son pilote, adora la Terre, éleva un autel, et y sacrifia aux dieux ; à ce moment, il disparut avec ceux qui l'accompagnaient. Cependant, ceux qui étaient restés dans le navire, ne voyant pas revenir Xisouthros, descendirent à terre à

leur tour et se mirent à le chercher en l'appelant par son nom. Ils ne revirent plus Xisouthros, mais une voix du ciel se fit entendre, leur prescrivant d'être pieux envers les dieux; (et leur disant aussi) qu'en effet il (Xisouthros) recevait la récompense de sa piété, en étant enlevé pour habiter désormais au milieu des dieux, et que sa femme, sa fille et le pilote du navire partageaient un tel honneur. La voix dit en outre à ceux qui restaient qu'ils devaient retourner à Babylone, et, conformément aux décrets du destin, déterrer les écrits enfouis à Sippara pour les transmettre aux hommes (1). Elle ajouta que le pays où ils se trouvaient était l'Arménie. Ceux-ci, après avoir entendu la voix, sacrifièrent aux dieux et revinrent à pied à Babylone. Du vaisseau de Xisouthros, qui s'était enfin arrêté en Arménie, une partie subsiste encore dans les monts Gordyéens en Arménie, et les pèlerins en rapportent l'asphalte qu'ils ont râclé sur les débris; on s'en sert pour repousser l'influence des maléfices. Quant aux compagnons de Xisouthros, ils vinrent à Babylone, déterrèrent les écrits déposés à Sippara, fondèrent des villes nombreuses, bâtirent des temples, et restituèrent Babylone (2). »

Le Xisouthros de Bérose est évidemment le même personnage que Samasnapistim, sous son nom d'Atrahasis, dont les deux éléments sont intervertis et de-

(1) Ceux qui s'avisèrent les premiers d'écrire des livres au nom des patriarches Hénoch, Noé, etc., connaissaient peut-être une tradition analogue à celle-ci. Il est probable que, dans notre récit il y avait un trait du même genre. Seulement c'est peut-être sous les murs d'Érek que les tablettes de la révélation avaient été enfouies. C'est là qu'Aradéa les cherche après le retour de Gilgamès, et c'est sans doute à ces tablettes qu'il est fait allusion au début du poème.

(2) Traduction de Lenormant, *Origines de l'histoire*, I, 387.

viennent *Hasisatra* (1). L'ensemble du récit concorde avec ce que l'on trouve dans le poème de Gilgamès. Le récit de Bérose donne plus de place aux instructions d'Éa ; mais nous savons que la relation du poème a été abrégée en cet endroit dans celui des exemplaires que nous possédons intégralement. Bérose indique une date que le poème ne contient pas et qui peut résulter de combinaisons plus récentes. La Bible aussi marque avec précision la date où le déluge a commencé. Dans Bérose, l'envoi des oiseaux, les circonstances qui accompagnent l'arrêt du vaisseau et la descente de Samasnapistim ne sont pas racontés tout à fait de la même façon que dans l'épopée ; on y trouve aussi une fille de Xisouthros que l'épopée ne mentionne pas. L'historien évite de présenter le déluge comme un acte voulu inconsidérément par les dieux, et il se préoccupe de la leçon morale qu'on en doit tirer, laissant entendre que la piété des hommes peut

(1) Plusieurs assyriologues lisent maintenant *Çit-napistim*, au lieu de *Samas-napistim*. Je conserve l'ancienne lecture, parce que le héros du déluge me paraît être le même personnage que *Samas-napistim-uçur*, « le roi ancien » mentionné dans un document que M. Peiser a édité, *Zeitsch. für. Assyriologie*, 1889, p. 369. Ce document contient d'abord un récit fragmentaire où il est question de villes détruites, de dieux fugitifs (ou détruits ; le texte est mutilé ; il s'agissait peut-être des temples ou des images des dieux), de la mer, du grand serpent, enfin de Samasnapistimuçur (Samas, garde la vie !). Il y a ensuite une carte fort curieuse représentant la Chaldée ou plutôt le monde sous la forme d'un cercle entouré de tous côtés par une bande également circulaire représentant le *nâr Marratu*, c'est-à-dire le golfe Persique, et en même temps le fleuve Océan. Au delà du cercle de l'Océan, sept compartiments figurés chacun par deux lignes croisées qui partent de la circonférence représentent des localités mythiques. Un de ces compartiments est pourvu d'une légende qui paraît signifier : « lieu où Samas (le soleil) est invisible », ou bien « séjour du soleil invisible. » Cette carte est un spécimen de géographie mythique, et elle peut très bien être en rapport avec le récit qui précède.

empêcher le retour d'un pareil cataclysme. L'ordre donné aux compagnons de Samasnapistim d'aller déterrer les livres enfouis à Sippara fait rentrer le déluge dans le système de révélations successives que Bérose a indiqué pour la période antédiluvienne. Ces différences montrent que Bérose a puisé son récit du déluge dans une relation plus récente que celle dont on a vu plus haut la teneur. Le vieux récit mythique avait subi des retouches afin de satisfaire la théologie des temps postérieurs. Il n'en est pas moins reconnaissable ; seulement, les modifications légères qui l'ont atteint dans la version babylonienne aident à comprendre les transformations plus sérieuses auxquelles il a été soumis ailleurs.

On a déjà beaucoup discuté pour savoir si le déluge de Samasnapistim s'accordait avec le déluge de Noé tel que la tradition nous l'a transmis, ou bien s'il s'accordait avec le récit du jéhoviste et celui de l'élohiste séparés l'un de l'autre. Si des personnes très compétentes sont arrivées sur ce point à des conclusions diamétralement opposées, c'est que, dans le fait, le rapprochement peut être établi avec le texte traditionnel, comme on peut l'établir également avec chacun des deux éléments que les critiques modernes ont pensé y reconnaître. Il y a toujours assez de ressemblances pour que la parenté originelle du document biblique et du document chaldéen soit indiscutable, et assez de différences pour que dans tous les cas l'idée d'un emprunt direct et tardif qui aurait été fait par l'auteur ou les auteurs bibliques au document chaldéen reste l'hypothèse la moins probable qui soit pour expliquer les ressemblances.

Le récit jéhoviste, qui, dans l'opinion des critiques modernes, nous est parvenu seulement par fragments incomplets, serait pourtant, malgré cette circonstance, celle des deux sources bibliques qui ressemblerait le plus

dans l'ensemble et les détails à la relation chaldéenne : Iahvé se décide à détruire l'humanité, ainsi que tous les animaux, parce que « la méchanceté de l'homme est devenue grande sur la terre » ; un juste, Noé, trouve grâce devant Iahvé (*Gen.* VI, 1-8) ; Iahvé donne ses instructions à Noé pour la construction de l'arche, et Noé les exécute (1) ; Iahvé ordonne à Noé d'entrer dans l'arche avec toute sa famille, et de prendre avec lui sept couples des animaux purs, un couple des animaux impurs, parce que, dans sept jours, commencera une pluie violente qui durera quarante jours et quarante nuits, et qui détruira tous les êtres vivants (VII, 1-4) ; Noé obéit (VII, 5) ; il entre dans l'arche avec sa femme, ses fils et les femmes de ses fils (VII, 7) ; les animaux purs et impurs viennent à Noé par couples (VII, 8) ; puis Iahvé ferme la porte de l'arche (VII, 16c) ; au bout des sept jours, la pluie tombe et dure quarante jours et quarante nuits, enlevant l'arche au-dessus de terre (VII, 10, 12, 17) ; tous les êtres vivants périssent, à l'exception de ceux qui sont dans l'arche avec Noé (VII, 22-23) ; au bout de quarante jours (VIII, 6a), la pluie cesse (VIII, 2b), Noé ouvre la fenêtre de l'arche (2) et lâche le corbeau, puis la colombe, par trois fois, de sept jours en sept jours (VIII, 6-12) ; il sort de l'arche (3), érige un autel à Iahvé et lui offre un sacrifice d'animaux purs

(1) On suppose que cette partie de la narration jéhoviste a été supprimée par le rédacteur définitif, parce qu'elle faisait double emploi avec la narration élohiste. Rien ne la représente dans le texte actuel, et on est obligé de la suppléer.

(2) Ici encore on pense que le passage mentionnant l'endroit où s'arrêtait l'arche a été omis, pour la même raison que précédemment.

(3) Nouveau détail à suppléer. Le rédacteur n'aurait employé la source jéhoviste que pour compléter les données de la source élohiste.

(VIII, 20) ; Iahvé sent l'odeur agréable, et se promet à lui-même de ne plus jamais faire de déluge (VIII, 20-22).

La marche du récit est bien la même que dans l'histoire contée par Samasnapistim à son petit-fils ; sentence de la Divinité, un homme favorisé du ciel épargné avec les siens, construction d'un vaisseau, déluge, envoi des oiseaux, sacrifice à la descente du vaisseau, apaisement de la Divinité qui se résout à ne plus inonder la terre. Le rapport des deux narrations est frappant, et la mention des oiseaux est particulièrement caractéristique. Mais, en même temps, quelles différences ! Nous avons d'un côté les dieux, et de l'autre Iahvé, le Dieu unique, créateur souverain ; les dieux qui se décident, on ne sait trop pourquoi, à faire un mauvais coup qu'ils regretteront tout à l'heure, et Iahvé qui envoie le déluge sur les hommes, parce qu'ils l'ont mérité par leurs crimes. Dans la circonstance, les dieux chaldéens se comportent comme des enfants capricieux et turbulents. Iahvé apparaît comme le Dieu juste et saint ; et il apparaîtra bon après s'être montré juste. En vérité, que l'histoire du déluge vienne d'où elle voudra et qu'on l'interprète comme on pourra : la notion de Iahvé ne sort pas de la mythologie chaldéenne ; et cette notion ne fait-elle pas la valeur principale du récit biblique ?

Par cela même que la nation de Dieu est plus haute, le point de vue s'élargit. Samasnapistim raconte un déluge qui a détruit tous les hommes; mais il raconte un déluge chaldéen, causé par les dieux chaldéens, auquel ont échappé les ancêtres des Chaldéens. Le reste du monde n'existe pas pour lui, comme si les frontières de la Chaldée étaient les limites de l'univers, et ses habitants le genre humain tout entier. L'écrivain biblique, dont le Dieu est universel, s'intéresse à toutes les races : pour lui, le déluge a atteint toute la terre, tous les

hommes, tous les animaux, sans exception. On rétrécit tout à fait sa pensée en lui faisant dire que le déluge n'a pas couvert tout le continent terrestre, qu'il n'a inondé qu'une partie du monde, partie peu étendue où habitaient les hommes, qu'il n'a pas détruit tous les animaux, peut-être pas même tous les représentants de l'espèce humaine. Il veut mettre en relief l'idée complète, absolue de la justice divine : et pour montrer comment cette justice s'exerce, il lui donne le monde pour cadre, la nature vivante, hommes et animaux, pour sujet. S'il avait prévu que la science des temps à venir trouverait là matière à plaisanterie, et que l'apologétique, embarrassée pour le justifier, s'efforcerait de restreindre la portée de ses assertions, de l'excuser presque sur ce que, de son temps, on ne savait pas bien la géographie du globe, il se serait écrié sans doute : « Savants à courte vue, apologistes maladroits ! Pourquoi vous arrêter à l'expression sensible du vrai, sans pénétrer jusqu'à l'enseignement qu'elle recouvre ? Vous, savants, vous me demandez si tous les microbes ont été noyés, et s'il y avait dans l'arche des échantillons de tous les insectes ; vous, apologistes, vous trouvez que je suis allé un peu loin en logeant dans l'arche toutes les bêtes de la terre. Mon récit n'était pas fait pour une exégèse aussi méticuleuse, et je méritais d'être interprété par de plus larges esprits. Ne vous ai-je pas dit que Iahvé est juste ; que l'humanité corrompue dès l'origine a trouvé son châtiment dans d'affreux cataclysmes, comme celui dont j'ai fait la description ; que ces exécutions terribles ont servi, de manière ou d'autre, à purifier la terre, et que la Providence a cherché depuis à corriger les hommes par des moyens plus doux ? Que voulez-vous de plus ? Au lieu d'éplucher les mots, comprenez les choses, et reconnais-

sez sous sa forme antique, naïve, trop simple pour vous peut-être, la vérité qui ne passe pas ! »

Du reste, l'écrivain biblique se sépare du poète chaldéen sur des points particuliers qui n'ont pas de rapport avec les principes essentiels de la religion israélite. La distinction des animaux purs et impurs n'est pas faite dans le déluge chaldéen. Elle se trouve dans la Bible, parce que le narrateur a songé au sacrifice qui doit être offert à Iahvé au sortir de l'arche : il fallait réserver pour cela un certain nombre d'animaux purs qui ne fussent pas nécessaires à la conservation des espèces. La durée du déluge n'est pas la même de part et d'autre. Dans le document jéhoviste, Iahvé annoncerait le déluge à Noé sept jours avant l'événement ; le déluge durerait quarante jours ; si Noé ouvrait la fenêtre de l'arche aussitôt après la cessation de la pluie, comme c'est le plus probable, le patriarche aurait ensuite attendu trois semaines avant de descendre à terre, et il aurait ainsi quitté l'arche soixante et un jours après le commencement du déluge. La durée totale du cataclysme aurait été de deux mois. Dans le récit de Samasnapistim, la construction du vaisseau et les sacrifices qui viennent ensuite paraissent avoir occupé une semaine. On ne dit pas combien de jours se passèrent aux derniers préparatifs, avant que le déluge commençât. La tempête sévit pendant six jours, et se calme le septième ; le vaisseau reste pareillement six jours sur le mont Nicir, pendant que les eaux baissent ; le septième jour, Samasnapistim fait sortir successivement les trois oiseaux, et descend en voyant que le corbeau n'est pas revenu. Il semble que les trois oiseaux ont été lâchés le même jour. Samasnapistim a donc été dans le vaisseau pendant quatorze jours. On a vu plus haut que, d'après Bérose, Hasisatra aurait fait partir plusieurs oiseaux ensemble, à trois

reprises différentes, et à quelques jours d'intervalle. Le récit biblique donne à entendre que le corbeau et la colombe ont été lâchés d'abord l'un après l'autre, le même jour, puis que la colombe seule étant revenue, a été renvoyée deux fois, avec une semaine d'intervalle entre chaque expérience. La version de l'épopée avec les trois envois et les trois oiseaux doit être primitive. L'écrivain biblique retient seulement deux oiseaux, et fait annoncer par la colombe la fin de l'inondation. En réalité, l'envoi du corbeau n'a plus de raison d'être avec les trois voyages de la colombe : c'est un détail qui appartient à une autre manière et à une manière plus ancienne de raconter l'épisode des oiseaux. Il est possible que le narrateur, en mentionnant le corbeau, oiseau impur, et la colombe, oiseau pur, ait tenu à faire de l'oiseau pur le messager de la délivrance (1). Dans l'ensemble, le récit jéhoviste est beaucoup plus sobre que le récit épique de Samasnapistim ; cela tient à l'élimination de tous les détails impliquant le polythéisme, et au caractère même de la narration qui est plutôt une esquisse qu'un tableau complet.

Le narrateur élohiste serait un peu moins concis. Le déluge appartient à l'histoire (*toledoth*) de Noé (*Gen.* VI, 9). Noé était un homme juste, qui avait trois fils, Sem, Cham et Japhet (VI, 9-10); Dieu, voyant la corruption de tous les hommes, se décide à les détruire (VI, 11-12); mais il avertit Noé de construire une arche, un grand coffre en bois, qui devra être enduit de bitume en dedans et en dehors, avoir trois cents coudées de long, cinquante de large et trente de haut, une porte sur le côté, trois étages à l'intérieur (VI, 13-16); car Dieu va détruire « tout ce qui vit sous les cieux » (VI,

(1) Halévy, *op. cit.* 628.

17); Noé y échappera avec sa femme, ses fils et les femmes de ses fils (VI, 18); il devra sauver avec lui un couple de tous les animaux vivants, pour que nulle espèce ne périsse, et recueillir à cet effet dans l'arche toutes les provisions nécessaires (VI, 19-21); Noé obéit (VI, 22); le déluge commence le dix-septième jour du second mois, en la six centième année de la vie de Noé (VII, 6, 11); ce jour-là, Noé entre dans l'arche avec ses trois fils, sa femme et les femmes de ses fils, ainsi que tous les animaux représentés par un couple de chaque espèce (VII, 13-16); les eaux du déluge s'élèvent de quinze coudées au dessus des plus hautes montagnes et font périr tous les hommes et les animaux (VII, 18-21); elles montent ainsi pendant cent cinquante jours, et au bout de ce temps, Dieu se souvient de Noé, de l'arche et de tout ce qu'elle contient, ferme les sources de l'abîme et les écluses des cieux, en sorte que les eaux diminuent après les cent cinquante jours (VII, 24-VIII, 3); à ce moment, cinq mois jour pour jour après le commencement du déluge, l'arche s'arrête sur les montagnes d'Ararat (VIII, 3); toutefois, le sommet des montagnes ne devient visible que plus de deux mois après, le premier jour du dixième mois, la terre n'est sèche qu'au premier jour du premier mois de l'année suivante, six cent-unième année de Noé, et le patriarche ne descend à terre, sur l'ordre de Dieu, que le vingt-septième jour du second mois, un an et dix jours (1) après qu'il y est entré (VIII, 4-5, 13-19); Dieu bénit Noé ainsi que ses enfants, il leur permet de manger la chair des animaux en leur défendant de la manger avec le sang, il déclare

(1) « Le déluge a ainsi duré dans sa totalité une année lunaire plus onze jours, c'est-à-dire, suivant l'excellente remarque d'Ewald, une année solaire de 365 jours. » Lenormant, *op. cit.* I, 411.

qu'il n'enverra plus de déluge et désigne comme signe permanent de sa promesse l'apparition de l'arc-en-ciel (IX, 1-17).

L'esprit est le même que dans la narration jéhoviste, avec une préoccupation analogue à celle que l'on remarque dans Bérose : celui-ci fait rentrer le déluge dans la série des révélations divines qui se sont succédé depuis l'origine du monde ; l'élohiste lui fait une place dans la suite des alliances contractées entre Dieu et l'humanité. Dans l'ensemble, le récit élohiste, malgré l'abondance relative de ses développements, s'écarte de la vieille tradition chaldéenne beaucoup plus que le récit jéhoviste. La durée qu'il assigne au déluge est tout à fait hors de proportion avec celle qui est indiquée par Samasnapistim. La progression croissante que l'on constate sur ce point dans l'épopée chaldéenne, le document jéhoviste et le document élohiste ne doit pas être en rapport avec des combinaisons de chiffres et de faits qui auraient toutes leur origine en Chaldée (1); et sans doute on perd son temps à vouloir expliquer les données bibliques par les circonstances qui accompagnent annuellement la crue du Tigre et de l'Euphrate. A Babylone même, il n'y avait pas de lien entre la tradition du déluge et la crue périodique des fleuves ; par conséquent les Israélites n'ont rien emprunté de ce chef aux Chaldéens. Le grossissement des chiffres provient d'autres causes, soit de la forme populaire de nos récits, forme qui ne comporte pas une exactitude rigoureuse en matière de calculs, soit d'arrangements réfléchis et réglés par une idée qui nous échappe (2). En tout cas, cette

(1) Opinion de Lenormant, *op. cit.* I, 410.

(2) Il y a dans la Bible certaines combinaisons de chiffres qui sont voulues et qui ne correspondent pas à la réalité. Exemple : la généalogie de N.-S. dans *Matth.* I, 1-17, où il y a trois séries de quatorze noms, dont la seconde au moins devrait être plus longue.

circonstance ne favorise pas l'hypothèse d'un emprunt fait directement à la tradition chaldéenne par les écrivains hébreux. Si ces derniers suivent une marche parallèle à celle qui est suivie dans le poème de Gilgamès, c'est qu'ils développent un thème traditionnel dont les grandes lignes étaient tracées d'avance, l'initiative du narrateur s'exerçant principalement sur les détails et sur l'interprétation de la légende. La mention de l'arc-en-ciel, qui est propre à l'élohiste, n'a pas d'équivalent dans le déluge chaldéen, à moins que la parure d'Istar, le cadeau d'Anu, que la déesse montre aux dieux en jurant qu'elle n'oubliera jamais le désastre qui vient de s'accomplir, ne soit justement l'arc-en-ciel, ce qui n'a rien d'invraisemblable.

En prenant le récit de la Genèse tel qu'il est dans la Bible, son rapport avec le récit chaldéen n'est ni plus ni moins étroit qu'il ne l'est pour ses éléments séparés l'un de l'autre. On y trouve seulement une complication de chiffres qui ne s'arrangent pas très bien entre eux, mais qui ne s'écartent pas plus des chiffres de Samasnapistim que ceux de l'élohiste séparé du jéhoviste. L'assyriologie ne peut donc pas trancher la question débattue entre les critiques modernes touchant la composition du Pentateuque et spécialement de la Genèse. Ajoutons, pour éviter tout soupçon d'arrière-pensée, qu'on n'a pas besoin de l'assyriologie pour la résoudre. Les savants les plus circonspects reconnaissent que l'on peut distinguer, au moins dans la Genèse et jusque dans le récit du déluge, des éléments provenant de sources différentes (1).

(1) Il est « possible de distinguer dans la Genèse deux documents primitifs, l'un élohiste et l'autre jéhoviste, et l'on peut retrouver ici (dans l'histoire du déluge) leurs traces comme dans les autres parties du premier livre du Pentateuque. » Vigouroux, *Les Livres saints et la critique*, III, 486.

Il y a un point toutefois que ces auteurs ont refusé d'admettre, c'est que la combinaison des éléments dont il s'agit ait eu pour résultat d'introduire dans le livre sacré de véritables incohérences et des contradictions sur les faits secondaires. Nous n'avons pas à discuter ici cette question d'exégèse, dont on fait peut-être à tort une question de théologie, mais à montrer seulement quelles conclusions particulières se dégagent de la comparaison qui vient d'être établie entre le déluge chaldéen et le déluge biblique.

Le récit chaldéen l'emporte sans doute en antiquité sur le récit biblique pris dans son entier ou dans ses éléments constitutifs. Les deux récits procèdent d'une tradition commune dont la patrie est la Chaldée. Bien que le déluge biblique affecte le caractère d'un fait universel beaucoup plus que le déluge chaldéen, il retient néanmoins la géographie de ce dernier (1), avec une certaine indécision qui est facile à expliquer. La tradition des Hébreux n'avait pas gardé toutes les indications topographiques dont le détail n'avait pour elle aucun intérêt; et les écrivains qui nous l'ont transmise n'y ont plus trouvé que des données générales. La substitution de l'arche, grand coffre emporté par les eaux montantes, au vaisseau de Samasnapistim, qui est gouverné par un pilote, s'explique d'une manière analogue : les Hébreux, qui n'étaient pas un peuple maritime, ont laissé tomber dans l'oubli les traits qui supposent la connaissance et l'usage de la navigation. Il n'en reste pas moins çà et là, dans le texte biblique, tel ou tel mot caractéristique dont

(1) Le mont Nicir appartient à la partie du Zagros la plus rapprochée de la Babylonie. La Genèse marque la même direction seulement l'indication générale « monts d'Ararat » désignant le versant arménien du Zagros ne peut servir d'appui à la localisation. Halévy, *op. cit.* 628.

l'origine chaldéenne paraît incontestable (1). Ajoutons que, dans l'état présent de nos connaissances touchant l'histoire ancienne de l'Orient, l'antériorité de la tradition chaldéenne sur la tradition hébraïque du déluge n'a rien que de naturel et de vraisemblable.

Un seul point peut être discuté, à savoir si l'emprunt s'est fait de texte à texte, de document chaldéen à document hébreu, ou bien de tradition à tradition, soit que les ancêtres des Hébreux aient emporté de la Chaldée, leur ancienne patrie, le souvenir du déluge, soit que, par suite des rapports qui existaient entre la Mésopotamie et la Palestine, les Israélites n'aient connu que plus tard, et peut-être par des intermédiaires, la légende chaldéenne. Selon la première hypothèse, un auteur hébreu, ou même deux auteurs, l'élohiste et le jéhoviste, auraient travaillé successivement sur une relation chaldéenne et polythéiste, démarquant pour ainsi dire chaque épisode, afin d'attribuer au seul dieu d'Israël ce qu'on racontait des dieux de Babylone. Le simple énoncé de cette hypothèse en fait éclater l'invraisemblance. Comment des écrivains monothéistes auraient-ils eu l'idée de mettre à contribution des récits qui ne pouvaient leur inspirer, supposé qu'ils fussent à même de les lire, d'autre sentiment que celui de la défiance et du dégoût ? Et quel travail aurait été le leur ! Changer les noms des personnages, les mesures de l'arche, la durée du déluge, en même temps que la théologie, l'esprit, la signification morale de la narration, n'est pas une mince besogne pour un seul homme. Il ne suffit pas de dire que cet homme était monothéiste pour rendre compte de toutes les diver-

(1) Par ex. כפר (VI, 14), assyrien *kupru*. Halévy, *op. cit.* 615. Mais on peut contester l'équation גפר = *giparu*, et surtout תבה = *tebitu* (טבת).

gences que l'on constate entre le déluge chaldéen et le déluge biblique ; car plusieurs de ces divergences portent sur des détails qui n'ont rien à voir avec la notion de la Divinité. A plus forte raison ne conçoit-on pas que deux auteurs hébreux se soient livrés l'un après l'autre à une occupation aussi étrange. La transformation que les légendes chaldéennes ont subie chez les Hébreux n'est pas l'œuvre d'un homme, c'est l'œuvre de plusieurs générations. Cette transformation s'était faite dans la tradition populaire, avant d'entrer dans les documents bibliques. Les récits jéhoviste et élohiste peuvent être des réductions, ce ne sont pas ses réductions opérées directement sur les rapsodies de la Chaldée ; ils résument ce que contenait, à un moment donné, la tradition populaire d'Israël. Cette tradition relève sans doute de la tradition chaldéenne ; mais l'emprunt n'a pu avoir lieu à une époque récente. Rien ne s'oppose à ce que l'histoire du déluge ait été connue par les ancêtres d'Israël durant leur séjour en Mésopotamie, et qu'elle se soit conservée, en se modifiant et en s'épurant, chez les descendants d'Abraham, jusqu'au moment où nous la trouvons fixée dans les textes bibliques.

Qu'y a-t-il au fond de cette tradition chaldéo-israélite ? Si l'on ne considérait que le récit de Samasnapistim et la place qui lui est assignée dans le poème de Gilgamès, on pourrait voir dans le déluge chaldéen la formule mythique d'un fait naturel, puisque ce déluge correspond au mois de schebet qui est notoirement, d'après le témoignage des textes, « le mois de la malédiction de la pluie. » Mais cette interprétation du déluge pourrait bien être dans l'épopée de Gilgamès ce qu'on appelle en exégèse un sens accommodatice. Le récit du déluge paraît avoir existé d'abord indépendamment de l'épopée. Tel qu'il nous est parvenu, il a déjà subi bien des remaniements

qui en ont sans doute altéré la signification première. On ne prouvera jamais que la légende n'est pas fondée sur un fait historique, sur la réalité d'un cataclysme qui aurait surpris en Mésopotamie et sur les bords du golfe Persique l'humanité primitive, sinon dans sa totalité, du moins dans une portion notable de ses représentants. La tradition du déluge a été répandue chez un très grand nombre de peuples. Il faut bien que cette tradition ait son origine dans un fait, car on ne saurait lui donner pour cause unique et adéquate une combinaison mythologique éclose dans le cerveau des astronomes chaldéens. Le récit biblique, interprété à la lettre, supposerait une extermination complète de tous les hommes et de tous les animaux, avec une inondation dépassant le sommet des plus hautes montagnes. Beaucoup d'exégètes catholiques ne croient pas devoir attribuer au déluge une pareille universalité : ils pensent que le déluge n'a pas couvert toute la terre, qu'il n'a pas détruit tous les animaux; d'aucuns même ont soutenu qu'il n'a pas détruit tous les hommes. Qu'on ne se hâte pas de les blâmer ! Sans doute, ils sont répréhensibles comme interprètes du texte biblique; mais ils peuvent avoir raison comme savants. N'y aurait-il pas moyen de satisfaire la science sans violenter le texte? N'entrerait-on pas dans la pensée de la Bible elle-même en cherchant plutôt dans ces histoires grandioses de hautes leçons théologiques et morales, que des faits particuliers, précis, rigoureusement exacts dans les moindres détails ? Plus d'un critique orthodoxe a dû se poser déjà cette question et y répondre peut-être en se disant que l'interprétation historique des chapitres dont il s'agit présente aux théologiens les mêmes difficultés et le même écueil que l'interprétation scientifique du récit de la création fit surgir devant les juges de Galilée. Le récit de la création est

vrai, bien qu'il ne contienne pas d'histoire et qu'il s'encadre dans une cosmologie qui n'est plus admise aujourd'hui. Qui sait s'il n'y a pas, dans les chapitres suivants, des récits qui sont vrais aussi à leur manière, bien qu'ils ne contiennent pas tous les éléments historiques matériellement exacts que nous nous efforçons d'y trouver ?

A. LOISY,
Professeur à l'Institut catholique de Paris.

CHRONIQUE

I. — L'Enseignement de la Science des Religions. — L'Enseignement de *l'histoire des religions* vient de prendre aux États-Unis une extension considérable, grâce aux libéralités de M. Sage, dont les dons faits à l'Université s'élèvent à la somme de 6,250,000 fr. La *Cornell University*, dans l'État de New-York, a établi une véritable Faculté de philosophie où la science des religions aura sa place. Son doyen, M. Gould Schurman, est venu faire une enquête en Europe sur les conditions de l'enseignement supérieur parmi nous. Le Rév. Mellen Tyler y enseigne la science des religions. En 1892, il doit étudier les religions sémitiques.

A son tour M. Adler organise une *School for applied ethics*. Il a chargé M. Toy d'un véritable cours d'histoire des religions ; on doit même créer des conférences dominicales où seront entendus des représentants autorisés des diverses confessions.

— L'Université de Philadelphie a continué pendant l'année 1891 ses conférences religieuses. M Morris Jastrow a traité de la Genèse et du développement de l'histoire des religions ; Mme C. Stevenson a parlé de l'ancienne Égypte, M. Brinton des religions du Mexique et du Pérou, M. Lamberton de celle des Grecs, M. Shorey de celle des Romains. Signalons aussi le travail de M. l'abbé Hyvernat, professeur à l'Université catholique de Washington, sur les Babyloniens.

— Sur le modèle des *Hibbert Lectures* viennent d'être fondées au séminaire d'Andover (États-Unis), les *Vinkley Lectures*, grâce à une riche dotation. Elles font aussi abstraction de toute opinion confessionnelle. Un de ses conférenciers, M. Schurman, a publié six de ses instructions sous le titre de *Belief in God, its*

origin, nature and basis. Il y fait une large part à l'histoire des religions. D'après lui « l'œuvre du théisme moderne est de concilier les modes aryen et sémitique d'interpréter l'existence. »

— Pendant l'année 1891, M. l'abbé Deramey a fait à l'École des Hautes-Études un cours *d'Histoire religieuse de l'Abyssinie :* il y a expliqué les textes relatifs à l'Éthiopie chrétienne.

— La *Société Taylerienne* d'Oxford, fondée en 1784, est reconstituée sous le nom de *Society of Historical Theology*, sous la présidence de M. Cheyne. Elle entend se dégager désormais de toute attache théologique pour n'étudier les questions religieuses qu'au point de vue historique et critique.

— Le *South Place Institute* a continué pendant l'année 1891 ses conférences en leur donnant toujours un caractère religieux. Il a même publié une série de ces conférences sous le titre de *Religions systems of the world.* Le *South Place Institute* n'est qu'une dépendance de la *South Place Ethical Society* qui, à l'exemple des sociétés du même genre fondées en Amérique, veulent réduire la religion à la morale.

— Nous avons dit que le collège établi récemment à Oxford faisait profession d'enseigner une théologie indépendante de toute confession de foi. M. Estlin Carpenter a publié sa leçon inaugurale sous le titre de *The Place of the History of Religion in theological Study.* On y retrouve les principes que nous avons tant de fois signalés dans nos chaires universitaires. Seulement au lieu de faire un cours sur l'histoire générale des religions, M. Carpenter suit les croyances relatives à tel ou tel point déterminé, dans les différentes formes religieuses.

— M. James Robertson, de Glasgow, publie ses *Baird Lectures* faites de 1888 à 1889 sous le titre de *The earlier religion of Israel.*

— M. Lamers, professeur d'histoire des religions à Utrecht qui est, on le sait, le centre de l'orthodoxie hollandaise, publie un nouveau *manuel de l'histoire des religions.* Ce sera le troisième qui paraît en Hollande. Nous avons déjà parlé de ceux de M. Tiele et de M. Chantepie de la Saussaye.

— M. Goblet d'Alviella a été choisi pour les Hibbert Lectures en

1891. Il a choisi pour sujet de ses conférences : *l'Évolution de l'idée de Dieu selon l'anthropologie et l'histoire*

— M. Montefiore, de Balliol Collège, à Oxford, fera aux *Hibbert Lectures* les conférences de 1892 sur la *Religion des Hébreux, son histoire et son développement.*

— L'Imprimerie de l'Université de Cambridge a publié en brochure la remarquable conférence faite au mois de juin 1891 par M. Alfred Lyall sur la *Religion de la nature dans l'Inde.* Nous en publierons prochainement un résumé.

— M. Hoffman, professeur à Gand, a publié la traduction d'une série de conférences faites par des sociétés américaines et anglaises qui s'occupent exclusivement de culture morale et dont M. Adler est le fondateur. Cette traduction a pour titre : *La Religion basée sur la morale.*

— M. Albert Réville a rendu compte, dans la *Revue de l'histoire des religions* (n° juillet-août 1891), du *Physical Religion* de M. Max Müller, résumé des conférences faites à l'Université de Glasgow. Il y constate les modifications que l'auteur a apportées à la définition de la religion. Longtemps il l'avait résumée dans la perception de l'infini ; il précise davantage dans ce dernier travail, en la définissant : la perception de l'infini, en tant qu'elle peu influencer la conduite morale de l'homme. Nous croyons avec M. Réville que la définition est trop étroite et que, quoique la morale et la religion soient inséparables, et que leur union fasse la supériorité des religions les plus élevées, cependant, une définition de la religion doit embrasser tous les phénomènes religieux.

— Le recueil des *Lectures historiques* de M. Langlois, rédigé sur le rapport de la commission chargée d'examiner les améliorations à introduire dans l'enseignement secondaire, contient plusieurs études d'histoire religieuse, entre autres les études de M. Dozy sur l'Islamisme ; on aurait mieux aimé ne pas y trouver des extraits de *l'Histoire de l'origine du christianisme* de M. Renan.

— A la séance du 18 décembre 1891 de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, M. Renan annonce à l'Académie que M. Philippe Berger a terminé son grand travail sur l'*Écriture dans l'antiquité.* Il le recommande comme une œuvre historique remarquable, dont l'Académie doit tirer quelque gloire, parce que

les travaux de paléographie orientale, auxquels elle a pris une si grande part depuis quarante ans, ont servi de but à M. Berger pour établir la doctrine contenue dans son livre.

— A la même séance, M. le commandant Aymonier rend compte à l'Académie de sa mission en Indo-Chine pendant les années 1882, 1883, 1884 et 1885. Après avoir donné un aperçu sommaire sur l'Indo-Chine, il discute la date de la fondation de la dynastie cambodgienne. Les auteurs qui se sont inspirés de V. Garnier, placent vers l'année 420 ou 430 de notre ère, l'avènement d'un prince *Kio Tchengou*, de la secte des Polomers, c'est-à-dire des Brahmanes. M. Aymonier croit que ce prince peut être identifié avec Cruta Varman, le fondateur de la dynastie de Varman, qui a laissé tant de monuments épigraphiques au Cambodge, du sixième au douzième siècle.

— Le 8 décembre 1891 ont été inaugurées à Paris, dans une salle de l'Institut catholique, des conférences libres de philosophie morale. Si l'on songe que, ni au Collège de France, ni à la Faculté des Lettres il n'existe actuellement de chaire de morale, on verra que cette création, due à l'initiative toute privée d'un jeune conférencier, tend néanmoins à remplir dans une certaine mesure le vide que l'on constate à cet égard dans le haut enseignement.

— M. le Dr Kiss a publié dans son *Bulletin théologique* (Hittudomanyi Folyoirat) une remarquable étude sur le bouddhisme, intitulée : *La lumière d'Asie et la lumière du monde*. M. le Dr Giesswein a publié dans le même bulletin son travail sur le *Livre des morts* de l'ancienne Égypte.

— Si le théâtre est né en Occident des mystères, la tradition indienne lui donne aussi une origine religieuse et même divine. D'après le *Bhâratiya-nâtya-çâstra*, écrit M. Louis Finot, Brahma composa un nouveau Véda avec des éléments empruntés aux quatre autres : au Rig, il emprunta la danse dramatique ; au Sama, le chant; au Yajus, la mimique ; à l'Atharva, les passions. Ce cinquième Véda fut le Véda dramatique (Nâtya-Véda). L'Architecte des dieux, Viçvakarman, construisit une salle de spectacle et le muni Bharata fut le directeur de ce thâtre divin. D'autres dieux concoururent à la formation de l'art nouveau en enseignant au muni diverses danses : Çiva inventa le *tandava*, Parvati le *lâsya*,

Krishna le *rasa-mandala*. Vishnu est l'auteur des quatre manières dramatiques. (1) l'influence des cultes sectaires sur le théâtre devient ensuite de plus en plus sensible, et la scène se fait un instrument de propagande religieuse.

— Le neuvième congrès international des orientalistes s'est tenu à Londres du 1er au 10 septembre 1891. Plus de 600 membres y assistaient. On y a traité de nombreux sujets touchant à l'histoire des religions. En voici le résumé d'après le n° de septembre-octobre de la *Revue de l'histoire des religions* : Dans la section sémitique, M. Witton-Davies, professeur au collège de Haverford-west, a lu un mémoire sur les secours qu'offre la langue arabe pour l'étude de la Bible. Le Dr Taylor a fait une critique du texte du « Pirke Aboth ». M. Simonet, professeur à l'Université de Grenade, a soutenu la thèse qu'en Espagne le relèvement de la position sociale de la femme était dû exclusivement à l'influence du christianisme. Cette théorie a soulevé un vif debat, et a été contestée en particulier par MM. Derembourg, Oppert et Leitner. M. Adler a présenté une étude statistique sur la puissance de la vitalité chez les anciens Juifs, en mettant en relief l'excellence de l'hygiène préconisée par l'Ancien Testament : ces prescriptions hygiéniques assurent encore aujourd'hui à la race israélite une force vitale et une longévité qui ont été depuis longtemps signalées par les médecins. M. Lewis s'est efforcé de démontrer que « le roi de l'Exode » est non pas Menephtah le fils et le successeur de Ramsès II, mais Ramsès Ier ; cette affirmation ne paraît pas avoir trouvé grand crédit soit auprès des égyptologues soit auprès des hébraïsants du Congrès. M. Carmichael a lu un travail sur la loi musulmane en Algérie et en Tunisie. Le rabbin Gollanez a présenté une étude sur la dignité du travail dans le « Talmud ». M. Oppert a fait une communication sur la chronologie de la Genèse, dans ses rapports avec la chronologie assyrienne, et l'abbé Albouy sur le Saint-Sépulcre, ses historiens et sa légende. M. E. Montet a exposé ses vues sur l'origine de l'idée de la vie future que nous croyons retrouver dans la philosophie grecque : il a aussi attiré l'attention du congrès sur l'ac-

(1) *Revue de l'histoire des religions (n° juillet-août* 1891*)*.

tive propagande de l'Islamisme et les progrès remarquables qu'il a faits durant ces dernières années. Parmi les autres mémoires présentés ou envoyés à la section sémitique, signalons ceux de MM. Menant, de Cara, Sayce et Phené sur la question hittite, de M. Witton-Davies sur une chronique samaritaine du grand-prêtre de Naplouse, du Dr Myrberg sur l'Ecclésiaste, de M. Marshall professeur à Owen's College de Manchester, sur le Protévangile araméen, de M. Moncada sur les philosophes arabes à la cour de Frédéric II, du Dr Friedlander sur le livre de Rabbi Jehudah halevi (XIIe siècle), de M. Budgett Meakin sur les Berbères du Maroc, etc.

Dans la section aryenne, nous avons à énumérer plusieurs travaux. M. G. Oppert, professeur à Madras, a parlé de la théogonie hindoue. M. Leland a fait une intéressante communication sur la pierre *salagrama* des Indes et les superstitions de l'Orient et de l'Occident qui semblent s'y rattacher. On donne le nom de *salagrama* à une sorte d'ammonite perforée, de la grosseur d'une orange. Vishnou, poursuivi par Siva, ayant prié Maya de le protéger, celle ci le changea en une pierre, à travers la cavité de laquelle Vishnou glissa comme un ver ; de là le culte du *salagrama*, qui rappelle étroitement la croyance populaire du salagrana, en Italie. M. Fawcett a donné lecture d'un mémoire important sur les ruines préhistoriques de Bellary, dans le sud des Indes. Parmi les autres études nous signalerons les suivantes : les races et les langues de l'Hindu-Kush, par M. Leitner ; la philosophie Jaina dans ses rapports avec le brahmanisme par le pandit Privédi ; plusieurs travaux sur le bouddhisme, l'un entre autres sur l'éclectisme bouddhique, par M. de Rosny ; le système moderne de philosophie Nyaya, par Mahesa Chandra Nyâyaratna, directeur du « Sanskrit college » de Calcutta, etc. Notons encore lors de la visite au Musée de Woking, deux intéressantes communications de MM. Simpson et Leitner sur l'architecture et la sculpture gréco-bouddhiques.

Dans la section consacrée à l'égyptologie, M. Flinders Petrie a exposé les résultats de ses remarquables explorations en Égypte ; il y a étudié les tombes et les monuments les plus anciens connus, ceux de Medinet, qui remontent à la troisième et à la quatrième dynasties. M. Maspéro avait envoyé au Congrès un mémoire du

plus haut intérêt sur le rôle de la voix dans la création, d'après la religion égyptienne. M. Beauregard enfin a proposé une interprétation nouvelle des mots *Aonh* et *Quaou*, dans les rites funéraires de l'ancienne Égypte.

L'Asie centrale et le Dardistan ont été l'objet d'études intéressantes dans la section qui leur était spécialement affectée. Le travail le plus important qui y ait été présenté est celui du Dr Bellew, chirurgien en chef de l'armée du Bengale, sur l'ethnographie de l'Afghanistan. Les résultats auxquels est arrivé le Dr Bellew sont de nature à éclairer d'un jour nouveau l'histoire des religions dans cette partie de l'Asie, puisqu'ils tendent à établir l'origine grecque de plusieurs des tribus de l'Afghanistan. Dans la même section, nous signalerons une étude de M. Flutsky sur quelques pierres tombales nestoriennes du Turkestan.

Dans les sections chinoises, indo-chinoises et japonaises, le professeur Schlegel a parlé de la position des femmes dans la Chine ancienne et moderne ; le Dr Edkins, de Shanghai, à présenté deux mémoires, l'un sur les contrastes que l'on peut observer entre la Chine et le Japon, au triple point de vue mythologique, religieux et linguistique, l'autre sur l'influence exercée par la vie nomade sur la religion, la mythologie et le développement linguistique de la Chine. M. Aymonier a lu une intéressante étude sur les anciens Tchampas ; citons encore le travail de M. Kingsmill, de Shanghai, sur le rôle des mythes astronomiques dans l'histoire de la Chine, etc.

Dans la section malaise et polynésienne, M. Claine a rendu compte de ses récentes explorations à Sumatra ; ce rapport a été l'un des plus remarqués du Congrès. M. Sterndale a lu une étude résumant les observations de son frère, feu Handley Sterndale, qui avait passé plusieurs années dans les îles les plus reculées de l'Océanie, et y avait recherché et recueilli les traces des migrations asiatiques en Polynésie.

— Dans la livraison d'avril dernier de la *Nineteenth Century*, le prince Pierre Krapotkine exprime ainsi ses idées sur l'évolution :

« Bien loin d'être une organisation primitive de l'humanité, la famille est le produit très tardif de la dernière évolution de l'humanité. Aussi loin que nous pouvons remonter dans la paléo-

ethnologie de l'humanité, nous voyons les hommes vivre en sociétés, en tribus semblables à celles des mammifères supérieurs ; il a fallu une évolution extrêmement longue et très lente pour amener ces sociétés à la *gens* ou à l'organisation du clan, lequel à son tour est arrivé, par une évolution non moins lente et non moins longue, au premier embryon de la famille, polygame ou monogame. Ainsi les premiers ancêtres de l'homme étaient organisés en sociétés, en bandes ou en tribus et non en famille. Darwin avait si bien compris que les singes vivant isolés comme le gorille ne pouvaient pas se développer en êtres approchant de l'être humain, qu'il était enclin à considérer l'homme comme descendant de variétés plus faibles, mais plus sociables, comme le chimpanzé. Les premières sociétés humaines ont été simplement un développement des sociétés qui constituent l'essence même de la vie chez les animaux supérieurs. »

A la séance du 14 décembre 1891 à l'Académie des sciences, M. de Quatrefages a résumé une note de M. Régnault, sur ce même sujet. Cette note infirme la doctrine de l'évolution du singe à l'homme. Le singe est quadrumane ; les extrémités de ses membres postérieurs peuvent saisir les objets, comme celles de ses membres antérieurs. Les évolutionnistes prétendent que le pied de l'homme pourrait acquérir par l'usage la même faculté. Or M. Régnault a trouvé dans l'Himalaya des populations indoues se servant de leurs pieds dans les travaux mécaniques. Cette habitude n'a pas développé chez elles l'*opposition* du gros orteil aux autres doigts du pied. L'*opposition* est donc préétablie dans le pied du singe, elle ne peut être acquise par le pied de l'homme.

En réponse à ces étranges doctrines de l'école transformiste on pourra lire le travail que M. le Marquis de Nadaillac vient de publier dans la *Rivista Contemporanea* et dont voici la conclusion :

« En résumé, dit M. de Nadaillac, les facteurs invoqués avec tant de confiance par l'école transformiste, la lutte pour la vie, le milieu, la sélection et le temps, sont d'une insuffisance absolue pour expliquer la dérivation des types et, avec elle, l'origine des espèces ; les objections subsistent avec toute leur force. Nous avons demandé d'où, quand et par qui s'est perdue la fécondité qui caractérise les individus procédant d'ancêtres communs ?

Comment serait-il possible que l'ordre et l'harmonie, telles qu'ils éclatent partout, pussent régner dans la nature avec des séries d'espèces soumises à d'incessantes transformations? Nous avons montré, enfin, rétrogradant aussi loin que possible, des espèces nettement caractérisées, et la ressemblance de celles qui ont survécu avec celles qui vivent autour de nous. Parmi celles que nous avons citées, il y en a de très antérieures aux temps historiques, les unes qui ont précédé l'époque quaternaire, et les autres qui datent de l'époque crétacée : ni le temps, ni le milieu n'ont exercé sur elles une action appréciable. Tant qu'on ne réfutera pas ces objections et qu'on ne nous fournira pas les preuves que nous demandons, il sera impossible à qui que ce soit d'admettre les doctrines que la nouvelle école soutient avec tant d'ardeur. »

— On a fait grand bruit, d'une préstendue découverte faite par un professeur de Cincinnati, M. Garner, lequel annonçait qu'il venait de constater que les singes se parlent entre eux, se communiquent leurs impressions, leurs idées, leurs volitions ; le professeur était même parvenu à saisir le sens d'un certain nombre de mots et de phrases de cette langue simiesque, et il espérait qu'un jour il pourrait éditer un dictionnaire et une grammaire à l'usage des singes. Nous lui promettons de les mentionner quand ils paraîtront.

— M. l'abbé Vallet, prêtre de St-Sulpice, publie chez Retaux, à Paris, deux études parallèles, sur la *Vie* et *l'Hérédité*. Les matérialistes, dit l'auteur, espéraient obtenir à force d'expériences, une preuve en faveur du système qui réduit le problème de la vie à un simple problème de physique et de mécanique. Ils comptaient ensuite pousser plus avant, ramener la sensation à la vie et la pensée à la sensation, et ne laisser debout aucun des vieux dogmes du spiritualisme. L'objet principal de ce livre est de montrer l'inanité de la nouvelle forme du matérialisme, en faisant voir qu'il est impossible de passer de la matière à la vie, de la vie à la sensation et de la sensation à la pensée. M. Vallet aborde ensuite le grand problème de l'hérédité.

— Aux amateurs d'affirmations étranges nous recommandons le livre de M. Edwin Johnson : *The Rise of Christendom*. L'islamisme est la plus ancienne des trois religions monothéistes.

Des rabbins espagnols de Cordoue firent schisme et fondèrent une religion, le judaïsme, qu'ils prétendaient faire remonter jusqu'à Moïse : dans ce but, ils composèrent tout l'ancien Testament du XIe au XIIe siècle. Voilà MM. Maurice Vernes et Havet dépassés. Plus tard aux XIIe et XIIIe siècles, des moines italiens empruntèrent aux juifs leurs croyances, les modifièrent, d'après leurs idées mystiques, composèrent le Nouveau Testament et toute la littérature chrétienne. Ainsi naquit le christianisme. Nous ne ferons pas à M. Johnson l'honneur de le réfuter.

— M. Marillier a traduit un curieux ouvrage de MM. Gurney, Myers et Podmore, intitulé *les hallucinations télépathiques*. La traduction est précédée d'une préface de M. Ch. Richet. Laissons parler la *Revue de l'Histoire des Religions* (n° mai-juin 1891) : « Les auteurs ont cru pouvoir déduire de l'ensemble des faits les trois thèses suivantes : 1° L'expérience prouve que la télépathie, c'est-à-dire la transmission des pensées et des sentiments d'un esprit à un autre, sans l'intermédiaire des organes des sens, est un fait. 2° Le témoignage prouve que des personnes qui traversent quelque crise grave ou qui vont mourir apparaissent à leurs amis et à leurs parents, ou se font entendre par eux, avec une fréquence telle que le hasard seul ne peut expliquer les faits. 3° Ces apparitions sont des exemples de l'action supra-sensible d'un esprit sur un autre. »

— *La Scuola Cattolica* de Milan publie un intéressant travail de M. Bertani Felice, intitulé : *La Trimurti o l'idolo indiano Uno-Trino*, et dont voici le sommaire :

1° Tema e scopo dello scritto presente — 2° Come in India manchi ogni vera storia : materiali a costruirla : credenza e letteratura Brahmanica, credenza e letteratura Buddhistica — 3° La critica europea e i testi religiosi indiani — 4° I tre periodi delle credenze brahmaniche, *a*) Vedico, *b*) Brahmanico, propriamente detto o del culto unitario, *c*) Moderno, o dell'Induismo, o dei culti settarii. La *sruti* e la *smirti*, e i singoli loro testi sacri : ossia, *mantras* o Inni sacri dei Vedi, i *brâhmanas*, le *upanishad*, i *vedangas*, il codice di *Manu*, i poemi sacri, i *purânas* — 5° Età approssimativa dei singoli testi sacri — 6° I dati dell'astronomia, dell'architettura e scoltura. » Nous sommes heureux de voir des

savants catholiques italiens aborder résolument l'histoire des religions et lui donner la nouvelle place qu'elle mérite.

— Le *Cosmos* annonce que la Compagnie téléphonique de Birmingham vient de s'entendre avec l'église du Christ de cette ville, pour fournir des sermons à domicile à des prix très modérés. Il y a 60 abonnés et chaque semaine on sert à domicile 24 sermons pour l'office du matin et autant pour l'office du soir; la plupart des abonnés sont des malades. Cette pratique s'est répandue également à Manchester, à Nottingham, à Londres, à Stafford, etc.

II. Religion chrétienne. — L'*Abrégé de la vie de saint Louis de Gonzague*, tiré de sa vie écrite par le P. Virgile Cepari, de la Compagnie de Jésus, traduite par l'abbé M. le Monnier, ancien directeur de Séminaire, présente à l'esprit en autant de chapitres, d'une égale longueur, toute l'histoire de l'angélique jeune homme.

Le Père Croiset, premier historien et principal propagateur, au XVIIIe siècle, de la dévotion au Sacré-Cœur, fit son travail de prédilection, de son *Saint Louis de Gonzague,* considéré comme le *parfait modèle de la jeunesse chrétienne*. Il y a mis un reflet des sentiments qui avaient embaumé sa vie entière. Les illustrations ajoutent à l'intérêt et à l'*historicité* du livre, par leur caractère documentaire. Elles représentent les lieux où passa saint Louis, et les personnes avec lesquelles il vécut.

La vie du même saint, par le Père Maineri de la Compagnie de Jésus, très souvent réimprimée en Italie, a été traduite en français par H. Ledieu. Elle est plus complète, sous le rapport des faits, que celle qu'écrivit le Père Cepari : le Père Maineri, en effet, a pu utiliser les documents réunis pour le procès de canonisation, et les *Actes* des Bollandistes.

Remarquons cependant que tous ceux qui ont écrit la vie de saint Louis de Gonzague ont emprunté à Cepari, quand ils ne se bornaient pas à le copier. On a pu et on a dû combler les lacunes inévitables chez un biographe contemporain de son héros, mais cette sincérité d'accent d'un témoin qui raconte ce qu'il a vu, nul ne l'a égalée. Entre toutes les traductions du Père Cepari, une des meilleures est à coup sûr celle du Père Calpin.

La *Vie de saint Louis de Gonzague*, par le R. P. Meschler, S. J., traduit de l'Allemand par M. l'abbé Lebréquier est encore un hommage rendu à la mémoire de l'illustre saint. Ce n'est pas une réédition d'ouvrages anciens, dit l'*Université catholique* (juillet 1891), mais une histoire qui répond à toutes les exigences modernes pour un travail de cette nature. Les moindres évènements, puisés aux meilleures sources, sont exposés avec circonspection et sobriété. Avant tout, l'auteur s'est efforcé de reconstituer les faits, en les appropriant aux habitudes et aux mœurs du siècle où ils se sont passés, sans enlever à son héros sa physionomie particulière, qui n'est pas celle d'un personnage historique ordinaire, mais celle d'un grand Saint. La lecture est captivante : on suit pas à pas pour ainsi dire, les progrès du jeune Saint. Le P. Meschler excelle à mettre en lumière tel ou tel fait, qui, dans un livre ordinaire, passerait inaperçu, et à en tirer un enseignement d'une haute valeur.

Sous ce titre : *Souvenir du troisième centenaire de saint Louis de Gonzague*, le R. P. Pouplard a eu l'heureuse idée de nous composer un *souvenir* de ce grand fait. Il a réuni dans ce volume la bulle de canonisation du pape Benoit XIII, en date du 31 décembre 1726, et la lettre pontificale de S. Sainteté Léon XIII.

— Nous avons déjà signalé la savante thèse de M. Jacquier, soutenue devant la faculté de théologie de Lyon. L'*Université catholique* dans son numéro de juillet 1891, nous donne sur cette œuvre les détails suivants :

« Les Pères de l'Eglise et les catalogues de livres canoniques et extracanoniques ont connu et nommé un écrit intitulé la *Doctrine des douze Apôtres* (1). Ce document perdu a été retrouvé dans un manuscrit de Constantinople, et publié par Mgr Bryennios en 1883.

L'attention qui se porta de suite sur cet opuscule s'explique facilement par l'importance des renseignements qu'il renferme. Dès sa publication, les savants des deux mondes — les Américains se sont même distingués dans cette lutte pacifique — se mirent à l'œuvre, et l'étudièrent sous toutes ses faces : le nombre

(1) Lyon, Vitte, in 8° de 271 p.

des travaux, livres, dissertations, articles de revue, doit, à l'heure qu'il est, s'élever à plus de trois cents. L'attention s'est portée principalement, et c'était nécessaire d'ailleurs, sur le texte. On l'a étudié en lui-même, on l'a comparé aux documents similaires déjà connus.

Comme toujours, les imaginations se sont donné carrière. L'auteur de la Didachè était un judéo-chrétien de l'époque post-apostolique, un chrétien converti du paganisme, un antipaulinien ou un paulinien convaincu, un sadducéen ; on le soupçonne d'être ébionite ou marcionite, montaniste ou théodotien, encratite. C'est tout simplement un bysantin, qui se cache sous un masque d'ancienneté ; enfin, c'est un chrétien évangélique, précurseur de ceux de nos jours.

Sur l'époque de composition de la Didachè il faut constater les mêmes divergences que sur l'auteur. Elle a été écrite avant les épîtres de saint Paul (Sabatier), avant 70 (München et Cornely), après la destruction de Jérusalem (Betsmann), de 80 à 100, ou 120 (Funk, Zahn, Petersen, Langen, Aberle, Lechler, Bickell, Caspari, Massebieau, Ménégoz, Romestin, Farrar, Lightfoot, Wordsworth, Spence, Potwin, Hithcock, Schaff), en 70-100 (Chiapelli), de 120 à 165 (Harnack, Bryennios), de 130 à 140 pour la première partie et de 150 à 160 pour la deuxième partie (Bonet-Maury), de 133 à 165 (Volkmar), de 190 à 200 (Krawutzcky), après les Constitutions apostoliques (Coterill), au ve ou au vi^e siècle (Nelson), ou même plus tard encore.

Au milieu de ce conflit d'opinions, M. l'abbé Jacquier a pris nettement position. Pour lui, « la *Doctrine des douze Apôtres* est un manuel élémentaire de religion, écrit dans la deuxième moitié du premier siècle par un Juif converti, à l'usage des missionnaires chrétiens, qui allaient évangéliser les nations païennes. Il servait de texte pour la prédication, puis de guide ou de memento pour les nouveaux chrétiens. En un mot, c'est le *catéchisme des Apôtres*, pour l'instruction des catéchumènes. »

Telle est la thèse qu'a développée avec un talent bien connu M. l'abbé Jacquier.

« Désormais, dit à ce propos le *Moniteur bibliographique*, (numéro 1), tous ceux qui s'intéressent à la question capitale des

origines chrétiennes, et qui ne sont pas familiers avec l'anglais, l'allemand, le hollandais ou l'italien, trouveront dans un livre bien français, c'est-à-dire simple et clair, le texte grec de la Didachè avec une excellente traduction et un abondant commentaire, les discussions relatives à l'authenticité, à l'intégrité, aux caractères, aux sources et à la formation de ce document, et un large développement, historique et critique, des données nouvelles qu'il apporte à la science sacrée ; en un mot, un résumé original de tous les travaux importants consacrés depuis 1883 à la Didachè.

M. Jacquier était particulièrement préparé à cette étude. Connaissance approfondie de l'Écriture sainte et spécialement du texte grec du Nouveau Testament, longue fréquentation des Pères apostoliques, intelligence des langues étrangères, il avait toutes les lumières qu'il fallait pour pénétrer dans le document lui-même et pour comprendre la littérature spéciale qu'il a suscitée. Dès 1888, il publiait dans la *Controverse et le Contemporain* des articles fort remarqués sur ce sujet ; et le docteur Jungmann, dans sa nouvelle édition des *Institutiones Patrologiæ* de Fessler, les signalait à la bibliographie de la Didachè. Le livre qu'il publie aujourd'hui est donc l'œuvre d'une critique spécialement compétente.

Ce travail de patiente érudition et de sage critique fera grand honneur à son auteur et aussi aux Facultés catholiques de Lyon qui l'ont encouragé et finalement récompensé, à l'unanimité des suffrages, et avec un éloge spécial, du titre de docteur en théologie. »

— *L'Apocalypse*, ou l'Évangile de Jésus-Christ glorifié et l'histoire de son Eglise jusqu'à la fin des temps, est l'œuvre de M. l'abbé Duprat, curé de Diou, diocèse de Moulins.

L'*Apocalypse* a piqué dès son apparition, la curiosité des chrétiens. Les œuvres de saint Justin et de saint Irénée nous en fournissent la preuve : toutefois elle n'a guère eu d'interprètes dans les premiers siècles de l'Église. Ce livre n'était point expliqué dans les assemblées des fidèles, comme les Évangiles et les épîtres. Ce n'est qu'à dater du VIe siècle qu'apparaissent de nombreux interprètes. M. l'abbé Duprat vient ajouter un anneau à

cette longue chaîne de commentateurs, sans se laisser arrêter par les difficultés d'un semblable travail.

— *Sanct Willehad, Apostel der Sachsen und Friesen und erster Bischof von Bremen*, a été publié à Breslau chez Müller et Seiffert.

L'auteur, le Dr Wulf, a retracé dans cet ouvrage, la vie et les travaux de cet évêque. Willehad naquit dans le royaume de Northumbrie. A la mort de saint Boniface il conçut un ardent désir d'aller prêcher dans la Frise ; son apostolat fut long et fructueux. Plus tard il se concerta avec Charlemagne sur les moyens à prendre pour la conversion de toute la Saxe. Witikind voyait de mauvais œil l'arrivée d'un missionnaire envoyé par Charlemagne ; c'est pourquoi il s'efforça d'étouffer la religion nouvelle. Willehad, effrayé s'enfuit ; mais bientôt, le remords dans l'âme, il se dirigea vers Rome. Encouragé par Hadrien Ier, il reprit le chemin de la Saxe ; arrivé à Brême, il en repartit bientôt pour se livrer tout entier à l'apostolat. Charlemagne, créa le siège épiscopal de Brême, et Willehad en fut sacré évêque. Des miracles nombreux témoignant de sa sainteté lui valurent le culte dont il a été toujours l'objet ; on les trouvera racontés dans les pages tracées par le Dr Wulf pleines de simplicité et d'onction.

— S. S. Léon XIII a ordonné un concours littéraire en l'honneur de saint Grégoire le Grand. Trois sujets sont proposés. Le premier est historique ; — saint Grégoire et son pontificat fut le modèle principal que ses successeurs suivirent pendant longtemps ; on peut en reconnaître l'influence sous tous les rapports, du septième au neuvième siècle. Le second est liturgique : — examiner et exposer l'état actuel de la science et des recherches historico-critiques au sujet de l'œuvre de saint Grégoire le Grand dans la coordination de la liturgie romaine ; ses livres et le chant liturgique. Le troisième est archéologique : — reproduire les peintures décrites par le diacre Jean en rendant compte, dans une dissertation archéologiques de toutes ses particularités. Les travaux pourront être faits en latin, italien ou français, et devront être envoyés au Cardinal-Vicaire avant le 1er août 1894.

— Le *Bulletin Salésien* annonce que le cardinal archevêque de Turin a commencé, avec l'approbation unanime des évêques

des provinces de Turin et de Verceil, le procès canonique touchant la vie, les vertus et les miracles du serviteur de Dieu dom Bosco, afin de préparer ainsi l'introduction, en cour de Rome, de la cause de sa béatification. D'autre part, dom Ruam, supérieur général de la Société salésienne, a confié à l'un des plus anciens enfants de dom Bosco, son secrétaire, le soin de composer une vie complète du vénéré fondateur.

— Il est de nouveau question de la béatification de Léonard Lessius, de la Compagnie de Jésus, célèbre professeur de théologie à Louvain, pendant la seconde moitié du XVIe siècle.

— *L'évangélisation de l'Amérique avant Christophe Colomb*, du docteur Luka Jelic, est un mémoire, inséré dans le *Compte rendu du Congrès scientifique international* des *Catholiques* tenu à Paris. L'auteur y expose l'histoire de l'introduction et des progrès du catholicisme dans le diocèse de Gardar depuis saint Olaf II, le grand roi de Norwège (1015-1030), jusqu'aux temps de Christophe Colomb. Ce qui donne de la valeur à cette étude, c'est surtout les documents qu'il a découverts aux Archives Vaticanes. Il en donne le texte en appendice, et il en profite pour jeter de la lumière sur l'un des problèmes les plus importants de l'histoire du Nouveau-Continent.

Un grand nombre d'évêques ont demandé au Saint-Père l'autorisation de célébrer par des cérémonies religieuses le prochain centenaire de Christophe Colomb. Léon XIII a confié l'étude de cette question à la Congrégation des rites.

—Dans une lettre pastorale, S. G. Mgr Korum, évêque de Trèves, annnonçait la prochaine *ostension* de la sainte tunique de Notre-Seigneur. La sortie du reliquaire fut fixée au 18 août, jour de la fête de Sainte Hélène, deuxième jour du *triduum* solennel qui a précédé l'*ostension*.

Cette dernière cérémonie ne commença que le 20 août, jour de la fête de saint Bernard. Plusieurs opuscules ont été déjà publiés au sujet de cette *ostension*. Nous citerons notamment ceux du P. Goffiné, du P. Beissel, S. J., et de M. l'abbé Willems, vicaire général de Trèves. On y raconte que la sainte Tunique, jetée au sort par les soldats après le crucifiement de Notre-Seigneur, fut vraisemblablement rachetée par les disciples présents au pied de

la croix. Elle resta cachée pendant les quatre siècles de persécution, et on n'en entendit plus parler qu'après la conversion de l'empereur Constantin. On sait que, peu de temps après ce grand évènement, en 326, sainte Hélène, mère de Constantin, visita la Terre-Sainte, retrouva le saint Sépulcre et la sainte Croix. C'est à son retour de Palestine que, suivant la tradition, elle fit présent de la sainte Tunique à l'église de Trèves.

Durant les siècles suivants, on ne savait où la sainte Tunique avait été déposée; on savait seulement qu'elle était à Trèves. Elle ne fut retrouvée qu'en 1156, par l'archevêque Jean, pendant qu'il achevait l'agrandissement de la cathédrale. L'exaltation de la sainte relique eut lieu le 1er mai. Elle fut exposée à la vue du peuple, au milieu de la joie de la ville entière, puis renfermée dans le nouveau maître-autel. Elle y resta plus de 300 ans, sans qu'on ouvrit la châsse. La première exposition proprement dite de la sainte Tunique eut lieu en 1512, à la sollicitation de l'empereur Maximilien. Une multitude immense se pressait à Trèves à cette occasion.

Peu de temps après, en 1514, le Pape Léon X décida que la sainte Tunique serait exposée tous les sept ans; mais, par divers motifs, les expositions n'ont pas été aussi fréquentes qu'elles auraient dû l'être d'après ce décret. Elles n'ont eu lieu qu'en 1531, 1545, 1553, 1585 et 1594. Pendant la guerre de Trente-Ans, la sainte Tunique a été transportée à Cologne, d'où elle a été bientôt rapportée à Trèves. Toutefois, on ne put l'exposer de nouveau qu'en 1655, sept ans après la guerre de Westphalie.

En 1794, lors de la marche en avant des armées de la République, la sainte Tunique fut portée d'abord à Bamberg, puis en Bohême et enfin à Augsbourg, d'où elle n'est revenue à Trèves qu'en 1810. Elle a été alors exposée à la vénération des fidèles. L'*ostension* suivante eut lieu en 1844, année où Trèves vit accourir dans ses murs des centaines de milliers de pieux pèlerins.

Dans son ensemble, la relique se compose de trois couches superposées. Celle de dessus est détériorée considérablement; celle de dessous est à peu près intacte; entre les deux se trouve la sainte Robe même. La matière du tissu, de couleur brunâtre, extrêmement fin, est, selon toute apparence, de la toile ou du

coton. Ce tissu a des lacunes; malgré ces lacunes, toutes les parties de l'étoffe sont adhérentes entre elles.

Elle mesure par devant 1 mètre 48, par derrière 1 mètre 57. Les manches ont 0 m. 48 de long et 0 m. 31 de large.

Ce n'est pas le vêtement de dessous ni le manteau, mais la tunique ou vêtement de dessus, qui se portait à l'époque du Christ, en Palestine. Cet habit de dessus était serré à la taille par une ceinture, et on pouvait la raccourcir en la relevant.

Il ne faut pas confondre la sainte Tunique de Trèves avec celle d'Argenteuil. Cette dernière est un tissu à trame très simple et peu serrée, en poil de chameau, exactement conforme aux tissus qu'aujourd'hui encore, en Orient, les femmes fabriquent elles mêmes. Il est à présumer que la relique d'Argenteuil était le vêtement de dessous.

Laquelle des deux était sans couture? C'est le seul point en suspens. Peut-être l'étaient-elles toutes deux, car cette sorte de texture n'est en Orient ni rare ni difficile.

La sainte Tunique de couleur brune, est faite de lin — et il a beaucoup souffert de l'humidité, malgré son enveloppe extérieure et le panneau de soie sur lequel on l'avait fixé. Les étoffes qui la protégeaient ainsi remontent presque au quatrième siècle. On distingue dans leur tissu quelques dessins représentant des figures d'oiseaux. Leur ancienneté est d'ailleurs une nouvelle garantie d'authenticité pour la précieuse relique.

L'exposition de la sainte tunique a eu lieu, au milieu d'un grand concours de fidèles, dans la cathédrale qui avait été brillamment décorée pour la circonstance,

A cette occasion, le curé d'Argenteuil a comparé son fragment de manteau avec le manteau de Trèves. De l'avis du curé, de l'évêque et du clergé présent, les deux reliques sont authentiques. Citons à ce propos le travail de M. le docteur Willems : *Der hl. Rock zu Trier. Eine archaeologisch-historische Untersuchung.* L'auteur expose que dans le cours de ce siècle, les insignes reliques de l'église de Trèves n'ont été tirées de leur châsse séculaire pour être montrées au public que deux fois, en 1810 et en 1844. A cette époque un million de pèlerins se rendirent à Trèves et plusieurs guérisons célèbres fortifièrent la croyance

des catholiques. Elles ont été exposées pour la troisième fois au mois d'août.

Ce volume forme un traité complet de la question envisagée au point de vue historique, archéologique et dogmatique. On sait encore le bruit produit par les discussions soulevées en Allemagne à propos de la dernière de ces religieuses manifestations. Mgr Korum, évêque de Trèves, qui a présidé à ce nouveau déploiement de foi, s'est exposé peut-être à des luttes nouvelles. Il les avait prévues en faisant résoudre à l'avance toutes les objections faites jadis et qui pourraient se représenter.

Le pèlerinage a été officiellement clos samedi soir, 2 octobre. 1,900,000 pèlerins sont venus voir la sainte Tunique. Il n'y en avait eu que 1,100,100 en 1841.

S. G. l'Évêque de Trèves a décidé que la sainte Tunique ne sera plus emmurée, comme elle l'avait été jusqu'ici, pendant les longues périodes où elle n'est pas exposée aux yeux et au culte des fidèles.

On a remarqué que, dans le réduit où elle était emmurée, l'humidité la pénétrait et la détériorait au point qu'une destruction complète serait à craindre dans un avenir très prochain, si l'on ne prenait pas des mesures pour sa conservation. S. G. l'Évêque a commandé à un fabricant de meubles de Stuttgart une armoire en acajou et en bois de cèdre, dans laquelle la tunique sera suspendue à l'avenir. L'armoire sera établie dans le Trésor du chapitre où sont conservées les reliques de la cathédrale.

— A la séance du 31 juillet 1891 de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, M. Le Blant lit une note sur un talisman appartenant au cabinet des médailles. C'est une grosse pièce de monnaie d'argent du temps de Charles VII, provenant de la collection Fillon, et dont la légende porte les noms des rois Mages et le mot *ananizapta*.

Dans une des séances suivantes, le même académicien fait une communication sur les antiques croyances aux moyens secrets de défier la torture. Il cite plusieurs textes démontrant que cette croyance a existé chez les juges comme chez les inculpés.

— Un livre des plus curieux vient de paraître à Londres. Il contient le *Pater noster* traduit en trois cents langues différentes

et imprimé avec des caractères typographiques propres à chacune de ces langues. Ce livre dépasse notablement un volume édité à Vienne, il y a une cinquantaine d'années, par l'Imprimerie impériale, et qui contenait également le *Pater*, mais reproduit en deux cents langues. Parmi les idomes représentés dans cette nouvelle édition, on trouve le *yoruba*, dialecte de la côte des esclaves; le *yao*, langage des riverains du lac Nianza; l'*ancitennièse*, par des habitants des Nouvelles-Hébrides, etc.

— On connaît le savant auteur du *Christianisme et les Temps présents*, plus connu encore comme biographe de *Saint-Vincent de Paul*, de *Sainte-Jeanne de Chantal*, de *Sainte-Monique*, et de la *Bienheureuse Marguerite-Marie*. On vient d'ajouter à ces publications de Mgr Bougaud un recueil de seize discours prononcés dans différentes conditions, depuis 1865 jusqu'en 1871. Tout le monde admire les hautes qualités d'esprit et de cœur qui faisaient de Mgr Bougaud non seulement un écrivain fécond et lucide, mais un orateur éloquent et entraînant. Parmi les plus belles pièces de ce recueil, citons un panégyrique de Jeanne d'Arc, un discours sur le châtiment de la France prononcé pour les victimes de la dernière guerre, un panégyrique de saint Charles Borromée, etc.

— L'*Histoire du Patriarcat arménien catholique* du R. P. Vernier est un livre remarquable. Les Arméniens furent évangélisés d'abord par l'apôtre saint Barthelemi, mais n'eurent leur premier patriarche qu'au temps de Constantin le Grand. Au VIe siècle, saint Grégoire l'Illuminateur vint à Rome et reçut sa mission du pape saint Sylvestre. La communion avec le Saint-Siège dura jusqu'en 550. Le patriarche Narsès rejeta les décrets du concile de Chalcédoine et lança sa malheureuse nation dans le schisme. Depuis cette époque, il y a eu des alternatives et de séparation d'avec l'Église romaine et de retour à l'orthodoxie. On se rappelle les efforts récents de Pie IX et de Léon XIII pour ramener les Arméniens dans le giron de l'Eglise. L'ancien patriarche, Mgr Hassoun, fut créé cardinal dans ce but. Ce travail bien nourri est conduit jusqu'à nos jours.

— Bien souvent déjà on a traduit et commenté l'*Imitation de Jésus-Christ*, et quoique certaines de ces traductions aient mé-

rité la faveur du public, M. Buchet croit, et avec raison d'ailleurs, qu'il y a encore à faire. Il nous donne une traduction tout à la fois littérale et littéraire. Il s'efforce de reproduire l'auteur, identique à lui-même sous les formes d'une autre langue. Quelques notes courtes et précises résument les enseignements du chapitre.

— Le mouvement de retour des Anglais à la religion catholique, qui était resté quelque temps stationnaire, a repris depuis un an avec une vigueur nouvelle. Dans ce laps de temps, une douzaine de pasteurs anglicans ont abjuré le protestantisme, plusieurs personnages distingués ont suivi leur exemple, entre autres un général et les trois fils du comte Nelson. Beaucoup de femmes surtout ont embrassé dernièrement la religion catholique parmi lesquelles on en cite occupant de hautes positions dans les hôpitaux de Londres ou de la province, et dans l'enseignement. Mais le mouvement s'étend à toutes les classes de la société, et dans chacun des quinze diocèses catholiques de l'Angleterre on estime que le nombre des conversions varie de sept cents à mille.

La *Pall Mall Gazette* donne un aperçu consolant de ce mouvement qui entraîne vers la religion catholique la haute société protestante anglaise :

« Au premier rang parmi les convertis, il y a à noter M. Georges Scheffington Ussher, un descendant direct du fameux archevêque Ussher, primat protestant d'Irlande ; M. Georges Parsons Lathrop, l'auteur bien connu, et sa femme, fille de Nathaniel Hawthorne ; le major Whinyates et sa femme, et M. Basil Lechmere, fils de sir Henry Lechmere, baronnet. En un temps où l'Angleterre se reprend d'un culte pour la mémoire de Nelson, il est intéressant de savoir que l'honorable Edouard Horatio Nelson est devenu catholique, faisant ainsi le troisième des fils du présent comte de Nelson qui a pris ce parti. Le vicomte Saint-Cyres, fils aîné du comte d'Iddlesleigh (anciennement sir Stafford Northcote), l'étudiant populaire à Oxford, dont la conversion prématurément annoncée, il y a un an ou deux, fut démentie par son père, a maintenant proclamé hautement son adhésion à l'ancienne foi, en prenant une part active à la création de la « maison Newman » dans le sud de Londres, maison qui sera di-

rigée par des membres catholiques de l'Université d'Oxford dans un esprit conforme aux règles religieuses et sociales tracées par l'Encyclique. Parmi les dames figurent miss Stewart, d'Ascog Hall, Bute; Mme Thornton, surintendante du collège de Mysore, miss Charlotte O'Brien, la fille de feu Smith O'Brien, membre du Parlement et pas moins de trois « matrones » des hôpitaux de Londres ainsi que plusieurs matrones (directrices) d'hôpitaux de province. La dernière recrue cléricale est le révérend Thomas Cato, d'*Orrel Collège*, Oxford. C'est le douzième ministre de l'Église établie qui, en une période relativement courte, a passé « par dessus bord. »

A l'exposition de peinture de l'année dernière, à Londres, on avait beaucoup remarqué un tableau de M. Chevalier Teller, intitulé « La dernière Bénédiction, » et représentant un prêtre au chevet d'un mourant. Cet artiste vient de se convertir au catholicisme. Au nom de lady Turner, femme du Chef-Juge de Madras, dont on a déjà annoncé la conversion, il convient de joindre ceux de deux autres notabilités de la même ville : Mme Arundel, femme du président de la municipalité, et M. Albert Edwards, appartenant à l'administration des chemins de fer.

La *National Press* de Dublin, parmi les récentes conversions non encore annoncées, signale avec empressement celle de M. George Skeffington Ussher.

La conversion de M. Ussher a produit une vive émotion dans les cercles protestants d'Irlande, car il est le descendant direct du fameux Ussher, archevêque protestant d'Armagh, primat de l'Irlande protestante, qui jouissait d'une grande réputation de science et d'érudition. C'est, croyons-nous, cet archevêque Ussher qui avait coutume de dire à propos de la trop fameuse conspiration des poudres que, si l'on connaissait ce qu'il savait sur cette conspiration, les catholiques n'en porteraient pas la responsabilité et l'odieux.

L'activité déployée par les catholiques anglais a été clairement manifestée à la réunion générale de la *Catholic Truth Society*, que présidait le cardinal Manning. Une nouvelle association, sous le titre de *Catholic Association* a été fondée à Londres, en vue

de promouvoir les intérêts catholiques. Elle a pour président M. Edward Lucas.

La réunion annuelle de l'*Union catholique de la Grande-Bretagne* a eu lieu le 26 juin sous la présidence de Lord Talbot. Lord Emly, en proposant l'adoption du rapport, a rappelé les protestations de l'*Union* contre le rejet du *Catholic Disabilities Bill* et contre l'acquisition faite pour le Musée National, de la « Sainte-Elisabeth, » de Calderon. Qu'aurait dit, s'est écrié l'orateur, mon illustre ami Montalembert, lui qui aimait tant l'Angleterre, s'il avait vécu assez pour voir outrager dans notre pays la mémoire de sa sainte de prédilection ?

M. Henry Stourton, en secondant la motion, a félicité le Conseil de l'*Union* d'avoir décidé d'éditer un *Manuel* destiné à éclairer les catholiques sur la législation affectant leurs intérêts. A cette réunion, d'intéressants discours ont été aussi prononcés par l'évêque d'Emmaüs, le comte Feildeing, Lord Clifford, sir Charles Clifford et M. W.-S. Lilly.

—*Les Éléments d'Iconographie chrétienne* publiés à Lille par la Société de Saint-Augustin sont l'œuvre de M. Cloquet. Le premier chapitre traite des attributs divins : gloire, nimbe, crucifère, etc.; puis l'auteur étudie les représentations des trois personnes de la Sainte-Trinité. Les attributs de Jésus-Christ sont surtout parfaitement exposés : Jésus enfant, docteur, bon pasteur, ressuscitant, vainqueur, juge suprême, souffrant. L'iconographie de Marie occupe un chapitre spécial. Vient ensuite la nomenclature des attributs des Esprits célestes.

— Le P. Lambert vient de publier sous ce titre : *Une Fleur du Cimetière de Calliste*, une *Étude historique et critique sur Saint Tharcisius, acolyte*. Mgr Wiseman en écrivant *Fabiola* n'avait pas prétendu faire un œuvre historique; cependant le type de saint Tharcisius, tel qu'il le représente, a prévalu dans l'opinion populaire. Le P. Lambert établit d'abord l'orthographe du nom du saint : il vient de θαρσικός, « plein de confiance, d'audace », et doit s'écrire Tharsicius et non Tarsicius. Tharsicius était acolythe. D'après les monuments de la tradition, Tharsicius n'était pas un enfant, ainsi qu'on le croit généralement; ce devait être un jeune homme de 20 à 25 ans. Les circonstances

de son martyre sont conservées dans une inscription du pape Damase (IVe s.), et dans quelques lignes des martyrologes. Après un chapitre sur les diverses translations et sur les reliques de saint Tharsicius, l'auteur retrace le culte rendu à ce saint dans le courant des siècles ; un appendice de pièces justificatives termine l'ouvrage.

— Mgr Barbier de Montault fait en ce moment paraître ses *Œuvres complètes* : elles comprendront une douzaine de volumes. Le 2e se réfère exclusivement au Vatican ; le sujet comporte « deux parties distinctes : le *palais* avec ses musées, sa bibliothèque et ses jardins ; la *basilique* avec ses inventaires et ses dévotions. » L'auteur parcourt une à une les nombreuses salles du palais. On remarquera la description du trésor de la chapelle Sixtine. Après l'atelier des mosaïques, l'auteur parcourt les loges et les chambres de Raphaël, les galeries et musées pontificaux et la bibliothèque vaticane. Fondée par Nicolas V au Ve siècle, cette dernière compte actuellement 125,000 volumes, tant manuscrits qu'imprimés, et se divise en plusieurs fonds portant le nom de leur propriétaire primitif, les principaux sont les fonds Ottoboni, Palatin, de Christine de Suède. Tout près se trouvent les archives les plus riches du monde entier ; en 1811, elles furent transportées à Paris, elles comptaient alors 102,435 registres, volumes et portefeuilles. Mgr de Montault traite ensuite de la basilique de saint Pierre.

— Il vient de paraître, en Allemagne, un livre qui a suscité parmi les protestants une explosion de colère. Dans l'espace de trois semaines, quatre-vingts journaux ou revues n'ont pas cessé de protester en criant au scandale. Un publiciste, M. Mayunke, avait osé avancer que Luther s'était suicidé, *inde iræ*. Cette colère a eu de l'écho jusque dans l'enceinte du Landtag prussien, où un pasteur est venu se plaindre amèrement de cette atteinte sacrilège. Le regretté M. de Windthorst a déclaré que, pour sa part, sans se réjouir de cette publication, il ne pouvait s'empêcher de lui reconnaître un but scientifique parfaitement légitime (1).

— Mgr Wilpert a trouvé dans la catacombe des saints Pierre

(1) *Etudes religieuses*. (Mars 1891).

et Marcellin, une chambre dont la voûte est ornée de peintures qu'il estime dater du milieu du IIIe siècle ; elles représentent : le jugement particulier, scène centrale ; le Sauveur y apparaît comme le Juge, il est entouré d'un certain nombre d'élus ; l'Annonciation ; l'Adoration des Mages (ils ne sont que deux) ; les Mages apercevant l'étoile (ici ils sont trois) ; enfin, la guérison de l'aveugle-né. Cette découverte est remarquable en ce sens que plusieurs de ces peintures sont très rares, l'Annonciation par exemple.

— La lipsanologie ou traité des reliques est un rameau encore peu exploré de l'archéologie chrétienne.

Nous pouvons signaler cependant *Le Saint-Suaire de Chambéry à Sainte-Claire-en-Ville*. L'Université catholique analyse en ces termes le travail de M. l'abbé Bouchage. « On retrouve le saint suaire huit siècles après la mort du Sauveur, à Jérusalem, parmi les insignes reliques dont saint Jean Damascène fait mention ; il fut donné par le grand maître des hospitaliers de Jérusalem à l'illustre croisé Amédée III, comte de Savoie (XIIe siècle) ; celui-ci en confia la garde aux de Lusignan de Poitou, alors maîtres de l'île de Chypre ; Geoffroy de Charny, envoyé par le pape Jean XXII au secours de cette île contre les musulmans, se le fit octroyer en récompense de ses services, puis l'emporta en Bourgogne, où il lui érigea une chapelle dans sa terre de Lirey, en 1353. Grâce à la libéralité de Marguerite de Charny, il devint, en 1453, la propriété de Louis, duc de Savoie, qui le déposa aux Cordeliers de Chambéry (cathédrale actuelle), où il resta jusqu'au 11 juin 1502, date de sa translation dans la chapelle du château, appelée la Sainte-Chapelle. Ces détails donnés, l'auteur raconte l'incendie du 4 décembre 1532 ; à grand'peine on sauve la précieuse relique ; les protestants font courir le bruit qu'elle a péri dans les flammes ; le pape Clément VII envoie son légat Louis de Gorrevod, évêque de Maurienne, qui établit solennellement l'authenticité du Saint-Suaire ; cependant sur douze points le feu a produit quelque noirceur, et causé une rupture sur l'étoffe, mais en dehors de l'image du Sauveur ; on décide que quatre clarisses feront disparaître ces dégâts ; M. Bouchage a retrouvé le récit de ces religieuses, récit inédit qu'on croyait perdu ; les observations

et remarques qu'elles firent, pendant les quinze jours que le Saint-Suaire resta au monastère, sont précieuses pour confirmer l'authenticité de la sainte relique; en 1578 elle fut définitivement transportée à Turin où on la vénère encore. L'auteur termine, par des notes sur le culte du Saint-Suaire, sa brochure qui a eu les honneurs de la lecture au IIe congrès des sociétés savantes savoisiennes. »

— MM. les Drs Knöpfler, Schörs, et Bralek, professeurs d'histoire ecclésiastique aux Universités de Munich, Bonn et Munster, se sont associés pour publier des *Études* sur des points spéciaux de l'histoire de l'Église. Un organe spécial pour la publication de semblables travaux, était fort désirable. Les Protestants en possèdent déjà plusieurs et les savants catholiques désignés ci-dessus ont bien mérité de la science en fondant les *Kirchengeschichtliche Studien*. Il paraîtra environ quatre fascicules par an, formant un volume gr. in-8°. La première *Étude* qui vient de paraître est une monographie sur le Pape Benoît XI, dont les Regesta ont été publiés en 1883, par M. Ch. Grandjean, membre de l'école française à Rome.

— M. E. de Broglie, publie à la librairie Plon sous ce titre : *Bernard de Montfaucon et les Bernardins* un curieux ouvrage sur la société de l'abbaye de Saint-Germain des Prés au XVIIIe siècle. Il fait suite à une étude où le même auteur peignait de la façon la plus vivante la société si cultivée qui se groupait autour de Mabillon à la fin du XVIIe siècle.

— Le P. Marie Bernard, de l'ordre de Citeaux publie une nouvelle édition des *Héros du Christianisme à travers les âges*. La première édition de cet ouvrage obtint jadis un légitime succès. L'auteur veut moins instruire que convertir. Les tableaux, les anecdotes, les portraits y abondent. On y lira tous les héroïsmes dont la religion a été la source intarissable.

— *Le Palais des Papes à Avignon* est une simple notice historique et archéologique publiée par A. Canron, membre de la Société française pour la conservation et la description des monuments historiques du comité archéologique de Vaucluse.

Il n'est pas un voyageur qui, en passant par Avignon, n'ait voulu visiter le Palais des Papes qui domine de ses tours colos-

sales la cité toute entière. Il n'est pas non plus un catholique qui, en parcourant les 800 pièces de cet imposant manoir ne se soit senti péniblement ému d'entendre les *ciceroni* et les guides verser à pleines mains dans les récits plus ou moins pittoresques, dans des descriptions plus ou moins mensongères, l'outrage, l'injure et la calomnie sur les sept pontifes qui siégèrent si glorieusement à Avignon au XIVme siècle. Maintenant, grâce à cet opuscule, le Saint-Siège est noblement vengé des insultes et des opprobes que les romanciers de haut et de bas étage lui ont lancés à propos de notre beau Palais ; et sans avoir sous les yeux un plan géométral ou une carte topographique, le lecteur peut aisément, à l'aide de ces pages si substantielles, et si compètes, se faire une idée exacte de cette magnifique demeure que le célèbre chancelier de l'Hospital déclarait digne de l'admiration des hommes. (S. R.)

— Sous ce titre *De l'étude et de la pratique du droit canonique en France à l'heure présente*, Mgr l'évêque de Nancy publie une brochure qui traite de plusieurs questions très importantes du droit canonique. « Il répond, dit-il, à des accusations graves et injustes, répandues partout et sous toutes les formes, surtout pendant ces derniers temps, contre les évêques de France et leur administration. Ces accusations ont pour causes premières l'ignorance du Droit canonique, une exagération qui méconnaît la vérité et la justice et l'oubli de la pratique et des faits. » Voici les principales divisions de la brochure de Mgr l'Evêque de Nancy : *De la nécessité de l'étude canonique* ; — *De deux périls : l'exagération et l'oubli de la pratique et des faits* ; — *Des coutumes ;* — *Des officialités* ; — *Du concours ;* — *De l'inamovibilité* ; — *Conclusions.*

— Le R. P. Bridget nous donne après la *Vie du Bienheureux Jean Fisher* une Vie de Thomas Morus. Cet ouvrage forme la biographie la plus complète du célèbre martyr. Un des mérites du présent ouvrage est d'examiner en détail les différentes questions de date, de nom et de place que les précédents biographes de Thomas Morus n'avaient point étudiées avec assez de soin. Ajoutons que le Souverain Pontife vient de confirmer par un décret le culte rendu de temps immémorial aux martyrs anglais,

le cardinal J. Fisher, évêque de Rochester, chancelier de l'Université de Cambridge, et Thomas Morus, chancelier d'Angleterre, morts pour la foi en 1535, sous la persécution du débauché Henri VIII.

— Il vient de se constituer, à Rome, un Comité international pour ériger sur une des places de la Ville-Eternelle un monument à Christophe Colomb, à l'occasion de l'anniversaire de la découverte de l'Amérique. Le Comité a déjà reçu l'adhésion d'éminents personnages de tous les pays. Le caractère du Comité est foncièrement catholique.

— Les décrets relatifs aux causes des saints et promulgués sous le pontificat de Léon XIII sont indiqués comme il suit dans un tableau synthétique de la S. Congrégation des Rites : Huit canonisations de saints, dont quatre italiens, un français, un belge, un allemand, un espagnol. Onze bienheureux dont sept italiens, deux français, un autrichien et un espagnol. A cela, il faut ajouter les nombreux décrets confirmant le culte rendu de temps immémorial à des serviteurs de Dieu vénérés sous le titre de saints ou de bienheureux. Ont été promulgués en outre 13 décrets proclamant l'héroïcité des vertus pour autant de serviteurs de Dieu dont 8 italiens, 4 français et 1 espagnol. Enfin les décrets d'introduction de cause, conférant par le fait même le titre de Vénérable sont au nombre de 28 dont 9 pour la France, 1 pour la Belgique, 1 pour l'Allemagne, 1 pour le Canada, 2 pour l'Espagne, et le reste pour l'Italie.

— La chapelle de la présidence du Sénat, au Palais du Luxembourg, a été rendu au culte et sert aux offices du rite maronite qui est celui des catholiques du Liban. C'est le ministère des affaires étrangères qui fait les frais de la restauration nécessaire dans la chapelle abandonnée. On ne saurait assez louer l'initiative intelligente et patriotique du consul général de France à Beyrouth, M. de Petitville. Actuellement en congé en France, M. de Petitville a fait comprendre à ses chefs du ministère, l'importance qu'il y a pour la France à franciser autant qu'il sera possible cette petite nation libanaise qui nous est si fidèle par le cœur, et que, dans son isolement, rattache à nous la communauté du culte avec celle des souvenirs historiques. Il a obtenu de

M. Ribot que, sur le budget des affaires étrangères, huit bourses seraient payées au Séminaire Saint Sulpice de Paris pour l'éducation de huit jeunes ecclésiastiques libanais. Ces prêtres de l'avenir perdraient toute i ıfluence dans le Liban s'ils y revenaient façonnés au cérémonial du rite latin. C'est pour qu'ils pratiquent selon l'habitude de leur pays et les formes orientales le culte catholique, que le ministère des affaires étrangères répare en ce moment la chapelle du Sénat et la livrera incessamment aux Maronites

— Nous avons reçu, en une belle brochure de plus de 200 pages, un rapport aussi émouvant qu'intéressant sur les îles Fidji en Océanie. C'est Mgr Vidal, évêque titulaire d'Abidos, qui l'a publié et adressée aux membres du conseil central de l'œu vre de la *Propagation de la Foi.* Après cette lecture, on a une connaissance parfaite de ces îles océaniennes. Tout s'y trouve décrit : la religion de leurs habitants, leurs mœurs, leurs industries, leurs pratiques, leurs aptitudes pour la civilisation chrétienne.

— Le P. de la Broise publie sous le titre de *Bossuet et la Bible*, une étude d'après les documents originaux.

Quelles ont été les méthodes de Bossuet dans l'étude de l'Écriture ? Quelles œuvres en a-t-il tirées ? Voit-on dans son style la marque de ses études bibliques ? Quelle place occupe la Bible dans sa prédication ? dans chacun de ses écrits ? dans ses luttes contre les Protestants et contre Fénelon ? Que penser des ouvrages où Bossuet a lui-même commenté les écritures saintes ? et ses querelles avec les autres interprètes, et en particulier avec Richard Swan ? Tels sont les points qu'éclaircit le P. de la Broise.

De toutes les monographies de Bossuet, aucune n'approche de celle-ci pour l'abondance des renseignements, pour la plénitude des aperçus.

— M. l'abbé Graffin, professeur à la Faculté de théologie catholique de Paris, reprend le projet d'une Patrologie syriaque, conçu autrefois par Migne. Les volumes donneront, sur deux colonnes, le texte complètement vocalisé, et une traduction latine. Pour obtenir une plus grande correction typographique, les voyelles ont été fondues sur le même caractère que les consonnes. C'est ce qui a exigé tout d'abord un long travail d'étude pour aboutir à la

liste des 380 combinaisons réelles, prises parmi les six ou sept cents combinaisons possibles. Ces caractères ont été dessinés par M. A. Tattegrain et gravés par M. M. Aubert, également connus par leurs travaux du même genre, faits pour l'Imprimerie nationale. Le type choisi a été le jacobite, dont se sont servis les Assemani. Le premier volume, imprimé et publié par la maison Didot, paraîtra en fin janvier 1892. Le prix de souscription est fixé à 20 fr. par volume de 500 pages in-8.

— On signale la découverte d'un manuscrit précieux. Il s'agit du fameux opuscule publié sous ce titre : *Relation sur le quiétisme, par messire Jacques-Bénigne Bossuet, évêque de Meaux, à Paris chez Anisson, directeur de l'Imprimerie royale, M. D. XCIII, avec privilège du Roy.* Un rédacteur de la *Semaine Religieuse de Nîmes* a eu la bonne fortune de mettre la main sur un exemplaire de cet ouvrage, qui porte en marge des annotations écrites par Fénelon lui-même, avant la condamnation des *Maximes des Saints.* C'est au *British Museum* de Londres que se trouve cet exemplaire, qui, dans ces conditions, a une si grande valeur : 139 pages, sur 148, présentent ainsi des manchettes manuscrites. L'écriture est très nette ; les lettres quoique petites sont très bien formées, en sorte que la lecture n'offre guère de difficultés. Les ratures, qui sont rares, sont faites d'un seul trait de plume d'une finesse extrême. On a là naturellement la pensée intime et les sentiments les plus vrais de l'archevêque de Cambrai dans sa lutte avec son redoutable adversaire. On y voit combien il sentait vivement, et savait néanmoins rester maître de lui-même. Nous détachons ces deux réflexions qui montrent avec quel esprit de soumission il attendait la décision du Juge suprême, à qui la cause était soumise : *Note* 3, *page* 3 : « Si j'eusse refusé d'obéir au Pape, j'aurais mérité l'horreur de toute l'Église romaine, j'irai au devant par une soumission sans réserve. Mais je ne puis abandonner la doctrine de toutes les écoles, à moins que le Saint-Siège ne la condamne, et je souhaite que M. de Meaux soit aussi soumis pour la recevoir si le Saint-Siège l'autorise, que je suis prêt à la condamner si le Saint-Siège la condamne. »

— Nous devons au Dr Brom le *Bullarium Trajectense* publié sous les soins de la Société historique d'Utrecht.

Les Bullaires sont certes les sources les plus importantes pour l'histoire religieuse et antique du moyen âge. Un bullaire du diocèse d'Utrecht était d'autant plus à désirer, que ce diocèse occupe une large place dans l'histoire des anciens Pays-Bas. L'auteur livre à la publicité les 304 premières pièces d'une œuvre qui comprendra l'analyse ou le texte d'environ 2,000 bulles, la plupart inédites jusqu'ici.

— La Congrégation des Rites reprend la cause de canonisation du Bienheureux Perboyre, prêtre de la Congrégation de la Mission, récemment béatifié. Elle a remis aussi à l'étude la validité des procès apostoliques sur : 1° le renom de sainteté, de vertus et de miracles du vénérable Gaëtan Garricoïts, fondateur de la Congrégation du Sacré-Cœur de Bétharram, et du vénérable Bernard-Marie Clausi, de l'ordre des Minimes; 2° la révision des écrits du vénérable Laurent de Jibello, prêtre de l'ordre des Capucins, et du serviteur de Dieu Jean-Baptiste, curé de Saint-Pierre, à Patern; 3° la confirmation du culte immémorial du serviteur de Dieu Ange de Foligno, prêtre de l'ordre de Saint-Augustin ; et 4° l'introduction de la cause du serviteur de Dieu Modeste de Jésus et de Marie, prêtre de l'ordre des Frères Mineurs de l'Observance, mort en odeur de sainteté en 1854, dans la province de Naples.

— *Une nouvelle condamnation du duel, par S. S. Léon XIII.* Le Pape a adressé aux archevêques et évêques d'Allemagne et d'Autriche une lettre, en date du 12 septembre, en réponse à une plainte collective de l'épiscopat austro-allemand contre le duel.

Le Pape constate dans cette réponse que le fléau du duel sévit non seulement en Allemagne et en Autriche, mais encore chez presque tous les peuples chrétiens. Sa Sainteté réprouve le duel de la façon la plus formelle, et rappelle que la loi naturelle et les lois positives divines défendent, le droit de légitime défense excepté, de tuer ou de blesser son semblable ou d'exposer sa propre vie tant qu'il ne s'agit pas de venir en aide à son prochain.

Le Pape déclare que rien n'est plus contraire à l'ordre et au bien public, à la vie civile et sociale, que de voir les particuliers

s'arroger le droit de se faire justice eux-mêmes et de venger de leur propre main leur honneur prétendument offensé. Sa Sainteté ajoute que « l'Église, gardienne et protectrice de la vérité, de la justice et des bonnes mœurs », a de tout temps très sévèrement défendu et puni le duel. Le Pape rappelle tout ce qui a été ordonné à ce sujet par ses prédécesseurs, à partir des constitutions d'Alexandre III jusqu'à la bulle *Apostolicæ Sedis*, de Pie IX, de sainte mémoire, et le Souverain-Pontife réfute toutes les prétendues raisons avec lesquelles on veut justifier ou expliquer la manie des duels.

— Les fêtes du Centenaire de saint Bernard donnent une nouvelle actualité au petit livre du P. Tachard : *Clarævallensis Florilegium sacrum* ou la *Doctrine spirituelle de saint Bernard*, résumé de la doctrine spirituelle du saint, et qui n'est composé scrupuleusement que de textes provenant des œuvres authentiques du grand docteur. Les âmes chrétiennes y trouveront la matière de pieuses lectures ; les prédicateurs s'en serviront utilement pour leurs prédications, car ce livre leur fournira des fruits très éminents propres à nourrir les âmes.

— La Faculté de théologie de Lyon a conféré, l'année dernière, pour la première fois, le titre de docteur en droit canonique, à M. l'abbé Gaze, prêtre du diocèse de Fréjus et professeur au petit séminaire de Brignoles.

M. Gaze a choisi pour sa thèse le *Droit concordataire*, sujet aussi important que délicat. Il a commencé son étude par un chapitre sur la nature des concordats. « Il nous a paru nécessaire, dit-il dans la préface, de rappeler, avant d'entrer en matière, dans un résumé assez rapide, les principes généraux sur lesquels doivent être basés les rapports entre les deux sociétés, spirituelle et civile, de passer en revue les principaux concordats, et de prendre position dans la question qui a passionné tant de canonistes sur la nature de ces conventions. »

Un second chapitre renferme « une comparaison entre le droit nouveau sorti du concordat de 1801, et le droit ancien, composé d'un mélange incohérent de coutumes particulières, qu'on avait dotées du titre de *libertés de l'Église gallicane*, de décisions

des décrétales et des conciles, amendées à leur tour par le concordat de Léon X et de François Ier. »

Enfin, dans un troisième chapitre, l'auteur aborde son sujet proprement dit, et traite du droit concordataire et des nombreuses questions qu'il soulève. On pourra consulter sur le même sujet le livre récent du R. P. dom Chamard, *la Révolution, le Concordat et la Liberté religieuse*, qui a été l'objet des appréciations les plus diverses.

— A la suite de nouvelles explorations dans les galeries du cimetière des saints Pierre et Marcellin, Mgr Joseph Wilpert a pu pénétrer dans un *Cubiculum* qui était à demi rempli de terre et de décombres. Il a découvert sur la voûte de ce cubiculum les restes très intéressants de peintures qui représentent l'Annonciation, l'Adoration des Mages, notre Sauveur qui guérit l'aveugle, le Jugement et plusieurs images des saints. Ces peintures seront d'une grande utilité pour les études sur l'archéologie sacrée. Mgr Wilpert a envoyé également au Congrès scientifique un mémoire sur ses découvertes.

— A l'occasion d'une restauration depuis longtemps attendue, des fouilles dirigées par le P. de la Croix, le célèbre archéologue chrétien, ont amené d'intéressantes découvertes dans la chapelle souterraine Saint-Sixte, à la cathédrale. En levant la table de l'autel, table qui était brisée et, partant, avait perdu sa consécration, il a retrouvé dans le tombeau dudit autel des reliques en quantité considérable. Au milieu des ossements sacrés était une lame de plomb portant cette inscription : *Reliquie legionis sancti Mauritii*, et une sorte d'ampoule ou de reliquaire en plomb portant sur son couvercle une inscription gravée à la pointe, dont le R. P. de la Croix a fait faire un moulage qui sera reproduit par la photogravure. D'après lui, ce dernier reliquaire appartenait à l'autel mérovingien détruit à la fin du neuvième siècle.

— Depuis quelques années déjà des savants allemands avaient commencé la publication de textes patristiques, accompagnés de remarques critiques et de commentaires. La collection la plus connue est celle qui paraît sous la direction de MM. Harnack et von Gebhardt sous le titre de : *Textes et Recherches sur l'histoire*

de l'ancienne littérature chrétienne. Les derniers fascicules parus ont pour titre : Agrapha, par Ersch ; les canons d'Hippolyte, par Hans Achelis ; l'Apocalypse de Jean, recherches critiques et établissement du texte, par B. Weiss ; le livre gnostique, *Pistis-Sophia* ; le pain et l'eau : les éléments eucharistiques chez Justin, par A. Harnack.

— M. Boissarie vient de publier l'*Histoire médicale de Lourdes*.

L'auteur, un médecin, a étudié les documents relatifs à l'histoire de Bernadette et aux guérisons qui s'opèrent à Lourdes ; pendant quatre ans, il a suivi et interrogé personnellement les nombreux malades qui accourent dans cette localité.

Son ouvrage a pour but de réfuter les objections que les incrédules élèvent contre le miracle ; d'établir que les visions de Bernadette étaient bien réelles ; de prouver qu'un grand nombre de guérisons qui se produisent à Lourdes sont véritablement surnaturelles.

Quant aux miracles rapportés par l'auteur, nous devons reconnaître qu'il y met beaucoup plus de réserve que la plupart de ceux qui ont écrit avant lui sur le pèlerinage de Lourdes. Ceux qui connaissent les précautions dont l'Église s'entoure avant d'admettre le caractère surnaturel d'une guérison ne peuvent que regretter la légèrete avec laquelle certains catholiques proclament comme miraculeuses des cures qui sont peut-être extraordinaires, mais qui sont souvent explicables par les seules forces naturelles. Le Dr Boissarie a su généralement éviter ce travers, et nous l'en félicitons.

— Le *Moniteur bibliographique* que vient de fonder M. l'abbé Jacquier, donne, dans son premier numéro, les renseignements suivants sur les nouvelles publications de l'Université de Cambridge. Le premier fascicule du premier volume est dû à la collaboration de MM. Rendel Harris et Armitage Robinson. Nous savions par Eusèbe de Césarée qu'Aristide, philosophe d'Athènes, avait présenté une apologie du christianisme à l'empereur Hadrien ; il ne nous restait que des fragments de cette œuvre, et encore nous ne possédions pas le texte grec, mais des traductions arménienne et latine. M. R. Harris publie un texte

syriaque de cette Apologie, tiré d'un manuscrit du septième siècle, lequel est actuellement conservé au monastère du Mont Sinaï. On y a joint une version anglaise et diverses dissertations tant sur l'Apologie elle-même ou son auteur — Aristide et Eusèbe, Celse et Aristide, le Symbole de la foi au temps d'Aristide — que sur les livres qui lui sont apparentés — *l'Apologie* et *la Didachè*, *l'Apologie* et *la Prédication de Pierre*. Le résultat le plus important de ce travail, c'est la démonstration que fait M. Armitage Robinson, à savoir que nous possédons dans la légende de Barlaam et Josaphat le texte grec complet de l'Apologie d'Aristide, avec de graves remaniements, il est vrai.

Il est inutile de faire ressortir l'intérêt de ce premier travail ; il inaugure dignement une collection, qui sera d'une grande utilité pour les études théologiques, si nous nous en rapportons aux contributions que l'on nous promet : La Passion de Perpétue avec un appendice contenant le texte original latin des Actes des Martyrs scillitans par Armitage Robinson ; l'Oraison dominicale dans la primitive Eglise, par H. Chase ; les fragments d'Héracléon, par E.-A. Brooke ; le Testament d'Abraham, par R. James ; une étude du codex de Bèse, par Rendel Harris ; le témoignage d Hermas sur les quatre Évangiles.

III. — Religion grecque et romaine. — La librairie E. Thorin publie le savant travail de M. l'abbé Beurlier : *Le culte impérial, son histoire et son origine depuis Auguste jusqu'à Justinien.* « Entre les différentes formes des religions antiques, dit l'auteur, celle qui nous choque le plus est peut-être l'adoration des souverains. Toutes les croyances qui se partagent aujourd'hui le monde civilisé, ont pour point de départ l'unité de Dieu. Toutes sont d'accord pour admettre qu'une distance infranchissable sépare ce Dieu unique de l'homme, sa créature. Il n'en était pas ainsi pour les anciens. Les religions polythéistes de l'Orient, de la Grèce et de Rome étaient pleines de légendes dans lesquelles on racontait qu'aux premiers âges du monde, des hommes s'étaient égalés aux dieux par des exploits surprenants, et avaient pris rang parmi eux. Les fondateurs des cités et des empires avaient presque tous du sang divin dans les veines et

étaient adorés après leur mort. » C'est le tableau du culte rendu aux empereurs depuis sa fondation sous la dictature de Jules César jusqu'à sa disparition vers l'époque de Justinien, que M. l'abbé Beurlier nous trace dans son livre plein d'érudition, écrit avec précision et clarté. Nous avons déjà donné un compte-rendu de ce savant travail.

— *La fin du paganisme*, par M. Gaston Boissier, publié chez Hachette, forme deux volumes. L'auteur nous avait déjà fait connaître la Rome païenne au point de vue religieux dans son livre intitulé : *La religion romaine d'Auguste aux Antonins*. Dans le nouveau travail qui vient de paraître il nous montre le paganisme aux prises avec le christianisme et vaincu par ce dernier. Le cadre de l'auteur est cependant plus restreint que ne le laisse supposer le titre :

« Je n'ai pas la prétention, dit l'auteur, d'écrire une histoire complète de la fin du paganisme. Ce sujet, pris dans toute son étendue, serait trop vaste pour tenir en deux volumes. J'ai voulu seulement en raconter les principaux incidents et insister sur ceux qui m'ont paru présenter le plus d'intérêt pour nous.

C'est ainsi que j'ai cherché surtout à montrer de quelle manière le christianisme s'accommoda de l'art et des idées antiques et comment s'est opérée, chez lui, au IVe siècle, la fusion des éléments anciens et nouveaux. La solution de ce problème, qui avait tant d'importance pour l'avenir du monde, est, on le verra, le principal objet de cet ouvrage.

Pour résoudre cette question délicate, j'ai dû beaucoup me servir des œuvres des orateurs et des poètes du temps.

J'ai cru que les étudier à fond était le seul moyen de faire revivre, devant nous, les groupes qu'ils représentaient. La littérature se trouve ainsi nous donner des leçons d'histoire : je l'ai interrogée autant que je l'ai pu, et je l'ai laissé répondre à son aise ; il n'y a presque pas de grand écrivain au IVe siècle, chrétien ou païen, dont je n'aie été amené à m'occuper. Voilà comment une étude, historique à son origine, est devenue souvent une œuvre de critique littéraire. »

M. G. Boissier nous affirme que son livre est écrit en dehors

de toute préoccupation religieuse : ses témoignages en faveur du christianisme n'en auront que plus de valeur.

« Je tiens à dire, avant de commencer, que j'ai abordé ce travail sans opinion préconçue et que je l'ai poursuivi avec une entière liberté d'esprit. Je ne me suis jamais préoccupé des discussions que suscitent autour de nous les questions religieuses. J'ai essayé de me faire le contemporain des temps dont je raconte l'histoire, et le plaisir que j'ai trouvé à vivre au milieu des événements du passé m'a permis de fermer l'oreille aux querelles d'aujourd'hui. »

M. G. Boissier, plus impartial que d'autres historiens rationalistes, reconnaît que la conversion de Constantin a été le fruit d'une conviction sincère, et non un calcul de politique habile. Julien est un illuminé, un intolérant, convaincu de mauvaise foi. Le courage des martyrs est la victoire la plus éclatante que la conscience humaine ait jamais remporté dans le monde, (nous ne voyons pas pourquoi l'auteur refuse d'y voir une preuve en faveur de la religion pour laquelle ils moururent). L'auteur ne dissimule pas l'admiration que lui inspirent les Pères du IVe siècle, sans chercher à diminuer leur gloire. Enfin plus juste que d'autres il se garde bien d'accuser le christianisme d'avoir causé la ruine de l'empire.

« L'empire a péri de maladies qui remontaient plus haut que le christianisme : on peut donc affirmer qu'il n'est pas la cause directe de sa ruine. Mais ce qui n'est pas moins sûr, c'est qu'il a été impuissant à l'arrêter. L'a-t-il retardée ou rendue plus rapide c'est une question qu'on peut débattre. Dans tous les cas, l'empire était si profondément atteint que, sous quelque régime religieux ou politique qu'on l'eût fait vivre, un peu plus tôt ou un peu plus tard, sa fin était inévitable. »

BIBLIOGRAPHIE

— Excursions archéologiques, en Grèce. — *Ch. Diehl*, chargé du cours d'archéologie à la Faculté des Lettres de Nancy. Paris. A. Colin. 1890. 1 vol. in-12, avec 8 plans.

Tout le monde sait que Délos empruntait une importance particulière au fameux temple d'Apollon ; on connaissait moins son caractère d'entrepôt de commerce. Les fouilles de M. Homolle ont dépassé toutes les espérances ; grâce à elles, on peut aujourd'hui « parcourir la ville sainte de Délos, reconnaître le plan et relever la façade de ses temples, visiter le quartier marchand, les quais et le port ; on peut, grâce aux inscriptions — on en a découvert plus de 1.500 —, se faire une idée de l'histoire jusque-là inconnue de Délos. » Ses annales sont particulièrement intéressantes au point de vue économique. Nous n'entrerons pas avec l'auteur dans le détail de ces découvertes : disons seulement qu'elles sont le fruit de l'École française d'Athènes. J'en dirai autant des trouvailles faites au temple d'Apollon Ptoios en Béotie. M. Holleaux y a trouvé, outre quantité d'inscriptions relatives à Apollon, « une riche et précieuse série de statues en marbre et en bronze, qui jettent un jour tout nouveau sur l'histoire de l'art grec archaïque. »

A Olympie, de 1875 à 1881, l'Allemagne a dépensé 8 à 900 mille francs pour les fouilles ; 300 ouvriers ont constamment travaillé, et, par ce travail gigantesque, on a déblayé « non seulement l'enceinte sacrée du Temple, l'Altis proprement dite, vaste rectangle long de 200 mètres et large de 175, mais encore les nombreux édifices qui environnaient le sanctuaire et qui étaient consacrés à l'administration du temple. »

L'ouvrage de M. Diehl est plein de renseignements du même genre, du plus haut intérêt.

— Jus Canonicum generale *distributum in articulos* quos collegit et ordinavit. A. Pillet, juris canonici professor in Facultatibus catholicis Insulensibus. Paris. Lethielleux.

Le vrai titre de ce précieux et substantiel petit livre est le *Code du Droit Canon*. Depuis que la France a donné l'exemple d'unifier ses lois et de les ranger sous une seule série de numéros, la plupart des États de l'Europe ont pris modèle sur nos Codes pour rédiger les leurs. M. le Dr Pillet, professeur du Droit Canon à l'Université catholique de Lille, a eu l'heureuse pensée de faire quelque chose de semblable pour nos lois ecclésiastiques. Il les a recueillies dans le *Corpus Juris*, dans les Décrets du Concile de Trente, dans les Constitutions des Souverains Pontifes, dans les décisions des Sacrées Congrégations ; il les a rangées sous les trois titres : les personnes, les choses, les jugements et les peines, avec les subdivisions ordinaires. Il s'est servi pour les formuler des propres termes puisés dans des documents authentiques ou les auteurs les plus approuvés, et a donné à chacune son numéro d'ordre. Ces numéros sont au nombre de 2.004. C'est assez dire que les formules sont courtes : elles comprennent généralement de cinq à dix lignes. Au bas des pages se trouvent indiquées des références aux auteurs anciens et modernes : Reiffenstuel, Ferraris, Benoît XIV, etc., Soglia, Vecchiotti, Ph. de Angelis, de Camillis, Santi, Grandclaude, Craisson, etc.

Le Gérant : Z. Peisson.

Amiens. — Imp. Rousseau-Leroy, 18, rue Saint-Fuscien.

LA LOI DE L'UNITÉ DE SANCTUAIRE

EN ISRAEL

DEUXIÈME PARTIE

(Troisième Article)

De la fondation du royaume d'Israël à l'avènement d'Ezéchias.

Sur la période que nous allons étudier nous possédons bien plus de documents que sur la précédente. Deux récits historiques continus, celui du Livre des Rois et celui des Paralipomènes, nous donnent le cadre des faits. Le Livre des Rois est éminemment digne de foi.

L'auteur, persuadé de l'existence de la la loi d'unité de sanctuaire, considérant cette loi comme promulguée par Moïse, ne craint pas de dire expressément que cette loi n'a jamais été appliquée avant Ézéchias. La vie de chacun des rois pieux est terminée par cette assertion : *Verumtamen excelsa non abstulit.*

Ce n'est pas la seule marque de loyauté que donne cet historien.

Persuadé que la rétribution des crimes d'Israël a lieu sous forme de malheurs et défaites, ayant soin

de donner quand cela est possible, une explication des faits fondés sur cette notion de la justice rétributive de Jéhovah, l'auteur des Rois n'altère jamais les faits qui dérangeraient sa théorie. Aussi au chapitre XIV après avoir déclaré que Jéroboam II, petit-fils de Jéhu, avait fait pêcher Israël de la même manière que Jéroboam, fils de Nabat, il ajoute que ce roi rétablit les anciennes frontières d'Israël et reconquit Damas.

Les documents assyriens et la stèle de Mesa sont encore venus confirmer la véracité de cet historien.

Celle de l'auteur des Paralipomènes est vivement contestée par les critiques modernes.

Nous n'avons pas à entrer ici dans cette discussion. Il est certain que c'est un ouvrage d'une époque beaucoup plus récente et rédigé suivant les idées du temps, avec la pensée de défendre les privilèges du sacerdoce et des Lévites, et de montrer l'accord de l'histoire passée avec la législation d'Israël après la captivité. Cette rédaction plus récente serait un motif pour préférer, dans le cas où une contradiction réelle se rencontrerait entre les deux livres, ce qui n'a jamais été prouvé, le témoignage du livre des Rois.

Mais il ne suit pas de là qu'il faille écarter tout ce qui ne se trouve que dans les Paralipomènes. L'auteur de ce livre a certainement eu entre ses mains des sources anciennes. Il a eu entre les mains le livre des Rois et il prend grand soin de ne pas le contredire directement.

De ce qu'il obéit à une tendance dogmatique, il ne suit nullement qu'il mente en faveur de cette tendance ; on doit seulement croire qu'il rassemble tous les faits favorables à sa thèse, et interprête les faits douteux dans le sens qui est conforme à sa pensée. Notre

but d'ailleurs étant de montrer que l'histoire biblique peut s'accorder avec elle-même, chaque fois que les Paralipomènes nous présenteront la mention d'un fait qui favorisera cet accord, ou donneront la solution d'une difficulté, nous aurons le droit de nous en servir. Outre ces deux récits, nous avons pour la dernière partie de cette période des documents contemporains de la plus haute importance, les prophéties de Joël, d'Amos, d'Osée, de Michée et d'Isaïe. Celle de Joël a seule été contestée: elle ne contient pas comme les autres la mention des rois sous lesquels le prophète a prêché. Mais les derniers chapitres de Joël sont étroitement liés aux premiers d'Amos ; il y a des versets semblables et un lien entre les idées. Amos fait allusion à l'annonce du jour du Seigneur faite avec éclat par Joël. Celui-ci est donc antérieur. Au moyen de ces documents il nous est facile de constater l'état religieux des deux royaumes.

Rappelons d'abord quel était cet état au temps de Salomon. Il y avait deux cultes légitimes de Jéhovah, le culte du temple, où se trouvait l'arche gardée par la tribu de Lévi, où se conservaient les traditions et les rites de Silo, et le culte des hauts lieux, toléré et pratiqué par Samuel et David, et non encore officiellement aboli, bien que la fondation du temple l'eut fait tomber sous la prohibition portée dans le Deutéronome.

Les deux cultes subsistent sous les rois de Juda et d'Israël. Celui du temple est le culte national d'Israël. Rien n'est plus chimérique que la supposition de certains historiens modernes que le temple n'était qu'une chapelle royale.

Toute la littérature biblique proteste contre cette assertion inouïe. Le culte du temple était la continua-

tion de celui de l'arche, Jérusalem succédait à Silo. Le temple fondé par Salomon, préparé par David, était uni à l'idée d'une royauté légitime établie par Jéhovah.

David, sacré par Samuel, dirigé et conseillé par le prophète Nathan, était le roi selon le cœur de Jéhovah, le roi des prophètes comme celui des prêtres. La montagne de Sion était la montagne choisie par Jéhovah, le lieu où il voulait être adoré. De même que le passé, l'avenir lui appartient. L'idée messianique, qui va grandissant chez les prophètes de cette époque, est attachée à la race de David et au temple de Sion. C'est sur cette montagne sainte qu'après bien des vicissitudes, Israël trouvera la paix et la gloire. C'est à cette montagne sainte que toutes les nations doivent venir ; c'est un fils de David qui doit établir son règne éternel sur le monde.

Comme d'ailleurs à l'époque des prophètes, l'idée de la vie future individuelle ne paraissait pas au premier plan ; comme les menaces ou les promesses regardaient principalement les nations, cette union du temple et de l'autel de Sion avec les destinées futures d'Israël était par elle-même un principe législatif suprême, obligeant les Israélites à être en communion avec le culte du temple.

Le caractère national et obligatoire pour la nation du culte du temple n'entraine pas, il est vrai, par lui-même, la prohibition de tout autre culte à titre de culte privé ; mais c'est un fait important qu'il est nécessaire de constater. Un autre fait qu'il faut aussi reconnaitre, c'est l'exemption d'idolâtrie dans le culte du temple, sous les premiers rois de Juda.

Les historiens d'Israël ne font aucune difficulté à reconnaitre qu'aux dernières époques de la monar-

chie, sous les règnes d'Achaz, de Manassé et d'Amon, les abominations de l'idolâtrie souillèrent la maison de Jéhovah. Ils doivent donc être crus lorsqu'ils nous parlent autrement des premiers rois. Or nous ne voyons, avant le règne d'Achaz, aucune mention de l'introduction du culte des dieux étrangers dans le temple de Jérusalem. Salomon a construit des chapelles idolâtriques, mais sur la montagne opposée à celle du temple. Sous le règne de Roboam et d'Abiam l'opposition entre les deux royaumes de Juda et d'Israel a dû se traduire par une opposition entre les deux cultes, et par conséquent par le maintien du culte non idolâtrique de l'arche. Viennent ensuite les longs règnes de deux rois pieux, Asa et Josaphat. Athalie ne paraît pas avoir été assez maîtresse du temple, gardé par Joad et les lévites, pour y introduire le culte païen.

Le culte de Baal qu'elle professait était d'ailleurs non, comme le culte du veau-d'or, une corruption du culte de Jéhovah, mais un culte ennemi et directement opposé. Baal avait sous Athalie son temple à Jérusalem. Après la restauration de la race de David dans la personne de Joas, une série de rois fidèles se succédèrent ; l'influence du temple et de son clergé allèrent croissant, et rien n'indique l'immixtion d'un culte étranger à celui de Jéhovah. Nous pouvons néanmoins supposer que le culte fétichiste du serpent d'airain, qu'Ézéchias a dû faire cesser en détruisant cette relique du désert, datait de cette époque, et que c'est par ce moyen et d'autres analogues que les instincts idolâtriques ont trouvé leur satisfaction. Nous trouvons aussi dans le récit du règne de Joas des allusions à un emploi irrégulier des aumônes versées dans le trésor du temple. La mention de ce fait, cette inter-

vention de Joas, élevé dans le temple, dans la gestion financière du sacerdoce, l'obligation où Joad lui-même a été de subir ce contrôle, sont très significatifs. Rien ne prouve mieux la véracité des historiens qu'un tel récit. S'ils étaient capables des fraudes que leur impute l'école moderne, ils l'auraient certainement supprimée. Ainsi, de toute part en Israël, dans le royaume du nord comme dans celui du midi, de Dan jusqu'à Bersabée, les regards étaient fixés sur la montagne sainte, où régnait l'héritier des promesses, où était célébré le culte pur de Jéhovah, suivant les rites anciens, sur l'autel national consacré par Salomon. C'était le vrai centre de la religion nationale ; tout ce qui s'en séparait ou lui était hostile était schismatique et répréhensible. Quel était maintenant en présence du culte central et national le culte célébré dans les autres sanctuaires et spécialement celui des *Bamoth* des hauts-lieux?

Constatons d'abord que le culte a duré dans les deux royaumes jusqu'au temps d'Ézéchias.

L'histoire est formelle sur ce point. Dans le royaume du Nord, outre les sanctuaires royaux de Dan et de Bethel, il y avait de nombreux lieux où s'offraient les sacrifices ; les prophètes citent Galgala, Samarie, Galaad.

Dans le royaume de Juda, une mention expresse des historiens constate qu'aucun des rois pieux n'a aboli ces hauts lieux. Là se trouvait le plus grand de tous, celui de Gabaon.

De quelle nature était ce culte de hauts-lieux ?

Parlons d'abord de celui qui a été officiellement établi par Jéroboam, celui des veaux d'or de Dan et de Bethel. Ce culte nous est bien connu ; c'était une altération profonde du culte de Jéhovah. En instituant ce

culte, Jéroboam, avait prononcé les mêmes paroles qu'Aaron au pied du Sinaï. « Voici, ô Israël les dieux qui t'ont fait sortir de l'Égypte. »

Ce culte était une sorte de transaction entre les traditions nationales de l'Exode et les instincts idolâtriques du peuple.

Jéroboam, en associant ainsi des formes païennes au culte de Jéhovah qui a fait sortir le peuple de l'Égypte, a agi comme l'ont souvent fait depuis bien des souverains chrétiens; il a cherché à établir par la politique un compromis entre la vérité et l'erreur. On peut aussi supposer que depuis l'Exode il y a eu une sorte de conservation traditionnelle de ce culte schismatique parallèlement au culte régulier de l'arche ; cela semble résulter de l'histoire de Micah au livre des Juges. L'idole établie à Dan pouvait être analogue au veau d'or.

Il est probable que la plupart des cérémonies du culte national, et en particulier les fêtes, existaient dans ce culte, qui devait, sauf l'idole substituée à l'arche, ressembler au culte établi par Moyse.

Les prophètes parlent de fêtes existant en Israël et correspondant à celles du Lévitique.

Nous sommes bien moins renseignés sur le culte des autres hauts-lieux. Si nous voulons nous reporter à l'origine nous reconnaîtrons que plusieurs ordres de souvenirs s'attachaient aux hauts-lieux, souvenirs païens, car c'étaient d'anciens sanctuaires chananéens; souvenirs de la vie des Patriarches qui avaient sacrifié en divers lieux ; souvenirs du culte idolâtrique du temps des Juges, et enfin souvenirs du temps de Samuel et de David, époque où le culte avait été célébré d'une manière légitime, avec exclusion de l'idolâtrie, et en se conformant à la loi de l'Exode.

Ce que nous savons des penchants violents des Israélites pour l'idolâtrie fait supposer que les souvenirs du paganisme devaient généralement prévaloir.

Dans le royaume d'Israël, il est mention au temps d'Elie, d'autels de Jéhovah approuvés par les prophètes, mais ils furent détruits par Jézabel et ne paraissent pas avoir été reconstruits au temps de Jéhu.

Comme d'ailleurs, selon le livre des Paralipomènes, la plus grande partie des lévites et des adorateurs les plus fidèles de Jéhovah avaient émigré à Jérusalem, il est probable que le culte non idolâtrique disparut presque entièrement du royaume du Nord. Nous ne savons rien de spécial sur les hauts-lieux du sud. Mais ce qui est certain, c'est que les prophètes reprochent d'une manière générale à ceux qui fréquentaient les hauts-lieux, de pratiquer l'idolâtrie et que dans leurs écrits, hauts-lieux et idoles sont réprouvés à la fois sans distinction. Nous pouvons juger de la puissance et de l'antiquité de cette réprobation par ce passage du prophète Michée, qui a exercé son ministère prophétique sous Achaz et Ézéchias, un siècle avant la réforme de Josias.

« Quel est le crime d'Israël, n'est-ce pas Samarie ? Quel est le haut-lieu (*Bamah*) de Juda, n'est-ce pas Jérusalem ?

Haut-lieu est pris comme synonyme de crime et appliqué, par une antithèse sanglante, au seul lieu du culte qui n'était pas un bamah, au sanctuaire de Sion. Y a-t-il eu néanmoins exception ? N'y a-t-il pas eu en Juda des adorateurs qui ont continué à sacrifier ailleurs qu'au temple en suivant la tradition de leurs ancêtres ? Cela est possible, mais l'histoire ne nous donne aucune mention expresse de ce fait.

En revanche, elle nous permet de soupçonner avec

vraisemblance qu'à certaines époques, sous les rois pieux, il y a eu un retour, apparent sinon sincère, au culte des hauts-lieux conforme à l'Exode tel qu'il a existé sous Samuel. Nous trouvons une mention expresse de ce retour, mais elle s'applique à une époque postérieure au temps de Manassé. Alors, nous dit l'auteur des Paralipomènes, le peuple sacrifiait sur les hauts-lieux à Jéhovah son Dieu.

Mais nous avons des raisons de supposer qu'il en a été de même sous les rois fidèles à Jéhovah aux temps antérieurs. Nous trouvons en effet, dans les deux histoires qui dépeignent cette période, un jugement sommaire prononcé sur chacun des souverains de Juda et d'Israël.

Des uns il est dit qu'ils ont fait ce qui était droit devant Jéhovah : sur les autres est prononcé un jugement contraire. Chose singulière, ces jugements ne sont en général appuyés sur aucun fait précis, et même fort souvent des faits répréhensibles sont reprochés aux rois qui sont fidèles à Jéhovah.

Il ne paraît pas possible de supposer que ces jugements absolus aient été portés après coup par le compilateur qui a rédigé, au moyen d'annales antérieures, le livre des Rois. Un historien qui apprécie ainsi à distance, donne en général les motifs de son jugement. La meilleure explication de ces jugements paraît-être celle-ci. Il y avait dans le royaume de Juda un parti religieux, puissant, comprenant les chefs du sacerdoce et les prophètes et un parti opposé, formé des courtisans et des fonctionnaires civils ou des militaires peu zélés pour le culte de Jéhovah. Chacun des deux partis cherchait à s'emparer de la confiance d'un nouveau roi. Quand ce roi donnait sa confiance aux zélateurs du culte et la leur maintenait toute sa vie, il

était dit avoir un cœur droit et fidèle à Jéhovah, et les annalistes qui appartenaient à ce parti qualifiaient son règne par une formule approbatrice. L'inverse avait lieu quand le roi accordait sa confiance aux partisans de l'idolâtrie ou du moins à ceux qui croyaient utile de la tolérer. Mais il y a dans nos histoires une singulière réserve apportée à ces jugements. Après avoir dit que tel roi a agi avec un cœur droit et a fait ce qui était bien, après avoir ajouté qu'il a détruit les idoles, les lieux sacrés, parfois même les bamoths, les hauts-lieux, l'annaliste ajoute toujours : néanmoins, il ne détruisit pas les bamoths. Comment expliquer cette contradiction apparente. Voici ce semble ce qui devait se passer : à l'avènement du roi pieux, il y avait une réaction contre l'idolâtrie qui régnait partout sous son prédécesseur.

Le roi était sollicité par les zélateurs du culte de Jéhovah de supprimer tout culte étranger et en même temps de détruire les hauts-lieux, tous suspects d'idolâtrie, et de plus contraires à la loi. Des mesures d'exécution étaient prises dans ce sens.

Mais alors les prêtres des hauts-lieux, obligés de céder à la fois à un mouvement d'opinion et à l'autorité, devaient modifier leur culte.

Les idoles et les symboles païens devaient disparaître, les sacrifices ne devaient plus être offerts qu'à Jéhovah, et on devait reprendre les rites tolérés au temps de Samuel et de David. Ils se disaient alors adorateurs de Jéhovah, fidèles aux traditions des patriarches. En présence de cette attitude il devenait plus difficile de pousser la réforme jusqu'au bout. Peut-être aurait-on scandalisé des gens simples en faisant la guerre à un culte qui paraissait licite. Peut-être les prêtres des hauts-lieux menaçaient-ils à leur

tour ceux qui voulaient détruire le culte, de la colère de Jéhovah, et disaient-ils que c'était faire injure au Dieu d'Israël que de croire qu'il n'exauçait les prières qu'en un seul lieu. Nous verrons plus loin, au temps d'Ézéchias, une preuve de ces protestations. Il fallait aussi compter avec l'attachement des populations à leurs lieux de culte, et avec le danger de les voir se révolter pour les maintenir, ou même se tourner vers le royaume d'Israël où le culte des hauts-lieux était le culte officiel. On s'arrêtait donc, on se contentait de la suppression passagère des formes idolâtriques et les hauts-lieux subsistaient. L'annaliste enregistrait le fait avec une protestation tacite, quelquefois même il reconnaissait que le roi avait fait tout ce qu'il pouvait faire : « cependant il ne détruisait pas les hauts lieux ; néanmoins son cœur était parfait devant Jéhovah. »

Dans d'autres endroits l'annaliste donne la vraie explication. « Il ne détruisit pas les hauts-lieux, car le peuple n'avait pas tourné son cœur vers Jéhovah. » Un tel état de choses n'a rien qui soit en contradiction avec l'existence d'une loi de Moyse ordonnant la centralisation du culte en un seul lieu.

Tout au contraire, sans l'existence d'une telle loi, on ne comprend pas qu'il ne se soit pas trouvé quelques circonstances où un roi ait cherché à opposer à l'idolâtrie, non pas le culte du temple, mais celui des hauts-lieux, purifié d'idolâtrie et réglementé suivant les anciens rites. Cela aurait sans doute blessé les prétentions du sacerdoce du temple. Mais les rois même pieux n'étaient pas inféodés au sacerdoce ; ils devaient souvent être en conflit avec l'autorité religieuse du temple, l'histoire nous en fournit des exemples.

Les prophètes n'étaient pas non plus liés nécessairement au sacerdoce du temple et obligés de défendre ses intérêts: il semble donc que dans une de ces nombreuses réactions contre les penchants idolâtriques du peuple, il aurait dû venir à la pensée de quelque réformateur, roi ou prophète, d'imiter Samuel, et, voyant l'impossibilité de vaincre l'attachement du peuple à ses hauts-lieux, de purifier ce culte et de lui donner une consécration légale, sous la condition que l'idolâtrie en fut exclue. Si cela avait eu lieu, les annalistes auraient raconté ce fait, sauf à le blâmer, comme ils racontent avec une parfaite naïveté les faits les plus contraires à leurs théories.

Nous sommes portés à croire que les critiques modernes ont senti eux-mêmes l'invraisemblance qu'il y aurait à supposer que le culte de Jéhovah célébré sur les hauts-lieux, s'il avait été légitime, n'ait jamais, pendant cette période, été considéré comme tel et publiquement encouragé par les adversaires de l'idolâtrie. C'est, sans doute, ce qui les a conduits à modifier leur théorie, à s'écarter davantage de la tradition et à déclarer que non-seulement la loi du sanctuaire unique, mais le culte du Dieu unique étaient des inventions récentes, postérieures à la conquête. Si, en effet, l'antique tradition d'Israël était réellement favorable au culte des hauts-lieux, comme ce culte a été en général idolâtrique et n'a été monothéiste que par exception, il faudrait admettre que la tradition antique était favorable à l'idolâtrie. C'est ce qu'a fait l'école moderne, mais elle a par là même soulevé un problème nouveau et plus grave, celui de l'origine du monothéisme.

Elle a en même temps permis aux défenseurs de l'ancienne histoire, d'apporter contre les nouvelles

théories, tous les arguments qui prouvent que le monothéisme date de l'Exode et non du VIIe siècle avant J.-C. Ainsi, considérée dans son ensemble, l'histoire de cette époque manifeste que la loi d'unité de sanctuaire existait, qu'elle était le principe fondamental, la légitimité vraie du culte ; que tout ce qui s'en écartait n'était que tolérance, tantôt pour un culte intrinsèquement bon et méritant d'être toléré vu les circonstances, tantôt pour des cultes tout à fait répréhensibles.

Vérifions cette assertion, en étudiant la conduite et le langage des prophètes, défenseurs attitrés du monothéisme d'Israël.

Il faut dans cette étude distinguer deux époques, celle des prophètes Élie et Élisée, et celle des prophètes postérieurs, Amos, Osée, Michée, etc., etc.

Nous avons dit qu'au temps d'Élie il existait des autels multiples, consacrés à Jéhovah et approuvés par les prophètes. Cela résulte de la prière d'Élie, I Rois. chap. XIX, 10. Élie se plaint que les Israélites aient abandonné l'alliance de Jéhovah, détruit ses autels, tué ses prophètes. Ce ne devaient pas être les autels idolâtriques de Bethel et de Dan, mais des autels réguliers, selon le rite de Samuel. Il n'est pas étonnant que ces autels aient existé encore puisque nous avons vu qu'aucune promulgation officielle de la loi du Deutéronome n'avait eu lieu et qu'Élie prophétisait près du Carmel, loin de Jérusalem. On s'explique aussi que le prophète en présence du culte de Baal et du culte irrégulier de Bethel, n'ait point cherché à troubler les adorateurs de Jéhovah qui suivaient des rites anciennement approuvés. On s'explique aussi que la destruction de ces autels, faite sous l'impulsion de Jézabel pour leur substituer les

autels de Baal, soit considérée comme un outrage à Jéhovah.

Nous n'avons pas à nous occuper du sacrifice offert par Élie lui-même, lors du défi adressé aux prêtres de Baal. Ce sacrifice miraculeux sort évidemment des règles liturgiques. C'est d'ailleurs le seul sacrifice qui soit mentionné comme offert pendant cette période par un prophète ou un haut personnage.

Les prophètes postérieurs se prononcent avec énergie contre le culte des hauts-lieux.

Aucun d'eux n'offre de sacrifices, aucun ne parle d'un sacrifice légitime en dehors de Jérusalem. Presque tous en revanche parlent avec éloge et respect de David, du temple, de la montagne de Sion.

Joel parle de l'autel et du sacerdoce comme un Juif d'après la captivité.

Osée, semble considérer directement comme un péché la multiplicité des autels et indiquer que ce sont les lois de Jéhovah qui sont violées.

« Éphraïm a multiplié ses autels pour pécher ; ses sanctuaires sont devenues pour lui une cour de condamnation. »

« J'écrirai en vain pour lui mes lois multiples, il les considère comme lui étant étrangères.

« Ils offriront des victimes, ils immoleront des animaux, ils en mangeront et Jéhovah ne recevra pas leurs offrandes. » Osée VIII, 12.

Ce langage du prophète est absolument conforme à la donnée traditionnelle, selon laquelle le sacrifice du temple était seul légitime. Il est vrai que les prophètes professaient à l'égard des sacrifices en général une doctrine dont on a abusé pour affaiblir leur témoignage.

Ils enseignent que la pratique de la loi morale vaut

mieux, que le sacrifice n'en dispense pas, que c'est le repentir du cœur et non le sacrifice extérieur qui efface les péchés.

L'école moderne s'est appuyée sur ces passages pour attribuer aux prophètes une opposition absolue contre le culte national et les sacrifices et pour détruire ainsi la valeur de leur témoignage en faveur de la loi de l'unité du sanctuaire ; ils veulent que les prophètes aient réprouvé tous les sacrifices sans exception et non pas seulement ceux qui étaient offerts ailleurs que dans le temple. Ils supposent que le sacrifice était aux yeux des prophètes une chose inutile ou même peu agréable à la divinité, et que l'exception faite en faveur de l'autel du temple n'était qu'une simple tolérance et une concession aux préjugés populaires. Il est facile de réfuter cette théorie. Le langage des prophètes de cette époque est exactement le même que celui de Samuel qui sacrifiait sur les hauts-lieux. Il est le même que celui de Jérémie, vivant auprès du temple où s'offraient les sacrifices. Il est le même que celui du psaume *Miserere*, écrit pendant la captivité, qui après avoir déclaré que Jéhovah ne prend point plaisir aux holocautes, annonce avec joie les sacrifices qui seront offerts sur l'autel de Jéhovah dans Jérusalem reconstruite. L'idée est partout la même : le sacrifice ne remplace pas la pratique du bien, il n'en dispense pas, il ne supplée pas au repentir. Jérémie nous fait comprendre mieux que les autres cette attitude des prophètes à l'égard du sacrifice. D'une part il dit qu'au jour où Jéhovah a fait sortir le peuple d'Égypte il ne lui a donné aucun ordre relatif aux victimes et aux holocaustes : c'est une allusion très claire à l'alliance primitive du Sinaï dont Jérémie rappelle constamment les prescriptions principales : la défense de

l'idolâtrie, la justice, le respect du sabbat ; d'autre part quand il annonce le retour du peuple après la captivité, il déclare que jamais les Lévites ne cesseront d'offrir des holocaustes devant Jéhovah.

N'est-ce pas toujours l'idée que le sacrifice en soi est inférieur à la pratique du bien moral, qu'il est insuffisant, mais qu'en même temps le sacrifice national et légal, celui de Jérusalem, est obligatoire.

Nous pouvons observer d'ailleurs, que les voyages à Jérusalem étant impossibles pour les habitants du royaume du Nord, et très difficiles pour tous, le sacrifice légal était à peu près impraticable pour beaucoup d'Israélites de cette époque

Dès lors les prophètes, prêchant contre les sacrifices idolâtriques, ne pouvant pas prescrire et exiger le sacrifice légal de Jérusalem, étaient conduits à parler des dispositions du cœur et des actes qui remplacent le sacrifice extérieur et qui valent autant que cet acte de religion.

Rien donc dans l'histoire de l'époque que nous étudions ne contredit la préexistence des lois de Moyse. Tout, au contraire, s'accorde avec cette préexistence. Tous les faits vérifient cette assertion de l'auteur du livre des Rois, conforme au texte du Deutéronome : « jusqu'à la construction du temple, le peuple sacrifiait d'une manière licite, sur les hauts lieux. »

Depuis cette construction, le culte des hauts-lieux a continué à être pratiqué mais il est devenu illégal.

Observons d'ailleurs que l'auteur du livre des Rois était bien mieux placé que les critiques modernes pour connaître l'état des croyances et de la législation dans ce temps dont il raconte l'histoire.

Il n'était pas plus passionné pour défendre la tradition que Reuss et Welhausen ne le sont pour l'atta-

quer, et il a encore sur eux cet avantage, qu'il n'altère jamais les faits qui gênent ses théories, tandis que les critiques modernes, se permettent avec les textes, les plus incroyables libertés. Pour toutes ces raisons nous croyons son témoignage plus croyable que le leur.

De l'avènement d'Ézéchias à la captivité de Babylone.

Sous le règne d'Achaz prédécesseur d'Ézéchias le culte du temple reçut une grave atteinte. Selon le livre des Rois, Achaz ayant vu à Damas un autel artistement ciselé, en fit faire un semblable, le plaça dans le temple à la place de l'autel d'airain construit par Salomon, et mit de côté dans un lieu peu honorable cet autel vénéré.

Les Paralipomènes donnent de ce fait une version différente, bien que conciliable avec la précédente. Achaz aurait, disent-ils, adoré les dieux syriens et leur aurait offert des sacrifices. En outre, il aurait fermé les portes du temple et interrompu le sacrifice quotidien.

Les deux récits peuvent être conciliés, car l'autel ciselé devait porter les images des dieux syriens, et on peut croire que le scandale causé par ce changement d'autel, et cette introduction de figures idolâtriques au lieu le plus saint du temple fut tel qu'il devint nécessaire de le faire cesser pour ne pas soulever le peuple et qu'Achaz ne trouva pas d'autres moyens de revenir sur son audacieuse décision que de fermer le temple. Peut-être aussi les prêtres refusèrent-ils d'officier devant un autel idolâtrique et cessèrent-ils d'eux-mêmes le culte.

L'auteur des Paralipomènes passe sous silence par respect l'outrage fait à l'autel national. Nous pensons que cette phrase : « Il adora les dieux syriens » est un euphémisme pour raconter le fait que le livre des Rois exprime brutalement.

Il arrive souvent à l'auteur des Paralipomènes de faire une allusion évidente et abrégée à des faits du livre des Rois. C'est ainsi qu'il est fait allusion au miracle qui a accompagné la question d'Ezéchias.

L'avènement d'Ezéchias amena une forte réaction en faveur du culte de Jéhovah.

Le temple fut rouvert, et les hauts-lieux idolâtriques détruits dans tout le royaume.

Le temple dut être purifié des idoles et c'est à cette occasion que disparut le culte fétichiste du serpent d'airain.

Bientôt arriva un évènement qui redoubla le zèle des partisans du culte du temple.

Le royaume schismatique d'Israël fut détruit par Salmanazar ; la prédiction des prophètes s'accomplit, le châtiment divin tomba sur les adorateurs du veau d'or. Alors, nous dit l'auteur des Paralipomènes, Ezéchias envoya des messagers dans toute la contrée, dans le territoire de Manassé et d'Ephraïm, et convoqua tout le peuple à une Pâque solennelle.

La solennité dura quinze jours, et après s'en être retournés, les Israélites détruisirent partout les idoles, brulèrent les livres sacrés, renversèrent les autels des hauts-lieux.

Le livre des Rois ne nous donne pas ces détails, mais (trait significatif) en disant d'Ezéchias comme de ses prédécesseurs pieux, qu'il a détruit les idoles, les hauts-lieux et les livres sacrés, il n'ajoute pas cette réserve qui se trouve à la suite de l'application du règne

des rois pieux qui ont précédé : « Néanmoins il n'abolit pas les hauts-lieux. »

Nous trouvons en outre plus loin dans ce même livre, un renseignement de la plus haute importance. Rabsacès, général du roi Sennachérib, étant venu, peu d'années après l'avènement d'Ézéchias, pour assiéger Jérusalem, prononça un discours en hébreu pour décourager le peuple qui se pressait sur les murs.

Dans ce discours se trouve cette phrase : « que si vous dites : nous avons confiance en Jéhovah notre Dieu, n'est-ce pas le Dieu dont Ezéchias a détruit les autels et les hauts-lieux, lorsqu'il a ordonné à Juda et à Jérusalem : « Vous n'adorerez que devant cet autel à Jérusalem ! »

Ce texte montre qu'Ezéchias a promulgué la loi de l'unité de sanctuaire.

Il montre aussi qu'il a fallu pour cela détruire un culte et des autels considérés comme consacrés à Jéhovah, et vient à l'appui de ce que nous avons dit plus haut, que les prêtres des hauts-lieux devaient, en présence des mesures dirigées contre l'idolâtrie reprendre l'ancien rite et déclarer que la suppression des autels de Jéhovah était une offense au Dieu d'Israël.

C'est probablement des prêtres des hauts-lieux que Rabsacès a reçu les renseignements sur l'histoire religieuse d'Israël dont il se sert pour ébranler le courage du peuple.

Ce texte est fort gênant pour les critiques modernes qui veulent que la loi de l'unité de sanctuaire ait été promulguée sous Josias pour la première fois, mais ils ne sont pas embarrassés pour si peu. Ce texte, disent-ils, n'est pas contemporain et le deutéronomiste a passé par là et a ajouté ce passage pour faire croire

à l'antiquité de la loi de Josias. Seulement, si le deutéronomiste s'est permis tant de liberté ici, il a été bien discret ailleurs, car il lui aurait été bien plus facile de supprimer à la suite des règnes plus anciens d'Asa, de Josaphat et de Joas, cette mention toujours respectée : *Verumtamen excelsa non abstulit.*

Les correcteurs supposés du texte, dont Welhausen nous décrit les méfaits, ont tous eu ces singulières inconséquences.

Tantôt ils laissent passer les faits contraires à leur opinion, tantôt ils en ajoutent de favorables; les corrections supposées sont pour l'historien moderne un moyen d'une extrême commodité pour faire cadrer les textes les plus rebelles avec les hypothèses préconçues.

La réforme d'Ezéchias est donc un fait historique certain. Mais elle n'a pas été durable : on ne voit pas d'ailleurs qu'elle ait pu l'être quant aux hauts-lieux, car il n'est pas dit qu'Ezéchias ait fait ce qu'a fait plus tard Josias, c'est-à-dire qu'il ait assuré aux prêtres des hauts-lieux des moyens licites d'existence ; les intérêts lésés et non apaisés ont dû réagir.

Nous apprenons en effet que sous Manassé il y eut une violente réaction d'idolâtrie ; des autels païens furent construits jusqu'à l'intérieur même du temple ; toutes les formes du polythéisme se manifestèrent. Il semble cependant que l'autel des holocaustes rétabli par Ezéchias n'ait pas été déplacé de nouveau, et que le culte légitime n'ait pas été interrompu. A la suite de son long règne et de sa captivité, Manassé se convertit. Il détruisit alors les cultes idôlatriques, mais il laissa subsister les hauts-lieux. C'est à cette occasion que nous trouvons dans les Paralipomènes, cette mention :

Le peuple sacrifiait sur les hauts-lieux à Jéhovah son Dieu.

Amon, fils de Manassé, retomba dans l'idolâtrie, et le désordre recommença jusqu'à l'avènement du pieux roi Josias.

Nous arrivons ici au point capital de notre histoire. Ici nous croisons le fer avec les théories modernes.

Citons en entier le chapitre du livre des Rois relatif à Josias (1).

« La dix-huitième année du roi Josias, le roi envoya dans la maison de Jéhovah Schapham, le secrétaire, fils d'Atsalia, fils de Meschullam. Il lui dit : Monte vers Hilkiya, le grand prêtre, et qu'il amasse l'argent qui a été apporté dans la maison de Jéhovah, et que ceux qui ont la garde du seuil ont recueilli du peuple. On remettra cet argent entre les mains de ceux qui sont chargés de faire exécuter l'ouvrage dans la maison de Jéhovah. Et ils l'emploieront pour ceux qui travaillent aux réparations de la maison de Jéhovah, pour les charpentiers, les manœuvres et les maçons, pour les achats de bois et de pierres de taille nécessaires aux réparations de la maison. Mais on ne leur demandera pas de compte pour l'argent remis entre leurs mains car ils agissent avec probité.

Alors Hilkiya, le grand prêtre, dit à Schapham, le secrétaire : J'ai trouvé le livre de la loi dans la maison de Jéhovah et Hilkiya donna le livre à Schapham, et Schapham le lut. Puis, Schapham, le secrétaire, alla rendre compte au roi et dit : Tes serviteurs ont amassé l'argent qui se trouvait dans la maison et l'ont remis entre les mains de ceux qui sont chargés de faire exé-

(1) II Rois XXII 3-26.

cuter l'ouvrage dans la maison de Jéhovah. Schapham, le secrétaire dit encore au roi : le prêtre Hilkiya m'a donné un livre. Et Schapham le lut devant le roi. Lorsque le roi entendit les paroles du livre de la loi, il déchira ses vêtements. Et le roi donna cet ordre au prêtre Hilkiya, à Achikam, fils de Schapham, à Acbor, fils de Michée, à Schapham, le secrétaire, et à Asaga, serviteur du roi : Allez, consultez Jéhovah pour moi, pour le peuple, et pour Juda au sujet des paroles de ce livre qu'on a trouvé ; car grande est la colère de Jéhovah, qui s'est enflammée contre nous, parce que nos pères n'ont point obéi aux paroles de ce livre et n'ont point mis en pratique tout ce qui nous y est prescrit.

« Le prêtre Hilkiya, Achikam, Acbor, Schapham et Asaga, allèrent auprès de la prophétesse Hulda, femme de Schallum, fils de Thikva, fils de Harhas, gardien des vêtements. Elle habitait à Jérusalem, dans l'autre quartier de la ville. Après qu'ils lui eurent parlé, elle leur dit : Ainsi parle Jéhovah, le Dieu d'Israël : Dites à l'homme qui vous a envoyés vers moi : Ainsi parle Jéhovah : Voici, je vais faire venir des malheurs sur ce lieu et sur ses habitants, selon toutes les paroles du livre qu'a lu le roi de Juda. Parce qu'ils m'ont abandonné et qu'ils ont offert des parfums à d'autres dieux, afin de m'irriter par tous les ouvrages de leurs mains, ma colère s'est enflammée contre ce lieu et elle ne s'éteindra point. Mais vous direz au roi de Juda qui vous a envoyés pour consulter Jéhovah : Ainsi parle Jéhovah, le Dieu d'Israel, au sujet des paroles que tu as entendues : parce que ton cœur a été touché, parce que tu t'es humilié devant Jéhovah, en entendant ce que j'ai prononcé contre ce lieu et contre ses habitants qui seront un objet d'épouvante et de

malédiction, et parce que tu as déchiré tes vêtements et que tu as pleuré devant moi, moi aussi, j'ai entendu, dit Jéhovah. C'est pourquoi, voici, je te recueillerai auprès de tes pères, tu seras recueilli en paix dans ton sépulcre et tes yeux ne verront pas tous les malheurs que je ferai venir sur ce lieu.

« Ils rapportèrent au roi cette réponse.

« Le roi Josias fit assembler auprès de lui tous les anciens de Juda et de Jérusalem. Puis il monta à la maison de Jéhovah, avec tous les hommes de Juda et tous les habitants de Jérusalem, les prêtres, les prophètes, et tout le peuple, depuis le plus petit jusqu'au plus grand. Il lut devant eux toutes les paroles du livre de l'alliance qu'on avait trouvé dans la maison de Jéhovah. Le roi se tenait sur l'estrade, et il traita alliance devant Jéhovah, s'engageant à suivre l'Eternel, et à observer ses ordonnances, ses préceptes et ses lois, de tout son cœur et de toute son âme, afin de mettre en pratique les paroles de cette alliance, écrites dans ce livre. Et tout le peuple entra dans l'alliance.

« Le Roi ordonna à Hilkiya, le grand prêtre, aux prêtres du second ordre, et à ceux qui gardaient le seuil, de sortir du temple de Jéhovah tous les ustensiles qui avaient été faits pour Baal, pour Astarté, et pour toute l'armée des cieux ; et il les brûla hors de Jérusalem, dans les champs du Cédron, et en fit porter la poussière à Béthel. Il chassa les prêtres des idoles, établis par les rois de Juda pour brûler des parfums sur les hauts-lieux, dans les villes de Juda et aux environs de Jérusalem, et ceux qui offraient des parfums à Baal, au soleil, à la lune, au zodiaque et à toute l'armée des cieux. Il sortit de la maison de Jéhovah, l'idole d'Astarté, qu'il transporta hors de

Jérusalem vers le torrent de Cédron ; il la brûla au torrent de Cédron et la réduisit en poussière, et il en jeta la poussière sur les sépulcres des enfants du peuple. Il abattit les maisons des prostitués, qui étaient dans la maison de Jéhovah, et où les femmes tissaient des tentes pour Astarté. Il fit venir tous les prêtres des villes de Juda ; il souilla les hauts-lieux où les prêtres brûlaient des parfums, depuis Guéba jusqu'à Béer-Schéba ; et il renversa les hauts-lieux des portes, celui qui était à l'entrée de la porte de Josué, chef de la ville, et celui qui était à gauche de la porte de la ville.

« Toutefois les prêtres des hauts-lieux ne montaient pas à l'autel de Jéhovah à Jérusalem, mais ils mangeaient des pains sans levain au milieu de leurs frères. Le roi souilla Topheth dans la vallée des fils de Hinnom, afin que personne ne fit plus passer son fils ou sa fille par le feu en l'honneur de Moloc. Il fit disparaître de l'entrée de la maison de Jéhovah, les chevaux que les rois de Juda avaient consacrés au soleil, près de la chambre de l'eunuque Néthan-Mélec, qui demeurait dans le faubourg ; et il brûla au feu les chars du soleil. Le roi démolit les autels qui étaient sur le toit de la chambre haute d'Achaz et que les rois de Juda avaient faits, et les autels qu'avait faits Manassé dans les deux parvis de la maison de Jéhovah ; après les avoir brisés et enlevés de là, il en jeta la poussière dans le torrent de Cédron. Le roi souilla les hauts-lieux qui étaient en face de Jérusalem, sur la montagne de perdition, et que Salomon, roi d'Israël, avait bâtis à Astarté, l'abomination des Sidoniens à Kemosch, l'abomination de Moab, et à Milcom, l'abomination des fils d'Ammon. Il brisa les statues et abattit les idoles, et il remplit d'ossements d'hommes la place

qu'elles occupaient. Il renversa aussi l'autel qui était à Béthel, et le haut-lieu qu'avait fait Jéroboam, fils de Nabath, qui avait fait pécher Israël ; il brûla le haut-lieu et le réduisit en poussière, et il brûla l'idole.

« Josias fit aussi disparaître toutes les maisons des hauts-lieux qui étaient dans les villes de Samarie et qu'avaient faites les rois d'Israël pour irriter Jéhovah; il fit à leur égard entièrement comme il avait fait à Béthel. Il immola sur les autels tous les prêtres des hauts-lieux, qui étaient là, et il y brûla des ossements d'hommes. Puis il retourna à Jérusalem.

« Le roi donna cet ordre à tout le peuple : Célébrez la Pâque en l'honneur de Jéhovah, votre Dieu comme il est écrit dans le livre de l'alliance. Aucune Pâque pareille à celle-ci n'avait été célébrée depuis le temps où les juges jugeaient Israël et pendant tous les jours des rois d'Israël et des rois de Juda. Ce fut la dix-huitième année du roi Josias qu'on célébra cette Pâque en l'honneur de l'Eternel à Jérusalem. De plus, Josias fit disparaître ceux qui évoquaient les esprits, et ceux qui prédisaient l'avenir, et les théraphim, et les idoles, et toutes les abominations qui se voyaient dans le pays de Juda et à Jérusalem, afin de mettre en pratique les paroles de la loi, écrites dans le livre que le prêtre Hilkiya avait trouvé dans la maison de l'Eternel. »

L'auteur des Paralipomènes présente en apparence et au premier aspect, les faits un peu différemment.

Il est dit que Josias, la huitième année de son règne (à l'âge de 16 ans) commença à s'attacher au dieu de son père David, qu'à sa 12e année (à 20 ans) il purifia Juda et Jérusalem des hauts-lieux, des bois sacrés, des idoles et des images taillées ; qu'il brûla des ossements des prêtres sur les autels des idoles ; qu'il ac-

complit les mêmes réformes dans les villes de Manassé et d'Ephraïm et de Nephtali et qu'il revint à Jérusalem après avoir exécuté cette œuvre. C'est alors « la terre étant déjà purifiée » que se place la découverte du livre racontée comme dans le livre des Rois.

A la suite de cette découverte, a lieu comme dans le livre des Rois, le renouvellement de l'alliance. La destruction des idoles est racontée en une seule et simple phrase.

« Josias détruisit les abominations de toute la région d'Israël et il fit en sorte que tous ceux qui étaient restés en Israël servent Jéhovah leur Dieu ». Vient ensuite le récit de la Pâque.

Cette interversion des faits semble avoir pour but de diminuer l'importance de la découverte du livre.

On croirait que l'auteur des Paralipomènes a déjà été frappé de la difficulté qui a embarrassé les commentateurs plus modernes, de cette ignorance de la loi de Moyse, et de cette surprise du roi lorsqu'elle est mise sous ses yeux.

Néanmoins, en y réfléchissant, on doit reconnaître que le livre des Paralipomènes présente les faits d'une manière plus vraisemblable, et que son récit doit être combiné avec celui du livre des Rois.

Comment croire en effet que Josias dont il est dit au livre des Rois qu'il a fait ce qui plaît à Jéhovah, qu'il a marché dans les voies de David son père et qu'il ne s'en est écarté ni à droite ni à gauche, ait pu supporter jusqu'à l'âge de 26 ans, c'est-à-dire pendant 10 ans, depuis sa majorité, le spectacle de l'épouvantable idolâtrie, qu'il est censé avoir détruit au chap. XXIII du livre des Rois.

Comment admettre qu'il lui ait fallu pour savoir que cette idolâtrie était contraire à la loi de Jéhovah, lire

le livre découvert par Helcias ? Ignorait-il les prédications d'Isaïe ? Ignorait-il les menaces des prophètes contre Israël, menaces qui venaient de s'accomplir.

Comment donc les faits ont-ils dû se passer ?

Précisément comme le disent les Paralipomènes.

L'idolâtrie, évidemment contraire à tout l'enseignement prophétique, dût être réformée dès le début du règne.

Mais cette réforme était inefficace et peu durable tant que subsistaient les sanctuaires, les autels et le personnel sacerdotal des hauts-lieux.

Il fallait détruire la racine du mal, et ne laisser subsister que le sanctuaire de Sion. Voilà ce que Josias comprit en lisant le livre trouvé dans le temple.

Les Paralipomènes racontent donc les faits comme ils ont dû se passer.

C'est après la purification de la terre qu'il a fallu une seconde réforme.

C'est le livre des Rois qui intervertit les faits, qui absorbe indûment la première réforme dans la dernière et qui résume toute l'œuvre de Josias en la plaçant toute entière en apparence, après le fait du livre. On peut justifier l'auteur du livre des Rois. Il y a dû y avoir après la découverte du livre, une seconde extermination plus complète de l'idolâtrie ; on a détruit les sanctuaires qui n'avaient été que fermés, on a mis au jour et renversé des autels cachés, on a rendu complète et réelle une réforme qui n'était que superficielle.

L'auteur des Paralipomènes glisse sur cette seconde réforme, tandis que l'auteur des Rois oublie la première, mais c'est cependant dans les Paralipomènes que l'ordre des faits est le mieux exposé.

Ici comme dans beaucoup d'autres endroits, c'est

l'histoire postérieure qui explique l'histoire plus ancienne en comblant ces lacunes qui s'y trouvent.

Les critiques modernes admettent d'ailleurs que ce n'est pas la défense de l'idolâtrie, mais la loi de l'unité de sanctuaire qui a été l'innovation principale de Josias. Leur opinion s'accorde donc très bien avec le récit des Paralipomènes qui place la destruction de l'idolâtrie auparavant.

Mais si l'on considère les deux récits, on sera frappé, je crois, de l'idée que le renouvellement de l'alliance qui a suivi la découverte du livre a porté non seulement sur la renonciation aux idoles et sur l'abolition des hauts-lieux, mais sur le rétablissement des cérémonies prescrites et sur l'accomplissement des préceptes positifs de Moyse.

Le vrai résultat définitif de cette réforme c'est la grande Pâque de Josias.

Le récit étant ainsi rétabli, voyons s'il satisfait à la vraisemblance historique. Laissons pour un moment de côté la circonstance du livre trouvé : nous reconnaîtrons que la réforme de Josias est en parfait accord avec ce qui précède.

Elle continue les réformes précédentes, et surtout celle d'Ezéchias. Les antiques lois, tombées en grande partie en désuétude, étaient difficiles à remettre en vigueur, elles combattaient les instincts idolâtriques du peuple, elles étaient contraires à des coutumes séculaires, elles blessaient des privilèges locaux vénérés, elles touchaient à beaucoup d'intérêts.

Des tentatives vaines avaient eu lieu sous les rois fidèles à Jéhovah.

Ézéchias, délivré de la concurrence du royaume du nord, pressé par les prophètes, pressé par l'exemple

des châtiments de Samarie, avait été plus énergique. Sa réforme cependant n'avait pas duré.

Animé d'un zèle plus grand, Josias fait une tentative plus énergique que les précédentes. Il rassemble le peuple, il renouvelle l'alliance ; il met à mort les prêtres des hauts-lieux de Samarie. Il rassemble à Jérusalem ceux des hauts-lieux de Juda et leur assigne une part des offrandes pour leur subsistance ; il remet la loi en vigueur et célèbre une Paque solennelle, plus solennelle que celle d'Ézéchias.

Rien de plus naturel que cette gradation. Au fur et à mesure que les menaces des prophètes s'accomplissaient, et que le zèle pour la loi augmentait, l'exécution des préceptes de Moyse était exigée avec plus d'énergie. Il y avait de violentes réactions païennes, mais elles étaient suivies de retours plus énergiques vers la vraie religion. Pour rendre possibles les mesures de rigueur, pour soutenir et encourager le zèle, pour vaincre les intérêts ligués contre la loi, il y avait la loi elle-même, connue et promulguée, la crainte de Jéhovah, le respect du nom de Moyse.

Une telle tendance graduelle vers l'exécution des lois est infiniment plus vraisemblable que l'établissement subit d'une loi nouvelle et inconnue, faussement attribuée à Moyse.

Reste le fait même de la découverte du livre et son influence sur la réforme.

Ici il importe de se rappeler une profonde parole d'Aristote. Ce philosophe dit que les grands évènements naissent non pas de petites causes, mais à l'occasion de petites causes : οὐκ ἐκ μικρῶν, ἀλλὰ διὰ μικρῶν.

Une réforme dont le besoin est senti depuis longtemps, qui est pour ainsi dire dans l'air, qui répond à des sentiments puissants, éclate souvent en raison

d'un petit évènement. La vente des indulgences faite par Tetzel était un bien petit fait, un abus alors passager dont il aurait été facile d'obtenir le désaveu. C'est cependant ce fait qui a été l'occasion de la naissance du protestantisme, l'un des plus grands faits de l'histoire religieuse moderne.

Or, la découverte du livre, telle qu'elle est racontée, et en se séparant de ses conséquences, est un petit fait qui a été l'occasion d'une grande réforme. Les controversistes des deux écoles, les défenseurs comme les adversaires de la tradition, nous paraissent avoir mal compris ce passage et y avoir supposé ce qui n'y était pas contenu.

Rien ne prouve que ce livre fut inconnu du peuple ni même qu'il fut inconnu du roi. Il pouvait être connu, mais l'attention ne s'était pas fixée sur son contenu.

Il pouvait être dans les bibliothèques : on pouvait le consulter de temps en temps. Le roi avait pu le lire dans sa jeunesse, mais les menaces de Moyse ne l'avaient pas frappé, tandis qu'elles le frappèrent ce jour-là. Cette découverte fortuite dans le temple lui sembla un avertissement venu directement du ciel. Nous lisons dans l'histoire de saint Antoine, qu'il se retira dans le désert à la suite d'une prédication où il entendit citer ces mots de l'Évangile : « Vendez ce que vous avez, donnez-le aux pauvres, et suivez-moi. »

En concluons-nous qu'Antoine n'avait jamais lu ni entendu ce passage ? Nullement, il devait l'avoir souvent entendu ; mais ce jour-là les mêmes paroles produisirent sur lui une impression toute autre.

Qui sait d'ailleurs si cette impression extraordinaire était réellement un effet fortuit en apparence,

providentiel en réalité. Ne pourrait-on pas supposer qu'Helcias, l'un des chefs du parti réformateur, a imaginé ce procédé pour faire lire au roi un livre que celui-ci aurait dû connaître et avait négligé d'étudier, et pour frapper l'imagination du peuple.

Cette hypothèse n'est nullement nécessaire, mais on voit qu'il est possible d'expliquer le texte sans avoir recours à l'idée d'une imposture tout autrement grave, à savoir , l'attribution à Moyse d'une législation dont il ne serait pas l'auteur.

Il nous semble que ce fait ne soulève aucune difficulté sérieuse.

Ce qui a causé l'embarras de certains commentateurs que défendaient la tradition, c'est une confusion malheureuse qui s'était faite dans leur esprit, entre l'état du peuple d'Israël avant et après la captivité. Après la captivité, la loi de Moyse était journellement lue dans les synagogues ; elle était pratiquée constamment avec une exactitude minutieuse.

La scène du livre aurait donc été impossible, à moins de supposer quelque grand évènement qui eût détruit tous les exemplaires, où, à moins de recourir à la fâcheuse solution consistant à croire que c'était l'autographe de Moyse retrouvé.

Avant la captivité, la synagogue n'existait pas ; il n'y avait point de lecture publique ni d'étude régulière de la loi. La pratique était très irrégulière et très intermittente, même en ce qui concerne les principes fondamentaux de l'alliance. Les exemplaires du texte ne pouvaient pas être très nombreux ; ils étaient entre les mains des prêtres, des prophètes, des magistrats, consultés comme des codes ou des rituels liturgiques. Il pouvait donc très bien se faire que la loi de Moyse, bien qu'existant dans la littérature du temps

et dans les bibliothèques, fut, dans son texte même, ignorée du roi, et que la lecture inopinée de certains passages ait produit l'effet foudroyant dont parlent nos historiens.

Le fait de la découverte du livre a été, comme on le comprend, considéré comme très important par les critiques modernes. Disposés, en général, à admettre des récits erronés dans l'histoire d'Israël, ils se gardent de contester celui-ci, ce qu'ils pouvaient faire, avec bien plus de raison que la réforme d'Ézéchias. Tel qu'est en effet le récit du livre des Rois, non complété par celui des Paralipomènes, il est très étrange, et cette réforme si violente et si universelle à l'occasion d'un fait accidentel est difficilement croyable. Mais ce fait leur étant favorable, ils en font, après l'avoir gravement altéré, le pivot de leur critique.

Selon eux, la loi de l'unité de sanctuaire était inconnue.

Le parti réformateur, jugeant opportun de la promulguer, a pris le moyen de l'inscrire dans un livre, de cacher ce livre dans le temple, ou de faire croire qu'il avait été trouvé, afin que cette loi nouvelle fut attribuée à Moyse.

Le roi et le peuple auraient été dupes de cette fraude et la réforme se serait faite en prenant pour principe la loi inscrite dans le livre trouvé par Helcias.

On nous permettra de trouver que cette crédulité du roi et des prophètes serait bien étrange. Comment, on pouvait croire, sans autre preuve que l'assertion d'Helcias, à l'existence d'une loi de Moyse? En connaissait-on d'autres? C'était le cas alors, de contrôler l'assertion d'Helcias en comparant le manuscrit aux autres écrits du législateur du Sinaï. N'en existait-il aucun?

et Moyse n'était-il pas encore considéré comme législateur? Alors quelle foi pouvait-on attribuer à une assertion inattendue : celle d'une loi écrite par Moyse?

N'y avait-il pas lieu, au lieu d'assembler le peuple, de réunir les prêtres et les prophètes pour vérifier l'authenticité du texte nouveau?

Et si l'on songe que cette loi, prétendue nouvelle, bouleversait de graves intérêts, qu'elle obligeait les prêtres des hauts-lieux à venir prendre une place inférieure dans les rangs du clergé de Jérusalem, et les prêtres de Jérusalem à leur céder cette place, et à leur donner une part de la munificence des fidèles, que cette même loi blessait l'amour-propre des habitants des diverses provinces en supprimant leur sanctuaires, on se demande vraiment comment une telle réforme aurait pu avoir lieu.

Cette fois les causes sont disproportionnées avec l'effet, et le récit, s'il devait être ainsi interprété, mériterait d'être rejeté avec bien plus de raison que les autres faits que les critiques modernes écartent comme impossibles.

Ce qui a égaré ce nous semble la nouvelle école, c'est l'exemple des fausses décrétales.

Le succès de cette grande falsification, est de faire croire que toujours et partout on peut admettre des falsifications pareilles. Mais quelle différence! Les fausses décrétales se sont glissées seulement dans les collections juridiques grâce à l'obscurité du moyen-âge et à la difficulté de contrôler leur texte avec les archives de la Cour pontificale ; elles ont d'ailleurs soulevé des protestations dont nous avons les traces.

La loi de l'unité de sanctuaire, en la supposant nouvelle, aurait apparu brusquement au grand jour, en

pleine place publique, dans un temps très civilisé, en présence des prêtres, du roi, des prophètes et des magistrats et aurait été suivie d'une violente et publique exécution, et cela sans protestation et sans résistance. Il n'y a donc aucune parité.

Concluons donc qu'autant le récit de la découverte du livre est vraisemblable, si son effet a été simplement de provoquer, comme l'a dit l'histoire, la mise en vigueur d'une loi déjà connue, incontestée en principe, mais d'une application très difficile en pratique, autant ce même récit serait invraisemblable et inadmissible s'il s'agissait de la promulgation d'une loi nouvelle.

Continuons maintenant l'étude des faits jusqu'au retour de la captivité.

La réforme de Josias, étant plus énergique, aurait dû avoir des effets plus durables que celles d'Ézéchias; mais le mal était profond, et le châtiment divin s'approchait rapidement. Onze années s'écoulent jusqu'à la première captivité sous Joachim, et onze autres années jusqu'à la destruction complète du royaume par Nabuchodonosor.

Le livre des Rois donne aux derniers rois d'Israël des qualifications sévères, et les prophéties de Jéré mie et d'Ézéchiel nous montrent que les désordres du règne précédent recommencèrent, et que l'idolâtrie redevint dominante.

Mais la leçon de la captivité fut profitable au peuple choisi de Jéhovah.

Pendant la captivité les sacrifices cessèrent. On ne devait pas, selon un préjugé populaire, sacrifier à Jéhovah en dehors de la terre de Chanaan et ce préjugé étant d'accord aver la loi qui prescrivait de ne sacrifier qu'à Jérusalem, tous les sacrifices furent interrom-

pus. L'idolâtrie disparut également, tant par l'effet de l'accomplissement des menaces des prophètes que par suite de la séparation profonde qui s'établit entre Israël captif et ses vainqueurs païens.

Privé de son culte et de ses fêtes, le peuple se consola par l'étude de la loi et des prophètes. Le nouveau culte, celui de la synagogue, celui de la loi écrite, lue et commentée, naquit pendant le temps d'exil. Lorsque Cyrus eut permis la reconstruction du temple, la nouvelle nation composée de fervents sectateurs de la loi, se forma autour du sanctuaire et de l'autel.

Le sacrifice légal fut rétabli; les autres sacrifices, dont l'habitude était perdue, ne recommencèrent pas.

L'une des grandes difficultés de l'application de la loi de centralisation du culte, celle à laquelle Josias avait taché de pourvoir, n'existait pas. Dès l'origine le sacerdoce et la tribu de Lévi se trouvèrent groupés autour du temple. Les législateurs nouveaux ne se trouvèrent pas en présence de ce groupe d'intérêts constitué autour des hauts-lieux.

Une autre dificulté à laquelle il n'avait été pourvu avant l'exil que bien imparfaitement par les prédications des prophètes se trouva également levée.

Le peuple, vivant loin du sanctuaire, n'ayant pas le droit de sacrifier, se serait trouvé privé de tout culte.

La synagogue instituée pendant la captivité vint combler cette lacune.

Dès lors, des mœurs nouvelles se formèrent, le peuple s'habitua à se contenter de chants, de lectures pieuses et à ne prendre part au culte rituel que rarement à la suite des pèlerinages joyeux, que le chant des psaumes transformaient en une continuelle prière.

La pratique de la loi devint relativement facile, et

sa promulgation par Esdras marque une nouvelle ère religieuse dans laquelle ce ne fut plus l'idolâtrie, ni le culte des hauts-lieux, mais l'excès du ritualisme et le pharisaïsme qui furent à craindre. Ce sont ces vices qui seuls méritaient les reproches de Celui qui devait accomplir la figure de la loi.

Telle est selon nous la vraie histoire de l'établissement de la grande anomalie du sanctuaire unique, histoire conforme aux textes, conforme à la tradition, conforme aux lois psychologiques de la nature humaine, et pleinement d'accord avec elle-même.

CONCLUSION

Nous avons accompli la première partie de la tâche que nous nous sommes imposée ; nous avons réfuté l'objection tirée des prétendues contradictions de l'histoire traditionnelle avec elle-même.

Il nous reste à répondre en quelques mots à la seconde forme plus radicale de la théorie moderne relative aux lois du sanctuaire, celle qui consiste à affirmer directement que l'histoire vraie est sur ce point contraire à la tradition.

Voici comment les critiques de la nouvelle école établissent cette théorie.

Ils commencent par une étude critique de l'Ancien Testament, dont le résultat est de changer l'ordre admis par la tradition relativement à la date des Livres saints et à l'ordre selon lequel ces livres auraient été composés.

Les livres des Juges, celui de Samuel, les Prophètes, et une petite partie du récit du Pentateuque deviennent ainsi la partie la plus ancienne de la Bible.

Ils supposent ensuite que les auteurs contemporains sont seuls dignes de foi, les auteurs postérieurs ayant systématiquement altéré les faits pour les rendre conformes à leur opinion personnelle relativement à l'antiquité des lois de Moyse.

Ils supposent, en troisième lieu, que les auteurs plus anciens ont été revus par les auteurs postérieurs, qui y ont inséré par-ci par-là des faits imaginaires, conformes à leurs théories, sans effacer cependant les faits contraires.

Moyennant ces trois hypothèses dont la dernière est, il le faut dire, souverainement invraisemblable, car il est plus facile et moins compromettant d'effacer que d'ajouter, on peut écrire l'histoire des premiers temps d'Israël, en se servant uniquement des auteurs considérés comme les plus anciens d'après les critiques modernes et expurger ces auteurs de tout ce que les mêmes critiques déclarent être une interpolation.

De l'histoire ainsi rédigée il résulte, que la loi du Sanctuaire unique n'existait pas avant le temps de Josias.

Nous ne saurions avoir la prétention de discuter ici dans son ensemble le travail des critiques.

Nous ferons seulement une observation importante. On aurait tort de croire que ce travail puisse être fait indépendamment de l'examen de la question que nous avons traitée dans ce mémoire, à savoir de l'accord de l'histoire d'Israël avec elle-même relativement à la loi du sanctuaire.

Tout au contraire, c'est précisément l'impossibilité prétendue de l'origine antique de la loi du sanctuaire unique qui est le principal critérium destiné selon les critiques modernes à dater les différentes parties de la Bible.

Tous s'accordent en effet, pour dire que c'est dans l'étude de la législation que se trouve le meilleur moyen de fixer la date des documents, et que les lois sur le sanctuaire sont la partie la plus importante de la législation attribuée à Moyse.

Il y aurait donc un vrai cercle vicieux, si l'on s'appuyait sur le travail de cette critique pour prouver que les lois du sanctuaire ont été promulguées tardivement.

Voici néanmoins comment on peut exposer la théorie des critiques modernes de manière à éviter de leur reprocher un cercle vicieux.

L'histoire biblique, telle qu'elle a toujours été admise, présente, selon eux, des contradictions et des impossibilités telles qu'elle doit être rejetée. Elle est condamnée sans rémission.

Dès lors, il est permis de chercher une autre explication, tant des faits racontés, que de la rédaction des documents qui racontaient ces faits.

Cette explication doit nécessairement commencer par une hypothèse principale sur laquelle peuvent se greffer des hypothèses accessoires.

Les hypothèses seront ensuite vérifiées en montrant que la plus grande partie des faits et des récits sont expliqués d'une manière vraisemblable et qu'on peut ainsi éviter les contradictions traditionnelles de la donnée sans en créer d'autres.

L'hypothèse principale est la composition graduelle et tardive du code mosaïque, et en particulier la nouveauté de la loi de centralisation du culte. Les hypothèses accessoires sont la fausse attribution à Moyse d'écrits postérieurs et l'altération systématique des faits historiques par les historiens modernes.

La vérification de ces hypothèses consisterait à montrer qu'elles expliquent suffisamment et mieux que

l'histoire traditionnelle et ancienne tous les faits de divers ordres, faits politiques, faits religieux, faits littéraires, qu'elle rend compte de ces faits d'une manière conforme aux vraisemblances historiques et aux lois psychologiques de la nature humaine.

Nous ne nions pas en droit la légitimité de cette méthode, quelque hardie qu'elle soit.

Si réellement l'ancienne histoire était contradictoire et absurde, il faudrait la rejeter, et on serait en droit de la remplacer par une hypothèse. Si cette hypothèse rendait compte de tous les faits et expliquait tous les documents d'une manière plausible, elle pourrait être admise, non comme une certitude scientifique, mais comme une opinion plausible et vraisemblable.

Seulement les deux dernières conditions ne sont pas remplies.

En fait l'ancienne histoire ne se contredit pas, elle présente au contraire des caractères frappants d'accord avec elle-même. Nous avons montré cet accord relativement à la loi du sanctuaire unique.

Nous pourrions le montrer relativement à d'autres lois, les principes sont les mêmes.

Il n'y a pas de contradiction historique véritable dans une différence entre la législation de diverses époques, même rapprochées, pour qu'il y ait un motif de changement.

Il n'y a pas contradiction entre l'existence d'une loi antique et la non exécution de cette loi pendant de très longues périodes.

En fait, d'autre part, la nouvelle histoire, fondée sur l'idée d'une grande fraude ou plutôt de plusieurs grandes fraudes sacerdotales, ne rend pas compte des faits et fourmille d'invraisemblances et de contradictions.

Elle oblige de considérer comme un roman toute l'histoire du tabernacle de Moyse, celle de la tribu de Lévi et du sacerdoce d'Aaron, de considérer comme imaginaires toutes les généalogies de famille qui servaient à consacrer des droits à certaines fonctions.

Elle oblige de croire qu'une fraude grossière, consistant à apporter comme trouvé dans le temple un livre forgé par ceux qui l'apportaient a été cause de l'établissement d'une législation nouvelle, bouleversait toutes sortes de situations acquises et d'intérêts constitués, sans protestation ni réclamation aucune.

Elle suppose cette énormité que dans un pays païen, douze ou quinze prophètes inconnus auraient inventé le monothéisme, et fait triompher cette doctrine sublime chez un peuple grossier, nonobstant les instincts païens de ce peuple et cela n'ayant pour eux ni les rois, ni l'opinion populaire ni la tradition.

Enfin, pour expliquer les grandes anomalies d'un peuple différent de tous les autres, elle commence par admettre que ce peuple leur est parfaitement semblable à l'origine, qu'il n'a reçu de Moyse aucune loi religieuse, que les grands faits qui le rendent si exceptionnel, l'Exode et le Sinaï sont imaginaires; en un mot, elle efface tout ce que dans le passé du peuple peut expliquer sa différence d'avec les autres.

Elle contient donc un véritable tissu d'invraisemblances et d'impossibilités et ne mérite à aucun titre d'être non pas préférée, mais même mise en parallèle avec l'histoire telle que la tradition l'a conservée.

VI

Quels sont donc les défauts de cette critique mo-

derne ? Comment a-t-elle été conduite à des résultats si peu satisfaisants.

On peut lui reprocher ce nous semble, d'une part, une violente passion contre les idées traditionnelles, et d'autre part, une prédominance dangereuse donnée à la critique de détail sur les vues d'ensemble.

Jamais juge d'instruction, jamais inquisiteur n'a traité des prévenus d'un crime comme Reuss et Welhausen traitent les historiens de la Bible. Ils abusent de leurs lacunes et de leur obscurité ; ils s'efforcent de les obliger à se couper dans leur témoignage, ou à se contredire les uns les autres ; les plus petites difficultés de détail suffisent pour déclarer des récits entiers imaginaires. Ils trouvent la contradiction partout, parce qu'ils exagèrent des divergences qui se rencontrent toujours entre les divers récits d'un même fait.

Ils s'arrêtent aux objections de détail, et ne tiennent aucun compte des grandes difficultés d'ensemble ; ils passent à côté des plus grands problèmes, tels que celui de l'origine du monothéisme, sans en comprendre la gravité.

A tout instant ils font ce que dit l'Évangile, ils coulent le moucheron et avalent le chameau.

Pour nous, nous procédons autrement et nous espérons obtenir ainsi l'approbation des vrais historiens dignes de ce nom.

Nous croyons que la tradition peut contenir des erreurs, mais qu'elle est une source de vérité, que jusqu'à preuve du contraire les textes doivent être pris dans le sens naturel et considérés comme véridiques, que les témoignages divergents en partie doivent être conciliés s'il se peut, et que si l'accord est possible, les divergences même deviennent une

preuve de la véracité des témoins. Nous croyons qu'il faut subordonner la critique minutieuse des détails à des vues d'ensemble, chercher aux grands faits des causes qui leur soient proportionnées, admettre pour des faits exceptionnels et transcendants, comme le monothéisme d'Israël et l'unité du sanctuaire, des causes de même nature.

En procédant ainsi nous parvenons à trouver dans la diversité si grande des phases de l'existence du peuple hébreu une profonde harmonie, une merveilleuse unité.

Nous voyons les diverses époques de cette histoire se préparer l'une l'autre et préparer la grande rénovation du monde dont Israël devait être la cause, le monothéisme de Moyse préparant celui des prophètes, celui-ci préparant et annonçant celui de l'Évangile, les cérémonies rituelles diverses ayant leur importance réelle, mais une importance de second ordre, se succédant les unes aux autres ou se remplaçant pour mieux signifier, en la montrant sous ses divers aspects, la grande idée religieuse et morale qu'elles devraient représenter ; nous voyons les grands hommes des divers temps, Moyse, Samuel, David, Isaïe, Élie, Jérémie, serviteurs d'un même Dieu, défenseurs d'une même cause, chargés d'enseigner une même doctrine, employer des moyens différents pour atteindre le même but, les uns promulguant la loi, d'autres la suspendant, d'autres en exigeant l'accomplissement intégral, suivant que cela est opportun, le passé préparant l'avenir, l'avenir sortant du passé par l'action de la liberté humaine, par le travail des saints et des héros, sous la direction d'une sagesse supérieure qui se sert des hommes pour conduire son œuvre au terme qu'elle a fixé d'avance.

Telle est la vraie histoire ; telle est celle d'autrefois, celle que Bossuet a si admirablement résumée.

Telle elle subsiste encore, perfectionnée, modifiée dans le détail, connue avec plus d'exactitude par l'effet même des critiques de ses adversaires, recueillant en elle tout ce qu'il y a de vrai et de solide dans leur travail. Telle elle reprendra son éclat et son évidence après avoir été un instant éclipsée par la fausse science ; telle elle durera dans l'avenir, lorsque les théories aventureuses parées du nom de science, qu'on a voulu lui substituer, auront disparu, et rejoint dans l'oubli les systèmes éphémères et vains qui les ont précédés.

Abbé de Broglie.
Professeur à l'Institut catholique de Paris.

LA RELIGION NATURELLE

DANS L'INDE

La *Rede Lecture*, — conférence annuelle à l'Université de Cambridge, en vertu de la fondation de Sir Robert Rede (1545), — a pris l'an dernier pour thème la religion naturelle chez les Hindous (1). L'auteur, Sir Alfred Lyall, bien connu par ses travaux antérieurs comme par les hautes fonctions qu'il a remplies dans l'Inde, apporte à l'étude des problèmes que soulève l'histoire des religions une expérience originale, une intelligence des difficultés, une intuition personnelle des solutions, qui lui ont valu une réelle autorité en la matière. S'il ne partage pas toutes nos vues religieuses, s'il incline même vers un scepticisme dont la sincérité et la sobriété rappellent celui de M. Taine, du moins s'efforce-t-il de ne heurter aucune conviction, et de se renfermer dans les bornes strictes de son programme. Peut-être un esprit rigoriste lui reprocherait-il une certaine indulgence pour les phénomènes et superstitions dont il expose le tableau; mais cette indulgence vient précisément de ce qu'il estime ces superstitions si naturelles à l'homme primitif, isolé, sans connaissances approfondies du monde phy-

(1) Natural Religion in India. *The Rede Lecture, delivered in the Senate House on June* 17, 1891, by Sir Alfred Lyall, K. C. B., K. C. I. E. — Cambridge, imprimerie de l'Université, 1 vol. in-12, de 64 pp.

sique, sans lumières spéciales acquises ou révélées, que nous retomberions dans les mêmes rêveries si nous étions obligés de remonter le chemin pénible d'où est sortie notre civilisation religieuse. — Ceci même est, à proprement dire, le fond de sa nouvelle conférence. Il a voulu « montrer comment l'Inde d'aujourd'hui peut nous servir à observer, identifier, rétablir dans leur ordre et leur enchaînement, les différents stages que parcourent les idées principales dont on relève indubitablement la trace parmi les racines de la religion naturelle. » En d'autres termes, il s'agit d'expliquer le développement d'un paganisme quelconque, dans toutes ses phases, au moyen de la religion de l'Inde. Le problème est intéressant; aussi voudrions-nous essayer de résumer l'étude de Sir Alfred Lyall, si résumée déjà qu'elle semble devant une telle étendue de sujet, — en empruntant autant que possible ses paroles, et en marquant, sur un ou deux points, nos très légères réserves.

Parler de la religion dans l'Inde, surtout au point de vue que nous venons d'indiquer, c'est parler de l'hindouisme. On ne saurait le définir d'une manière précise, puisqu'il ne possède ni doctrine cardinale ni dogmes essentiels. Mais l'hindouisme offre ceci de particulier que, seul de toutes les grandes religions historiques, il s'est renfermé dans un pays délimité, puis comme incarné dans une race humaine. Le bouddhiste, le chrétien, le musulman, ne relèvent forcément d'aucune race ni d'aucun pays; le Russe et le Persan n'appartiennent nécessairement pas à telle ou telle religion. « Mais quand un « homme me dit qu'il est hindou, je sais immédiatement « qu'il entend par là désigner d'un même trait ces trois « choses, — sa religion, sa race et son pays. Je suis à « peu près sûr qu'il habite l'Inde; je sais qu'il est Indien

« de naissance et de famille; et, quant à sa religion, le « nom d'Hindou le classe indubitablement, et malgré « l'indéfinition du mot, dans l'une des nombreuses castes « soumises au culte des dieux que reconnaissent les « brahmanes. »

Il en résulte que ce triple caractère donne à l'hindouisme une assise exceptionnelle : « Il représente une « société civile en même temps qu'une association reli- « gieuse : — on ne devient pas hindou, on naît dans « l'hindouisme. »

Cette originalité peut-être vient de ce que l'Inde, incessamment victime de conquêtes politiques, ne s'est jamais laissée vaincre spirituellement. « Elle a chassé « le bouddhisme, résisté victorieusement à l'Islam, et « le christianisme ne l'a que faiblement entamée. L'hin- « douisme a conservé son indépendance entre deux souve- « rainetés religieuses qui possédent une force imposante: « —entre l'Islam, la foi militante, et le bouddhisme, la « foi contemplative; entre la religion de l'Action et la « religion de la Pensée. » Ni la doctrine monothéiste, ni la doctrine athée n'ont eu prise sur lui malgré son infériorité manifeste. Assurément, tout est relatif. On est aujourd'hui fort revenu de l'engouement que l'on professait il y a quelques années pour le bouddhisme ; mais il est certain qu'on y trouve une organisation extérieure, une apparence de système, un champ de spéculation, qui semblent autrement propices à l'intelligence que le chaos superstitieux de l'hindouisme. Cependant 200 millions d'Hindous restent fidèles à leur culte. Et, nulle part au monde, on ne trouverait un groupe aussi nombreux de populations fermées au bouddhisme, à l'Islam, ou à l'une quelconque de nos églises chrétiennes.

Pourtant, de leur côté, « les Hindous ne sont rien « moins qu'inintelligents, indifférents aux grands mouve-

« ments intellectuels ; ils sont au contraire le peuple le « plus souple d'esprit et le plus subtil, le plus profondé- « ment dévotieux de toute l'Asie. » L'hindouisme, non plus, n'est pas étranger aux grands courants spirituels ; et même il en a déversé plus d'un sur la surface environnante du globe. Il a donné naissance au bouddhisme qui s'est répandu sur l'Asie jaune. On prétend que son influence s'est fait sentir jusque dans la gnose alexandrine. On assure qu'il a sérieusement affecté l'ancienne religion de la Perse, et qu'on le retrouve dans le mysticisme actuel des Soufis. Mais, en même temps, il est douteux que l'hindouisme se soit assimilé le moindre élément extérieur, la moindre importation d'idée vraiment fertile. — D'autre part, si le flot de la conquête religieuse ne l'a pas inondé, la conquête militaire incessante a contribué pour beaucoup à lui donner son caractère typique — l'absence de système. Dans ce trouble continu, le développement spirituel des Hindous n'a pu s'épanouir librement. L'État n'a jamais eu le moyen de prendre connaissance de la religion, de la consolider ni de la contrôler. Le clergé brahmane, tout en exerçant une influence énorme, exceptionnelle, n'a pu se concentrer, se hiérarchiser, prendre en mains la direction des croyances. « Par suite, il règne aujourd'hui, comme il a du « reste régné toujours, une grande incohérence, une pro- « fonde diversité dans les affaires religieuses de l'Inde. « Il s'est produit une végétation désordonnée, exubé- « rante, de rêveries et de pratiques pieuses. La reli- « gion même est devenu un conglomérat de cultes rudi- « mentaires et de liturgies élevées, de superstitions « et de philosophies qui appartiennent à des phases toutes « différentes de culture sociale ou intellectuelle. Je ne « sais si l'on retrouverait ailleurs rien de pareil ; et « je regarde l'hindouisme comme une survivance de

« ces âges primitifs, où la religion demeurait confuse « au milieu d'une société civile merveilleusement « ordonnée, avant la naissance et l'importation des « grandes croyances ou des Églises historiques qui se « sont partagé le vieux monde, de l'Irlande à l'Indus. « En étudiant l'Inde de très près, on arrive à conce- « voir le polythéisme classique, — non pas celui que « nous appelons paganisme depuis des siècles, parce « qu'il s'est longtemps attardé dans les districts ruraux « de l'Empire, mais le polythéisme avant sa décadence « et sa chute, alors qu'il était la religion du monde civi- « lisé, sous la domination de Rome. Tel est l'hindouis- « me qui fleurit aujourd'hui dans l'Inde; et, pour les « besoins de la cause, je propose de l'appeler *Religion* « *naturelle.* »

« Il va de soi, » continue Sir Alfred Lyall « que je « n'emploie pas le terme de religion naturelle au sens « où l'employait l'évêque Butler, quand il déclarait que « le christianisme était une réédition de la religion natu- « relle. Il voulait dire, je suppose, une religion conforme « à la droite raison, et qui accepte en principe l'ordre « et la constitution de la nature comme l'indice de la « volonté divine. Je voudrais, au contraire, exprimer ici « la religion à l'état de nature, comme dirait Hobbes, « modelée par les circonstances et les sentiments « primitifs, et fondée sur des analogies déduites, tantôt « avec une ignorante simplicité, tantôt avec une subti- « lité profonde, de l'opération des agents et des phéno- « mènes naturels. »

Sans doute, dirons-nous à notre tour, cette acception nouvelle est très plausible (1); mais elle offre le léger

(1) C'est ainsi que nous la retrouvons dans un ouvrage récent d'un socialiste darwinien. « La guerre, » nous dit-il, « est *natu-*

inconvénient d'arriver seconde sur le terrain, et risque d'ajouter à la confusion de langues qui déjà si souvent gêne les spéculations philosophiques. L'auteur sait parfaitement, — il l'a dit dans un passage ailleurs publié — que rien n'est difficile, par ce temps de lecture universelle, comme de réfuter une erreur en circulation. Il ne l'est pas moins de changer la valeur des mots dont on se sert couramment. On pourrait, il est vrai, prétendre que la religion naturelle au sens ordinaire, avec sa connaissance d'un Dieu unique, personnel et créateur, représente le dernier développement de la religion primitive, quand l'homme a pris possession de tout le domaine physique et intellectuel qui lui est réservé. Mais le point de départ et le point d'arrivée different tellement que les esprits non initiés continueront de s'y méprendre. L'annonce même de cette conférence, avant toute lecture, a dû jeter plus d'un curieux dans l'impatience de savoir comment la profession de foi du vicaire savoyard pouvait s'allier aux enseignements des brahmanes. Sous ce rapport leur curiosité serait quelque peu déçue, puisqu'il ne s'agit que de l'hindouisme et de ses analogues. Voilà précisément le défaut de ce terme à double sens.

En tout cas, prenons l'Inde avec ses extrêmes de culte et de philosophie : quelques détails montreront comment ces extrêmes se touchent, et comment l'ascension s'opère intellectuellement, d'une sphère à l'autre, en passant par nombre de sphères intermédiaires.

Voici, par exemple, de quelle façon les rêves et les revenants aident à l'éclosion des dieux. Suivons leurs vicissitudes.

« *relle*, en ce sens qu'elle est la forme primitive de la lutte entre « les races et les peuples, mais non pas au sens de quelque chose « qui doive être nécessairement. » David Ritchie, *Darwinism and Politics*, Londres, Swan Sonnenschein, 2e éd. 1891, p. 31.

La crainte — l'un des sentiments primordiaux de l'homme (1) — que les rêves et apparitions inspiraient dès l'origine aux primitifs, s'est transmise jusqu'à nous qui l'éprouvons encore. « Si l'on me demandait d'expli-« quer pourquoi s'est répandue si généralement la « croyance au retour et à la réapparition des morts, « j'indiquerai la loi première, formidable, fondamentale, « connue de tous les hommes et peut-être de quelques « animaux supérieurs — qui ramène dans la nature par « une succession sans fin, la naissance, la mort et la « résurrection. » Cette disparition continue suivie de retour doit frapper vivement l'esprit du sauvage. « Il lui « semble que la même vie partout circule et surgisse de « partout, dans l'eau courante, dans l'arbre, dans la « créature animée; partout elle s'arrête et disparaît à « son heure pour reparaître, constamment semblable à « elle-même, au point de s'identifier pour ainsi dire à ce « qu'elle était déjà comme mouvement, comme forme, « comme caractère externe; et, toujours donnant lieu « d'imaginer qu'il y a quelque chose de parti qui va re-« venir. Bref, tout ce qui entoure le sauvage l'incline à « se figurer que le principe de la vie ne subit jamais « d'autre atteinte qu'une simple suspension ou un léger « déplacement. » Si l'on tient compte alors de la répugnance que l'homme éprouve à mourir tout entier, on ne s'étonnera pas que les primitifs croient à l'absence plutôt qu'à l'extinction de l'âme du défunt, et cherchent

(1) Nous ne sommes pas sûrs que la crainte soit l'un des sentiments premiers de toute créature. On a vu, dans les îles désertes, les animaux accourir au devant de l'homme et ne devenir craintifs qu'à la suite de son mauvais accueil; mais ce n'était là qu'une exception. La lutte pour l'existence ne tarde guère à développer la crainte et à en faire un sentiment universel, qu'il faut toute la paix d'une longue civilisation pour détruire.

partout à reconnaître le signe de sa présence. « A mon « sens, » déclare nettement Sir Alfred Lyall, « la notion « de survivance, de réapparition, de transmission de « l'âme ou de l'esprit, traverse comme la moëlle épinière « toute l'économie des croyances admises dans l'hin- « douisme. »

Considérez maintenant les peuplades les moins avancées : elles traduiront leur opinion d'une façon naïve. Les habitants des monts Khassia, lorsqu'un des leurs vient à mourir au loin, attachent un fil à travers les ruisseaux avoisinant leurs villages, pour que l'esprit du défunt franchisse l'eau sur ce pont improvisé. Par une attention non moins ingénieuse, ils égorgent un coq qui l'ira rejoindre et dont le chant l'éveillera chaque matin pendant son retour au village natal. — Cette âme errante et vaguante, d'ailleurs, doit, en général, habiter quelque part. Elle s'attache forcément à quelque chose. Tantôt, parmi les cendres du bûcher funéraire, on relève un menu fragment d'objet que l'on rapporte au logis avec l'âme du défunt ; tantôt, on suppose que l'âme s'est nichée dans une pierre, une roche, un arbre, un animal aux formes bizarres ; et tout ce qui survient d'effrayant ou d'anormal dans ces parages, malédictions et bénédictions, lui doit être également attribué. Il y a quelque cinquante ans, mourait dans une forteresse anglaise, au centre de l'une des provinces les plus orthodoxes en brahmanisme, un haut et marquant fonctionnaire européen. Or, il advint qu'au moment où les cipayes de garde apprenaient sa mort, un chat noir passait brusquement sous leurs yeux. Lui présenter les armes et le saluer avec tous les honneurs habituels, fut l'affaire d'un instant. Visiblement, l'Anglais s'était incarné dans l'animal ; et, depuis lors, raisons ni menaces ne purent empêcher les factionnaires de présenter les armes au chat mysté-

rieux, chaque fois qu'il passait, la nuit venue, devant la porte du fort.

Cette nécessité de fournir un abri aux âmes errantes expliquerait en bonne partie — non pas certes en totalité — la tendance à découvrir des êtres humains dans tout ce qui se meut, depuis l'arbre qui se balance au vent jusqu'à l'animal qui rôde à travers la campagne. Le culte des animaux se mêle ainsi au culte des esprits par des liens inextricables. Le serpent est à craindre : naturellement, on adore le serpent. Naturellement aussi, l'on incline à croire qu'il renferme l'âme de quelque malfaiteur récemment trépassé et qui continue ses malices sous cette nouvelle forme. Puis, le serpent devient l'habitat d'un dieu ou demi-dieu souple et rusé. Enfin, il passe à l'état d'attribut d'une divinité supérieure. — Ce sont là des superstitions, dans toute la force du terme qui exprimaient à l'origine une idée de survivance ; et ces transmigrations continues laissent en effet toujours quelque chose derrière elles : jamais elles n'aboutissent au néant.

On a reproché quelquefois à Sir Alfred Lyall son évhémérisme, sa tendance à réduire de préférence les divinités indiennes par l'analyse en de simples mortels déifiés. Il assure que le mécanisme de divinisation opère trop souvent sous nos yeux pour laisser place à beaucoup de doutes. Evidemment, la déification a bien d'autres sources. L'Hindou adore d'instinct tout ce qui l'étonne ou l'effraie : le soleil, la lune, le ciel, les vents, les allégories du hasard, de la fortune, etc. (1) Mais on

(1) Il est probable que, nous tous civilisés, nous en ferions autant, si l'éducation ne nous mettait sur une autre voie dès l'éveil de notre intelligence. Nous avons eu jadis en mains les souvenirs manuscrits d'un instituteur sourd-muet. Ce malheureux, né à la campagne, et privé par son infirmité de toute communion d'idées

a connu nombre de mortels élevés au rang des dieux, à commencer par des officiers anglais dont le peuple admirait le caractère. Tout le monde connaît l'histoire du général Nicholson. Le capitaine Pole, qui mourut d'une blessure grave en pleine forêt de l'Inde méridionale, regretté de toute la population, a eu son temple, son culte et son prêtre, tout comme ailleurs on l'eût fait passer à l'état de grand homme et gratifié d'une statue sur quelque place publique. La légende s'en est mêlée ainsi qu'elle s'en serait mêlée peut-être, dans des proportions moindres, chez les Occidentaux. Voyez ce qu'elle a fait de nos « pères de la Révolution. » — Dans l'Inde, au surplus, le dieu nouveau, modeste et timide, ne perd pas, du premier coup, ses vieilles relations parentales, ses anciennes attributions ou fonctions terrestres. Voici un chef de famille qui vient de remplir sa feuille au dernier recensement. Il compte son dieu domestique parmi les membres de la maisonnée. Rien ne l'embarrasse. « Quels sont les moyens d'existence du personnage ? — « Une dotation. » — « Sait-il lire et écrire ? » — « Il est omniscient. » — Quant aux attributs divins que le dieu pourra revêtir un jour, c'est le hasard qui en décidera, peut être au grand désespoir des commentateurs. Un certain Hurdeo-Lala est empoisonné par un frère jaloux dans des circonstances exceptionnellement dramatiques. Le crime fait sensation. Au lieu d'en tirer un drame en cinq actes, un sujet de complainte, une reproduction en figures de cire, on érige un temple à la victime. Peu après le choléra éclate aux alentours : on suppose que l'ombre de Hur-

avec son entourage familial, adorait la lune en son for intérieur, s'imaginant qu'elle venait la nuit déterrer les cadavres pour les manger. A l'église, il remuait les lèvres « pour faire comme tout le monde. »

deo-Lala manifeste par cette explosion quelque méchante humeur, et le choléra devient son domaine. « C'est « ainsi que des formes vagues, des craintes simplement « superstitieuses, deviennent des images nettes et des « attributs définis pour telle ou telle divinité. »

Dans le fait, on arrive à la franche déification de l'humanité qui absorbe ensuite tous les autres éléments divinisés ; et nous pouvons suivre, une à une, la série des étapes nécessaires à l'ascension, des plus humbles aux plus pompeuses. Le résultat donne gain de cause aux Pères de l'Église. Tertullien et saint Augustin, entre autres, devant le polythéisme romain, affirmaient positivement qu'il n'était presque aucune divinité qui ne fut née des honneurs payés à la mémoire d'un simple mortel. Mais, peu à peu, l'idée générale de disparition et de réapparition qu'inspire le spectacle de la vie et de la mort, l'impression qu'en éprouve l'esprit de l'homme, se condensent, s'incarnent, et se magnifient dans les dieux suprêmes de la théologie hindoue, Vishnou et Siva, — Brahma, l'énergie créatrice, demeurant trop loin, trop haut, dans une région trop abstraite, pour attirer les hommages du peuple. Siva, c'est le dieu qui préside aux changements incessants, aux destructions impitoyables. Vishnou, c'est le Dieu qui conserve au milieu du flux et reflux des choses mouvantes ; il représente l'élément supérieur, éternel, immuable. Grâce à ses avatars, à ses réincarnations, il rattache les plus basses formes de l'hindouisme aux plus élevées. Tel animal qui figure aux yeux des indigènes sauvages, l'âme d'un héros, sera bientôt considéré par les brahmanes, comme une réincarnation passagère de Vishnou. — « Ainsi, l'on retrouve « circulant par tout l'hindouisme : d'abord, la croyance « à la migration des esprits après leur divorce d'avec « le corps ; puis, leur déification ; enfin, leur identification

« avec les divinités abstraites et suprêmes. Mais ces « divinités suprêmes reviennent sans cesse visiter la « terre sous diverses formes ; de sorte qu'il existe un « va-et-vient continuel des hommes aux dieux, et des « dieux aux hommes..... L'innombrable adoration des « esprits se canalise et se déverse dans les moules « anthropomorphiques du polythéisme supérieur, qui se « condense à son tour dans la Trinité brahmanique, « avec quantité de signes et d'attributs. Et, de même « que tous les fleuves aboutissent à la mer, de « même tous les signes, symboles, figures, énergies « actives de la divinité, ne sont plus en définitive que « l'expression visible de la seule, unique, universelle « puissance divine, qui est immanente dans le monde, « qui est le monde même. » Nous voguons désormais en plein panthéisme.

Si nous prenions maintenant l'hindouisme par son côté tout extérieur, par son rituel, nous aboutirions au même but. Les formes originelles deviennent à la longue une liturgie d'apparence plus élevée. Il ne s'agissait au début que de nourrir l'ombre du défunt et de la consoler ; et, déjà même, il s'agissait moins de prier pour elle que de se la rendre propice. Un culte ne tarde pas à se dégager de ces prières, et les offrandes au tombeau se transforment en sacrifices dans le temple. L'hindouisme, en effet, a conservé plus qu'aucune autre religion, le goût des sacrifices réels ; et les brahmanes suivent le courant populaire qu'ils seraient impuissants à retenir. Les sacrifices humains ont disparu du rituel officiel ; mais il n'est pas sûr que le peuple y ait renoncé. Tel assassinat inutile, du moins sans raison plausible, comme ceux de « Jack l'éventreur » à Londres, peut n'être que l'accomplissement d'un vœu. Naguère encore, l'inondation ayant emporté, dans l'Inde centrale, une pile

d'un pont de chemin de fer, toutes les tribus avoisinantes décampèrent avec la frayeur que l'on prît chez elles une victime pour enfouir à la base des travaux de reconstruction. C'était autrefois, on le sait, un genre de sacrifice et de superstition habituel. C'était aussi l'un de ceux contre lesquels les Empereurs moghols essayèrent de réagir : Shah-Jéhan fit enterrer des chèvres au lieu d'hommes sous les murs de son palais. D'ailleurs, il est probable que les sacrifices humains auront plus d'une fois servi d'autres vues que celles de la religion. Les desseins artificieux y trouvaient leur compte. On n'en saurait citer de meilleur exemple que le sacrifice des veuves sur le bûcher de leurs époux. Les brahmanes en sont vraisemblablement les auteurs et les coupables, en quoi ils s'accordaient avec l'égoïsme des héritiers. « Il y a quelques années, » dit Sir Alfred Lyall, « un Hindou noble de ma connaissance, avait à « sa charge les douze veuves de son père. Et, si l'on a « vu dans le Radjpoutana, sur les tombes de marbre, « sur les cénotaphes des chefs, ces longues rangées de « figures représentant les veuves et les femmes esclaves « brûlées, il y a trois ou quatre générations, avec le « cadavre d'un grand prince, on comprendra sans peine à « quel danger dût exposer les veuves, pendant les âges « ténébreux de l'Inde, la tentation de se débarrasser de « pauvres femmes sans défense. » Les pousser à s'offrir en holocauste était une de ces pieuses ruses, dont un jurisconsulte anglais disait avec esprit qu'on y voit mieux la ruse que la piété. Parmi les autres curieux sacrifices volontaires, on raconte celui d'un général qui se fit décapiter sur le front de son armée le matin d'une bataille ; et c'est peut-être la première fois observe notre auteur, qu'un général ait gagné la bataille en perdant la tête.

Peut être, aussi, n'était-ce qu'un procédé ingénieux pour se débarrasser d'un chef incapable.

Quoi qu'il en soit, rituel ou théologie, l'hindouisme ne fait que nous mettre sous les yeux le tableau vivant des anciennes religions païennes. « Le rituel est le signe « extérieur, visible, de la piété. Or, la piété, nous dit un « dialogue socratique, est en quelque sorte la science de « la prière et du sacrifice, de la demande et de la « faveur. » Et ce marchandage existe aujourd'hui dans l'Inde comme il existait à Athènes, il y a 2,000 ans. Quant à la théologie de cette religion naturelle, elle se retrouve dans le passage suivant de Hobbes : « Et en « ces quatre choses — croyance aux revenants, igno- « rance des causes secondes, dévotion pour les objets « que l'homme redoute, respect des évènements acci- « dentels comme autant de pronostics, — consiste la « semence naturelle de la religion, laquelle, par l'effet « des imaginations, jugements ou passions diverses des « hommes, se développe en cérémonies si différentes « que celles où un homme a recours, semblent la plupart « ridicules à un autre.» — Dans l'Inde, néanmoins, la caractéristique de cette religion naturelle est une liberté complète, une tolérance absolue. Pas de divinités vraiment suprêmes, pas de clergé véritable, pas de dogmes, pas de contrôle de l'État pour les détails qui touchent à l'humanitarisme et à la morale élémentaire. Par suite, un circulus perpétuel de bas en haut et de haut en bas, comme dans ces « forêts primitives où des arbres de « toute essence, de tout âge, de toute taille s'enlacent, « s'étouffent, s'effritent en poussière, ou percent vigou- « reusement la masse végétale pour s'épanouir au som- « met — tandis que, dominant les dernières cimes, on « entrevoit le ciel bleu qui symbolise les idées étran- « gères et supérieures aux humbles conceptions de la

« terre. » Ici, la conception supérieure qui plane sur cette jongle de superstitions est l'unité de l'esprit sous la pluralité des formes. C'est la part philosophique qui s'adresse dans l'hindouisme aux intelligences cultivées. Il est à peu près inutile de le combattre aux yeux des brahmanes en se moquant de leur polythéisme, en lui donnant pour explication des hypothèses linguistiques, évhéméristes, et autres. Ils savent à quoi s'en tenir; et, devant l'Européen railleur, ils se tireront d'ennui par une réponse évasive. Sans trop de peine, ils avoueront que leurs idoles ne sont que des simulacres de l'énergie unique et divine. Au fond, leur vrai dieu est le panthéisme, sinon l'Inconnaissable, qui les rattache par une communauté de culte intellectuel à quelques uns des systèmes les plus en vogue chez les Occidentaux. Nous ne pouvons reproduire les réflexions pittoresques et ingénieuses de Sir Alfred Lyall sur ce thème ; mais nous ne saurions terminer sans une remarque qui doit ici répondre à la préoccupation la plus naturelle d'un lecteur chrétien.

L'évangélisation de l'Inde et sa conquête par le christianisme deviendront, ce nous semble, d'autant plus difficiles que le brahmanisme se raffinera en système philosophique. Nous avons vu, en Europe, les découvertes de la science naturelle réduire de plus en plus le champ des interprétations cosmogoniques, sans que les dogmes même en subissent le contre-coup. Il se pourrait bien qu'il en fût ainsi dans l'Inde; et les erreurs purement philosophiques sont autrement difficiles à vaincre que celles qui se rattachent à des faits ou à des légendes dont il est facile de démontrer l'inanité. Les religions sublimées deviennent presque insaisissables pour un corps à corps d'arguments. « Dans la guerre que l'hin-« dou éclairé, que le missionnaire chrétien poursuit

« contre l'erreur, » écrivait il y a quelques années Sir Henry Maine, « les succès obtenus déjà, comme ceux « que l'on pourrait encore obtenir, dépendent évidem- « ment des connaissances physiques. Si l'esprit de « l'homme n'avait été constitué que de façon à décou- « vrir les vérités morales, j'aurais désespéré de le voir « jamais faire des conquêtes permanentes sur l'erreur, « — ou encore, ce qui revient à peu près au même, si « les fondateurs des religions fausses s'étaient bornés à « prêcher des erreurs morales, à répandre de fausses « propositions sur le monde inconnu ou invisible, je ne « vois aucune raison de douter que, dans la plupart des « sociétés, ou du moins dans les sociétés orientales, leur « empire eut été perpétuel ; car bien loin que la culture « intellectuelle ait pour effet certain de détruire l'er- « reur, elle lui fournit constamment de nouvelles ar- « mes (1). » — Le grand Lama du Lac de l'Oie, près d'Irkoustk, observait mélancoliquement, il y a cinq ou six ans, devant un voyageur américain, que les Russes, en soutenant l'opinion de la rondeur terrestre, allaient contre l'enseignement des livres bouddhistes. « Mais, » ajoutait-il, « ils prédisent aussi fort exactement les éclipses; peut-être en savent-ils plus long que nous sur tout cela (2). » Les brahmanes aussi ont dû battre certainement en retraite sur nombre de points de leurs doctrines géographiques, astronomiques et autres, ce qui ne devait point ajouter à leur crédit. Mais ils n'ont pas autant perdu de terrain qu'on le pourrait croire. Il entrait dans leur enseignement quantité de ces préjugés populaires, curieux, incompréhensibles à première vue, où l'humanité a fait preuve d'une extraordinaire pénétration dans

(1) *Etudes sur l'Histoire du Droit.* — Paris, Thorin, 1889, pp. 681-682.

(2) George Kennan, *Siberia and the Exile System*, Londres, Osgood, 1891.

les secrets de la nature. Et, justement, la science conclut souvent à réhabiliter ces vues intuitives, à les affermir en les complétant. Sagement ou non, par exemple, les prescriptions du judaïsme sur la pureté ou l'impureté extérieures ne sont-elles pas approuvées par un certain nombre de médecins étrangers à la race juive? Les brahmanes sentent aujourd'hui le parti qu'ils peuvent tirer des hypothèses courantes. Ils prétendent que la bactériologie, l'annonce des famines par l'observation des taches solaires, etc., sont des retours de la science européenne à leur science primitive. Il n'est pas jusqu'à ce mystérieux fluide humain, cette *aura* subtile, que l'hypnotisme étudie et que l'aiguille aimantée constate, où ils ne trouvent un motif de resserrer les liens de caste pour éviter les influences nuisibles. Evidemment, on n'aura pas raison facile de ces transformations d'idées; et, si le brahmanisme, abandonnant ses prétentions intenables à l'enseignement cosmogonique, se renferme dans une philosophie spéculative et panthéiste, il deviendra tout aussi malaisément accessible aux yeux des spectateurs vulgaires, dont il s'agit surtout de frapper l'imagination, que les nombreux et nébuleux systèmes à la mode chez les Occidentaux. Les brahmanes ne menaceront plus d'éteindre la lune quand il leur convient. Ils n'affirmeront plus dédaigneusement que la mer à boire n'est qu'une affaire de trois gorgées. Mais ils sauront garder une partie de leur domaine, et trouveront dans l'arsenal de l'incrédulité contemporaine en Europe autant de ressources qu'il leur faudra pour se défendre.

Une autre difficulté vient immédiatement de la crise morale et économique où se débat notre civilisation. Le régime communiste et l'organisation patriarcale de la famille, en Orient, sont une protection pour les faibles, un remède préventif contre le paupérisme. Quant le gé-

néral Booth parle d'expédier dans l'Inde un détachement de son Armée du Salut, on lui répond très sensément que la famille y suffit à tout, et qu'on n'y a pas besoin de dortoirs à huit sous le lit, ni de thé chaud à un sou la tasse. C'est même, soit dit sans insister autrement sur ces considérations matérielles, ce qui contribuera certainement à tenir en échec le socialisme d'Europe et d'Amérique. L'innombrable foule ouvrière des Orientaux n'est pas près de se laisser séduire par nos rêveries aventureuses. L'argent pourchassé trouvera chez elle un terrain d'exploitation plus fructueux même que dans son pays d'origine; et plus d'un capitaliste pourra, de la sorte, attendre l'heure où les déceptions ramèneront chez nous le calme dans les esprits. Faut-il parler aussi de l'état moral de nos populations? Le fondateur du Brahmo-Somajisme ne pouvait-il pas s'écrier avec une certaine apparence de logique, au retour d'une visite en Angleterre, que « la chrétienté crucifie Jésus-Christ cent fois par jour? » Existe-t-il une différence bien marquée entre ce « véritable Japon (1) » que nous dépeignait récemment un voyageur plus véridique et sévère que Pierre Loti, et nos populations industrielles, celles de la Saxe, par exemple, dont un ministre protestant vient de nous tracer le portrait tout païen dans une étude à grand retentissement (2)? L'Asie n'est donc assurément pas sans quelque raison de se méfier des importations d'Europe. Heureusement, le missionnaire a pour dissoudre les résistances, une ample provision de patience et d'abnégation. A la différence des conqué-

(1) *Correspondant*, 25 juin 1891.

(2) Voir, dans le *Moniteur Universel* du 14 juillet 1891, l'analyse de la publication de M. Goehre, qui vient de passer trois mois, travaillant de ses mains, au milieu des populations ouvrières de Chemmitz.

rants dont, pourtant, il dépasse l'ardeur ambitieuse, il se tient pour récompensé par le moindre succès. Quant à la réalisation complète de ses espérances, c'est le secret providentiel de l'avenir. Suivant la parole même de l'Évangile, *Spiritus ubi vult flat*. Fasse le Ciel que ses volontés et nos désirs soient toujours en parfait accord !

René Renouard.

CHRONIQUE

I. La Science des Religions. — Mgr d'Hulst a publié dans le *Correspondant* du 25 août dernier, une étude fort curieuse : *Christianisme et Occultisme*. Le savant recteur de l'Institut constate d'abord que l'esprit humain obéit maintenant comme autrefois à un « besoin d'initiation » dont il est tourmenté et que, dédaigneux de la révélation chrétienne, il redevient attentif à toutes les manifestations du merveilleux, à l'occultisme sous toutes ses formes. C'est d'abord l'hypnotisme, fils et successeur du magnétisme animal : phénomène physiologique, sans nul doute, chapitre à peine exploré de la science de la vie cérébrale et nerveuse (?); mais on veut lui demander plus qu'il ne donne »... C'est ensuite « le spiritisme avec son cortège de tables tournantes, écrivantes, parlantes, avec ses apparitions de formes connues et chères, avec ses prétendues révélations d'outre-tombe »... C'est enfin « le bouddhisme, que Schopenhauer a remis à la mode et qui possède, dit-on, dans Paris, en dehors même du musée Guimet, nombre de temples et de sectateurs »... Bref, chaque jour, « le nombre augmente de ceux que la science ne contente pas et qui vont demander à l'occultisme ce supplément de clartés qu'il leur déplait de recevoir de la révélation chrétienne ». C'est là un fait social et un danger public qui s'accusent par nombre de publications. Mgr d'Hulst en signale une des plus curieuses : *Eôraka*, notes sur l'ésotérisme, par un Templier de la Rose-Croix. Le nouveau mage, qui signe *comte de Larmandie, commandeur de Gébarah,* est un adepte du *sar Joséphin Péladan.* Ce pontife ne vise à rien moins, paraît-il, qu'à réconcilier les incrédules et les catholiques dans une

sorte de magisme, renouvelé du pythagorisme, de la gnose, de la cabale, de l'école d'Alexandrie, des superstitions de tous les temps.

« On trouvera sans doute, dit Mgr d'Hulst, que nous nous sommes arrêtés bien longtemps à discuter des fantaisies qui ne méritaient pas tant d'attention. Mais depuis quand le sérieux d'une doctrine est-il la mesure de son crédit? J'ignore quel sera le succès des apôtres de l'ésotérisme. Ce que je sais bien, c'est que l'état d'esprit qu'ils encouragent est celui de bon nombre de nos contemporains. On se dégoûte du matérialisme abject, de l'impiété cynique et railleuse ; on se reprend à saluer dans le christianisme, non plus seulement une grande force morale, une source de vertu et d'espérance, mais une doctrine meilleure, une vérité plus haute et plus humaine tout ensemble que les systèmes orgueilleux qui s'étaient flattés de recueillir son héritage. »

— On annonce, en Angleterre, l'apparition d'une nouvelle revue : elle aura pour titre : *The Thinker* (Le Penseur) et reflètera chaque mois les pensées religieuses du monde entier. Les auteurs les plus connus de l'Angleterre résumeront les idées émises dans le mois sur la Bible, la théologie, la littérature, la science, etc.; les revues anglaises et étrangères seront analysées.

— Le cardinal Capécelatro, conservateur en chef des bibliothèques du Vatican, vient d'adresser une lettre aux sous-bibliocaires, dans laquelle il expose que les manuscrits achetés récemment par le Pape à la famille Borghèse, sont au nombre de trois cents. Ces documents, dit-il, avaient appartenu autrefois à la bibliothèque des Papes à Avignon. Transportés en Italie au quinzième siècle, ils ont été cédés à la famille Borghèse. Parmi les manuscrits récemment acquis, on remarque la *Divine comédie* de Dante Aligheri, datée du quatorzième siècle: le manuscrit est écrit de la main de Boccace; le bréviaire de Pétrarque, légué par lui à l'église de Padoue, et 2,000 cahiers, reliés par collection et relatifs aux pontificats de Clément VIII et de Paul V.

— M. J. Gardair, professeur libre à la Faculté des Lettres de Paris, continue en 1892, à la Sorbonne, son cours libre et public sur la philosophie de saint Thomas; il traite cette année *des passions et de la volonté.*

— Il est question depuis quelque temps de maisons hantées. Voici seulement quelques faits principaux : La maison d'un boulanger de la rue des Halles, à Rouen, a été hantée par des esprits. On entendait des bruits de vaisselle brisée et on dansait dans les greniers. A certains moments il se produisait un vacarme infernal, puis les esprits se reposaient. Quelques minutes après le bruit recommençait plus fort que jamais.

« Les esprits, dit le *Soleil*, qui s'amusaient à faire danser les meubles dans la maison du boulevard Voltaire, ont probablement changé de quartier, car on signale leur présence dans le quartier du Petit-Montrouge. Depuis le premier janvier, Mme Boll, âgée de soixante-dix-huit ans, demeurant au rez-de-chaussée de la maison située 38 rue Ducouëdic, a ses nuits troublées par d'étranges visions agrementées de phénomènes inexplicables. Des bruits sourds se font entendre; puis, les chaises se mettent en mouvement et se renversent, les verres se brisent et les tableaux sont crevés. Chaque jour les phénomènes varient. Prévenu de ces faits, M. Perca, commissaire de police du quartier, a ouvert une enquête. Sept témoins ont été entendus, qui ont confirmé l'exactitude des déclarations de Mme Boll. On ne sait à quoi attribuer les phénomènes en question et les commentaires vont leur train dans le voisinage de la « maison hantée. »

— A la séance du 4 décembre 1891 de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, M. Dieulafoy a terminé son mémoire sur les monuments religieux de l'ancienne Perse. Il discute dans ce travail la contradiction existant entre l'inscription de Bissoutoun, où Darius déclare avoir rebâti les édifices religieux démolis par les Mages, et le passage où Hérodote prétend que le culte perse ne comportait pas de temples. M. Dieulafoy démontre l'erreur d'Hérodote. Il s'appuie, pour cela, sur des textes formels de l'Avesta, sur les monuments figurés, sur des textes de Strabon et de Pausanias et sur la place d'un monument découvert à Suze.

— A la séance du 28 août 1891 de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, M. Oppert fait une communication dans laquelle il s'occupe d'abord d'une brique d'un roi inconnu jusqu'à present, Perra-Abba, sur laquelle sont gravées deux inscriptions identi-

ques. Le texte en a d'abord été gravé sur bois et ensuite imprimé sur la brique molle. Il est curieux de voir ce procédé mécanique, qui est l'idée première de l'imprimerie, utilisée par les Babyloniens 2 000 ans avant J.-C. M. Oppert entretient ensuite l'Académie de textes écrits en sumérien sur sept petits cônes du roi Goudéa. A cette occasion, il rappelle un texte important publié par M. Bezold, où il est question des langues sumériennes et accadiennes, et d'où il résulte, comme le soutient M. Oppert depuis vingt ans, que les Sumériens ont inventé l'écriture cunéiforme et que la langue accadienne est celle des Sémites-Assyriens.

— Dans le voyage du prince d'Orléans au Thibet, raconté par M. Bonvalot dans le *Tour du Monde* (1891, II, 300), il est parlé des *obos* des bouddhistes. « Ces obos sont placés généralement sur les hauteurs où l'on fait reprendre haleine aux bêtes essoufflées par la montée... On y prie pour que la route soit bonne, si c'est le départ, et parce qu'elle a été bonne, si c'est le retour. A ce propos, on marque son respect ou sa reconnaissance à la descente en entassant des pierres; on y plante aussi une hampe, un bâton et au bout une prière écrite sur toile. Ceux qui viennent ensuite ajoutent des cailloux au tas commencé... » Quérard, dans la *France littéraire* (IV, 272), donne un passage de l'*Histoire critique des Dogmes et des Cultes*, attribué à Jurieu, où il est dit : « Mercure était estimé le dieu des chemins; sa statue était dans les carrefours. Et à son honneur on faisait de grands monceaux de pierres, dans lesquels les passants se faisaient une dévotion de jeter une pierre. Les commentateurs d'Homère rapportent l'origine de cette coutume à la fable qui dit que, Mercure étant accusé par Junon du meurtre d'Argus, il fut absous par les dieux, mais que, pour faire paraître qu'ils détestaient l'action de Mercure, ils jetèrent chacun à ses pieds sa pierre. Et de là est venu, selon Didyme, que les hommes font des monceaulx de pierres le long des grands chemins, en imitant les dieux, qui l'avaient absous, et ils appellent ces monceaux les buttes de Mercure (Ερμαιολοφοι). »

— M. Champoiseau, correspondant de l'Académie, a présenté une inscription qu'il a relevée au cours de sa mission dans l'île

de Samothrace, et dont l'estampage est dû à M. Letaille, ancien élève de l'École des Hautes-Études Cette inscription est parfaitement conservée. Elle devait se trouver originairement placée dans l'un des trois sanctuaires principaux dont les ruines ont été explorées à Samothrace. Son texte mentionne les noms et l'origine d'un certain nombre de pèlerins venus de l'île d'Imbros, pour se faire initier aux mystères célébrés chaque année à Samothrace, vers le mois d'août. Après cette communication, M. Champoiseau présente à l'Académie le moulage d'un petit marbre également trouvé à Samothrace, et qui doit avoir été une divinité domestique.

— L'*Ægypten einst und jetzt*, du Dr Kayser fait partie d'une collection illustrée que la librairie Herder, de Fribourg en Brisgau. L'*Egypte autrefois et aujourd'hui*, du Dr Kayser, est une histoire de la civilisation égyptienne. C'est l'œuvre d'un savant doublé d'un explorateur, qui a visité les lieux, fréquenté le peuple qu'il décrit, et qui nous traduit ses propres impressions.

— Le directeur du Musée de Ghizeb et de l'École française du Caire, M. Grébaut, vient de découvrir à Thèbes 240 sarcophages de grands-prêtres d'Ammon, dans un parfait état de conservation. C'est là une découverte d'une haute importance, car on sait que ces grands-prêtres d'Ammon thébain balançaient, à certains moments, le pouvoir des Pharaons des basses dynasties et ont souvent usurpé l'*uraeus* royal. Cette série de sarcophages va jeter un grand jour sur plusieurs siècles de l'histoire du moyen-empire. Les bandelettes de ces momies et les papyrus déposés avec les morts révèleront plus d'un fait historique inconnu, sans parler des peintures murales ni du mobilier funéraire qui les accompagnent.

M. Grébaut a aussi découvert à Deïr-el-Sahari des souterrains contenant 163 momies et 75 statuettes en bois portant chacune un papyrus. Ces découvertes permettront d'agrandir la connaissance que nous avons de l'ancienne religion égyptienne.

— L'*Histoire ancienne de l'Orient*, que vient d'écrire M. G. Maspero pour les élèves de la classe de sixième, passera à bon droit pour un modèle du genre; l'exposé est sobre et aussi

complet qu'il était nécessaire. On y trouve condensé en quelques chapitres ce qu'ils doivent savoir sur l'origine de ces peuples, sur leur religion, sur leur histoire intérieure et extérieure; ils seront intéressés par le détail des mœurs et des coutumes qui leur sont exposées; enfin, ils seront instruits aussi par les yeux, car des cartes et de nombreuses gravures viendront solliciter leur attention.

Nous avons été heureux de constater que, dans tout le cours de ce volume, M. Maspero a fait œuvre de savant impartial; il a su respecter les croyances de tous. Ses chapitres sur l'histoire d'Israël sont irréprochables; il y résume sans aucune réflexion rationaliste les livres sacrés des Juifs. Le livre peut donc être mis entre les mains de tous.

— M. Jérémias a publié une reproduction complète de l'épopée chaldéenne d'Izdubar (Gilgamès).

— *La Société pour les Recherches psychiques*, fondée en Angleterre, il y a dix ans, compte parmi ses représentants les plus en vue, M. Wallace, l'ami et l'émule de Darwin. Quoique partisan de la théorie de la sélection naturelle, Wallace ne conclut pas au matérialisme. Il établit au contraire, dans son livre sur le *Darwinisme*, que les facultés mentales de l'homme ne dérivent pas des facultés sensibles de l'animal. « Les facultés spéciales que nous venons de discuter, écrit-il, indiquent clairement l'existence, chez l'homme, de quelque chose qu'il ne tient pas de ses ancêtres animaux, quelque chose que nous pouvons mieux décrire comme étant d'une essence ou d'une nature spirituelle... C'est seulement ainsi que nous pouvons comprendre la constance du martyr, l'abnégation du philanthrope, le dévouement du patriote, l'enthousiasme de l'artiste et la recherche résolûment persévérante du savant... C'est ainsi que nous percevons que l'amour de la vérité, la joie que donne la beauté, la passion pour la justice et le frémissement du triomphe que nous éprouvons au récit de quelque acte de courageuse immolation de soi-même, sont chez nous le travail intérieur d'une nature supérieure qui ne s'est pas développée au moyen de la lutte pour l'existence matérielle. » « Cette thèse, dit l'*Université catholique*, est un coup mortel porté à l'évolutionisme matérialiste; elle

ruine en particulier et de fond en comble la fameuse hypothèse de Darwin et de M. Spencer touchant l'origine des religions. Ceux qui pensent comme M. Wallace et s'intéressent comme lui aux recherches de la société anglaise dont nous venons de parler, ne regarderont plus les religions actuelles comme un fruit tardif des superstitions des sauvages, issues elles-mêmes de rêveries et de terreurs enfantines; mais la religion leur apparaîtra plutôt, dans son unité primitive, comme étant le résultat d'une lumière surnaturelle qui s'est levée sur l'humanité, et de l'attrait de l'âme humaine vers le monde supérieur d'où elle descend. »

II. Religion chrétienne. — Le *B. Raymond Lulle* fut un philosophe, un inventeur qui fraya les voies aux sciences actuelles, un théologien, fondateur d'une école célèbre et mérita le nom de *Docteur illuminé*; il fut de plus un *Saint*. Cette sainteté qui le distingua se remarque en particulier dans un livre qu'il nous a laissé, sous ce titre : *Blaquerne l'Anachorète*, ou *365 Questions et Réponses de l'Ami et de son Bien-Aimé*, c'est-à-dire *du Chrétien et de Jésus-Christ*, que vient de publier la librairie Trembley, de Genève. Ce livre est court, mais plein de choses et d'onction : *Suavissimum Blaquerna*, c'est la *suavité même*, disent les savants Bollandistes. Aux seizième et dix-septième siècles on multiplia les éditions populaires en plusieurs langues de cet exquis opuscule. Les Bollandistes le comblent d'éloges dans leur magnifique *Epilogue* de la vie du Bienheureux.

— L'éditeur Mohr de Fribourg commence la publication de textes choisis pour l'histoire ecclésiastique. C'est M. Krüger qui a la direction de l'entreprise. Le seul cahier paru jusqu'à ce jour contient les Apologies de Justin martyr. On nous y donne une courte introduction et le texte grec.

— L'étude qu'a entreprise depuis longtemps M. l'abbé Petit, chanoine honoraire de Grenoble et curé de Saint-Antoine, sur les Antonins de Viennois et la basilique de Saint-Antoine, est sur le point d'être terminée. L'auteur a mené de front l'histoire des Antonins de Viennois et celle de la basilique de Saint-Antoine, un des monuments les plus originaux et les mieux conservés de

l'art gothique dans le sud-est de la France. L'œuvre ainsi conçue est devenue plus vivante et plus intéressante ; on y suivra pas à pas le développement de cet ordre religieux et la construction ou l'ornementation de la basilique. L'ouvrage comprendra deux volumes in-quarto, ornés de nombreuses gravures, insérées dans le texte et de cinquante planches hors texte. Ces gravures présenteront l'ensemble du monument et reproduiront les détails remarquables d'architecture, ainsi que tous les objets d'art, qui subsistent encore dans l'église.

— *Les premières années de la très sainte Vierge*, par l'abbé Perdrau, ancien curé de Saint-Etienne-du-Mont, font suite aux *Dernières années de la très sainte Vierge*, du même auteur, arrivées déjà à la troisième édition. Désireux avant tout de l'exactitude, M. Perdrau s'est abstenu de toute légende, de toutes révélations douteuses qui auraient pu orner son sujet ; il s'est réduit à un petit nombre de textes des saints Pères qui ont parlé de l'adolescence de la sainte Vierge.

— Une des plus importantes études sur l'Encyclique *Rerum novarum* est celle du R. P. de Pascal : *L'Église et la Question sociale*. Le P. de Pascal voit dans l'Encyclique de Léon XIII un acte *ex cathedra*. L'auteur oublie que, pour justifier cette qualification, un document ne doit pas seulement contenir un enseignement doctrinal sur des matières de foi ou de mœurs, adressé par le Pasteur suprême à l'Église universelle : il faut encore que le pape manifeste l'*intention de définir* la doctrine qu'il propose à la foi ou aux méditations des fidèles. Or cette intention n'est pas clairement exprimée dans l'acte pontifical en question. Le P. Baudier, professeur de dogme à la Faculté de théologie de Paris a publié dans la *Gazette des Conseils de Fabrique*, numéro d'août 1891, une réfutation de cette assertion du P. de Pascal.

— On a découvert au monastère de Sant'Antonio del Monte près Rieti, un certain nombre de livres imprimés et plusieurs mss. anciens qui avaient été cachés. M. Villari, ministre de l'instruction publique, a immédiatement dépêché au monastère le professeur Monaci qui s'est trouvé en présence d'environ 500 volumes et de 69 mss. dont 55 sont très importants ; la plupart sont écrits sur parchemin, et datent des xe, xie, xiie, xiiie, xive et

xve siècles. Ce sont des manuscits théologiques et liturgiques, de droit civil et de droit canon, quelques-uns seulement philosophiques et littéraires. Plusieurs de ces manuscrits présentent un grand intérêt paléographique ; d'autres sont ornés de très belles miniatures. M. Monaci présentera incessamment au ministre un rapport accompagné du catalogue des manuscrits.

— Les *Analecta Bollandiana* nous ont déjà donné, en moins de dix ans, le texte syriaque de bon nombre de vies de saints, et ainsi ils ont bien mérité, non seulement de l'hagiographie critique, mais aussi de la linguistique. Le tome X (1891) publie un petit volume qui appartient à cette série de publications doublement précieuses. Il nous raconte avec simplicité l'existence mouvementée d'Abraham surnommé le Quidounien, du nom d'un village des environs d'Edesse. Il est dû à la plume de Mgr Lamy. Le savant prélat à qui nous devions déjà les *Sancti Ephræm Syri Hymni et Sermones* était indiqué pour entreprendre la publication de cette *Vie*, qui semble être du même auteur. Il est vrai que Bolland et Pagi, se basant sur les versions grecque et latine, les seules sources qu'ils eussent à leur disposition, ont fait d'Abraham et de son biographe Ephrem deux moines qui auraient vécu non au IVe siècle, mais au VIe, sur les bords de l'Hellespont. Mais les noms d'Abraham et d'Ephrem sont syriens, non pas grecs ; puis, il y a, pour les idées, entre les *Acta*, les quinze *Hymni de Abraham Kidunaia* et les autres productions du Diacre d'Edesse une analogie frappante ; quant à la ressemblance de style, elle nous est attestée non seulement par Mgr Lamy, mais par Simon Assémani, dont personne n'oserait contester la parfaite compétence. Ces considérations sont de nature à nous persuader qu'Ephrem, l'ami et l'historien d'Abraham, est bien le grand docteur de l'Église syrienne. Si, vers la fin des *Acta*, quelques lignes supposent évidemment que saint Ephrem était déjà mort, elles ont pu être ajoutées par un copiste. Cette explication est d'autant plus vraisemblable que le passage manque dans plusieurs exemplaires anciens et que, dans ceux où il se rencontre, il présente un nombre exceptionnel de variantes. Des quatre manuscrits qui ont été utilisés, deux sont du XIIIe siècle, les deux autres remontent au Ve ou au VIe. A ceux qui demanderaient pourquoi

l'éditeur n'a pas joint de traduction en texte syriaque nous répondrions : Une traduction latine existe, nonobstant certaines divergences de détail, dans l'édition romaine des *Œuvres* de saint Ephrem, dans les *Acta Sanctorum* et dans la *Patrologia latina* de Migne, et Mgr Lamy a eu soin, dans les notes, d'en combler les petites lacunes et d'en redresser les écarts les plus considérables (1).

— Sous ce titre très significatif : *La science du langage et les missions*, le P. Joseph Dahlmann a résumé tout ce que, pour la connaissance des langues de l'Inde, de la Chine, du Japon, de l'Amérique, des Philippines, nous devions aux missionnaires catholiques. Ce sont eux qui, ordinairement, dans ces études, ont pris l'initiative, c'est aux missionnaires que nos savants doivent le plus souvent les matériaux qu'ils ont exploités. Ils ont collectionné les textes, rassemblé les éléments des grammaires et des dictionnaires : les Ricci, les Verbiest, les Prémare sont des noms connus de tous.

— *La Vie de saint Basile*, par M. l'abbé P. Barbier, forme un volume in-8° XXI320 p. L'auteur raconte d'abord les premières années de saint Basile et sa formation au foyer de la famille et dans les écoles célèbres du temps. M. l'abbé Barbier étudie ensuite en trois livres, le reste de la vie de saint Basile, le *moine*, le *prêtre*, l'*évêque*. — L'auteur écrit avec aisance dans une langue claire et poétique, mais il évite trop peut-être d'entrer dans les controverses profondes et subtiles des sectes orientales au Ve siècle.

— Parmi les livres récemment couronnés par l'Académie nous signalerons l'ouvrage de M. Nemours Godré, qui porte pour titre : *O'Connell, sa vie, son œuvre*. Rarement distinction a été mieux méritée, et nous n'aurions qu'à louer l'Académie sans réserve, si ses suffrages allaient toujours à des œuvres aussi recommandables.

— Van Houcke, l'auteur des *Eléments de l'histoire de l'architecture*, a voulu être utile à ceux qui désirent s'initier rapidement aux caractères principaux des différents styles d'architec-

(1) *Revue bibliographique belge.*

ture. Il passe en revue les monuments celtiques, chinois, mexicains, pour aborder dans des chapitres distincts l'architecture égyptienne, chaldéo-assyrienne, perse, indienne, grecque, étrusque, romaine, latine, byzantine. Il a tort de dire que la religion sortit des souterrains avec Constantin ou que le temple païen ne pouvait servir d'église à *cause de sa destination*; c'est plutôt à cause de son peu d'étendue. Les chrétiens utilisèrent en effet le Panthéon et le Parthénon.

— Une question intéressant la France, celle de l'attribution du titre de patron secondaire pour six vicariats apostoliques de la Chine, au bienheureux martyr *Jean-Gabriel Perboyre*, de la Congrégation de la Mission de Saint-Vincent-de-Paul, a été traitée sous le titre de *Sinarum* (Chine) et sur rapport de l'Eme cardinal Bianchini. La S. Congrégation des Rites a décidé qu'il y avait lieu de demander au Souverain Pontife la concession de ce titre de patron secondaire, ce qui a été formulé en ces termes : « *Supplicandum SSmo pro concessione.* » A cette occasion, l'Em. cardinal rapporteur a été heureux d'annoncer que, depuis la récente béatification de ce glorieux martyr, de nouveaux miracles ont été opérés par son intercession, ce qui permettra de hâter le procès de canonisation.

— Les fêtes pour le centenaire de la naissance de Pie IX ont été renvoyées parce que les travaux du tombeau de Pie IX à St-Laurent n'auraient pas pu être terminés pour le 13 mai 1892, et parce qu'un court renvoi aurait pu nuire aux fêtes du jubilé épiscopal de Léon XIII. Les fêtes du centenaire sont renvoyées au mois d'octobre de 1893.

III. — **Religion d'Israël**. — M. l'abbé Vigouroux, prêtre de Saint-Sulpice, a commencé, avec le concours d'un grand nombre de collaborateurs, la publication d'un dictionnaire de la Bible contenant tous les noms de personnes, de lieux, de plantes, d'animaux mentionnés dans les Saintes Écritures ; les questions théologiques, archéologiques, scientifiques, critiques relatives à l'Ancien et au Nouveau Testament et des notices sur les commenteurs anciens et modernes, avec de nombreux renseignements bibliographiques et de très belles illustrations.

Le premier fascicule est paru. Entre autres questions bien traitées, celle d'Adam nous paraît devoir être signalée. La première partie de l'histoire d'Adam expose : 1° la création d'Adam ; 2° l'élévation d'Adam à l'état surnaturel ; 3° Adam dans le paradis terrestre ; 4° chute d'Adam ; 5° Adam depuis sa sortie du Paradis jusqu'à sa mort ; 6° Adam dans le nouveau Testament ; l'ancien et le nouvel Adam ; Tradition sur Adam.

La seconde partie considère le premier homme au point de vue scientifique et répond aux trois questions ainsi posées : 1° le premier homme fut-il un être intermédiaire entre l'animal et l'homme? 2° Fut-il un sauvage? 3° A quelle époque fit-il son apparition.

C'est avec bonheur que nous voyons nos savants chrétiens entrer en lice avec les adversaires de nos traditions qui, exposées par eux en une méthode vraiment scientifique, n'ont rien à redouter des découvertes actuelles. La Paléontologie leur est aussi familière qu'aux Darwin, Hæcquel, Carl Vogt, etc, et les affirmations de ceux-ci ne passeront pas sans le contrôle de ceux-là.

— « A trois reprises différentes, le 1er livre des Maccabées (III, 40,57 ; IV, 3) parle d'Emmaüs, bourgade située dans la plaine ; Josèphe signale de même plusieurs fois Emmaüs ; pour lui aussi elle était dans la plaine (*Ant. jud.*, XII, 7, 3), à 160 stades de Jérusalem ; c'était le chef lieu d'une toparchie (*Bel. Jud.* III, 3,5). L'Emmaüs des Maccabées et de Josèphe est certainement l'Amwâs actuel, placé dans la plaine à l'entrée des montagnes de Juda, sur la route de Jaffa à Jérusalem, à vingt-huit kilomètres de cette dernière ville. Les noms et les emplacements d'Emmaüs et d'Amwâs sont de tout point concordants, ainsi que le démontre très bien M. Schiffers, par une étude attentive des lieux, des textes et de la tradition, dans son ouvrage *Amwâs, das Emmaüs des heiligen Lucus*, 160 *stadien von Jérusalem* (1).

— Ceux qui sont tenus à la récitation des heures canoniales, ont souvent souhaité une interprétation courte, simple et claire des Psaumes de l'office divin. Le P. Schouppe, a satisfait à ce vœu en extrayant de son *Cursus Scripturæ Sacræ* la partie concernant les Psaumes. Après une paraphrase, verset par verset, suit

(1) *L'université catholique.* — Juillet 1891.

pour chaque psaume une interprétation morale assez développée, et enfin l'indication du sens liturgique.

— Sous ce titre : *A travers la Bible*, M. l'abbé Figalla publie ses études poétiques sur l'Ancien et le Nouveau Testament. Il a traduit avec les Livres sapientiaux et les Psaumes les Paraboles de l'Évangile, l'Épître si instructive de saint Jacques et plusieurs chants liturgiques tels que le *Te deum*, le *Dies iræ*, l'*Inviolata*. Cette traduction se recommande par une grande exactitude.

— A l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, séance du 31 juillet 1891, M. Menant fait une communication sur l'art de déchiffrer les inscriptions hétéennes. Il considère l'inscription bilingue, dite de *Tarkondemos*, comme devant servir de base à la détermination de l'alphabet hétéen. D'après ses recherches, cet alphabet contiendrait au moins 148 caractères.

A la *séance du 14 août* suivant il a continué la lecture de son mémoire ; il se propose d'établir la lecture d'un certain nombre de divinités mentionnées dans les inscriptions. Il arrive à déterminer les noms de trois dieux hétéens : *Tarku*, *Sandu* et *Kamos* et indique l'idéogramme du dieu Soleil représenté sous sa forme symbolique. Quant aux déesses, il propose de reconnaître dans le symbole de l'une d'elles le nom de la déesse *Antarata*, l'Astarté des Syriens, la Cybèle des nations de l'Asie-Mineure.

A la séance du 7 du même mois, M. Menant annonce à l'Académie que, dans leur exploration en Asie-Mineure, MM. Ramsay et Hogarth ont découvert une nouvelle inscription hétéenne. Ce texte est assez étendu pour faire progresser la connaissance de l'alphabet hétéen. Il émane d'un prince dont il donne la filiation. Il contient aussi une évocation aux divinités protectrices du royaume de ce prince.

— Une nouvelle salle contenant des antiquités judaïques vient d'être ouverte au musée du Louvre, près des monuments de la Renaissance, sous l'escalier asiatique. Dans cette collection, il faut signaler la tête de Mesa, rapportée par M. Clermont-Ganneau, le bas-relief du pays de Moab, donné par le duc de Luynes, les moulages des tombeaux des rois, offerts par M. de Saulcy. Une seconde travée, dont on poursuit l'installation, renfermera les styles néo-puniques et différents objets de la basse époque orientale.

— *Die Schriftinspiration*, Eine biblisch-geschichtliche Studie, von P. Dausch, est un ouvrage in-8 publié à Fribourg par Herder. L'auteur s'est proposé d'exposer la notion de l'inspiration dans son développement historique. Après en avoir donné la notion dans l'introduction, il distingue dans son développement deux périodes : l'une qui s'étend depuis la composition des Livres saints jusqu'à la Réforme, et l'autre de la Réforme jusqu'à nos jours.

La notion de l'inspiration nous est fournie par les saintes Écritures et par la vieille tradition juive. Le nouveau Testament atteste l'inspiration de l'Ancien. L'auteur expose ensuite les enseignements des Pères apostoliques, des Apologistes, des écrivains de l'école d'Alexandrie, de l'école d'Antioche, etc., puis il étudie l'inspiration chez les scolastiques, chez les mystiques, chez les hérétiques, et enfin dans l'enseignement de l'Église. L'opinion des rabbins est exposée en appendice.

Dans la seconde partie sont passées en revue les variations qu'a subies la notion de l'inspiration chez les réformés, depuis la vieille orthodoxie protestante, qui aboutit au rationalisme jusqu'à la nouvelle orthodoxie qui est à son tour une réaction contre le rationalisme. Les théologiens catholiques ont soutenu les opinions extrêmes : les uns, tels que Lessius, Hamel, Bonfrère, Richard Simon, Jahn, Dom Calmet, etc., restreignent trop l'inspiration et pèchent par défaut ; les autres, Melchior Cano, Bannez, les Baïanistes et les Jansénistes, Billuart, Fernandez, ont péché par excès. D'autres ont expliqué plus librement l'inspiration, tels que Erasme, Lenormant, Newman, l'école catholique de Tubingue, et enfin les tenants de l'opinion commune, Bellarmin, Suarez, Manning, Kaulen, Scheeben, Franzelin, Schmid, Crets. En terminant l'auteur expose la doctrine de l'Eglise, d'après les conciles de Trente et du Vatican. On trouvera dans le second numéro de l'*Enseignement biblique* une longue et consciencieuse critique de cet ouvrage.

— Le troisième volume de la *Sainte Bible*, commentée d'après la Vulgate et les textes originaux par M. Cl. Fillion, a paru. Il contient les Paralipomènes, Esdras, Néhémie, Tobie, Judith, Esther et Job.

— M. A. Dondero, en nous donnant ses *Institutiones biblicæ*,

n'a eu la prétention que d'écrire un manuel élémentaire. Ce travail se divise en cinq parties. Dans la première, l'auteur établit la légimité du canon scriptuaire de l'Eglise catholique contre les hétérodoxes et surtout contre les protestants.

Dans la deuxième partie, il établit l'autorité humaine et historique de la Bible, en en faisant ressortir l'authenticité, la conservation, l'intégrité, la vérité historique, l'inspiration, dont il définit la nature et surtout l'étendue. M. Dondero ne croit pas qu'elle s'étende à chacun des mots en particulier, mais il ne la restreint pas non plus aux seules propositions dogmatiques et morales. La troisième partie est consacrée aux versions, en particulier aux Septante et à la Vulgate.

Dans la quatrième partie il est question des sens divers des saintes Écritures : sens littéral, spirituel, mystique, accomodatif. Enfin, la cinquième partie traite des règles qu il faut suivre pour découvrir le sens général ou spécial des passages scripturaires.

— Mgr Meignan, il y a deux ans à peine, nous parlait de David, de son règne et de ses écrits ; aujourd'hui c'est un travail du même genre qu'il nous offre sur Salomon. Par la narration des actes de son règne, il nous montre le grand roi, figure et prophète du Christ ; par l'exposition de ses écrits il nous fait admirer le profond moraliste, le plus grand, le plus sobre et le plus chaste des poètes de l'Orient. Dans la seconde partie de son travail, Mgr Meignan recherche l'idée messianique dans les œuvres de Salomon, l'Ecclésiaste, les Proverbes, le Cantique des cantiques. Pour chacun de ces livres il discute la question de leur authenticité.

— Sous ce titre : *Novum Testamentum Domini nostri Iesu Christi latine, secundum editionem sancti Hieronymi ad codicum manuscriptorum fidem*, Mgr. J. Wordsworth, a entrepris de nous donner une édition critique du nouveau Testament latin (1). Son but est de reproduire le texte, tel que l'avait revisé saint Jérôme. « On sait que ce texte n'était pas resté longtemps intact ; les interpolations, dues aux causes les plus diverses, y abondèrent bientôt. Les uns voulurent les rapprocher du texte grec; d'autres le corrigèrent au moyen de l'anciene vulgate latine ou des

(1) *Université catholique* (juillet 1891).

offices liturgiques. Bref, la confusion devint telle que Roger Bacon put dire : » *Textus est pro majori parte corruptus horribiliter in exemplari vulgato.* » Ce n'est pas qu'on n'ait essayé plusieurs fois, soit au moyen âge, soit après le concile de Trente, de corriger le texte de la Vulgate. Malgré ces nombreuses revisions, on ne peut dire que le présent travail ne soit pas appelé à rendre des services pour la critique du texte du Nouveau Testament.

La tâche d'ailleurs est ardue, car les manuscrits de la Vulgate sont en nombre tel — plus de huit mille — qu'il fallait renoncer à les collationner tous. C'eût été de plus un travail inutile, puisqu'un grand nombre de ces manuscrits dépendent les uns des autres. Si l'on avait bien connu l'histoire du texte de la Vulgate et la filiation de ses manuscrits, le travail eût été bien simplifié, puisqu'il eût suffi de comparer entre eux les manuscrits types ; mais c'est là une histoire à faire, qui ne le sera peut-être pas de longtemps.

M. Wordsworth a suivi une marche tout à la fois pratique et scientifique. Il a pris pour base de son édition le manuscrit de la Vulgate (*l'Amiatinus*), qui de l'avis de tous les critiques est le plus pur, celui qui reproduit le plus fidèlement le texte de saint Jérôme. Il l'a comparé avec une trentaine d'autres manuscrits, très bien choisis, car ils sont admis comme bons, et sont divers d'origine, de patrie et d'époque ; il a utilisé les travaux critiques de Bentley et Walker sur la Vulgate, les *correctoria* du moyen âge et enfin les éditions imprimées.

Après onze ans de travail l'Evangile selon saint Mathieu a été publié en 1889; celui selon saint Marc vient de paraître. L'auteur nous avertit d'abord que les prolégomènes de son travail ne pourront être donnés que lorsque tout sera terminé ; mais il indique comment il a compris son œuvre, et les moyens qu'il a employés pour la mener à bien. Vient ensuite le texte corrigé, auquel est jointe l'ancienne version vulgate, telle que la fournit le *codex Brixianus* ; en note, se trouvent toutes les variantes que présentent les textes collationnés.

Le travail nous a paru excellent ; toutefois pour juger des résultats obtenus, ainsi que de la méthode suivie, il vaudra mieux attendre la fin, et surtout les prolégomènes que promet l'auteur.

Il sera bon de comparer attentivement cette édition avec l'édition officielle de l'Église catholique ; un examen rapide nous a permis de constater que, si l'on excepte les variantes orthographiques, les différences sont de peu d'importance. Ce que, dès maintenant nous devons admirer sans réserve, c'est le travail immense que s'est imposé l'auteur. Ce n'est chose ni facile ni agréable de collationner des variantes, d'user ses yeux à déchiffrer des manuscrits, à rechercher une leçon meilleure sous des grattages ; aussi, malgré notre désir de voir s'achever promptement cette œuvre, nous n'osons pas faire observer qu'elle marche assez lentement. »

— La librairie Lethielleux vient de publier une édition nouvelle de la Vulgate en deux volumes, grand in-octavo. M. Vigouroux affirme dans son attestation, placée en tête du volume, que cette nouvelle édition reproduit l'édition officielle, publiée en 1861, à la Propagande, par le R. P. Vercellonne. Sous forme de préface on trouve le décret du concile de Trente sur les Écritures canoniques, celui de Clément VIII sur le texte de la Vulgate, déclaré officiel, la préface au lecteur pour l'édition vaticane de 1542, le *prologus galeatus* et diverses lettres de saint Jérôme sur les Livres saints.

— *La Sainte Bible avec commentaires*, de Lethielleux, manquait d'une table des matières, nécessaire surtout à cause des nombreux volumes dont se compose cette œuvre. MM. Duplessy et Trochon viennent de la publier. Ils ont dressé une table analytique des matières contenues dans le texte de la sainte Bible, dans les introductions et dans les commentaires, une table des mots grecs et des mots hébreux, expliqués dans les introductions et commentaires, une table chronologique des livres de la Bible d'après l'époque de leur composition, et une table des principaux événements de l'histoire sacrée, la table des épîtres et des évangiles contenus dans le missel romain, avec indication de la page ou l'on trouvera l'explication ; enfin une table de la Bible, partagée pour être lue en entier chaque année, selon les indications du bréviaire romain.

IV — **Religion de Mahomet** — Dans ses études sur le mahométisme, M. Goldziher s'est appliqué à faire ressortir les

deux éléments qui se trouvent mélangés dans la religion mahométane : les principes du Coran et les survivances d'anciennes pratiques païennes. Le savant arabisant signale deux ouvrages précieux en la matière : celui d'Alfred von Kremer, intitulé : *Studien zur vergleichenden Culturgeschichte*, et celui d'Ali Bâschâ Mubarâk qui a écrit une savante monographie de l'Égypte : *Al-chitat Al-tanfikijja Al-gedida.* Notons en particulier sa notice sur le culte des morts. (1)

— M. Minnaert dans son livre *Le Caire*, a pour but de prouver que, grâce à l'islam, le peuple égyptien est le plus moral de tous les peuples et serait le plus heureux sans les Européens. Grâce au Coran, l'Arabe ne connaît pas l'alcoolisme ; le harem est le sanctuaire des vertus domestiques ; la femme arabe est un modèle de chasteté ; les mosquées sont supérieures aux cathédrales gothiques ; la justice et la charité sont les qualités distinctives du peuple musulman, etc. En vérité, on peut se demander si M. Minnaert ne veut pas se moquer de ses lecteurs.

— Le volume de M. Ed. Glaser : *Skizze der Geschichte und Géographie Arabiens* a paru à Berlin, chez Wedman. A en croire l'auteur, les inscriptions qu'il a découvertes mais qui ne sont pas encore publiées, renferment les plus précieux documents sur les anciennes civilisations de l'Asie méridionale. Nous devons ajouter qu'une grande partie de ses assertions ont été contestées.

V. — **Religions de la Chine.** — Le dernier volume de la bibliothèque de vulgarisation que publie le musée Guimet a pour titre : *Les symboles, les emblèmes et les accessoires du culte chez les Annamites.* Il est l'œuvre de M. Dumoutier.

« L'Extrême-Orient, dit l'auteur, dans sa préface, est par excellence le pays de la tradition religieuse ; il est impossible depuis les confins de l'Inde jusqu'aux extrêmes limites de la Chine et du Japon, de séparer, dans les études ethnographiques, les institutions civiles et politiques des peuples de leurs institutions religieuses, tellement celles-ci ont imprimé à celles-là une forme et une couleur spéciales.

(1) *Revue de l'histoire des religions* (numéro mars-avril 1891)

« C'est bien là le pays de la réminiscence du symbole, de l'emblème ! rien n'est laissé à la fantaisie, à l'imagination, tout est voulu, prévu, ordonné, codifié ; il n'est nulle part au monde de milieu aussi conservateur ; les gens s'habillent comme s'habillaient leurs ancêtres il y a quinze siècles, les ustensiles les plus incommodes ne s'y perfectionnent pas, les croyances les plus absurdes s'y perpétuent même lorsqu'il est bien avéré quelles sont absurdes. Les Chinois modernes n'ignorent pas, en général, que la terre est ronde, quelques-uns d'entre eux en ont fait le tour, ce qui ne saurait les empêcher de se conformer au rituel des funérailles, lequel prescrit aux enfants de suivre le cercueil de leurs parents appuyés sur un bâton dont la moitié supérieure doit être arrondie en mémoire du ciel *qui est rond*, et l'autre moitié carrée en mémoire de la terre, *qui est carrée*.

« L'ethnographie religieuse doit constituer le premier chapitre de l'histoire de toute nation asiatique. Nul ne saurait prétendre à la connaissance approfondie d'un peuple s'il n'en connait l'esprit et les traditions religieuses, comme il n'est guère possible d'apprécier un acte sur un fait si l'on n'en comprend ni le mobile ni l'intention. »

L'ouvrage de M. Dumoutier nous initie en effet aux curieux usages civils et religieux des peuples qu il étudie.

— M. Alexandre a publié une vie de Confucius chez Kegan Paul : *Confucius, the great teacher*. Le fondateur de la religion des lettrés a le privilège de mériter toute son admiration.

VI. — **Religions de l'Inde.** — Le livre de M. Hardy : *Der Buddhismus nach œlteren Pâli werken Dargestellt*, est une exposition du bouddhisme d'après les documents pâlis : il est au témoignage de M. Barth, qui en a rendu compte dans la *Revue de l'Histoire des Religions*, (n° mars avril 1891) « une publication des plus utiles, des mieux faites qu'on puisse consulter sur l'ancien bouddhisme. » Le savant professeur de l'université de Fribourg a soin d'ailleurs de prévenir le lecteur qu'à côté de ces documents, il en est d'autres appartenant au bouddhisme sanscrit qui aboutissent parfois à des conclusions différentes. L'exposé de la doctrine de Çakya-Mouni n'y est pas moins complet. Tout en recon-

naissant que la comparaison que l'auteur a faite du bouddhisme et du christianisme est en général judicieuse et moderée, M. Barth lui reproche de passer trop subitement du rôle d'apologiste au rôle opposé : « M. Hardy, dit le savant indianiste, ne s'est pas trompé dans l'évaluation de l'ombre et de la lumière ; mais il aurait pu mieux les répartir, se montrer moins optimiste dans son exposé de la doctrine, et indiquer à temps les endroits où elle sonne creux. » M. Barth croit que le bouddhisme a exercé une certaine influence sur le christianisme et il reproche à M. Hardy de ne pas l'avoir fait ressortir : « En traitant les influences réciproques que les deux religions ont pu exercer l'une sur l'autre, M. Hardy a parfaitement montré ce qu'avait d'insoutenable la thèse de M. Seydel, qui ramène la vie du Christ à un proto-évangile, lequel n'aurait été qu'une traduction libre, faite à Alexandrie, d'une vie de Buddha. Mais il n'a pas essayé de convaincre ceux qui admettent sur ce point des influences indirectes. »

— M. Mariano, professeur à l'Université de Naples, a publié une étude de religion comparée : *Buddismo e Cristianesimo*. Pour lui le bouddhisme n'est pas dérivé du christianisme, quoiqu'il soit comme ce dernier une religion de redemption. Le bouddhisme n'a produit aucune grande civilisation connue ; il est purement négatif, pessimiste dans son principe comme dans sa fin, et en tout bien inférieur au christianisme.

— Il est vrai que ces différences n'effraient pas M. Leblois et ne l'empêchent pas de terminer une comparaison entre le bouddhisme et le christianisme qu'il a publiée dans la *Revue de l'histoire des religions* (n° mai-juin 1891) par cette conclusion : le Christ et le Bouddha sont beaucoup plus ressemblants qu'ils ne le paraissent au premier abord, car dans l'un et dans l'autre, sous la diversité qui les distingue, sous le théisme du premier et l'athéisme du second, bat un même cœur *humain* qu'embrase un même amour de l'*humanité*, et qui émeut leurs entrailles d'un même sentiment de miséricorde pour les êtres qui souffrent sous l'étreinte du mal, de l'erreur et de la superstition.

— Le XVIIIe volume des *Annales du musée Guimet* a paru. Il a pour titre : *Avadâna-Çataka* ou cent légendes bouddhi-

ques, traduites du sanscrit par M. Léon Feer. Le *Journal asiatique* a déjà publié de 1881 à 1884 une série d'articles dans lesquels l'auteur étudie le recueil au point de vue exclusivement religieux et bouddhique. Eugène Burnouf parle assez souvent de l'Avadâna Çataka dans son *Introduction à l'histoire du bouddhisme indien* et en a traduit plusieurs passages. M. Léon Feer nous en donne la traduction complète.

L'Avadâna, dit M. Léon Feer, est une instruction destinée à rendre palpable le lien qui rattache les évènements de la vie présente aux actes accomplis dans les existences antérieures, le présent étant considéré comme le produit du passé. Ainsi tout Avadâna se compose essentiellement de deux récits : le récit d'un évènement actuel et le récit d'un évènement passé qui l'a déterminé. Ce second récit qui exige une connaissance complète des choses d'autrefois, ne peut pas être fait par le premier venu. Il n'y a que le Bouddha omniscient qui puisse évoquer de tels souvenirs ; et comme ce bouddha est essentiellement un docteur, l'explication qu'il donne est essentiellement suivie d'une leçon, d'un précepte, d'une instruction appropriée, qui répond à la morale de nos fables. Un avadana se compose donc de ces quatre parties : 1° Un préambule, qui exalte plus ou moins le Bouddha en faisant connaître le lieu de sa résidence ; 2° Un récit du temps présent fait par un narrateur quelconque ; 3° Un récit du temps passé, expliquant le récit du temps présent et fait par le Bouddha ; 4° une conclusion qui est le précepte donné par le Bouddha à l'occasion des faits dont il vient d'être témoin et des souvenirs qu'il vient de rappeler.

Quant à l'esprit du livre, le traducteur croit devoir faire la déclaration suivante : « Ce volume paraît dans un moment où règne une sorte de propagande bouddhique, où le bouddhisme jouit d'une espèce de faveur. Je dois déclarer que je ne suis point bouddhiste : je ne le suis à aucun degré, ni bhixu, ni upasâka ; je ne le suis d'aucune manière ni à l'asiatique, ni à l'européenne... D'ailleurs on me permettra de dire que je ne prends pas le bouddhisme européen et surtout le bouddhisme parisien au sérieux. Je suis donc absolument étranger au mouvement bouddhiste, si mouvement bouddhiste il y a. Je ne fais pas ici autre chose que de

livrer au public des documents, et mon unique souci est de les lui communiquer avec la plus grande fidélité et la plus grande sincérité possible. Car si je ne seconde pas le mouvement bouddhiste, je ne le combats pas non plus : je suis à côté et en dehors; j'ai pu commettre des erreurs, je n'ai pas, en plus d'une circonstance, dissimulé mes incertitudes; mais je ne crains pas d'affirmer qu'on ne trouve point, dans ce volume, un seul mot qui puisse être considéré comme appartenant à un plaidoyer pour ou contre le bouddhisme. »

— *La Tradition* annonce un *Essai sur la Philosophie bouddhique*, publié à Paris, chez G. Carré, par H. Augustin Chaboseau, et l'apprécie en ces termes : « Attiré par les questions si complexes que soulève l'histoire des religions, M. Chaboseau étudie depuis plusieurs années les cultes qui se sont partagé ou se partagent encore les pays asiatiques. On sait l'étrange abus qu'on a fait du bouddhisme, en ces dernières années, dans l'intérêt d'entreprises plus ou moins recommandables. Quelques-uns ont même cherché dans le bouddhisme l'eau de Jouvence, capable de faire refleurir le rameau d'or de l'esprit religieux. Des missionnaires bouddhistes parcourent la vieille Europe avec succès, si nous en croyons les journaux dévoués à la doctrine de Gautama. L'ouvrage de notre collaborateur arrive bien en ce moment. Ecrit sans parti pris par un érudit, sceptique quoi qu'il en ait, ce volume sera lu avec intérêt par le grand public que passionne le mouvement bouddhiste ou qui tient à avoir une idée juste de la doctrine si discutée. La tâche était ardue. La majeure partie des publications relatives au bouddhisme ont été écrites dans un esprit sectaire. Les chrétiens ont fait de leur mieux pour dénigrer la doctrine de Çakia-Mouni ; les voltairiens ont exalté le bouddhisme aux dépens du christianisme ; les vulgarisateurs ont avili un sujet qui leur était inconnu en le faisant entrer dans les colonnes des journaux quotidiens. M. Chaboseau n'a écrit son *Essai sur la Philosophie bouddhique* qu'après avoir étudié les travaux français et étrangers des meilleures sources. Dans un cadre restreint, il est parvenu à donner une idée précise du bouddhisme, système philosophique plutôt que religieux. »

La *Revue de l'histoire des religions* apprécie à son tour en ces termes les jugements de M. Chaboseau : (1)

Dans son *Essai sur la Philosophie bouddhique*, M. Augustin Chaboseau s'est efforcé de dégager le bouddhisme des scories qui le dégradent pour nous offrir un bouddhisme philosophique. « M. Chaboseau, voit le bouddhisme à travers les lunettes d'un philosophe et il n'a pas la moindre notion de la méthode historique. »

— Dans un article publié par la *Revue de l'histoire des religions* (n° janvier-février 1891), M. Sylvain Lévi affirme une lente infiltration à travers le monde occidental du courant bouddhique aux premiers siècles du christianisme: « Les ressemblances frappantes du christianisme et du bouddhisme, dit-il, ont été signalées de longue date ; l'analogie des situations et des sentiments ne suffit pas à les expliquer toutes ; il en est qui exigent l'hypothèse d'un emprunt direct. L'histoire des Manichéens est toute imprégnée de bouddhisme ; elle tient par ses racines à un sol bouddhique. Le maître de Manès, Terebinthus, prend le surnom de Budda et se prétend né d'une vierge ; le maître de Térébinthus est Scythianus, dont le nom semble une traduction grecque de l'indien Çakya (Çaka = Sytha) ; un des disciples de Manès s'appelle également Budda ; enfin la formule d'abjuration, imposée aux Manichéens par le christianisme, maudit et déteste Zaradès, Bodda et Scythianos. La légende du Bouddha finit même par prendre place dans les vies des saints (Balaam et Josaphat). La propagande du bouddhisme s'exerçait à l'étranger à la fois par les œuvres pies qui inspiraient le respect et la sympathie, par les prédications des missionnaires qui ne reculaient pas devant les voyages les plus dangereux, enfin par l'action des sujets helléniques établis dans l'Inde et qui retournaient après leur conversion dans leur pays natal. »

— Dans un opuscule publié chez Erlanger à Leipzig, M. Hillebrant signale les ressemblances qui existent entre quelques-unes des cérémonies védiques et les fêtes du solstice telles qu'elles sont célébrées encore aujourd'hui dans certaines contrées du nord :

(1) N° mars avril 1891.

« Parmi les solennités les plus importantes du culte védique, dit l'auteur, se trouvent le *Vishuvant* et le *Mahâvrata*, deux jours de sacrifice qui font partie du grand sattra annuel appelé le gavâmayana. Or, ces deux grands jours, par leur position dans l'année religieuse, correspondent aux époques des deux solstices dans l'année solaire : de plus, chacun d'eux présente certains caractères spéciaux qui se retrouvent précisément dans l'une ou dans l'autre des fêtes du solstice en Germanie et chez les Slaves. » M. Paul Sabbathier a discuté ces assertions dans la *Revue de l'histoire des Religions* (n° mars-avril 1891 et montré ce qu'elles avaient d'excessif.

VII. — **Religions grecque et romaine**. — M. Allègre, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Lyon a publié une *Étude sur la déesse grecque Tyché, sa signification religieuse et morale, son culte et ses représentations figurées*. M. Bouche-Leclercq en a fait un compte-rendu élogieux, malgré les critiques qu'il adresse à ce travail, dans la *Revue de l'histoire des Religions*.

— M. Gorres a publié la seconde série de ses études sur les mythologies grecques : *Studien zur griechischen Mythologie*. D'après lui les dieux et les mythes de la Grèce peuvent se réduire à un petit nombre de dieux et de mythes élémentaires. C'est dans la Grèce asiatique que se trouve le lien qui rattache les mythes grecs aux mythes orientaux. Les rivages de la mer Caspienne sont le foyer des mythes primitifs qui sont nés d'ordinaire au milieu des peuples pasteurs.

— Le *Lowel Institute* de Boston avait demandé à M. Louis Dyer une série de conférences sur les dieux de la Grèce. Ces conférences viennent de paraître sous le titre de : *Studies of the gods in Greece et certain sanctuaries recently excavated*.

— M. Drexler, un des principaux collaborateurs du *lexique* de Roscher a entrepris de dresser un catalogue, par ordre géographique, de toutes les antiquités relatives au culte alexandrin, sur les bords du Danube : *Der cultus der ægyptischen Gottheiten in den donaulænder*n. Ce travail démontre chez l'auteur

une grande érudition mais n'a peut-être pas une importance considérable. Nous savons dans quels pays s'est répandu le culte des divinités alexandrines : il serait plus difficile de dire où il s'est arrêté. Quant aux inscriptions, on peut les trouver dans le *Corpus* et l'*Ephemeris epigraphica*.

— MM. Curtius et Adler publient le résultat des fouilles faites par l'Allemagne à Olympie. L'ouvrage se composera de cinq gros volumes.

— M. Linde a essayé de rendre sa vraie place à Janus, dans son livre : *Deo Jano summo romanorum deo*. C'est à tort qu'on en a fait un dieu portier. Janus au contraire occupe une place distinguée dans le panthéon primitif : il faut le classer parmi les dieux de la lumière.

— M Ed. Beaudouin a publié une étude remarquable sur le *Culte des empereurs dans la cité narbonnaise*, d'après les inscriptions du tome XII du *Corpus*. Sa conclusion est que dans les provinces occidentales le culte personnel n'a guère appartenu qu'à Auguste ou aux princes de sa famille.

— M. de Wissova, professeur à l'Université de Marbourg, connu déjà par d'importants travaux sur la religion romaine, vient de publier un nouvel opuscule qui a pour titre : *De feriis anni Romanorum vetustissimi observationes selectæ*. On y trouvera d'intéressantes recherches sur certaines fêtes du calendrier romain. C'est ainsi, pour ne citer qu'un exemple, que la déesse Ops a été à tort associée à Saturne et que l'existence de ce couple divin est considérée comme remontant aux premiers temps de Rome ; il semble démontré au contraire que cette association ne s'est jamais faite dans le culte officiel, mais qu'elle est le résultat de la déformation de la religion romaine sous l'influence hellénique. De même le Vulcain primitif n'a rien de commun avec l'Héphaistos grec : il était simplement le dieu du feu.

— *Les statuettes de terre cuite dans l'antiquité*, de M. E. Pottier, constituent une étude de très grand intérêt sur le panthéon hellénique que l'auteur fait défiler sous nos yeux. Ces terres cuites sont-elles des symboles employés dans les mystères dionisyaques? sont-elles de simples bibelots, ornements de la tombe, ou des images divines ayant mission de protéger les

morts? ou bien seraient-elles des offrandes destinées à remplacer les victimes humaines dont étaient prodigues les religions antiques? M. Pottier discute une à une et avec beaucoup d'intérêt ces diverses hypothèses. Plusieurs peuvent être également vraies.

— M Picavet a essayé de réhabiliter Epicure dans sa thèse latine pour le doctorat : *De Epicureo novæ religionis auctore, sive de diis quid senserit Epicurus*. Il y soutient qu'Epicure est le fondateur d'une religion nouvelle. Il n'en est pas moins vrai que la doctrine des Epicuriens tendait à supprimer tout rapport entre l'homme et la divinité dont on faisait profession de ne pas s'occuper.

— On vient encore de découvrir à Rome, près du temple de Vesta, dans l'ancien Forum, un cippe dont la partie supérieure est brisée, et portant le nom de la vestale à qui le monument fut élevé. Dans le quartier du Transtévère, au bord de la nouvelle avenue appelée Via del Re, on a également trouvé une inscription, sur une plaque de marbre, dédiée à Hercule et Silvanus par un certain Apollonius, affranchi impérial et *præco familiæ castrensis*.

En creusant les fondations de la nouvelle station de Terracine, on a mis au jour des constructions d'une aire romaine, formant une partie d'un *nymphæum*. En dernier lieu, ce terrain avait servi de cimetière ; on y a retrouvé des statues en marbre très détériorées. Dans d'autres escaliers pratiqués au même endroit on a retrouvé deux autres statues dans un bien meilleur état : une copie du *Faune*, de Praxitèle, et la statue, plus grande que nature, mais malheureusement sans tête, d'un empereur romain, revêtu d'une cuirasse.

— En construisant un égout dans la viâ Borgo Vecchio, on a trouvé à Rome un fragment de bas-relief représentant Mithras, dans son attitude bien connue, montrant le taureau zodiacal. Le corps de Mithras est intact de la poitrine aux genoux, les jambes sont malheureusement brisées. La queue du taureau, qui s'achève en gerbe de blé, est bien conservée. Auprès du dieu se trouve un petit génie tenant une torche, comme on le voit dans les images semblables. Au lieu de la courte tunique habituelle, Mithras porte une longue robe drapée ; un manteau flotte derrière ses épaules.

Cette découverte intéressante a été placée dans les bureaux de la commission archéologique.

— A l'Académie des Inscriptions et Belles lettres, séance du vendredi 21 août 1891, M. Salomon Reinach présente à la Compagnie une intéressante statuette en terre cuite, représentant Bacchus jeune, qui fut acquise vers 1840 par le comte de Sartiges, alors qu'il était chargé d'affaires à Athènes. Debout, couronné de lierre, vêtu de la nébride, le dieu tient dans la main droite un vase à deux anses et s'appuie, de la main gauche levée, sur un thyrse.

Il y a quelques années, une figurine en bronze du même sujet a été découverte à Athènes et a passé de la collection Photiadis Pacha dans celle de M. Sambon, amateur italien. En la publiant, M. Milani a proposé d'y voir la replique d'un Bacchus de Praxitèle, qui avait soulevé l'enthousiasme de l'écrivain grec Callistrate.

La terre cuite de M. de Sartiges, dont l'origine athénienne est indiscutable, confirme l'hypothèse de M. Milani. Il y a donc là un nouvel exemple d'une œuvre de la grande sculpture conservée par une petite copie en terre cuite ; ajoutons que l'on connaissait déjà des répliques en terre cuite de plusieurs statues de Praxitèle, notamment de la fameuse Vénus de Gnide et de la Vénus de Cos.

M. Héron de Villefosse annonce que M. Champoiseau, correspondant de l'Académie, vient de faire de nouvelles fouilles dans l'île de Samothrace, en compagnie de M. Degrand, consul de France. M. de Villefosse donne la description d'une trouvaille curieuse du savant. C'est un fragment d'inscription où on lit la dernière lettre d'un nom propre suivi de l'ethnique *rhodios*. Ce doit être un nom d'artiste et les circonstances de la découverte faite dans le terrain où fut recueillie la précieuse Victoire de Samothrace porte à croire que c'est le reste de la signature du sculpteur qui a exécuté l'admirable figure.

A la *séance du 26 juin* 1891, M. Geffroy écrit de Rome que les travaux du Tibre ont donné lieu à la découverte de nouveaux fragments du Plan Capitolin, mais qu'il a fallu interrompre les fouilles entreprises au Forum de la Paix, en vue de découvrir des fragments de ce même plan. Des travaux de consolidation et

d'épuisement des eaux souterraines ont motivé cette interruption, qui ne prendra fin qu'au mois d'octobre.

A la *séance du* 31 *juillet*, M. Salomon Reinach lit un mémoire intitulé : *la Sibylle d'Erythrée* Une inscription grecque découverte à Erythrée même, et communiquée à M. Reinach par M. Cantoléon, de Smyrne, fait parler cette sibylle dans un petit poème où elle raconte qu'elle est fille d'une naïade et d'un mortel du nom de Théodore ; qu'elle est née à Erythrée ; quelle a vécu neuf cents ans ; et, qu'ayant rendu assez d'oracles, elle se repose en attendant l'arrivée du nouvel Erythros qui viendra gouverner sa chère patrie. M. Reinach pense que le personnage ainsi désigné est un empereur romain du deuxième siècle avant Jésus-Christ, peut-être Lucius Vérus. M. Reinach croit qu'il serait utile d'entreprendre des fouilles aux environs de la fontaine où a été découverte la petite inscription. Elles seraient probablement fructueuses.

A la *séance du vendredi* 28 *août* 1891, M. Homolle a rendu compte des travaux des membres de l'école française d'Athènes pendant leur campagne de cet été. Il a appelé l'attention de l'Académie sur les fragments du temple d'Hécate.

VIII. **Religion des non-civilisés.** — Le livre de M. Chaudoin : *Trois mois de captivité au Dahomey* comprend deux parties : 1° une description des factoreries européennes au Dahomey. 2° le récit de la captivité ; 3° une description des mœurs et de la religion du Dahomey ; cette dernière partie nous intéresse plus particulièrement. Nous voudrions pouvoir retrancher du livre intéressant de M. Chaudoin ses appréciations plus que risquées sur les missionnaires, et sa trop grande indulgence pour les mœurs du Dahomey.

— La religion des Dahoméens, dit le *Bulletin de la société des études coloniales et maritimes*, est le fétichisme le plus grossier. Ils distinguent le génie du bien et le génie du mal, s'occupent fort peu du premier qui ne peut leur nuire et craignent le second qu'ils cherchent à conjurer par des pratiques plus ridicules les unes que les autres. Dans tous le pays, l'on trouve des fétiches grossièrement moulés en terre rouge dont le culte a quelque ana-

logie avec celui du Priape des Latins. Les indigènes invoquent fréquemment ces fétiches et les arrosent d'huile de palmier à l'instar du Sivar hindou. Pour tous les Dahoméens, le dieu par excellence est le serpent ; ils l'entourent d'une profonde vénération et lui adressent de ferventes invocations ; il existe même des temples où l'on nourrit et entretient un grand nombre de ces reptiles. Un voyageur raconte avoir pu pénétrer dans une enceinte sacrée et y avoir vu, non sans quelque effroi, une centaine de ces horribles bêtes. Enfin pour compléter nos notions sur la religion des Dahoméens, n'oublions pas que les sacrifices humains sont, chez eux, à l'ordre du jour. Chaque année, de nombreuses victimes sont immolées. Pour les noirs du Dahomey, les sacrifices humains sont indispensables pour assurer la prospérité du royaume ; ils affirment ainsi la croyance à une autre vie et constituent un hommage rendu aux morts. Les malheureux que l'on égorge sont censés passer au service des défunts ; à différentes reprises, les Européens ont essayé d'amener le souverain du Dahomey à mettre fin à ces horribles hécatombes, mais leurs efforts sont demeurés jusqu'à présent sans résultats.

— Le *Bulletin des missions d'Afrique* (nº décembre 1891) raconte comment les Wangoni fabriquent le *daoua* ou breuvage qui rend les guerriers invulnérables. Vers midi, on amène sur la cour royale un prisonnier de guerre. C'est un robuste Wangoni dans la force de l'âge. Le roi donne un signal, et, au milieu des cris de joie, le bourreau coupe la gorge du captif, lui ouvre la poitrine, arrache son cœur et le remet au sorcier. Celui-ci va le faire brûler complètement, et mêle les cendres avec de la farine; du tout il fait une bouillie claire (*udyi*) dont devront boire ceux qui n'ont pas envie de se faire tuer à la prochaine expédition.

— IX **Mythologie comparée et flok-lore**. — Le principal objet du travail de M. Hartland : *The science of Fairy Tales*, est de faire connaître aux lecteurs non spécialistes les principes qui guident les recherches dans l'étude des traditions populaires, en les appliquant à quelques-unes des légendes les plus remarquables des peuples celtiques et germaniques. M. Hartland divise les contes de fées en deux classes : les *Sagas* et les

Marchen. Les Sagas désignent des récits auxquels on croit ou auxquels on a cru ; les Marchen désignent des contes qui n'ont eu d'autre but que d'amuser.

— M. Jules Baissac, l'auteur de *l'histoire du Diable* a publié en un gros volume *Les grands jours de la sorcellerie.* Les enseignements qu'il nous donne sur les croyances et superstitions d'autrefois peuvent avoir de l'intérêt pour le folk-loriste : nous l'aurions dispensé de ses sorties haineuses contre le cléricalisme.

— M. Leland a publié un recueil des formules de sorcellerie chez les Tziganes : *Gypsy sorcery and forturne telling.* Le livre est dédié aux membres du congrès des traditions populaires de Paris.

— Les folk-loristes liront avec intérêt le recueil de M. Kotelman : *Gesundheitspflege im Mittelalter* publié à Leipzig.

— Il est des mythologues qui ne voient partout que le feu. M. Forchammer n'est pas de ce nombre. Dans ses *Prolegomena zur Mythologie als Wissenchaft und Lexikon der Mythensprache,* il ne voit partout que de l'eau. Les mythes ont tous une origine aquatique. Les dieux ne sont que des personnifications de l'eau dans ses différents états, solide, liquide, gazeuse, etc.

— Le Folk-lore Society a publié les *Exempla* de Jacques de Vitry qui se rapportent par plusieurs côtés à la science du folk-lore.

— *Chez les Lapons, mœurs, coutumes et légendes de la Laponie norwégienne,* par Remy de Gourmont, contient d'intéressantes notions sur les mœurs et coutumes des Lapons, et des légendes populaires.

— M. Karl Weinhold, directeur de la *Zeitschrift der Vereins für Volkskunde,* a publié dans cette revue (t. XXII, p. 109) une étude sur le folklore et l'insuffisance des résultats jusqu'ici obtenus.

— M. Lamansky publie à Saint-Pétersbourg une nouvelle revue de folklore ayant pour titre : *Jivaina Starina.*

— La *Islay association* a donné une nouvelle édition des contes de Campbell : *Popular Tales of the West Highlands.* La première édition des contes écossais datait de 1860.

BIBLIOGRAPHIE

Assyrien und Babylonien nach den neuesten Entdeckungen von Dr F. Kaulen. 4e éd. In-8 de XII-286 pages, *Herder à Fribourg en Brisgau*, 1891.

L'assyriologie n'a pas encore dit son dernier mot : il reste beaucoup trop d'inscriptions à déchiffrer. Cependant, ces études assyriologiques sont des plus importantes, car, chaque jour, les théologiens et les historiens rationalistes s'en prévalent pour attaquer la Bible ; or, tous ceux qui ont abordé, sans parti pris, les études assyriologiques ont reconnu qu'elles étaient une éclatante confirmation de la véracité des saintes Écritures. C'est ce que démontre victorieusement le docteur Kaulen dans son ouvrage.

L'auteur montre d'abord l'importance de l'histoire assyrienne et babylonienne pour l'histoire biblique. Non seulement elle éclaire les premières pages de la Genèse, mais elle est en connexion intime avec l'histoire des rois d'Israël et de Juda.

Le second chapitre est consacré à la description géographique du pays ; suit un intéressant récit des fouilles faites dans les ruines de Ninive, à Khorsabad par Botta, Place, Layard ; à Kouyundjik, où l'on retrouva la bibliothèque d'Assourbanipal. M. Kaulen décrit le palais de Sargon, tel que l'ont retrouvé, à Khorsabad, Botta et Place. Viennent ensuite les découvertes faites en Babylonie, dans les ruines près de Hillah, Babil, Birs-Nimroud et dans la Babylonie méridionale, à Warka, Niffer, Mougheir, Tello, etc. Un chapitre est consacré à l'histoire du déchiffrement des inscriptions cunéiformes depuis Pietro della Valle, en 1621, jusqu'aux assyriologues les plus récents, Guyard, Sayce.

Dans les deux derniers chapitres l'auteur passe en revue les principales inscriptions qu'on a déchiffrées, donne des extraits de

celles qui intéressent spécialement les études bibliques, puis il rassemble les données certaines que l'on possède sur les peuples de l'Assyrie, leur religion, leur langue et leur civilisation.

L'ouvrage du docteur Kaulen — *l'Assyrie et la Babylonie d'après les découvertes les plus récentes* — est arrivé en dix ans à sa quatrième édition ; inutile de dire que chaque édition se signale par de nombreuses améliorations.

L'ÉVOLUTION RESTREINTE AUX ESPÈCES ORGANIQUES, par le R. P. LEROY, des Frères prêcheurs.

Aux ennemis de l'exagération et du parti pris, nous signalerons le plaidoyer du R. P. Leroy, dominicain, défenseur convaincu du transformisme restreint.

L'auteur aborde son sujet par une réfutation du transformisme matérialiste et athée, d'après lequel un premier protoplasme se serait formé tout seul, dans le tourbillonnement des éléments inorganiques éternels, puis, se divisant, se développant, se transformant, aurait successivement donné naissance, à travers des milliards de siècles, à toutes les espèces végétales et animales, ayant existé et aujourd'hui existantes, l'homme compris.

Ce premier point établi, l'auteur démontre que la théorie transformiste, telle qu'il la soutient, n'a rien d'incompatible avec le texte de la Genèse non plus qu'avec l'enseignement traditionnel de l'Église. En effet peu importe que Dieu ait créé directement chacune des cinq ou six mille espèces, entre lesquelles se répartissent aujourd'hui les règnes organiques, ou bien qu'il en ait créé à l'origine, un nombre plus ou moins restreint, en les soumettant à une loi évolutive, en vertu de laquelle les nouveaux types seraient résultés de modifications subies sous l'influence des changements de milieux par les types primitifs, la créature humaine, étant d'ailleurs mise en dehors, et considérée comme ayant été l'objet, corps et âme, d'une création spéciale. L'auteur ne croit pas que réduite à ces termes, la théorie transformiste puisse porter atteinte à la foi.

Dans un autre chapitre (le VIIe), signalons la réfutation d'un écrit publié par le R. P. de Bonniot, peu de temps avant sa mort, sous ce titre : « La bête comparée à l'homme ». Le savant

jésuite refuse à l'animal jusqu'à la connaissance ; suivant lui, il ne connaît pas les objets et les faits individuels et concrets, il les « sent » seulement. Refuser à la bête une connaissance inconsciente et concrète, ce serait retomber indirectement dans l'automatisme cartésien, que le R. P. de Bonniot repousse d'ailleurs le premier. Ailleurs, le P. Leroy répond au livre de M. le Dr Jousset qui enveloppe en bloc toutes les théories transformistes dans la même réprobation.

Commentarius in Danielem prophetam, Lamentationes et Baruch, auctore *J. Knabenbauer*, S. J. (Cursus scripturæ sacræ.) Paris, Lethielleux, 1891.

Le savant jésuite établit d'abord l'existence du prophète et raconte sa vie. Il résume ensuite le livre de Daniel, en fait ressortir l'unité, et enfin recherche l'époque de sa composition.

D'après les rationalistes, le livre de Daniel fut écrit au temps des Maccabées par un patriote juif : il voulait prouver à ses concitoyens que Dieu n'abandonne jamais ses serviteurs fidèles.

Le P. Knabenbauer combat cette théorie par de nombreux arguments. Tout indique que le livre a été écrit au vie siècle, et rien au contraire n'oblige à le rapporter à la période maccabéenne : la connaissance intime que l'auteur possède de la civilisation babylonienne au temps de la captivité, la ressemblance de l'hébreu de Daniel avec celui d'Ezéchiel, et celle de son araméen avec celui d'Esdras. Le détail des faits prouve que les personnages dont Daniel raconte l'histoire, ne rappellent en rien les persécuteurs, ni les martyrs de la guerre maccabéenne.

Toutes les prophéties sont discutées à fond et éclaircies dans leurs détails, autant que peuvent l'être des textes, qui, par leur nature même, sont quelquefois peu précis. Les exégètes catholiques ont cru que le quatrième royaume, prédit par Daniel, a pu être un royaume grec ; le P. Knabenbauer avec l'opinion traditionnelle y retrouve l'empire romain.

Le commentaire sur Daniel est suivi d'une étude sur les Lamentations, dont Jérémie fut l'auteur, Baruch et la lettre de Jerémie. Ce volume termine la série des travaux du P. Kna-

benbauer sur les prophètes, et nous fait désirer davantage le commentaire qu'il nous promet sur l'Évangile selon saint Matthieu.

THE GOLDEN BOUGH, A. STUDY IN COMPARATIVE RELIGION, par J. Frazer, *à Londres, chez Macmillan.*

Cet ouvrage inspire *à la Tradition* les considérations suivantes : « Les derniers travaux de Lang ont gagné presque tous les folkloristes à sa méthode anthropologique. Le volume de M. J.-G. Frazer conquerra les derniers fervents de l'école maxmüllérienne. Les chefs n'abandonneront pas leurs théories, mais ils resteront des généraux sans armée.

M. J.-G. Frazer, professeur de Trinity-College, à Oxford, était inconnu des traditionnistes avant la publication du *Rameau d'Or*. Il s'est placé d'emblée à côté des maîtres. Philosophe, écrivain de goût, humaniste, folkloriste rompu à toutes les lectures et toutes les recherches, M. Frazer est un de ces rares esprits d'élite capables d'embrasser un ensemble immense sans perdre de vue les détails. Dans le domaine de la science, l'analyse et la synthèse doivent se prêter un appui réciproque. L'analyse est l'écueil des recherches de folklore. Des hommes comme M. Frazer et Lang peuvent seuls se reconnaître dans la vaste accumulation de notes contenues dans les recueils de folklore.

Nous ne nous arrêterons pas à l'analyse de cet ouvrage. M. Frazer partant d'un usage des Romains, irrationnel, incompréhensible dans l'état de la civilisation latine, se demande pourquoi le prêtre de Némi devait tuer son prédécesseur, et pourquoi, avant d'accomplir ce meurtre, il était tenu d'arracher le Rameau d'Or ? Les deux volumes sont un cours de folklore ou de religion primitive destiné à élucider ces deux questions. Tous les folkloristes qui ont l'heur de lire la langue de Shakspeare trouveront dans l'ouvrage de M. Frazer un travail de science et de philosophie, un guide sûr pour leurs recherches personnelles. La publication du *Rameau d'or* est un événement de la plus haute importance qui marquera une grande date dans les études de traditionnisme. »

Le Gérant : Z. PEISSON.

Amiens. — Imp. Rousseau-Leroy, 18, rue Saint-Fuscien.

LES

NAISSANCES MIRACULEUSES

D'APRÈS

LA TRADITION AMÉRICAINE

Le savant et regretté L. Angrand, le premier, on le sait, a reconnu la double origine des civilisations du Nouveau-Monde. Toutes les populations policées de cet hémisphère paraissent, en effet, se rattacher soit au courant dit occidental dont faisaient partie les Mexicains proprement dits et, sans doute aussi, les mystérieux constructeurs du temple de Tiaguanaco dans le Haut-Pérou, soit à celui des Orientaux, comme les Mayas du Yucatan, et les Quichuas de l'époque Incacique (1). Ajoutons que certaines différences bien marquées dans le système religieux, la symbolique, l'art architectural, permettent de distinguer l'une de l'autre les populations appartenant à chacun des deux systèmes ci-dessus mentionnés. Sans vouloir étudier ici cette question, nous nous bornerons à l'examen d'un point particulier : la tradition d'un héros puissant et libérateur né sans le concours de l'homme semble avoir été spéciale

(1) L. Angrand, *Notes manuscrites* et *Lettre à M. Daly sur les Antiquités de Tiaguanaco.*

aux Occidentaux ; nous n'en trouvons pas trace, en effet, ni au Yucatan ni chez les habitants de Cuzco. Au contraire, l'on en rencontre des vestiges partout où l'influence occidentale a été prépondérante, soit dans le nord soit dans le sud du continent Américain. Ajoutons qu'elle se trouvait absolument conforme aux tendances Gynécocratiques de la religion Mexicaine qui accordait une prééminence incontestable au principe femelle sur le principe masculin.

Il y aurait peut-être quelque lieu de penser que les légendes relatives à cette naissance miraculeuse ne sont point écloses sur le sol Américain, qu'elles y ont été importées d'ailleurs. Nous pourrions même trouver là de précieux renseignements sur la façon dont les fables et les contes se propagent au loin.

Les Pimas de la Californie, incontestablemeut apparentés par la langue et, sans doute aussi, par leur système de civilisation aux Mexicains proprement dits, nous racontent que dans les temps les plus reculés, une jeune Vierge d'une beauté remarquable habitait les bords d'un lac verdoyant sur l'emplacement où se trouvent aujourd'hui les ruines des *Casas grandes*. Elle n'aimait personne et entendait rester fille. Une sécheresse survint qui menaçait de faire mourir la tribu de faim. Celle-ci leur donna du grain et des provisions qui ne s'épuisaient pas plus que ses libéralités. Un jour qu'elle dormait, un orage éclata et une goutte de pluie vint à tomber sur sa poitrine. A l'instant même la jeune fille se trouva enceinte d'un fils qui plus tard devint le constructeur des *Casas grandes* (1).

(1) M. H. Albert Emory, *Notes of a military record from Leawenworth in Missoury to San diego in California ;* pp. 82 et 83 ; (Washington, 1849), *Senat's documents.* — *Le fils de la Vierge*, p. 293 et suiv. du *Recueil des publications de la Société Hâvraise d'études diverses* (Le Hâvre, 1879).

Les indigènes d'Oraïbe regardent également leur Montézuma comme né d'une pauvre vierge (1) qui le mit au monde dans le pueblo de *Pecos*.

Voici, d'un autre côté, ce que les Mexicains racontent au sujet de la naissance de *Huitzilopochtli*, le dieu de la guerre. Sur une montagne non loin de Tulan et appelée *Coatepec*, litt. « A la Montagne du serpent » vivait une femme nommée *Coatlicué* litt. « Jupon de Serpent. » Elle était mère d'un grand nombre de fils appelés *Centzon vitznahuas*, litt. « les quatre cents Méridionaux » et avait une sœur appelée *Coyolxauhqui*, litt. « Grande dame parée à la mode antique ». Chaque jour, par esprit de pénitence, Coatlicué balayait le pavé du temple près duquel elle habitait. Pendant qu'elle était occupée de la sorte, une petite boule de plumes, semblable à une pelotte de fil tomba sur elle. L'ayant prise, elle la cacha sous sa jupe. Après avoir achevé sa tâche, elle voulut la reprendre, mais la pelotte avait disparu et Coatlicué se trouva enceinte. En apprenant cette nouvelle, les Centzon vitznahuas entrèrent en fureur et Coyolxauhqui leur conseilla de tuer leur mère, puisqu'elle les avait couverts de déshonneur.

L'enfant que Coatlicué portait dans son sein la rassura et calma son effroi en lui disant : « N'aie point peur, je sais ce que j'ai à faire. » Aussitôt sa mère sentit le calme renaître dans son âme. Décidés à mettre celle-ci à mort, les Centzon vitznahuas commencèrent à arranger leurs cheveux en torsades, comme des guerriers marchant au combat. L'un d'entre eux appelé *Quauhitlicac* qui n'approuvait pas leur dessein, alla prévenir Huitzilopochtli, lequel n'était pas encore né. Ce dernier répondit : « O mon oncle, regarde soigneusement ce qu'ils font,

(1) M. G. Thompson, *The pueblos and their inhabitants*, p. 321

écoute ce qu'ils disent, parce que je sais de mon côté, comment je dois agir. »

Cependant, les meurtriers apparaissent bien armés et le corps couvert de morceaux de papier. *Coyolxauhqui* leur servait de guide. Quauhitlicac court avertir Huitzilopochtli. « Où sont-ils en ce moment ? » demanda celui-ci. — « Ils arrivent à *Tzompantitlan*, litt. « Près du pieu patibulaire » répliqua le messager. Peu après, Huitzilopochtli ajouta : « Et actuellement, où se trouvent-ils ? » — « A *Coaxcalco* », litt. « Auprès du Serpent de sable » répartit Quauhitlicac. Huitzilopochtli demande une fois encore « Où sont-ils ? » La réponse fut qu'ils arrivaient à l'instant à *Petlac*. Bientôt Huitzilopochtli réitère sa question. — Au milieu de la Sierra, lui dit-on. Et de nouveau Huitzilopochtli s'écria « Où sont-ils enfin. » — Les voici tout près, dit le messager, et à leur tête marche Coyolxauhqui. Au même instant, le Mars mexicain sort tout armé du sein maternel. Il portait une rondache bleue appelée *teneuch* avec un dard teint de la même couleur. Sa figure était peinte et sa tête surmontée d'un ornement qui s'y trouvait collé. Sa jambe gauche était frêle et couverte de plumes ; les cuisses et les bras également peints en bleu. Il ordonna à un nommé *Tochan Calqui*, litt. « habitant de notre demeure », de mettre le feu à un serpent fabriqué en bois de pin, appelé *Xiuh coatl*, litt. « Serpent d'herbe » et sans doute métaphoriquement « Serpent enflammé ». En effet, *Xiuhteuctli*, litt. « Seigneur de l'herbe » était le dieu du feu de la mythologie Mexicaine. » Quoi qu'il en soit, ce fut avec ce bois enflammé que Coyolxauhqui fut frappée mortellement. Cela fait, Huitzilopochtli, les armes à la main, poursuivit les Centzon vitznahuas de la Sierra jusqu'à la plaine. Il fit ainsi quatre fois le tour de la montagne sans que ses frères pussent même se

défendre contre lui. Malgré leurs prières et leurs supplications, le Mars Mexicain les mit presque tous à mort. Quelques-uns cependant parvinrent à s'enfuir et se retirer au pays de *Huitzlampa*, litt. « Vers le sud ». Le vainqueur s'empara des dépouilles de ses frères et spécialement de leurs armes appelées *Anecuhiotl* (1).

Cette légende peut être fort ancienne, mais nous sommes, pour notre part, portés à croire qu'elle se trouve mêlée à des évènements historiques de date bien plus récente et contemporains de la migration Aztèque. Nous n'avons pu, il est vrai, parvenir à identifier les noms de localités ici indiqués, mais ils ont pu changer par la suite des temps, à moins qu'elles ne soient de si minime importance que les auteurs modernes aient cru devoir les passer sous silence. *Coyolxauhqui*, « la grande dame mise à l'ancienne mode », et ses frères, les Centzon vitznahuas vaincus et repoussés vers le sud nous auraient tout l'air de personnifier les antiques habitants de ces régions défaits et expulsés par les Mexicas. Naturellement, ces derniers auront fait honneur de la victoire à leur dieu national, *Huitzilopochtli*.

On ne nous dit pas, il est vrai, que Coatlicué fut vierge et ce fait qu'elle passe pour mère d'une si nombreuse progéniture semble même attester le contraire, mais il n'en reste pas moins vrai que la naissance du Mars Mexicain doit être considérée comme tout-à-fait miraculeuse et qu'elle a été le résultat d'une intervention du Ciel.

D'après une légende mexicaine, le genre humain n'aurait pas eu de père ; mais la mère des premiers hommes serait *Sihuacoatl*, litt. « La femme serpent. » Elle conçut sans aucun commerce avec un individu du sexe mas-

(1) Sahagun, *Hist. gén. des Choses de la Nouvelle-Espagne* ; liv. 3°, chap. 1er, p. 201 et suiv. — Torquemada, *Monarquia Indiana ;* t. 2, liv. 6, p. 41 et 42.

culin. Cette déesse apparaissait parfois vêtue de blanc, portant sur les épaules une sorte de hotte ou de petit berceau dans lequel se trouvait un enfant. D'autres fois, elle révélait pendant la nuit, sa présence par des cris plaintifs et des sanglots, mais sans se montrer en personne. Du reste, qu'on la vît ou qu'on se bornât à l'entendre, la chose passait pour de fort mauvais augure (1). Cette déesse semble avoir été confondue, par la suite, avec *Cohuatl*, litt. « Serpent », sœur du héros *Totépeuh* qui lui confia l'éducation de Quetzalcoatl après la mort de *Chimalman*, son épouse (2). L'on sait, du reste que, jusqu'à la fin de la Monarchie mexicaine, le titre de Cihua-Cohuatl fut décerné au ministre suprême de la justice et de la maison du roi (3).

Nous connaissons au Guatémala, la fameuse histoire de la vierge *Xquiq* fille du prince *Cuchumaquiq*. Le héros mystique des Guatémaliens, Hunhun-Ahpu ayant été mis à mort par ordre des chefs de l'état de Xibalba, on lui coupa la tête et on la plaça dans les branches d'un calebassier. Aussitôt, l'arbre se couvre de fruits, bien qu'il n'en eût point un seul auparavant. Bientôt, le chef du guerrier guatémalien se transforma lui-même en calebasse. De là, ajoute l'auteur américain, le nom de « Tête de Hunahpu » que porte ce fruit chez les Quichés.

Les princes Xibalbaïdes, témoins d'un tel prodige défendent d'approcher de l'arbre merveilleux. Cependant, la jeune *Xquiq*, entraînée par la curiosité, désobéit, se disant à elle-même avec une indiscrétion digne de notre

(1) Torquemada, *Monarq. Indiana*, t. 2° ; lib. 6° ; cap. XXXI ; p. 61.

(2) Abbé Brasseur de Bourbourg, *Hist. des Nat. civil.*, t. 1er ; liv. 2° ; chap. IV, p. 241.

(3) Abbé Brasseur, *ibid.*, t. III ; liv. XII ; chap. IV ; p. 577.

mère Eve. « Les fruits de cet arbre doivent être bien savoureux. »

Etant partie seule, elle arriva au pied du calebassier, lequel s'élevait lui-même au milieu du cendrier. La vue des fruits lui arrache des cris d'admiration et elle ajoute : « En mourrai-je donc et sera-ce ma ruine si j'en cueille un ? »

Alors, continue le narrateur indigène, la tête de mort qui était au milieu de l'arbre parla. « Est-ce donc que tu en désires ? Les boules rondes qui se trouvent entre les branches de l'arbre, ce sont uniquement des têtes de mort. Est-ce que tu en veux toujours ? » ajouta-t-elle.

« Oui » répondit Xquiq, en étendant la main vers le crâne d'Hunhun-Ahpu. Alors, ce dernier lança avec effort un crachat dans la main de la jeune fille. Celle-ci regarda aussitôt le creux de sa main, mais la salive du mort avait déjà disparu.

« Cette salive et cette bave, c'est ma postérité que je viens de te donner, ajouta le crâne Voilà que ma tête cessera de parler, car ce n'est qu'une tête de mort qui déjà n'a plus de chair. »

En effet, Xquiq se trouvait enceinte. Au bout de six mois, son père s'appercevant de son état, se mit en devoir de l'interroger. « Il n'y a pas d'homme dont je connaisse la face, ô mon père » répondit-elle. « En vérité, tu n'es qu'une fornicatrice », s'écria Cuchumaquiq et il ordonna de lui arracher le cœur, ainsi qu'on le faisait pour les victimes sacrifiées aux dieux. Les prêtres mexicains, on le sait, ouvraient la poitrine aux hommes immolés (1) sur leurs autels, afin que, suivant l'énergique

(1) M. le Dr Jourdanet *Les Sacrifices humains et l'Anthropophagie chez les Aztèques*, p. 891 et suiv., *Appendice* de la traduction de l'*Histoire véridique de la conquête de la Nouvelle Espagne*, par Bernal Diaz ; (Paris, 1877.)

expression d'un écrivain indigène, le soleil eut des cœurs à manger et du sang à boire.

Xquiq parvient à exciter la compassion des exécuteurs, lesquels lui laissent la vie et s'avisent d'un subterfuge pour faire croire à Cuchumaquiq que son ordre a été suivi d'effet. La jeune fille se retire chez la mère de *Hunhun-Ahpu* au pays de Guatémala. C'est là qu'elle met au monde deux jumeaux destinés à venger leur père de la cruauté des princes de Xibalba (1).

L'abbé Brasseur insiste sur le côté historique de cette légende. Il y voit un souvenir des luttes jadis soutenues par les guatémaliens contre le puissant empire Yucatèque (2). Nous ne demandons pas mieux que de reconnaître le bien fondé de ces conjectures, mais ici, tout comme dans le récit de la naissance de Huitzilopochtli, nous croyons la légende beaucoup plus ancienne que les évènements réels qui ont pu, par la suite, s'y trouver mêlés.

Le savant M. Jimenez de la Espada nous fait connaître d'après un manuscrit du Dr Francisco de Avila, intitulé *Tratado y relación de los errores, falsos dioses y otras superticiones* etc., etc., *en que vivian Antiguamente los indios de las Provincias de Huarochiri, Mama y Chaella*, la tradition suivante. Ce serait bien dans la Province de *Huarochiri*, c'est-à-dire sur le littoral péruvien, chez les Yuncas, qu'elle aurait été recueillie.

« Le Coniraya Viracocha, le Créateur de toutes cho-
« ses, aurait apparu, il y a bien longtemps de cela, sous
« les traits d'un homme pauvre, d'apparence misérable
« et vêtu de haillons. Ceux qui ne le connaissaient pas

(1) Abbé Brasseur, *Popol vuh*, 2e partie ; chap. III, p. 91 et suiv.
(2) *Ibid.*, *ibid.*, Introd., p. CXXXVII et suiv.

« ne manquaient guère de le traiter de sale personnage « et de pouilleux. Cependant, c'était par son ordre que tout « avait été fait, que les plateaux et cavités des monta- « gnes avaient été formés. Rien qu'en lançant une tige « creuse de la plante appelée *Canne de Castille*, il creu- « sait les canaux et les aqueducs. Il se rendait sur tous « les points de la terre pour mettre chaque chose en « ordre. Dans sa sagesse, il tournait en dérision et atta- « quait les *huacas* et idoles, partout où il les rencon- « trait. Alors vivait une jeune déesse vierge et excessi- « vement belle, appelée *Cavillaca*. Plusieurs dieux et « génies avaient sollicité sa main, mais sans succès. « Enfin un jour qu'elle était à tisser un manteau au pied « d'un arbre de l'espèce appelée *Lucumo*, Virococha « se déguisa en un joli oiseau et se percha sur l'arbre. « Il prit de sa semence et la fit entrer dans une *lucma* « bien mûre et bien appétissante. Ensuite, Viracocha « fit tomber le fruit auprès de la jeune fille qui, l'ayant « mangé, se trouva enceinte sur le coup et sans avoir « connu d'homme. Au bout de neuf mois, elle enfanta « un fils qu'elle allaita un an entier, sans s'être rendu « compte comment elle l'avait eu (1). »

Enfin, plus à l'est encore, nous trouvons une nouvelle version de la même légende, mais sous une forme assez archaïque et se rapprochant quelque peu de celle des Pimas. Les Manacicas, voisins des Chiquitos, et qui, jadis, ne formaient avec eux qu'une seule nation affirment qu'autrefois une vierge d'une grande beauté enfanta un fils sans avoir eu de relation avec aucun homme. Ce dernier, parvenu à l'âge viril, accomplit les plus grands prodiges, guérissant les malades, débarrassant de leur

(1) M. Jimenez de la Espada, *Mitos de los Iuncas*, p. 130 et 131 ; t. II du *Congresso internacional de Americanistas* (Madrid, 1883).

infirmité les boiteux et les aveugles. Un jour, ayant rassemblé une grande foule de peuple, il s'envola au ciel et fut changé en soleil. Lui et l'astre du jour ne font qu'un et s'il ne se trouvait à une si grande distance, ajoutent les *Maponos* ou prêtres des idoles, on pourrait distinguer ses traits (1). Ce mystérieux personnage devrait-il être assimilé à *Ursana*, le fils du dieu suprême et qui a pour mère la déesse vierge Quipoci dont il sera question ailleurs ? C'est ce que nous n'oserions affirmer. Peut-être bien, au reste, les narrateurs espagnols ont-ils inconsciemment un peu retouché la légende indienne, pensant n'y voir qu'une version plus ou moins altérée de certains passages des évangiles. Il n'en est pas moins vrai qu'elle mérite d'être considérée comme authentique, du moins dans ses traits essentiels. Ces populations n'auraient-elles pas, comme les Moxos, subi l'influence des Atumurunas ou autres tribus du courant occidental jadis occupants de certaines régions du Pérou et de la Bolivie (2) ? La chose nous paraîtrait d'autant plus admissible qu'au point de vue de la symbolique des nombres, ainsi qu'il sera exposé autre part, les Manacicas semblent également se rapprocher des populations dites *Californiennes*.

L'on rencontre parfois Quelzatcoatl substitué à Huitzitopochtli dans la légende mexicaine dont nous venons de parler. Ainsi, au dire de Mendieta, certains prétendent que *Chimalma* ou mieux *Chimalman*, litt. « la main du bouclier » étant occupée à balayer, avala un *chalchihuite*

(1) *Choix de lettres édifiantes*, etc. (Amérique), t. II ; p. 199. — *Relation des Missions du Paraguay*, trad. de l'Italien de Muratori, chap. III ; p. 38 ; (Paris, 1826).

(2) Angrand, *Lettre sur les Antiquités de Tiaguanaco*, p. 17 et suiv.

ou pierre de jade et se trouva aussitôt enceinte d'un fils qui fut Quetzalcoatl (1).

Les gloses de plusieurs *codices* racontent les faits d'une façon analogue. Ainsi le *Vaticanus* qui, au dire de M. Chavero constitue l'unique traité de Thégonie Nahoa parvenu jusqu'à nous, semble distinguer deux personnages du nom de Quetzalcoatl ; le premier fut l'un des sept qui échappèrent à la grande inondation. Il fut par la suite, ainsi que ses six compagnons, adoré comme dieu, spécialement, dit la glose, par les Chichimèques, c'est-à-dire, sans doute, par les populations de langue et de race mexicaine. On ne saurait guère refuser de l'identifier avec le demi dieu civilisateur des Toltèques-Orientaux, mais dont le culte, par la suite, fut aussi adopté par les Toltèques-Occidentaux. Le titre de *cœur du peuple* ou plutôt de cœur de la terre (2) à lui décerné semblerait bien le rapprocher du dieu mexicain Tépéyolotl, litt. « cœur de la montagne » ou mieux « cœur du pays », quelquefois adoré comme l'écho personnifié. D'un autre côté, Votan, le fondateur de la monarchie des *Chans* ou « serpents », le héros civilisateur du Chiapas se trouve également invoqué sous le nom de « cœur du peuple ». C'est un nouveau motif pour nous de voir en lui surtout une forme secondaire du Quetzalcoatl Ulmèque qui aborda sur la côte de la Nouvelle-Espagne (3). Impossible également de ne pas reconnaître une parenté étroite entre ces deux personnages mythiques et le dieu des Mixtèques qualifié par Burgoa de « Corazon del

(1) Mendieta, *Hist. eccles. indiana* ; lib. II ; cap. V, pp. 82 et 83.

(2) Abbé Brasseur de Bourbourg, *Hist. des nat. civil.*; t. I ; liv. Ier ; chap. III ; p. 75. — *Le mythe de Votan* ; p. 45 du IIe vol. des *Actes de la Société philologiq.*, etc.

(3) *Le mythe d'Imos* ; § XVIII et suiv. ; pp. 134 et suiv. du tome V (6e série) des *Annales de Philosophie chrétienne* (Paris 1873).

pueblo ». Nous savons qu'on l'adorait dans le fameux sanctuaire d'Achiutla, sous la forme d'une émeraude portant gravés un oiseau et un serpent enroulé. Enfin, c'est sans doute encore la même déité que l'on vénérait dans un temple souterrain, sous le nom de « cœur du royaume ». Le dit édifice était situé dans une île de la lagune sise près de Téhuantepec et connue, depuis la conquête espagnole sous le nom de Sane Dionisio de la mar.

M. Seller, au reste, fait observer que Tépéyolotl ne paraît pas avoir été très populaire chez les Mexicains. Aucun des auteurs qui habitaient le plateau d'Anahuac, tels que Sahagun, Mendieta, Duran ne l'ont mentionné. Ce n'est que dans les *codices* qu'il en est question. Notre auteur en tire cette conclusion fort plausible à notre avis, que ce Dieu intitulé « cœur du peuple, cœur du royaume » pourrait bien être originaire des provinces du sud-ouest, du pays des Mixtèques ou des Zapotèques (1). Plus tard seulement, son culte aura pénétré dans les régions du Centre et de l'Est où on l'aura tantôt adoré comme une divinité spéciale sous le nom de Tépéyolotl, tantôt assimilé à Votan et à Quetzalcoatl.

Quand au grand Quetzalcoatl, le réformateur religieux, voici ce que le codex Vaticanus rapporte à son sujet.

Le dieu *Citlallatonac* ou mieux *Citlaltonac*, litt. « étoile brillante », personnification de la voie lactée, envoya du ciel un messager à une vierge appelée Chimalman, lui annonçant qu'il voulait qu'elle conçût et enfantât d'une façon toute miraculeuse. Les deux sœurs de Chimalman appelées l'une *Tzochitlicué* ou mieux *Xochitlicué*, litt. « robe de fleurs » et l'autre

(1) M. Seller, *Das Tonalamatl der Aubinischin Sammlung und die Verwandten kalenderbuecher ;* pp. 521 et suiv. du *Compte-rendu de la 7e section du Congrès des Américanistes* ; (Berlin, 1890).

Conatlicué ou plus exactement *Cohuatlicué*, litt. « robe de serpent » moururent de frayeur à la vue de l'envoyé céleste. Quant à Chimalman, elle enfanta Quetzalcoatl, depuis adoré comme dieu de l'air. C'est lui qui introduisit l'usage des temples ronds inconnus jusqu'alors et détruisit le monde par le vent. Dès sa naissance, ainsi qu'il convient à un Dieu, Quetzalcoatl aurait eu le plein usage de sa raison (1).

D'après la glose de l'une des planches de la collection Kingsborough, c'est par un souffle que le dieu *Tonacateuctli* ou *Citlaltonac* aurait engendré Quetzalcoatl (2).

Enfin, le Codex Tellerianus ajoute que le pénitent (Quetzalcohuatl), trompé par Tezcatlipoca était le même qui naquit de la vierge appelée Chimalma, au ciel *Chalchivitztli* dont le nom a été traduit par « pierre précieuse de la pénitence *ou* du Sacrifice. » Il se sauva du déluge et naquit sous le signe *Chicnahuiecatl* ou 9 vent. (3).

Remarquons que dans les divers passages par nous cités, les deux Quetzalcohuas semblent parfois plus ou moins confondus, mais le fait d'une naissance virginale attribuée au moins à l'un d'entre eux paraît suffisamment établi.

Peut-être s'étonnera-t-on de voir une déité d'origine Toltèque-Orientale assimilée sur ce point à un dieu tel qu'Huitzilopochtli, le dieu national des Mexicas, mais il n'est pas douteux pour nous que ce n'est qu'après avoir été admis dans l'olympe des Toltèques-Occidentaux que Quetzalcohuatl a pu être substitué au Mars Mexicain. Jamais, le premier des personnages de ce nom, le héros

(1) M. E. Beauvois, *Deux sources de l'histoire des Quetzalcoatl ;* pp. 435 et suiv. du *Muséon*, tome V ; (Louvain 1886).

(2) *Ibid., ibid.* ; p. 441.

(3) *Ibid., ibid.* ; p. 600.

civilisateur des Ulmèques et des Xicalanques ne paraît avoir été considéré comme l'enfant d'une vierge,

Du reste, toute l'histoire du second Quetzalcohuatl offre des traces de remaniements postérieurs. Les annalistes qui nous l'ont transmise se trouvent rarement d'accord entre eux. Le seul point sur lequel ils sont à peu près du même avis, c'est sur le nom de la mère de ce personnage qui s'appelait soit *Chimalman*, « la main du bouclier », soit *Chimalna*, « la mère du bouclier. » Pour tout le reste, ils diffèrent grandement ainsi que l'on va pouvoir en juger.

Le Codex Chimalpopoca fait de cette dernière, une reine d'un pays de *Huitznachuac*, litt. « Vers les Nahoas méridionaux » placé par l'abbé Brasseur, au sud du Popocatépetl, en dehors de la vallée d'Anahuac. Ce document nous rapporte que le prince envahisseur *Totépeuh-Nonohualcatl* également désigné sous le nom de Mixcohua-Camaxtli l'épousa après l'avoir vaincue et la rendit mère de Quetzacohuatl, mais il ne nous la donne nullement comme vierge, ainsi que les documents précédents (1).

Nous voyons que les diverses légendes ne concordent guère en ce qui concerne le père soit réel, soit putatif de notre héros, les uns parlent de Camaxtli ou Totepeuh, les autres de Tonacateuctli ou Citlaltonac. Une tradition citée par Mendieta et dont le caractère semble, dans une certaine mesure, ethnographique, fait descendre Quetzalcoatl d'un vieillard habitant le pays de Chicomoztoc ou des « sept cavernes » qui s'appelait *Iztac-mixcohuatl*, litt. « la blanche couleuvre nébuleuse. » D'une première épouse appelée *Ilancueitl*. litt.

(1) Codex Chimalpopoca, *apud* Brasseur de Bourbourg, *Hist. des nat. civil.*, t. I, liv. 2, chap. 3, p. 236 et 237.

« vieux jupon, » il aurait eu six fils qui furent Xelhua, Tenuch, Ulmecatl, Xicalancatl, Mixtecatl et Otomitl. Sa seconde femme ne lui aurait donné qu'un enfant, lequel fut Quetzalcoatl (1).

Plusieurs des personnages ici mentionnés portent visiblement des noms de nations, telles que celles des Othomies, des Xicalanques, des Ulmèques. Nous verrons plus loin que le terme de Chicomoztoc désignait une région située bien éloignée du plateau d'Anahuac. Le sens de la légende est, du reste, facile à saisir. Elle veut dire simplement que les nations civilisées de la nouvelle Espagne où plutôt que les civilisations de ce pays avaient leur berceau dans les contrées du nord-ouest. Après tout, il n'y a rien d'étonnant à ce que les dévôts de Quetzalcoatl aient attribué à ce personnage mythique ce qui primitivement était appliqué à Huitzilopochtli ou même à quelqu'autre divinité. Ne voyons-nous pas par exemple les musulmans de l'Arabie et de la Perse désigner du nom de *Bethoul* ou « vierge, » Fathma, la fille de Mohammed, parce que telle est l'épithète dont les chrétiens de Syrie font usage pour désigner la mère du Christ (2), les *Gaures* ou Parsis confondre leur prophète Zoroastre avec le patriarche Abraham que leur ont fait connaître les lecteurs de la Bible (3). Enfin, on sait l'abondante infiltration d'idées chrétiennes qui, dès les premiers siècles de notre ère, se produisit chez les Bouddhistes (4).

(1) Mendieta, *Hist. ecclesiast. indiana*, lib, 2e, cap. XXXIII, p. 145.

(2) A. Chodzko, *Théâtre Persan*, *choix de Teaziés*, mystère IIIe, p. 74, (en note), de la *Bibliothèque Orientale Elzévirienne*, (Paris 1878).

(3) Tavernier, *voyages*, etc. tome II; liv. 4e; chap. VIII; p. 95 et 96, (Rouen 1724). — *Les traditions relatives au fils de la Vierge*, p. 948 du tome IV (nouvelle série) des *Annales de philosophie chrétienne*, (Paris 1881).

(4) *Les tradit. relat. au fils de la Vierge*, ibid., p. 947. — Abbé

Pour en finir avec les traditions relatives au fils de la Vierge en Amérique, Mendieta affirme que Barthélemy de la Casas les retrouva également au Yucatan, ainsi qu'en ferait foi une apologie écrite de la main de ce dernier personnage et conservée au couvent de Saint-Dominique à Mexico.

Un clerc respectable et d'âge mûr chargé par l'évêque de Chiapas, d'évangéliser la péninsule Yucatèque lui aurait appris que, d'après une conversation qu'il avait eu avec un chef de ce pays, les indiens même païens croyaient au dogme de la Trinité. Ils reconnaissaient un Dieu Père, créateur de toutes choses appelé Izona. Son fils, appelé Bacab naquit d'une Vierge du nom de *Chibirias*. Cette dernière avait pour mère, la déesse *Ixchel*. Quant à l'Esprit-Saint, ces peuples l'auraient connu sous le nom d'*Echuah*. Quoi qu'il en soit, les Yucatèques affirmaient que *Bacab* aurait été mis à mort par un certain Eopuco, lequel le fit flageller, lui mit une couronne d'épines sur la tête et l'attacha les bras étendus à un pieu. Toutefois Bacab serait ressuscité le troisième jour après son trépas pour remonter au ciel où il réside auprés de son père. C'est alors qu'Echuah arriva sur terre pour donner aux hommes ce qui leur était nécessaire. Interrogé sur le sens de ces diverses dénominations, l'indien aurait répondu que *Izona* voulait dire « le grand père, » *Bacab*, « le fils du grand père » et *Echuah* « marchand ». D'ailleurs, ajoute-t il, tout ce que je viens de vous exposer nous est connu par un enseignement que les habitants de ce pays se transmettent de père en fils (1).

Roussel, l'*Incarnation d'après le Bhâgavata Purana*, p. 90 et suiv. de la 2e *section* (*sciences religieuses*) du *compte-rendu du Congrès Scientifique international des catholiques*, (Paris 1891).

(1) Mendieta, *Hist. eccles. indiana*, lib. 4° cap. XLI; p. 536 et 537.

Nous aurions beaucoup de peine à regarder cette tradition comme authentique. Si les croyances des Yucatèques s'étaient autant rapprochées du christianisme, comment se fait-il que Landa, si au fait des choses de la Péninsule, n'en ait soufflé mot ? Ce qui nous paraîtrait le plus vraisemblable, c'est que le clerc de l'évêque de Chiapas aura été induit en erreur par un indien déjà initié aux croyances chrétiennes et qui aura forgé tout un roman relativement aux traditions de ses aïeux. En tout cas, Bacab ne signifie pas du tout « fils » en Maya. Peut-être est-ce un composé de la racine *Bac*, « Répandre » et de l'affixe posses. *cab*; litt. « celui qui répand, qui fait répandre. » Le nom de *Bacabs* était affecté aux quatre grands Dieux chargés de soutenir la voûte céleste, ainsi qu'aux vases à tête d'animaux renfermant les entrailles des défunts. *Chiribias* ne saurait être un mot de la langue du Yucatan, puisque la lettre *R* n'existe point dans cet idiôme. *Echuah* est visiblement pour *Ek chuah*, nom du dieu protecteur des marchands et voyageurs (1). Izona ne serait-il pas une forme incorrecte pour *Itzamna* ou *Ytzamna* ou même *Zamna*, héros et demi-dieu civilisateur de la péninsule Yucatèque ? C'est même à lui que l'on attribue l'invention des caractères calculiformes (2). Quant à *Ixchel* ou *Ixcheel* dont le sens est peut-être celui d'une sorte d'oiseau bleu femelle, on l'invoquait spécialement dans les accouchements en qualité de déesse de la médecine (3).

Comte de CHARENCEY.

(1) D. de Landa, *Relacion de las Cosas de Yucatan*, trad. de l'abbé Brasseur de Bourbourg, § XXVII; p. 159.

(2) Beltran, *Arte del idioma Maya*, p. 16 (Merida de Yucatan, 1859).

(3) *Relac. de las Cosas de Yucatan*, § XXXII, p. 125. — Manuscrit Troano, t. 2°, articles *Ekchuah, Itzamna, etc.*, *Etudes sur le système graphique des Mayas*, par l'abbé Brasseur de Bourbourg, (Paris 1870).

UNE ÉPOPEE BABYLONIENNE

IS-ṬU-BAR — GILGAMÈS

INTRODUCTION

A mesure que l'on parvient à se débrouiller dans le chaos des documents primitifs, la basse Chaldée apparaît chaque jour plus clairement, dans le lointain des origines, comme la terre classique de la légende. Sur ce sol plantureux, les mythes semblent avoir poussé spontanément, de même qu'autrefois, dit-on, y venaient sans culture les beaux palmiers et les moissons opulentes. Mais, comme une organisation habile fit de cette plaine, aux temps antiques, la contrée la plus fertile du monde, aussi une savante direction en fit-elle le pays le plus fécond en légendes. Le riche fonds naturel, sur lequel travaillaient les mages, produisit de bonne heure, grâce à leurs soins, une floraison inespérée de mythes. Une telle éclosion est aisée à expliquer. En des âmes neuves, toute notion religieuse, fait, idée ou conjecture, éveille aussitôt une image et se traduit dans un mythe. Or, ici les notions ne pouvaient manquer, car les prêtres chaldéens, vi-

vant dans un commerce perpétuel avec les puissances supérieures et souterraines, n'ignoraient rien du ciel, de la terre et des enfers. Ainsi on eut les légendes des dieux, les légendes des héros, les légendes des démons, développant sous forme brillante les notions religieuses primitives, étalant avec art tout le contenu de l'âme antique, ses expériences, ses conceptions, ses rêves. Les mages exposèrent en de longs récits, le mystère des origines et les secrets du pays des morts, ils discoururent sans fin sur les aventures des héros. Ils contèrent là-dessus des choses étranges : comment, tout étant né de l'Abîme, Marduk finit par triompher de Tiamat ; comment Istar franchit les sept portes de l'Aral ; comment s'illustra Gilgamès, à la suite de nombreux exploits et d'une périlleuse odyssée... Combien d'autres choses encore tout aussi merveilleuses !

Le succès de cette littérature mythique fut considérable. C'est que les prêtres chaldéens, outre qu'ils passaient pour inspirés, mirent en œuvre, dans leurs écrits, toutes les ressources d'une magie prestigieuse. Le charme opéra et exerça à distance de mystérieuses influences. De telles légendes dépassèrent le seuil des sanctuaires d'Eridu, de Sippar et d'Uruk, elles se répandirent en Judée, en Phénicie, en Grèce et de là, jusqu'aux confins du monde barbare. L'impression profonde qu'elles firent sur les antiques générations, laissa des traces durables ; elle n'a pas encore complètement disparu parmi nous.

Nous nous proposons ici de vous conduire dans cette basse Chaldée, mère des traditions, autour de la ville d'Uruk, bien avant l'époque d'Abraham, de vous raconter, d'après les textes, la légende de Gilgamès, de reproduire, telle que nous l'avons recueillie de la

bouche même du rhapsode *Sinliqiunninni* (1), une de ces histoires qui ont ensorcelé l'humanité et qui nous enchantent encore.

La légende de Gilgamès mérite, sans doute, d'être écoutée tout du long, dans un grand recueillement d'esprit. Avec le récit de la création, elle a constitué pour les Chaldéens, le *Livre des Origines*. Il n'y a pas dans toute la littérature babylonienne, de document religieux plus important. Cette légende ne vous paraît-elle pas digne d'intérêt, dans laquelle se trouvent enclavés les épisodes du déluge et de l'arbre de vie? Littérairement, le poème de Gilgamès se présente à nous, sous les dehors de cette beauté un peu rude, que l'on rencontre dans des œuvres très antiques, par exemple, dans certaines pages de la Bible et des Védas, mais qui, déjà, annonce et prépare les œuvres d'idéale perfection, telles que l'Iliade et l'Odyssée. Des esprits, curieux d'art primitif, se plaisent à ces fictions enfantines et y trouvent un charme infini.

A notre grand regret, nous ne pourrons vous dire cette légende en son entier, car, des tablettes qui la composaient, il ne nous est parvenu qu'une faible partie, dans un état déplorable, mais seulement vous en présenter quelques épisodes détachés. Nous ne

(1) On lit sur divers fragments d'un catalogue de bibliothèque publiés dans Haupt, *Nimrodepos*, p. 90 et suiv.: *Ku-gar an-is-tu-bar: ša pi Sinliqiunninni* « Histoire (?) de Gilgamès: de la bouche de *Sinliqiunninni* (ô Sin, reçois ma prière). » De ce texte on ne saurait conclure que *Sinliqiunninni* fût l'auteur de notre épopée, pas plus qu'il ne serait légitime d'attribuer la *Chanson de Roland* à *Turoldus*, en arguant de ce fait, que l'on a trouvé sur un manuscrit du XIe siècle en suscription: *Ci falt la geste, que Turoldus declinet. Turoldus* est-il le trouvère ou le copiste? *Sinliqiunninni* est-il le mage ou le scribe? Il est difficile de préciser.

fournirons ici que des extraits, ainsi que d'un volume qui aurait beaucoup souffert et où il manquerait plusieurs feuilles (1).

I

ANALYSE DU POÈME

PRÉLUDE

Le poème s'ouvre par une sorte de prélude, qui paraît n'avoir été, suivant le procédé familier aux auteurs épiques, qu'un exposé du sujet en raccourci. Dès l'ouverture, se trouve marquée l'issue finale, qui doit aboutir à travers de multiples aventures. Ainsi le

(1) Les tablettes, sur lesquelles se trouve inscrite l'épopée de Gilgamès, faisaient partie de la bibliothèque d'Assurbanipal (668-626 av. J. C.). Dès 1872, George Smith († 1876) reconnut, au *British Museum*, plusieurs de ces fragments, qu'il compléta, à la suite de nouvelles fouilles, entreprises à Ninive sous sa direction. Le résultat de ces découvertes fut livré au public, dans un livre bien connu : *Smith's Chaldean Account of Genesis*. Son œuvre, prématurément interrompue, a été continuée par les soins diligents de Theo. Pinches et P. Haupt. Ce dernier savant a publié une collation nouvelle de tous les textes relatifs à Gilgamès, dans son *Babylonische Nimrodepos* (1re part. 1884, 2e part. 1891), pour les onze premières tablettes et dans les *Beiträge zur Assyriologie* (vol. I, 1889), pour la douzième et dernière tablette. Cette première collation a été depuis soumise par lui à une révision sévère, dont il a consigné les résultats dans les *Beiträge* (vol. I, 1889) sous ce titre : *Ergebnisse einer erneuten Collation der Izdubar-Legenden* (Cf. *Nachträge und Berichtigungen*). Avant lui, Fr. Delitzsch dans ses *Assyrische Lesestücke* (3e édit. 1885), avait donné une édition très soignée du texte du déluge. Enfin Alf. Jeremias dans son *Izdubar-Nimrod* (1891) a produit quelques nouveaux fragments. C'est l'ensemble de ces textes, suivant la collation de Haupt, qui forme la base de notre travail.

vieux mage a pris soin, tout d'abord, de préciser la haute signification de ses chants et le caractère distinctif de son héros.

« Ceci est l'histoire de Gilgamès, qui a vu l'abîme, qui a tout connu, qui a pénétré les mystères, qui apporta la nouvelle de ce qui s'est passé avant le déluge et, à la suite de ses lointaines pérégrinations, se laissa aller de fatigue... (1). »

Gilgamès, en effet, n'est pas uniquement, comme on pourrait le croire d'après un examen superficiel, le grand coureur d'aventures, l'auteur d'héroïques équipées, il est encore, par son côté mystérieux et profond, le chercheur fatidique, l'explorateur intrépide parti à la découverte de ces choses divines, le bien, le bonheur, la science et qui revient exténué, de ce long voyage à travers les pays inconnus. Gilgamès est le prototype d'Hercule. Il est à la fois le dieu sauveur, le lutteur infatigable, le grand devin, découragé hélas ! par ses propres visions. Gilgamès c'est Apollon, c'est Achille doublé d'Ulysse, c'est déjà Faust.

AMITIÉ DE GILGAMÈS ET D'EABANI

Gilgamès se montre, au premier abord, comme une sorte de héros populaire. Nous le surprenons en pleine vogue. Il est aimé et recherché à l'envi. Tous, hommes et femmes, se sentent portés d'une ardeur folle pour Gilgamès. C'est l'homme à belles fortunes, le premier ancêtre authentique de Don Juan. Issu de la race des dieux, — il semble bien que sa mère ait été

(1) Tab. I. Col. I.

Aruru, celle qui créa Eabani, « celle qui sait tout, » — pasteur incontesté d'Uruk, d'ailleurs vigoureux, brillant, sage, tel enfin que nous le représentent les monuments figurés : un type de beauté antique, aux muscles saillants, avec une longue chevelure torse et une barbe soigneusement calamistrée, la tête ceinte de la tiare des prêtres, étreignant de son bras gauche contre sa poitrine un lion ; il profite de tous ces avantages pour opérer de faciles conquêtes. Il fait ravage dans les familles... Aussi les habitants d'Uruk sont-ils dans le plus complet désarroi. Tous, pères, mères, époux, ils supplient ardemment le dieu Anu de délivrer leurs fils, leurs filles, leurs femmes, de tourner ailleurs les pensées du héros, de lui donner quelque grand coup à férir (1).

Le dieu Anu ne resta point sourd à leurs prières. Aussitôt il manda Aruru, la grande déesse, et lui ordonna de procurer à Gilgamès un compagnon, afin qu'il pût entrer en lutte avec lui et se rendre illustre parmi les hommes. Aruru conçut d'abord le modèle du serviteur d'Anu, ensuite, ayant lavé ses mains, elle pétrit de l'argile, l'étendit sur le sol et la façonna. Ainsi fut créé Eabani, le héros illustre, attaché à la personne du dieu Ninib (2).

Il était d'aspect étrange Eabani et de mœurs singulières. Tout son corps était velu ; il portait, à la manière des femmes, la chevelure longue, et retombant sur ses épaules en flots onduleux, comme celle de Nirba, le dieu des moissons ; il était vêtu à la façon de Ner, le dieu des champs. Il broutait l'herbe en compagnie des gazelles, allait à l'abreuvoir de pair

(1) Tab. II. Col. II, l. 15-28.
(2) Tab. II, Col. II, l. 29-35.

avec les bêtes et se plaisait avec les reptiles en ses ébats (1). Eabani est souvent figuré sur les monuments, à peu près tel que nous le trouvons ici dépeint, comme une espèce de monstre, à la barbe inculte, à la crinière flottante, avec la tête et le buste de l'homme, les cornes, la queue et les pieds du taureau, portant les attributs de la virilité.

Or, Zaïdu, le grand chasseur, s'étant posté à l'affût, plusieurs jours de suite, aux environs de la source, aperçut enfin Eabani. A la vue d'un pareil monstre, Zaïdu recula d'épouvante et rentra chez lui plus mort que vif (2).

Il s'en vint trouver son père pour lui confier sa peine. Il lui conta quelle frayeur fut la sienne, au jour où il se rencontra face à face, inopinément, avec Eabani, ce héros venu des cieux, ce suivant d'Anu, ce monstre étrange, qui erre sur les monts et fraye avec les bêtes... Il se plaignit de ses empiètements. Eabani n'était-il pas venu chasser sur ses terres ! Il avait comblé ses fossés et enlevé ses filets. Même il avait poussé l'audace, jusqu'à lui arracher le gibier des mains. Voici que maintenant, à cause d'Eabani, il ne pourrait seulement plus battre la plaine ! (3)

Le père, en cette occurrence, conseilla à son fils Zaïdu de se rendre à Uruk, auprès de Gilgamès, afin de le saisir du délit. Sans doute, Gilgamès, le héros puissant, lui ferait justice et donnerait remède à sa peine (4).

Zaïdu courut donc en toute hâte à Uruk. Là, en

(1) Tab. II. Col. II, l. 36-41.
(2) Tab. II. Col. II, l. 42-50.
(3) Tab. II. Col. III, l. 1-12.
(4) Tab. II. Col. III, l. 13-24.

présence de Gilgamès, il recommença le récit de son aventure et ses doléances (1).

Gilgamès, ayant écouté attentivement, ordonna dans sa sagesse à Zaïdu (2), d'amener avec lui deux prostituées du temple d'Istar, Harimtu et Samhatu et d'aller, ainsi accompagné, à la rencontre d'Eabani. Que Samhatu se montre seulement, à son approche, dans sa beauté impure de courtisane ! Cela lui paraissait un moyen sûr, de tirer le monstre loin de ses bêtes. Eabani se laisserait séduire infailliblement, car, il est bien fort celui qui résiste à l'amour (3).

Zaïdu, suivant de point en point les ordres de Gilgamès, partit escorté des femmes Harimtu et Samhatu. Au bout de trois jours de marche, ils parvinrent au terme de leur voyage. Un moment, Zaïdu et Harimtu firent halte... S'étant placés ensuite en embuscade aux environs de la source, après deux jours d'attente, ils aperçurent enfin Eabani, l'enfant de la montagne, parmi les gazelles, les bêtes et les reptiles. Dès que Zaïdu le vit s'avancer de loin, au milieu de la plaine, il le montra du doigt à Samhatu... (4).

Ici se place une scène de séduction, dans laquelle, par l'intermédiaire du chasseur Zaïdu, Eabani est mis en présence de Samhatu ; une action, conçue dans le goût antique, avec les trois personnages obligés et traitée avec un réalisme, qui laisse bien loin derrière lui nos modernes licences. Ces anciens avaient l'impudeur de la nature. La situation d'ailleurs, pour être

(1) Tab. II. Col. III, l. 25-39.

(2) Si la restitution des l. 19-24 est exacte, Gilgamès aurait simplement accédé, en agissant ainsi, à une demande faite par Zaïdu à l'instigation de son père.

(3) Tab. II. Col. III, l. 40-45.

(4) Tab. II. Col. III, l. 46-51 et Col. IV, l. 1-8.

risquée, n'en est pas moins piquante du naïf Eabani en face de Samhatu, savante, elle, aux choses d'amour. L'issue ne pouvait être douteuse. La courtisane, comme bien on le pense, n'eut pas de peine à capter ce rustique. Eabani donna lourdement dans le piège avec cette sottise aveugle des fauves... (1).

Après six jours et sept nuits, quand le charme fut rompu, Eabani revenu à lui-même se ressouvint de son troupeau. Il s'aperçut alors, que les gazelles s'étaient enfuies, que ses bêtes l'avaient quitté. A cette vue, il tomba dans un abattement profond. Tout d'abord, il demeura interdit, bouche béante, comme ahuri par son malheur. Puis il alla s'asseoir aux pieds de Harimtu... (2).

Harimtu, fixant ses yeux dans ses yeux, lui prodigua des consolations. Elle se mit en devoir de le raisonner. Voyons ! pourquoi se lamenter ainsi? Lui, si beau et semblable à un dieu, n'était point fait pour vivre avec les bêtes. Ne valait-il pas mieux pour lui, venir à Uruk, dans la brillante demeure, dans le sanctuaire d'Anu et d'Istar, là où réside Gilgamès, le héros accompli, fort comme un buffle, dominateur des peuples (3).

Eabani, à mesure qu'il écoutait, se sentait amolli par cette parole de femme. Peu à peu, croissait silencieusement en son cœur le désir d'une amitié tendre. Enfin il est gagné ; sa résolution est prise. Allons ! qu'on appelle Samhatu ; tous ensemble ils iront à Uruk, à la rencontre de Gilgamès. Il veut voir par lui-même, se porter juge de la haute valeur de ce héros dont on dit merveilles (4).

(1) Tab. II. Col. IV, l. 8-20.
(2) Tab. II. Col. IV, l. 21-30.
(3) Tab. II. Col. IV, l. 31-39.
(4) Tab. II. Col. IV, l. 40-47.

Il semble bien qu'Eabani venait à Uruk, dans l'intention de mettre à l'épreuve la force de Gilgamès, de se mesurer avec lui en un combat singulier (1).

Mais Gilgamès, le favori de Samas, le confident d'Anu, Bel et Ea, avait été averti en songe par les dieux de l'arrivée d'Eabani. Du fond de sa résidence d'Uruk il l'avait entrevu de loin, avant même qu'il quittât ses montagnes. Il était venu raconter ce songe à sa mère. Durant son sommeil une étoile du ciel était tombée sur son dos. On eût dit d'un suivant d'Anu qui fondait sur lui. Toutefois, loin de demeurer abattu sous le coup, il s'était relevé victorieux. Il lui raconta encore un autre songe, qui l'avait fait augurer favorablement de l'issue de sa lutte contre Eabani (2).

Sa mère, « celle qui sait tout, » sans doute la déesse Aruru, expliqua à Gilgamès le sens caché de ces deux songes. En finissant, elle vanta très haut devant son fils, Eabani et lui conseilla de nouer amitié avec lui. Il ne parait pas, autant qu'il est possible d'en juger, que Gilgamès se rendit de suite à son avis (3).

Sur ces entrefaites, était survenu Eabani. Les deux héros se trouvaient maintenant en présence (4). Tout d'un coup l'homme primitif était mis en contact avec l'homme civilisé. Qu'allait-il advenir de Caliban entre les mains de Prospero ?

(1) Cette conclusion est tirée de la comparaison de divers passages de cette tablette et de la suivante. V. tab. II. Col. II, l. 32 ; col. IV, l. 47 ; col. V, l. 1-3, 16, 18 (Cf. le récit des deux songes par Gilgamès et la réponse d'Aruru où nous pourrions relever, outre le sens général, maintes expressions en confirmation de cette vue) et tab. III, col. IV, l. 39. (Cf. col. V, l. 6).

(2) Tab. II. Col. V, l. 21-31 (le début de la col. V est tellement fragmentaire qu'on ne saurait hasarder que des conjectures ; nous avons préféré n'en rien dire) et col. VI, l. 20-28.

(3) Tab. II. Col. VI, l. 19 et 29-41.

(4) Tab. II. Col. VI, l. 42-44.

. . . . . .

Eabani s'était laissé entraîner aux doucereuses paroles de la courtisane sacrée. Mais après l'avoir attiré dans Uruk, il fallait encore savoir l'y retenir. L'amitié dont se lia Gilgamès avec Eabani, avant d'être consolidée eut à subir maintes traverses.

Peut-être, quelque hostilité couvait-elle au cœur d'une divinité jalouse, contre l'alliance de Gilgamès et d'Eabani. En effet, l'un d'eux eut un songe effrayant. Durant son sommeil, il vit tomber du ciel sur terre, un monstre, horrible d'aspect, avec des griffes pareilles aux griffes de l'aigle... (1).

Peut-être aussi, dans sa lutte contre Gilgamès avait-il eu le dessous, et, par là, s'était-il senti cruellement blessé, dans sa vanité de barbare (2).

Enfin, soit qu'il fût le jouet des dieux, soit qu'il fût irrité par la défaite, toujours est-il qu'Eabani n'était pas d'humeur facile. Cet homme si voisin de la nature avait des colères de sauvage. Il fallut l'apprivoiser. Un jour, il entra dans un transport si violent que le dieu Samas, lui-même, dut intervenir et lui faire, pour l'apaiser, les plus brillantes promesses. Il garderait Samhatu ; il serait revêtu tout à la fois des insignes royaux et divins; il aurait un manteau ample ; en Gilgamès il trouverait un ami, un compagnon. Il serait roi : étendu sur un grand lit, sur un lit de repos, à gauche, à la place d'honneur, les rois de la terre viendraient baiser ses pieds. Il serait dieu : la lutte ayant pris fin, les gens d'Uruk, hommes et femmes, lui rendraient leurs hommages... Tout un rêve d'amour et de gloire, projeté sur le splendide décor d'une

(1) Tab. III. Col. III, l. 12-19. Le début de la col. III est très obscur.

(2) V. plus haut p. 315, note 1.

vie luxueuse, bien fait pour allumer les convoitises d'un barbare... Une riche tapisserie orientale, savamment étalée aux regards d'un sauvage ébloui... Le rude Eabani encore une fois se laissa prendre. Captivé par la parole de Samas, sa colère tomba comme par enchantement (1).

Gilgamès, à son tour, renchérit sur les promesses du dieu et se porta garant de sa parole. Eabani ne sut plus résister; il fut désormais conquis (2).

Voici maintenant la traduction du texte que nous venons d'analyser.

IS-TU-BAR — GILGAMÈS[3]

PRÉLUDE [4]

1. . celui qui a vu l'abîme (5). Histoire (?) de Gilgamès.
1. . . . . il a tout su . . . . . .
. . . . . et en présence . . . . . .
. . . la connaissance de toutes choses, . .

(1) Tab. III. Col. IV.

(2) Tab. III. Col. V. La col. IV est trop fragmentaire pour qu'on puisse rien en tirer.

(3) Sur le poème de Gilgamès il n'existe, en dehors des essais de traduction encore informes de G. Smith et Fr. Lenormant, qu'une seule étude d'ensemble : *Izdubar-Nimrod* von Dr. Alfred Jeremias (1891).

(4) Tout ce morceau doit être rapproché d'un passage de la tab. XI. l. 302-313 auquel il semble faire directement allusion.

(5) *Naqba* signifie, d'une façon précise, « le creux. » Suivant la conception des Chaldéens, la terre était une montagne creuse reposant sur l'abîme.

5 ce qui est tenu secret il l'a vu et ce qui est caché, .
il apporta la nouvelle de ce qui eut lieu avant le déluge ;
il arriva d'un lointain voyage exténué et . . .
. . . . sur une tablette, tout lieu de repos,
. . . . . le mur d'Uruk supuri,
10 . . . . . pur, temple (?) brillant,
. . . . qui, pareil à un métal, . . .
. . son maléfice, qui ne lâche pas prise, . .
. . . il réjouit (?) celui qui depuis . .
. . . . . .
15 . . . . . (il) quitte . . . . . .

. . . . . .

AMITIÉ DE GILGAMÈS ET D'EABANI

Tab II.
Col. II (1). « . . . . . .
15 . . . . . .
Gilgamès ne laisse pas la vierge à sa mère,
la fille du guerrier, l'épouse du noble, . . »
Le dieu . . entendit leur plainte, . . .
dieux du ciel, seigneur d'Uruk, ... :
20 « Tu as fait de nos fils eux-mêmes les partisans (?) (2).
il est sans rival, ...
brillant parmi les *bikki*, ...
Gilgamès ne laisse pas le fils à son père ; jour et nuit, ...
lui, pasteur d'Uruk, ...

(1) D'après A. Jeremias, le début des col. I et II de cette tablette nous aurait été conservé sur un fragment publié dans *Isdubar-Nimrod* pl. II. De la col. I on ne saurait rien tirer ; sur la col. II on lit encore : l. 1, qu'il le place et que le dieu . . . . . l. 2, la statue de son corps . . .

(2) Le sens de cette ligne est très obscur.

25 lui, leur pasteur, et . . . . . .
vigoureux, brillant, sage, ...
Gilgamès ne laisse pas la vierge à sa mère,
la fille du guerrier, l'épouse du noble, . . »
Le dieu . . entendit leur plainte, . . .
30 il dit à Aruru, la grande déesse : « Toi, ô Aruru,
tu as créé . . . . . .
maintenant, crée son compagnon (?), qu'au jour où
il lui plaira, ...
qu'ils luttent ensemble et qu'Uruk soit témoin, .
La déesse Aruru, ayant entendu cela, conçut en
son cœur, l'image du serviteur (?) d'Anu.
La déesse Aruru lava ses mains, et, ayant pétri de
l'argile, l'étendit sur le sol.
35 . . . . elle créa Eabani, rejeton illustre,
suivant (?) de Ninib.
Tout son corps (était couvert) de poils, sa chevelure (?) était faite comme celle des femmes,
. . . . de sa chevelure (?) ondulait comme
celui du dieu Nirba.
. . . . il connaissait (?) les hommes et
le pays ; il était vêtu comme le dieu Ner.
Il broutait l'herbe en compagnie des gazelles,
40 il allait à l'abreuvoir de pair avec les bêtes,
avec les reptiles des eaux il s'en donnait à cœur joie.
Zaïdu, l'homme destructeur,
vint à sa rencontre dans les environs de la source.
Il y revint un jour, deux jours, trois jours.
45 Enfin, Zaïdu l'ayant aperçu, sa face se contracta,
. . et de ses bêtes, il rentra dans sa maison,
. . . . . oppressé il gémit,
. . . . son cœur, sa face se décomposa,
la douleur (envahit) son âme,
50 son visage devint pareil au lointain . . . .

Tab. II. Col. III. Zaïdu, ayant ouvert la bouche, parla et dit à son père :
« Mon père, un seul héros qui est venu, . . .
devers les cieux, ...
puissant comme un suivant (?) d'Anu, . . .
5 il erre sur les monts, ...
toujours vivant en compagnie des bêtes, . .
toujours il se tient aux environs de la source ; .
j'ai eu peur, je ne l'ai pas approché ;
il a comblé les fossés que j'avais creusés, . .
10 il a arraché les filets (?) que j'avais tendus,
il m'a soustrait la bête rampante des champs,
il ne m'a pas laissé battre la plaine (?). »
. . . . . parla et dit à Zaïdu :
« . . . . . Uruk Gilgamès,
15 . . . . . sur lui,
. . . . . sa vigueur,
. . . . . devant toi,
. . . . . la force de l'homme.
Va, Zaïdu, amène avec toi Harimtu et Samhatu,
20 . . . . . comme un puissant,
lorsque les bêtes (iront) vers l'abreuvoir,
qu'elle dépouille son vêtement, et, . . sa beauté ;
lui, la verra, l'approchera ;
ainsi, il s'alièvera des bêtes, qui ont grandi à ses côtés (1). »
25 Sur le conseil de son père, ...
Zaïdu alla . . . . . .
il se mit en route pour Uruk, ...
. . . Gilgamès . . . . . :
« Un seul héros qui est venu, ...

(1) Tout ce passage l. 19-24 a été restitué avec quelque vraisemblance d'après l. 41-45 (dans Haupt : l. 40-44, notre numérotage des lignes différant un peu du sien, à cause de cette restitution même) sur des indications précises du texte.

30 devers les cieux, ...
puissant comme un suivant (?) d'Anu, . . .
il erre sur les monts, ...
toujours vivant en compagnie des bêtes, . . .
toujours il se tient aux environs de la source ;
35 j'ai eu peur, je ne l'ai pas approché ;
il a comblé les fossés que j'avais creusés, . .
il a arraché les filets (?) que j'avais tendus,
il m'a soustrait la bête rampante des champs,
il ne m'a pas laissé battre la plaine (?). »
40 Gilgamès, s'adressant à Zaïdu, lui dit :
« Va, Zaïdu, amène avec toi Harimtu et Samhatu,
lorsque les bêtes (iront) vers l'abreuvoir,
qu'elle dépouille son vêtement, et, . . sa beauté ;
lui, la verra, l'approchera ;
45 ainsi, il s'alènera des bêtes, qui ont grandi à ses côtés. »
Zaïdu partit, amenant avec lui Harimtu et Samhatu.
S'étant mis en route, ils allèrent droit leur chemin,
si bien qu'au troisième jour, ils atteignirent l'endroit fixé.
Zaïdu et Harimtu firent halte pour se reposer ;
50 un jour, deux jours, ils se tinrent aux environs de la source.
Lui, allait à l'abreuvoir de pair avec les bêtes,

II. avec les reptiles des eaux il s'en donnait à cœur joie.
IV. Et lui, Eabani, était un enfant de la montagne,
il broutait l'herbe en compagnie des gazelles,
il allait à l'abreuvoir de pair avec les bêtes,
5 avec les reptiles des eaux il s'en donnait à cœur joie.
Or, Samhatu aperçut l'homme de volupté (?),
le puissant lutteur, là-bas, au milieu de la plaine.
« Le voici, Samhatu, étale tes grâces,
dévoile tes appas, afin qu'il s'empare de toi ;

10 ne te dévêts point, tout d'abord, empare-toi de lui,
il te verra, t'approchera ;
puis, dépouille tes vêtements pour qu'il t'obombre,
et opère sur lui le charme, œuvre de femme ;
ainsi, il s'aliènera des bêtes, qui ont grandi à ses côtés ;
15 et c'est sur toi, que se répandra son amour. »
Donc, Samhatu étala ses grâces, dévoila ses appas, alors, lui, s'empara d'elle ;
elle ne se dévêtit point, tout d'abord, elle s'empara de lui,
puis, elle dépouilla ses vêtements, alors, lui, l'obombra,
et elle opéra sur lui le charme, œuvre de femme ;
20 ainsi, ce fut sur elle, qu'il répandit son amour. (1)
Durant six jours et sept nuits, Eabani vint et posséda Samhatu ;
mais, quand il fut soûl de plaisir,
de nouveau, il tourna son visage de vers son troupeau.
Eabani vit alors, que les gazelles s'en étaient retournées,
25 que les bêtes des champs s'étaient éloignées de lui.
Et Eabani fut tout défait, son corps demeura en suspens,
ses genoux se roidirent, car, son troupeau s'était enfui.
Eabani défaillit, ... il ne fut plus aussi prompt à la course (?),
il se fit vieux (?), ... l'intelligence.

(1) Nous avons essayé, d'un bout à l'autre de cette scène, de traduire l'image physique par son expression la moins matérielle. Ainsi, notre traduction est une sorte de transposition perpétuelle du texte. Pour reproduire cette scène dans sa vérité exacte, l'emploi du latin eût été de rigueur...

30 Il revint, tout amolli (?), s'asseoir aux pieds de Harimtu.
Harimtu, d'abord, le regarda en face.
Maintenant, Harimtu parlait, lui, écoutait.
Et Harimtu, s'adressant à Eabani, disait :
« Tu es beau, Eabani, tu es semblable à un dieu !
35 Pourquoi t'en retourner avec les bêtes rampantes?
Viens! je t'introduirai au sein d'Uruk supuri,
dans la brillante demeure, dans le sanctuaire d'Anu et d'Istar,
là où réside Gilgamès, le héros accompli,
qui, tel qu'un buffle, domine sur les hommes. »
40 Tandis qu'elle discourait, attentif à sa parole,
le sage, lui, sentait germer en son cœur le désir de l'amitié.
Eabani, s'adressant à Harimtu, lui dit :
« Allons! fais-moi venir Samhatu, (que nous allions)
dans la brillante demeure, dans le temple saint d'Anu et d'Istar,
45 là où réside Gilgamès, le héros accompli,
qui, tel qu'un buffle, domine sur les hommes.
Moi, je le ferai requérir, et, en qualité de juge, je prononcerai.

II. . . . . au milieu d'Uruk, moi, un lion (?),
V. . . . . il changera le destin,
. . né dans la plaine, il est doué de vigueur,
. . . . . en ta présence,
5 . . . . . (ce qui) est, moi je le sais.
. . . Eabani . . . Uruk supuri,
. les braves . . [. .] (ils) ont suspendu (?),
au jour (?) . . au milieu . . fut célébrée une fête.
là où (?) . . . . . un *alû*,

10 . . . . . créature,
. . . . . de joie,
dans . . . . . les grands (?) sortirent,
Eabani . . . . . la vie.
Il était (bien) vêtu, certes, Gilgamès, l'homme de joie (?);
15 je le vis, . . . je contemplai son visage,
. . . celui qui fut l'honneur de la noblesse, recueillit la honte,
une secousse (?) . . . . . tout son corps,
il eut sur lui une force redoutable,
ne se reposant pas, . . . qui, jour et nuit,
20 Eabani, change l'objet de ton ressentiment (?),
Gilgamès est le favori de Samas,
Anu, Bel et Ea lui ont élargi l'intelligence (1).
Avant même que tu vinsses de la montagne,
Gilgamès, du sein d'Uruk, t'aperçut en rêve.
25 Or Gilgamès vint, et, s'adressant à sa mère, il lui raconta ce songe :
« Ma mère, j'ai eu un songe, durant mon sommeil :
il y avait une étoile au ciel,
qui, comme un suivant (?) d'Anu, fondait sur moi ;
je l'ai élevé, en sa qualité de juge (?), au-dessus de moi ;
30 [. . .], il n'y en a pas eu au-dessus (?),
le pays d'Uruk s'est maintenu haut et ferme.

Tab. II. Col. VI.
. . . . . .
. . . . . tes songes. »
20 . . . . . à sa mère :
« . . . . . j'ai eu un second songe :
. . une hache a été levée et s'est abattue (?) sur lui,

(1) Mot à mot : « son oreille. »

. . . . . a frappé sur lui,
. . . . . sur sa tête,
25 . . . . . sur son dos,
. . . . . je l'ai mis à tes pieds,
. . . comme une femme, il a dirigé sur lui,
. . . . . tu l'as placé à côté de moi (?). »
30 . . . . sage et connaissant toutes choses,
elle dit à son fils,
. . . . sage et connaissant toutes choses,
elle dit à Gilgamès :
« . . . . . l'homme que tu as vu,
. . . comme une femme, tu diriges sur lui,
. . . . tu ne le places pas à côté de toi (?),
. . . . . un puissant allié, sauveur
de son ami,
35 . . . . . il est doué de vigueur,
. . . . . redoutable est sa force. »
. . . . . il dit à sa mère :
« . . . . . grand, qu'il tombe,
. . . . . moi, que j'obtienne,
40 . . . . . moi,
. . . . . ses songes. »
. . . . . dit à Eabani :
« . . . . . tous les deux,
. . . . . sa présence. »
45 . . . . . .
. . . . . du pays,
. . . . . .
. . . . . se confiant en Belit,
. . . . . .
50 . . . . . Assur.

Tab. III. . de loin qu'il retourne en son chemin, . .
Col. III. . . . et que les grands aiment, . . .
. . . . . son action (?),
. . . . . dont la pousse est frêle (?),
5 . . . herbe, cyprès, ton jeune homme (1),
. . . . de pierre *ka*, de pierre *uknu* et d'or,
. . . . . qu'il retourne, qu'il te donne,
. . son *kununu*, ses testicules, ses lèvres (?),
. des dieux, que je te fasse entrer en personne.
10 . . . fut abandonnée la mère 7 (2), l'épouse,
. . . . . son ventre malade,
. . . . . il vit, à lui tout seul,
. . . . . son cœur à son ami :
« . . j'ai eu un songe, durant mon sommeil :
15 . . . . . du ciel tombait sur le sol,
. . . . . moi, je me tins coi,
. . . . . son visage était noir,
son visage était pareil à . . . . . .
. ses griffes étaient comme les griffes de l'aigle (?).
20 . . . . . moi-même, il me fortifia,
. . . . . de la bouche (?) il enlève,
. . . . . ayant fondu sur moi,
. . . . . sur moi,
. . . . . .
. . . . . .

Tab. III. . . . . .
Col. IV. 25 . . . . . moi,
. . . . . sur moi,
. . . . . sa bouche,

(1) Le sens des mots est clair ; mais leur liaison nous échappe.
(2) Chaque divinité avait son chiffre. Quelle était la divinité désignée par le nombre 7 ? Nous ne saurions le dire.

. . . . . des cieux, il lui dit :
» . . . . . tu garderas Samhatu ;
30 . . . . . les insignes de la divinité ;
. . . . . les insignes de la royauté ;
. . . . . un grand vêtement ;
. . . en Gilgamès, je te procurerai un allié,
. . . en Gilgamès, un ami, un compagnon ;
35 je te ferai coucher sur un grand lit,
sur un lit bien fait, je te ferai étendre ;
je te ferai asseoir sur un siège de repos, un siège placé à gauche ;
les rois de la terre baiseront tes pieds ;
il y aura trêve d'armes, je ferai que les habitants d'Uruk t'implorent,
40 que femmes et hommes te comblent d'hommages.
Et moi, à ta suite, je ferai porter les restes (?) de son cadavre ;
. . . . . au milieu et il s'en est retourné.»
. . Eabani, la parole de Samas, le guerrier,
. . . . . son cœur courroucé s'apaisa.
45 . . . . . .
. . . . . .

III. « . . . . . .
V. sur un lit bien fait je te ferai étendre,
je te ferai asseoir sur un siège de repos, un siège placé à gauche,
5 les rois de la terre baiseront tes pieds ;
il y aura trêve d'armes, je ferai que les habitants d'Uruk t'implorent,
que femmes et hommes te comblent d'hommages.
Et moi, à ta suite, je ferai porter les restes (?) de son cadavre ;
je vêtirai le corps (?), ... »

10 Aux premières lueurs de l'aube, ...
son lieu . . . . . .
. . . . . .
son . . . . . .
. . . . . .

Tab. VI.
Col. VI. . . . . .
. . . . . moi-même,
. . . . . ton frère (?),
. . . . . a été fait,
5 . . . . . à mon côté,
. . . . . de ma face,
. . . . . ma plénitude,
. . . . . moi-même,
. . . . . au milieu de la plaine.
10 . . . . . .
. . . . . .

J. Sauveplane,
Ancien élève de l'Ecole des Hautes-Etudes.

(*A suivre.*)

LE SENTIMENT RELIGIEUX

CHEZ LES PEUPLES D'INDO-CHINE

---

1. La connaissance parfaite d'une langue étrangère avec son génie propre, la variété des expressions et les nuances de la pensée, la beauté et les finesses du langage, demande une étude longue et approfondie, la pratique de la conversation et des ouvrages écrits en cette langue. Il ne faut pas moins d'intelligence, d'étude et d'application pour connaître les mœurs et *la religion d'un peuple*, de manière à pouvoir en parler avec compétence. Un voyage rapide, un court séjour dans un pays, la lecture de quelques documents ne suffisent généralement pas pour en juger avec assurance et à fond. Aussi, en essayant d'esquisser quelques manifestations *du sentiment religieux* en Indo-Chine, et en particulier dans les pays d'Annam, n'ai-je pas l'intention ni la prétention d'épuiser le sujet, ni de donner l'origine, la signification et la variété de tous les actes religieux d'un peuple. Bien peu parmi les plus intelligents, les plus attentifs et les plus réfléchis d'entre les païens eux-mêmes le pourraient, pour ne pas dire personne. Mais nier l'existence *du sens religieux de la nature humaine* chez ce peuple Annamite, c'est nier un fait plus évident que le soleil. On peut dire de tous ces peuples orientaux ce que saint Paul disait des Athéniens, qu'ils sont un peuple très religieux, et une nation dont tous les actes de la vie sont impré-

gnés de superstitions. Les actes religieux, publics et privés, sont la manifestation de la nature morale et religieuse des hommes. Rien ne démontre mieux la nécessité d'un culte religieux et d'un Être Suprême qui en est le principal objet, dans toutes les sociétés humaines dignes de ce nom. Une chose bien curieuse, c'est que, malgré la variété des fausses religions, les illogismes de leurs superstitions, l'abaissement et la corruption des autres vertus morales, le sentiment religieux surnage et subsiste toujours. Ces peuples regardent l'irréligion et l'impiété comme une chose méprisable, un crime, une monstruosité. Leurs sages et leurs législateurs regardent la vertu de religion comme le fondement nécessaire de toute société morale. La société humaine, civile, domestique ou autre, est morale ou elle n'est qu'une aggrégation d'animaux que l'instinct, l'intérêt ou la crainte maintiennent réunis. Le bon sens naturel des peuples a toujours compris les choses de la sorte. Et chez les nations infidèles le pouvoir qui régit la société est en même temps civil et religieux. C'est parce que les peuples soumis regardent ce pouvoir comme sacré qu'ils le respectent et l'honorent ; et c'est de là, de la soumission respectueuse du peuple, que le gouvernement tire toute sa force et son autorité. Si l'ombre même de la religion perfectionne et fortifie les sociétés humaines, il n'y a que la religion chrétienne, mère et gardienne de toute vraie civilisation, qui soit rationnelle et logique dans ses croyances. Qu'on me permette de le dire ici sans crainte, bien plus, avec une noble fierté, pour tout homme éclairé et de bonne foi, il n'y a que la vérité chrétienne qui élève et perfectionne assez toutes les vertus morales pour que l'homme puisse jouir de la plénitude de sa liberté, et mériter un gouvernement de justice et de charité. En dehors de là il n'y a que tyrannie et oppression

du côté du pouvoir, et crainte servile du côté du peuple. Si les chrétiens étaient logiques dans l'observation de leurs croyances religieuses, ils jouiraient de la plus grande somme de biens dont une société humaine puisse jouir ici-bas. L'irréligion et les fausses croyances ne vivent que des inconséquences logiques que le bon sens naturel tire de leurs principes erronés, incomplets, confus et contradictoires.

Les actes religieux qui sont la base de la vie domestique et sociale des peuples infidèles, se rapportent à des principes dogmatiques qu'ils ignorent, et dont la clef se trouve dans la théologie catholique seulement. Je pourrais citer ici un nombre d'exemples qui feraient voir d'une manière péremptoire que le paganisme ne vit que des emprunts faits à la vérité chrétienne qu'il défigure ou dont il a cessé de comprendre le sens. Ces ombres de vérités religieuses et ces actes extérieurs suffisent à la rigueur pour satisfaire les inclinations d'un sens religieux atténué et corrompu. Le paganisme, n'ayant pas *la notion explicite de Dieu*, est sans règle absolue, sans objet digne de l'adoration qui est le principal acte religieux, sans sanction suprême, sans l'idéal du parfait, de l'infini, du divin. Et pourtant il met partout le surhumain et le surnaturel sans le comprendre. Le païen prie le ciel, il l'invoque fréquemment ; il consulte les sorts, et prend le ciel à témoin de ses serments et de ses imprécations.

Il fait des mortifications et des œuvres qu'il regarde comme expiatoires et salutaires. Il fait des sacrifices, y communie, s'asperge du sang de la victime et de l'eau lustrale. S'il comprenait la valeur, la signification, le principe et l'origine de ses actes religieux, son esprit serait chrétien. C'est pourquoi, considérant, comprenant la religion chrétienne, sa raison la trouve bonne et ad-

mirable, même quand il n'a pas la force morale de briser les liens qui l'empêchent de l'embrasser, ou lorsqu'il est obligé de la persécuter par raison d'intérêt.

2. C'est à tort qu'on compte les peuples de la Chine et de l'Annam parmi les peuples *bouddhistes* (1). Leur religion est ce qu'on est convenu d'appeler le *Confucianisme chinois*, qui a accordé le droit de cité à Bouddha, comme les Romains jadis donnaient place dans leur Panthéon aux dieux de l'Asie ou des Gaules. Pour le *bouddhisme*, ce serait une erreur de croire qu'il a des dogmes bien déterminés et des préceptes inflexibles. Malgré certains principes fondamentaux, vagues et communs, le bouddhisme varie avec les siècles et les pays ; et chacun se fait à sa façon une idée de ses devoirs religieux, ce qui est très commode. Ainsi le bouddhisme auquel ont quelques fois recours les dévots Chinois et les Annamites, qui suivent en tout les livres chinois, n'est pas le bouddhisme du Cambodge et de Siam. Ce sont des emprunts bouddhistes, mais assez défigurés, et mélangés de superstitions vulgaires et de pratiques locales assez variées. Pour la doctrine métaphysique du bouddhisme indien, ils n'en ont aucune idée. Les institutions monastiques n'existent presque pas en Annam. Elles sont contraires aux principes de Confucius qui regarde le mariage et la génération des enfants comme le premier bien de la société domestique et civile. Le bouddhisme, mitigé par le bon sens pratique des Chinois, est moins contraire à la civilisation matérielle des peuples, à la propagation et au développement de l'espèce humaine. En pays purement bouddhiques, les vices contre nature sont plus nombreux, l'indolence et l'apathie plus grande ; et l'ex-

(1) Ils ne sont pas plus *bouddhistes* que le grand Turc est chrétien. A ce sujet, l'ignorance des savants d'Europe étonne ceux qui habitent et connaissent le pays.

périence démontre que les races tendent à disparaître assez rapidement. C'est ainsi que le peuple Cambodjien, autrefois si grand et si prospère, diminue et s'éteint. Il est condamné à disparaître dans un bref délai pour faire place à d'autres races plus fortes ou moins corrompues. Bientôt il n'en restera que des vestiges, comme le peuple *Cham* actuel.

Le peuple Annamite a un culte extérieur, une religion. Il adore quelque chose, *le Ciel* ou les autres créatures ; et il reconnaît sa dépendance d'une *cause supérieure* dont il ignore la nature. C'est au Ciel ou à une providence universelle que revient l'honneur de ses actes religieux, parce que, selon lui, tout vit et se meut sous le gouvernement de la *céleste puissance*. Pour lui, tout est divinité : le vent qui murmure, la tempête qui gronde, les flots de la mer qui mugissent, la bête sauvage de la forêt qui prélève son tribut sur les faibles humains, les esprits des montagnes, des fleuves et les génies protecteurs de leurs villages. Mais tout est subordonné au gouvernement du Ciel. Si le tigre ne fait pas de victimes, si les maladies ne sévissent pas, si la moisson de riz est abondante, si les poissons affluent dans les filets du pêcheur, c'est que le Ciel est propice, *troi hiên*, *le Ciel est doux*. Dès que le le Ciel se fâche, les tempêtes s'élèvent, les bêtes fauves exercent les vengeances célestes sur les pauvres mortels, l'année sera dure et le mandarin inexorable pour le peuple, *taillable et corvéable à merci*. C'est par les actes extérieurs qu'on peut juger des croyances religieuses d'un peuple. Je n'ai pas l'intention de décrire toutes les cérémonies païennes dans leurs variétés avec leur signification ; ni de traduire le rituel chinois, aussi long que fastidieux, et que chacun peut encore augmenter ou diminuer suivant ses moyens et la solennité des circonstances. Je me contente d'en

faire une analyse rapide, et d'étudier d'après nature quelques manifestations religieuses. Chacun les jugera et les appréciera comme il l'entendra ; et il pourra faire des comparaisons entre ces cérémonies actuelles et celles de l'antiquité païenne et judaïque. Le culte patriarcal et biblique semble être l'original primitif qu'ont copié ou imité tous les autres peuples. On pourrait signaler quelques rapprochements qui ne laissent pas d'être surprenants. Ainsi, les sacrifices, oblations et prières des païens actuels rappellent assez le sacrifice d'institution patriarcale et mosaïque. Les ablutions qui précèdent le sacrifice, l'eau lustrale, les tablettes sacrées où résident les esprits, les coffrets contenant de précieux symboles, l'autel, surtout celui du *Cham* sectateur de Siva, le lieu secret où se retire le grand bonze Annamite pour consulter le Ciel, la consultation des esprits, la mître et la chape jaune des bonzes... ont des ressemblances frappantes avec les ablutions juives, l'arche d'alliance, avec *le Capphoreth du propitiatoire*, l'autel de l'encens, l'autel des sacrifices, le *Bat-Kol*, *l'application de l'Urim et du Thumin* chez les Juifs, le *cidaris* et *l'éphod* du grand Pontife. Le jour de *Kippour* ou de l'expiation, au dix du septième mois juif, revit dans les fêtes bouddhiques du mois d'octobre. Il n'y manque que le grand Invisible, le Dieu Créateur et Maître du monde qui est ignoré, méconnu ou confondu avec les causes secondes qui agissent sous sa dépendance.

3. Les pêcheurs qui vivent sur les bords de la mer, le long de la côte d'Annam, bien que sobres d'actes religieux, tout occupés à leur rude métier, tantôt jetant le filet en haute mer, tantôt lançant l'épervier et la ligne le long de la plage, ne cessent point pour cela de manifester leurs sentiments religieux. S'agit-il du vent qui enfle leurs voiles ? C'est *l'esprit, le souffle du Ciel*, *le Sei-*

gneur, *Monsieur le vent*. Ils ne l'appellent que *Monsieur* tout court: *Lui*, *Celui qui souffle*, *ông thôi*, par respect. D'après leurs mœurs, on ne prononce pas le nom propre de quelqu'un qu'on respecte, de crainte de le profaner; mais on nomme seulement son titre ou sa dignité. Les Juifs, pour les mêmes motifs, ne prononçaient pas le nom de *Jéhovah* ; mais ils lisaient *le Seigneur*, *Adonaï* ou *Elohim*. Pour se rendre le vent favorable, on brûle des pétards chinois, on allume des bâtonnets d'encens dont la fumée plait aux esprits ; on fait des offrandes aux génies, et lorsqu'ils en ont pris la saveur ou l'odeur parfumée, *hoi*, les pêcheurs mangent les restes. On met des signes superstitieux au sommet du grand mât, des morceaux d'étoffe rouge ou bleue, des papiers avec des caractères. Le tigre qui habite les montagnes est le *respectable monsieur*, *ông Kê* ; l'éléphant sauvage est le *grand Seigneur*, *ông thượng*. Si le ciel est clément, les bêtes féroces se contentent de menus gibiers, et montrent des sentiments bienveillants pour l'humanité. Quand le Ciel est en courroux à cause des péchés des hommes, les animaux et tous les éléments, instruments des célestes vengeances, deviennent inhumains et cruels. Le choléra, la peste, la petite vérole sont des génies malfaisants. C'est le Ciel qui les envoie pour punir les crimes des hommes. Ils ne les nomment pas par le nom de peste, *dịch* ou *khí thần*, mais par le pronom Lui ou *Ông*, *le Seigneur*. Pour échapper à la mort, le païen fait des sacrifices, des oblations. Il appelle le bonze pour jeter de l'eau lustrale dans les maisons, et réciter des prières dont le prix varie suivant la qualité ou la longueur des formules. Ou bien c'est le sorcier qui arrive et opère pour tous ceux qui ont confiance en son art. Il porte son livre de sortilèges, l'écharpe rouge, le sceau, le gong, la cymbale, *cồn*, et le tambourin. Il donne des

amulettes préservatrices, envoie des suppliques ou *sớ*, avec caractères symboliques, à l'empereur Ngọc hoàng, puissant empereur de la secte Dao-Si ou Tao-sse, pour la cessation du fléau. Un servant l'accompagne et l'aide à dresser son autel avec les petites statuettes, esprits qu'il appelle *tướng*, *grands capitaines*, ou *lính*, *soldats*, et des signes cabalistiques. Le *thầy phap*, *sorcier*, soigne plus ou moins ses incantations et ses sortilèges, suivant la fortune du propriétaire qui l'emploie.

Lorsque c'est le village qui se met en frais pour apaiser le Ciel, on prélève un petit tribut sur le peuple pour faire des sacrifices. Une procession s'organise. On y porte le mannequin de la peste ou du choléra, des maisonnettes et coffrets avec inscriptions en papier, des images de divinités et des tables chargées de présents. A la fin de la cérémonie on brûle le mannequin ou on le jette à l'eau pour se débarrasser du mauvais génie. Ou bien encore l'on construit une petite barquerolle sur laquelle on place du porc rôti, du riz cuit, des bâtonnets pour le manger, du thé, des bananes, en un mot, tout ce qu'il faut pour faire un honnête repas, et on lance la barque à l'eau : cela s'appelle *tống ôn*, *chasser l'esprit de la peste*. Les génies malfaisants, attirés par l'odeur des mets succulents, s'embarquent et vont porter leur fortune sur d'autres rivages. Si par aventure, le festin destiné aux dieux rencontre quelque incrédule affamé, celui-ci ne se fait pas scrupule de dévorer la part des esprits. Les comédies publiques en l'honneur des esprits sont aussi regardées comme des actes religieux.

Chaque famille a son culte privé dans l'intérieur de la maison. Ceux qui ont conservé les traditions de leurs ancêtres, ont un autel dressé dans l'endroit le plus honorable et le plus en évidence de leurs demeures. Contre

les parois sont suspendues les inscriptions des esprits et des ancêtres, et des sentences morales. Sur l'autel, un certain nombre de statuettes en terre cuite, en bois ou en métal : Confucius, Lao-tse, le dieu lare, *ông dia*, Bouddha, Ngoc-hoang, d'autres guerriers et sages de l'antiquité, le dieu de la fortune, souvent bien mal logé : ces pauvres gens ont un grand besoin de ses largesses et de sa munificence. Sur le devant ou par côté se trouve le lit des ancêtres, sur lequel on place les offrandes, les tasses à thé, les brûle-parfums et autres objets à l'usage des morts. Si par hasard vous demandez au propriétaire qui vous donne l'hospitalité : « mon cher, à quoi te servent tous ces petits dieux que tu loges chez toi ? » Il répondra infailliblement : « Ce sont nos ancêtres qui ont institué ces usages, et nous, nous faisons comme eux. Ces actes religieux que nous faisons, honorent les esprits et plaisent au Ciel. »

Le peuple, très ignorant, agit par crainte servile et superstitieuse, par routine, sans jamais se demander la raison de ses croyances religieuses, ni chercher à connaître l'origine et la signification de ses cérémonies. Ces recherches, ces questions lui paraissent étranges et inutiles. Son respect pour les caractères des génies, gravés sur des tablettes ou écrits sur du papier, est aussi grand que pour les statues de ses divinités. Il n'identifie pas ces objets avec les esprits eux-mêmes ; pourtant son intelligence grossière ne va pas jusqu'à chercher quelle relation il peut y avoir entre ces signes extérieurs, sensibles et les divinités qu'ils représentent. Il comprend cependant que les tablettes des âmes n'ont de valeur religieuse que par une certaine présence ou inhabitation des esprits eux-mêmes : c'est *la schechina* des Juifs. Généralement tous les objets du culte sont assez mal tenus, malpropres, couverts de poussière. On ne s'en occupe

pas outre mesure, et ils ne gênent guère par leur présence. Les lumières qui les éclairent, et les offrandes qu'on leur fait servent aussi à l'utilité du ménage. Heureux mortels, qui possèdent à si peu de frais leurs dieux avec eux jour et nuit ! Les actes religieux d'un culte purement extérieur suffisent du reste pour satisfaire leurs sentiments religieux, rassurer leurs âmes et tranquilliser leurs consciences.

Les cérémonies religieuses publiques se font à la pagode, *chùa*, où à la maison commune, *dinh*. Les pagodes annamites sont généralement très pauvres. En fait d'idoles, il y a peu de statues et mal faites. On y voit les caractères des génies du lieu, et comme ornementation, des inscriptions, des sentences morales, les animaux symboliques, le dragon, deux oiseaux superstitieux, *hạc*, semblables à des grues, et montés sur le dos d'une tortue, le corbillard des enterrements dont les extrémités des leviers sont taillées en têtes de dragons, les crédences, les tables des sacrifices, les parasols, bannières, tambour, gong et tam-tam des cérémonies. Les pagodes chinoises dans les villes sont généralement bien plus riches. Le gardien de la pagode est un homme marié entretenu par le village. Les quelques bonzes religieux qui existent dans le pays ont leurs pagodes à eux. C'est le chef de famille qui préside les cérémonies domestiques, et c'est un dignitaire, mandarin ou lettré, qui préside les cérémonies publiques à la pagode. Chaque pagode a ses dieux. Au village du Cap Saint-Jacques, situé sur les dunes de sable de la baie des cocotiers, à l'entrée de la rivière de Saïgon, il y a une pagode dédiée *à la baleine*, *ca voi*. C'est une paillote annamite carrée dans laquelle se trouve un grand coffre également carré contenant un crâne énorme, des côtes proportionnées, et quelques autres ossements qu'on dit

avoir appartenu au squelette d'un gigantesque cétacé, échoué sur le rivage de l'Océan. Le village s'est choisi ce dieu comme protecteur spécial : « c'est *le grand Seigneur, l'esprit du roi des mers* qui réside là, disent-ils. » Les particuliers ne semblent pas avoir bien grande dévotion pour ce saint sinon quelques rares pêcheurs, et son temple est presque toujours désert, excepté aux époques du sacrifice officiel.

C'est le village qui lui rend un culte officiel et public. — Les dignitaires viennent aux jours de fêtes, au premier de l'an chinois, *le Têt*, se prosternent en habits de cérémonie devant l'idole, offrent leurs hommages et leurs présents au puissant génie de la mer. Lorsque le dieu *a humé la saveur* des mets, cochon rôti, fruits, thé, et joui de la fumée de l'encens et des cierges, on emporte les restes pour aller *festiner* à la maison commune (1).

Il faut que les hommes adorent quelque chose. Si ce n'est pas le vrai Dieu, ce sont des créatures et des monstres de tout genre. Ceci est un fait universellement reconnu.

4. D'après le livre des Rites, c'est le *Fils du Ciel*, l'empereur, qui fait le sacrifice au Ciel et à la terre : c'est le *tế giao xã* ou le *tế đế*, *le sacrifice impérial*. Le vice-roi ou gouverneur de province fait le sacrifice aux génies des montagnes et des fleuves. Le préfet fait le sacrifice aux esprits des cinq relations sociales, *ngũ luân*, à l'esprit tutélaire du lieu, du foyer, de la maison et de la porte des citadelles. Le chef de famille fait le sacrifice à ses aïeux avec ses enfants réunis autour de l'autel, et prie pour obtenir le bien et éviter le mal. Le lieu du sacrifice est principalement le *miếu thờ*, *le temple de l'adoration* ou pagode.

(1) Ce cas de fétichisme n'est pas l'unique de la province et de l'Annam.

Les principales époques des sacrifices sont : 1° la pleine lune ou *ram* du premier, septième et dixième mois chinois, *trois principales époques*, *tam nguon ;* 2° les quatre saisons, *tu' qui'*, où l'on offre les prémices des biens de la terre ; 3° l'équinoxe du printemps, *xuân Ky*, et l'équinoxe d'automne, *thu bao*, appelés époques des sacrifices pacifiques, *Ky Yên* ; 4° le sacrifice des esprits vitaux, *via*, au septième mois, et le sacrifice du repas des ancêtres au dernier mois de l'année, *chap miêu*. Les victimes les plus appréciées sont le bouc, appelé *nhu mao*, parce que le sacrificateur offre son sang et y goûte, le cochon, le bœuf ; et les oblations consistent en gâteaux de riz gluaut, *xôi oan* ; et les libations se font avec de l'alcool de riz ou arack, du mot sauvage *all' ack*. — Dès la veille de la fête on fait les préparatifs à la pagode : des tables sont disposées pour recevoir les plateaux chargés d'offrandes, les brûle-parfums, les cuvettes et essuye-mains pour les ablutions. On désigne le sacrificateur, *tê' quan*, avec ses assistants, *l'invitateur*, le maître des cérémonies, un batteur de tambour et cymbales connaissant la cadence de tous les mouvements, les deux *bai* ou adorateurs, les présentateurs de l'Orient et de l'Occident. Une fois ces dignitaires nommés, ils remplissent toujours les mêmes fonctions dans le village, et ils doivent se présenter à la pagode avec les longs habits de cérémonie. On fait l'épreuve de la victime en lui versant du vin chaud dans l'oreille, on l'abat ; le sang est reçu dans une coupe, et les morceaux de viande disposés sur un plateau, ainsi que les gâteaux de riz ; et puis on va faire la réception solennelle de l'esprit, *nghinh thân*.

A minuit commence le sacrifice ; cela dure jusqu'au lendemain soir. Sur l'invitation du maître des cérémonies, tous les officiants vont faire leurs ablutions, et s'essuyent les mains et la figure.

De là, ils viennent se placer devant l'autel des parfums, le chef du sacrifice, *tê' chu*, au milieu, et ses assistants un peu en arrière, à droite et à gauche. Les fidèles se divisent en deux chœurs et se placent, les hommes à l'Orient, les femmes à l'Occident. Le chef du sacrifice reçoit l'encens, l'élève avec les deux mains jusqu'au front, l'abaisse et se prosterne en invitant l'esprit à venir des sombres bords respirer la fumée de l'encens, et il le jette dans les brûle-parfums : c'est le *thu'ong hu'ong, grand encensement*. Ensuite les officiants s'avancent vers le gong couvert d'un voile. Ils le découvrent et frappent trois coups pour avertir tous les esprits que le sacrifice est commencé ; l'un des assistants frappe également trois coups sur le tambour.

De retour devant l'autel, tous les officiants font quatre grandes prostrations jusqu'à terre aux tablettes des esprits. Le sacrificateur reçoit le vin des mains d'un assistant; il l'offre tenant la tasse des deux mains, l'élevant jusqu'au front, et se prosterne jusqu'à terre, verse le vin sur le *sa mao, touffe de paille*, en invitant l'esprit à venir des régions supérieures ou de sa ténébreuse résidence. Le vin versé sur la paille s'écoule goutte à goutte, attire les esprits *qui entendent* et arrivent pour jouir des libations faites en leur honneur. Après cela un assistant, à gauche du sacrificateur, lit l'éloge du génie ou de l'esprit qu'on adore, et tous les assistants poussent des gémissements et versent quelques pleurs ; ils font de même soit lorsqu'on va recevoir l'esprit, soit lorsqu'on le reconduit à sa demeure. Lorsqu'on n'a pas enterré le sang avec les poils de la victime dans un endroit secret au commencement de la cérémonie, c'est en ce moment que le sacrificateur l'offre de la même façon que le vin, et après l'oblation il y trempe les lèvres. Les deux chœurs des assistants se tournent vers le milieu de la

pagode, se regardant face à face. Le chef du sacrifice aidé de ses officiants verse le vin et le thé dans des tasses ; ils présentent toutes les offrandes successivement avec les prostrations d'usage : viandes, gâteaux de riz, hachis de viande et de légumes enveloppés dans des feuilles de bananiers. Le sacrificateur se retire un peu en arrière, l'on ferme toutes les portes et l'on abaisse les rideaux ; tout le monde se tient dans le plus grand silence, les esprits font leur repas. Les esprits habitués aux ténèbres des enfers, n'aiment pas la lumière du grand jour. Après quelques instants, le maître des cérémonies frappe un coup et tousse pour donner le signal: les esprits ont fini de manger, on rouvre les portes. Le présentateur de l'Orient s'avance pour remercier le chef du sacrifice au nom des esprits, remercîments que celui-ci fait semblant de décliner modestement en reculant d'un pas. On verse le thé et le vin ; les assistants, les fidèles viennent *boire le vin de la félicité* et participer au sacrifice. L'esprit est salué profondément et reconduit en procession, et l'on brûle son éloge pour l'envoyer à la suite de l'esprit, dans le royaume des ombres. La cérémonie est finie. Un dignitaire fait la distribution des mets offerts, *phan Kiên biêu*, à chaque assistant : d'abord le plateau des ancêtres, offert par les dignitaires du village en fonction ; ensuite le plateau des génies, offert par les assesseurs et contrôleurs du village. Ces mets sont reçus avec beaucoup de respect : *un seul morceau en est plus précieux que toutes les denrées du marché*. Cependant l'on peut vendre sur le marché les objets offerts en sacrifice aux esprits. Toutes ces cérémonies sont purement *Confucianistes*.

Les bonzes bouddhistes récitent leurs prières trois fois par jour, et font leurs oblations aux différentes idoles qui ornent leurs pagodes, avec les salutations et

prostrations voulues. C'est là que les dévots vont les trouver, surtout à certaines époques de l'année. Ils leur portent des présents pour offrir à Bouddha et aux autres génies, et leur demandent des prières. Le bonze vit des offrandes des fidèles et de la vente des papiers superstitieux. Dans le cas d'une calamité publique, dans quelque circonstance solennelle ou pour la délivrance d'une âme tombée en enfer, on invite le bonze pour faire *le sacrifice de midi, cung ngo.* Le prix du sacrifice bouddhique est débattu d'avance ; et l'on fait *la réception du bonze et de ses papiers superstitieux.* Quatre fois il fait le *Khai Xa'*, brûlant l'image d'un petit génie en papier à cheval sur l'oiseau *hac,* et l'envoie au ciel pour qu'il obtienne qu'on s'y intéresse à l'affaire. Trois fois il fait les oblations des mets, consistant en hachis de légumes, de viande et de vin de riz: il fait le *cung ngo,* sacrifice au ciel, avec les cérémonies du rituel confucianiste.

Le *phu'ong* est une bande de papier sur laquelle le bonze trace des carrés et des cercles, les cercles de l'enfer, au milieu desquels il écrit le nom de l'esprit qu'il va délivrer des enfers, *phanguc.*

L'âme est censée venir résider dans le *phu'ong.* Le bonze énumère les cinq sens du défunt, ses yeux, ses oreilles, son odorat, sa bouche. Il lui offre des mets à manger, l'interroge. Quelques fois un compère caché derrière une natte répond aux interrogations qui sont faites à l'esprit. Le peuple Annamite, très ignorant et très crédule, ajoute facilement foi à ces ridicules jongleries. Lorsque les cérémonies sont finies, le bonze brûle le *phu'ong, phân mù*, et l'âme du défunt, délivrée des cercles de l'enfer, chargée des mérites et des prières du bonze, s'envole vers les rivages fortunés de l'Occident, royaume de Bouddha et patrie du bonheur. C'est

aussi le bonze qui fait le *tông ôn* ou expulsion des mauvais génies, dans les temps de calamité et d'épidémie.

5. Lorsque quelqu'un est sur le point de mourir, on le porte dans la travée du milieu de la maison et on lui tourne la tête du côté de l'Orient pour qu'il puisse respirer l'esprit vital, *lày sanh Khi*. Si c'est une femme, on la laisse dans l'arrière boutique ; si c'est un étranger, il faut le porter en dehors de la maison, de crainte que son esprit ne hante la maison et nuise aux habitants après sa mort. Un homme ne doit pas mourir entre les mains des femmes, ni une femme ne doit en ce moment être soignée par des hommes. Alors on place du coton près des narines du mourant, afin de bien voir quand il cesse de respirer, et l'on invoque les esprits.

Tout doit se faire avec calme et gravité pour ne pas troubler la paix du moribond. Une chose nous étonne, c'est la tranquillité, c'est l'insouciance avec laquelle meurt l'Annamite. Dès qu'il a cessé de respirer, on on le revêt de ses beaux habits, et on lui met un bâtonnet à manger le riz entre les dents pour faciliter plus tard le repas du mort, *phan ham*. Ensuite on l'étend un instant par terre sur une natte pour qu'il puisse reprendre l'esprit vital, et on le replace sur un lit de parade. Les parents prennent les habits de deuil, laissent tomber leurs longs cheveux en désordre, poussent des soupirs et des sanglots : cérémonie qu'ils renouvellent chaque fois que le signal en est donné. Un ami de la famille prend le paletot du défunt, la main gauche au collet et la main droite au pan inférieur de l'habit, et monte sur le toit, passant par le devant de la travée du milieu et redescendant par le côté opposé, en criant trois fois : « O les trois âmes et les sept esprits vitaux d'un tel, revenez avec votre femme et vos enfants ! » Si c'est une femme, il dit : *O' ba hôn chin viâ*, ô les trois et neuf

esprits vitaux. Cela s'appelle *chiêu hôn hù viâ*, appeler les âmes et héler les esprits vitaux. Il revient et étend l'habit sur le cadavre. Les Romains mettaient un denier dans la bouche du mort pour payer la barque de Caron, nocher des enfers; les Annamites y mettent trois grains de riz et des sapèques ou des perles, et ils couvrent la bouche avec trois feuilles de papier blanc. A la tête du lit funèbre, on place une table avec trois tasses de riz disposées en cercle, et un œuf cuit dur coupé en trois, et deux cierges allumés. A côté de l'écuelle du milieu on met deux bâtonnets; c'est pour l'âme du défunt. A côté des deux autres tasses, on ne met qu'un bâtonnet; c'est pour les génies *ma* ou *Kem*, gardiens du mort. Avec deux bâtonnets, ils se battraient ou mangeraient la part du défunt. On garde le corps continuellement, de peur que le mauvais génie sous forme de chat, *linh miêu*, ne vienne à s'emparer de l'âme du défunt. Le conducteur du deuil, *tang chù*, est le chef de famille ou le fils aîné; la conductrice, *chù phu*, est la femme du défunt ou celle du *tang chù*. Les autres aides des funérailles sont le *tu tho* qùi tient la liste des présents, *cu'ng diêu'*, offerts par les visiteurs, et le *tu ho'a* qui tient la liste des dépenses. Le *bach hôn*, *âme en soie*, est une pièce de soie ou d'autre étoffe de sept mètres qu'on place sur la poitrine du mourant lorsqu'il va rendre le dernier soupir. On la retire ensuite, on la plie en faisant des nœuds de manière à représenter l'ombre d'un homme, avec la tête, les bras et les jambes, et on la place sur un lit de parade fermé avec des rideaux. Ensuite on procède à la toilette du mort. « Qu'il soit permis, dit le maître des cérémonies, de laver la dépouille d'un tel pour la purifier de l'ancienne poussière. » On coupe les ongles et les cheveux, et on les place, liés par petits paquets, dans le *tho duong*, *maison de longue vie*, dans la

bière ; on lave le corps à l'eau tiède avec des senteurs, et on lui donne ses habits de cérémonies funèbres, *dồ' duong già*. Tout ce qui a servi à laver le corps est enterré dans un endroit secret. « Qu'il soit permis d'offrir le repas, dit de nouveau le cérémoniaire. » On ouvre la bouche du mort pour y introduire trois sapèques brillantes ou trois perles avec trois cuillerées de riz gluant, l'une par la droite, l'autre par la gauche et la troisième par le milieu de la bouche : c'est le *phan hàm*. Les cérémonies de l'ensevelissement sont longues et minutieuses.

La bière est faite avec des planches épaisses en bois de dâu (dipterocarpus). Au fond on y répand de la sciure de bois et des cendres ; et par dessus les cendres on met une planche percée de sept trous, *thât tinh*, disposés à l'imitation des étoiles de la grande Ourse. Les bandelettes, *cai vòng*, le drap mortuaire, *ta quan*, le petit et le grand suaire, *tiêu liêm*, *dai liêm*, les rouleaux de papier et coussins pour tamponner et calfeutrer le corps dans la bière, tout est préparé pour l'ensevelissement. Lorsque commence la cérémonie, les lamentations et sanglots éclatent de toutes parts. On ferme la bière avec un très grand soin et des observances superstitieuses. Il ne faudrait pas que ce fut à l'heure de la naissance d'un des membres de la famille : ce serait funeste. Quand l'ensevelissement se fait avec l'assistance du bonze, celui-ci place dans le cercueil des papiers-monnaie et indulgenciés qui ont cours aux enfers. A l'extérieur du cercueil on peint des animaux fabuleux : l'aigle, *phung*, le dragon ailé, *cù*. Ensuite on prépare le *lit de l'esprit linh sàng*, avec rideaux, oreiller, bétel, vin, thé, comme pour loger un vivant. Les Annamites traitent leurs morts absolument comme des vivants qu'ils voudraient honorer. Et puis *le siège de l'âme*, *linh toà*, ou l'on

place l'âme en soie ou la tablette du défunt. Chaque fois qu'il y a des encensements, oblations, libations, sacrifices, c'est là qu'on va recevoir l'esprit pour le placer sur l'autel. La cérémonie finie, on le reconduit dans le coffret, *quà*. On garde quelquefois le cercueil jusqu'à trente jours dans la maison : ce qui peut se faire sans inconvénients, parce qu'il est hermétiquement fermé. Le deuil dure trois mois, six mois, neuf et vingt-quatre mois, et jusqu'à trois ans, suivant le degré de parenté avec le défunt. Le repos et le bonheur de l'âme dépend du degré de solennité qu'on a mis dans les funérailles du corps. Si le *quan tài* ou cercueil du mort reste dans la maison pendant les trois jours du nouvel an, alors il faut le désenchanter, *pha quan*. Deux hommes s'habillent en comédiens, se barbouillent la figure, et parcourent le village en mendiant ; ensuite ils suivent le cortège funèbre dans le même costume. Chaque jour, pendant que le mort reste dans la maison, à l'heure de l'union du principe mâle et du principe femelle, *gio âm du'ong*, matin et soir, on offre le sacrifice pacifique : c'est le *lê diên som tôi*, *cérémonie de l'oblation du matin et du soir*. On fait la réception de l'âme avec force pleurs et sanglots, l'encensement, les prostrations, libations et offrandes ; on récite l'éloge du défunt que l'on brûle à la fin de la cérémonie, et on reconduit l'esprit au *linh toà*. A midi on offre le thé, et aux repas, on offre une tasse de riz. Au moment de l'installation du siège de l'âme, ont fait le sacrifice ou repas des ancêtres, *yêt tô* ; de même au troisième jour anniversaire de la mort, *tê' thanh phuc*, *sacrifice du deuil complet ;* au moment du départ pour la sépulture, *au petit anniversaire*, *tiêu tuong*, *au grand anniversaire*, *dai tuong*, à mi route, *cao dao lô*, *sacrifice aux esprits du chemin*, au retour, *tê' ngu*, *sacrifice de la*

paix du cœur, et à la fin du deuil, *lê dàm*, *cérémonie de la grande tranquillité*. Tous ces sacrifices sont faits d'après le même cérémonial ; c'est le tang chû qui préside la cérémonie, invite l'âme du défunt à venir des sombres bords pour jouir de la piété filiale de ses parents et amis ; il élève la tasse de vin jusqu'au front, se prosterne et le verse sur le *sa mao*, et récite l'éloge du défunt.

Les visiteurs viennent, *di diêu*, présenter leurs condoléances, faire des offrandes et des adorations, soit au cercueil, soit au siège de l'âme. — On consulte les sorts pour connaître le temps et le lieu propices pour l'enterrement. Le cortège funèbre s'organise et se développe dans la rue. Ce sont d'abord les deux guerriers terribles, *phu'ong tu'ong*, avec la lance et le bouclier, le tambour et le tam-tam, deux lanternes *dèn ḥo*, suspendues à des bâtons, et le *gia triêu* ou *minh sinh*, *vie brillante*, longue pièce de soie avec l'inscription *qui côc linh thinh*, *le diable méchant esprit entend*, dont chaque mot est séparé par d'autres caractères exprimant la dignité et l'éloge du défunt. L'inscription commence par ces mots, *nam màn tru'c*, homme très droit, et finit par *lnh*, si le défunt est un homme ; par *nu' trinh thuàn*, *femme très fidèle et très pure*, et finit par *thinh*, lorsque c'est une femme. Ensuite viennent les *công bô'*, deux morceaux d'étoffe carrés sur lesquels sont écrits les caractères *công bô'*, *manifestation des mérites*, les *thanh dao*, instruments circulaires en cuivre servant de cymbales, le *xa ky*, morceau de soie blanche portée sur deux bâtons, le *hu'ong an*, *Ky mû't*, tables de l'encens, des corbeilles de friandises et présents, le siège de l'âme, *linh toà* et la maison infernale *nhà minh Khi*, modèle réduit de la maison du défunt avec meubles, ustensiles et serviteurs en figurines. Après les falots carrés *dèn chu' A* et le *bô vi*,

marche *la maison d'or*, *nhà vàng*, immense corbillard à panneaux ouverts avec rideaux dans lequel se trouve le cercueil, des bougies, des offrandes, et soulevé par soixante porteurs n'ayant pour tout habillement que leur culotte. Sur le corbillard on place un monceau de piastres ou de sapèques, ou une assiette pleine d'eau. Si le monceau s'effondre, si l'eau se répand par suite des secousses, les porteurs sont mis à l'amende. Le conducteur du deuil précède le cerceuil, tantôt poussant des sanglots, tantôt donnant des ordres, grondant les porteurs. Suivent deux grandes lanternes, *dèn lai*, deux oriflammes avec les caractères *trung tin*, *fidèle*, ou *trinh thuân*, *pure et obéissante*, su vant que le défunt est un homme ou une femme. Toute l'assistance des parents et amis suit par derrière avec des tables chargées de mets, de vin, de thé, *bàn du'a*, portées par des coolies, les pétards chinois, la musique et le papier-monnaie d'or et d'argent qu'on répand le long du chemin, soit pour l'usage du mort dans le pays des ombres, soit pour amuser les mauvais esprits qui se jettent dessus et oublient de chercher querelle à l'âme du défunt. On s'arrête pour faire le sacrifice aux esprits à mi-route. Lorsqu'on passe devant une pagode, on s'y repose, on prend le thé, on va coller des papiers rouges sur le devant de l'édifice pour faire savoir aux génies qu'un tel est arrivé au royaume des mânes, et qu'ils aient à le protéger. Le sorcier a consulté les sorts, *xin keo*, pour connaître l'endroit favorable à la sépulture, et creuser la tombe, *Kim tinh*, *le puits d'or*. Dès que le cortège est arrivé, les guerriers redoutables frappent de leurs boucliers aux quatre coins de la fosse. On fait le sacrifice au génie du lieu, *t'u tê ta hâu thô* ; on brule le *gia triêu* et la maison infernale, et le cercueil est descendu dans la tombe. Un dignitaire écrit sur la tablette les

noms et qualités du défunt, et l'on fait le sacrifice du retour devant le siège de l'âme, et le repas des ancêtres *yêt tô*. cérémonie qu'on recommence aussitôt après le retour à la maison. Toutes ces cérémonies durent quelquefois plus de vingt-quatre heures. Si l'âme du défunt vient à s'égarer dans les sentiers qui conduisent au lieu du repos, il faut recommencer les sacrifices. On fait des œuvres de charité, des oblations et repas, *giò*, *quài lay* pour le repos des morts. Lorsque quelques signes superstitieux viennent avertir que le défunt n'est pas en paix, on change le lieu de sa sépulture. Au jour de l'an chinois, on nettoie les tombeaux ; on fait la réception solennelle des mânes des ancêtres, et on les amène à la maison pour jouir des repas, offrandes, libations, sacrifices et autres actes religieux faits en leur honneur.

J.-M. Depierre,
Missionnaire.

(*A suivre*).

CHRONIQUE

I — **Religion Chrétienne**. — Les douze conférences données en 1888 aux Hibbert Lectures par M. Hatch ont été publiées après sa mort par les soins de M. Fairbain, sous ce titre : *The influence of Greek ideas and usages upon the Christian Church*. M. Hatch appartient à la nouvelle école des historiens qui veulent diminuer l'opposition qui existait entre le monde païen et le christianisme, et expliquer le changement opéré au IVe siècle par un phénomène d'endosmose. « Le christianisme grec du IVe siècle, dit M. Hatch, plonge par ses racines dans l'hellénisme. Les esprits grecs qui avaient mûri pour le christianisme s'étaient assimilé de nouvelles idées et de nouveaux motifs d'action ; mais il y avait continuité entre leur présent et leur passé. Les nouvelles idées et les nouveaux mobiles se mélangeaient avec les eaux des courants existants. » C'est toujours à l'appui de la même thèse qu'il cherche à opposer le christianisme de Jésus à celui du IVe siècle : « Que l'on soit ou non historien, il est impossible de ne pas remarquer une différence de forme et de fond entre le sermon sur la montagne et le symbole de Nicée. Le sermon sur la montagne est la promulgation d'une nouvelle règle de conduite ; il suppose des croyances plutôt qu'il ne les formule ; les conceptions théologiques sur lesquelles il repose appartiennent à l'élément ethique plutôt qu'à l'élément métaphysique de la théologie : la métaphysique y brille par son absence. Le symbole de Nicée est l'énoncé, en partie de faits historiques, en partie de conclusions dogmatiques ; les termes métaphysiques qu'il contient eussent probablement été incompréhensibles pour les premiers disciples ; la morale n'y occupe aucune place. Le premier appartient à un monde de campagnards syriens, le second à un monde de philosophes grecs. »

— Dans sa critique des actes des Apôtres : *Die Entstehung der Apostelgeschichte*, M. Sorof attribue à Timothée les fragments des actes ou l'auteur parle de lui-même ; le disciple aurait intercalé ces passages dans le texte primitif écrit par saint Luc.

— M. Noeldechen a publié chez Perthes à Gotha une étude sur *Tertullien*. Elle a la prétention de rompre en plus d'un point avec l'histoire traditionnelle; ses appréciations reposent trop souvent sur des hypothèses entièrement gratuites.

— La collection de MM. Gebhardt et Harnack vient de s'enrichir d une nouvelle publication de M. Achelis : *Die ältesten Quellen des orientalischen Kirchenrechts*. Elle se rapporte aux *Canones St-Hippolyti*, dont on a publié plusieurs textes. M. Achelis compare ces textes et croit avoir rétabli celui de l'auteur.

— Le R. P. de Smedt, bollandiste, a continué au dernier congrès des savants catholiques, la lecture d'un travail dont il avait donné la première partie au congrès de 1888 sur *l'organisation des Églises chrétiennes au* IIIe *siècle*. Nous releverons dans ce travail que distingue une critique aussi étendue que sûre et prudente, la conclusion suivante : « Je ne sais si je m'abuse, mais il me semble que le divin fondateur de l'Église, n'a presque rien fait par lui même — j'entends par une action directe et apparente — pour son organisation hiérarchique. Il paraît s'être renfermé dans le cadre de la synagogue juive. « Je ne suis pas venu pour abolir la loi, dit-il, mais la compléter. » La révélation plus claire des vérités surnaturelles qui n'avaient été que très obscurément manifestées dans l'ancien Testament, la substitution de la croyance au Messie venu à celle du Messie à venir, celle de l'offrande de la victime eucharistique aux sacrifices sanglants des animaux, l'institution de quelques autres rites mystérieux destinés à nous mettre en rapport plus intime avec la divinité, enfin l'autorité et la mission d'instruire et de gouverner, confiées aux apôtres et la primauté sur tous donnée à l'un d'eux, voilà, ce qui m'a apparu, toute la part directe et apparente de Jésus dans l'établissement de l'Église. Les hommes de génie, fondateurs d'une nouvelle et grande institution qui doit durer et se développer après eux, ont soin d'en combiner tous les rouages avec une attention minutieuse, de manière qu'ils puissent en quelque sorte fonctionner ensuite

d'eux-mêmes en vertu du mouvement reçu et par la parfaite combinaison établie tout d'abord entre eux, sans que rien soit laissé à l'imprévu... En vérité conclut le R. P. de Smedt, l'étude de ce développement si merveilleux devrait suffire à tout homme que n'aveugle pas d'invincibles préjugés pour s'écrier : *Digitus Dei est hic.* »

— M. Fleiderer a publié la seconde édition de son travail sur le *Paulinisme*. On sait que l'auteur prétend faire un triage entre les éléments juifs et rabbiniques et les éléments grecs dans la doctrine de l'apôtre, et l'importance exagérée qu'il donne à ces derniers.

— Sous le titre d'*Études de théologie positive sur la sainte Trinité*, le R. P. de Réguon, publie un savant traité de théologie sur ce mystère. Ces trois études sont divisées en trois séries dont chacune forme un tout séparé et indépendant des autres. — 1re série. Exposition du dogme. Formule latine et grecque. — 2me série. Théories latines des processions divines. — 3me série. Théories grecques des mêmes processions. (1)

— Nous avons signalé une chaire de droit canonique à l'école des Hautes-Études. Son titulaire M. Esmein vient de publier deux volumes sur le *Mariage en droit canonique* où il retrace l'histoire de la jurisprudence du mariage dans l'église catholique depuis les origines.

— M. Lipsius a terminé la collection de l'histoire apocryphe des apôtres par les *acta Petri* et *acta Pauli*; il y a ajouté ceux de Paul et de Thécle. L'auteur a pu se servir du manuscrit de Verceil du VIIe siècle. M. Bonnet doit continuer cette publication des actes des apôtres.

— L'étude de M. A. Puech sur *St-Jean Chrysostome et les mœurs de son temps*, renferme en effet d'intéressants détails sur les diverses classes de la société à cette époque, et en particulier sur la religion.

— *Les notices et extraits de quelques manuscrits de la Bibliothèque nationale*, par M. Haureau, contiennent d'interressants renseignements sur l'état religieux du moyen-âge.

(1) *Retaux. Paris.*

— Le *Lehrbuch der vergleichenden ConfessionsKunde* de M. Kattenbusch est un ouvrage de symbolique, c'est-à-dire d'étude comparée de confessions chrétiennes au point de vue doctrinal et moral. M. Schmidt a publié un autre ouvrage du même genre : *Handbuch der Symbolik* où il s'applique surtout à déterminer les points qui distinguent les diverses confessions.

— Dans un livre essentiellement de droit : *Studio d'istoria del diritto e scienza del diritto comparato*, M. F. Patetta, étudie l'ordalie ; il établit, qu'elle a été pratiquée à peu près dans toutes les religions, son mode d'emploi et le sens qu'on lui a attribué. A ce titre, ce chapitre appartient à l'histoire des Religions.

— M. Neumann a entrepris de retracer le développement de l'Église chrétienne depuis Commode jusqu'au milieu du IIIe siècle. Son histoire : *Der römische Staat und die allgemeine Kirche bis auf Diocletian* appartient à l'école des théologiens dits indépendants, qui entreprennent de changer totalement les idées admises jusqu'ici sur le christianisme des premiers siècles. M. Neumann est particulièrement sévère pour les actes des martyrs qui, pour lui, n'ont été écrits que dans un but d'édification, mais qu'on ne peut nullement regarder comme des documents historiques.

— En 1882, on a trouvé dans un mur de l'église Sainte Ursule à Cologne, une statue romaine, avec cette inscription *Isidi invictæ*. La tête et les bras manquent. Plus tard, un artiste du moyen âge, fit avec la partie inférieure de la statue, un chapiteau qu'il encastra dans le mur. Tel est le sujet qui a fourni à M. Schaaffhausen la matière d'un long mémoire. Tout ce qu'on peut en conclure c'est que, au IVe siècle, il y avait des chrétiens à Cologne et que leur église avait été probablement auparavant un temple d'Isis. Félicitons M. Schaaffhausen de n'y avoir trouvé aucun rapport entre la légende de St-Ursule et le culte d'Isis.

— Le miracle que fit l'archange Michel en faveur d'Archippus près de la source merveilleuse qui jaillit au passage des apôtres Philippe et Jean, tel est le sujet de thèse latine choisi par M. Max Bonnet : *Narratio de miraculo a Michael archangelo Chonis patrato*. L'auteur a donné la version qui lui semble la plus ancienne, celle qui a dû être composée entre le Ve et le VIIe siècles.

— l'*Italie mystique* de M. E. Gebhart est une étude sur l'his-

toire de la renaissance religieuse au moyen âge. C'est le sentiment religieux qui a inspiré alors l'art et la poésie. Nous ne saurions cependant partager tous les jugements de l'auteur sur les figures si originales de cette époque : Pierre Damien, le Dante, Petrarque, etc.

— La *vie surnaturelle*, considérée dans son principe, par M. l'abbé Bellamy, docteur en théologie, professeur au grand séminaire de Vannes, est un essai de vulgarisation théologique. Son but est de combattre le naturalisme cette hérésie qui supprime ou diminue l'intervention divine en ce monde et sature en quelque sorte notre atmosphère intellectuelle, si bien que les meilleurs esprits ne savent pas toujours se dérober à ses influences. L'auteur cherche une méthode intermédiaire entre le genre didactique et le genre oratoire. Il se défie avec raison du zèle indiscret trop commun aux auteurs des ouvrages de piété, qui leur laisse échapper des choses inexactes. (1)

— « Peu de langues ont vécu aussi longtemps que le syriaque, écrit Mgr. Lamy, dans le compte-rendu du dernier congrès scientifique international des catholiques. Déjà en usage au temps d'Abraham et conservé dans des inscriptions cunéiformes plus anciennes peut-être que ce patriarche, il compte des écrivains distingués jusqu'au XIVe siècle de notre ère et reste encore, bien que corrompu, la langue vulgaire de deux à trois cents mille chrétiens dans les montagnes du Courdistan. Durant cette longue vie, il a subi des vicissitudes diverses ; il a eu ses périodes de décroissance, d'épanouissement, de brillantes floraisons et de déclin.» C'est l'histoire de cette littérature que retrace le savant professeur de Louvain. On lira en particulier avec intérêt l'historique de nombreux manuscrits qui enrichissent nos bibliothèques publiques. Après avoir retracé tant de richesses l'auteur ajoute avec raison : « Une littérature qui nous donne de tels récits et de tels exemples, qui nous montre le christianisme répandu dès l'origine dans les lointaines contrées avec la même foi, les mêmes vertus, les mêmes sentiments que nous retrouvons dans l'Église grecque et dans l'Église mère de toutes les autres, ne mérite-t-

(1) Victor Retaux. 81 rue Bonaparte, Paris.

elle pas l'attention du XXe siècle ? N'est-elle pas propre à relever tant de courages abattus, à fortifier tant d'âmes pusillanimes que nos temps ont produites ? Et ne devons-nous pas des félicitations à l'Institut catholique de Paris dont les professeurs ont conçu le projet de réunir en une vaste collection ces précieux écrits, naguère encore inconnus à l'Occident. »

— Le catalogue des auteurs syriaques, composé au XIIIe siècle et publié par Assemani dans le tome III de la *Bibliotheca orientalis* contient la mention suivante : *Abraham Bar-Liphe confecit expositionem officiorum.* Abraham Bar-Liphe fut à Bassora le maître de Timothée Ier, élu patriarche en 798. « Des circonstances particulières, écrit M. l'abbé Graffin, dans le compte-rendu du dernier congrès international des savants catholiques, ayant mis pour quelques jours à notre disposition certains papiers appartenant à Sa Béatitude Mgr Mar Elias XII, patriarche actuel des Chaldéens, ordinairement en résidence à Mossoul, nous avons été heureusement surpris d'y trouver un commentaire sur la liturgie portant le nom d'Abraham Bar-Liphe. » C'est une analyse de cet ouvrage que l'auteur a présenté aux membres du congrès en attendant qu'il publie le texte accompagné d'une traduction latine dans la patrologie syriaque dont il a entrepris la publication.

— Le jeune prince Henri d'Orléans a publié dans le *Correspondant* du 25 novembre 1891, une étude qui nous fait connaître le but poursuivi et le résultat atteint, par ces vaillants missionnaires qui, depuis cinqaunte ans, luttent pour faire pénétrer dans le Thibet, la religion les idées, la civilisation de la France.

En 1844, deux missionnaires lazaristes, les pères Huc et Gabet, purent, grâce à un déguisement, pénétrer à Lhaça, la métropole religieuse du Thibet. Chassés trop vite de Lhaça sans avoir pu rien fonder, ils en rapportèrent du moins de précieux renseignements et montrèrent la possibilité de se frayer la route de la mystérieuse « ville des esprits ». Pendant que deux Français pénétraient à Lhaça, le Saint-Siège réunissait cette contrée à la mission du Setchuen, et celle-ci était confiée aux maîtres des missions étrangères de Paris. L'un de ces missionnaires, le père Renou, réussit en se faisant passer pour un marchand chinois, à vivre dix mois dans un couvent thibétain et à s'instruire à la dé-

robée sur la langue du pays. Les mots qu'il apprenait, il les notait sur de petits morceaux de papier qu'il cachait dans les manches de sa robe pour les recopier la nuit et les coudre ensuite dans son habit. C'est ainsi qu'il réunit les éléments pour la composition du dictionnaire thibétain que ses successeurs devaient achever. Le père Renou réussit à fonder au Thibet une colonie, dont le prince Henri nous raconte les origines. Malheureusement le père Renou mourut à Kiane-ha, en 1863 et sa mort fut bientôt suivie de la perte de Bonga. Attaquée en 1864 et défendue avec héroïsme par le P. Desgodins, la colonie fut définitivement détruite l'année suivante. Le légat chinois, acheté par les grandes lamaseries au prix de *vases pleins de pièces d'or*, avait apposé sa signature à l'ordre de destruction. La légation française ne fit rien pour obtenir une réparation. Bonga fut définitivement abandonné. Mais nos missionnaires ne se découragèrent pas. Ils poursuivirent leur œuvre avec persévérance, et, en 1877, la mission du Thibet comptait 561 chrétiens partagés en 7 districts, ayant chacun une résidence et une chapelle ; 4 pharmacies, 4 écoles et 1 collège-séminaire avaient été fondés. Le siège épiscopal est à Tatsien-Lou, dans le Setchuen thibétain. Mais, en 1886, le retrait de l'expédition anglaise de Mac-Aulay enhardit les persécuteurs des missions. Les trois grandes lamaseries de Lhaça donnèrent aux couvents des frontières l'ordre de détruire les stations chrétiennes. Au mois de juillet 1887, tout l'établissement des missionnaires à Batang fut pillé, puis brûlé. Les P. Giraudot et Soulié munis d'un mauvais fusil de chasse, après avoir tué plusieurs assaillants n'échappèrent à la mort qu'en s'enfuyant. Après celle de Batang, la station de Yarégong fut détruite ; deux mois plus tard, la maison et l'église de Yerkalo, qui ont coûté dix ans à élever, furent brûlées ; les quatre mille volumes si difficilement transportés aux portes du Thibet disparurent dans l'incendie. La persécution s'étendit sur le Tzékou, sur Atentzé. Partout les maisons des missions furent détruites, les chrétiens chassés. Le fruit de trente-cinq ans de persévérants efforts fut anéanti en quelques mois. Malgré tant de déboires, malgré la haine des lamas et la mauvaise volonté des Chinois, les missionnaires n'ont pas perdu

courage : ils continuent avec ténacité leur œuvre civilisatrice à la frontière du Thibet.

On se rappelle le beau travail que l'un d'eux, le P. Desgodins a publié dans cette revue.

— Le P. Delattre, correspondant de l'Institut, a publié un travail sur *l'Épigraphie chrétienne à Carthage*. (1) Après avoir fait l'historique des découvertes, il divise les épitaphes chrétiennes comme il suit :

I. — Le nom seul du défunt ;

II. — Le nom suivi de la formule IN PACE ;

III. — Le nom suivi de IN PACE VIXIT ANNIS ou ANNOS ;

IV. — Le nom suivi de la formule isolée FIDELIS IN PACE ;

V. — La formule FIDELIS IN PACE, suivie de VIXIT ANNOS ;

VI. — La déposition ;

VII. — L'indiction.

Voici l'ordre d'après lequel les groupe le P. Delattre.

Il accorde la priorité de date aux marbres qui se rapprochent le plus des *tituli* païens par les dimensions de la tablette, par la simple substitution de IN PACE VIXIT au lieu et place de PIVS ou PIA VIXIT des épitaphes païennes. Cette sorte d'épitaphe paraît avoir précédé dans les cimetières chrétiens de Carthage les tablettes funéraires où le nom est suivi de la simple acclamation IN PACE. Mais les schismes et les hérésies ne tardèrent point à faire introduire, dans l'une et l'autre forme de rédaction usitée, l'épithète FIDELIS qui marque désormais l'attachement des chrétiens à la vraie foi. Vers le IVe siècle s'introduisit l'usage d'indiquer sur la tombe la déposition du corps et le jour du mois où elle avait eu lieu. Enfin à une époque plus basse et que l'on peut rapporter à la période de l'histoire de l'église de Carthage qui précéda immédiatement sa ruine par l'invasion musulmane, on voit paraître la mention de l'indiction.

— M. Monseur a rendu compte dans la *Revue de l'histoire des Religions* (n° janvier-février 1891) du travail de M. H. Meyer sur

(1) *Compte-rendu du congrès scientifique international des catholiques*, 1891.

la *Völuspa*. Quoique très enclin, dit-il, à expliquer les mythes surtout par des conceptions naturistes, « l'auteur repousse avec M. Bugge la théorie de Grimm et admet que la mythologie de l'Edda renferme une très forte proportion d'éléments étrangers. Ses conclusions, en ce qui concerne la *Völuspa* portent sur les trois points suivants : 1° la *Völuspa* est l'œuvre savante d'un théologien s'exerçant à transposer des conceptions chrétiennes dans la langue mythique païenne de ses compatriotes ; 2° ce théologien est Sœmund mort en 1133 ; et 3° il a puisé la plupart de ses idées dans les ouvrages d'Honorius d'Autun qui datent du premier quart du XIIe siècle. » Ces deux dernières conclusions sont contestées par M. Monseur.

— On a mis tour à tour en question le cœur et le caractère, la foi, la science, la piété et jusqu'à l'intégrité sacerdotale de Bossuet, ne lui laissant que son génie dont il était trop difficile de le dépouiller. L'histoire du cardinal de Bausset fut une œuvre de réaction, le premier essai d'une justice tardive, et en tout cas bien incomplète. Cependant il ne pénétra ni le cœur ni l'âme de son héros ; il en a étudié les dehors et il nous les raconte avec édification. L'œuvre de M. Lanson, (1) au contraire, nous en trace le portrait le plus vivant et le plus fouillé. Quoiqu'universitaire affranchi de tout préjugé religieux il a su nous peindre admirablement Bossuet orateur, historien, éducateur et directeur des âmes, avec une impartialité rare : il a su faire abstraction de ses opinions personnelles pour s'identifier à la pensée, aux sentiments de Bossuet. D'ailleurs l'œuvre de M. Lanson n'est point un panégyrique, mais une page d'histoire et un excellent morceau de critique littéraire.

— M. Barthelet a publié dernièrement un livre intitulé : *L'Elezione del Papa*. Ce sont des documents sur l'histoire et les conditions des Conclaves. Rien de nouveau, si ce n'est le règlement de Pie IX, connu jusqu'ici dans les hautes sphères. Ce règlement supprime le droit d'exclusion des états.

— La *Vie de la Sainte Vierge*, par le P. Ch. Mola, de l'Oratoire de Naples est enrichie de nombreuses gravures tirées des anciens

(1) *Bossuet*.

manuscrits les plus remarquables, et contient des détails peu connus sur les différentes phases de la vie de la sainte Vierge. L'auteur, s'appuyant principalement sur la tradition et sur les ouvrages des Pères des premiers siècles, s'attache notamment à faire connaître la vie de la Vierge Marie après la mort de Notre Seigneur, vie de prière, de zèle et d'apostolat. Le volume se termine par la nomenclature des principaux sanctuaires de la Sainte Vierge.

— Les *Sitzungsberichte* de l'Académie de Berlin ont publié les fragments du *Pasteur d'Hermas*, trouvés par MM. Diels et Harnack dans le papyrus de Berlin décrit par M. Wilcken.

— *Pourquoi la France demande à l'Église romaine la canonisation de Jeanne d'Arc*, par l'abbé V. Mourot, est un opuscule publié dans le but bien louable de favoriser l'achèvement de la basilique de Domremy.

— On sait que le P Delattre a fait sortir de terre, à Carthage, les ruines d'une basilique que l'on peut considérer comme une des plus belles ruines chrétiennes qui existent encore. M. l'abbé Pillet a donné au dernier congrès scientifique international des catholiques une notice sur cette découverte. Quel nom a porté cette basilique ? Quelle part a t-elle eu dans l'histoire de l'Église de Carthage ? La ville possédait un grand nombre de basiliques chrétiennes : on en a compté jusqu'à vingt ; l'emplacement de la *Basilica perpetua restituta* est seul historiquement connu. Parmi les autres sanctuaires, il en est un connu sous le nom de *Basilica major* ou *ad Majorem* ou *Majorum*. C'est là que reposaient les restes des grands martyrs Félicité et Perpétue. Les ruines de Damons-el-Karita, fouillées par le P. Delattre sont-elles les ruines de cette *Basilica Majorum ?* Il faut avouer, dit M. l'abbé Pillet, que jusqu'à présent, aucune inscription, aucun texte précis n'est venu autoriser une certitude complète. Mais en attendant cet argument décisif, que peut-être l'avenir nous réserve, plusieurs intéressantes découvertes jettent quelque lumière sur cette difficile question ». Ce sont ces découvertes qu'expose l'auteur du mémoire.

— Le P. Roure a publié dans *Les Études* (n° septembre 1891), une réfutation de la brochure *La Raison et la Foi*, de M. Barron. Il nous suffira d'exposer la thèse de l'auteur :

M. Barron a entrepris, avec une sincérité louable, de concilier la raison avec la foi, il croit y être parvenu. Mais, pour lui, concilier la raison avec la foi, ce n'est pas prouver que la raison et la foi n'ont rien de contradictoire ; la preuve est depuis longtemps faite; c'est établir par la raison toutes les vérités que nous enseigne la foi. Son point de départ est assurément original. Le postulatum d'Euclide est faux ; c'est-à-dire, il existe un angle minimum, à partir duquel l'oblique à une droite ne rencontre plus la perpendiculaire à cette droite. Donc on ne peut mener par rapport à une droite un nombre infini d'obliques. Donc, l'infini géométrique et l'infini mathématique n'existent pas. Donc, puisque nous ne pouvons nier l'infini, l'infini Dieu existe; c'est l'axiome-Dieu. Mais cet infini a trois conditions nécessaires : la toute puissance, la parfaite intelligence, le parfait amour. Donc la *trinité des personnes divines s'impose à la raison*. L'auteur prouve encore, par le même procédé rationnel, la transmission du péché originel, la sainte Eucharistie, etc., et là dessus il triomphe. Il voit les savants accourir à la foi, le peuple suivre, le monde entier devenir croyant, grâce à la réfutation du fameux postulatum. Nous n'osons partager ses espérances.

— Parmi les savants qui ont étudié les *Antiquités chrétiennes*, il faut signaler l'abbé Martigny, chanoine du diocèse de Belley. Ce prêtre vraiment érudit, publia, il y a quelques années, un *Dictionnaire des antiquités chrétiennes* de grande valeur et qui fut très apprécié dès son apparition par le monde savant et religieux. Depuis lors plusieurs éditions sont venues perfectionner son premier travail, et la troisième édition qui vient de paraître nous semble approcher de la perfection.

L'auteur a, dans une table spéciale, tout préparé pour que chacun puisse, dans un ordre logique, faire l'étude qu'il lui plaira de choisir. Ainsi, par exemple, on veut s'occuper des sépultures chrétiennes, on n'a qu'à chercher ce mot à la table analytique, et on y trouve jointes toutes les indications nécessaires pour éclairer à fond un sujet si intéressant : les cimetières, les catacombes, les sarcofages, les sculptures, les inscriptions, etc., y sont signalés comme autant de points intéressants à approfondir et à classer méthodiquement pour arriver à une connais-

sance claire et sérieuse des rites mortuaires chez nos pères, et ainsi pour les autres sujets.

L'ouvrage forme un unique volume de plus de 800 pages à deux colonnes avec près de 700 gravures choisies avec discernement, et il embrasse la période de notre histoire religieuse la plus difficile à connaître, depuis saint Pierre jusqu'au moyen-âge exclusivement.

— Le Protestantisme se décompose aux États-Unis comme parmi nous. La division règne dans la secte presbytérienne. Les vieux ministres tiennent à la confession de Westminster, les jeunes ont des opinions plus libérales et demandent une révision du *Credo*. Les temps ont changé et la religion doit suivre la marche du progrès. Le docteur Briggs, professeur de théologie biblique, attaque ouvertement l'authenticité et l'inspiration des saintes Écritures. Il est traité d'hérétique par le presbytère de New-York ; ses collègues de Philadelphie le défendent et affirment le vieux principe protestant, que chacun doit interpréter la Bible suivant sa raison.

Le *Herald* est intervenu et a déclaré aux révérends ministres qu'en se traitant ainsi d'hérétiques ils prêtent à rire. L'Église catholique, ayant une autorité incontestée est seule fondée à traiter d'hérétiques ceux qui abandonnent la foi et se séparent d'elle. Pour les sectes protestantes, elles n'ont qu'à laisser à chacun la liberté d'interpréter la Bible suivant sa raison ; autrement elles ruinent leurs églises par la base et font les affaires de l'Église catholique, où les âmes *trouvent la paix*, dans l'autorite du ministère établi par le Sauveur.

— Le *Dictionnaire de droit canonique* de M. R. André, a été revu et actualisé par M. l'abbé Condis.

Comme introduction à tout l'ouvrage, l'auteur a mis en tête du premier volume le *Syllabus*, la constitution *Apostolicæ Sedis*, les deux constitutions *Dei Filius* et *Pastor æternus* promulguées par le saint concile du Vatican, et l'encyclique *Immortale Dei*, sur la constitution chrétienne des États. Les autres documents émanés récemment du Saint-Siège sont soigneusement consignés à leur place respective dans l'ouvrage. De nombreuses notes au bas des pages contiennent *in extenso* les pas-

sages des décrétales, des décrets du concile de Trente et autres documents visés dans l'ouvrage, mais qui n'ont pas trouvé place dans le texte courant. Les trois volumes de ce dictionnaire contiennent 1707 titres dont 499 ont été ajoutés par M. l'abbé Condis.

— On savait que l'Amérique était connue des Européens avant Christophe Colomb, mais ce que l'on ignorait, et ce qu'a démontré M. le Dr Luka Jélie de Spalato, en Dalmatie, c'est que le christianisme y avait été propagé avant le célèbre voyageur. D'après l'auteur, nous possédons des témoignages qui démontrent « que le continent américain était non seulement connu, mais encore colonisé par les Européens du Nord, à partir du Xe siècle. Les Sagas scandinaves forment un ensemble de témoignages historiques qui ne manquent pas de valeur et d'après lesquels le Groënland aurait été connu des aventuriers normands dans les vingt-cinq dernières années du IXe siècle et colonisé à la fin du Xe ; les contrées avoisinantes, l'Helluland, le Markland, le Vinlandet, le Hvitramannaland, déjà connus à la fin du Xe siècle, furent visitées et colonisées au XIe siècle. Ces pays furent convertis au christianisme au commencement du XIe siècle; dans les siècles suivants, la religion ne manque pas de se propager et de s'accroître en même temps que la civilisation. Les voyageurs des temps modernes ont retrouvé les ruines de nombreux monuments témoignant de cette prospérité et confirmant en bloc le récit des Sagas. » On trouvera le développement de cette thèse dans le compte-rendu du dernier congrès des savants catholiques.

— Sous le titre de *Cours de théologie catholique*, M. le chanoine Jules Didiot entreprend une véritable exposition de la théologie, assez ample et assez approfondi pour servir de guide dans les plus sérieuses recherches ; assez clair cependant pour suppléer à des études scolastiques qui font aujourd'hui défaut au trop grand nombre ; assez intéressant encore pour ne pas rebuter le lecteur par une forme exagérément sévère ou une allure impitoyablement syllogistique.

— M. Philipson, ancien professeur aux Universités de Bonn et de Bruxelles, a essayé de raconter en historien, et point seulement en biographe, le règne de Marie Stuart : *Histoire du règne*

de Marie Stuart. Il a voulu expliquer les luttes politiques qui ont marqué son court passage sur le trône, et nous donner le spectacle du dernier combat qui se soit livré en Écosse entre le protestantisme et le catholicisme.

— *L'histoire de l'Église*, du docteur Funk, traduite de l'allemand par l'abbé Hemmer, avec une préface de l'abbé Duchesne se distingue, non seulement par l'exactitude et la clarté de l'exposition, mais encore par un certain détachement des préoccupations subjectives et un désintéressement absolu des querelles intérieures du catholicisme contemporain. L'auteur s'applique à bien voir les faits, à en saisir les causes et l'enchaînement, ensuite, à les exposer aussi clairement et sincèrement que possible.

Dans le premier volume sont étudiés : l'antiquité chrétienne et le moyen-âge, divisés chacun en deux périodes. L'auteur expose d'abord les évènements importants, puis il consacre des chapitres très étudiés à la constitution de l'Église, au culte, à la discipline et aux mœurs des chrétiens, au développement du dogme, hérésies et schismes, à la science ecclésiastique. C'est même à la vie intérieure de l'Église que le docteur Funk s'est le plus longtemps arrêté.

— Le second volume du *Cursus théologicus* du P. Fernandez y Fernandez constitue une introduction à la sainte Écriture. L'auteur donne après quelques notions préliminaires sur les noms et la définition de la sainte Écriture, la division des livres, la méthode du travail; puis, dans un premier traité, il établit l'autorité humaine des saints Livres en général et en particulier ; il nous parle des langues dans lesquelles furent écrits l'Ancien et le Nouveau Testament, des textes qui nous les ont transmis, des versions anciennes et modernes, du canon des saintes Écritures. Il étudie ensuite chacun des livres bibliques et en établit l'authenticité, l'intégrité, la véracité, et en recherche l'auteur et la date de composition. Le second traité expose la nature et l'étendue de l'inspiration ; enfin le troisième s'occupe de l'interprétation et des sens divers des textes.

— Le Père O. Werner avait publié précédemment un *Katholischer Missions-Atlas* et un *Katholischer Kirchen-Atlas ;* il vient de compléter son œuvre par l'*Orbis terrarum catholicus*.

Le premier chapitre est consacré à la hiérarchie catholique, et le second à la diffusion du catholicisme à travers le monde. Le P. Werner estime le nombre des chrétiens de siècle en siècle. Puis, il compare le nombre des adhérents aux diverses religions. Voici les chiffres approximatifs qu'il adopte : catholiques, 230 millions ; chrétiens non catholiques, 215 millions ; mahométans, 210 millions ; bouddhistes, 448 millions ; brahmanistes, 188 millions ; païens, 120 millions ; juifs, 6 millions 500 mille. Viennent ensuite la description géographique et la statistique de chaque contrée au point de vue ecclésiastique.

C'est surtout pour ces contrées extra-européennes que le travail du Père Werner sera utile. Où se procurer ailleurs des notions sur l'histoire et l'état actuel des patriarcats d'Orient, des missions de l'Inde, de la Chine, de l'Afrique, des diocèses récemment établis en Amérique, sur les divisions ecclésiastiques en Chine, dans les Indes, aux États-Unis, au Canada, en Australie et en Polynésie.

« Nous en croyons facilement l'auteur, dit M. l'abbé Jacquier, lorsqu'il nous assure qu'il a eu beaucoup de peine à se procurer des renseignements sur les pays en dehors de l'Europe, et même qu'il a éprouvé quelque embarras à déchiffrer ceux qu'il avait obtenus. Pour son travail il a puisé dans les ouvrages déjà publiés — dont il donne une liste à la fin du volume, — dans les rapports adressés aux congrégations romaines, dans les lettres reçues à Rome en réponse à un formulaire envoyé par l'autorité ecclésiastique. A la fin se trouve un index général, donnant, dans leur langue nationale, les noms des patriarcats, sièges archiépiscopaux, épiscopaux, quasi épiscopaux (vicariats apostoliques, préfectures, missions) Indispensable à ceux qui s'occupent d'histoire ecclésiastique, l'*Orbis terrarum catholicus* sera consulté avec fruit et lu avec intérêt par tous les catholiques (1). »

— Le R. P. Philpin de Rivière, prêtre de l'Oratoire de Londres, vient de publier à la librairie J. Leday et Cie, rue de Mézières, 10, à Paris, la *Vie de Mgr de Forbin-Janson*, évêque de Nancy, qui fonda l'Œuvre de la Sainte-Enfance et mourut en 1844.

(1) *Moniteur bibliographique*,, n° 1.

« Sa vie religieuse, dit S. E. le cardinal Manning dans l'*Approbation* placée en tête du livre, sa vie de prêtre, de missionnaire et d'évêque, ses labeurs en différentes contrées en Europe et jusqu'en Amérique, ses relations intimes avec ce que la France eut, de son temps, de plus éminent en piété et en œuvres apostoliques, tout cela est soigneusement détaillé par le P. Philpin de Rivière, de manière à faire de cette biographie un tableau instructif pour la France, pour l'Angleterre et pour toute l'Eglise. »

— Un des derniers fascicules de la *Revue des questions scientifiques*, contient l'analyse d'un livre du docteur Is. Bauwens, sur *les Rites funéraires depuis l'antiquité jusqu'à nos jours*. C'est une réfutation des partisans de la crémation, savoir que ce mode de destruction a pour lui la tradition la plus ancienne et les coutumes les plus générales de l'antiquité. Le docteur Bauwens compulse les documents historiques et archéologiques de tous les peuples, et en conclut que l'inhumation a été pratiquée par les hommes des premiers âges, et spécialement par les Aryas primitifs ; ce ne fut que plus tard que s'introduisit, concurremment, l'usage de la crémation. Ni les Egyptiens, ni les Perses, ni les Mèdes, ni les Assyriens, ni les Hébreux, ni les Phéniciens, ni les Chinois, ni les Arabes, peuples éminemment civilisés, ne brûlèrent leurs morts ; chez les Hindous, les Étrusques, les Grecs, les Romains, la crémation semble avoir dominé, d'après les documents classiques ; mais là encore l'inhumation avait sa place à côté de l'incinération. M. le docteur Bauwens annonce un second volume qui traitera de *la Crémation au point de vue de la science*.

— Un des personnages les plus maltraités par Saint-Simon a été le P. Le Tellier, le dernier confesseur de Louis XVI. A l'en croire, le jésuite aurait été un monstre persécutant sans merci de pauvres innocents. Le P. Bliart s'est imposé la tâche de remettre au point ce portrait si évidemment poussé au noir, dans la vie qu'il vient d'écrire du célèbre jésuite.

— On a trouvé dans un manuscrit du Vatican, rédigé au moyen-âge, un extrait du traité de Proclus sur les Λόγια ou oracles chaldaïques. Cet extrait vient d'être reproduit avec commentaires par M. Jahn, sous ce titre : *Eclogae e Proclo de philoso-*

phia chaldaica sive de doctrina oraculorum chaldaicorum. On y trouvera d'intéressants détails sur le paganisme et les religions orientales.

— Il est inexact que le Saint-Père ait acheté la bibliothèque du prince Borghèse. Il a seulement acheté des manuscrits pour 250.000 fr. Beaucoup de ces manuscrits sont relatifs au séjour des Papes à Avignon.

— *Les Prêcheurs burlesques en Espagne au XVIIIe siècle: étude sur le P. Isla*, par le P. Bernard Gaudeau, *S. J.*, docteur ès-lettres, forme un vol. in-8 de XXIII-568 p. publié à Paris par Retaux-Bray.

Rien de plus juste que la satire spirituelle faite par Isla des abus étranges des orateurs de la chaire. Il s'amuse dans *Fray Gerundio* à mettre en relief l'ignorance crasse des moines prêcheurs, l'usage insensé qu'ils font des textes de l'Écriture sainte, les gloses et les versions grotesques qu'ils en donnent, l'érudition toute païenne dont ils font étalage en citant en une demi-page Juvencus, Virgile, Horace, Ovide, Martial et deux fois Catulle, la méthode aussi subtile qu'inintelligible qu'ils emploient pour répondre aux objections, enfin les trois genres de style que reconnaît la rhétorique gérondienne (style pompeux, style fin et aiguisé, style cadencé, et qu'il faut adapter à chaque sermon ; car chaque sermon, et souvent chacun des points, a un titre comme les livres, ainsi qu'on peut le voir par cette traduction : « Sermon-allégorico-anagogico-panégyrique, en l'honneur du phénix aux changeants rayons espagnols, du pyrauste de royaux et religieux incendies de l'invincible martyr espagnol saint Laurent. »

— La nouvelle collection de *Texts and Studies* vient de publier l'*Apologie* d'Aristide, peut-être la plus ancienne de toutes. Eusèbe la mentionne et nous apprend qu'elle fut l'œuvre d'un philosophe athénien. En 1878 les Mékhitaristes avaient publié un fragment de traduction arménienne, datant du Ve siècle, mais d'une authenticité douteuse. En 1889, M. Harris découvrit au couvent de Sainte Catherine, au mont Sinaï, un manuscrit syriaque portant le titre de : *Apologie composée par Aristide le philosophe devant le roi Hadrien concernant l'adoration du Dieu tout puissant.* A la même époque, M. Armitage Robinson

découvrait le texte grec dans une traduction latine de la vie de Barlaam et Josaphat. On était donc désormais en possession de trois textes différents. Ils ne suffisaient pas cependant pour nous donner l'apologie complète d'Aristide. La version arménienne a été interpolée ; la version syriaque a subi de nombreuses additions et modifications ; le texte grec à son tour a été altéré pour s'adapter au cadre de la vie de Barlaam et de Josaphat. Il y a de plus entre les trois versions des divergences notables.

— Dans la nuit du 18 novembre dernier, deux sociétés secrètes, composées de Chinois émigrés de la Chine proprement dite en Mongolie, ont inauguré un mouvement insurrectionnel au cri de : Mort aux étrangers ! Mort aux chrétiens ! Ces deux sociétés portent les noms de Tsin-Than et de Tsai-Li. Le centre de la révolte est le district de Tchao-Yang-Nsien-Tchang, dans la province de Ge-Hol. Le nombre des victimes, d'après les avis les plus récents, serait de 300 à 500 ; dans ce nombre quelques prêtres également de nationalité chinoise. Un prince mongol et plusieurs indigènes non chrétiens ont subi le même sort. Des églises ont été pillées, puis incendiées, notamment dans les villes de Tsien-Tchang et de Ping-Tsuen.

— Voici comment un décret pontifical organise la hiérarchie du culte catholique au Japon : Le siège métropolitain sera à Tokio, avec trois évêchés suffragants, dont l'un à Nagasaki, l'autre à Osaka, et le troisième à Hokodata. En vertu de ce décret sont nommés : Mgr Pietro Osouf, archevêque métropolitain à Tokio ; Mgr Alfonso Cousin, évêque de Nagasaki ; Mgr Felice Midou, évêque à Osaka ; Mgr Alexandre Berlioz, évêque à Hokodata.

— M. Ulysse Chevalier publie le premier fascicule du *Codex diplomaticus ordinis Sancti Rufi ou recueil des chartes de l'ordre de Saint Ruf*. Cet ordre de Saint-Ruf, dont l'abbaye-mère était à Valence en Dauphiné depuis le milieu du XIIe siècle, eut une importance longtemps considérable. Jamais les chartes de Saint-Ruf n'ont été publiées dans leur ensemble. M. le chanoine U. Chevalier a commencé par donner au public tout ce qu'il y a de plus intéressant dans les papiers de l'antique abbaye.

— *Le Cartulaire ou histoire diplomatique de saint Do-*

minique, par le R. P. François Balme, des Frères Prêcheurs, et le R. P. Lelaidier, du même ordre, est un recueil qui contient les actes témoignant des commencements de l'ordre dominicain : « une famille dont les origines sont illustres entre toutes. » Ce cartulaire « renferme la plupart des pièces, actes, diplômes relatifs à saint Dominique, au monastère de Prouille, à l'ordre des Frères Prêcheurs en général et aux couvents en particulier, pendant l'importante période des quinze années écoulées depuis la fondation du monastère de Prouille par le bienheureux Dominique, en 1206, jusqu'à la mort du saint, à Bologne, le 6 du mois d'août 1221. » Le premier fascicule consacré à l'introduction contient une histoire de la famille, de l'enfance du fondateur et de sa préparation à la vie publique.

— *L'Histoire de sainte Colette et des Clarisses en Franche Comté*, par M. l'abbé Bizouard, est un beau livre, plein d'érudition et de piété. Sainte Colette tient une place importante dans l'histoire de l'Église. Elle fut la réformatrice de l'ordre franciscain, l'émule de sainte Catherine de Sienne pour l'apaisement du schisme d'Occident, et elle aida Jeanne d'Arc de ses conseils. M. l'abbé Bizouard nous donne sur cette vie de nombreux détails inédits et touchants. Le récit, parsemé de documents précieux, est émaillé de citations dans le style naïf du xve siècle.

— Voici la thèse qu'énonce et soutient M. Rodocanachi dans son ouvrage : *Le Saint Siège et les Juifs*, — *Le Ghetto à Rome*. « Tandis que partout, en Espagne, en France, en Allemagne, en Arabie même et jusque dans les régions les plus lointaines, on persécutait rigoureusement les Juifs, à Rome, dans la capitale du monde chrétien, on les tolérait. Cette tranquillité, cette sécurité d'âme et de corps dont il ne leur était permis de jouir nulle part, ils la trouvaient, relativement du moins, à l'ombre de Saint-Pierre, sous l'égide de celui qui représentait le Christ sur la terre ! Rome ne connut ni les sanglantes représailles de ces crimes horribles, étranges, incroyables, imputés aux Juifs, ni les exils en masse, ni les spoliations légales, ni les déchaînements populaires, ni les bûchers, ni les auto-da-fé dont s'enorgueillissaient tant d'autres pays. Si, pourtant, du temps des empereurs. Depuis lors, les juifs furent souvent molestés, jamais persécutés.

Rome chrétienne leur fut plus clémente que Rome païenne. — Est-ce à dire que la capitale des papes ait été pour le peuple d'Israël errant, de nouveau sans patrie, une féconde terre promise? Non, certes. Comme ailleurs, les juifs y étaient méprisés; comme ailleurs, forcés de vivre à l'écart, dans un quartier maudit, de porter un signe bien distinctif et ignominieux. Comme ailleurs, ces éternels bailleurs de fonds se trouvaient être bien souvent les créanciers involontaires des hauts personnages de la cour, parfois même du Souverain Pontife, mais enfin on les laissait vivre, c'était beaucoup. Ainsi Rome a donné, au milieu de la barbarie du moyen âge et de l'intolérance des siècles suivants, un grand exemple de modération. »

— *Notre Seigneur Jésus-Christ, sa Vie et ses Enseignements*, par M. l'abbé S. E. Fretté, du clergé de Paris, forme deux beaux volumes in-8° de 650 pages. Cette nouvelle *Vie de Jésus-Christ* se distingue de toutes celles qui ont paru jusqu'ici par la conception simple et originale du plan. Le texte de l'Evangile est expliqué par les mœurs et coutumes juives et orientales de l'époque où vécut le Sauveur, et par les Pères de l'Église dont l'autorité est du plus grand poids pour un travail de cette nature. On trouve dans ce livre quantité d'aperçus qui nous initient à la vie intime des Juifs, et nous aident à comprendre certains faits de la vie du Sauveur à propos desquels les Évangélistes sont très sobres de détails. Le théâtre des événements est décrit avec précision. Enfin, l'on doit reconnaître que l'auteur est parfaitement au courant des travaux récents publiés sur ces matières en France et à l'étranger.

— Nous lisons dans les journaux américains que les Franco-Canadiens de la paroisse de Notre-Dame de Lourdes, Fall River, Massachussetts, (Etats-Unis), ont entrepris l'érection d'une des églises les plus grandes et les plus riches qui existent dans la Nouvelle-Angleterre. Elle sera en granit, et coûtera 300,000 dollars (1,500,000 francs). La construction doit être finie en quatre ans. Ce monument sera de style corinthien.

— Un Anglais, M. Jowet, professeur à Oxford, principal du collège de Balliol, prépare une *Biographie de Jésus Christ* conçue « dans un tout autre esprit que les ouvrages antérieure-

ment publiés sur le même sujet. » Le futur auteur est sans doute un savant sérieux puisqu'il a traduit Platon. Nous verrons s'il réalise ses belles promesses.

— *La Petite Bible illustrée*, ou récits tirés de l'Ancien et du Nouveau Testament à l'usage de la jeunesse, traduction revue par l'abbé Bourquard, est une traduction de la *Biblische Geschichte*, qui a été accueillie en Allemagne avec une faveur marquée. Les récits, présentés sous une forme dramatique, tendent toujours à l'instruction dogmatique et morale de l'enfant.

— La troisième livraison des *Jesuiten-Fabeln*, par le P. B. Duhr, S. J., contient les articles suivants: Cupidité et richesse des Jésuites. — Les honteuses affaires de commerce des Jésuites. La Révolution française, produit du Jésuitisme. — La fin sanctifie les moyens. — Nicolas Ier, roi du Paraguay et empereur des Mameluks. — Le mariage du P. Adam Schall.

— On trouvera dans le compte-rendu du dernier congrès scientifique international des catholiques un tableau tracé de main de maître sur *la transformation du paganisme romain au IVe siècle*, par M. P. Allard. Le paganisme gréco-romain, religion essentiellement rituelle, se prêtait facilement aux transformations : on avait déjà vu les dieux du Latium se confondre avec les dieux plus brillants de la Grèce. Les divinités de l'Orient devaient encore modifier plus profondément le culte de Rome. Le paganisme gréco-romain laissait dans les âmes et dans les cœurs un vide profond. Tout autres étaient les cultes orientaux. Dans leurs plus dangereuses erreurs, dans leurs rites les plus repoussants, paraissait une pensée, un désir, un vague exposé de pacification ou de renaissance. Le surnaturel y coulait à plein bord. L'École d'Alexandrie, en pleine crise du paganisme, tenta une réconciliation entre l'Orient et l'Occident : ce que la gnose essaya sans succès au sein du christianisme, le néo-platonisme le fit aisément dans la sphère vague et flottante des religions païennes. La plupart des néo-platoniciens célèbres du IIIe au Ve siècle furent parmi les sectateurs les plus fervents des rites orientaux, et en général de toute la partie du culte des religions antiques. Une atmosphère d'oracles, de divination et de sorcellerie les entourait. Les philosophes alexandrins rendaient un culte au soleil comme les sec-

tateurs des divines religions apportées de l'Orient. L'astre divinisé semble fondre tous les dieux au feu de ses rayons, dieux grecs et romains, dieux asiatiques. La mythologie simplifiée devient aussi une espèce de monothéisme. De là le succès extraordinaire du culte de Mithra. « Si le christianisme eut été arrêté dans sa croissance par une maladie mortelle, le monde eut été mithriarte, » a dit M. Renan. Les livres de l'Inde et de la Perse font de Mithra la personnification de la lumière intelligente, le type de la vérité et de la justice, un médiateur entre l'homme et Dieu. Pour balancer l'influence du christianisme, le culte mithriaque imita les mystères chrétiens, aussi le mithriacisme semble-t-il avoir servi de lien, au cours du IVe siècle, à toutes les dévotions païennes, afin de les concentrer et d'en faire une religion unique. C'est auprès de ce paganisme si vivant, si exalté, plein de confiance en ces rites étranges, que la religion officielle poursuivait son existence froide et d colorée; mais il est facile de comprendre les profondes modifications qu'elle subissait tous les jours.

— La croisade contre les Albigeois est un des épisodes les plus curieux de notre histoire, et aussi l'un des plus importants par ses conséquences politiques et religieuses ; elle a de plus l'intérêt d'une épopée. Elle a produit un héros, Simon de Montfort, qui dès son entrée en scène domine tout. Ce n'est pas un modéré, bien sûr ; s'il a les vertus de son temps, il en a aussi les rudesses : la haine du mal, l'implacable rigueur contre les hérétiques, pires que les voleurs et les assassins, parce qu'ils tuent les âmes et leur volent le paradis. M. Canet professeur aux facultés catholiques de Lille ne l'absout pas complétement, (1) c'est-à-dire qu'il n'a pas fait œuvre d'apologiste, mais d'historien ; il expose les faits : au lecteur de conclure.

— Entre l'*Année liturgique* de Dom Guéranger, et les ouvrages plus courts du même genre, incomplets ou vieillis, il y avait la place d'un bon livre sur les *Fêtes chrétiennes*.

Cette place M. l'abbé Pradier la prise. Dans ce volume le lecteur chrétien trouvera de quoi satisfaire son esprit, son cœur et ses yeux. Vue générale sur le culte divin, histoire des époques liturgiques et

(1) *Simon de Montfort et la Croisade contre les Albigeois.*

des principales fêtes de l'année, leur origine, leur objet, leurs développements à travers les siècles, dans l'Église grecque et dans l'Église latine, descriptions, récréations innocentes et amusements profanes qui s'y sont parfois mêlés, pieuses considérations puisées aux meilleures sources, touchants détails cueillis d'une main discrète dans le vaste champ des traditions et des légendes, afin de suppl er au silence fréquent des Livres saints, poésies liturgiques les plus célèbres et les plus onctueuses, voilà ce qu'offriront les *Fêtes chrétiennes*. Des gravures nombreuses, monuments, scènes évangéliques, scènes chrétiennes, d'après les bonnes écoles anciennes et modernes, illustrent et pour ainsi dire animent chaque page du texte.

— M l'abbé Henriot publie une savante étude sur Saint Pierre : Son Apostolat — Son Pontificat — Son Épiscopat, Histoire, Tradition et Légendes. Cet ouvrage qui contient la relation de faits de la plus haute importance pour l'érudit et le chretien, constitue une narration attrayante dans un style sobre et correct. L'auteur ajoute parfois pour être plus complet, des récits qui n'ont pas tous la même valeur historique et dont quelques-uns ne sont guère connus que par la légende. Mais il l'a généralement indiqué, et les lecteurs ne s'y tromperont point. Ce livre n'en est pas moins une œuvre d'érudition digne de prendre place parmi les biographies sacrées et les travaux sérieux qui ont été faits sur nos origines chrétiennes.

— C'était un personnages des plus intéressant que l'abbé Combalot. Son action s'étendit à toutes les nécessités de la France et de l'Église : éducation de la jeunesse, liberté de l'Église et de son chef, rétablissement de l'unité liturgique, infaillibilité pontificale, etc. Mgr Ricard a vraiment le don de rendre son récit vivant. Il n'est pas facile de se detacher de la lecture de ses livres une fois qu'on l'a commencée. Ceux qui ont lu les volumes consacrés à la Mennais, à Lacordaire, à Montalembert, à Salinis, etc, seront heureux de posséder celui-ci, (1) plus riche de documents. C'est toute l'histoire de l'Église de France, pendant un demi siècle, que l'on

(1) *L'abbé Combalot, Gaume, Paris.*

parcourt dans ces pages où revient à la vie cette sympathique figure de missionnaire.

— La vénérable Anne-Madeleine Remuzat continua l'œuvre commencée par la Bienheureuse Marguerite-Marie au monastère de Paray-le Monial. Grâce à elle, le culte de Sacré-Cœur de Jésus s'étendit bientôt dans les diocèses de France et jusque dans les Echelles du Levant. De plus elle contribua à arrêter les progrès du Jansénisme, et, pendant la fameuse peste de Marseille, c'est à l'instigation d'Anne-Madeleine que Mgr de Belsunce ordonna une procession expiatoire suivie d'une consécration générale au Cœur de Jésus. Ces détails suffisent pour montrer tout l'intérêt qu'offre l'histoire de notre héroïne, publié à Lyon chez Vitte, d'après les documents de l'ordre.

— On sait tout le bien réalisé dans son pays par Adolphe Kolping, l'apôtre des artisans, le fondateur des *Unions Ouvrières*. Dom Laurent Janssens, bénédictin de Maredsous, vient de nous raconter la biographie de ce grand ami des classes laborieuses, dans un volume qui semble inspiré par les principes et les conseils émis avec une autorité souveraine par le Vicaire de Jésus-Christ, dans la mémorable Encyclique *Rerum novarum* sur la condition des ouvriers. Toute l'œuvre d'Adolphe Kolping s'appuie sur les trois éléments qui renferment la vraie solution de la question sociale : le dévouement des classes dirigeantes, surtout des patrons; l'union des artisans et des ouvriers en corporations reconnues par la loi ; le retour de toutes les classes à l'esprit chrétien et catholique.

— Un docteur ès-lettres, l'abbé Lebarq, nous annonce sous ce titre : *Œuvres oratoires de Bossuet, édition critique complète*, six volumes in-8°. Les trois premiers volumes viennent de paraître et comprennent les premiers sermons de l'archidiacre de Metz, de 1648 à 1659, avant sa nomination au préceptorat du dauphin et à l'evêché de Condom. Les manuscrits couverts de ratures, de surcharges et de renvois, indiquent le soin avec lequel Bossuet remettait sans cesse ses ouvrages sur le métier. Quand ils furent confiés à ses premiers éditeurs, les Benédictins des Blancs-Manteaux, ceux-ci eurent de la peine à les déchiffrer et ne se firent pas scrupule de les arranger avec une grossière inintelligence. C'est en particulier sur les sermons qu'ils

se permirent toutes sortes d'attentats, sous prétexte d'en former un manuel pratique à l'usage des prédicateurs, en les groupant dans un ordre liturgique en dehors de toute chronologie, ou de la date de la prononciation de ces discours. Ainsi ils ajoutèrent eux-mêmes dans le corps du discours, les notes et les fragments de l'auteur sur le même sujet, donnant à une division une étendue et des développements de leur invention, et entassant des redites inexplicables. Dom Deforis, plus encore que son collègue dom Coniac, traita odieusement les œuvres oratoires de Bossuet, au point de changer les expressions qui lui déplaisaient, de modifier des phrases entières.

De savants critiques, M. Floquet, M. Gandar et d'autres ont signalé les défauts et les erreurs de l'édition Deforis adopté par un grand nombre de libraires. Il fallait absolument retrouver et reproduire le véritable texte des sermons d'après les manuscrits originaux.

On devine aisément les difficultés et les labeurs que M. Lebarq a dû vaincre pour découvrir, dans les bibliothèques de diverses villes, tous les manuscrits et les textes authentiques, et pour en faire le classement par ordre de date. Il a eu la main heureuse puisqu'il a rencontré de nombreuses pages que personne ne soupçonnait jusqu'à ce jour. Quant à celles que nous connaissions déjà, mais qui auraient été défigurées par des commentateurs maladroits, il les rétablit dans leur teneur primitive. C'est en composant son premier ouvrage sur la *Prédication de Bossuet* qu'il avait déterré en quelque sorte plusieurs manuscrits inédits de son auteur de prédilection, et qu'il avait eu l'idée de poursuivre ses investigations. Grâce au texte intégral qu'il nous présente, nous pourrons désormais étudier le développement du génie de Bossuet, comparer ses discours du début avec ceux de la fin de sa carrière, et nous rendre compte du résultat de ses incessants labeurs.

— Le procureur général du saint synode publie les documents suivants relatifs à l'Église russe. « On peut trouver sur notre immense territoire, des adeptes de la plupart des grandes religions qui se partagent le monde : des orthodoxes, des catholiques, des protestants, des juifs, des musulmans, des bouddhistes, sans

compter les sectes variées engendrées par le *raskol*, sans compter les sceptiques et les indifférents. Mais l'église orthodoxe est entre toutes honorée et florissante. Depuis vingt ans, le nombre de ses adeptes n'a cessé d'augmenter dans une proportion qui atteste sa puissance. En 1870, les statisticiens les plus complaisants comptaient à peine, dans tout l'Empire, 48 millions d'orthodoxes. Aujourd'hui, ce nombre s'est élevé à 70 millions, représentant environ les deux tiers de la population totale (115 millions). Ce progrès ne saurait s'expliquer par de nouvelles acquisitions territoriales, puisque la Russie n'a annexé, depuis 1870, que des cantons insignifiants en Europe (Bessarabie méridionale) ou des régions purement mahométanes (Kars et la Transcaspienne). Or, l'on sait que le musulman est presque partout réfractaire à l'apostolat chrétien. Deux causes seules peuvent expliquer ces progrès rapides et continus de la religion orthodoxe : 1° l'accroissement notable des naissances ; 2° la conversion des dissidents. L'accroissement des naissances est le trait caractéristique des populations orthodoxes, qui sont, de beaucoup, les plus fécondes de tout l'empire. En 1888, la statistique attestait, sur mille habitants orthodoxes, 56 naissances annuelles. A la même date, les musulmans russes donnaient, sur mille habitants, 42 naissances ; les catholiques 41, et les protestants 34. En regard de cette fécondité des populations orthodoxes, il faut placer leur longévité. Il y a dix ans, la statistique attestait chez eux 38 décès pour mille habitants : en 1888, ce chiffre était tombé à 36. Si l'on déduit ce nombre de celui des naissances, on verra qu'au dernier recensement, l'excédent de la natalité, chez nos orthodoxes, était de 20 pour mille par an, soit d'un cinquantième. Si cette proportion pouvait être appliquée a tout l'empire, nous aurions, chaque année, un accroissement de 2,300,000 personnes.

La conversion des dissidents à l'orthodoxie explique aussi le progrès constant du clergé national. Chose vraiment digne de remarque. Les musulmans fixés, en groupes compacts, depuis des siècles, sur le territoire de l'empire, passent aujourd'hui à l'orthodoxie, en dépit de la résistance invétérée qu'oppose partout l'islamisme au zèle des missionnaires. C'est ainsi que, sur les 662,000 Tartares de Kazan, 41,000 sont aujourd'hui chrétiens ;

sur 459,000 Tchouvaches, on compte maintenant 453, 000 chrétiens. Même proportion pour les Tchérémisses, dont 107,000 sont aujourd'hui chrétiens sur 111,000. Même remarque encore pour les Mordvines et pour les Tartares d'Oufa et de Viatka.

Le succès de la propagande orthodoxe est moins complet chez les *raskolniks*. Les statistiques officielles attestent bien, chaque année, la conversion de 5 à 6,000 *Vieux Croyants*; mais ce nombre est exagéré. Peu importe d'ailleurs, au point de vue de l'assimilation politique, les *raskolniks* ayant toujours été d'excellents patriotes et de dévoués sujets du tsar. Du côté des provinces de l'Ouest (Pologne, Lithuanie, Livonie, Courlande) la propagande ne saurait être rapide, car, dans ces régions, le clergé orthodoxe doit lutter contre le clergé catholique et les ministres protestants. Pourtant, même sur ce point, l'orthodoxie gagne continuellement du terrain. La plupart des Grecs-Unis se détachent de l'obédience du pape et passent insensiblement à l'église nationale. Ces dissidents convertis n'étaient, au temps du tsar Nicolas que 350,000 ; ils sont aujourd'hui au nombre de 1,150.000.

Chaque année voit environ 3,500 à 4,000 catholiques de Pologne embrasser la religion orthodoxe : l'année dernière, eut lieu la conversion en masse des 6 900 colons catholiques tchèques établis en Volhynie. Cette année, le clergé russe annonce la conversion imminente des 5,000 Tchèques établis autour des fabriques de Lodz, sur les frontières de la Silésie prussienne.

Chez les protestants des provinces baltiques, les résultats sont tout aussi satisfaisants, puisque la religion orthodoxe, naguère à peu près inconnue dans ces contrées, y compte aujourd'hui 220,000 fidèles. Au Caucase, où nos missionnaires ont à lutter à la fois contre les Arméniens et les Musulmans, chaque année donne en moyenne 2 500 à 3,000 conversions En Sibérie, la lutte est plus difficile. Tous les efforts sont venus se briser jusqu'à cette heure devant le zèle fanatique des Musulmans Kirghizes, qui forment un groupe irréductible de deux millions d'individus Nos missionnaires ont été plus heureux dans leur lutte contre les idolâtres du nord et les bouddhistes du Transbaïkal et d'Irkoutsk. L'année dernière leur a valu plus de 4,000 conver-

sions. J'ai récemment parlé des conversions obtenues à l'île de Sakhaline et au Japon.

La religion orthodoxe est donc florissante et prospère. Sur toules frontières, elle gagne chaque année du terrain. Le nombre de ses paroisses s'élève aujourd'hui à près de 35,000 ; celui de ses églises, à près de 51,000 parmi lesquelles 666 cathédrales.

— *La Divina Commedia di Dante con Commentario secondo la Scolastica*, est l'œuvre du P. Berthier.

Dante a enseigné dans sa *Divine Comédie* une doctrine sublime et l'a exprimée dans une allégorie où se meuvent les souvenrs d'une multitude de faits, d'anecdotes, de choses, de lieux, de personnages. Le but du P. Berthier dans son ouvrage a été de montrer d'abord cette doctrine à la lumière de la scolastique du moyen-âge, étudiée et chantée par le poète. Il ne s'est pas contenté de faire, avec des textes recueillis ça et là dans le Poème, des dissertations théologiques ou philosophiques, comme en ont fait Ozanam, et ses copistes, tels que Simonetti, Hettinger et cent autres. Le P. Berthier a voulu saisir la pensée primordiale de Dante, qui affirme avoir eu pour but de nous donner un ouvrage de philosophie morale. Il montre cette idée s'affirmant et se développant le long du poème, depuis le premier jusqu'au dernier vers, avec une logique inflexible et une ampleur incomparable, à ce point que la seule suite de ces pensées forme un édifice doctrinal vraiment merveilleux. L'auteur du nouveau commentaire n'a d'ailleurs rien négligé des ressources qu'offrent la philologie, l'histoire, la légende, etc pour l'éclaircissement du texte.

— Nous sommes divisés d'avec les Grecs schismatiques sur plusieurs points de dogme, notamment sur la procession du Saint-Esprit. Cette malheureuse séparation religiense s'est compliquée depuis plusieurs siècles de conflits politiques. Le Pape Léon XIII, dans son encyclique *Immortale Dei opus*, a rappelé de nouveau tous les principes à cet égard. Que faire? Dom van Caloen dans sa brochure sur *la question religieuse chez les Grecs* voit une solution dans l'établissement de moines venus des régions occidentales, mais pratiquant le rite grec.

— Mgr Néopitos, archevêque de Nicopolis, a été élu patriarche œcuménique.

— Il y a longtemps que l'histoire est une conspiration contre les faits. L'ignorance des uns, la mauvaise foi des autres n'ont que trop défiguré les faits du passé. Le volume *Geschiedvervalsching* publié à Utrecht contient la traduction d'un grand nombre d'articles parus en Allemagne sur différents points attaqués ou travestis par les incrédules, les rationalistes ou les hérétiques. La traduction hollandaise a été faite sur la 6e édition allemande, revue et corrigée par les auteurs. Quelques points, laissés dans l'oubli par les auteurs allemands, ont été l'objet d'une étude originale de la part des traducteurs. L'ouvrage est divisé en 4 livres : *antiquité ecclésiastique*, *moyen âge*, *époque de la Réforme*, *temps modernes*. Il contient 54 articles, dont voici quelques titres : Attaques contre la divinité du Nouveau-Testament. Attaques contre le caractère historique des miracles de J.-C. La Primauté et le Séjour de Pierre à Rome. La papesse Jeanne, Grégoire VII et Henry IV. Les papes et les Hohenstaufen. Les ténèbres du moyen âge. Les superstitions du moyen-âge. L'Inquisition. Giordano Bruno. La Réforme et le prétendu réveil des arts et des sciences. Faits et gestes de Luther, de Calvin, d'Erasme. La St-Barthélemy. L'affaire de Galilée. Tilly et la destruction de Magdebourg. Schiller et ses drames : Don Carlos, Marie Stuart, la Pucelle d'Orléans. Le Jansénisme. Les Jésuites. L'Église et la Révolution. L'ouvrage se termine par une table alphabétique très détaillée.

— L'imprimerie St-Augustin achève l'impression du troisième et dernier volume de l'*Histoire de l'Église de Cambrai* que son auteur, M. le vicaire-général Destombes, a publiée par fragments dans la *Semaine religieuse* durant vingt-cinq ans. Cet ouvrage vient compléter la *Vie des saints des diocèses de Cambrai et d'Arras* dont la troisième édition a été publiée en 1887 par le même éditeur. C'est la vie extérieure du diocèse de Cambrai depuis ses origines jusqu'à nos jours. Ces histoires particulières ont un intérêt général, car « chaque diocèse, comme il est dit, dans l'avant-propos, présente dans son histoire, comme en raccourci, la succession des faits dont se compose l'histoire de l'Église universelle. »

— Mgr Gasparri, le savant canoniste romain que l'Institut catho-

lique de Paris s'est attaché dès le début, vient de publier un ouvrage important sur le mariage. Le cardinal Richard l'approuve en ces termes : *opus eximium soliditate et perspicuitate doctrinæ, necnon juri pontificio omnino consentaneum, ac proinde valde utile theologis et legis peritis*. Les questions sont réparties, non d'après l'ordre des Décrétales, qui laisse à désirer sur plusieurs points, mais suivant l'ordre logique. L'ouvrage se divise en neuf chapitres, dont voici les titres : Des fiançailles. — De ce qui doit précéder le mariage. — Notions générales sur le mariage. — Des empêchements. — Du consentement. — De la forme du mariage. — Du temps et du lieu de la célébration. — De la vie commune et du divorce. — Du mariage nul et de sa revalidation. Suit un appendice sur le mariage civil, avec les dernières décisions qui y ont rapport, spécialement en ce qui concerne la participation de l'avocat, du juge, du maire, etc.

L'auteur nous dit, dans la préface, que si son traité est bien accueilli, il en publiera d'autres qu'il a déjà fait lithographier à l'usage de ses élèves. Nous l'espérons bien.

— M. Andrée a résumé dans un court volume *die Flutsagen*, les traditions des divers peuples sur le déluge. L'auteur passe en revue les récits les plus variés, les compare, cherche leurs origines et établit leurs dépendances vis à vis du récit biblique.

— Sainte Rose, patronne de Lima, capitale du Pérou, naquit dans cette ville en 1586. Entrée dans le Tiers-Ordre de Saint Dominique, elle donna l'exemple des plus incroyables austérités. Pendant quinze ans, le démon la tourmenta des plus terribles épreuves. Mais Dieu la récompensa par les faveurs les plus extraordinaires. Aussi, entre toutes les âmes saintes de la jeune Amérique, Rose de Lima mérita, la première, les honneurs de la canonisation. L'auteur de sa vie, le Père Leonard Hansens, natif de Juliers, devint provincial des Dominicains en Angleterre. C'est la traduction de son œuvre par M. Hansen que vient d'éditer la maison Vanderschelden.

— M. Frederichs, sous ce titre : *De Secte der Loïsten of antwerpsche libertijnen* a condensé de précieux renseignements sur une des sectes les moins connues du XVIe siècle. Un chapitre est consacré à l'exposé de la doctrine des Loïstes ; trois autres se

rapportent aux procès intentés à Pruvstinck, le chef de la secte, et à ses partisans ; en appendice, M. Frederichs publie trente-cinq documents, dont plusieurs inédits, où l'on pourra trouver des indications précieuses concernant la répression de l'hérésie sous Charles-Quint.

Mythologie comparée et folklore. — M. Henry, l'éminent successeur de Bergaigne à la Faculté des Lettres de Paris, après avoir terminé la traduction de l'*Atharva Véda*, en a détaché le livre XIII qu'il vient de publier chez Maisonneuve. « J'ai choisi, dit M. Henry, le hànda XIII, parce qu'il m'a paru, parmi tous les livres de l'*Atharva-Véda*, l'un des plus faciles à dégager de l'ensemble, et en même temps l'un des plus dignes d'étude. En effet, il forme à lui seul un ensemble et n'a d'équivalent dans aucune autre partie de l'*Atharva-Véda*, non plus que dans le *Rig-Véda* tout entier : il est consacré à la glorification d'une entité mythique qui n'apparaît guère que là et parfois dans la littérature postérieure, le dieu Rôhita (le Rouge), incarnation évidente du Soleil avec son épouse Rohinî, qui sans doute représente l'Aurore. Ce couple divin, probablement aussi ancien que beaucoup d'autres, n'a pas eu la même fortune : le culte semble l'avoir ignoré ou dédaigné ; du moins, sans la compilation des Atharvans, on pourrait croire qu'il ne s'était jamais élevé des bas-fonds du folklore jusqu'aux hauteurs de la religion. » Ces hymnes font partie intégrante de certaines cérémonies religieuses ou conjurations magiques. Les hymnes rohitas sont d'une haute poésie. Les folkloristes rencontreront dans cet ouvrage un choix de devinettes curieuses, indéchiffrables pour la plupart.

— L'ouvrage du Dr Friedrich S. Krauss : *Kroatien und Slavonien* et celui du Dr Maurice Hœrnes : *Bosnien und Hercegovina*, sont deux monographies qui présentent, dans un aperçu rapide, une vue d'ensemble sur la Croatie et l'Esclavonie, et sur la Bosnie et l'Erzégovine. Elles font partie d'une collection qui veut, dans une série de petits volumes, faire connaître au grand public les différentes provinces de l'empire d'Autriche. Elles contiennent plusieurs détails de folk-lore.

— Nous avons déjà plusieurs collections de *chants popu-*

laires de la Grèce, entre autres celles de Marcellus, de Népomucène Lemercier, etc. Il faut y ajouter celle de M. Achille Millien qui vient de mettre en vers français les chants du peuple hellène.

— M. Mac-Ritchie, directeur du journal *of the Gipsy Lore society* compare dans son ouvrage *The testimony of tradition*, les traditions relatives aux Nains. Il retrouve en eux un peuple primitif de petite taille, de race finnoise ou ougrienne. M. Elven, arrive à peu près aux mêmes conclusions dans sa *Légende de Nutons devant la science et l'histoire*.

— M. Henry Philipps a résumé en 197 numéros un grand nombre de superstitions et croyances relatives au traditionnisme de Philadelphie; son étude a paru dans l'*Américan philosophical society*.

— Les *traditions*, *légendes* et *contes* des *Ardennes*, publiées par M. Albert Meyrac, forment un gros volume in-4° de 600 pages; c'est une histoire complète des légendes des Ardennes.

— *Le Conte, ses origines, ses migrations et ses transformations*, a pour auteur M. René Samuel, sous-bibliothécaire au Sénat. Nous trouvons dans la *Revue des sommaires* qui l'annonce les curieuses appréciations qui suivent:

« On s'est posé deux questions : Quel a été le pays d'origine, et qu'est ce que ces contes signifient ? Pour le pays d'origine, on n'a pas hésité : On a dit l'Inde orientale. Cette assertion a été formulée à l'époque où l'opinion de l'origine extrême asiatique des peuples et des civilisations florissait. Depuis, la science archéologique a marché; les découvertes de Boucher de Perthes et de ses continuateurs nous ont appris qu'il existait des hommes et des sociétés, — une civilisation, — dans nos contrées aux époques où remontent fabuleusement les Hindous et les Chinois. L'hypothèse de l'aryanisme de Pictet, acceptée il y a quelques années comme article de foi, a subi des assauts qui n'en ont laissé que des ruines. Au milieu de cet écroulement, le folkorisme n'a pas bougé, il est resté orientaliste, c'est-à-dire en retard sur l'archéologie. Le fond des contes extrêmes-orientaux et extrêmes-européens est le même, soit ! Mais qu'est-ce qui prouve que leur propagation a eu lieu de l'Orient à l'Occident plutôt que de l'Occident à l'Orient ?

BIBLIOGRAPHIE

TEXTES TAOÏSTES, TRADUITS ET COMMENTÉS, par MGR DE HARLEZ.

Le vingtième volume des *Annales du Musée Guimet* a pour auteur Mgr de Harlez et pour titre : *Textes taoïstes*, traduits et commentés. Le savant sinologue a pour but de publier les textes les plus propres à faire connaître l'école philosophique qui se distingue par la croyance du Tao comme premier principe ; il a choisi les auteurs dont les œuvres méritent plus particulièrement l'attention par leur mérite et par leur influence sur la marche des idées, et dans ces œuvres que déparent de continuelles répétitions, des amplifications inutiles, il a pris seulement les chapitres les plus importants. Au lieu de suivre l'ordre du temps, l'auteur a suivi celui des idées, les étapes de cette révolution malheureuse qui a fini par mettre le taoïsme en dehors de la philosophie. Le Tao-te-king qui a servi de base à l'édifice entier du taoïsme occupe la première place, après vient le Wen-tze qui n'en est qu'un commentaire, puis Han-fei-tze, Ko-hiuen, Hoei-nan-tze, Tchuang-tze et Li-tze en qui les folies de la magie trouvent déjà leur expression complète. On se demandera, dit Mgr de Harlez, s'il y a quelque utilité a étudier les produits intellectuels des naturels du Hoang-ho, les œuvres qu'on a l'habitude de traiter de chinoiseries. « Nous sommes convaincus qu'après la lecture de ces pages plus d'un lecteur reviendra à une appréciation plus favorable. Dans le *Tao-te-king* et le livre de *Tchuang-tze* spécialement, ils trouveront des conceptions qui feraient honneur aux philosophes grecs de second ordre, et plût à Dieu que maint penseur de notre siècle, même parmi les plus célèbres, n'ait point conçu de système plus éloigné de la droite et saine raison. Le *Tao-te-king* bien compris s'élève parfois à des hauteurs que bien peu ont pu atteindre.

Les textes traduits par l'auteur sont accompagnés de notes,

d'explications et d'extraits des meilleurs commentaires car beaucoup de ces textes sont très obscurs et ne se comprendraient pas sans le secours des exégètes indigènes.

Mgr de Harlez étudie d'abord le *Tao-te-king*, le plus important de ces livres. Nous avions déjà la traduction de Stan. Julien qui est reconnue désormais insuffisante et défectueuse. M. de Rosny y voit « un amas d'absurdités et de non-sens. » La publication des *Taoïsts texts* de M. Duflour en rend une traduction nouvelle nécessaire. Le savant sinologue veut qu'on la base principalement sur des commentaires de l'école taoïste : pour son compte il s'appuie sur ceux de Lu-tze. Mais, dit Mgr de Harlez « au dessus de tous les exégètes, il y a une autorité qui les domine tous, c'est le texte lui-même, et les commentateurs indigènes ont trop souvent négligé l'étude analytique composée de passages analogues ou similaires. Puis le témoignage d'un seul d'entre les nombreux disciples du philosophe n'est pas suffisant pour écarter tous les doutes, pour disciper toutes les ombres. Il y a donc lieu, tout en tenant spécialement compte du livre de M. Duflour, de faire une révision complète de tous les essais d'interprétation faits jusqu'à ce jour, de prendre à chacun ce qu'il y a de meilleur et de sûr, tout en cherchant les améliorations qui peuvent y être apportés. » C'est ce que fait l'auteur dans son savant et consciencieux travail qui fait le plus grand honneur aux *Annales du Musée Guimet*.

Le Gérant : Z. Peisson.

Amiens. — Imp. Rousseau-Leroy, rue St-Fuscien, 18

LE SENTIMENT RELIGIEUX

CHEZ LES PEUPLES D'INDO-CHINE

Deuxième Article

6. *Les mariages* peuvent se faire dès l'âge de seize ans pour les garçons, et quatorze pour les filles. D'après les usages annamites, ce sont les parents qui négocient les mariages, sans même consulter les goûts et inclinations de leurs enfants. Cet abus de l'autorité paternelle est cause de tant de mariages mal assortis, de tant de dissensions dans les ménages, et de cette facilité que prennent les époux de se séparer et de donner des libelles de divorce, bien que l'unité et l'indissolubilité du mariage ne soit pas complètement ignorées parmi eux. Les époux n'étant pas les arbitres de leur mariage, se marient sans se connaître. Les négociations de mariage sont généralement longues et minutieuses, et il semble que leur heureuse issue dépende d'une foule de vaines observances purement extérieures et insignifiantes. Le chef de famille nomme un entremetteur, *mai dong*, et lui indique où il doit s'adresser pour obtenir une fille en mariage. Celui-ci s'enquiert de l'intention de la fille, et de celle surtout de ses parents, du nom, de l'âge, du jour de la naissance ; il examine la physionomie, l'œil et toutes les conditions du mariage, afin d'éviter les nombreuses circonstances regardées comme néfastes.

On regarde comme de bonne augure la présence de gens vertueux et de bonne réputation à une cérémonie de mariage. Au contraire, c'est regardé comme inconvenant et funeste de célébrer un mariage pendant le deuil des familles de l'un ou l'autre des conjoints. Cette cérémonie étant regardée comme religieuse et sacrée, tous les assistants doivent s'y comporter avec modestie et gravité, sans précipitation, ni querelles, ni troubles. Ce serait de mauvais présage, si l'on venait seulement à casser une assiette pendant la célébration du mariage. Toutes les cérémonies du mariage peuvent se réduire à trois principales : 1° Ce sont les fiançailles, appelées *thè trach*, *choix conclu*, ou la présentation du bétel et de l'arec, *bô tràù cau*. L'entremetteur, le *chu hôn* ou chef du mariage, le fiancé et quelques dignitaires du village et personnages de la parenté se rendent à la maison de la fiancée. On porte la boîte contenant des chiques de bétel et d'arec, le pot d'eau-de-vie de riz teinte en rouge, et des présents couverts avec un grand parasol. L'entremetteur prend les devants pour aller annoncer l'arrivée du cortège et demander la permission d'entrer. Dès que le fiancé est arrivé, il va à l'autel des ancêtres, fait la triple prostration et offre des présents. Il revient, prend le plateau sur lequel se trouvent des chiques de bétel et d'arec, et le vin versé dans de petites tasses ; il le présente au père, à la mère de sa fiancée et à tous les personnages de l'assistance. Lorsqu'ils ont accepté une chique de bétel et goûté au vin, il leur fait le grand salut en se prosternant par terre. L'affaire est conclue ; on lit la supplique écrite sur papier rouge, fixant le jour du mariage, et l'on fait les présents d'usage qui varient suivant la fortune des futurs époux : une paires d'oies, mâle et femelle, ou de chèvres, deux jarres de vin, le cochon noir en cage, les bracelets, clous d'oreilles, col-

liers, deux bougies de cire rouge et quatre rouleaux de soie de diverses couleurs, appelés *cai vân*. Et puis on fait les invitations aux parents et connaissances, politesse qui se paye à l'occasion par une invitation semblable. La fiancée sort quelquefois après les fiançailles pour aller offrir le bétel à ceux qui ont assisté à la cérémonie : cela s'appelle *Khoe duyen*, *produire ses grâces*. Dorénavant le fiancé sera reçu dans la maison de sa fiancée comme un membre de la famille et l'aidera dans ses travaux. C'est ce qu'ils appellent *faire le gendre*, *làm rè* : détestable coutume qui engendre bien des abus au point de vue de la morale. C'est l'apprentissage du mariage à la mode païenne.

2° C'est la célébration du mariage, *le nap tè*, *acceptation définitive*, et la fixation du jour où l'on livrera la marchandise. Le cortège s'organise de la même manière que pour les fiançailles. En première ligne, précédé de deux lanternes, marche le *trưởng tộc*, *chef de famille* chargé de porter la parole ; c'est généralement un personnage haut *huppé*, connaissant les us et coutumes, sachant manier la parole et accorder tous les différents. Ensuite viennent l'entremetteur, le chef du mariage, le fiancé et deux garçons d'honneur, *rè phu*, portant les présents, et puis la mère du fiancé et les assistants qui doivent être toujours des couples de deux époux et en habits de cérémonie. Les veufs et les veuves ne doivent pas se mêler au cortège ; ils porteraient malheur aux nouveaux mariés. Un délégué se met en avant, accompagné du bétel, du vin et du parasol ; il va s'entendre pour l'heure, *trinh gio*, et l'on donne au cortège la permission d'entrer. L'entremetteur va droit allumer les cierges de l'hyménée à l'autel des ancêtres, et le conducteur du mariage du côté de la fille en fait autant. On annonce solennellement le mariage, et on en

dresse l'acte en dûe forme, avec le sceau du village, la signature des conjoints et des témoins. Si les parties ne savent pas signer leurs noms, on prend le *diềm chi*, marques des articulations du medium et de l'index de la main gauche pour les hommes et de la main droite pour les femmes. et on les transporte sur le papier en écrivant les noms à côté. L'acte du mariage est lu à haute et intelligible voix ; il énumère surtout les présents en nature, les cadeaux de noce, l'argent, *tiền sinh lê*, et les autres conditions matérielles du contrat. Les deux chefs de mariage de part et d'autre donnent leur consentement ; il n'est nullement question du consentement des conjoints. C'est le mariage par délégation. La gravité, la solennité que les Annamites mettent jusque dans les moindres détails des cérémonies matrimoniales, nous ferait croire qu'ils regardent cette union naturelle comme parfaite, religieuse, une et indissoluble. Cependant la légèreté, l'inconstance humaine, les antipathies naturelles et les vices des parties viennent souvent briser ce lien si sacré, si solennellement contracté. — Après la lecture de l'acte du mariage, le tru'ong tôc invite tout le monde à s'asseoir ; le chef du mariage, *chủ hôn*, conduit le fiancé à l'autel des ancêtres, *tù du'ong*, pour y faire ses dévotions ; et de là le fiancé revient faire les grandes salutations, *lay*, aux parents de son épouse, aux autres personnages de l'assistance et à l'entremetteur. Ensuite chacun se met à table, et l'on fait un petit goûter de menues friandises du pays avec de grandes cérémonies et politesses réciproques. Le chef de famille de l'époux fait semblant de délier les cordons de la bourse pour payer la note du repas ; dans ce cas son argent est toujours refusé. Les Annamites observent ces minutieuses cérémonies et des bagatelles ridicules avec tant de sérieux, de gravité, de lenteur calculée, qu'ils nous

paraissent un peuple d'enfants jouant la comédie. Quelquefois on paye une petite redevance aux dignitaires du village qui ont assisté au mariage. Les présents consistant en vivres sont divisés entre les familles des parties contractantes et les assistants, et chacun se retire.

3° C'est l'achèvement solennel du mariage, la *réception de la bru*, *thân nyhinh* ou *ru'oc dàu*, et *la réunion des époux*, *hiêp cân*. Le cortège se forme pour la troisième fois, mais plus solennellement encore que les deux précédentes. Les deux époux ornés de leurs plus beaux atours marchent de front, suivis des garçons et des filles d'honneur. Chez l'époux, on orne la maison et l'on allume toutes les lampes et tous les cierges à l'autel des ancêtres. Aussitôt arrivés, les deux conjoints vont faire trois prostrations solennelles à tous les aïeux et aux esprits de la maison. Après leurs dévotions faites, ils reviennent saluer leurs parents réunis et les assistants. Ils se prosternent tous les deux ensemble ; mais à chaque salut l'époux se relève pour se prosterner encore, et l'épouse reste assise par terre et renouvelle ses trois inclinations à chacun. Les personnes saluées répondent en exprimant leurs souhaits de prospérité, de bonheur et longue vie. Ensuite l'entremetteur conduit les époux dans la chambre nuptiale pour la cérémonie du *hiêp cân* : cela signifie l'union cimentée entre les deux mariés, et exprimée par deux moitiés égales d'un courge partagé par le milieu, qui servent de tasses pour boire le vin offert aux génies, et que les époux réunissent de nouveau après avoir bu. Dans la chambre nuptiale, préparée avec des observances superstitieuses, se trouvent l'autel, la table et le plateau des mets offerts *au dieu des fils rouges*, *ông to*, et de *la déesse lune*, *bà nguyêt*. Les époux saluent les deux génies, se saluent réciproquement par de petites inclinations et s'invitent

à boire le vin et à manger au plateau des génies chargé de friandises, et ils se souhaitent prospérité et longue vie. Le moment le plus propice pour la célébration de cette cérémonie dans la chambre nuptiale, c'est le soir, à la première veille de la nuit, *gio âm duong*, heure des principes mâle et femelle. Une circonstance néfaste pourrait arrêter net les cérémonies, sauf à les reprendre plus tard au même point où on les a laissées.

Quelquefois on recommence les principales cérémonies du mariage lorsqu'une incompatibilité d'humeur s'est déclarée entre les époux, ou quand des troubles se sont élevés dans le ménage : ce qui n'est pas bien rare. D'après la loi annamite, les causes de divorce sont l'adultère, la stérilité, l'incompatibilité des caractères, la jalousie, le bavardage, le vol, le manque de piété filiale envers les beaux-parents et les infirmités graves. Le législateur païen n'a en vue que de sauvegarder la procréation des enfants et le respect dû aux parents et à l'époux, et cela au détriment de l'épouse, du bien moral de la famille et des propriétés du mariage. A la femme divorcée on donne une lettre de répudiation, comme chez les Juifs sous la loi mosaïque, et la femme retourne sous le joug de l'autorité paternelle : « car, dit-on vulgairement, la femme qui n'est pas sous la dépendance de son mari ou de ses parents, est comme une barque sans gouvernail. » La loi païenne protège le mariage religieux en l'entourant de cérémonies solennelles, et donne à l'époux le droit de reprendre sa femme partout lorsqu'elle fuit les devoirs conjugaux.

7. L'époque des accouchements est l'occasion d'un grand nombre d'observances superstitieuses ou plus ou moins hygiéniques. La mère se revêt de ses habits les plus vieux et les plus sales. On lui dresse un abri bien fermé dans l'intérieur de la maison ou en dehors ;

sous son lit on entretient un brasier ardent continuellement, de manière à asphyxier presque la mère et son enfant nouveau-né. Près du lit on place des signes superstitieux et des amulettes préservatrices. Le cordon ombilical, placenta et lochies sont enterrés le plus secrètement possible. On pend des amulettes au cou de l'enfant ; on lui met un anneau au pied : pratique superstitieuse très ancienne, puisque les statues sivaïstes en bas-reliefs d'Angkor portent déjà ces anneaux auxquels on attache une efficacité surnaturelle. Les femmes païennes sont très superstitieuses au sujet de leur progéniture. Dès que l'enfant tombe malade, elles appellent le bonze pour faire des incantations, chasser le mauvais esprit et réciter des prières ; ou bien elles font venir le sorcier pour fabriquer des amulettes. Dans l'arrondissement de Tânan, au village de Dang my, une mère avait assis son enfant sur une pierre au bord de la route. L'enfant tombe malade de la fièvre. La mère revient pour brûler des bâtonnets d'encens, faire des prostrations et des offrandes au génie de la pierre, afin qu'il guérisse l'enfant de sa fièvre. Chez les Annamites observateurs des rites, dès qu'un enfant a trois jours on lui fait la cérémonie de l'ouverture de la bouche : c'est le thang binh ou moc miêng en langue vulgaire.

L'on prend une écuelle d'eau fraîche au bord de laquelle on place une fleur qu'un personnage de la parenté passe dans la bouche de l'enfant, en lui souhaitant de grandir en âge et en vertu, et priant le ciel de lui accorder l'éloquence et la sagesse : *os et sapientiam*. Après cela, on nettoie la bouche de l'enfant, et on lui fait prendre un bain d'eau tiède. Puis les proches et amis viennent présenter leurs congratulations, offrir leurs souhaits, des gâteaux et de l'argent enveloppé dans du papier rouge. D'aucuns disent que cette cérémonie reli-

gieuse tire son origine d'une raison purement hygiénique. Dans ce pays les enfants nouveaux-nés sont très-sujets au *muguet*, *den*, échauffement intérieur et irritation des muqueuses, maladie qui emporte beaucoup d'enfants dans la tombe. C'est pourquoi on leur nettoye soigneusement la bouche de toutes les impuretés qui s'y trouvent.

Au premier anniversaire de la naissance on célèbre la fête *thi' châu* ou *dày tuôi* par un petit festin de réjouissance. Si l'enfant est un garçon, on place à côté de lui les insignes du guerrier ou du lettré : un arc, des flèches et une lance, ou du papier, de l'encre et des pinceaux pour tracer des caractères. Si c'est une fille, on place devant elle des fleurs, du fil, des aiguilles et autres objets de couture et broderie à l'usage des femmes. C'est d'après le choix que fait l'enfant entre ces différents objets qu'on augure de sa future carrière. L'arc pendu dans la maison près du lit est le signe qu'un garçon est né; le mouchoir marque que c'est une fille.

Après l'âge de quinze ans, la mère fait à ses filles la cérémonie du *gia kê*, relèvement des cheveux. Elle arrange les cheveux, les lie au sommet de la tête à une épingle à cheveux en bois poli ou en écaille, en leur souhaitant les quatre qualités des femmes : la vertu, la beauté, la prudence de la parole et le mérite du travail, et les trois devoirs, ornement de la femme, l'obéissance à son père, la soumission à son mari et le respect du chef de la famille. Ce n'est qu'après le mariage qu'on fait la cérémonie du laquage des dents chez les femmes. Chez les Chinois, il y a de plus la cérémonie du serrement des pieds pour les filles dans les premières années de l'enfance. La commère qui exerce ce métier commence par débiter un discours à l'enfant qu'elle va torturer pour lui prouver qu'avec de grands pieds on ne

peut plaire à personne, ni être vertueuse, ni se marier. En débitant ses sentences elle serre fortement les tendres petits pieds avec des bandelettes, malgré les cris de douleur. Elle renouvelle l'opération jusqu'à ce que les pieds de l'enfant aient pris la forme d'un petit moignon arrondi. Ainsi, dès son enfance, la petite chinoise est mise à l'école de la patience et à l'épreuve de la douleur. Elle en aura besoin pour le reste de ses jours. Comme autrefois chez les Romains, les signes de présage bon ou mauvais sont nombreux chez les Annamites. La vue d'un enfant nouveau-né, d'une femme enceinte, l'éternument, la flamme de la lampe, le cri du lézard appelé *cac kè*, *yecko*, l'arraignée qui descend, le hurlement du chien, le chant du coq à midi, le chant du *chim khách*, glaucopis, espèce de merle, sont des signes de mauvais augure. Leurs formules imprécatoires et déprécatoires sont très nombreuses : *que le ciel m'aide*; *que le ciel te frappe*; *que le diable ou que la peste t'emportent*; *l'esprit entend*, *linh thinh* ou *thiêng thinh*... Tous les païens de ce pays croient aux esprits, aux démons, à la vie future, aux enfers *âm phù*, au *dai phù*, *le grand enfer*, à la science, à la puissance du ciel. Dans l'autre monde, les âmes dont les parents ont été généreux en cérémonies funèbres, en sacrifices, en offrandes, repas funèbres, bonnes œuvres et en combustions des papiers-monnaie qui sont des lettres de change pour les régions qui sont par de là le tombeau, ces âmes, dis-je, sont riches et heureuses dans l'autre monde, aux Champs-Elysées. Ceux au contraire dont les parents n'ont pas fait de cérémonies superstitieuses, sont pauvres et mendiants dans les enfers. Les âmes errantes, *âm hôn*, *côhôn*, qui n'ont pas pu arriver au séjour du repos sont nombreuses. On trouve des dévots parmi les païens qui font des sacrifices à ces âmes,

et les aident de leurs bonnes œuvres. Un paysan des environs de Saïgon nous disait un jour qu'il ne voulait s'affilier à aucune religion afin de garder sa liberté en l'autre monde, revenir en *cô hôn* sur la terre, et errer parmi les mortels pour leur jouer des tours. Il trouvait cela préférable au séjour des enfers.

8. La grande majorité des païens ici et en Chine est *confucianiste*. Elle observe le culte des ancêtres et des esprits. Dans leurs moments de ferveur ou dans le besoin, les gens ont aussi recours à Bouddha et à ses rares disciples qui mènent la vie religieuse. Au Cambodje, l'institution monastique des bonzes (*luc son*) est encore florissante. Presque tous les enfants mâles y vont faire un séjour de six mois, deux ans et plus, pour s'acquérir ainsi des mérites pour eux et leur famille, avant de s'établir dans le monde. Les femmes y sont mises complètement de côté dans l'œuvre du salut : elles empruntent les mérites de leurs maris. Pendant les fêtes bouddhiques du mois d'octobre, les bonzes restent dans leurs cellules et y sont visités par les fidèles qui leur apportent des présents. Les autres jours de l'année, les bonzes errent en liberté dans toute la contrée avec leur manteau jaune et leur cassette de mendiant ; ils reviennent se reposer à la pagode et réciter leurs prières. C'est souvent pendant ses pérégrinations que le bonze fait connaissance avec la particulière qu'il épouse au sortir de la vie monastique. Le peuple a pour eux une vénération craintive et religieuse. Les quelques individus annamites qui font le métier de bonzes, sont généralement très ignorants ; ils abandonnent le métier dès qu'il n'est plus assez lucratif, ou qu'ils trouvent une position sociale plus avantageuse. Ils vont se faire initier dans quelque bonzerie éloignée, par exemple, sur le mont Baken, près d'Angkor wât, ou sur la montagne

de Tay ninh. Leur initiation consiste à apprendre quelques prières bouddhiques, à subir l'épreuve des charbons ardents sur le sommet de leur tête rasée. Très peu parmi eux comprennent les livres bouddhiques, écrits en caractères avec beaucoup de mots étrangers d'origine sanscrite ou cambodjienne. Quoique le peuple annamite visite quelques fois les bonzeries, y porte des présents, et appelle les bonzes pour faire des cérémonies religieuses pour obtenir le bien et éviter le mal ; cependant il ne semble pas avoir un bien grand respect pour eux, ni une bien grande confiance.

Les sorciers, *thay phap*, disciples de Lao tse sont invités pour apaiser et conjurer les mauvais génies, dans le cas de peste, variole, pthisie, choléra, et pour les épizooties des buffles. Ces esprits, auteurs du mal, sont les *thô chù*, *con ma dàu*, âmes des anciens possesseurs du sol. Le sorcier commande aux éléments, invoque les esprits, leur ordonne de protéger les propriétaires actuels de la terre. Il entoure le lit du malade de filets pour le défendre contre les attaques des esprits, leur donne des amulettes : papiers avec des caractères cabalistiques, arêtes de poissons, sang de chien que les démons fuient et détestent, plantes cueillies à minuit sur le tombeau d'une prostituée, et autres misérables jongleries. Mais la cérémonie principale est celle de la *magnétisation, lèn dông*. Celui qui doit faire le *medium*, *ong dông*, monte sur une estrade entourée de nattes. Le sorcier lui barbouille la figure de noir, lui fait les passes avec des formules incantatrices, lui donne à boire du vin et à manger de la viande crue. Lorsque le patient tourne sur lui-même, tombe la bouche écumante et les yeux hagards, il est devenu *medium* ou *voyant*, *ngôi kinh*. Alors le sorcier l'interroge, *thử*, pour savoir à quel esprit il a affaire. S'il répond juste aux questions,

c'est le mauvais génie lui-même. On traite avec lui pour obtenir à bon compte le rachat d'une âme ou la cessation du fléau. Le prix étant convenu, le *medium* trace un signe sur du papier avec son doigt trempé dans du sang : c'est la quittance des esprits. — La secte de *Phât duong, de la maison de Bouddha*, sont des jeûneurs et mangeurs de légumes, sorte de thérapeutes ou société de tempérance. Les *dao lành*, *bonne religion*, sont une secte bouddhique qui mêle des pratiques chrétiennes aux observances bouddhiques. Ils croient au *Maître du ciel*, Dieu, et font le signe de la croix en décrivant ce signe avec l'extrémité des doigts, les deux mains étant jointes devant la poitrine. La secte du ciel et de la terre, *thiên dia hôi*, est une espèce de franc-maçonnerie, adorant les esprits du ciel et de la terre, secte très-remuante qui suscite souvent des troubles politiques dans les pays où elle a quelque influence. Chaque pays a ses génies, avec des légendes particulières, des apparitions et du merveilleux revêtu des couleurs locales.

Chez les Annamites, les esprits apparaissent sous forme d'animaux, dragons, serpents, sangliers, tortues, ou oiseaux fabuleux, sur le bord des eaux, ou sur les montagnes. Chez les sauvages des forêts, les esprits sont des génies guerriers, *gian*. La légende du roi lépreux se retrouve chez les Cambodgiens et chez les Chams. C'est ce puissant génie qui est, suivant eux, l'auteur de tous les monuments grandioses en style indien, dont les ruines subsistent encore dans les provinces de Battambang, Seamreap et du Binh thuân. On lui fait des sacrifices, et on chasse les mauvais génies à coups de fusils et de pétards. Dans le district de Phan rang, c'est la reine *Nha trinh* qui a creusé les canaux qui arrosent les rizières de la vallée. La légende Cham raconte qu'à la tête des femmes, chantant des chansons, elle travaillait elle-

même lorsqu'elle fut prise des douleurs de l'enfantement. On lui fit un abri dans la forêt, et elle accoucha heureusement lorsque le canal fut fini. L'eau ne coulait pas et on vint en avertir la reine; celle-ci envoya jeter quelques paquets de *bông but*, *hibiscus*, dans la rivière, et depuis lors l'eau coule. Mais le bonze *Cham* renouvelle la cérémonie chaque année, y compris celle de l'accouchement.

Le lettré annamite méprise les autres religions, et son orgueil le préserve de l'envahissement d'une doctrine étrangère. Le bouddhisme au contraire dépérit au contact de la civilisation européenne, en pays d'Annam. Le bonze cambodgien a l'esprit très obtus et réfractaire à la science et à la civilisation. Le christianisme fait bonne figure et prospère au milieu de toutes ces sectes ignorantes et corrompues. Il n'a rien à craindre de la vraie science qui le place à bon droit au sommet de l'échelle religieuse. Seul le christianisme élève et perfectionne le sentiment religieux, donne la vraie civilisation, éclaire les intelligences et produit les qualités morales qui élèvent les nations d'Europe bien au-dessus de toutes les races païennes.

J.-M. Dépierre.

Missionnaire.

LE BRAHMANISME

Le brahmanisme est une institution à la fois religieuse et sociale qui, par son originalité, ses résultats et sa durée, doit tenir une grande place dans l'histoire de l'humanité. Il a régi depuis un temps immémorial la société hindoue et il la régit encore. A l'heure actuelle, le nombre de ses adhérents dépasse deux cents millions. Le brahmanisme présente ce caractère particulier que, reposant sur des livres sacrés, il n'a pas de fondateur. Celui qui l'a conçu le premier est tout à fait inconnu, et jusqu'à présent il reste impénétrable dans ses origines. Brahma qui lui donna son nom, n'est que l'être infini, le souverain maître du monde, le créateur. Le brahmanisme ne possède aucun centre religieux et, en ce qui concerne le dogme, sa doctrine n'a jamais été fixe et positive. Tel qu'il existe actuellement, si l'on doit appeler religion des croyances déterminées par certains dogmes, il n'est pas une religion. Si les Védas sont acceptés à titre de livres sacrés par tous les Hindous qui en ont entendu parler, ils n'ont rien à faire avec les croyances populaires. Sir Alfred Lyall définit avec raison le brahmanisme actuel, *un jungle inextricable de superstitions désordonnées, d'esprits, de démons, de demi-dieux, de saints déifiés, de dieux domestiques, de dieux des tribus, de dieux locaux, de dieux universels avec leurs autels et leurs temples innombrables et la cacophonie de leurs rites discordants.* Sans doute, certains dieux ont presque partout, sous une forme quelconque,

leur place marquée. Mais chaque village, chaque corporation a ses divinités particulières. A vrai dire, le brahmanisme ne reconnaît que deux dogmes, la *trimourti* ou triade et la métempsycose, et encore le premier de ces dogmes n'est-il pas bien défini, et le second n'est pas universellement accepté. Quant aux pratiques religieuses, elles sont multiples et varient d'une province à l'autre. Néanmoins, l'on en compte cinq principales qui sont généralement répandues : 1° la lecture des livres sacrés ; 2° les offrandes aux dieux ; 3° le culte des ancêtres ; 4° la bonté envers les animaux ; 5° l'hospitalité.

Néanmoins, malgré ses diversités, le brahmanisme retrouve une apparence d'unité dans l'organisation qu'il a donnée à la société hindoue. Avant tout, ce qui domine chez lui, c'est la soumission, la vénération que ses sectateurs ont pour les brahmes, aussi bien dans la vie sociale que dans la vie religieuse. Aussi Sir Ibbetson dit à juste titre que le brahmanisme est plutôt un *sacerdotalisme* qu'une religion. L'on peut dire que du jour où le régime des castes disparaîtra, le brahmanisme, dont l'existence est extrêmement liée avec elles, tombera de lui-même. En conséquence connaître l'organisation sociale de l'Inde, c'est en quelque sorte connaître le brahmanisme lui-même. Aussi pour comprendre la vieille religion qui depuis des siècles, domine sur les rives de Gange, il est indispensable d'être initié au mouvement des populations qui sont venues successivement peupler l'Inde, se sont heurtées entre elles, et ont donné naissance aux différentes castes.

Les premiers occupants du sol de l'Inde, dans les siècles primitifs de l'humanité, furent des tribus de la race mélanienne, aux cheveux plats et laineux, tout à fait analogues aux noirs de l'Australie. Ces derniers sont probablement les descendants de certaines tribus noires de

l'Inde qui, chassées par des invasions, se réfugièrent dans les îles de la Sonde et de là gagnèrent le continent australien. Ces populations aborigènes sont loin d'avoir disparu. Il en reste de nombreux débris dans les montagnes de la région centrale de l'Inde, et l'on estime leur nombre à plus de dix millions. Le groupe principal constitue la nation des Ghonds, (1) qui s'adonne à l'agriculture et se montre très laborieuse. Les Ghonds présentent cette particularité qu'ils possèdent une mythologie remontant à la plus haute antiquité, basée sur le dualisme et qui n'a rien à voir avec celles des autres nations de la péninsule. Un autre fait, bien digne d'attirer l'attention, c'est que les noirs de l'Inde, non seulement se conservent, mais encore augmentent comme nombre, tandis que leurs frères d'Australie sont en train de disparaître, et bientôt n'existeront plus qu'à l'état de souvenir.

Aux populations noires aborigènes succédèrent des hommes de race jaune, venus probablement du Thibet, qui formèrent les nations dravidiennes. Aujourd'hui les Dravidiens occupent encore la plus grande partie du Deccan. On les distingue en six nations : les Toulouvas, les Malabars, les Tamouls, les Telingas, les Carnatas et les Singhalais qui, quoique étroitement apparentées entre elles, parlent des langues différentes. Au moment de l'arrivée des Aryas, toutes les traditions sont d'accord pour représenter les Dravidiens comme vivant dans un état social fort peu avancé. Ils reconnaissaient un dieu unique qu'ils appelaient « roi », auquel ils élevaient des temples rustiques et qu'ils adoraient sous la forme d'une pierre sacrée ; ils croyaient aux génies bons et malfaisants. Le sacerdoce

(1) Le pays des Ghonds, le Ghondvana est situé entre la Nerbada et les montagnes d'Orissa et fait partie du gouvernement anglais des provinces centrales. Il est encore couvert d'immenses forêts et c'est l'une des régions les plus malsaines de l'Inde.

était exercé chez eux par des devins. Divisées en petites tribus, les différentes nations dravidiennes étaient sans cesse en guerre les unes contre les autres. Aucune ville n'existait encore ; la population habitait des villages. Elle se livrait à l'agriculture et savait tisser les étoffes de coton et travailler les métaux, à l'exception de l'étain et du zinc. Le commerce s'était déjà développé ; si les Dravidiens ne possédaient que des canots et des barques pontées et étaient incapables d'entreprendre de longs voyages, toutes les traditions racontent que des étrangers venaient « avec des vaisseaux » sur les rivages « pour acheter les produits du pays. » Les Dravidiens ignoraient l'écriture, et leur littérature se bornait à quelques chants populaires. Néanmoins, ils avaient quelques notions sur le cours des astres et distinguaient même trois planètes, Venus, Mars et Jupiter.

Une race à la peau d'un brun rouge parut ensuite ; c'était celle des Kouschites. La Bible en parle et Moïse, dans son récit, place un pays de Kousch sur les bords de l'Oxus, et un pays de Havila, nom d'un des fils de Kousch, sur le Phison, c'est-à-dire l'Indus, dans son cours supérieur. Hérodote, qui avait recueilli à Babylone les traditions antiques, caractérise d'une façon précise les habitants de la Gédrosie qui, par leur couleur brune, tenaient de fort près aux tribus avoisinant l'Indus. Dans la race qui est venue succéder aux Dravidiens, il faut voir un rameau du sang de Kousch que l'on retrouve à l'origine de la civilisation en Chaldée, en Syrie, en Asie-mineure, en Arabie, en Ethiopie. Les Kouschites qui d'abord s'étaient concentrés dans le bassin de l'Indus, envahirent bientôt celui du Gange et descendirent jusque dans la partie méridionale de la péninsule. Leur établissement comme caste supérieure et dominante dans une grande partie du pays, parait un fait absolument certain. Ce fut

par eux que le culte de Çiva fut introduit parmi les populations dravidiennes. L'esprit fondamental du Çivaisme, c'est le sensualisme sous sa forme la plus grossière. Le culte rendu à l'obscène image du *Lingam* en est la preuve. Par leur religion, leurs mœurs qui rappelaient la Babylonie, la Phénicie, les Kouschites indiquent leurs origines chamitiques. Leur domination fut loin d'être un bienfait pour l Inde où la civilisation ne commença à se développer qu'avec l'arrivée des Aryas.

Il est assez difficile de déterminer avec précision l'époque à laquelle les Aryas entrèrent dans le bassin supérieur de l'Indus, dans *la Pantchanada*. L'on peut fixer la date de leur émigration dans les environs de 2.500 ans av. J. C. Les Aryas avaient jusqu'alors vécu dans l'Iran, et la raison qui les détermina à se diriger vers l'Orient fut probablement la réforme religieuse personnifiée dans Zoroastre qu'ils ne voulurent pas accepter. La plus grande partie des populations qu'ils rencontrèrent se composait de tribus Kouschites. Chacune d'elles avait son chef particulier. Cette division favorisa l'invasion des Aryas. Néanmoins, ces derniers eurent à soutenir des luttes assez longues, et ce ne fut qu'après plusieurs siècles que leur domination fut définitivement assise dans le bassin de l'Indus auquel ils donnèrent le nom de *Sapta-Sindhou*. A part quelques exceptions, d'ailleurs assez rares, il n'y eut pas extermination ou expulsion générale des vaincus. Les hommes de sang brun, les Kouschites furent épargnés par les Aryas, mais réduits à l'état de servage. Ce fut là l'origine de la caste des Çoudras dans la société brahmanique.

Les notions que nous possédons sur l'histoire primitive des Aryas, leur établissement dans l'Inde, se trouvent réunies dans les recueils d'hymmes appelées *Védas* qui constituent depuis trois mille ans l'écriture sainte des

Hindous, et ont été religieusement conservées par les brahmes. De là le nom d'époque védique par lequel on désigne la période de l'existence des Aryas, antérieure au brahmanisme. Les Aryas ne constituaient pas alors de nation dans la véritable acception du mot. Ils étaient divisés en tribus indépendantes les unes des autres. Chacune d'elles avait son chef, Radj ou Radjam, comme on le nomme dans le texte des hymnes. Les Aryas avaient des mœurs patriarcales. Ils cultivaient la terre, élevaient des troupeaux, connaissaient la charrue, le char à roues et se servaient de chevaux et de bœufs comme bêtes de trait. Ils se nourrissaient de farine, de lait, de fruits et de miel, savaient tisser le coton, filer la laine et le lin, travailler le fer et employer l'or en guise de parure. Les castes ,telles que nous les connaissons, avec leurs barrières infranchissables, étaient inconnues. Un certain nombre de familles qui se disaient issues du sang des anciens sages, s'étaient consacrées aux rites des sacrifices et aux invocations religieuses. C'étaient les brahmanes (du mot *brahma*, prière); mais le sacerdoce n'était pas encore devenu leur monopole. A côté d'eux, les chefs, les guerriers, les forts, les Kchatriyas (du mot *Kchatra*, force) jouissaient d'une grande influence. Au-dessous, c'était le gros de la tribu (*vic*, le peuple). Quant aux vaincus, aux hommes bruns, les Kouschites, ils étaient en servitude. Entre eux et les Aryas leurs vainqueurs, il y avait une démarcation assez prononcée, semblable à celle qui autrefois et encore aujourd'hui, sépare dans les colonies européennes, les blancs des hommes de couleur. Telle était la constitution de la société védique. S'il y avait des classes distinctes les unes des autres, le régime des castes était encore inconnu.

La vieille religion ne tarda pas à s'altérer, en inclinant peu à peu vers le polythéisme. La conception primitive de l'unité de Dieu finit par s'oblitérer, et les divinités secon-

daires qui, au début, n'avaient été que des attributions de la divinité principale, tendaient de plus en plus à devenir des personnages distincts dans le panthéon védique. Le plus grand de tous les dieux était *Indra*, le dieu du ciel, de l'air azuré, de la foudre, le dieu éternel qui règne sur tous les hommes, et est au-dessus de tous. Agni occupe le premier rang après Indra : c'est le feu, et la flamme qui brille dans le foyer est l'une de ses manifestations. Viennent ensuite les dieux solaires au nombre de douze, qui sont les différentes formes du soleil personnifié. L'air avait aussi ses divinités comme l'élément igné. *Vayou* et ses ministres *marouts* représentaient les vents bienfaisants, *Roudra* le vent des tempêtes. *Vichnou* qui tout d'abord personnifiait le firmament, finit par résumer en lui, tous les caractères du soleil, personnifié en une divinité bienfaisante, qui ne cesse de veiller sur les hommes, et de leur prêter son appui. Son culte se développa et il arriva par degré au rang le plus élevé de la hiérarchie divine. La religion védique n'était pas restreinte au culte des phénomènes célestes et atmophériques : les objets terrestres tels que les plantes, les arbres, les montagnes, la mer, les cours d'eau étaient considérées comme des êtres divins d'un ordre inférieur. La croyance à l'immortalité de l'âme était fortement encrée dans l'esprit des Aryas, ainsi que le culte des ancêtres qui en dérive. Quant à la métempsycose que le brahmanisme devait plus tard établir, on n'en trouve aucune trace dans les Védas. Les cérémonies du culte étaient restées ce qu'elles étaient à une époque plus antique, dans la Bactriane, avant que les Aryas eussent commencé leur émigration dans le bassin de l'Indus.

Il était tout naturel que du moment où les Aryas se seraient solidement établis dans leur nouveau domaine, dans le *Sapta-Sindhou,* ils continueraient leur mouvement vers l'Orient. Les régions fertiles arrosées par le Gange

attirèrent leurs convoitises. L'on peut fixer au Ve siècle avant J. C., le début de leur marche envahissante. Quelques tribus s'ébranlèrent et bientôt la masse de la nation les suivit. On sait peu de choses sur la conquête du bassin du Gange. Cependant aux résultats de l'invasion, il est facile de reconnaître que la prise de possession du pays ne se fit pas de la même manière que dans le Sapta-Sindhou. Les indigènes n'opposèrent pas une résistance énergique. En revanche, il y eut des chocs souvent terribles entre les tribus aryennes qui se disputaient la possession des provinces conquises. Le souvenir de ces guerres a été conservé dans les rapsodies védiques et la *Mahabharata*. La *guerre des dix rois* et la *grande guerre* en sont les principaux épisodes. Le *Ramayana* nous fait connaître l'extension des Aryas dans la plus gande partie de l'Inde, leurs expéditions colonisatrices, si l'on peut s'exprimer ainsi. Ce mouvement dura longtemps ; car les Aryas ne parurent dans l'île de Ceylan, où l'ancienne population, d'origine dravidienne, était restée pure de tout élément étranger, que dans le courant du VIe siècle, avant l'ère chrétienne. A cette époque, leur domination sur la péninsule était depuis longtemps un fait accompli. Les Dravidiens furent traités tout différemment des Kouschites. Leurs chefs de tribus se mêlèrent à la classe des guerriers aryas, et la masse de la nation se confondit avec le gros des envahisseurs. Les Kouschites, au contraire, avaient été partout réduits à l'état de servage. Cette différence est plus que suffisante pour nous montrer que les Kouschites seuls opposèrent une résistance sérieuse à l'invasion.

Cette migration, suivie de guerres plus ou moins longues, eut pour résultat de modifier profondément l'organisation sociale des Aryas. Aux habitudes encore demi-pastorales, se substitua la vie agricole. L'industrie s'était développée et les éléments sociaux se régularisèrent. L'on pouvait déjà

prévoir, à la fin de la période védique, quelques symptômes de la transformation qui allait bientôt s'opérer. Les luttes et les guerres qui eurent lieu dans le bassin du Gange donnèrent lieu à une révolution qui se fit dans les mœurs, dans les esprits, sous l'influence des événements. Elle fut l'œuvre du temps, et elle s'était accomplie en grande partie, quand les brahmes lui donnèrent la consécration de la religion et de la loi. La constitution de la société brahmanique est exposée dans les lois de Manou dont la rédaction ne remonte pas au delà du Xe siècle avant l'ère chrétienne. Le code a trois grandes divisions. Il formule les prescriptions religieuses ; il expose les règles du gouvernement ; il récapitule les lois civiles. La loi religieuse enveloppe la société civile et l'organisation sociale et politique en dérive. C'est ce que le législateur s'attache à montrer dès le début, en exposant l'ordre des créations et leur subordination. Mais on ne saurait trop le répéter, le code de Manou n'a pas créé l'ordre de choses qu'il décrit. Il n'a fait que le réglementer, en lui imprimant le cachet de l'autorité religieuse, en lui donnant un caractère sacré, presque divin.

Le régime des castes est la base de la société brahmanique. Son origine est d'essence divine, ainsi que l'enseigne la cosmogonie de la religion de Brahma. Au commencement, tout n'était que ténèbres. Quand le temps fut venu, Svayamblou, l'être absolu, apparut et dissipa l'obscurité. Il pensa ensuite à créer : il produisit d'abord les eaux et y déposa un germe. Dans ce germe, semblable à un œuf brillant comme de l'or, naquit Brahma, le père de tous les êtres. Brahma sépara par sa pensée l'œuf en deux parts, et en forma le ciel et la terre. En sa qualité de maître souverain du monde, il produisit une multitude de dieux et de génies, et tout ce qui existe au ciel et sur la terre, les fleuves, les montagnes, les végétaux et les animaux. Il

créa enfin la race humaine; il créa quatre classes d'hommes et à chaque classe, il assigna ses droits et ses devoirs. De sa bouche, il produisit le brahme : de son bras, le kchatriyas; de sa cuisse, le vaïcya ; de son pied, le çoudra. Aux brahmes, il assigna l'étude et l'enseignement des Védas. Aux kchatriyas, il enjoignit de protéger le peuple ; aux vaïcyas, d'élever des troupeaux, de cultiver la terre et de faire du commerce ; aux çoudras, il imposa pour seul devoir de servir les trois autres castes. C'est par le respect de ces règles et la stricte distinction des différentes castes que la société brahmanique a pu exister et se maintenir jusqu'à présent. Quatre castes sont ainsi définies et constatées ; mais elles forment deux groupes bien inégaux. D'une part, les trois premières qui sont unies entre elles par la communauté des prérogatives sociales, et d'autre part la quatrième, celle des çoudras qui se trouve placée dans une condition tout à fait inférieure. La société brahmanique ne se constitua pas sans rencontrer de vives résistances. Les guerriers, les kchatryas ne se soumirent pas docilement à la supériorité des brahmes, et ces derniers durent avoir recours à la force pour imposer leur domination. L'organisation de la société brahmanique ne fut pas également acceptée par toutes les populations de la péninsule, descendants pour la plupart des anciens aborigènes. Le code de Manou en énumère quarante-quatre. Toutes ces peuplades hors castes furent et sont encore désignées par les Européens sous le nom de *parias*, expression à vrai dire inconnue dans l'Inde et à laquelle nous avons donné beaucoup trop d'importance.

A l'origine, la doctrine religieuse du brahmanisme était la conception de l'unité absolue, de l'essence divine, celle de Brahma. Mais au-dessous de ce dieu suprême, le brahmanisme conserva tout le panthéon védique dont il s'efforça de classer les différents dieux dans une hiérar-

chie régulière. Le système de cette hiérarchie varia suivant le temps, et jamais à ce sujet pas plus qu'aujourd'hui, il n'y a eu une doctrine fixe et positive. La notion de l'unité de Dieu ne tarda pas à se perdre. Parmi les divinités secondaires était Vichnou qui personnifiait le firmament, le soleil. Son culte ne cessa de prendre de l'importance. De son côté, en même temps que le vichnouisme se développait, l'ancienne religion de Çiva qui avait conservé de profondes racines dans les masses d'origine kouschite, reparaissait à la lumière. Ce double courant constituait un véritable danger pour le brahmanisme. Bien plus jaloux de conserver leur puissance que de propager la vérité, dont ils considéraient la possession comme un monopole et un privilège, les brahmes consentirent à admettre Vichnou et Çiva dans le culte national. A leurs yeux, le vichnouisme ne pouvait être qu'une hérésie, et le çivaïsme une religion étrangère. Peu leur importait, du moment que leur suprématie politique et sociale continuait de subsister. C'est ainsi que fut créée la *trimourti*, la triade de Brahma, de Vichnou et de Çiva qui subsiste encore et est une des principales croyances du brahmanisme. Cette révolution religieuse, c'est le nom qu'il convient de lui donner, dut s'accomplir au VIIIe ou VIIe siècle avant l'ère chrétienne. L'un de ses résultats fut de matérialiser la religion. L'unité que le brahmanisme avait gardée jusqu'à un certain point fut brisée. Aujourd'hui encore la population se divise en vichnouistes et çivaistes, qui proclament, les uns la toute puissance de Vichnou, les autres celles de Çiva et défèrent, à chacun isolément et exclusivement tous les attributs de l'être suprême. Aussi, l'on peut dire que le brahmanisme a subi une véritable évolution, qu'il s'est en quelque sorte transformé. Ce n'est pas sans quelque raison que certains orientalistes le désignent sous le nom scientifique d'*hindouisme*, voulant indiquer par là combien il s'est altéré, et

que maintenant, il n'est plus qu'un syncrétisme de trois religions différentes, celles de Brahma, de Vichnou et de Çiva.

La première personne de la trimourti est Brahma, l'être suprême tel que les brahmes l'avaient conçu et enseigné à l'origine ; on lui reconnaît les attributs de la puissance ; il est le créateur de toutes choses et le dispensateur de nos destinées. Chaque homme porte écrit sur son front, de la main de Brahma, son destin irrévocable, la durée de sa vie, sa condition sur la terre, ses penchants bons et mauvais. Cette croyance n'est autre chose que le fatalisme. Aussi les Hindous se résignent à tout, en disant : « *nul ne peut échapper à ce qui est écrit sur son front par Brahma.* » Dans les prières, Brahma est fréquemment invoqué, et cependant aucun temple ne lui est spécialement consacré. Ce n'est même que fort tard, qu'on lui a donné une représentation matérielle. On le représente dans les pagodes avec quatre ou cinq têtes, monté sur un cygne et tenant dans ses quatre mains les Védas, le vase du sacrifice, un cercle allongé, symbole de la durée éternelle, et une couronne. La mythologie donne à chaque dieu une épouse qui partage ses attributions, mais à un degré inférieur. La femme de brahma est Serasvati, protectrice des sciences et des arts. Brahma et Séravasti eurent pour fils Nareda, dieu de la musique et Visoua-Karma dieu de l'architecture, protecteur des artisans. Ils habitent ensemble le *sattialoca*, paradis des brahmes, situé sur le sommet d'une montagne fabuleuse, le Mahamérou, et que le Gange arrose avant de descendre sur la terre.

La seconde personne de la trimourti, Vichnou, est le plus ordinairement représentée, sous les traits d'un beau jeune homme de couleur bleue, et à quatre bras, portant au cou des guirlandes, sur la poitrine un médaillon d'un éclat merveilleux, et tenant dans ses mains le lotus. Sa

monture est un oiseau qui a un corps d'homme avec un bec et des ailes d'épervier. Quelquefois, en sa qualité du dieu de l'océan, on le représente au milieu des eaux, armé d'un trident et couché sur un serpent. Tandis que Brahma veille sur le monde, Vichnou intervient activement dans le fonctionnement de ses lois, aussi bien dans l'ordre moral que dans l'ordre physique. C'est lui qui assure l'exercice des règles universelles par lesquelles l'univers subsiste. Il fait sentir son action d'une manière constante. Pour agir, Vichnou devait avoir recours à des interventions extraordinaires, directes, se transporter dans le monde même et s'y manifester sous des formes visibles. C'est ce qui explique ses incarnations, idée toute nouvelle aux anciennes conceptions religieuses de l'Inde et que néanmoins le brahmanisme parvint à faire adopter. Toutes les fois que Vichnou s'incarne sous une forme quelconque, il intervient pour porter secours à l'humanité, arrêter un fléau.

Les incarnations de Vichnou sont nombreuses; (1) on

(1) Nous croyons devoir insister tout particulièrement sur les incarnations de poisson et de Rama. Le mauvais génie Hagiaujva avait profité du sommeil de Brahma pour lui dérober les Védas. Vichnou prit la forme d'un petit poisson nommé Saphari; sous cette forme, il obtint asile du saint roi Satyavitra, et pour le sauver du déluge qui allait avoir lieu, il le fit monter dans une arche avec des graines de toutes les plantes et un couple de toutes les espèces d'animaux. Quelques jours après, le poisson Saphari qui avait grossi d'une manière prodigieuse, fit déborder la mer et le mauvais génie fut noyé sous les eaux.

Rama est une incarnation de Vichnou : fils du roi Daçaratha qui régnait dans le pays d'Oude, il appartenait à une illustre famille. Exilé par son père, il se rendit dans les forêts avec sa femme, la belle Sitta et passa sa jeunesse dans les austérités. Muni d'un arc redoutable et de deux carquois inépuisables, il extermina des milliers de géants. L'un d'eux Ravana qui avait dix têtes et vingt bras et régnait sur Ceylan, lui enleva par surprise sa femme. Rama se mit à la poursuite du ravisseur et fut aidé par les *habitants des*

en compte dix principales qui sont celles du poisson, de la tortue, du sanglier, du lion, du Boudha, du nain, de Paroussama, de Krichna et de Rama. La dixième incarnation est encore à venir. Vichnou paraîtra en cheval pour mettre fin au *Kaliyougam*, l'ère actuel du monde, qui a commencé le règne du péché. Ce cheval d'une taille gigantesque sera armé d'une hache d'une grandeur extraordinaire avec laquelle il brisera la terre et la voûte céleste ; un serpent vomira des flammes qui consumeront tous les être animés. Puis un monde nouveau sortira de l'abîme et commencera alors un autre âge où la vertu et le bonheur régneront seuls sur la terre. Vichnou a pour femme la belle Latchoumy, déesse de la fécondité et de la fortune, en honneur de laquelle la vache est considérée comme sacrée. Le couple divin habite un palais situé sur le mont Mérou, immédiatement au dessous de la demeure de Brahma et au dessus de celle de Çiva, appelée le *Keilassa*.

La troisième personne de la trimourti, Çiva, a un double caractère de destructeur et de réparateur. Son symbole, le *lingam*, explique suffisamment que pour lui, la destruction n'est qu'un moyen de régénération. On le représente souvent avec cinq têtes et quatre mains qui tiennent différentes armes. Il a pour couronne la tête de Brahma, pour guirlande au cou un chapelet de têtes humaines, pour cheveux des serpents, et il est couvert d'une peau de tigre, quelquefois, ou c'est un beau jeune homme por-

forêts du sud, les singes, dont le roi Sugriva devint son ami. Aidé de ses alliés les singes, Rama construisit le fameux pont Nala entre Ceylan et le continent, tua Ravana, brûla sa capitale, reprit sa femme, la belle Sitta, qui n'avait cessé de le pleurer et revint avec elle régner dans le pays d'Oude où il rendit ses peuples heureux. La vie de Rama est racontée dans le *Ramayana*, le grand poème épique de l'Inde, qui est toujours considéré par les Hindous comme un livre sacré.

tant un croissant au milieu du front, des bijoux étincelants aux oreilles, et sur la tête la source du Gange, qui de là se répand sur la terre. Parfois, il porte les cheveux bouclés et est assis dans l'attitude de la contemplation. Le *lingam* est aussi sa représentation ; il atteint fréquemment des dimensions colossales, et on le trouve non seulement dans les temples, mais encore sur les places publiques, dans les champs, sur les routes. Les livres sacrés sont pleins des écrits racontant les guerres que Çiva eut à soutenir contre les géants. Il habite avec sa femme Parnarty le *Keilassa*, paradis situé sur le mont Mérou, au dessous de celui de Vichnou. Il est entouré de danseuses et de musiciens ; sa monture favorite est un taureau. Il se promène de temps en temps sur les montagnes voisines avec un cortège de démons qui poussent des cris perçants. La femme de Çiva, Parvarty, jouit de divers attributs ; elle personnifie tantôt la terre, tantôt la nature, tantôt la vertu agissante. C'est en cette dernière qualité, qu'elle vainquit le démon Machech-Assoura, la personnification du vice. Ce combat chanté par les poètes est figuré en bas-reliefs sur un grand nombre de monuments.

Il est bien évident que le brahmanisme n'est plus actuellement qu'un syncrétisme de trois religions différentes ; néanmoins l'union est loin de s'être réalisée, comme on pourrait le croire tout d'abord. Tous ces Hindous reconnaissent Brahma comme le dieu par excellence, l'être suprême, et si la majorité d'entre eux honorent également Vichnou et Çiva, cependant beaucoup d'entre eux s'attachent exclusivement au culte de l'une ou de l'autre de ces divinités. Il en résulte que dans l'Inde brahmanique, deux sectes se trouvent en présence l'une de l'autre, le vichounisme et le çivaisme. Le culte de Vichnou paraît dominer au Bengale, surtout à Bénarès ; il se partage le sud de la péninsule avec celui de Çiva, dans des proportions égales.

Chacune des deux sectes de l'hindouisme s'applique à exalter son dieu et à rabaisser celui de l'autre secte, ainsi qu'on peut le voir dans les chants populaires. Cette rivalité à laquelle, à part de rares exceptions, les brahmes sont toujours restés étrangers, amenait autrefois des luttes violentes, quand des réunions tant soit peu considérables de vichnouistes et de çivaistes se trouvaient en présence. Aujourd'hui, grâce à la domination anglaise, ces querelles sont de plus en plus rares, ou tout au moins n'ont plus de conséquences fâcheuses. Elles tendent même à disparaître. Néanmoins la division des vichnouistes et des çivaistes persiste, comme par le passé, et ce serait une erreur de croire qu'elles ne consistent plus qu'en quelques distinctions, plus ou moins insignifiantes. A cette division *religieuse*, si l'on peut s'exprimer ainsi, se rattache une question de races, et alors elle s'explique ou tout au moins se comprend.

Les vichnouistes zélés se reconnaissent à leur costume bizarre : un turban de trois à quatre couleurs, des toiles d'un jaune foncé tirant sur le rouge, en guise de manteau, un assemblage de morceaux de toutes couleurs, et quelquefois une peau de tigre. La plupart portent suspendus au cou plusieurs chapelets de grains noirs, de la grosseur d'une noix. Les çivaistes ont également des signes distinctifs, un grand nombre d'entre eux, surtout les femmes, portent l'image du *lingam*, dans un médaillon ou dans un tube attaché aux bras ou au cou, très souvent ils se tracent des raies horizontales sur les bras et le front; quelques uns d'entre eux se frottent, avec des cendres de fiente de vache, différentes parties du corps. Dans les deux sexes, les religieux mendiants sont nombreux, et s'en vont par troupes demander l'aumône. Les vichnouistes sont généralement munis d'une plaque ronde de cuivre, sur laquelle ils frappent avec une petite baguette, et d'un gros coquil-

lage, dont ils retirent, en soufflant dedans, des sons aigres et perçants. C'est ainsi qu'ils annoncent leur approche aux passants dont ils vont implorer la charité. Les mendiants religieux de la secte de Çiva diffèrent peu des vichnouistes. Quelques-uns vivent, dans des espèces de couvents, des dons des dévôts ou des produits des terres qui en dépendent. Mendiants vichnouistes et çivaistes aiment la danse, et quand ils sont en troupes, ils chantent soit des hymnes en l'honneur de leurs divinités, soit des chansons obscènes. Leurs mœurs sont dissolues. Outre la préférence que les sectateurs de Vichnou et de Çiva accordent respectivement à leurs dieux, d'autres différences les séparent. Les vichnouistes admettent dans leurs rangs toutes les castes, et il n'est pas rare de les voir s'unir entre elles par mariages. De plus, ils ont un culte tout particulier pour les singes et les serpents. Les çivaistes, par certains côtés se séparent complètement du brahmanisme; ils enterrent les morts, au lieu de les brûler comme les autres Hindous, observent peu les règles prescrites pour se purifier des souillures, et pour la plupart, ils rejettent la métempsycose et les fêtes anniversaires des morts. Les çivaistes comprennent la partie la plus choisie de la population, tandis que la secte de Vichnou, se compose généralement des classes les plus infimes.

Après la trimourti, dont les trois personnes constituent les dieux de premier ordre, viennent les dieux secondaires, qui tirent presque tous leur origine du panthéon. Nous nous bornerons à les énumérer. Celui qui est le plus en honneur après Brahma, Vichnou et Çiva, est Ganesha, fils de Çiva et de Parvaty, dieu de la prudence et de la sagesse. On le représente avec une tête d'éléphant, dont la trompe est le symbole de l'industrie. Il est voué exclusivement au célibat et à la vie contemplative. Dans l'Inde méridionale, on le considère comme le dieu protecteur du foyer do-

mestique ; il a toujours à ses pieds ou comme monture, un rat, le symbole de la sagacité. Soubramaniar ou Kartékeya, le dieu de la guerre, est souvent porté sur un paon, et représenté avec quatre mains tenant des armes différentes. Il est aussi adoré sous la forme d'un serpent monstrueux, Amanta. Dans le sud, il est aussi regardé comme l'époux des bayadères qui ne doivent rien négliger pour lui plaire. Kamavéda ou Manamada, le fils de Vichnou et de Satchoumy, est le dieu de l'amour. On le représente sous les traits d'un beau jeune homme, armé d'un arc, dont le bois est de canne à sucre, la corde tissue d'abeilles, et les flèches tressées de fleurs. Sa monture est un perroquet; il a pour femme la charmante Rati, l'affection, et pour favori Recent, le printemps. Souria, le soleil, Tchandra, la lune occupent un rang très élevé dans la religion brahmanique. Ils ont chacun un char. Celui du soleil est traîné par un cheval à sept têtes et conduit par l'aurore. Celui de la lune est tiré par deux gazelles. Indra, le roi du firmament, est le maître des nuages; il lance la foudre. On le représente le corps couvert d'yeux jusqu'au nombril.

Agni, est le dieu du feu, le représentant de Brahma sur la terre, le médiateur entre les dieux et les hommes. Le plus souvent on le représente avec trois têtes surmontées de flammes. Sa couleur est d'un rouge ardent et sa monture habituelle un bélier de couleur azur. Yama, en raison de ses fonctions occupe une grande place dans les prières, les cérémonies et les croyances populaires. Yama est le dieu de l'enfer, du Naraka; sa couleur est noire et sa monture un buffle. Varouna, le dieu des eaux est bleu, et on le représente monté sur un crocodile. Vahyou, le dieu du vent, sur une gazelle. Kouvéra, généralement le dieu des richesses, est représenté à cheval : quelquefois il est sur

un char, le Poutchaka, qui se mène lui-même dans la direction que lui donne la volonté du dieu suprême.

Après les dieux secondaires, viennent les divinités subalternes et inférieures. Leur nombre est considérable; l'on en compte trois cents millions. Les principales sont Naréda, Koumba-Karma, Visoua-Karma, le singe Anouma, tout particulièrement honoré par les religieux mendiants du vichnouisme : (1) Mannarsouvami, le dieu protecteur de l'agriculture (2), Hararapoutra, le dieu gardien des campagnes; Sitala, la déesse de la petite vérole; Kartavarayen, le dieu tutélaire des parias; les Boutanis ou démons; les Assouras, géants d'une taille prodigieuse; les Rakchasas, espèce d'ogres et de vampires, avides de chair humaine, qui fréquentent les cimetières et les solitudes; les Pisatchas, esprits de même nature que les précédents, servent de messager aux dieux et sont en outre préposés à la garde des lieux de pèlerinage, et des bords du Gange; les Nagas et les Sargas, serpents à face humaine, qui habitent les régions infernales; les Souparnas, génies ayant la forme d'oiseaux; les Yakchas, gnomes, qui tantôt prennent et tantôt conservent aux hommes leurs richesses; les Gandarvas et les Kinnraas, musiciens célestes qui ont une tête de cheval ; les Apsaras, beautés sorties du sein de la mer et qui dans les divers paradis remplissent le même rôle que les bayadères sur la terre. Parfois elles viennent visiter les hommes, soit pour les tenter, soit pour les récompenser en leur accordant leur faveur.

La dévotion des Hindous, ne s'est pas contentée de ses

(1) La plupart des religieux mendiants de la secte de Vichnou, portent sur la poitrine une image en cuivre du singe Anouma.

(2) L'on trouve dans les campagnes, des pagodes, en l'honneur de Hararapourta : elles sont toujours contruites à l'écart ; à leur entrée, l'on voit des figures en terre représentant des chevaux et des éléphants déposées, *en ex-voto*, ou comme gardiens.

nombreuses divinités; elle s'est encore étendue à certains animaux, ou à des êtres inanimés, tels que des végétaux, des montagnes, des fleuves, des pierres. Parmi les animaux au premier rang, figurent les vaches que Brahma créa en même temps que les brahmes; mourir une queue de vache à la main conduit droit au paradis; frapper du pied une vache, manger de la chair de la vache, mène en enfer. Viennent ensuite les singes, sujets du grand Anouma, et les serpents. Sont aussi animaux sacrés, le taureau, le lion, l'éléphant, le buffle, le rat, la biche, le paon, l'oie, la chèvre, le perroquet, etc., qui servent de monture aux dieux, l'aigle de Malabar que l'on considère comme une incarnation de Vichnou; l'on prend soin de ces oiseaux dans leur vieillesse. Les poissons sont aussi l'objet d'un culte, et souvent on leur jette du riz et d'autres aliments dans les rivières. Parmi les vegétaux sacrés, le premier de tous est une espèce de basilic qui croît dans les terres sablonneuses. Les Hindous l'appellent le *toulavi*, et lui attribuent la vertu de guérir des maladies, de la morsure des serpents, de purifier des souillures et d'absoudre les péchés. Cette plante est honorée comme étant la femme de Vichnou. L'herbe *darba*, qui est de la famille des borraginées a également la vertu de tout purifier, et en cette qualité, est sacrée. Parmi les fleurs, nous citerons le lothus et le nenuphar. Les arbres sacrés sont au nombre de sept. Le premier est l'*Assauata* (ficus religiosa) de la famille des banians; il est consacré à Vichnou et s'identifie avec lui; aussi, on ne doit jamais l'attaquer avec le fer, ni même en arracher les feuilles. Les Hindous rendent aussi un culte à un fossile du genre des ammonites ou des nautiles, qu'ils appellent la pierre *Salagamma*; ils la regardent comme une métamorphose de Vichnou. Chaque famille de brahmes en possède une et se la transmet de père en fils comme une relique. Les montagnes les plus élevées,

les principaux fleuves et notamment le Gange, qui est représenté sous la forme d'une femme blanche, portant une couronne, et assise sur un monstre marin, un lotus à la main, sont également sacrés. Il en est de même des livres saints, les *Vèdas*, les *Pouranas*, le *Ramayana*, le *Mahâbharata*, qui s'identifient avec la divinité et la représentent en quelque sorte. Toutes les fois qu'un Hindou prend l'un de ces livres, il lui adresse cette prière : « *O livre, tu es le Dieu du savoir, donne-moi la connaissance.* »

Ainsi que nous l'avons dit, à part la trimoutri, il n'existe à vrai dire aucune hiérarchie de ces innombrables divinités ; souvent en dehors du village ou de la corporation, ou certaines d'entre elles sont honorées, leurs noms sont inconnus, et l'on se soucie fort peu de les savoir. La plupart des dieux subalternes sont animés de mauvaises intentions, et leur puissance religieuse subsiste ou diminue suivant les services qu'ils rendent ; quelques-uns même tombent dans l'oubli et disparaissent en quelque sorte. Néanmoins, les fréquents miracles, qui s'accomplissent dans l'Inde, soutiennent la foi des dévots qui pourrait bien défaillir et parfois même les entraîner vers quelque culte nouveau. Toutes ces nouveautés sont acceptées par les brahmes, fort peu soucieux de maintenir l'ancienne religion ; les portes du Panthéon hindou ne sont jamais closes. Il en résulte que l'Inde brahmanique nous offre le spectacle bizarre de milliers de dieux locaux, dont le prestige peut grandir, diminuer ou disparaître suivant les évènements et les circonstances. L'on est loin de l'immobilité que l'on donne à tort ou à raison comme étant le trait caractérisque des peuples de l'Orient.

Certaines petites divinités ont cependant la chance d'être honorées dans la plus grande partie de l'Inde, sans que leur culte coure le risque de tomber en désuétude. Ce sont celles qui sont regardées comme les causes des maladies

spéciales. Telle est Sitala, la déesse de la petite vérole. Elle est surtout adorée par les femmes et les enfants, qui entourent ses autels, en nombre immense. On la représente, ordinairement montée sur un âne. Très souvent, l'on amène devant son autel, l'âne du potier du village, auquel l'on donne une mesure de grain, après avoir fait passer, en l'agitant, ce grain par dessus la tête de l'enfant qu'il s'agit de protéger. Tant que la maladie ne se montre pas dans un village, les offrandes à la déesse se multiplient en quelque sorte : si l'épidémie se déclare, son culte est interrompu. Il existe un usage fort répandu, et en même temps fort bizarre. Quand une femme craint que son enfant soit atteint de la petite vérole, elle veut persuader à Sitala qu'il n'a aucune valeur. Dans ce cas, elle fait faire à son enfant le tour du village, dans une caisse à ordures, ou elle l'habille de vieilles guenilles empruntées à ses voisins. Elle s'imagine pouvoir ainsi tromper la redoutable déesse, et lui faire croire que sa progéniture est misérable, qu'il n'y aurait pour elle aucun intérêt à la frapper, et qu'il vaut mieux, qu'elle porte ses coups ailleurs.

Tel qu'il existe actuellement, le brahmanisme, est en quelque sorte l'anarchie en matière religieuse. Aussi il ne faut pas s'étonner si les superstitions sont nombreuses dans l'Inde. Elles y pullulent en quelque sorte, et sous ce rapport, les populations hindoues dépassent tout ce qu'on peut imaginer. Le mauvais œil est plus commun et plus dangereux que la *jettatura* à Naples. Lorsqu'une épidémie éclate dans un village, l'on cherche à s'en débarrasser en la transmettant au village voisin situé au levant. Une procession a lieu : l'on porte solennellement un crane de bufle, un agneau, des baguettes de l'arbre *Siras*, du beurre, du feu, de l'herbe consacrée, et l'on jette tous les objets sur le territoire du village voisin, en tirant deux

coups de fusil, pour faire peur à la maladie. Dans les lieux hantés par les esprits malfaisants, il est dangereux de s'y aventurer, sans avoir recours à de nombreuses précautions. Les femmes et les enfants ont particulièrement à redouter leurs attaques. Si l'on y mange des gâteaux, il ne faut pas négliger de prendre une pincée de sel, pour se garantir des embûches de ces êtres invisibles. Comme ils ne peuvent mettre le pied à terre, il est prudent d'y dormir sur le sol, et non dans un lit.

Les objets inanimés sont aussi capables d'exercer une maligne influence. Sir John Strackey raconte qu'un jour la population d'un village de son gouvernement le pria de la protéger officiellement contre une petite maison blanche, nouvellement bâtie et placée dans une certaine situation, sous le prétexte qu'elle apportait la ruine. Parfois, il arrive que la vue d'une montagne d'une forme particulière amène, pendant plusieurs années, l'abandon complet d'un village.

Quant aux bons et mauvais présages, ils sont innombrables. Deux jattes d'eau, posées l'une à côté de l'autre, sont favorables, quand on les rencontre à droite de sa route. De même les vaches et les antilopes. Quant aux serpents, c'est le contraire ; c'est à gauche qu'il faut les voir. L'on pourrait écrire des volumes sur les superstitions des Hindous, tant elles sont nombreuses et tant elles sont variées, et il faut reconnaître qu'elles trouvent dans les populations tout autant de crédit, sinon plus, que les dieux du panthéon brahmanique.

Le brahmanisme admet la vie future ; il enseigne que l'âme est immortelle. Les Pouranas sont fort affirmatifs à cet égard : ils comparent l'âme séjournant, dans le corps à *l'oiseau dans sa cage* ; après la mort, les âmes sont conduites par des génies devant Yama, qui remplit le rôle de juge des enfers. Leurs actions sont pesées dans une ba-

lance, les bonnes d'un côté, les mauvaises de l'autre. Suivant le plateau qui l'emporte, elles sont punies ou récompensées. Ceux qui ont fait le bien et se sont montrés fidèles observateurs de la loi, vont jouir de la béatitude, dans le paradis, le ciel d'Indra, le plus élevé des cieux matériels. C'est une ville aérienne nommée Amaravati. Indra y règne, et dans son palais brillent l'or et les pierres précieuses. Dans ce séjour, tous les plaisirs sont réunis ; c'est le rendez-vous de tous les dieux, des génies bienfaisants, des Apsaras, ces beautés divines, dont l'une d'elles envoyée sur la terre fit, d'après le *Ramayana*, passer à un vieil anachorète dix ans comme un jour. Les méchants qui ont commis des crimes ou transgressé les prescriptions religieuses, sont envoyés dans les enfers, les *Naraka*, qui sont divisés en huit cercles et renferment des supplices gradués, suivant l'importance des fautes. Ces supplices sont décrits en détail dans les *Pouranas*. L'enfer est semblable au nôtre, tel qu'il était dépeint au Moyen-Age, et offre de curieuses analogies avec celui du Dante. Le *Naraka* est plongé dans les ténèbres, et l'imagination du peuple hindou s'est donnée carrière dans l'invention des tortures qui s'y subissent. Dans un des huit cercles, les pécheurs ont le corps déchiré par des hiboux et des corbeaux et chaque jour, les exécuteurs des œuvres d'Yama, qui sont les Nagas et les Sargas, serpents à face humaine, leur coupent la tête, qui repousse constamment pour le renouvellement du supplice. Dans un autre cercle, on les voit bouillir dans de gigantesques chaudières. Dans un troisième, ils sont entourés de charbons ardents ; on les fait marcher sur des sables brûlants ou sur des lames de fer rougies, et on leur verse du cuivre fondu dans la gorge. Mais les supplices des enfers ne sont pas plus éternels que la béatitude du ciel d'Indra ; le temps a la vertu d'épuiser l'effet des

bonnes et des mauvaises actions. Ce ciel et ces enfers temporaires sont suivis d'une renaissance et d'une vie nouvelle, et dans des conditions différentes. La loi est toujours la même jusqu'au moment où l'on s'identifie avec Brahma. C'est ce qui constitue la métempsycose.

Le dogme de la métempsycose est d'origine étrangère ; il était inconnu a l'Inde védique. Si l'on s'en rapporte à Hérodote, cette croyance aurait pris naissance en Egypte. Quelques sectes chaldéennnes l'ont professée ; mais jusqu'à présent, l'on en est réduit à des conjectures, pour savoir comment, et à quelle époque, le brahmanisme se l'appropria. La métempsycose enseigne que les hommes sont soumis à des renaissances successives. Les justes renaissent dans une caste supérieure à celle où ils ont passé leur vie précédente. Les méchants reviennent à une existence très inférieure d'où ils ont à se relever de nouveau par une série de naissances presque infinies. Celui qui a tué un brahme, après de longues tortures dans les enfers, renaît sous la forme des animaux impurs, tels que le chien ou l'âne. Celui qui s'est livré à des actes de cruauté devient tigre. Celui qui a volé une vache devient crocodile ; celui qui a volé du blé devient rat ; celui qui a dérobé des fruits et des légumes, singe ; celui qui a soustrait de la soie, perdrix. L'incestueux renaît deux fois de suite à l'état de plante ou de liane avant de passer à une existence plus élevée. Les lois de Manou énumèrent avec les plus minutieux détails toutes ces différentes renaissances, sous telle ou telle forme en rapport avec les péchés commis. L'on y trouve la trace d'un classement hiérarchique des formes de la nature constituant les degrés de l'échelle des transmigrations, suivant les idées brahmaniques ; à l'échelon inférieur, la matière inanimée ; puis la nature végétative ; au-dessus, on place sur un même rang tous les êtres considérés comme impurs et vils dans la vie animale, les vers,

les insectes, les poissons, les serpents, les tortues, l'âne, le chien ; l'éléphant, le cheval, le lion, le sanglier, sont des animaux qui constituent, dans la série des renaissances, un degré plus élevé que celui que nous venons d'indiquer. Viennent ensuite les hommes depuis les *mletchlas* ou barbares jusqu'aux brahmes dont la condition est la plus haute et la plus élevée qui existe sur la terre. A la fin des temps, le monde entier ayant accompli sa révolution, retourne à Brahma qui le crée de nouveau et pour une autre période également limitée. Mais celui qui, par sa science et ses austérités, a su, dès cette vie, s'identifier mentalement avec Brahma, se résout dans le sein de l'Être Suprême, d'où il ne revient plus.

Tel est le dogme de la métempsycose. L'on voit que les brahmes avaient de très bonne heure systématisé la matière avec un soin tout particulier. Ils trouvaient là, un des moyens les plus puissants d'établir et de consolider leur théocratie, dans la terreur qu'ils parvenaient à inspirer du supplice d'une transmigration dans une forme inférieure et impure, condamnant à recommencer une série prodigieusement longue et désespérante de renaissances celui qui manquait à la loi religieuse qui était en même temps la loi sociale. Grâce à l'établissement de cette hiérarchie mûrement méditée dans l'échelle des renaissances, telle que la religion l'enseigne avec l'autorité d'une révélation divine, le système de la théocratie brahmanique qui suborne tout à la cause sacerdotale, recevait une consécration de plus et se donnait comme une partie des lois immobiles de l'univers, participant de l'essence de l'être divin lui-même.

H. Castonnet des Fosses.

(*A suivre*).

UNE ÉPOPEE BABYLONIENNE

IS-TU-BAR — GILGAMÈS

Deuxième Article.

INTRODUCTION (*Suite*).

EXPÉDITION CONTRE HUMBABA

L'amitié de Gilgamès et d'Eabani résista à toutes les épreuves ; elle résista même au temps... (1) Les deux héros vécurent, jusqu'à la fin, dans une touchante intimité, et mirent en commun leurs plaisirs comme leurs peines.

Tout d'abord, nous les voyons concerter une expédition contre Humbaba, l'Élamite. Mais avant d'entrer en campagne, ils cherchent à se rendre la divinité propice. Ils la supplient de leur révéler l'avenir, de leur découvrir de loin la forêt de cèdres, résidence ordinaire de Humbaba, de leur laisser entrevoir l'issue de la lutte : l'ennemi gisant sur le sol, les oiseaux de proie acharnés sur lui et faisant fête autour de son

(1) C'est ainsi que nous entendons le membre de phrase (tab. IV, col. I, l. 12) : *ibiršu issur* « il garda son ami. » Ce sens n'est pas, toutefois, absolument certain.

cadavre ; enfin, de leur prêter assistance, en retour des hommages qu'ils n'ont cessé de lui rendre (1).

Toutefois, ils ne se tinrent point satisfaits de cette démarche auprès de la divinité. Ils voulurent encore consulter la sybille, « celle qui sait tout, » peut-être Aruru. Ils se rendirent donc au palais élevé, demeure favorite de la grande déesse (2), où se trouvait exposée, à la vénération de ses nombreux dévots, son image, — une belle statue, revêtue d'une précieuse chape, la poitrine rehaussée d'une brillante parure, la tête ceinte d'une couronne (3)...

La réponse fut sans doute favorable. Eabani, cependant, ne parut pas complètement rassuré. Son esprit était assailli de noirs pressentiments. On eût dit qu'il sentait sa fin approcher (4).

Aussi, à peine avait-il quitté l'autel de la déesse, qu'il gravit en toute hâte le tertre, où se dressait un temple dédié au dieu Samas. C'est qu'il était en effet, lui, Samas, le promoteur de cette entreprise. Souverain juge des cieux et de la terre, c'est en son nom que Gilgamès exerçait ici-bas les fonctions de haut justicier, de grand redresseur de torts. Samas avait bien vraiment, en cette rencontre, soufflé à Gilgamès sa haine contre Humbaba. Le héros n'avait pas fait autre chose que d'épouser la querelle du dieu. C'est pourquoi, Eabani essaye de dissuader Samas lui-même de ses funestes desseins, persuadé d'avance que s'il parvient

(1) Tab. IV, col. I, l. 14-19.

(2) Tab. IV, col. I, l. 20-28.

(3) Tab. IV, col. II, l. 3-5. Il s'agit bien ici de la statue d'une déesse. Mais laquelle ? La grande déesse, dont il vient d'être question, ou toute autre divinité ? L'état fragmentaire du morceau ne permet pas de le déterminer.

(4) C'est là du moins ce que paraît signifier cette expression (Tab. IV, col. II, l. 6) : *qaqqara ipirani* « la terre m'a recouvert. »

à toucher le cœur du dieu, du même coup, il gagnera le cœur du héros, que Gilgamès ne songera plus dès lors à faire une telle équipée.

Arrivé en présence du dieu Samas, Eabani, d'abord, fit brûler de l'encens et répandit une libation en son honneur; puis, la droite levée, dans l'attitude des suppliants, il lui adressa, du fond de l'âme, une prière ardente... Maintenant, de sa poitrine oppressée, s'échappait un flux de paroles, — comme une vive récrimination étouffée sous les larmes — : « Pourquoi donc, ô Samas, pourquoi as-tu mis au cœur de Gilgamès une rage inassouvie? Voici que tu l'as à peine touché (1), aussitôt, il entreprend une lointaine expédition, vite, il se précipite à la rencontre de Humbaba. L'insensé! il vole au combat en aveugle, il se jette à l'aventure en des sentiers inconnus... Et il n'aura ni repos ni cesse qu'il n'ait mené à bonne fin cette campagne. Il veut à tout prix atteindre la forêt de cèdres, fouler aux pieds Humbaba, son puissant ennemi, enfin, extirper le mal, objet de ta haine, ô Samas (2)... »

La prière d'Eabani resta sans effet. Samas se montra inflexible; Gilgamès persista dans ses intentions hostiles...

La guerre une fois résolue, aussitôt, commencèrent les préparatifs. A l'appel de Gilgamès, tout le pays d'Uruk se leva comme un seul homme. Grand était l'émoi dans la ville et ses alentours. De tous côtés, on voyait accourir et s'équiper les hommes d'armes.

(1) Il s'agit ici d'un attouchement mystérieux possédant je ne sais quelle vertu magique.

(2) Tab. IV, col. II, l. 7-18. — Ce qui a été dit, au paragraphe précédent, des relations étroites qui unissaient Samas et Gilgamès résulte du rapprochement de ce passage avec l'*Hymne à Gilgamès* (Voir l'*Appendice*).

Bientôt la troupe fut au complet. A sa tête s'avançait Gilgamès, le roi puissant, le héros illustre, assisté de son fidèle compagnon, Eabani (1).

Une lutte se préparait, ténébreuse et farouche. Il ne s'agissait, en effet, de rien moins que de surprendre Humbaba, au cœur même de la forêt de cèdres. Or, Humbaba était un ennemi redoutable, et la retraite qu'il s'était choisie, passait pour inaccessible. Déjà fameux par ses exploits, il se haussait encore, aux yeux de la foule, de tout le prestige de l'inconnu. L'imagination aidant, il était devenu une sorte de type légendaire. On le dépeignait sous des couleurs étranges. Sa voix était pareille, disait-on, au rugissement de la tempête ; sa bouche répandait l'iniquité et soufflait la perdition. Préposé, de par le dieu Bel, à la garde de la forêt de cèdres, il était l'effroi et la terreur de toute la contrée. Il était entouré d'un renom sinistre. On racontait que la forêt de cèdres avait été le théâtre de drames mystérieux. On se la montrait de loin avec épouvante. Malheur à qui osait en approcher ! Fatalement, il tombait aux mains de Humbaba... Qu'on rêve d'une forêt merveilleuse, hantée par un monstre, où l'on apercevrait, de ci, de-là, pendues aux arbres, en guise de trophées, des têtes de mort... Telle à peu près l'imagination populaire, en sa crédulité, se représentait la forêt de cèdres, séjour de Humbaba (2).

(1) Tab. IV, col. II, l. 35-50. La fin de cette colonne est très obscure. Il y est question de certaine porte réservée, « la porte de la maison familiale, » sur le seuil de laquelle se tient Eabani, tandis que Gilgamès en défend l'entrée, et par où, enfin, il s'échappent tous deux ; et encore, de l'honneur du pays, de la gloire de la contrée. On ne voit pas exactement quel rapport a tout ceci avec ce qui précède. — On ne saurait rien tirer non plus des col. III et IV.

(2) Tab. IV, col. V, l. 1-10. — Le morceau suivant (tab IV, col.

Poursuivre un ennemi aussi redoutable, à travers des chemins ignorés, s'engager sur ses traces, dans les détours de sa retraite obscure, il y avait là, certes, un beau risque à courir. En dépit de tous les obstacles, Gilgamès et Eabani entrèrent en campagne, résolument... La divinité, toujours secourable, ne les délaissa point dans les périls de la route. Elle eut soin, à maintes reprises, de leur suggérer en rêve, ce qui devait arriver. Aussi, voyons-nous nos deux amis discourir ensemble, chemin faisant, et s'entretenir de leurs songes.

Au début même de l'expédition, Eabani eut un songe, dont il fit part, aussitôt, à Gilgamès. Celui-ci, dans sa sagesse, en augura favorablement, car, s'il comprenait bien, ce songe signifiait la mort prochaine de Humbaba. Il lui semblait entrevoir, comme à travers un voile, le cadavre de son ennemi gisant, là-bas, dans la plaine (1).

Toujours, cependant, Gilgamès et Eabani allaient leur chemin. Après une première étape de quarante heures, ils firent halte un moment, puis, s'étant remis en route, après une nouvelle étape de vingt heures, ils répandirent une libation et creusèrent un puits, à la face du dieu Samas (2).

Or, voici que, dans la nuit, Gilgamès s'éveilla en sursaut, et, s'étant levé, s'en vint trouver Eabani. Il était en proie à un trouble étrange. Les paroles se pressaient sur ses lèvres : « Mon ami, m'as-tu appelé? m'as-tu touché (3) ? Non ?... Alors, pourquoi cet abat-

(?) a) est trop fragmentaire pour qu'on puisse rien en inférer avec certitude.

(1) Tab. IV. Col. (?) b. l. 32-42.

(2) Tab. IV. Col. (?) b. l. 43-46.

(3) V. plus haut, p. 426, note 1.

tement? pourquoi cette fatigue? Un dieu n'est point passé par ici? D'où vient donc que je suis tout brûlant de fièvre? » Et, là-dessus, il se mit à lui raconter, avec détail, le songe qu'il avait eu, — c'était le troisième, — un songe vraiment effroyable : « Tout à coup, un orage a éclaté au-dessus de ma tête... Le ciel grondait, la terre résonnait sourdement ; aux éclairs succédait le tonnerre ; la pluie, une pluie meurtrière, tombait à verse; la foudre semait partout la désolation, ne laissant, sur son passage, qu'une longue traînée de cendres et de fumée (1).

Longtemps encore, ils allèrent ainsi, tout en devisant (2)... Comme ils approchaient du terme de leur voyage, Gilgamès adressa à Eabani ses dernières exhortations. L'ayant pris à part, il lui défendit de faire grâce. Sus donc à l'ennemi ! Que Humbaba périsse et que sa dépouille soit livrée en pâture aux oiseaux de proie (3) !

Tout à coup, les deux héros s'arrêtèrent : ils touchaient à la lisière du bois. D'abord, ils demeurèrent immobiles, saisis d'étonnement. Ils regardaient, émerveillés, et le cèdre aux branches éployées, et les abords mystérieux de la forêt. Puis, ils firent une première reconnaissance... Voici le sentier où avait coutume de passer Humbaba. La route, ô surprise ! était unie et facile... Contents de leur découverte, de nouveau, Gilgamès et Eabani se prirent à admirer, et la montagne, séjour favori des dieux, sanctuaire d'Ir-

(1) Tab. IV, col. (?) c, l. 8-20. Les l. 1-8 sont trop mutilées pour qu'on puisse rien en tirer.

(2) Ce fragment (tab IV, col. (?) c.) se termine sur le récit d'un songe, fait par Eabani à Gilgamès, et le fragment suivant (tab. IV, col. VI) s'ouvre sur un dialogue entre les deux héros.

(3) Tab. IV, col. VI, l. 30-41.

nini, et, se dressant devant eux, sur le penchant de la colline, le fameux cèdre, chargé de fruits, répandant autour de lui une délicieuse fraîcheur, emplissant l'air d'une odeur suave (1).

. . . . . .

Sans doute, la rencontre ne tarda pas à avoir lieu. Dans quelles circonstances fut livrée la bataille? Quelles furent les péripéties de la lutte ? Nous ne saurions le dire (2). Mais, si l'on en juge par les sinistres appréhensions d'Eabani, par la grandeur des préparatifs, par la mauvaise renommée qui précédait Humbaba, le mystérieux habitant de la forêt de cèdres, enfin, par les avertissements divins que reçurent, tout le long de la route, les deux héros, le choc dut être terrible. L'issue du combat fut fatale pour Humbaba. Vaincu, il n'obtint point miséricorde et eut la tête tranchée (3).

AMOUR ET VENGEANCE D'ISTAR ; LUTTE CONTRE LE TAUREAU DIVIN

Le premier soin de Gilgamès, le combat une fois terminé, fut de réparer le désordre de sa toilette. Aussitôt, il fourbit ses armes, endossa sa cuirasse, mit, à la place de ses habits ensanglantés, une blanche tu-

(1) Tab. V, col. I, l. 1-10.

(2) Le récit du combat devait occuper la plus grande partie de la cinquième tablette. Malheureusement, de cette tablette, il ne nous est parvenu, si l'on en excepte le début, qui est assez bien conservé, que quelques mots isolés, tout au plus, quelques bouts de phrase des col. II et VI, dont il est difficile de démêler le sens, par rapport à l'ensemble.

(3) Tab. V, col. VI, l. 45. C'est la dernière ligne de la tablette, qui nous apprend l'issue du combat et la mort de Humbaba.

nique, revêtit ses insignes, habilement rattachés avec une belle ceinture, et se coiffa de sa tiare, soigneusement maintenue au moyen de brides riches (1).

Gilgamès, on le voit, apportait à son ajustement une certaine coquetterie. C'est qu'il y avait en lui, sous l'invincible guerroyeur, un séducteur irrésistible ; c'est que, sous sa cuirasse de héros, battait un cœur d'homme. Ce mélange d'affinement et de rudesse, de tendresse et de force, répandait sur toute sa personne une grâce singulière et énigmatique... Elle apparut, certes, dans tout son éclat, cette beauté étrange et mystérieuse de Gilgamès, au jour où, vainqueur de Humbaba, on le vit s'avancer à la tête de ses compagnons d'armes, paré de ses plus riches atours, le front rayonnant de gloire. Gilgamès était si séduisant, en son costume d'apparat, au milieu de cette pompe triomphale, que la déesse Istar elle-même se montra touchée de tant de charmes. A peine, en effet, eut-elle levé les yeux sur le héros, qu'elle se sentit prise pour lui d'un violent amour (2).

C'est au temps où les dieux avaient coutume de descendre des hauteurs du ciel sur la terre et de converser familièrement avec les hommes, que pareille fortune advint à Gilgamès. Donc, la déesse Istar courut droit au héros, et, dès l'abord, lui fit des propositions : « Allons, Gilgamès, consens à devenir mon époux ! Ton amour ! je veux ton amour ! Fais-moi ce beau présent, de grâce, ne me refuse pas ! Toi, sois mon mari, moi, je serai ta femme (3) !

La déesse Istar, en cette circonstance, mit en œuvre

(1) Tab. VI, l. 1-5.
(2) Tab. VI, l. 6.
(3) Tab. VI, l. 7-9.

toutes ses ressources de séduction. Elle se servit, pour gagner le héros, des moyens dont lui, Gilgamès, avait usé pour surprendre Eabani. Elle aussi, maintes fois, avait éprouvé le pouvoir, sur des âmes simples, de ce qui luit, de ce qui brille, de tout ce qui tire l'œil, cuivre ou or. C'est pourquoi, elle fit miroiter complaisamment aux regards du héros, les trésors qu'elle lui réservait en retour de ses faveurs : « Tout ce que tu désireras, Gilgamès, je te le donnerai. Tu feras, veux-tu, ton entrée triomphale dans Uruk, sur un char resplendissant d'or et de pierres précieuses, — le timon en est d'or et les cornes de diamant, — attelé de grands mulets tout blancs. Je t'introduirai dans notre sanctuaire, au milieu d'un nuage d'encens. A peine installé dans cette nouvelle demeure, tu recevras les hommages que l'on ne rend qu'aux dieux. Les peuples riverains de l'Euphrate viendront baiser tes pieds ; devant toi, se prosterneront les rois, les seigneurs et les grands. Comme gage de leur soumission, tous, ils t'apporteront en tribut les produits de la montagne et de la plaine. Je mettrai, moi, ta prospérité à son comble, en faisant produire à tes brebis des jumeaux. Voyons, Gilgamès, que veux-tu ? Tiens, tu conduiras de grands bœufs, à la fois fiers et dociles, incomparables dans la course aux chars, incomparables sous le joug (1) !

Gilgamès n'avait plus l'âme assez neuve pour se laisser tenter, à la façon du rustique Eabani, par un riche étalage de promesses. Aussi, tous les beaux discours de la déesse ne suffirent-ils pas à l'enjôler. Du premier coup, sans plus réfléchir, il repoussa dédai-

(1) Tab. VI, l. 10-21.

gneusement son amour (1). L'amour d'Istar ! Un pur caprice, la pire des trahisons ! Ah ! elle était déjà longue la liste des victimes qu'elle avait faites ! La déesse Istar, en effet, était une terrible maîtresse, violente et raffinée en ses amours, se plaisant à torturer ceux qu'elle avait séduits. Gilgamès en savait long sur les déportements et les cruautés d'Istar... Outré des propositions de la déesse, il se répandit contre elle en invectives : « Voyons, où sont-ils tous ceux qui furent tes époux ? Attends, que je te révèle, moi, tes perfidies sans nombre ! » Et, là-dessus, Gilgamès se mit à lui reprocher hautement ses goûts de perversité inouïe, à lui énumérer, un à un, tous les sévices qu'elle avait exercés contre ses malheureux amants : « Qu'as-tu fait de Tammuz ? Ton premier amour, il fut aussi ta première victime. Il est vrai que, pour le dédommager, tu fais célébrer son anniversaire en grande pompe. Qu'as-tu fait du bel oiseau, au plumage diapré ? Tu l'as frappé, tu lui as brisé les ailes. L'entends-tu sans cesse gémir au fond des bois : *kappi* (2) ! Il pleure sur ses ailes, ses pauvres ailes ! Où donc est le lion superbe ? Sept et sept fois, tu lui as labouré les chairs, impitoyablement. Où donc est le cheval, à la fière allure ? Tu lui as mis le mors et la bride, tu l'as pressé de l'éperon, tant, qu'un jour, après avoir fourni une course de quatorze heures, altéré, brûlant de fièvre, il a succombé sous toi. Cruelle, qui as fait verser des larmes à la déesse Silili, sa mère ! Où sont tous les

(1) La première partie du discours de Gilgamès à Istar (tab. VI, l. 24-41) est tellement fragmentaire, qu'on ne saurait en reconstituer ni le sens, ni la suite naturelle, avec quelque certitude.

(2) Ce mot, qui signifie en assyrien « mes ailes, » est une véritable onomatopée, reproduisant le cri même de l'oiseau, dont il est ici question.

autres, hélas !... Car, qui n'as-tu pas aimé et fait souffrir ! Qu'est-il advenu, dis-moi, du maître berger, l'un de tes fidèles adorateurs, qui, sans cesse, faisait fumer de l'encens et égorgeait des victimes en ton honneur. Eh bien, lui non plus, tu ne l'as pas épargné ! Tu l'as métamorphosé en léopard. A présent, ses propres gardiens le pourchassent, ses chiens s'acharnent sur lui et le mordent jusqu'au sang. Qu'est-il advenu, enfin, du jardinier, préposé à la garde du verger de ton père ? Plein d'attentions pour toi, chaque jour, il ornait ta table de présents choisis. Or, ayant levé les yeux sur lui, tu te pris à le convoiter. Tu vins droit à lui, tu lui tins des discours déshonnêtes : « Allons, mon jardinier chéri, goûtons, veux-tu, des fruits de ton verger ; toi, cependant, fais main-basse sur nos trésors. » Et le jardinier de te répondre : « Que me demandes-tu là ? Ma mère, ne fais point d'apprêts. Je ne toucherai pas à tes mets empoisonnés, car, je le sais, qui les effleure seulement, est, bientôt, en proie à une fièvre mortelle. » Alors, toi, irritée de son refus, tu l'as frappé, tu l'as rendu infirme. Maintenant, cloué sur son lit de repos, il ne peut ni monter, ni descendre, il ne peut plus bouger... Et tu oses encore, après cela, impudente, me faire des propositions ! Tiens, tu m'aimes moi, comme tu as aimé tous les autres, pour me perdre (1) ! »

La déesse Istar, comme bien on le pense, fut médiocrement flattée, de s'entendre dire, tout haut, la longue litanie de ses turpitudes et de ses crimes. Toutefois, comme étourdie du coup, ne s'attendant pas à être ainsi devinée, elle essuya, sans mot dire, la violente sortie de Gilgamès. Mais, dès que le héros eut

(1) Tab. VI, l. 42-79.

fini de parler, frémissante de rage, elle remonta vers les cieux et vint s'épancher dans le sein de son père Anu et de sa mère Antu : « Mon père, Gilgamès m'a outragée ! Ne s'est-il pas avisé, l'impertinent, de me reprocher mes trahisons, oui, mes trahisons et mes méfaits ! » Le dieu essaya d'abord de la raisonner : « Voyons, à qui en est la faute ? Sans doute tu l'as provoqué toi-même, pour que Gilgamès se soit montré si osé... » Mais la déesse, dans sa fureur, ne voulait rien entendre. Elle poursuivait son idée avec acharnement : « Allons, mon père, crée le taureau divin. » Elle disait cela d'un ton pressant, presque impérieux. Le dieu résistait encore : « Que me demandes-tu là ? Je ne puis... » Cette résistance ne fit qu'exaspérer la déesse. Maintenant, elle ne se possédait plus de colère ; sa voix, tout d'un coup, était devenue menaçante. Elle criait : « Vengeance ! vengeance (1) ! »

Anu était un père faible ; Istar était une fille volontaire. Le père, cette fois encore, dut se plier aux caprices de sa fille. Il créa donc le taureau divin, une sorte de démon, plus redoutable cent fois que Humbaba.

A peine donc Gilgamès et Eabani avaient-ils échappé aux dangers d'une première expédition, qu'il leur fallait tenter une nouvelle aventure, plus périlleuse encore. Mais ce n'était pas pour les déconcerter. Ils se remirent bravement en campagne, sous bonne escorte... La rencontre ne tarda pas à avoir lieu. L'action fut chaude : il n'y eut pas moins de trois assauts consécutifs. A la fin, ce fut une lutte corps à corps entre les deux héros et l'animal divin. L'instant était décisif.

(1) Tab. VI, l. 80-114. Certaines parties du dialogue entre Anu et Istar sont très mutilées : ainsi les l. 95-100, 104-106, 110-114.

Les combattants firent un suprême effort et rivalisèrent de souplesse et de vigueur... Au moment où se dressait le taureau, Eabani, par une habile manœuvre, le saisit à la fois par la crinière et la queue, tandis que Gilgamès lui donnait le coup de grâce, en le frappant entre les cornes... Ainsi, Gilgamès et Eabani demeuraient maîtres du champ de bataille ; les projets d'Istar se trouvaient déjoués (1).

Les deux héros, une fois qu'ils eurent abattu le taureau divin, adressèrent d'abord des remerciements à Samas, leur divinité tutélaire, puis, accord touchant, ils s'assirent l'un à côté de l'autre comme deux frères (2).

La déesse, elle, la colère dans l'âme, monta sur le rempart d'Uruk, et, ayant déchiré ses vêtements, fulmina cette imprécation : « Maudit soit Gilgamès qui a osé me contredire ! Maudit soit celui qui a tué le taureau divin (3) !

Eabani, entendant de telles exécrations, ne se contenait plus de rage. Dans sa fureur, il arracha violemment la jambe droite du taureau divin et la jeta à la face de la déesse, avec cette violente apostrophe : « Ah ! si je pouvais te tenir, toi aussi, si je pouvais t'en faire autant ! Certes, j'aurais grande joie à voir la poitrine de cet animal suspendue à ton flanc (4) !

Istar, cependant, s'était éloignée en hâte. Déjà, elle

(1) Tab. VI, l. 120-169. — Tout ce passage contenant le récit de la lutte entre Gilgamès et Eabani et le taureau divin est malheureusement mutilé et plein de lacunes. De plus, il semble bien qu'il y ait une interversion dans l'ordre du texte tel qu'il a été fixé par Haupt : les l. 120-125 ne paraissent pas être ici à leur place.

(2) Tab. VI, l. 170-173.

(3) Tab. VI, l. 174-177.

(4) Tab. VI, l. 178-183.

avait rassemblé la troupe de ses suivantes, les Harimtu et les Samhatu, tout le cortège des prostituées attachées au service de son temple, et conduisait elle-même le deuil du taureau divin (1).

De son côté, Gilgamès ne perdait pas de temps. Aussitôt, il avait convoqué la corporation des artisans, et leur avait commis le soin d'estimer exactement la grosseur des cornes de l'animal. Le résultat de l'expertise surpassa l'attente générale. On ne vit onques cornes de taureau ayant telles dimensions. Leur masse équivalait à une pièce d'*uknu* (2) de trente mines ; leur épaisseur mesurait un demi-pouce ; ensemble, elles pouvaient contenir six mesures d'huile. L'estimation une fois terminée, Gilgamès fit hommage à son patron, le dieu de Marad, de ces cornes, — deux beaux vases affectés au service du temple, destinés à conserver les saintes huiles. — Il vint lui-même les apporter et les suspendre dans le sanctuaire, comme un gage de sa colère enfin assouvie.

Les deux héros, cette cérémonie une fois accomplie, se purifièrent en lavant leurs mains dans l'Euphrate, puis, s'étant mis en route, ils se dirigèrent vers Uruk. Bientôt, ils firent leur entrée triomphale dans la ville... Les notables d'Uruk étant venus lui rendre leurs soumissions, Gilgamès, en pleine assemblée, leur adressa cette proclamation : « Qui donc est brave parmi les braves ? qui est fort parmi les forts ? » Une seule voix s'éleva de toutes parts : « Gilgamès est brave parmi les braves ! Gilgamès est fort parmi les forts ! » Gilgamès salué roi par acclamation !... La gloire du héros était élevée à son comble.

(1) Tab. VI, l. 184-186.
(2) Une sorte de pierre précieuse.

Comme don de joyeux avènement, il donna dans son palais une fête splendide. On mangea et on but, tant, que, sur la fin du repas, les convives en liesse s'endormirent sur leurs lits de repos. Un vrai festin de héros... Eabani, lui aussi, s'endormit. Or, durant son sommeil, il eut un songe qu'il s'empressa de communiquer à Gilgamès. Le songe était d'importance, car, il lui avait manifesté la volonté des grands dieux.

IS-ṬU-BAR — GILGAMÈS[1]

EXPÉDITION CONTRE HUMBABA

Tab. IV. . . . . .
Col. I. 10 . . . . . .
. . . . . mon . . . . . .
. . . . . il garda son ami :
« . . . . . en ta présence,
. . . . . de la forêt de cèdres,
15 . . . . . fais voir le combat.
. . que l'oiseau *tappâ* (?) dévore son cadavre,
. . . . . son cadavre, en réjouissance ;
. . . . . moi et nous t'avons rendu des hommages, ô roi !
. . . . . en retour, tu nous accorderas ta protection, ô roi ! »
20 . . . . . il ouvrit sa bouche et dit,
. . . . . à Eabani :
« . . . . . il alla au palais élevé,
. . . . . de la grande déesse.

. . . . . sage et connaissant toutes choses,
25 . . . . . à nos pieds,
. . . . . sa main. »
. . . . . ils vont au palais élevé,
. . . . . de la grande déesse.
. . . . . .

). IV. . . . . .
. II. . . . . .
. . . . . la parure de son corps,
. . . . . la parure de sa poitrine,
5 . . . . . ceinte de sa couronne,
. . . . . la terre m'a recouvert (?).»
. . . . . il gravit le tertre,
il vint en présence de Samas, offrit de l'encens,
fit une libation ; à la face de Samas il leva la main :
10 « Pourquoi as-tu mis au cœur de Gilgamès une rage inassouvie ?
A peine l'as-tu touché qu'il a entrepris
un long voyage, (pour se rendre) là où réside Humbaba.
Voici qu'il se précipite au combat en aveugle,
et qu'il s'engage en des sentiers inconnus.
15 (Il ira de l'avant) jusqu'à ce qu'il ait accompli ce voyage (1),
jusqu'à ce qu'il ait atteint la forêt de cèdres,
jusqu'à ce qu'il ait abattu le puissant Humbaba,
et extirpé tout le mal, objet de ta haine !
Au jour où toi . . . . . .
20 . . . moi il est revenu, qu'il saisisse l'ordre de la puissante déesse Malkat (?). . . .
. . vers les grands génies de la nuit. . .
. . . . le dieu du zénith . . . .

(1) Mot à mot : « jusqu'au jour où il est allé et revenu. »

. . . . . »
35 . . . dans les rues d'Uruk, ...
. . . . œuvre de puissance et . . . .
il décida l'expédition, ...
Le pays d'Uruk se leva, ...
le pays s'assembla; . . . . . .
40 les troupes s'équipèrent, ...
les guerriers furent au complet, ...
Comme un roi puissant, ...
ce jour-là, le héros illustre, ...
à la déesse Ishara, un lit . . . . . .
45 à Gilgamès, comme un dieu qui . . . .
Eabani, à la porte de la maison familiale, fit .
Gilgamès ne laissa pas entrer.
Ils prirent par la porte de la maison familiale.
Ils crièrent (?) dans la rue; le pays fut honoré (?)
50 . . . . . la contrée fut glorifiée (?).

Tab. IV. Col. III.
L'homme mort . . . . . .
pour toujours . . . . . .
au lever . . . . . .
les Anunnaki . . . . . .
5 ma face, ne . . . . . .
lui . . . . . .
le sentier qui . . . . . .
touche et . . . . . .
quant à . . . . . .
10 le chemin . . . . . .
et . . . . . .
jusque . . . . . .
certes . . . . . .
certes . . . . . .
15 certes . . . . . .
dans . . . . . .

. . . . . .
. . . . le dieu (?) . . . . . .
45 . . . . du (?) dieu (?) . . . . . .
. . . vieux (?) . . . . . .
la mère (?) de Gilgamès . . . . . .
dit . . . . . .
la première femme du dieu . . . . . .
50 . . . . . .
amèrement . . . . . .

b. IV. et . . . . . .
IV. elle a pris le brave (?) . . . . . .
. . . . . sur la porte et . . . . .
ils se tinrent tristement . . . . . .
5 Eabani ne fut pas . . . . . .
la chevelure (?) abondante (?) . . . . . .
né dans la plaine (1) [. . .] . . . . .
Eabani se leva, ...
il entra et . . . . . .
10 il combla son maître (?) . . . . . .
à ses côtés, siégea la force, ...
ils prirent en présence . . . . . .
. . . . . demeure (?) . . . . . .
. . . . . dans (?) . . . . . .
15 Eabani prononça la parole . . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

b. IV. C'est pour servir de sauvegarde à la forêt de cèdres
ol. V. et pour être l'effroi des hommes, que le dieu Bel a
placé là . . .

(1) Les lignes 6-7 rappellent certains traits de la description d'Eabani. Voir tab. II, col. II, l. 36-37 et col. IV, l. 2.

Humbaba, celui dont le rugissement est pareil à une tempête, dont la bouche est perverse et l'haleine (?) empestée (?).

Il l'a placé . . . la forêt. Quiconque descend vers sa forêt,

5 — le dieu Bel l'ayant placé là, pour servir de sauvegarde à la forêt de cèdres et pour être l'effroi des hommes; —

et y pénètre, aussitôt sa vigueur (?) l'étreint.

Gilgamès, s'adressant à Eabani, lui dit :

« . . . . . .

. . . . . du cœur (?)

10 . . . . . .

. . . . . .

Tab. IV. . . . . .

Col. (?) a Gilgamès, ayant ouvert la bouche, parla et dit à Eabani :

« Mon ami, ni . . . . . .

ni les enfants . . . . . »

5 Eabani, ayant ouvert la bouche, parla et dit à Gilgamès :

« Mon ami, le vêtement que nous portons, . .

Humbaba qui . . . . . »

Gilgamès, ayant ouvert la bouche, parla et dit à Eabani :

« Mon ami, certes . . . . . .

. . . . . »

Tab. IV. « . . . . . .

Col. (?) b . . . le songe que j'ai eu, ...

les crêtes (?) de la montagne, ...

. . . tomba . . . . .

35 . . . solide le *gidu* . . . .

. . . né dans la plaine, . . »
(Gilgamès) dit à son ami, Eabani . . . :
« Mon ami, ton rêve est de bon augure, . .
le songe est précieux, ...
40 Mon ami, la montagne que tu as vue, . . .
Humbaba prend . . . . . .
. . . son cadavre sur le sol, . . »
Aux premières lueurs de l'aube, . . .
Ils fournirent d'abord une étape de quarante heures,
45 puis, au bout de soixante heures de marche, ils firent une libation ;
à la face de Samas, ils creusèrent un puits (1) .
Gilgamès monta sur . . . . . .
. . . . . il versa, . . .
. . . rapporta un songe, . . .
50 il lui fit et . . . . . .

b. IV. rapporta un songe, ...
l. (?) c. il lui fit et . . . . . .
. . . . . .
. . . sa couche (?) et . . . .
5 . . . comme le grain de la montagne .
avec (?) le dieu . . . . . .
Gilgamès, dans l'enceinte (?), leva son *zukat*.
. . . l'effroi des hommes, s'abattit sur lui,
. . . . . interrompit (?) son sommeil (?).
Il vint et dit à son ami :
10 « Mon ami, tu ne m'a pas appelé, que je sois ainsi abattu (?) ;
tu ne m'as pas touché, que je sois ainsi brisé ?

(1) Faut-il voir dans le creusage de ce puits, à une distance déterminée, l'accomplissement d'une cérémonie religieuse, suivant le rite prescrit ? Nous ne saurions le dire.

Un dieu n'est point passé par ici, d'où vient alors que ma chair est enfiévrée ?
Mon ami, j'ai eu un troisième songe.
Or, le songe que j'ai eu est tout à fait effroyable.
15 (J'ai entendu) le ciel gronder et la terre gémir,
puis, le jour s'étant retiré, (j'ai vu) s'avancer les ténèbres,
alors, l'éclair a brillé, la foudre a éclaté,
. a paru, une pluie meurtrière est tombée à verse,
. . . . . l'éclat, le feu a détruit,
20 . . . sont tombés, s'est tourné en fumée,
. . . . . né dans la plaine, ton seigneur est étendu. »
Eabani, s'adressant à Gilgamès, lui exposa à son tour un songe :
« . . . . . »

Tab. IV. . . . . .
Col. VI 25 . . . . . .
Eabani, ayant ouvert la bouche, parla et dit à Gilgamès :
« . le jugement (?). . . . . .
. . . . . une fête (?) . . »
Gilgamès, ayant ouvert la bouche, parla et dit à Eabani :
30 « . . mon ami, [. .] . .
. . tu as traversé, ...
son (?) . . devant nous, . . .
. . . exercé au combat, . . .
. . . . et tu ne . . . .
35 . . comme je lui apportai (?) et eux . .
. . que le *lilisu* cesse, ...
. . [. .] qui est à tes côtés, et qu'il s'avance dans sa force (?) . . . »

. . il prit son ami à part, ...
« . ton cœur (?) le combat, achève-le (?) (1) et
40 . . . . l'homme a reçu (?) (2) l'ordre,
. que l'oiseau *tappâ* (?) dévore son cadavre. »
. . . . . eux éloignés, et lui établit
. . . . . ils atteignirent tous deux
. . . . . leur parole, eux s'arrêtèrent
45 . . . ils touchaient à la lisière du bois.

Tab. V. Ils s'arrêtèrent : ils touchaient à la lisière du bois.
Col. I. Ils contemplèrent le cèdre dans toute sa majesté,
ils examinèrent les abords de la forêt.
A l'endroit où passait Humbaba, un sentier était tracé,
5 la route était unie, le chemin était bon.
Ils virent la montagne du cèdre, séjour des dieux, sanctuaire d'Irnini.
Sur le versant de la montagne, se dressait le cèdre aux fruits abondants (?),
à l'ombre salutaire et délicieuse.
. . d'aiguilles couvert . . . . . .
10 . le cèdre, un bois d'essence aromatique . .
. . . deux heures . . . . .
. . . deux tiers . . . . .
. . . la troupe . . . . .
. . . comme . . . . .
15 . . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

(1) Mot à mot : « consomme (?) la mort. »
(2) Ou bien : « a donné » la forme *pitkudu* pouvant être entendue à la fois dans le sens actif et passif.

Tab. V. . . . . .
Col. II. . . . . .
. . . . . .
5 un . . . . . .
. . . . . .
Humbaba . . . . . .
il ne . . pas . . . . .
il ne . . pas . . . . .
10 . . vers (?) . . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
15 . . le héros (?) prit . . . .
. . le dieu Bel . . . . .
. . . . sa bouche . . . .
. . . Humbaba . . . . .
. . un à un . . . . . .
20 . . . . . .
. le glaive et la forteresse . . . .
. . . . . .
. . un sosse (?) . . . . .
. puissant, deux . . . . . .
25 . . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
35 . . . . . .
. . pierre rouge, qui . . . .
. . (celui dont) le nom est proféré (1) .
. . il l'établit . . . . . .
. . pour le vêtement . . . . .

(1) Mot à mot : « mention de bouche. »

40 . je couvris de sept vêtements au col riche (?).
(d'entre les vêtements qui le couvraient) je le dépouillai de six ; eux . . . . .
il réunit des alliés (?). . . .
. . il proféra tout ce que la bouche (?) .
il proclama que la garde de la forêt . . .
45 . . Humbaba comme . . . .

b. V. . . . . .
. VI. 40 . . . . . .
. . le glaive . . . . . .
. le cyprès . . . . . .
. . . il jeta . . . . . .
. deux sosses . . . Eabani . .
45 . la tête de Humbaba . . . . .
Il fourbit ses armes et les fit reluire.
Cinquième tablette. Histoire (?) de Gilgamès.

AMOUR ET VENGEANCE D'ISTAR ; LUTTE CONTRE LE TAUREAU DIVIN.

b. VI. Il fourbit ses armes et les fit reluire.
Il jeta sur son dos sa cuirasse (?),
ayant quitté ses habits souillés, il mit sa blanche tunique,
il revêtit ses insignes et serra sa ceinture (?).
5 Gilgamès se coiffa de la tiare et en lia les brides (?).
Istar, la grande déesse, leva les yeux sur la beauté de Gilgamès :
« Allons, Gilgamès, consens à devenir mon époux,
fais-moi présent de ton amour,
toi, sois mon mari, moi, je serai ta femme!

10 Je te ferai asseoir sur un char de pierre *uknu* et d'or,
au timon (?) d'or, aux cornes de diamant (?),
tu auras un attelage de grands mulets (?) tout blancs.
Entre dans notre demeure, en respirant la bonne odeur du cèdre.
Dès que tu auras fait ton entrée en notre demeure,
15 . . de l'Euphrate (?) te baiseront les pieds,
. . . sous toi, rois, seigneurs et grands.
. . t'apporteront en tribut les produits de la montagne et de la plaine,
. . [. .] tes brebis produiront des jumeaux,
. . . ils t'amèneront en tribut des bœufs.
20 . . sur le char, que la course soit brillante,
. . . au joug, qu'il n'ait pas de rival ! »
Gilgamès, ayant ouvert la bouche, parla
et dit à Istar, la grande déesse :
« . . . . . à toi, je te prendrai,
25 . . . . . le corps et les vêtements,
. . . . . les mets et la nourriture,
. . . . . les insignes de la divinité,
. . . . . les insignes de la royauté.
. . . . . .
30 . . . . . lui a amoncelé,
. . . . . d'une couverture,
. . . . . je te prendrai,
. . . . . une pluie torrentielle (?),
la porte de derrière (?) . empêchera, il fera souffler (?) le vent,
35 le palais . . . . . du guerrier,
d'un voile (?) . . . . . couvre-la,

le côté . . . . . elle, en portant,
un corps glorieux ? . . elle, en portant
de pierre rouge . . un mur de pierre,
40 ils se sont assis (?) . . . pays ennemi,
[. .] . . . . . son seigneur.
Où est l'époux . . . pour toujours.
Où est ton *allal*? . . . il est monté.
Allons ! . . . . . tes caprices.
45 [. .] . . . . . à ton côté.
A Tammuz, l'amant de ta jeunesse,
tu as destiné une lamentation annuelle.
Tu as aimé un *allal*, au plumage diapré ;
or, tu l'as frappé, tu lui as brisé les ailes,
50 et maintenant, il se tient dans les bois, criant : *kappi* ! (mes ailes !).
Tu as aimé un lion, d'une rare vigueur ;
or, sept et sept fois (?), tu l'as déchiré de coups.
Tu as aimé un cheval, fier au combat ;
or, tu lui as imposé le frein, des guides (?) et l'éperon (?) ;
55 tu lui as fait fournir une course de quatorze heures,
jusqu'à lui donner le tremblement et la soif de la fièvre ;
à sa mère, la déesse Silili, tu as réservé les pleurs.
Tu as aimé un maître berger,
qui, continuellement, faisait fumer de l'encens (1),
60 et, chaque jour, égorgeait des victimes en ton honneur ;
or, tu l'as frappé, tu l'as changé en léopard (?),
à présent, ses propres gardiens (?) s'acharnent sur lui,
et ses chiens le mordent, jusqu'à le meurtrir.

(1) Mot à mot : « répandait la fumée de l'encens. »

Tu as aimé un jardinier (?), préposé à la garde du verger de ton père,
65 qui, sans cesse, t'apportait des présents choisis (?),
et, chaque jour, parait tes plats ;
or, tu as levé les yeux sur lui, et, l'ayant abordé:
« Mon jardinier, (lui as-tu dit), mangeons, veux-tu, tes concombres (?),
étends la main et porte-la sur nos trésors (?). »
70 Le jardinier t'a répondu :
« Que me veux-tu ?
Ma mère, ne les fais pas cuire, je n'en mangerai pas,
car, elle est funeste (?) et pernicieuse (?), la nourriture que je prendrais.
Qui l'effleure seulement (?) est secoué par la fièvre (?) (1).
75 Toi, tu as entendu cela, ...
alors, tu l'as frappé, tu l'as rendu infirme (?),
tu l'as cloué sur son lit de repos ;
il ne monte ni ne descend . . . . .
Or, à présent, tu m'aimes moi, comme eux . »
80 La déesse Istar, ayant entendu cela,
entra en colère et monta vers les cieux.
La déesse Istar se présenta devant Anu, son père,
devant Antu, sa mère, elle se présenta et parla ainsi :
« Mon père, Gilgamès m'a outragée (?).
85 Gilgamès s'est porté juge de mes trahisons (?),
de mes trahisons (?) et de mes méfaits (?). »
Anu, ayant ouvert la bouche, parla
et dit à Istar, la grande déesse :
« Assurément, toi tu l'as provoqué . . .

(1) Mot à mot : « dont la surface de contact (?) est recouverte du feu de la fièvre (?). — Ce passage contient plusieurs allusions obscènes.

90 et Gilgamès a dénombré tes trahisons (?),
tes trahisons (?) et tes méfaits (?). »
La déesse Istar, ayant ouvert la bouche, parla
et dit à Anu, son père :
« Mon père, crée le taureau divin et . . .
95 Gilgamès tout ce que . . . . .
si . . . . . .
je frapperai . . . . . .
l'*asak* (1) . . . . . .
. . . . . .
100 sur . . . . . »
Anu, ayant ouvert la bouche, parla
et dit à Istar, la grande déesse :
« Que me veux-tu ?
. . . . . sept noms proférés, (2)
105 . . . . . il a rassemblé,
. . . . . des mets. »
La déesse Istar, ayant ouvert la bouche, parla
et dit à Anu, son père :
« . . . . . je veux me venger !
110 . . . . . j'ai établi,
. . . . . noms proférés,
. . . . . il a rassemblé,
. . . . . des mets,
. . . . . lui-même. »
115 (Il manque plusieurs lignes).
120 . . il le frappa entre les cornes, . .
. . . . . .
. . Eabani partit en chasse, son (?) . .
le taureau divin,
. . . il le saisit par le corps de sa queue,
. . . . . .

(1) Une sorte de démon.
(2) V. plus haut, p. 446, note 1.

125 (Il manque plusieurs lignes).
. . . . . avec des braves,
. . . . . au milieu,
130 . . . . . trois cents braves,
. . . . . au milieu,
. . . . . sur Eabani,
. . . . . de sa lutte,
. . . . . Eabani saisit le taureau divin,
135 . . . . . les cornes . . .
. . . . . sa grandeur . .
. . . . . il lui fit . . .
. . . . . et . . .

140 Au second assaut, ...
deux cents braves . . . . . .
(Une ligne d'intervalle).
Au troisième assaut, ...
Eabani frappa . . . . . .
145 Eabani enleva . . . . . .
il prit par devant le taureau divin . . .
par le corps de sa queue, ...
Eabani, ayant ouvert la bouche, parla
et dit à Gilgamès :
150 « Mon ami, nous nous sommes illustrés . .
comme nous avons . . . . . .
Mon ami, j'ai vu . . . . . .
et la force . . . . . .
que j'enlève . . . . . .
155 moi . . . . . .
que je prenne . . . . . .
certes, ...
dans . . . . . .
160 (Il manque environ 7 lignes).
165
Or, Gilgamès, comme un homme . . .

un guerrier . . . . . .
il le frappa entre les cornes, et . . . .
170 Après qu'ils eurent abattu le taureau divin, le cœur . . . . . .
en présence de Samas, ...
ils prirent, et, à la face de Samas, . . .
ils s'assirent en frères, ...
La déesse Istar monta sur le mur d'Uruk supuri,
175 elle déchira ses vêtements (?) et jeta cette malédiction :
« Malheur à Gilgamès qui m'a contredit
et a tué le taureau divin ! »
Eabani, ayant entendu les paroles d'Istar,
arracha la jambe droite (?) du taureau divin
180 et la lui jeta à la face, (disant) :
« Et toi aussi, certes, je voudrais te tenir
et te traiter de même !
Ah ! si je pouvais suspendre sa poitrine (?) à ton flanc ! »
La déesse Istar rassembla ses suivantes,
185 les Samhatu et les Harimtu,
et fit une lamentation sur le membre du taureau.
Gilgamès convoqua toute la troupe des *kiskattè*,
pour estimer la grosseur des cornes de l'animal.
Or, leur masse (?) équivalait à une pièce *d'uknu* de trente mines,
190 leur épaisseur (?) était d'un demi-pouce ;
ensemble, elles contenaient six *gur* d'huile.
Il les offrit à son dieu, le dieu de Marad, comme vases d'onction (?).
Lui-même les apporta et les suspendit, comme un témoignage de sa colère assouvie (?).
(Alors les deux héros), ayant lavé leurs mains dans l'Euphrate,
195 se mirent en route, et, allant toujours,

ils traversèrent les rues d'Uruk . . . . .
Les hommes d'Uruk assemblés lui rendirent leurs soumissions.
Gilgamès, s'adressant aux principaux (?) (1) de .
fit cette proclamation :
200 — « Qui est brave parmi les braves ?
Qui est fort parmi les forts ? »
— « Gilgamès est brave parmi les braves !
Gilgamès est fort parmi les forts ! »
. . . . . notre force,
205 . . . . . il n'y a pas.
. . . . . .
Gilgamès donna une fête dans son palais.
Or, les héros couchés sur des lits de repos, s'endormirent.
Eabani, s'étant endormi aussi, eut un songe.
210 Et Eabani s'en vint raconter ce songe
à Gilgamès, disant :
« Mon ami, quant à ce que les grands dieux ont décidé, »

Sixième tablette : celui qui a vu l'abîme. Histoire (?) de Gilgamès.

215

Copie certifiée conforme au texte ancien.

Propriété d'Assurbanipal,

220 roi des légions, roi du pays d'Assur.

J. Sauveplane,
Ancien élève de l'École des Hautes-Études.

(*A suivre*).

---

(1) Hommes ou femmes. Le texte, en effet, nous offre ici en variante, à côté de la forme féminine *muttappilati*, la forme masculine *mutippila*. Le sens d'ailleurs n'est pas absolument certain.

CHRONIQUE

I. — La science des religions. — A l'une des séances du dernier congrès des savants catholiques, le R. P. van den Gheyn, après avoir analysé un mémoire de M. l'abbé Peisson sur l'*État actuel de la science des religions*, a insisté sur la nécessité pour les catholiques d'étudier l'*histoire des religions*. Mgr de Kernaeret a émis, à ce propos, l'opinion qu'il serait peut-être utile de fonder une société d'études destinée spécialement à des recherches sur l'histoire des religions. Le R. P. van den Gheyn a répondu qu'on y a déjà songé, mais que la réalisation d'un semblable projet n'est pas chose facile et que, jusqu'à présent, on n'est pas arrivé à une solution. Nous espérons que cette solution finira par se trouver et nous l'appelons de tous nos vœux.

— Nous recevons de Padoue la lettre suivante, à la date du 12 mai 1892 :

« Je vous prie, Monsieur le Directeur, de publier dans la chronique de votre revue, que Sa Grandeur, Mgr Joseph Callegari, évêque de cette ville, a été, depuis le 1er décembre 1890, le fondateur d'une école de science des religions pour la jeunesse de notre Université. C'est un cours libre, dont l'enseignement a été confié à M. Alessi. Dans cette année, le professeur a développé la seconde partie de son programme, concernant le christianisme en face de l'histoire des religions comparées. Nous sommes dans la pleine conviction que dans l'apologétique moderne, on ne peut plus se passer de cette nouvelle branche des sciences historiques. L'école est née avec la bénédiction de N. S. Père Léon XIII, et elle est très fréquentée par la jeunesse universitaire, qui trouve un grand intérêt dans ces études scientifiques religieuses.

« En vous présentant mes remerciements, je vous prie d'agréer mes salutations les plus respectueuses et mes félicitations pour l'excellente rédaction de votre très opportune Revue. »

Nous sommes heureux d'apprendre que la nouvelle science des religions est si bien accueillie à l'Université de Padoue, comme on en jugera par le compte-rendu suivant que nous empruntons à la *Corrispondenza part. dell' Unita Cattolica* (1).

« Ieri sera nella grande aula del palazzo vescovile il Rev^mo prof. D. Giuseppe Alessi apriva il suo corso di scienza della religione per la gioventù universitaria con una splendida Prolusione. La vasta sala era gremita di un uditorio sceltissimo, oltre a 550 persone, fra cui notavansi, oltre ai canonici del Duomo ed i professori del Seminario, che facevan corona a Monsignor Vescovo, parecchi professori dell'Università, un buon numero di distinte signore, e, quel che più conforta, un numero grandissimo di studenti del nostro Ateneo. Il prof. Alessi si ha oramai conquistato le costoro simpatie : nè è da stupire se si affollavano ieri nella magnifica sala per ascoltare la parola dell'oratore distinto e del profondo scienziato. La stampa cattolica era largamente rappresentata ; e c'erano pure dei corrispondenti del giornalismo liberale, anzi del giornalismo rosso, quali quelli dell'*Adriatico* di Venezia e dell'*Epoca* di Genova. Il tema svolto fu : *L'Apologetica moderna e la scienza della religioni comparate.* La novità dell'argomento e la conosciuta valentia del prof. Alessi avevano destato una grande curiosità : l'aspettazione fu superata dalla realtà.

Il professore esordì, riassumendo le quistioni scientifico-religiose trattate nello scorso anno scolastico, ed annunziando brevemente il programma che avrebbe svolto in questo. Trasse lieti auspicii per l'avvenire della Scuola dal fatto che mons. Callegari, nostro amato e zelantissimo Vescovo, ha destinato a sede della Scuola di religione l'imponentissima aula del *Collegio Sacro*, che ha fatto ristorare ed adornare allo scopo.....

Passando poscia allo svolgimento dell'argomento, il valentissimo oratore, con quell'elevatezza di pensiero, novità di vedute,

(1) 20 novembre 1891.

forza di stringente raziocinio, erudizione schiacciante, evidenza di parola e calore di sentimento che gli son proprii, dimostró dapprima come se la caratteristica del nostro secolo è lo sviluppo delle scienze storiche, queste, per ragioni particolari, ch'egli mise in chiaro, si sono maggiormente versate attorno alle varie religioni del mondo, di cui si è voluto formare uda nuova scienza, sotto il nome di scienza dei culti comparati. Mostró le stato presente di questi studi in Europa e sulle cattedre universitarie e nel campo della stampa. Disse che questa corrente scientifica che spinge gli animi allo studio comparativo dei culti, se da un lato consola i cattolici che vedono un risveglio negli studi religiosi persino del campo avversario, di mezzo all'indifferentissimo che assona gli spiriti; dall'altro lato é piena di pericoli e di minacce, perchè il sistema su cui si fonda è diretto ad assalire e distruggere, se si potesse, il Cristianesimo. Mise a nudo tutta la falsità di questo sistema, cui s'informano questi scrittori di religioni comparate, facendo vedere come esso si parte da una negazione *a priori* : la non accettazione del sovrannaturale ; e da un affermazione ancora *a priori* : l'applicazione dell'evoluzione darwinistica a spiegare l'origine e lo sviluppo delle religioni. Dimostró e l'una e l'altra antiscientifiche ed irrazionali.

Passó infine a mostrare come l'Apologetica puó e deve entrare in lotta con gli avversari, sicura del trionfo, perchè dalla storia dei culti comparati ne verrà fuori un'altra trionfale dimostrazione delle divinità del Cristianesimo. »

Nous espérons que l'exemple donné par l'Université de Padoue sera suivi par les autres universités italiennes.

— M. l'abbé de Broglie, au dernier congrès des savants catholiques, a présenté, à l'occasion du mémoire de M. l'abbé Ansault, quelques réflexions relativement à l'emploi de la méthode comparative dans l'histoire des religions : nous les recommandons à nos lecteurs.— « Il y a diverses manières d'interpréter les ressemblances nombreuses de forme extérieure, de doctrine, de pratiques que l'on remarque entre le christianisme et le paganisme. Deux écoles très opposées de tendances et d'opinion s'accordent pour attribuer ces ressemblances à une communauté absolue d'origine, de cause et de nature.

L'une de ces écoles ne voit dans le paganisme que l'altération d'un christianisme primitif révélé à l'origine et qui aurait été complet et semblable de tout point à celui que les apôtres ont prêché. L'autre veut que le christianisme soit la continuation de l'évolution spontanée et naturelle d'une pensée religieuse progressive dont le paganisme serait un des états antérieurs. Cette idée d'une cause et d'une origine unique, idée qui est commune aux deux écoles que nous venons de citer, explique pourquoi M. l'abbé Ansault a pu trouver à l'appui de sa thèse sur le caractère chrétien des croix ansées, gammées et autres, le témoignage de savants tels que MM. de Mortillet et Emile Burnouf, qu'il qualifie de neutres, et qui sont en réalité hostiles à l'idée chrétienne.

Appliquées à l'ensemble de ces ressemblances, ces deux méthodes sont également défectueuses.

Elles négligent, en effet, plusieurs explications tout à fait indépendantes d'une communauté de cause et d'origine. Ces ressemblances peuvent provenir de coïncidences fortuites. Elles peuvent consister en des emprunts faits d'un culte à un autre. Elles peuvent enfin résulter du fait que toutes les religions sont destinées par leur essence à répondre à certains besoins identiques de la nature humaine, et que, pour répondre à ces besoins, elles emploient nécessairement, indépendamment des moyens surnaturels qu'elles possèdent ou croient posséder, des moyens naturels et des formes dont le nombre et la variété sont limités. Ce sont comme des édifices destinés à un même but, et construits en partie avec les mêmes matériaux. Ces deux méthodes absolues négligent aussi les immenses et profondes différences entre les religions, différences qui sont le signe de la différence des causes dont l'action a produit ou conservé les religions. Elles ne montrent pas que ces édifices semblables par leur destination et une partie de leurs matériaux portent la marque de différents architectes et que l'adaptation aux besoins de l'humanité peut être faite par la grâce ou par la nature, par Dieu ou par l'homme.

Mais ce reproche général contre l'école à laquelle M. l'abbé Ansault se rattache par ces écrits précédents, ne tombe pas directement sur le travail qu'il présente au Congrès. Ce travail ne

porte que sur un seul point de ressemblance, et la tentative d'expliquer les croix en usage dans l'antiquité par l'hypothèse d'une tradition primitive ne saurait être qualifiée d'antiscientifique.

La tradition primitive est une réalité aux yeux des chrétiens et une hypothèse permise à tous ceux qui ne sont pas inféodés à l'évolutionisme absolu ; essayer d'y rattacher le culte religieux de la croix, si ce culte a existé réellement, n'est pas sortir des règles d'une science impartiale, pourvu que l'essai soit fait loyalement. L'abbé de Broglie ne croit pas non plus que le silence des livres les plus anciens de la Bible soit un argument permettant de déclarer *à priori* qu'une doctrine ne fait pas partie de la tradition primitive ; sans cela il faudrait exclure des données de cette tradition les notions de la rétribution individuelle après la mort, des peines et des récompenses éternelles. On ne peut donc reprocher à M. l'abbé Ansault cette tentative.

Sur le terrain historique, l'abbé Ansault a rencontré d'éminents contradicteurs catholiques qui ont traité son système avec sévérité. Qu'il réussisse à défendre ces idées ou qu'il échoue, il aura le mérite d'avoir recueilli en faveur de ses convictions un très grand nombre de documents, et la discussion pourra servir à éclairer une question curieuse d'art profane en même temps que d'art religieux. »

— A l'*Académie des sciences morales et politiques*, séance du 23 janvier 1892, M. Ravaisson lit un mémoire ayant pour titre : *Fragment d'une étude sur l'histoire des religions. — Les mystères.* Il rappelle d'abord que les anciens avaient la croyance d'une profondeur divine, d'une région souterraine, inaccessible aux humains, où résidait le principe invisible, source du monde antérieur. Cette région était pour eux le séjour du démon et des âmes. La destinée de l'humanité était donc d'atteindre à ce séjour. Cette fin désirée de l'existence terrestre impliquait une amélioration de l'homme, une expiation. Cette idée d'expiation se rencontre dans le paganisme et dans le judaïsme comme dans le christianisme. Il faut une rénovation de l'être humain pour qu'il mérite une vie meilleure ; de là ce que les Grecs appelaient les *mystères*, et les Romains l'*initiation*. Chez les païens et les juifs les cérémonies religieuses opérant la transformation

morale du catéchumène se composaient d'une purification et d'un sacrifice offert aux dieux. Ce sacrifice donnait lieu à un repas ayant pour objet d'unir l'homme à la divinité pour l'apaiser. La même idée se retrouve dans le christianisme sous une forme plus élevée dont les pratiques du paganisme et du judaïsme n'étaient qu'une grossière ébauche.

— Le gouvernement espagnol, désirant célébrer avec éclat le quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique, prépare, à cet effet, diverses fêtes et solennités dont quelques-unes, par leur caractère international, intéressent plus particulièrement la France. Telles sont, notamment, les expositions qui s'ouvriront à Madrid, le 12 septembre 1892, resteront ouvertes jusqu'au 31 décembre suivant, le *Congrès des Américanistes*, le *Congrès international des Orientalistes* (xe session) qui se tiendra en septembre, à Séville, et le *Congrès géographique Hispano-Portugais-Américain* qui se réunira à Madrid, au mois d'octobre. L'une des expositions, dite *Exposition historique américaine de Madrid*, a pour but de présenter de la manière la plus complète l'état où se trouvaient les différentes contrées du Nouveau-Continent avant l'arrivée des Européens et au moment de la conquête, jusqu'au XVIIIe siècle. L'autre exposition, dite *Exposition historique européenne de Madrid*, sera également rétrospective ; elle comprendra les objets d'art appartenant à la période comprise entre le commencement du XVe siècle, pouvant donner une idée du degré de civilisation qu'avaient atteint les nations colonisatrices à l'époque de la conquête. Parmi les œuvres d'art admises à cette exposition ne seront pas compris les travaux d'architecture. Un local sera spécialement disposé pour recevoir les objets d'art liturgique à l'usage du culte catholique (1).

— L'école anthropologique de Paris se montre toujours digne d'elle. Une des leçons publiées par M. Lefèvre, dans la nouvelle revue d'anthropologie, porte le titre significatif suivant :

(1) Pour tous renseignements, demandes d'admission, adhésions et envois, s'adresser à M. le marquis de Croizier, délégué général du Comité du Centenaire, à l'Ambassade d'Espagne, 36, boulevard de Courcelles, à Paris.

Du cri à la parole. L'auteur a la prétention d'établir que « le cri, quelque peu assoupli par les ressources vocales de l'homme, a pu largement suffire à l'humble vocabulaire des premiers âges, et qu'il n'existe aucun abîme, aucun fossé infranchissable entre le langage des oiseaux, des chiens, des primates et la parole humaine. » Mais le Dr Letourneau dépasse ses collègues : Sa première leçon est intitulée : l'*Evolution mythologique.* L'auteur nous y apprend que le christianisme se rattache aux mêmes « créations mythiques » que l'islamisme et le brahmanisme, que les facultés mentales sont, au fond, identiques chez l'homme et chez les animaux supérieurs ; que « le chien a sûrement la religion de l'homme », c'est-à-dire qu'il est « anthropolatre » ; que « les animaux supérieurs *raisonnent* » ; que la théorie du règne humain est « un défi jeté à la science » ; que l'*animisme*, c'est-à-dire « la personnification des énergies de la nature » qui sont de l'essence de toute religion, se retrouve jusque dans notre littérature contemporaine et chez des écrivains comme Victor Hugo qu'on pourrait croire davantage à l'abri du préjugé ; que le sentiment qualifié de religiosité date du jour où l'homme, « secouant la torpeur intellectuelle qui lui était commune avec l'animal..., a gauchement essayé de rattacher certains phénomènes à leurs causes » ; qu'il appartient à d'autres animaux aussi bien qu'à l'homme ; que « nos chiens éprouvent un sentiment de respect mêlé de crainte, c'est-à-dire un sentiment essentiellement religieux (!) pour le fouet ou le bâton avec lesquels on les a corrigés » ; que le christianisme est, comme le mazdéisme, une religion « dualiste », inférieure par suite au judaïsme et à l'islamisme qui, seuls, sont monothéiques ; que le bouddhisme « domine de très haut tous les autres cultes, au point de vue intellectuel », attendu que « ce système côtoie d'assez près la réalité scientifiquement démontrée : le matérialisme et l'évolution » ; que « les dernières conquêtes de la science ont démontré (!) que la matière, l'étoffe de l'univers, est éternelle et indestructible, que les forces sont simplement des propriétés atomiques, que la vie psychique, la pensée, la conscience, si longtemps tenues pour distinctes de leur support matériel, sont simplement des fonctions de la cellule nerveuse » ; que l'homme, « dernier terme d'une

lente évolution organique, est simplement le premier des animaux terrestres »; que « la mort et la vie résultent du simple jeu des forces matérielles »; enfin que « le sentiment, la volonté, la pensée, propriétés virtuelles de la matière, se manifestent seulement au sein de certaines cellules nerveuses, perfectionnées, aristocratiques ! »

— Dans la guerre impitoyable qu'ils font à tout ce qui touche à la religion catholique, les francs-maçons ont pensé que l'étalage des nombreux symboles de leur secte leur fournirait vraisemblablement les éléments de cérémonies suffisamment impressionnantes. Le grand conseil de l'Ordre a élaboré un rituel spécial de « reconnaissance conjugale ». Voici un aperçu de ce nouveau cérémonial :

Derrière le bureau du président se dresse un buste de la République, drapé d'une étoffe rouge et entouré de drapeaux tricolores. De chaque côté de l'estrade, deux petits bureaux rouges pour le secrétaire et pour l'orateur de la loge. Devant l'estrade, la « table de mariage », surmontée d'une corbeille de fleurs, près de laquelle sont placés les fauteuils destinés au jeunes époux. Un peu partout, des candélabres allumés donnent à l'estrade un faux air d'autel. Dans un angle de la salle, derrière un paravent, se tiennent quelques musiciens, et, de chaque côté de la porte d'entrée, deux hautes chaires pour les F.·. surveillants. Nous ne décrirons pas le cérémonial d'entrée des membres de la loge. On n'imagine pas avec quel sérieux les maçons remplissent leur rôle. Précédés de la bannière de la loge, la poitrine traversée par l'écharpe maçonnique, ils avancent gravement, les bras croisés tenant dans la main droite l'épée basse. A l'arrivée des hauts dignitaires, les maçons, rangés de chaque côté de l'allée centrale lèvent leurs épées et forment au-dessus des arrivants, ce qu'on appelle la voûte d'acier. Des souhaits de bienvenue sont adressés par le vénérable de la loge ; c'est une sorte de prologue de la cérémonie qui va avoir lieu. Il va sans dire qu'on attaque violemment les catholiques et que l'on traite de « grotesques superstitions » toutes les saintes croyances, c'est le fond ordinaire des discours.

L'orgue se fait entendre et la porte d'entrée s'ouvre à deux

battants pour l'entrée du cortège nuptial. Derrière les maîtres de cérémonie s'avancent les époux. Le marié a le cordon maçonnique; la mariée est en blanc et tient un bouquet de fleurs d'oranger; puis viennent les membres des deux familles. De sa place, et toujours assis, le vénérable adresse aux jeunes époux une longue allocution sur les avantages du mariage civil et surtout sur les bienfaits du divorce. Il demande ensuite aux conjoints s'ils persistent à réclamer la « reconnaissance maçonnique » de leur union. Et, comme ceux-ci répondent affirmativement, le vénérable ordonne au « grand-architecte » de la loge, de découvrir la table de mariage sur laquelle sont disposés les accessoires; puis, scandant de petits coups de marteau chacune des opérations indiquées par le nouveau rite, il procède à la consécration maçonnique. Le grand-architecte passe, de l'épaule du marié à la taille de la mariée, le cordon nuptial comme symbole de leur union. Il attache ensuite au cou de la jeune femme le cordon maçonnique, symbole de son acceptation des serments maçonniques de l'époux. Puis, il remet au jeune homme, l'anneau nuptial, que celui-ci passe au doigt de sa conjointe. Ensuite, le vénérable fait remettre aux époux une baguette de verre, dont chacun d'eux tient une extrémité. C'est le symbole de la fragilité des unions mal assorties. « Si vous laissez tomber cette baguette, dit le vénérable, elle se cassera et vous ne pourrez pas, avec la meilleure volonté du monde en recoller les morceaux. » Et, pour prouver que le Maître dit vrai, le grand architecte reprend la petite baguette de verre des mains des époux et la brise sous leurs yeux. Que de symboles! Il y en a d'autres encore. On offre un verre de vin au marié et un verre d'eau à sa femme. Le vin symbolise la force; l'eau symbolise la pureté et la fraîcheur. Le contenu de l'un et de l'autre verre est réuni dans un verre unique pour symboliser l'union des qualités de l'homme et de la femme. Sur un signe du vénérable, les porteurs des symboles maçonniques s'avancent à pas comptés, précédés de la bannière de la loge et, à tour de rôle, déposent sur la table de mariage, devant les époux: l'équerre, le niveau, le compas, la règle, etc. Les francs-maçons, rangés de chaque côté, forment la « chaîne d'union » en prenant de la main droite la main gauche de leur voisin de gau-

che ; mais la chaîne d'union ne fonctionne pas ! Il y manque un anneau. Le vénérable invite la mariée à conduire son époux à la place qu'il doit occuper dans la chaîne d'union. Le signe mystérieux parti de la « colonne du Nord », de la chaîne d'union, peut arriver jusqu'à l'extrémité de la « colonne du Sud » ; la chaîne d'union n'est donc plus rompue ! C'est le symbole du rôle que la femme devra jouer auprès de son mari quand il négligera ses devoirs maçonniques. La « reconnaissance conjugale » se termine par la « voûte d'acier » faite au-dessus de la tête des époux, ce qui symbolise la protection promise à ceux-ci par les frères-maçons.

A son tour le conseil municipal de St-Denis vient de composer un rituel pour conférer le baptême laïque. Courage ! Les sept sacrements y passeront.

— La population catholique, dans toute l'étendue de l'empire britannique est évaluée à dix millions d'âmes, sur lesquelles 1,357,000 appartiennent à l'Angleterre et au pays de Galles, 343,000 à l'Ecosse, et 3,549,956 à l'Irlande.

Si l'on veut se rendre compte des progrès que le catholicisme a faits depuis l'année dernière, seulement dans la Grande-Bretagne (Angleterre, Pays de Galles et Écosse, à *l'exclusion* de l'Irlande), il suffira de dire que le nombre des prêtres qui était de 2,478 à la fin de 1890, s'est élevé dans l'espace de douze mois à 2,573, tandis que celui des églises et chapelles est monté de 1,335 à 1,362. On trouvera ces intéressants détails dans l'*Annuaire catholique* (*Catholic Directory*), pour 1892. Cette publication due aux soins du savant Dr Johnson, le sympathique chanoine-secrétaire de l'archevêché, est une véritable encyclopédie in-octavo. On y trouve une foule de renseignements curieux et utiles. C'est ainsi qu'on peut constater que l'épiscopat catholique, dans toute l'étendue de l'empire britannique, est représenté par 158 prélats, qui sont ainsi distribués :

	Archevêques	Evêques	Vicaires apostol.	Préfets apostol.
Angleterre	1	14	»	»
Ecosse.	2	4	»	»
Irlande.	4	23	»	»

Colonies d'Europe . .	»	2	1	»
— d'Asie.	7	17	7	2
— d'Afrique. . .	»	1	6	4
— d'Amérique. .	8	20	5	4
Australie.	3	13	3	»
Nouvelle-Zélande. . .	4	3	1	»

Que l'on se rappelle qu'il y a seulement quarante ans la hiérarchie catholique était représentée par un simple préfet apostolique en Australie où l'on compte aujourd'hui trois archevêques, treize évêques et trois vicaires apostoliques.

On pourra juger par le tableau suivant du nombre d'adhérents que comptent respectivement les principales religions de l'Empire indien : Chrétiens, 2,284,191 ; Hindous, 207,654,407 ; Musulmans, 57,365,204 ; Bouddhistes, 7,101,057 ; Pardis (ou Guèbres), 89,887 ; Juifs, 17,180 ; adorateurs d'animaux, 9,302,083. Quant aux libres penseurs (athées, agnostiques et autres) qui, sur la liste du *Times*, viennent immédiatement *après* les adorateurs d'animaux, on en compte en tout 289.

— L'Institut catholique compte aujourd'hui plus de 800 élèves internes et externes. L'année dernière 120 élèves se sont fait inscrire pour suivre les cours de cette Université libre, et le recteur s'est vu dans la nécessité, les locaux étant trop exigus, de refuser l'admission de quinze internes. Le conseil d'administration a donc décidé d'agrandir les bâtiments de l'Institut, occupés autrefois par l'école des Carmes. Justement, l'ancien hôtel d'Hinnisdal qui fait suite aux locaux de l'Institut, était à vendre. Son acquisition, est aujourd'hui chose faite. Les travaux de construction vont être entrepris prochainement. « L'accroissement du nombre des élèves et l'agrandissement des bâtiments de l'Institut catholique, a déclaré Mgr d'Hulst donnent donc un éclatant démenti à ceux qui prétendent que les facultés libres meurent d'anémie ».

Le *Temps* ayant publié un résumé d'une communication que Mgr d'Hulst avait adressée à plusieurs journaux catholiques, et joint à ce résumé certaines appréciations inexactes, le savant recteur de l'Université catholique a adressé au directeur du *Temps*

une lettre où nous lisons les passages suivants : L'auteur de l'article conclut que « les facultés confessionnelles ont fait leur « temps et que la liberté de l'enseignement supérieur doit être « cherchée, non à côté de l'Université mais dans l'Université « même. Comment les Facultés confessionnelles auraient-elles « fait leur temps puisqu'elles ne font que de naître et que la loi « qui leur permet d'exister ne date que de seize ans ? C'est préci- « sément parce que l'enseignement des Facultés, autrefois sans « influence sérieuse sur la Société, a pris aujourd'hui une impor- « tance considérable que la lutte pour les idées doit se transpor- « ter sur ce terrain.

« Il y a place pour une liberté d'un autre genre, celle qui con- « siste, quand on professe un corps de doctrines morales, à « mettre tout l'ensemble de la haute culture scientifique en har- « monie avec ses doctrines. Libre à vous de préférer l'individua- « lisme, mais libre à nous de ne point séparer dans notre attache- « ment passionné ces deux choses qui, pour des raisons diverses, « nous tiennent grandement au cœur : la science et la foi ». La question est ici placée par Mgr d'Hulst, sur son véritable terrain ; la culture scientifique doit être mise en harmonie avec les doctrines morales que l'on professe.

— M. Eugène Nus, vient de publier un livre intitulé : *A la recherche des destinées*. A propos de cet écrit le *Bulletin des sommaires* fait passer sous nos yeux tout le clan de l'ésotérisme.

« Dans ce champ, se sont lancés les enthousiastes : Leymarie, directeur de la *Revue spirite* ; Papus, directeur de l'*Initiation* ; Péladan, cultivateur du sadisme magique et de l'alcibiadisme sous toutes ses formes ; son vicaire, M. de Larmandie ; Stanislas de Guayta, le poète sombre ; Tiffereau, le fabricant d'or ; la duchesse de Pomar ; Benoit Malon, etc , etc. Sur un terrain mixte, se rattachant à la science d'un côté, mais entraîné de l'autre vers l'immense domaine mystique, le docteur Paul Gibier, M. de Rochas, M. Charles Richet, le docteur Luys, le docteur Charcot. Puis vient l'Au-delà philosophique et religieux dont les prophètes sont ce même Eugène Nus ; Arthur Arnould, ancien membre de la Commune, ancien anarchiste et matérialiste, pré-

sentement directeur du *Lotus bleu*, revue théosopho-bouddhiste sous le nom de Jean Matheus ; Coulomb, qui sous le pseudonyme d'Amaravella fut la lumière du *Lotus rouge* de K.-B. Gaboriau, de Mme Blavatsky et du colonel américo-indien Olcott ; Léon de Rosny, le bouddhiste académique ; René Caillié, fils du célèbre voyageur qui publie à Avignon la Revue l'*Etoile* ; Albert Jhouney, qui tourne au magisme péladanique ; le marquis de Saint-Yves d'Alveydre qui, sous couleur de ramener les Juifs à la mission que leur avait donné Moïse, veut nous restaurer la religion de Ram, le Celte conquérant, plus ou moins authentique, de l'Inde.

Le livre de M Nus embrasse dans un éclectisme un peu vague, grâce à l'ésotérisme, toutes les religions du passé, depuis le brahmanisme védantique jusqu'au swedenborgisme. M. Eug. Nus y rattache la philosophie de l'Inconscient de M. de Hartmann. Puis, il nous fait connaître au point de vue philosophique bien entendu l'Inde antique, le bouddhisme exotérique moderne et sa doctrine secrète ou ésotérique qui a attendu la venue en ce monde d'une dame russe, H.-P. Blavastky et d'un colonel américain, M. Olcott, pour être formulé — la métaphysique chinoise, la doctrine de la triade galloise ou druidique — la plus réellement philosophique de toutes, bien qu'un peu négligée par l'auteur — la kabbale, et l'ésotérisme chrétien ». Comme nous l'avons déjà dit, nous ne pouvons prendre au sérieux toutes ces rêveries

— Les *Annales des sciences psychiques* ont pour directeur et rédacteurs des médecins et des savants fort peu suspects de cléricalisme et « elles ont pour but de rapporter, avec force preuves à l'appui, toutes les observations sérieuses qui leur sont adressées, relatives aux faits soi-disant ocultes de *télépathie*, de *lucidité*, de *pressentiment*, d'*apparitions objectives* ». Aux fascicules déjà publiés et remplis de faits, qui ne démentent pas les promesses du prospectus, il faut joindre un gros volume, les *Hallucinations télépatiques*, traduit de l'anglais, ou l'on a réuni les meilleures observations consignées dans les annales de la Société anglaise.

— *Les lettres à un matérialiste sur la pluralité des mondes habités et les questions qui s'y rattachent*, sont l'œuvre de

M. Boiteux. On s'est même fait une arme de l'hypothèse de la pluralité des mondes, contre le dogme catholique. Pour répondre aux attaques venues de ce point, un concours a été ouvert naguère devant la Faculté de théologie de Paris. M. Jules Boiteux vient de publier une série de lettres sur le même sujet. Voici ses principales conclusions :

« Il n'y a pas de conjectures plus incertaines que celles qui ont rapport à l habitation des astres : je me crois en droit d'ajouter maintenant que la doctrine pleine d'inconnu de la pluralité des mondes ne fournit aucun dogme positif contre le dogme chrétien. Elle ne peut pas non plus, à la vérité, être invoquée pour le confirmer, mais elle le laisse entier, indépendant, et tel qu'il était avant qu'on eût reconnu, dans les corps planétaires, autant d'objets similaires du globe terrestre. Pas plus aujourd'hui que par le passé, nous ne devons subordonner notre foi religieuse aux enseignements spéculatifs d'aucune sorte de savants. Comme nos ancêtres de tous les siècles du christianisme, nous n'avons autre chose à faire, pour juger du fondement de notre religion, que de l'étudier en elle-même, en examinant son symbole et ses preuves effectives dans le recueillement d'une conscience droite et sincère » (p. 535). — « Ce n'est pas *généralement*, mais *exceptionnellement*, que les corps sidéraux sont en état de porter la vie ou de former de véritables mondes. » (p. 133). Au reste « comme nous avons admis qu'une grandeur hors ligne n'est pas une qualité cosmologique réelle, et qu'une petite planète, d'une surface égale à celle de l'Europe ou même de la France, aurait bien pu être gratifiée de la création vivante la plus distinguée, nous ne trouverions nullement invraisemblable que la Terre eût été choisie, entre tous les astres de son genre, pour l'exécution de quelque dessein spécial et extraordinaire du Créateur » (p. 130). « Il peut se faire qu'il y ait, sur tous les globes semblables à notre Terre, des mondes organisés à l'instar du nôtre ; il se peut même qu'il y en ait sur des astres tout autrement constitués, et dans des milieux où nous ne saurions le comprendre ; il serait également possible que le nôtre fût le seul qui existât, et qu'on n'en trouvât nul autre ailleurs, même sur les planètes dont le régime nous semblerait le plus favorable ; il se peut aussi bien

qu'il y en ait un grand nombre et qu'ils soient tous peuplés d'êtres inconscients, c'est-à-dire très différents de l'espèce humaine, comme aussi ils pourraient être en possession de créatures spirituellement supérieures. En pareil cas, le champ des conjectures est illimité, mais aucune d'elles ne s'appuierait sur un fondement véritable et ne saurait revendiquer la moindre probabilité » (p. 372).

— L'*Angelus* de M. Charaux répond aux mêmes préoccupations qui ont inspiré les *Lettres sur la pluralité des mondes* : « Mystérieux soleils, écrit l'auteur, cités lointaines, avez-vous aussi vos habitants, ou n'êtes-vous, pour les habitants de cette terre, que le plus magnifique des spectacles, le plus propre à leur rappeler la beauté, la bonté, la sagesse, la puissance infinies de Dieu qui a créé tous les mondes! Seriez-vous, comme le supposent des savants et des philosophes, le séjour de créatures plus parfaites que nous ne sommes? Jouissent-elles de privilèges encore plus précieux que la raison et la liberté? Mais peut-il en exister de plus grands? Eussiez-vous d'ailleurs reçu la plénitude de tous les dons, vous êtes loin de nous égaler, si vous ne connaissez pas la douleur, le repentir, le sacrifice de soi-même, et, au sein des plus cruelles épreuves, la libre et entière soumission à la volonté divine. Qu'êtes-vous, avec toutes vos matérielles splendeurs, auprès de la terre qui a porté le Dieu fait homme, et qu'il a rougie de son sang. »

— M. de Rochas d'Aiglun, administrateur de l'École polytechnique, vient de publier : *Les États profonds de l'Hypnose.*

Parmi les trouvailles de M. de Rochas, la première de celles qui l'autorisent à affirmer que les médecins hypnotiseurs ne sont que dans les parvis, dans l'antichambre, si vous voulez, de la science du somnambulisme, est la découverte de la multiplicité de tous les états somnambuliques, tandis que les hypnotiseurs n'en connaissent qu'un. M. Charcot, il est vrai, en annonce trois, mais ces trois prétendus états ne sont que des périodes d'un même état. Ce sont la léthargie, la catalepsie et le somnambulisme. Or, M. de Rochas est arrivé, en prolongeant les passes, à aller plus loin. Il endort de nouveau son sujet, déjà endormi ; après une nouvelle période de léthargie, celui ci se *réveille* dans un second

état de somnambulisme, qui n'est pas le premier. Le magnétiseur recommence et produit une troisième léthargie suivie d'un troisième somnambulisme. Il est ainsi allé jusqu'à six états somnambulesques, et rien ne prouve qu'on ne puisse pousser plus loin. Chacun de ces états a ses caractères propres d'après l'expérimentateur.

— Au Thibet, quatre genres de sépultures sont pratiqués : la première est la combustion ; la deuxième, l'immersion dans les fleuves et les lacs ; la troisième, l'exposition sur le sommet des montagnes ; la quatrième consiste à couper les cadavres par morceaux et à les faire manger aux chiens. Cette dernière méthode est la plus courue. Les pauvres de Lhassa, la capitale, ont tout simplement pour mausolée les chiens du faubourg ; mais pour les personnes distinguées, on y met plus de façon : il y a des carnasseries ou l'on nourrit *ad hoc* des chiens sacrés, et c'est là que les gens distingués vont se faire enterrer. Au dire de Strabon, la même coutume se retrouverait chez les Bactriens, et un passage de Cicéron l'attribue également aux Hyrcaniens.

— M. Salomon Reinach a publié dans la *Revue archéologique* une série de *chroniques d'Orient*, qui nous renseignent très exactement sur toutes les découvertes qui se font en Grèce et en Orient, dans le domaine de l'archéologie grecque et orientale. Pendant les sept ans qu'embrassent ces chroniques, M. S. Reinach n'a laissé échapper aucun fait digne d'être relevé. Ceux qui s'occupent d'art, d'épigraphie, de numismatique, de philologie trouveront là d'amples informations.

Ce n'est pas seulement l'antiquité grecque et classique qui attire M. Reinach ; il relève tout ce qui touche à l'Orient : épitaphes et monuments chrétiens, antiquités égyptiennes, palestiniennes et assyro-babyloniennes, inscriptions et sculptures hittites, lettres de Tell-el-Amarna, statues des Hyksos, etc. Il nous donne aussi la substance des articles de fond publiés dans les recueils archéologiques, l'indication des livres et notices sur les questions de son domaine.

— Le compte-rendu du dernier congrès des savants catholiques contient un remarquable travail du R. P. Van den Gheyn sur l'*origine asiatique de la race noire*... Il semble, conclut l'auteur,

que tout ce qui sur le grand continent africain, touche à l'homme, ses caractères anthropologiques, ses traditions, ses plantes et ses animaux qui servent à sa subsistance ordinaire, ses industries, tout cela insinue qu'il n'est pas indigène dans ces contrées qu'il occupe aujourd'hui, mais qu'il y est venu de l'Asie. Si le résultat de ces recherches, ajoute l'auteur, ne s'impose pas d'une manière définitive, il donnera toutefois, par des caractères de probabilité qui l'appuient et par l'autorité reconnue des savants sous le couvert desquels il se présente, une de ces hypothèses qu'on peut admettre à défaut de conclusions certaines... d'autant que la solution actuelle du problème, par son accord avec des données traditionnelles, n'est pas faite pour nous déplaire. »

— La Faculté de théologie décernera le prix Hugues pour la seconde fois en 1893. Voici le sujet du concours : « Partant de ce fait que l'époque où la théologie chrétienne a fixé ses formules était celle où régnaient universellement les fausses conceptions cosmologiques de l'antiquité, les concurrents devront :

1° Étudier l'influence que la cosmologie géocentrique a pu exercer sur la façon d'entendre les dogmes chrétiens, notamment la rédemption de l'humanité et l'ensemble des doctrines eschatologiques.

2° Examiner la relation de ces mêmes dogmes avec la nouvelle conception de l'univers ; par exemple, de la rédemption de l'homme avec la petitesse relative de la terre, surtout dans l'hypothèse de la pluralité des mondes habités ; ou encore du ciel, de l'enfer, de la fin du monde, de la résurrection avec la cosmologie moderne.

Le prix sera décerdé le 1er juillet 1893, dans la séance de fin d'année de la Faculté. Les manuscrits devront être remis au plus tard le 31 janvier 1893. Ils devront être anonymes, désignés seulement par un numéro et une devise, et accompagnés d'une enveloppe fermée, contenant le nom et l'adresse précise de l'auteur avec la répétition exacte du numéro et de la devise. Les travaux déjà publiés ou ceux qui ne répondraient que partiellement et par une simple analogie de matière au programme du concours, ne seront pas admis et seront rendus avant l'attribution du prix.

— Le rapport officiel sur le mouvement de la librairie en 1891, en Allemagne, vient d'être publié. C'est la théologie qui tient la tête des publications. Sur les 18.875 ouvrages parus, la théologie en conte 1.763; l'archéologie, les antiquités, la mythologie, 626.

— Une publication bien intéressante est celle des *Phallic Series* dont nous signalons le volume : *Cultus arborum*. L'auteur s'est proposé de rechercher dans les traditions anciennes ou modernes les usages, légendes, superstitions, etc., pouvant jeter un peu de lumière sur le culte phallique. Mais le culte des arbres est il bien une survivance du culte priapique? Nous ne le pensons pas. La dendolâtrie paraît aussi ancienne que le culte des divinités génératrices. D'après même les théories de l'école anthropologique, la vénération religieuse des arbres a précédé l'adoration cultuelle de l'organe générateur. Le lecteur trouvera dans le *cultus arborum* une foule de documents précieux qui, s'ils ne démontrent point la théorie de l'auteur, peuvent fournir des matériaux pour les recherches relatives à la dendolâtrie.

II. — Religion d'Israël — Les membres de l'Université de Cambridge viennent de publier un troisième volume d'*Études bibliques et ecclésiastiques*. En voici le sommaire : — Introduction des caractères carrés dans les manuscrits bibliques et description des plus anciens codex de l'Ancien Testament par A. Neubauer. — Argument des chapitres IX-XI de l'Épître aux Romains par Ch. Gore. — Matériaux pour la critique de la version Peshitto du Nouveau Testament et spécimens de massore syriaque, par H. Gwilliam. — Examen des citations du Nouveau Testament dans saint Ephrem. — Texte des canons d'Ancyre. — Liste de Cheltenham des livres canoniques de l'Ancien et du Nouveau Testament et des écrits de saint Cyprien par Sanday avec appendice par H. Turner.

— Le *Soleil* donne les détails suivants à propos de l'installation du nouveau grand-rabbin de Paris, M. Dreyfus :

Les assistants se casent dans la vaste enceinte, les hommes dans la nef et la galerie de droite, les femmes à gauche, comme dans toute cérémonie israélite. Bien éclairé, le temple manque

absolument d'ornementation. Devant le chœur, au centre de la nef, est la chaire où seront prononcés les discours. M. Zadoc-Kahn, qui venait d'être reçu dans le temple par les membres du consistoire central, précédé des huissiers et entouré des rabbins des principales villes de France, vient recevoir M. Dreyfus sur le seuil de la synagogue ; puis le cortège se dirige vers l'autel ou *Theba* autour duquel prennent place les membres du Consistoire central, M. Al. de Rothschild à leur tête, et les membres du Consistoire de Paris. Les orgues et les chœurs exécutent le *Barouch haba* puis, après une courte prière dite par le grand-rabbin de France, M de Rothschild donne lecture du décret nommant M. Dreyfus grand-rabbin de Paris. Ainsi investi, M. Dreyfus prend place à son siège sacerdotal et l'on procède à l'office de *Minh'a*. M. Zadoc-Kahn prononce ensuite un long discours auquel répond le nouvel élu. En somme, cérémonie peu imposante et qui manque absolument du grandiose auquel ont accoutumé les cérémonies du culte catholique. Même la bénédiction, donnée par le grand-rabbin aux assistants debout, mais le chapeau sur la tête, produit une singulière impression.

— Le second volume de l'*Ancien Testament grec d'après les Septante*, que publie le Dr Henri Barclay Swete, a paru. Il contient les livres suivants : Paralipomènes, Esdras, Psaumes, Proverbes, Ecclésiaste, le Cantique, Job, Sagesse de Salomon, Sagesse de Sirac, Esther, Judith, Tobie. Le texte reproduit est le Vaticanus, suppléé par l'Alexandrinus, lorsque le premier fait défaut. En note sont relevées les variantes que fournissent le Sinaiticus, l'Alexandrinus, le Codex d'Ephrem, le Psautier de Vérone, celui de Zurich, et les fragments de papyrus du British Museum.

— Titus Tobler avait publié en 1867 une *Bibliotheca géographica Palestinæ*, qui fut complétée en 1875 ; depuis cette époque, diverses sociétés pour l'exploration de la Palestine, fondées en Angleterre, en Allemagne, en Amérique, ont visité la Palestine dans toutes ses parties, et, par suite, les travaux sur la géographie de ce pays se sont multipliés ; l'ouvrage de Tobler était donc devenu tout à fait insuffisant. M. R. Rœhricht nous en offre un remaniement complet ; il l'a mis au courant des découvertes modernes. Cette bibliographie contient la mention de tous les

ouvrages relatifs à la géographie et à la topographie de la Palestine, qui ont été écrits, en quelque langue que ce soit, depuis l'an 300 environ jusqu'en 1878.

— La *Romania* a publié (T. XIX) les *Nouvelles recherches* de M. Samuel Berger, sur *les bibles provençales* et *catalanes*. Ces dernières qui ont été publiées au XIV^ae^ siècle, accusent une dépendance marquée à l'égard du provençal et de la langue d'oïl.

— M. A. Wunsche publie une traduction allemande d'anciens Midrashim sous le titre de *Bibliotheca rabinica, eine Sammlung der altesten Midrashim.*

— « On accueillera avec plaisir, dit la *Revue de l'histoire des religions,* (n° mars-avril 1891) le travail que M. Kuenen a publié dans les *Mémoires de l'Académie des sciences des Pays-Bas* (3e série VII), sur la *Chronologie de la période persique de l'histoire juive.* M. Kuenen s'est attaché particulièrement à l'hypothèse que M. van Hoonacker de Louvain a brillamment soutenue dans le Muséon de 1890, d'après laquelle la venue d'Esdras en Judée à la tête d'une colonne juive, doit être placée en 397, dans la septième année d'Artaxercès II Mnémon, et non en 458, dans la septième année d'Artaxercès Ier Longuemain. La solution de ces difficultés chronologiques a un grand poids dans le débat sur la formation de l'Héxateuque.

— Le nouveau volume du *Cursus Scripturæ sacræ* que publient les R. P. Jésuites Cornely, Knabenbauer, de Hummelauer, contient le commentaire du P. Cornely sur la première Epître aux Corinthiens. Cette Epître est, parmi les lettres du grand Apôtre, une des plus importantes à étudier, à cause de la diversité des sujets qu'elle embrasse, car à l'aide de cette seule lettre il serait presque possible de retrouver le christianisme primitif dans ses dogmes principaux. Elle contient de plus de précieux détails sur la vie intime des premières communautés chrétiennes.

— M. Archinard en traçant l'histoire d'*Israël et ses voisins asiatiques*, depuis Salomon jusqu'à Sanchérib, n'a pas prétendu nous donner des documents nouveaux ; mais il a cru que, pour bien comprendre l'histoire d'Israël, il fallait surtout faire ressortir

le cadre au milieu duquel le peuple élu était placé, c'est-à-dire l'histoire des Phéniciens, des Assyriens, etc. Il y dépeint, parfois pas avec assez de sobriété, les coutumes religieuses de Tyr et de Sidon ; il fait ressortir l'influence funeste qu'exerce le parti phénicien sur les habitudes plus modestes et plus saines des Hébreux et jusque sur ses traditions religieuses. Les dieux d'Assyrie ne pénétrèrent au contraire que plus tard en Israël.

— L'Ἐκκλησιαστικὴ Ἀλήθεια avait déjà publié le quatrième livre du *Commentaire d'Hippolyte sur Daniel*, dont on ne connaissait que des fragments. Il vient d'être de nouveau publié par la *Theologische Literaturzeitung*.

— La librairie Fischbacher a publié la leçon d'ouverture faite l'année dernière à la faculté de théologie protestante de Paris, sous le titre de la *Bible et les Insscriptions*. Le savant professeur, M. Philippe Berger, y a fait ressortir l'importance de ces documents contemporains d'ordinaire des événements qu'ils rapportent.

— On a retrouvé, il y a deux ans, dans l'île de Sehel, non loin de Philœ, en Égypte, une inscription qui relate une interruption pendant sept ans des inondations du Nil. M. Brugsch lui a consacré une longue dissertation : *Die biblischen sieben Jahre der Hungersnoth nach dem Wortlant einer altaegyptischen Felsenins chrift*. Il y voit la confirmation des sept années de disette prédites par Joseph. Ces conclusions ont été attaquées dans la *Theologische Literaturzeitung*, par M. Budde. L'inscription ne daterait que des derniers Ptolémées, et serait peut-être même postérieure à l'ère chrétienne et relaterait un fait antérieur de trois mille ans à l'ère chrétienne. Le rétablissement du cours normal du Nil est attribué au dieu Chanubis. Il n'en est pas moins probable que le fait biblique a été l'origine de ce récit.

— M. l'abbé Boileau nous donne une nouvelle paraphrase du Cantique des Cantiques. Il y montre Salomon chantant l'hymne du Verbe éternel avec la nature humaine dans l'Incarnation. « L'idée de ce livre, dit le P. Scheil, est juste et rendue avec beaucoup d'art dans les détails (1). »

(1) Retaux, 82, rue Bonaparte.

— On sait les efforts du monde juif pour recouvrer Jérusalem et la Palestine. Dans une lettre au *Times*, un ministre de *Christ Church* à Jérusalem combat comme trop coûteux le projet de colonisation de la république Argentine par les juifs de Russie, dû à l'initiative du baron Hirsch. Il exprime l'avis que la Palestine se prêterait beaucoup mieux à une tentative de ce genre et que le gouvernement turc ne demanderait pas mieux que de s'entendre à ce sujet.

— La bibliothèque de l'école des Hautes-Études vient de s'enrichir d'un nouveau travail de M. Vernes. Il a pour titre : *Du prétendu polythéisme des Hébreux*, ou *Essais critiques sur la religion du peuple d'Israël suivis d'un examen de l'authenticité des écrits prophétiques*. Ce travail forme les volumes II et III de la collection publiée par la section des sciences religieuses. On y trouve des théories de l'auteur sur l'origine post-exilienne des écrits bibliques, que nous avons si souvent mentionnées.

— M. Piepenbring apprécie la *Mission du prophète Ezéchiel*, par L. Gautier, en termes bien sévères : « Bien qu'il connaisse les défauts de l'interprétation traditionnelle des livres prophétiques de la Bible, dit-il, il n'a pas au fond su rompre avec elle : il en a même conservé le vice radical, consistant à traiter toutes les prophéties bibliques comme des oracles divins, dont l'accomplissement devait nécessairement arriver. De là, chez lui, une série d'inconséquence ; tout en louant l'exégèse moderne d'avoir accordé une valeur réelle à l'individualité des prophètes, il a négligé d'étudier celle d'Ézéchiel, pour parler uniquement de sa mission d'écrire ; tout en condamnant l'interprétation allégorique des prophéties, il y a recours lui-même, et il a ainsi fourni une preuve de plus qu'on ne peut pas servir à la fois deux maîtres d'humeur différente, comme l'exégèse moderne, grammatico-historique, et l'interprétation traditionnelle, inspirées par des conceptions aprioritiques et fort peu soucieuses des faits historiques (1). » Nos lecteurs savent que les théories de M. Piepenbring sont plus que hasardées.

(1) *Histoire des religions*, numéro juillet-août 1891.

— M. G. Montet a publié une étude sur la *Conception de la vie future dans les races sémitiques*. Les documents assyriens, hébraïques et phéniciens sont successivement passés en revue ; c'est au sein du peuple juif que la croyance à l'immortalité de l'âme a pris corps. Le christianisme et l'islamisme y ont ajouté le dogme de la résurrection des corps.

— Grâce aux éclaircissements donnés à l'Académie de médecine le 8 septembre dernier, nous savons aujourd'hui que les juifs atteignent en France le chiffre maximum de 67,850 et qu'ils forment le 1/560e de la population recensée : 1 juif pour 560 chrétiens. Les chiffres ainsi fournis sont d'une rigoureuse exactitude, puisque le recensement officieux a été fait par les rabbins de France.

— *Les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament*, de M. G. Tapin, est un ouvrage modeste dédié à la jeunesse. A en croire l'auteur, les livres bibliques ne sont pas des livres historiques, mais des livres religieux qui nous manifestent l'évolution religieuse à un moment donné : on sait que les assertions de M. Tapin sont plus que contestables.

— Le compte-rendu du dernier congrès international des savants catholiques donne un résumé d'un travail de M. l'abbé Bourdais sur *le livre des Proto-Hébreux d'Ur Kasdin*. Sous ce titre l'auteur entend les deux premières *parschyyot* du Pentateuque dans la Bible massorétique, les onze premiers chapitres du même ouvrage dans les Septante et dans la Vulgate clémentine. Sa thèse à laquelle il n'attribue d'ailleurs qu'un certain caractère de probabilité peut se résumer ainsi : Au point de vue du fond, et plus ou moins à celui de la forme littéraire, cette partie de la Genèse est un document, soit unique, soit multiple, rédigé dans la Chaldée méridionale, et par les Proto-Hébreux, lors de leur séjour en cette contrée.

— Les journaux ont appris à la France la très nombreuse arrivée des Israélites en Palestine. Deux ou trois cents familles, c'est-à-dire huit cents à mille personnes, débarquent chaque semaine à Jaffa. Chassées de la Russie, elles viennent chercher un refuge dans leur ancienne patrie. Les prophéties anciennes touchant ce peuple infortuné seraient-elles, dans un avenir que nous ne sau-

rions préciser, sur le point de se réaliser? Déjà près de cent trente mille Israélites habitent la Terre promise. Jerusalem, à elle seule, en compte, affirme-t-on, près de soixante mille: et le chiffre va toujours croissant. Les achats de terrain faits par la colonie nouvelle sont considérables. De toutes parts, elle se propage. Une partie de la plaine d'Esdrelon (Galilée) est entre leurs mains. D'immenses propriétés leur appartiennent dans la région du Jourdain.

—On a récemment publié à Pondichéry, une excellente traduction du Nouveau Testament en Tamil, par un Père Jésuite français. Elle contient quelques notes réellement instructives; à elles seules, ces notes forment un précis de controverse. Nos amis tamils, dit le *Petit Bengali*, trouveront dans cet ouvrage des Pères Jésuites, un grand secours pour les confirmer dans la foi; car la connaissance approfondie de la Bible est vraiment ce qui est nécessaire pour montrer la vérité du catholicisme et la fausseté de tous les autres systèmes prétendant être des émanations du christianisme.

— Nous avons annoncé l'ouverture des cours à l'École biblique de Saint-Étienne, pour l'année 1891-1892, dans les constructions récentes, édifiées à cet effet. Les cours ont commencé le 19 octobre et ont eut lieu régulièrement. En voici le résumé :

Cours d'exégèse par le R. P. Lagrange, qui a traité cette année la période assyrienne de l'histoire des Rois : explication des deux derniers livres des Rois et des prophètes de cette époque. — Archéologie biblique, par le même professeur, culte mosaïque, tabernacle, temple de Salomon : dans le deuxième semestre on s'est occupé d'épigraphie sémitique. — Géographie de la Palestine et Topographie de Jérusalem, par le R. P. Séjourné. — Cours d'arabe élémentaire et d'arabe de deuxième année, par le R. P. Doumeth, deux fois par semaine pour chacune des deux années. — Cours d'hébreu, deux fois par semaine, par le R. P. Lagrange. — Chaque semaine, une promenade archéologique dont le but est indiqué au cours de topographie. — Chaque mois une course un peu plus longue.

BIBLIOGRAPHIE

Introduction au catalogue du Musée Guimet — *de Milloué.* — Paris. — Leroux.

Sous le titre *d'Introduction au catalogue du Musée Guimet*, M. de Milloué publie un aperçu sommaire de l'histoire des religions des anciens peuples civilisés. L'auteur laisse en dehors le judaïsme, le christianisme, l'islamisme qui ne sauraient trouver une place dans un cadre si restreint. Il ne parle pas non plus des non-civilisés dont les croyances sont encore trop peu connues pour en présenter une synthèse sommaire. M. de Milloué fait ressortir avec raison, l'importance de la science des religions, science nouvelle, puisqu'elle ne date que du commencement de ce siècle, mais qui s'impose aujourd'hui à l'attention de tous. Cependant nous ne saurions accepter ses conclusions : « Toutes les religions du monde civilisé ont débuté par l'adoration des forces et des phénomènes de la nature, principalement les phénomènes solaires et atmosphériques, c'est-à-dire par un naturalisme animiste. Par un progrès constant elles sont arrivées au polythéisme. Et ce n'est qu'après avoir franchi ces deux étapes que les plus élevées parviennent à s'approcher de l'idée monothéiste, en considérant leurs diverses divinités comme de simples manifestations, de pures manières d'être d'un dieu suprême, qui n'a d'abord été que leur chef, leur roi, ou leur père, et qui finit par les annihiler. De ce fait on est en droit de conclure que dans le domaine de la religion, comme dans toutes les branches des connaissances humaines, il n'y a jamais eu de déchéance, mais qu'au contraire, depuis son apparition sur la terre, l'humanité a marché régulièrement et constamment au progrès, suivant les lois universelles de l'évolution physique et morale. » C'est la thèse contraire qui nous semble la vérité.

Lalita-Vistara. — Ed. Foucaux. — *Annales du Musée Guimet.*

Le dix-neuvième volume des *Annales du Musée Guimet* qui vient de paraître, est le complément de la traduction du *Lalita-Vistara* de M. Ed. Foucaux. Il contient les notes, les variantes du texte sanscrit et un index général des mots et des choses. La partie la plus importante est celle des variantes. On y trouvera, pour la recherche des meilleures leçons du texte original, le secours de la traduction tibétaine qui date du VIIe siècle de notre ère. Faite sur des manuscrits encore plus anciens que cette époque, cette traduction doit donc se rapprocher davantage du texte primitif que les manuscrits modernes.

Parmi les savants qui depuis le commencement de ce siècle se sont occupés du bouddhisme, entre autres Wilson, Hodgson, E. Burnouf, on avait accepté, comme autorité, les textes sanscrits du Népal. Mais dans ces dernières années, deux savants anglais, Childers auteur d'un dictionnaire pali, et M. Rhys David leur ont refusé l'autorité qu'on leur accorde généralement. « Un grand nombre des autorités bouddhistes, écrit Childers, ont borné leurs études au bouddhisme septentrional de la Chine, du Tibet et du Népal, ce qui équivaut à peu près à chercher dans la littérature abyssinienne la connaissance du christianisme des premiers temps. » Je n'ai pas eu l'occasion d'examiner cette opinion, dit M. Foucaux ; quoiqu'il en soit, on n'a pas encore, à ma connaissance, montré clairement en quoi le bouddhisme du Nord n'est pas aussi orthodoxe que celui du Midi. »

Le manuel du Bouddhisme d'après le catéchisme de Subhâdra bhikshou et la Vairacchedika. — *Mgr de Harlez.*

L'auteur a voulu présenter un tableau fidèle du bouddhisme. Dans ce but, il traduit les textes originaux afin que le lecteur sérieux juge avec connaissance de cause. Les conclusions ne sont pas favorables au bouddhisme : métaphysique impossible, fatalité aveugle substituée à un Dieu juste et bon ; miracles absurdes, foi aveugle au Bouddha, les renaissances de la métempsycose et la destruction de l'individualité à la place du dogme de la vie éternelle, etc., etc., Les croyants à pareilles théories sont ils dupes ou de bonne foi ?

Le Gérant : Z. PEISSON.

Amiens. — Imprimerie Générale, rue Saint Fuscien, 18

LE BOUDDHISME

INTRODUCTION.

1. *Que faut-il entendre par bouddhisme ?*

Le mot bouddhisme, désigne une légende, une religion et une civilisation : la *légende* du moine philosophe Sakya-Mouni, dit le Bouddha ; la *religion* des peuples qui prétendent rattacher à l'enseignement du Bouddha, leurs dogmes, leurs préceptes et leurs pratiques cultuelles ; l'*histoire* enfin de la religion dite bouddhique, et de la civilisation dont cette religion a été le principe.

Sakya-Mouni est mort dans le premier quart du Ve siècle avant notre ère, et la légende qui raconte sa vie et son œuvre était certainement formée et probablement déjà écrite dès les premières années de l'ère chrétienne. Le Bouddha fut donc le contemporain d'Esdras, de Xerxès, de Thémistocle, des Fabius, et le bouddhisme a aujourd'hui deux mille quatre cents ans d'existence.

Le religion dite bouddhique présente plusieurs singularités qui, à première vue, semblent renverser toutes les idées reçues en pareille matière. Ainsi : 1° Le dogme ne fait aucune mention de l'être suprême ; 2° la morale a pour toute sanction finale, l'entrée dans le Nirvana, c'est-à-dire l'anéantissement pur et simple, ou tout au moins l'arrêt de toute vie, dans l'inconscience absolue :

3° les institutions et les pratiques ont avec les institutions et les pratiques du catholicisme des ressemblances frappantes.

L'histoire du bouddhisme quelque obscure qu'elle puisse être, ne laisse pourtant subsister aucun doute sur les points suivants : 1° Dès le premier jour la religion bouddhique se proclame universelle et se dit appelée à enseigner la « bonne voie », non seulement à tous les hommes, mais à toutes les créatures sans exception. 2° Pour réaliser ses vastes desseins le bouddhisme organisa ce qui a toujours manqué au paganisme, un enseignement populaire de la religion, et devint, dès l'origine, un centre très actif de propagande par la parole et par l'écriture, une école de prédicateurs et de missionnaires. 3° Les merveilleux succès de la prédication des moines bouddhistes semblèrent justifier en partie les prétentions universalistes du Bouddha et de ses premiers disciples. 4° La croyance bouddhique « est un fait complètement indien. C'est dans l'Inde qu'elle a pris naissance; c'est dans ce pays qu'elle s'est développée et qu'elle a fleuri pendant plus de douze siècles. Cependant dès le IIIe siècle avant J.-C. le bouddhisme avait commencé à se répandre hors de l'Inde et au XIVe de notre ère il en était presque entièrement banni » (1). 5° Chassé en effet de l'Inde à la fin du Moyen-Age et brisé en quelque façon par le milieu, par sa défaite sur les bords du Gange, le bouddhisme s'est divisé en deux grandes sections. Au bouddhisme du Sud appartiennent les Singhalais, les Birmans, les Siamois, les Malais. Le bouddhisme du Nord domine chez les Chinois, les Cochinchinois, les Japonais, les Mandchous, les Mongols et les Thibétains. Certains recensements probablement exagérés lui don-

(1) Burnouf. Introd. au Bouddh. indien p. XXXV 2e éd.

nent à l'heure présente quatre à cinq cents millions de sectateurs.

2. *Quel intérêt offre, pour tout esprit cultivé, l'étude du bouddhisme?*

Le simple exposé qu'on vient de lire suffit à expliquer l'intérêt exceptionnel que les études bouddhiques inspirent de nos jours, à tant d'esprits cultivés. L'historien s'arrête étonné devant l'apparition du Bouddha, de cet homme étrange dont les actions légendaires, et les doctrines religieuses, ont encore aujourd'hui, après vingt-quatre siècles, sur tant de millions d'hommes, une prise si forte, une influence si décisive. Il cherche à découvrir sous les surcharges de la légende, les traits essentiels de l'âme et de la vie de ce grand homme; il trouve dans ces surcharges elle-mêmes, l'expression la plus authentique d'un idéal religieux d'autant plus digne de retenir son attention qu'il est depuis plus de deux mille ans le seul dont vit un tiers de la race humaine; il se rend parfaitement compte qu'écrire l'histoire du bouddhisme c'est du même coup écrire « l'histoire de la civilisation, ou, sous un autre nom, l'histoire de l'esprit humain en Orient » (1).

Le philosophe, non moins surpris que l'historien, se demande de son côté, d'où une religion telle que le bouddhisme, une religion sans Dieu, sans avenir éternel, tire la prodigieuse vitalité que révèle son histoire. Quel amour peut allumer la flamme du zèle au cœur d'un religieux qui n'aspire qu'au néant? Quel jour peut donner aux âmes une dogmatique dont l'idée de Dieu est absente? Quelle efficacité peut avoir sur la vie pratique, une morale privée de sanction éternelle? Quel charme enfin peut offrir un culte sans Dieu? Comment une conception

(1) Edouard Laboulaye, préface à la traduction du bouddhisme de Vassilieff, par La Comme p. XV.

religieuse si étrange, si monstrueuse a-t-elle donc pu gagner tant de peuples, captiver tant de générations, garder jusqu'à nos jours tant de millions d'adeptes ? Elle a certainement des vérités partielles et des vertus particulières. L'erreur ne peut régner ni si loin ni si longtemps, que si elle est soutenue par un élément de vérité. Quelles sont donc les vertus particulières du bouddhisme? Quelles sont les vérités partielles enseignées à ces disciples par le Bouddha ?

3. *Quelles raisons particulières font aux chrétiens et surtout aux ecclésiastiques une véritable obligation d'étudier le Bouddha et son œuvre ?*

Graves problèmes assurément, et bien dignes d'attirer l'attention de tout esprit ouvert, de toute âme éprise de la vérité! Mais ce n'est pas seulement en lui-même que le bouddhisme intéresse. Extérieurement, il présente avec le christianisme des ressemblances incontestables. Il est en effet impossible de ne pas saisir ça et là entre la légende du Bouddha et la vie du Christ, des analogies trop frappantes pour être simplement imaginaires ou fortuites. La morale bouddhique, par certains côtés, ressemble à s'y méprendre à la morale de l'Évangile. Le culte surtout des sectateurs de Sakya-Mouni semble, sur bien des points, à s'en tenir aux apparences, identique au culte chrétien. Ces ressemblances, il était impossible à des observateurs occidentaux de ne pas les remarquer. Amis et ennemis de la foi chrétienne les ont en effet constatées dès les premiers jours, les uns avec tristesse, les autres avec joie, tous avec une profonde surprise. Quelques croyants timides en ont été troublés. Plusieurs incrédules s'en sont prévalus pour contester au christianisme quelques-uns de ses meilleurs titres de gloire, tels que l'originalité, et la supériorité de sa doc-

trine. Ils n'ont pas manqué, comme il fallait s'y attendre, pour affaiblir la preuve de la divinité du christianisme tiré de son mode de propagation, de citer les succès surprenants de la propagande bouddhiste; ils n'ont pas manqué surtout de faire remarquer que le fait seul de tant de millions d'hommes professant ouvertement l'athéisme semble contredire le témoignage de la conscience du genre humain en faveur de l'idée de Dieu. De pareils raisonnements s'ils étaient fondés n'iraient à rien moins qu'à détruire toutes les bases de l'apologétique chrétienne, et qu'à infirmer quelques unes des preuves de l'existence de Dieu.

Un chrétien soucieux de protéger sa foi, veut une réponse à ces difficultés qui le troublent; et un prêtre, fidèle à sa mission, doit de se mettre en mesure de la lui fournir. Les paroles suivantes pour être vieilles de trente ans n'ont rien perdu de leur actualité. « Que ces ressemblances étranges n'aient rien que d'explicable, et qu'il y ait un abîme entre la religion du Christ, fondée sur le plus pur spiritualisme, et cette religion sans Dieu, qui a pris le nom du Bouddha, j'en suis convaincu. Mais pour écarter ces analogies superficielles, et pour faire ressortir la contradiction qui existe entre l'erreur et la vérité, il est nécessaire de connaître à fond le bouddhisme. C'est une étude que, selon moi, il faudrait introduire non seulement dans les séminaires de missions, mais partout où l'on forme des prêtres. Il faut armer notre jeune clergé contre des objections qui paraîtront tôt ou tard en Occident; il faut aussi le mettre à même de confondre l'une des formes les plus étranges de l'athéisme, l'athéisme devenu religion et recouvert du manteau des vertus chrétiennes » (1).

(1) Ed. Laboulaye, l. c. p. VIII.

4. *Le christianisme a-t-il à redouter la comparaison avec le bouddhisme ?*

« Une pareille étude continue M. Laboulaye, profiterait au christianisme. Nous ne savons pas assez ce que nous devons à l'Évangile. Tandis que, par un progrès régulier le christianisme en gagnant les esprits et les cœurs les plus rebelles répand partout autour de lui la liberté, la charité, les lumières, prouvant ainsi sa vérité par ses bienfaits, le bouddhisme usé par le temps, comme s'use l'erreur, retient dans une apathie stérile les peuples qu'il a endormis. N'y a-t-il pas là un des plus beaux sujets de réflexion qu'on puisse présenter aux hommes, et les plus ingénieuses considérations, auront-elles jamais l'éloquence du fait divin qui nous crève les yeux ? » (1)

« Il est désormais prouvé, écrit de son côté M. Barthélemy Saint-Hilaire, que le bouddhisme est antérieur de six ou sept siècles au moins au christianisme ; mais il n'est pas moins prouvé que le christianisme est par ses doctrines plus loin encore de la religion bouddhique qu'elle ne l'est de lui chronologiquement .. Au fond, le bouddhisme n'est pas autre chose que l'adoration et le fanatisme du néant ; c'est la destruction de la personnalité humaine, poursuivie jusque dans ses espérances les plus légitimes ; je demande s'il est au monde quelque chose de plus contraire au dogme chrétien, héritier de toute la civilisation antique, que cette aberration et cette monstruosité » (2).

5. *Quelle est la marche régulière d'un travail sérieux sur l'œuvre du Bouddha ?*

Il est d'abord nécessaire d'étudier le bouddhisme en

(1) *Ibid*, p. XV.

(2) Notice sur les travaux R. M. Eug. Burnouf, dans *Journal des Savants*, août-sept. 1852.

lui-même, c'est-à-dire, d'examiner avec attention la *légende* de son fondateur, d'analyser avec soin ses *doctrines*, de consulter sérieusement son *histoire*. Cette étude achevée, il est très utile d'établir, entre le bouddhisme et le christianisme, une comparaison, dont le résultat inévitable sera de mettre dans un jour nouveau l'admirable et divine supériorité de l'œuvre du Christ, et de montrer avec évidence l'effroyable infériorité de celle du Bouddha.

La division logique d'un travail complet sur le Bouddhisme serait donc la suivante (1) :

I. La Legende du Bouddha.
II. La Religion dite bouddhique.
III. L'histoire du bouddhisme.
IV. Le bouddhisme et le christianisme.

(1) Ouvrages généraux sur le bouddhisme: *E. Burnouf*. Introduction à l'histoire du bouddhisme indien, 1844, réimprimé en 1876; et le Lotus de la Bonne foi, traduit du sanscrit, accompagné de vingt-et-un mémoires relatifs au bouddhisme, 1852. — *R Spence Hardy*, Eastern monachism, an account of the origin laws, disciplin and sacred writings.... of the order of mendicants founded bey Gotama Budha, compiled prom Singhalese M. SS. 1853, réimprimé en 1860. — Du même. A Manual of Budhism in its modern development, transladed fron Singhalese M. SS. 1853, réimprimé en 1860. — *C. F. Koppen*. Die religion des Buddha, 2 vol 1857-59. — *H. Holdenberg*. Buddha sein Leben, seine Lehren, seine Gerneinde, Berlin, 1881. — *J. Alviss* Buddhism, ist origins, history and doctrines. Jouv, Pâlitexts soc. 1883. — *M. V. Vassilieff*. Le bouddhisme, ses dogmes, son histoire, trad. du russe par La Comme. 1e partie, aperçu général, seule parue, 1 vol. Paris 1865. — *R. C. Schilders*, à dictionary of the Pali language 1815, dont quelques articles, dit M. Barth, sont de véritables monographies, et qui fournit sur une infinité de points, des renseignements précieux empruntés à des ouvrages souvent peu accessibles.— *Ch. Lassen*, Indische Atterthumskunde, 1847-1874, a aussi beaucoup fait pour les études bouddhiques. — Parmi les

CHAPITRE Ier

La Legende du Bouddha

I Notions préliminaires

1. *Que signifie le mot Bouddha?*

Le nom de Bouddha n'est ni le premier, ni le seul par lequel soit désigné encore aujourd'hui le mystérieux fondateur du bouddhisme.

Nous connaissons par la légende, le nom de sa race, *Gautama*; celui de sa famille, *Sakya*; son prénom, *Savarthasidda* ou *Siddharta* « celui qui accomplit tous les désirs», et plusieurs surnoms qui rappellent les phases principales de son long et laborieux devenir, tels que : *Bodhisatva*, « celui qui attend ou qui désire la science parfaite »; *Sakya-Mouni* « Sakya le saint ou le moine »; *Sramana-Gautama*, « Gautama l'ascète »; *Sakya-Simha*, « Sakya le lion »; *Bouddha*, « l'éclairé, l'illuminé, le sage »; *Tataghata*, « celui qui vient comme ceux qui l'ont précédé » pour renouveler la doctrine; *Baghavat*, « l'adorable », *Jina*, « le conquérant ».

livres de vulgarisation, on peut citer par ordre de date : *J. Barthélemy Saint-Hilaire*, Le Bouddha et sa religion 2e éd. 1862. *T. W. Rhys Davids*. Buddhism being a sketch of the live and teachings of Gautama, the Buddha. publié par la Society for Promoving christian Knowledge (1877). — *A Barth*. Les religions de l'Inde (extrait de l'Encyclopédie des sciences religieuses de Lichtemberger), 1879. — *Abbé de Broglie*. Problèmes et conclusions de l'histoire des religions, 1886, excellent résumé des travaux antérieurs. *De Milloué*, Histoire des religions de l'Inde, 1 vol. in-12 1890. Seul le travail de l'abbé de Broglie est d'une orthodoxie irréprochable, et d'une impartialité parfaite.

Chacune de ces appellations caractérise, nous l'avons dit, une période de la vie de notre héros.

Bodhisattva, rappelle le séjour du Bouddha dans le ciel Toucha, immédiatement avant sa dernière apparition sur la terre ; *Mouni* et *Sramana* caractérisent le genre de vie auquel il s'adonna après avoir quitté la maison paternelle ; *Simha* semble une allusion directe à la lutte terrible, finalement victorieuse qu'il eut à soutenir contre le démon Mara ; *Bouddha* dit l'illumination dont il fut favorisé sous l'arbre Bôdhi. Le mot Bouddha « qui signifie l'éclairé, désigne un homme qui, par ses propres forces, est arrivé à la suprême connaissance et à la perfection morale. » (1) *Tataghata*, sur les lèvres du Bouddha qui se nomme toujours ainsi quand il parle de lui-même, rappelle la mission qu'il croit avoir de renouveler la doctrine, à l'exemple de ceux qui l'ont précédé ; *Baghavat* est le qualificatif par excellence des saints et des dieux du brahmanisme. Il n'a été appliqué à Bouddha que depuis qu'il est entré, pour n'en plus sortir, dans le Nirvana. *Jina,* enfin perpétue le souvenir des succès du bouddhisme dans les Indes. On en a tiré le nom de la secte des *Jaïnas*, si puissante encore aujourd'hui dans la Péninsule, la seule qui ait conservé sur les bords du Gange le culte de Sakya-Mouni.

7. *Où peut-on lire le récit légendaire de la vie de Bouddha* ? (2)

Tout d'abord et principalement dans le *Lalita-Vistara*, qui est pour les bouddhistes du Nord un peu ce

(1) Catéchisme bouddhique, p. 8.

(2) Bibliographie. — *Sources du Nord.* (a) *Le Lalita-Vistara*, — développement des jeux contenant l'histoire du Bouddha Sakya-Mouni, depuis sa naissance jusqu'à sa prédication, traduit du sanskrit

qu'est l'Évangile pour tous les chrétiens. Le *Lalita* est censé contenir le récit fidèle de la vie du Bouddha, récit fait par Bouddha lui-même aux Bôhdisattvas et aux Sramanas, réunis pour l'entendre dans « le bois des tiges de Bambou, » et rédigé sous sa forme actuelle par Amanda, le propre cousin de Sakya-Mouni. Fond et forme tout dit clairement au lecteur européen, que le *Lalita*

en français par Th. Ed. *Foucaux*, professeur de sanskrit au collège de France (Annales du Musée-Guimet, t. VI (1884). — (b) *Rgya-Tcher-Rol-Pa* ou développement des jeux; histoire du B. Sakya-Mouni, publié et traduit du thibétain par M. *Foucaux*, 1847-60, 2 vol. in-4°; c'est la version thibétaine du précédent. — (c) *The romantic légend of Sakya Bouddha* bron the chinese, traduit par *S. Beal*, d'une version chinoise de l'Abhinishkramanasûtra, ou récit de la vocation et de la retraite de Bouddha (1875). — (d) *Eine tibetische Lebensbeschreibung Sakyamuni's*, 1849; l'original thibétain a été écrit en 1734. — (e) *Vie du Bouddha par Acvaghosha Boddhisatva*, traduite du sanscrit en chinois par Dharmaraksha, en l'an 420 après J.-C. et traduite du chinois en anglais par M. Samuel Beal, Oxford, Clarendon press. — Tome XIX de la collection des Livres sacrés de l'Orient, publiés sous la direction de M. F. Max Müller.

Sources du Sud (a) *The Mâhâppari, nibbâna sutta*, pâli text and commentary, publié par R. C. *Childers*, ap. Journ. Roy. As Soc. t. VII et VIII new series. Contient le récit des derniers jours et de la mort du Bouddha; la traduction, interrompue par la mort de l'auteur, n'a pas paru. — (b) *The Jâtaka together with its commentary*. vol. I, 1877, par V. *Fausboll*. L'introduction du commentaire contient une biographie détaillée du Boudhda, moins les dernières années. (c) *Bigandet* (Mgr) vicaire apostolique d'Ava et Pegou : Vie ou légende de Gaudama, le Bouddha des Birmans, et notices sur les Phongyes ou moines birmans. Traduit en français par V. Gauvain, lieutenant de vaisseau. Gr. in-8e 1878. Les deux éditions anglaises de cet ouvrage traduit du birman, ont paru à Rangoon 1858 et 1866. — (d) *H. Alabaster*, The whcef of the Law 1872, d'après les sources siamoises.

II. *Travaux*: *Senart*, Essai sur la légende du Bouddha, son caractère et ses origines 2e éd. 1882, (paru d'abord dans le journal asiatique 1873-5. — *Barthélemy Saint-Hilaire*, Le Bouddha et sa religion, 2e éd. 1862. — Deux articles, dans le *Journal des Savants*, Mai et Juin, 1892.

est l'œuvre d'un bouddhiste venu au monde assez tard pour que les faits de la vie du Bouddha aient eu le temps de s'enfoncer dans les lointains obscurs des époques mythologiques. Sous sa forme actuelle il ne remonte certainement pas au delà du IVe ou du Ve siècle de l'ère bouddhique, (1) et il se pourrait très bien qu'il n'eût été écrit que vers l'an mille après Bouddha. « Le *Lalita-Vistara*, dit M. Rhys Davids, est un livre sanscrit, d'une date et d'une autorité inconnues, composé problablement au Népâl, par quelque bouddhiste qui vivait entre les années 600 et 1,000 après la mort du Bouddha. Comme document pour le bouddhisme primitif, il est à peu près de la même valeur que le serait un poème du moyen-âge pour les faits de l'Évangile » (2). Le *Lalita*, étant de toutes les sources consultées par les histoiriens du bouddhisme, sans contredit la plus autorisée, et de beaucoup la plus souvent citée, on voit d'ici ce que peuvent valoir les prétendues histoires et du Bouddha et du bouddhisme primitif, et le cas qu'il faut faire des comparaisons impertinentes que font certains rationalistes entre le Bouddha et Jésus-Christ, entre le bouddhisme de Sakya-Mouni et le christianisme de l'Évangile. — Tel qu'il est parvenu jusqu'à nous, l'évangile bouddhique est donc absolument apocryphe. Il est de plus mutilé. Le récit s'y trouve brusquement interrompu, au moment où commence la prédication à Benarès, c'est-à dire près de quarante ans avant la mort du héros, s'il faut prendre

(1) M. Foucaux est pour cette première date. « Une traduction chinoise nous apprend, dit-il, qu'une traduction du *Lalita-Vistara* en chinois, fût faite l'an 65 de J.-C. ce qui reporte forcément l'existence de ce livre au siècle qui a précédé notre ère, et lui assigne une antiquité de deux mille ans au moins » l. c. p. VIII.

(2) The Hilbert Lectures 1881, p. 197-199.

au sérieux les données chronologiques des documents sanskrits du Nepâl, et des documents pâlis de Ceylan, qui nous ont conservé sur la vie et la mort du Bouddha, des récits prolixes, non moins contradictoires, non moins merveilleux, et encore plus invraisemblables et plus apocryphes si possible que ceux du Lalita. La légende de Sakya-Mouni, est le thème unique et obligatoire de toute la littérature bouddhique. Il faudrait connaître cette littérature à fond pour être en état de raconter dans tous ses détails, l'inépuisable mythe qui est le tout du bouddhisme.

Le *Lalita* a cela de particulier qu'il offre dans chacun de ses 26 chapitres un double récit, l'un en prose, l'autre en vers, d'un seul et même évènement. Le premier, généralement plus prolixe, est d'un style correct mais froid. L'auteur aime les minuties; il s'éternise sur des riens, et à tout propos et hors de propos, dès que vient sous sa plume le nom de Bouddha, se perd dans des digressions sans fin, se plaisant à aligner, pour lui faire honneur, de longues files d'épithètes oiseuses. Le récit en vers (gathas), généralement plus court, est en un dialecte rude, sorte de patois barbare hérissé de formes irrégulières. Ces chants incultes et primitifs pourraient très-bien n'être que la version originale de la légende du Bouddha, telle que la comprenait la multitude illettrée. Elle aurait été simplement mise en prose par un moine bouddhiste qui écrivait le sanskrit à peu près comme un moine français ou allemand du moyen-âge écrivait le latin. (1)

8. *Quelles sont les données principales de la légende bouddhique ?*

Remarquons d'abord qu'elle comprend deux parties

(1) *Edward Byles Cowell*, professeur de sanckrit à l'Université de Cambridge. A dict. of christ. Biogr. verbo Buddhisme, p. 342.

distinctes : la première extrêmement complexe est censée raconter les 550 vies antérieures de Sakya-Mouni. Toute la littérature sacrée des disciples du Bouddha n'en est pour ainsi dire que le développement, et elle n'est en définitive qu'un cadre ingénieux renfermant la peinture d'idées courantes philosophiques, théologiques et morales. La seconde relativement simple contient le détail de la dernière de ces vies durant laquelle Sakya-Mouni devint Bouddha et donna aux hommes, avant d'entrer dans le Nirvana, la loi parfaite. Nous avons indiqué au paragraphe précédent les sources à consulter pour l'étude de cette vie légendaire. M. Tiele en a reproduit exactement les traits principaux dans le résumé qu'on va lire : « Pour délivrer le monde des maux dont il gémit, le sage descend du ciel où il occupe le plus haut rang parmi les dieux, sur la terre ; conçu d'une façon surnaturelle dans le sein de *Maya* « illusion, » le femme du roi Sakya, *Saddho-Dhana* de Kapilavastu, dans l'Ayodhya « Oude », il vient encore au monde d'une façon extraordinaire. — Elevé comme un prince, distingué par ses connaissances et ses talents de toute sorte, il trahit de bonne heure, un goût pour la vie contemplative, que son père combat énergiquement et dont il s'imagine avoir triomphé en déterminant son fils à se marier. — Celui-ci parvient, cependant, à fuir cette cour mondaine et à atteindre Rajagriha, la capitale du Maghada. Là, il entend les brâhmanes les plus fameux : il s'adonne aux plus dures mortifications et triomphe des tentations renouvelées, du dieu de la mort et de l'amour *Mara*, sans atteindre la satisfaction qu'il cherche. — Renonçant alors aux pratiques ascétiques, il s'efforce d'arriver, par la contemplation tranquille et soutenue, à la « connaissance parfaite » *Bodhi*, et, par là, à la délivrance des maux de l'existence. C'est ainsi

qu'il obtient, à Gaya, petit village du Maghada, à l'ombre du figuier sacré, l'arbre *Bodhi*, assis sur le trône de la connaissance *Bodhi-manda*, la dignité de Bouddha. — A ce moment il commence à prêcher, d'abord à Bénarès et ensuite dans l'Inde entière. Des masses considérables, et, dans le nombre, plusieurs princes et brahmanes, et la propre famille du Bouddha, se convertissent; il admet même des femmes parmi ses disciples. Après avoir triomphé de tous les obstacles, il lui faut, toutefois, assister à la dévastation de sa ville natale et à la ruine de toute sa famille, jusqu'à ce que, arrivé à l'âge de quatre-vingts ans, il meurt, ou plutôt entre dans le Nirvana. — Aucun feu ne réussit à brûler son corps, qui finit par se consumer par l'ardeur de sa propre piété, et ses ossements, retirés des cendres comme de précieuses reliques par ses disciples, sont déposés dans huit *stoupas* » (1).

II. LE FILS DE MAYA.

9. *Quels motifs ont déterminé Bouddha à échanger le bonheur du ciel pour les épreuves de la terre.*

Des motifs assurément très nobles et très purs à en croire le Lalita, le désir de faire honorer les Bouddhas ; l'espérance de soustraire les créatures aux misères qui les accablent ; le besoin de communiquer aux hommes la science qui mène à la félicité finale et parfaite du Nirvana.

« Rappelle-toi, rappelle-toi, chantent en chœur les millions et les millions d'êtres divins qui entourent son trône céleste, rappelle-toi, toi dont la renommée est sans bornes, *les centaines de millions de Bouddhas honorés par toi*. Miséricordieux pour tous, voici le temps, ne le laisse pas passer ! »

(1) Tiele. Manuel d'hist. des Relig. p. 187-8.

« Transmigre, transmigre, toi qui connais la règle de la transmigration, *destructeur de la vieillesse et de la mort*, qui es sans passion ! Ils te regardent, très nombreux, les dieux, les Asouras, les Nâgas, les Yakchas et les Gandharbas. »

« Après t'être livré au plaisir pendant mille Kalpas, la satiété n'est pas venu davantage que (pour la soif) avec l'eau de la mer. *Sois bon, toi qui es rassasié par la sagesse ; rassasie les créatures depuis longtemps tourmentées par la soif.* »

« N'es-tu donc pas, toi qui as une renommée sans tâche, réjoui par la joie de la loi, et non réjoui par le divin ? Toi qui as un œil sans tâche, *prends pitié de ce monde* réuni aux dieux ! »

« Et aussi les dieux par centaines de mille, ayant entendu la loi, n'en seront pas rassasiés. Et aussi *ceux qui sont privés de repos et se tiennent dans les voies mauvaises, regarde-les* ! »……

« Ainsi, sortant des accords des concerts, des stances très variées exhortent *celui qui a un cœur compatissant*, (par ces paroles) : Voici le temps, ne le laisse pas passer. (1) »

Et le futur Bouddha, de répondre à ce cri de la supplication universelle, par ce cri de son propre cœur : « Dans douze ans le Bôhdisattva, entrera dans le sein d'une mère. (2) »

10. *Quelles furent durant les douze dernières années de son séjour dans « l'excellente demeure du Touchita » les principales préoccupations de Bodhisattva ?*

Il s'occupa tout d'abord de discuter avec les fils des

(1) Lalita c. II Gâthas 4-9, 20. trad. Foucaux, p. 13. 14.
(2) *Lalita* c. III p. 15.

dieux, jusque dans les moindres détails, le programme définitif de son entrée en ce monde. Il se livra, comme dit le texte sacré « aux quatre grands examens : l'examen du *temps*, l'examen des *continents*, l'examen des *pays*, l'examen des *familles*. » Rien de plus instructif que les résolutions auxquelles crut devoir s'arrêter à la suite de ces examens la vénérable assemblée. Un Bodhisattva ne peut convenablement descendre sur la terre, que lorsque est arrivée la plénitude des temps, « quand le monde s'est manifesté tout entier, et que sont apparues la vieillesse, la maladie, la mort. C'est alors qu'un Bodhisattva entre dans le sein d'une mère. » — Il ne peut naître évidemment que sur un continent civilisé comme l'Inde, et dans la région centrale de ce continent. « Les Bodhisattvas ne naissent pas dans un continent de barbares... Les Bodhisattvas ne naissent pas dans les pays barbares, où sont des races d'hommes obscurcis, stupides : des races muettes comme des béliers, et incapables de distinguer le sens du bon enseignement et du mauvais ; mais les Bodhisattvas naissent dans les pays du milieu même. » — Quant à la famille, elle sera noble, puissante et honorée. « Les Bodhisattvas ne naissent pas d'une famille abjecte, dans celle d'un tchandala (paria), d'un joueur de flûte, d'un charron ou d'un domestique. Il naissent certainement dans deux familles, celle des *Brâhmanes* (prêtres) et celle des *Kchatriyas* (guerriers). Quand c'est la famille des brâhmanes qui est respectée, ils naissent dans une famille de brâhmanes ; quand c'est la famille des kchatriyas qui est respectée, il naissent dans une famille de kchatriyas. (1)

« Or en ce temps là, continue le texte sacré, la famille

(1) *Lalita* c. III p. 21.

des kchatriyas était respectée. » C'est donc uniquement dans la famille des kchatriyas qu'il convient de chercher la « perle des familles » dans laquelle le Bodhisattva doit naître, et la mère dans le sein de laquelle il doit entrer. Après une longue délibération dans laquelle sont minutieusement examinés par les fils des dieux les titres des différentes familles royales des Indes, le choix de la vénérable assemblée porte sur la famille des Sakyas de Kapilavastu, qui seule « est douée des 64 espèces de qualités » complaisamment énumérées par le Bodhisattva. (1)

Après avoir reconnu la famille dans laquelle il doit naître, le futur Bouddha se demande sous quelle forme il doit rentrer dans le sein d'une mère. Plusieurs figures de dieux et de génies lui sont alors proposées ; mais un dieu étant venu déclarer que le Véda indique la figure d'un éléphant, il décide sur le champ qu'il revêtira en quittant le ciel, la forme d'un jeune éléphant.

Ces résolutions prises, Bodhisattva continua comme par le passé, à enseigner aux dieux « les cent-huit portes de la loi. » L'heure du départ étant arrivée, il les réunit tous ; et, comme ils se jettent à ses pieds qu'ils embrassent en pleurant, il leur annonce pour les consoler, qu'il confie à son collègue Maitrêya le soin de les gouverner et de les instruire. Ce disant, il investit Maitreya du pouvoir suprême en déposant sur sa tête la couronne que jusqu'alors il portait lui-même comme souverain du ciel Touchita.

11. *Que doit-être la mère d'un Bodhisattva et qu'était Maya-divi, désignée par l'assemblée pour mère du futur Bouddha?*

1° La mère d'un Bodhisattva « est douée, de trente-

(1) *Lalita* c. III p. 24, 199.

deux espèces de qualités... Elle ne néglige aucun devoir ; elle est d'un lignage accompli, d'une famille accomplie ; d'une beauté accomplie ; elle *n'a pas encore d'enfants* (1). Elle a des mœurs accomplies ; elle a le visage riant, reçoit avec bonté ; elle est sage, soumise, sans crainte, très expérimentée, savante, sans détour, sans artifice, sans colère, sans envie, sans jalousie, sans légèreté et sans inconstance ; elle n'est pas bavarde ; elle est patiente, forte, modeste et rougissante ; elle à peu de passion, de haine et de trouble ; elle n'a pas les défauts du sexe féminin ; elle est dévouée à son mari, douée de toutes espèces de qualités. C'est dans le sein d'une telle femme que le Bodhisattva qui en est à sa dernière existence descend. »

2° Mâyâ-dîvî, la mère du futur Bouddha choisie par l'assemblée des dieux, est tout d'abord fille et épouse de rois. Son père Souprabouddha est roi des Sakyas ; son époux Souddhodana règne à Kapilavastou. « Elle est jeune, dans la fleur des années, et sa beauté est accomplie. *Elle n'a pas encore enfanté* ; elle n'a donc ni fils ni filles ; elle est belle comme les descriptions d'un livre, semblable à une déesse parée de tous les ornements, exempte de défauts et véridique. Elle est sans aigreur et sans rudesse ; elle n'est pas dissipée, elle est irréprochable ; elle a la voix du kôhila ; elle n'est pas babillarde ; elle dit des choses douces et agréables ; elle a vraiment mis de côté la colère, l'orgueil, l'arrogance, la passion, la violence ; elle n'est pas envieuse ; elle parle

(1) St-Jérôme a entendu dire que les Gymnophysites de l'Inde enseignent que Bouddha est né d'une vierge, (e latere suo virgo generavit) (Adv. Joviniauum I. 41). Le Lalita affirme seulement que Maya *n'était pas encore mère*, et qu'elle fit du consentement de son mari vœu de chasteté pour 32 mois. *Au dire de Csoma de Koros* la tradition qui veut que la virginité de Maya ait été perpétuelle a pris naissance en Mongolie (As. Res. XX. 299.

en temps (convenable) ; elle fait le don d'une manière accomplie ; vertueuse, contente de son mari, dévouée à son mari ; n'ayant pas une pensée qui s'arrête sur un autre homme. Sa tête, son nez, ses oreilles sont proportionnés ; sa chevelure a la belle couleur de l'abeille noire... » Suit la fastidieuse énumération de toutes les qualités physiques de l'héroïne. « Elle n'a point d'égale ; et comme elle est dans un corps qui semble le produit de l'illusion (*Mâyâ*) on lui a donné le nom significatif de Mâyâ. Habile dans les arts, semblable à une Apsara du Nandana, elle demeure dans l'appartement des femmes du grand roi Souddhôdana. C'est elle qui réunit les conditions convenables pour être la mère du Bodhisattva. (1) »

12. *Comment Bodhisattva descendant du ciel fit son entrée dans le sein d'une mère ?*

L'heure où le Bodhisattva à résolu d'échanger la résidence divine du ciel Touchita, contre la demeure royale de Souddhôdana étant venue, huit signes apparaissent dans le parc du roi des Sakyas. Et aussitôt, tandis que sur la terre Mâyâ-dîvî demande au roi son époux et en obtient la permission de se livrer aux « austérités », et la promesse qu'il fera lui-même, pendant son absence, d'abondantes aumônes, le Bodhisattva voit dans le ciel se presser autour de lui un nombre incommensurable de dieux et de Bodhisattvas qui s'apprêtent à l'accompagner. Au moment où le divin cortège s'ébranle, une splendeur merveilleuse éclaire tous les mondes, la terre tremble. Le char du Bodhisattva s'avance soutenu par des millions de dieux, et sur son passage pas un être n'éprouve de frayeur ni de souffrance. (2)

(1) Lalita c. III p. 27-28.
(2) Lalita, c. V p. 40-54.

Mâyâ dormait « entourée de femmes, comme une fille des dieux... le corps paré des plus beaux vêtements... sur la couche qui réjouit le cœur, aux pieds incrustés de divers joyaux de grand prix et toute couverte de fleurs variées (1). » C'était le printemps « la plus belle des saisons, toute remplie des feuilles des plus beaux arbres, toute émaillée des fleurs les plus belles, quand il n'y a ni froid ni chaud, ni brouillard ni poussière, quand le sol de la terre est couvert d'un gazon vert. (2) » Juste au moment marqué « au quinzième jour de la lune alors en son plein, lors de la conjonction de l'astérisme Pouchya, le Bodhisattva étant descendu de l'excellent séjour du Touchita, ayant le souvenir et la science, entra dans le sein de sa mère, par le flanc droit de sa mère livrée au jeûne, sous la figure d'un petit éléphant blanc à six défenses, à la tête couleur de la cochenille, ayant les dents comme une ligne d'or, ayant tous ses membres ainsi que des organes sans imperfection. Et, y étant entré, il s'appuya à droite et ne s'appuya jamais à gauche.

Mâyâ-dîvî, doucement endormie sur sa couche, vit en songe ceci : un éléphant blanc comme la neige argentée, à six défenses, aux beaux pieds, à la trompe superbe, à la tête bien rouge, est entré dans mon sein ; le plus beau des éléphants, à la démarche gracieuse, aux jointures du corps ferme comme le diamant. »

« Et jamais, par moi, pareil bonheur n'a été vu, entendu ni goûté ; de sorte que dans un état de plaisir pour le corps, de bien-être pour l'esprit, j'ai été complètement absorbée par la contemplation. (3) »

A peine éveillée Mâyâ toujours remplie d'un bien-être

(1) *Id.*, *Ibid.* 44, Gatha, 14.
(2) Ibid. c. VI p. 55.
(3) *Lalita*, c. VI, p. 55-6.

inconnu, se lève et s'étant retirée dans la forêt voisine, fait savoir au roi qu'elle désire le voir. Celui-ci accourt, mais, au moment de pénétrer dans le bois d'asokas, il sent son corps si lourd qu'il ne peut plus marcher. Des brahmanes sont appelés. La reine raconte son rêve. Ne craignez rien, disent les prêtres, « il n'y a pas là de malheur pour la famille. L'enfant qui doit naître sera un jour, s'il reste dans le monde, l'empereur universel de la justice idéale et de la gloire, et s'il se fait moine, le Bouddha qui conduira à la sainteté toutes les créatures. « Si, après avoir abandonné l'amour, la royauté et le palais, il s'en va errer en religieux, exempt de passion, par *compassion* pour tous les mondes, il sera un Bouddha digne des offrandes des trois mondes, qui, avec la saveur excellente de l'*Amrita*, rassasiera tous les mondes. (1) »

La paix et le bonheur reviennent aussitôt dans le cœur de Bouddhodana. Les dieux viennent offrir leurs demeures pour que la reine y reste sans être troublée. Le roi se contente de faire bâtir un nouveau et magnifique palais exprès pour elle.

13. *De l'étrange manière dont le Bodhisattva vient au monde, sous l'arbre Plakcha, dans le jardin de Loumbini.*

« Dix mois étant passés et le temps de la naissance du Bodhisattva étant venu, 32 signes précurseurs apparurent dans le parc du roi Souddhôdana, » tous manifestement plus bizarres, plus puérils les uns que les autres. Qu'on en juge par les échantillons qui suivent : « Toutes les fleurs, entrouvrant leurs calices, ne s'épanouissaient pas... 20.000 trésors ayant surgi, restèrent visibles..., 500 éléphants blancs étant venus, touchèrent

(1) *Ibid.* p. 56, Gatha, 13.

les pieds du roi Souddhôdana avec le bout de leurs trompes.... 10,000 filles des dieux ayant à la main des éventails de queue de paon apparurent immobiles dans l'étendue des cieux.... La lune, le soleil, les chars célestes, les planètes, la foule des étoiles restèrent sans mouvement.... Les cris des corneilles, des hiboux, des vautours, des loups, des chacals cessèrent, et les sons les plus agréables furent entendus.... Tous les carrefours, les places, les rues, les marchés, unis comme la paume de la main, brillaient tout couverts de fleurs, etc. etc. »

Avertie par ces signes célestes que l'heure de la délivrance était proche, Mâyâ, obtint de son royal époux d'être conduite en grande pompe au jardin de Loumbîni. Suit, dans le texte sacré la description du merveilleux cortège qui se déroula en cette circonstance autour du char de triomphe qui portait Bouddha et sa mère. « Alors Mâyâ-dîvî entourée de 84,000 chars traînés par des éléphants, tous parés d'ornements de toute espèce, bien gardée par une armée de 84,000 soldats au courage héroïque, beaux et bien faits, bien armés de boucliers et de cuirasses ; précédée par 60,000 femmes de Sakyas, protégée par 40,000 parents du roi Souddhôdana, nés dans des familles de la branche paternelle, vieux, jeunes et d'un âge mûr ; entourée de 60,000 personnes de l'appartement intérieur du roi Souddhôdana, chantant et faisant entendre un concert de voix et d'instruments de toute espèce ; entourée de 84,000 filles des dieux, de 84,000 filles des Nâgas, de 84,000 filles de Gandharvas, de 84,000 filles des Kinnaras, de 84,000 filles des Asouras, ayant achevé toutes sortes d'arrangements et d'ornements, chantant des airs et des louanges de toutes sortes. Suivie de ce cortège, la reine sortit du palais. Tout le jardin de Loumbîni, arrosé d'eau de senteur fut rempli de fleurs divines ; et tous les arbres dans le plus beau

des jardins, quoique ce ne fût pas la saison, donnèrent des feuilles et des fruits. Et ce jardin fut parfaitement orné pour les dieux, comme, par exemple, le jardin Miçraka, est parfaitement orné par les dieux. (1) »

Toujours suivie, entourée, servie par l'armée innombrable « des filles des dieux et des hommes » Mâyâ pénètre dans le jardin merveilleux. « Et elle allait d'un arbre à un autre, se promenait de bosquet en bosquet, regardant un arbre puis un autre, successivement jusqu'à ce *Plakcha*, le plus précieux entre les grands arbres précieux, aux branches bien proportionnées, portant de belles feuilles et de beaux bourgeons, tout couvert des fleurs des dieux et des hommes, exhalant les parfums les plus suaves, aux branches duquel sont suspendus des vêtements de diverses couleurs, étincelant de l'éclat varié de différentes pierres précieuses, complètement orné de toutes sortes de joyaux depuis la racine jusqu'à la tige ainsi qu'aux branches et aux feuilles, aux branches bien proportionnées et bien étendues, placé sur le sol de la terre, à un endroit uni comme la paume de la main, et bien couvert d'un tapis de gazon vert comme le cou des paons et doux au toucher comme un vêtement de Katchilindi. Cet arbre sur lequel se sont appuyées les mères des précédents Djinas, loué par les chants des dieux, beau, sans tâche, et parfaitement pur, salué par des centaines de mille de dieux Souddhâvâsas à l'esprit apaisé, qui courbent leurs têtes avec leurs tresses et leurs diadèmes pendants, c'est vers ce Plakcha qu'elle s'avança. »

L'arbre s'incline en signe de respect. Mâyâ étend le bras droit, saisit une branche « en signe de bénédiction » et « regardant l'étendue du ciel en faisant un bâillement »,

(1) *Id.* p. 76.

reste immobile. Soixante mille dieux Apsaras s'approchant aussitôt pour la servir lui font une escorte d'honneur. C'est à ce moment « qu'au terme des dix mois accomplis (Bouddha) sort du côté droit de sa mère, ayant le souvenir et la science sans être atteint par les tâches du sein de la mère, comme cela n'est dit d'aucun autre, car, pour les autres, on dit la tâche du sein. »

Au même instant, se présentent Sakra le maître des dieux, et Brâhma le maître des Sakas qui, l'ayant reconnu, le prennent dans leurs bras, et l'emportent « dans le monde de Brâhma pour en faire un *Tchâïtya* et pour l'honorer. »

Bouddha naissant à déjà *la science parfaite*. « En ce moment... fut produit l'œil divin du Bôdhisattva, né de la maturité de la racine de la vertu antérieure. Avec cet œil divin que rien n'arrête, il vit tout entière, la réunion des trois mille grands milliers de mondes, avec ses villes, ses villages, ses provinces, ses capitales, ses royaumes ainsi que les dieux et les hommes. Il connut parfaitement la pensée et la conduite de tous les êtres ; et les ayant connues, il regarda de tous côtés. « Y a-t-il un être quelconque qui soit semblable à moi par la bonne conduite, ou la contemplation, ou la science, ou l'emploi de la racine de la vertu ? » Et alors Bôdhisattva, dans la masse des trois mille grands milliers de monde, ne vit aucun être égal à lui. »

Bouddha *connaît sa mission* et sa puissance. Sitôt sa naissance, il descend à terre, et « en ce moment, comme un lion, exempt de crainte et de terreur... sans être soutenu par personne, le Bôdhisattva, la face tournée vers la région orientale, et, ayant fait sept pas, dit : Je serai celui qui marche en avant de toutes les lois qui ont la vertu pour racine. Pendant qu'il marchait, au dessus de lui, dans l'air, sans qu'il fût soutenu par personne,

un grand parasol blanc divin, et deux beaux chasse-mouche, le suivaient pendant qu'il s'avançait. Partout où le Bôdhisattva mettait pied, partout là aussi naissaient des lotus. — De même en faisant face à la région méridionale, ayant fait sept pas : Je serai digne des offrandes des dieux et des hommes. — En faisant face à la région occidentale, ayant fait sept pas, et s'étant arrêté au septième pas, comme un lion, il prononça ces paroles de satisfaction : Dans le monde, je suis le plus excellent ; dans le monde, je suis le meilleur ! C'est là ma dernière naissance ; je mettrai fin à la naissance, à la vieillesse, à la maladie, à la mort. — En faisant face à la région septentrionale, ayant fait sept pas : Je serai sans supérieur parmi tous les êtres ! — En faisant face à la région inférieure, après avoir fait sept pas : Je détruirai le démon et son armée ; et pour les êtres qui sont dans les enfers, afin de détruire le feu de l'enfer, je ferai tomber la pluie du grand nuage de la loi, par lequel ils seront remplis de joie ! — Et faisant face à la région supérieure, ayant fait sept pas, il regarda en haut : C'est en haut que je serai visible pour tous les êtres !

Et aussitôt ces paroles prononcées par le Bôdhisattva, au même instant, la réunion des trois mille grands milliers de mondes fut bien informée par une voix : « Voilà l'essence de la science manifeste née de la maturité complète de l'œuvre du Bôdhisattva. »

A cette nouvelle, « tous les êtres sentirent leurs pores frissonner de plaisir. » Des signes innombrables et merveilleux parurent dans le ciel et sur la terre. « Les souffrances des êtres malades furent calmées... » « La mémoire fut retrouvée par les insensés, la vue obtenue par les aveugles, l'ouïe obtenu par les êtres privés de l'ouie...., des richesses furent obtenues par les pauvres ; les prisonniers furent délivrés de leurs liens ; de tous les

êtres jetés dans l'Avîtchi et les autres enfers, la souffrance venant de toute cause fut apaisée. La misère des êtres réduits à la condition des bêtes et se dévorant les uns les autres, ainsi que les autres maux furent apaisés. (1) »

III. Le Pupille de Souddhôdana.

14. *A qui fut confié l'allaitement du Bouddha subitement privé de sa mère?*

Dès le premier jour de sa nouvelle existence, le Bôdhisattva reçut de son père adoptif, le nom de *Sarvarthasiddha* qui veut dire : celui par qui tous les désirs sont accomplis. « Alors il vint à l'esprit du roi Souddhôdana : quel est le nom que je donnerai au jeune prince? et il lui vint à l'esprit : « Puisque, aussitôt après la naissance de cet enfant, tous mes desseins ont été parfaitement accomplis, Sarvarthasiddha, sera le nom que je lui donnerai. (2) »

Puis, pendant sept jours, dans le jardin de Loumbîni, il reçut les hommages, les adorations et les présents des Sakyas, des brahmanes, des dieux et des hommes.

Le septième jour, après sa délivrance, Mâyâ meurt subitement et sans maladie.

Le même jour, le Bôdhisattva, suivi de son père, part, en grande pompe, pour Kapilavastou, où, avant de rentrer au palais, il rend visite à cinq cents Sakyas.

Il passe peu après sous la conduite de sa tante maternelle *Mâyâ Pradjâpalî Gaudamî*, qui choisit pour le servir 32 nourrices : huit pour le porter, huit pour l'allaiter, huit pour le laver, et huit pour le faire jouer.

(1) Lalita, c. VIII 73-80.
(2) *Lalita*, c. VIII p. 87.

15. *Comment fut, par le grand Richi Asita, reconnue et annoncée la destinée sublime qui attendait le jeune orphelin ?*

« En ce temps là, sur le flanc de l'Himavat, le roi des montagnes, un grand *Richi* (sage) nommé Asita, possédant les cinq sciences transcendantes, demeurait avec Naradatta, le fils de sa sœur. Il vit, juste au moment de la naissance du Bôdhisattva, les nombreux phénomènes surnaturels, et, dans l'étendue du ciel, les fils des dieux faisant entendre le nom de Bouddha, agitant des vêtements de côté et d'autre, et, allant d'une place à l'autre, tout joyeux. Il lui vint à la pensée : il faut que je vois en détail tout cela. »

Et s'élevant aussitôt dans les airs « comme un cygne » il vole vers Kapilavastou, et vient frapper religieusement à la porte du palais. L'enfant dormait ; Souddhôdana, sans l'éveiller, doucement, avec précaution, le prit avec ses deux mains, et l'apporta devant le grand Richi » Celui-ci l'ayant longuement examiné, « exprima ainsi sa pensée : Un merveilleux génie, en vérité, est apparu dans le monde ! Et, en parlant ainsi, il se leva de son siège, en joignant respectueusement les mains, se prosterna aux pieds de Bodhisattva, et, après avoir tourné autour de lui en présentant la droite, il le prit contre sa poitrine et resta pensif. »

Il regardait dans l'avenir. « Ce cercle de la grande terre, qui a pour limite l'Océan, s'écria-t-il tout à coup, sans employer le châtiment ni les armes, après l'avoir soumis par sa loi et sa force, il exercera la royauté, avec l'autorité de sa toute puissance. Mais si, sortant de la maison, il s'en va, sans asile, errer en religieux, il sera un *Tathâgata*, au nom célèbre, un Bouddha parfait et accompli.

« Et après l'avoir vu (le vieillard) versa des larmes et poussa un profond soupir, »

Le spectacle de ce vieillard en pleurs troubla profondément le cœur de Souddhôdana.

« Pourquoi pleures-tu, Richi, et verses-tu des larmes, et pousses-tu un profond soupir? N'y a-t-il pas quelque danger pour le jeune prince? »

Et le vieillard de reprendre aussitôt : « Grand roi, ce n'est pas à cause du jeune prince que je pleure, car, pour lui, il n'y a nul danger en vérité. Mais c'est sur moi-même que je pleure. — Pourquoi cela? Il pleure, parce qu'il est « vieux, âgé, cassé » et que son grand âge ne lui laisse pas l'espérance de jouir personnellement du triomphe de Bodhisattva. « Et nous, nous ne verrons pas ce joyau de Bouddha! Et voilà pourquoi, grand roi, je pleure, et, l'esprit abattu, je pousse un profond soupir, car je n'obtiendrai pas l'exemption de la maladie et de la passion. (1) »

L'avenir merveilleux qu'il annonce, le Richi le lit dans le présent ; il le déchiffre dans les signes dont est doué le corps du jeune prince. « Il ne peut pas dit-il rester à la maison. » Pourquoi? — parce qu'il « est doué des 32 signes du grand homme » Quels 32 signes? — Les voici : « Il a la tête couronnée par une protubérance du crâne... Il a des roues sous les pieds. « Une laine, est née au milieu de ses sourcils, ayant l'éclat de la neige et de l'argent.... il a les cils comme ceux de la génisse etc. » ainsi de suite jusqu'à 32. — Il ne peut pas rester à la maison. Pourquoi encore? — Parce qu'il a les 80 marques secondaires. — Lesquelles? — « Il a les ongles bombés.... le talon large.... il a la démarche lente de

(1) *Ibid.* p. 94.

l'éléphant... la démarche héroïque du lion, la démarche de l'oie etc. (1) » ainsi de suite jusqu'à 80.

Ce beau discours achevé, Scuddhôdana « satisfait, heureux, joyeux, transporté d'allégresse » se prosterna aux pieds de Bodhisattva, et le grand Richi « rassasié avec une nourriture convenable et couvert d'habits neufs présent du roi, « par sa puissance surnaturelle, s'éloigna à travers le ciel, et se dirigea du côté ou se trouvait son ermitage. (2) »

16. *Quels furent les incidents les plus remarquables de la jeunesse de Sarvarthasiddha?*

Les quatres chapitres consacrés par le Lalita à raconter la vie de Sakya-Mouni jusqu'à son mariage sont intitulés : 1. Visite au temple des dieux ; 2. Les ornements; 3. l'école d'écriture ; 4. Village de l'agriculture. En voici le sommaire : I. Quatre-vingt mille jeunes filles sont données au Bodhisattva, pour l'entourer et le servir. — Les plus anciens des Sakyas conseillent au roi de conduire l'enfant au temple des dieux. — Grands préparatifs à ce sujet. — Pendant que la tante du jeune prince le couvre d'ornements, il lui demande où on va le conduire, et, en l'apprenant, il se met à sourire. — Il s'étonne qu'on le mène au temple des dieux, quand tous ceux-ci, dès sa naissance, l'ont reconnu pour le dieu des dieux. — Le char de Bodhisattva est traîné par cent mille dieux ; et dès qu'il pose le pied dans le temple, toutes les statues se lèvent et le saluent. — II. Le roi, d'après le conseil de cinq cents brahmanes, fait faire cinq cents espèces d'ornements par cinq cents des Sakyas. Ceux-ci demandent à les attacher eux-mêmes à la personne du jeune prince. Mais ces ornements, à peine

(1) *Ibid.* p. 94-99.
(2) P. 99.

posés sur lui, deviennent comme une goutte d'encre sur de l'or. — III. Le jeune prince ayant un peu grandi, est conduit à l'école d'écriture, par dix mille femmes et dix mille enfants, au milieu d'une foule immense. — Il étonne le maitre de l'école par l'énumération qu'il lui fait de 64 espèces d'écriture, dont celui-ci ne connaît pas même les noms. — IV. Le jeune prince va, avec d'autres enfants, visiter le village de l'agriculture, et s'avance ensuite tout seul dans un bois. Il s'assied sous un arbre, et arrive par degrés jusqu'à la quatrième contemplation. — Cinq ermites, qui faisaient un voyage magique à travers les cieux, sont comme repoussés en passant au dessus de ce bois. Une déesse leur apprend ce qui les arrête. — Ils s'approchent alors du jeune prince, et, apprenant qui il est, se mettent à le louer et s'éloignent. — Cependant le roi inquiet envoie de tous les côtés chercher son fils. Un de ses conseillers l'aperçoit bientôt qui médite sous un arbre; et remarquant que l'ombre, au lieu de tourner, a continué d'abriter le prince, il court chercher le roi qui, en voyant la splendeur du Bodhisattva, récite des stances à sa louange.

IV. — L'ÉPOUX DE GOPA.

17. *Comment Souddhodana, pour empêcher l'accomplissement des prédictions des Brahmanes, prend la résolution de marier Siddartha.*

Le jeune prince, si on n'y veille, quittera la cour pour se faire moine. Tout l'annonce, tous le prédisent. S'il reste, il sera un empereur universel et invincible; s'il part, il sera un illuminé, un ascète incomparable, un sauveur. Les brahmanes, experts dans la science des signes l'ont dit. A tout prix, il faut l'empêcher de partir, con-

cluent les Sakyas. Il y va de notre puissance, et de notre honneur.

Et réunis en conseil de famille, au nombre de cinq cents, ils prennent la résolution de le marier au plus tôt ; car « alors entouré d'une troupe de femmes, il connaîtra le plaisir et ne sortira pas de la famille.... et nous serons respectés et non dédaignés par tous les petits rois des forteresses » (1).

18. *Quelles qualités doit avoir l'épouse du futur Bouddha et comment Siddartha parvint-il à découvrir et à conquérir celle en qui elles se trouvaient réunies ?*

Le difficile était d'obtenir l'adhésion du prince. On l'avertit, on le consulte. Il demande sept jours, au bout desquels il remet à son père une liste en vers des qualités qu'il exige en celle qui sera sa femme. La liste était longue (2). Découvrir une pareille perle ne paraissait

(1) Lalita, c. XII p. 225.

(2) Qu'on en juge: « Et il écrivit en Gâthâs une liste de qualités en disant: s'il y a une fille comme celle-là, o mon père, tu peux la choisir pour moi. Je ne veux point d'une créature vulgaire et sans éducation. Celle dont je décris les qualités, tu peux la choisir pour moi.

Dans la fleur de la jeunesse et de la beauté, et pourtant sans orgueil de sa beauté; comme une mère ou une sœur, qu'elle agisse avec un esprit de bienveillance. Se plaisant au renoncement, accoutumée à faire des dons aux sramanas et aux brahmanes. Une pareille femme, ô mon père, tu peux la choisir pour moi.

Sans orgueil, sans méchanceté ni aigreur, sans ruse, sans envie, sans artifice, non détournée de la droiture. Que pas même en songe, elle n'ait eu de pensée pour un autre homme, satisfaite de son mari; qu'elle soit toujours retenue et modeste.

Qu'elle ne soit ni fière, ni hautaine, ni présomptueuse. Modeste et ayant mis de côté tout orgueil, comme si elle était une esclave. Qu'elle soit sans passions pour les liqueurs, les mets délicats, la

pas aisé. Un brahmane en vint cependant à bout, après de longues recherches, et, tout joyeux courut annoncer à Souddhodana qu'il avait découvert, en la personne de Gôpa, fille de Sakya Dandapani, la perfection d'épouse qui convenait à son fils. Discrètement pressenti, Dandapani fait savoir que c'est une loi dans sa famille de n'accepter pour gendre qu'un homme habile dans les arts. Appelé à prouver son habileté, le jeune prince le fait avec un tel éclat que, dès son entrée en lice, le succès est plus que certain. Le plus fort de ses rivaux à tué un éléphant de grande taille « avec la paume de la main d'un seul coup. » Lui, « debout sur son char, ayant allongé un seul pied à terre, après avoir pris cet éléphant par la queue, avec le pouce de son pied, et avoir dépassé sept remparts et sept fossés, le jetta au delà de la ville à la distance d'un kroça » (1). Même éclatante supériorité dans les concours d'écriture, d'arithmétique, de natation, de pugilat, de course, de tir, de musique, de déclamation, de plaisanterie, de mimique, de danse, de

musique et les parfums. Qu'exempte de convoitise et évitant de demander, elle soit satisfaite de sa fortune.

Ferme dans la vérité, ni légère, ni étourdie, ni orgueilleuse et revêtue du vêtement de la pudeur; qu'elle n'aime ni les spectacles ni les fêtes, toujours appliquée à la loi, se conservant toujours pure de corps, de parole et de pensée.

Sans goût pour le sommeil et la paresse, ni troublée par l'orgueil; remplie de jugement, faisant de bonnes actions, et pratiquant toujours la loi. Respectant son beau-père et sa belle-mère, comme un précepteur spirituel; bonne pour les esclaves des deux sexes comme pour elle-même.

Connaissant, comme une courtisane, les règles des Sartras (livres sacrés); qu'elle dorme la dernière et sorte la première de son lit; agissant avec bienveillance, sans affectation, comme une mère. S'il y a une pareille femme, maître des hommes, choisis-là pour moi. » *Lalita*, c. XII, Gathas, 4-10, p. 125-6.

(1) p. 130.

magie, de divination, de travaux manuels, etc. (1). — L'heureux vainqueur de tant de luttes reçoit comme prix l'incomparable Gôpa.

Et, « en ce temps là, le Bodhisattva, afin d'agir selon les usages du monde, se montra, au milieu de 84,000 femmes, livré aux jeux et aux plaisirs. Parmi ces 84,000 femmes, Gôpa, de la famille Sakya, fut solennellement reconnue pour la première épouse » (2).

19. *Pourquoi, au lendemain de son mariage, en pleine félicité humaine, se sent-il plus triste que jamais?*

Souddhôdana s'est trompé. Le mal dont souffre son fils est de ceux que rien ne guérit, que rien ne soulage. Au lendemain de son mariage, le Bodhisattva est aussi triste, plus triste même, semble-t-il, que la veille. Sa pensée que rien ne peut distraire roule de plus en plus dans le cercle fatal de la douleur universelle; son cœur est plus que jamais en proie à une incurable tristesse. Le plaisir le lasse, la douleur du monde l'oppresse, tout ce qui passe ne lui inspire qu'un insurmontable dégoût; il se sent consumé du désir de soulager, de consoler, de guérir ceux qui souffrent. A ces appels intérieurs de son âme inquiète, viennent s'ajouter les appels pressants des esprits célestes qui tout à coup changent « les accords du concert en exhortations ». Les dieux lui rappellent les belles actions qu'il a faites dans ses naissances précédentes, ainsi que sa promesse de délivrer le monde de la douleur et de la mort. C'en est fait, il partira, il quittera tout pour se faire moine, son cœur est prêt à tous les sacrifices. « Rien n'est stable sur la terre, la vie est

(1) P. 141-2, détails intéressants.
(2) P. 142.

comme l'étincelle produite par le frottement du bois. elle s'allume et elle s'éteint ; nous ne savons d'où elle vient ni où elle va. Il doit y avoir quelque science suprême où nous pourrions trouver le repos. Si je l'atteignais, je pourrais apporter aux hommes la lumière. Si j'étais libre moi-même, je pourrais délivrer le monde ! » (1)

Ainsi pensait l'époux de la ravissante Gôpa ; l'amour ne le console pas, l'éclat de la vie royale le fatigue. Son père fait tout pour l'arracher à la sombre mélancolie qui l'obsède. Rien ne réussit ; le trait douloureux s'enfonce toujours plus profondément.

Le vase était plein, une dernière goutte le fera déborder. Un jour... mais ici il faut citer le texte sacré. Le bouddhisme n'a rien de plus beau que les pages qu'on va lire.

20. *Quelles précautions avait prises Souddhôdana pour empêcher l'accomplissement de la prédiction des brahmanes, et comment toutes ces précautions furent-elles rendues inutiles ?*

Souddhôdana, dit le *cathéchisme bouddhique*, pour prévenir le malheur dont il se savait menacé, de voir son fils quitter la cour pour se faire moine, « éloigna du prince tout ce qui aurait pu lui donner connaissance des souffrances et de la mort. Il l'entoure de toutes les jouissances et de tout l'éclat de la royauté, pour l'attacher plus étroitement à la vie du monde. Les maîtres les plus distingués furent chargés de lui enseigner toutes les sciences et tous les arts, et de lui apprendre les exercices chevaleresques qui convenaient à un fils de roi. Lorsque le prince Siddharta fut arrivé à l'adolescence, son père lui fit bâtir trois palais, un pour chacune des saisons de

(1) Max Müller. *Essai sur histoires des religions* p. 228.

l'Inde : la chaude, la froide et la saison des pluies. Tous trois furent meublés avec la plus grande magnificence. Ils étaient entourés de vastes jardins et de bosquets ombreux, avec des pièces d'eau limpide, bordées de fleurs de lotus, des grottes profondes, des sources jaillissantes et des parterres garnies des fleurs les plus rares. C'est dans ces jardins et ces bosquets que le prince passa sa jeunesse. Il ne lui était pas permis de s'en écarter et l'accès en était défendu, de la manière la plus sévère aux pauvres, aux malades et aux vieillards » (1).

Mais toutes ces précautions furent rendues inutiles, par les quatre rencontres que fit le jeune prince, peu de temps après son mariage, pendant ses promenades dans les jardins et dans les parcs du palais, rencontres très significatives et qui « l'éclairèrent sur la vraie nature de l'existence ».

21. *Quelles pensées fit naître en l'esprit de Siddharta, la vue d'un vieillard infirme, courbé sous le poids de l'âge?*

« Et lorsque le Bodhisattva, sortant en grande pompe par la porte orientale de la ville, se dirigea vers la terre du jardin de plaisance, au même instant, par la puissance du Bodhisattva lui-même, fut montré sur cette route un homme vieux, cassé, décrépit, aux veines saillantes sur le corps, aux dents branlantes, au corps couvert de rides, à la chevelure grise, courbé, voûté comme la solive d'un toit, abattu, appuyé sur un bâton, dont la jeunesse s'est éloignée, dont le gosier ne rend que des mots mal articulés, avec le corps penché en avant, s'appuyant sur un bâton, tremblant de tous ses membres et parties des membres.

(1) P. 11.

Alors le Bôdhisattva l'apercevant, dit à son cocher :

1. Qu'est-ce, cocher, que cet homme affaibli, qui a peu de force, à la chair et au sang desséchés, aux muscles collés à la peau ? qui a la tête blanche, les dents branlantes, dont le corps et les membres sont amaigris, qui, appuyé sur un bâton, marche avec peine en trébuchant ?

Le cocher dit :

2. Cet homme, en vérité, Seigneur, est accablé par la vieillesse, il a les organes affaiblis, il est très affligé et privé de force et d'énergie : dédaigné par les personnes de sa famille, il est sans protecteur ; incapable d'agir, il est relégué dans la forêt, comme un morceau de bois.

Le Bôdhisattva dit :

3. Est-ce là la loi de sa famille ? dis-le ; ou bien est-ce, en vérité, la condition de toute créature humaine ? Dis vite ce qu'il en est ; après avoir appris la vérité, je réfléchirai, en partant de l'origine.

Le cocher dit :

4. Ce n'est, Seigneur, ni la loi de sa famille, ni la loi du royaume. De toute créature, la vieillesse emporte la jeunesse. Votre mère, votre père, la foule de vos parents et de vos alliés finiront par la vieillesse. Il n'y a pas d'autre route pour la créature.

Le Bôdhisattva dit :

5. Quel malheur, cocher, pour la créature ignorante et faible, dont l'intelligence enivrée par l'orgueil de la jeunesse, ne voit pas la vieillesse ! Détourne promptement ici le char, je vais rentrer. Que m'importent les jeux et les plaisirs, à moi qui suis la demeure (future) de la vieillesse !

Et le Bôdhisattva, ayant retourné le meilleur des chars, rentra (dans la ville). »

22. *Quelles réflexions lui inspira la rencontre d'un malade couvert d'ulcères ?*

« Ainsi, Religieux, une autre fois, le Bôdhisattva, sortant par la porte du midi pour aller à la terre du jardin de plaisance, avec une grande pompe, aperçut sur la route un homme atteint de maladie, brûlé, vaincu par la fièvre, le corps affaibli, souillé de ses excréments, sans protecteur, sans asile, respirant avec peine. Après l'avoir vu, le Bôdhisattva dit avec intention au cocher :

6. Qu'est-ce, cocher, que cet homme au corps rude et livide, dont tous les sens sont affaiblis, qui respire très difficilement, qui a tous ses membres desséchés, l'estomac troublé et atteint par la souffrance, qui reste misérablement souillé de ses excréments ?

Le cocher dit :

7. Cet homme-là, Seigneur, est épuisé au dernier point ; il subit la crainte de la maladie, il est arrivé au seuil de la mort. Dépourvu de santé et de lustre, privé complètement de force, sans protection, sans abri, sans asile, il n'a plus d'amis.

Le Bôdhisattva dit :

8. La santé est donc comme le jeu d'un rêve ! et la crainte de la maladie a donc cette forme terrible ! Quel est donc l'homme sage qui, après avoir vu pareille condition d'existence, pourrait avoir l'idée de la joie et du plaisir ?

Alors, Religieux, le Bôdhisattva ayant retourné le meilleur des chars, rentra dans la meilleure des villes. »

23. *Comment la vue d'un cadavre en décomposition acheva-t-elle de l'éclairer sur la vanité de l'existence?*

« Ainsi donc, Religieux, le Bôdhisattva, une autre fois, se dirigeant par la porte de l'ouest vers la terre du jardin de plaisance, avec une grande pompe, aperçut un

homme mort placé sur un palanquin recouvert d'un poële de toile, entouré de la foule de ses parents, tous pleurant, se lamentant, gémissant, les cheveux épars, couvrant leur tête de poussière, se frappant la poitrine en allant à sa suite.

Après l'avoir vu, le Bôdhisattva dit avec intention au cocher :

9. Qu'est-ce, cocher, que cet homme placé sur un palanquin ? Quels sont ces hommes qui, les cheveux épars, jettent de la poussière sur leur tête, qui restent autour de lui et se frappent la poitrine en prononçant toutes sortes de lamentations?

Le cocher dit :

10. Cet homme, Seigneur, qui est mort dans le Djamboudvipa, ne verra plus sa mère, son père, ses fils, son épouse. Après avoir abandonné ses biens et sa maison, sa mère, son père, la foule de ses amis et de ses parents, il est allé dans un autre monde : il ne verra plus ses parents.

Le Bôdhisattva dit :

11. Malheur à la jeunesse minée par la vieillesse ? Malheur à la santé, que détruisent toutes sortes de maladies ! Malheur à la vie de l'homme, qui ne dure pas longtemps ! Malheur aux attraits du plaisir, (qui séduisent le cœur) du sage !

12. S'il n'y avait ni vieillesse, ni maladie, ni mort, avec cette grande douleur qui a pour support les cinq éléments de l'existence (Skandhas) ! ni non plus la vieillesse, la maladie et la mort, qui toujours sont liées l'une à l'autre ! c'est bien, après avoir retourné en arrière, je songerai à la délivrance !

Et aussitôt, Religieux, le Bôdhisattva ayant détourné le meilleur des chars, rentra dans la ville. »

24. — *Quel effet produisit sur l'esprit du jeune prince, la rencontre d'un vénérable frère mendiant?*

« Et ainsi, Religieux, une autre fois encore, pendant que, par la porte du nord de la ville, le Bôdhisattva se dirigeait vers la terre du jardin de plaisance, par son pouvoir même, fut, par les fils dieux, produite sur la route l'apparition d'un religieux. Le Bôdhisattva aperçut ce religieux, calme, dompté, retenu, continent; ne jetant pas les yeux de côté et d'autre, ne regardant pas plus loin que la longueur d'un joug, possédant la voie honorable, agréable à voir; ayant la démarche agréable en regardant et en détournant les yeux; agréable en se ramassant sur lui-même ou en s'étendant, se tenant sur la route, portant la sébile et le vêtement religieux.

Après l'avoir vu, le Bôdhisattva, avec intention, parla ainsi au cocher :

13. Quel est, cocher, cet homme calme, à l'esprit très calme, qui s'en va les yeux baissés, regardant seulement à la longueur d'un joug, vêtu de vêtements rougeâtres, et d'un maintien si parfaitement calme? Il porte un vase aux aumônes, il n'est ni orgueilleux ni hautain.

Le cocher dit :

14. Seigneur, cet homme est de ceux qu'on nomme Bhikshous (religieux mendiants). Après avoir abandonné les joies du désir, il a une conduite parfaite, disciplinée. Il s'est fait religieux errant et recherche le calme de soi-même. Sans affection, sans haine, il s'en va demandant l'aumône.

Le Bôdhisattva dit :

15. Cela est bon, bien dit, et me fait envie. L'entrée en religion, en effet, a toujours été louée par les sages;

là est ce qui est utile à soi et utile aux autres êtres, une vie heureuse, l'Amrîta, plein de douceur et le fruit (des œuvres).

Puis le Bôdhisattva ayant détourné le meilleur des chars, rentra dans la meilleure des villes.

Un professeur de grand Séminaire.

A suivre).

UNE ÉPOPÉE BABYLONIENNE

IS-TU-BAR — GILGAMÈS

Troisième article.

INTRODUCTION (*Suite*).

Mort d'Eabani.

Il semble qu'après tant de dangers courus, Gilgamès et Eabani allaient enfin jouir en paix du fruit de leurs travaux. Il n'en fut rien, hélas !... Le moment approchait, en effet, où Eabani devait être ravi à l'amitié de Gilgamès.

Quelles circonstances amenèrent la mort d'Eabani ? Il serait difficile de le dire (1). Nous savons seulement que le héros avait pressenti sa fin prochaine, car, étant tombé malade, il reconnut dans ce coup l'accomplissement d'un songe qu'il avait eu. Eabani, s'étant alité, ne se releva plus ; il succomba après douze jours d'une maladie opiniâtre (2).

Gilgamès, blessé au cœur, ne put d'abord retenir ses plaintes : « Malheur à moi, s'écria-t-il, puisque

(1) La huitième tablette, qui contenait le récit de la mort d'Eabani, est malheureusement mutilée. Il ne nous est parvenu, en effet, de cette tablette qu'une partie des col. I et VI. Des trois fragments qui paraissent constituer la col. I, on ne saurait rien tirer. Le premier comprend à peine quelques mots isolés Le second renferme un dialogue entre deux arbres qui se disputent la primauté. Le troisième enfin, où se trouve mentionné la ville de Nippur, a rapport à une expédition dont le but reste inconnu.

(2) Tab. VIII. Col. VI, l. 19-27.

me voilà en butte à la haine... Maintenant, j'ai peur, oh ! j'ai peur du combat... » et, en disant cela, sa voix s'étouffait dans les sanglots...

Après avoir rendu à son ami les derniers devoirs, Gilgamès s'enfuit en toute hâte, par crainte d'être surpris, lui aussi, par la mort : « Non, se dit-il en lui-même, je ne veux point mourir comme Eabani. Maintenant que j'ai été éprouvé par la douleur, j'ai peur, oh ! j'ai peur de la mort... (1) »

Une perte aussi cruellement ressentie, modifia profondément l'humeur de Gilgamès. De ce jour, ce ne fut plus le même homme. Hanté par de sombres visions, il ne rêva plus de combats, mais d'immortalité. Au lieu de courir les belles aventures, il se mit en quête du secret de la vie. L'infatigable lutteur fit place en lui au chercheur inquiet. Ainsi voyons-nous, dans le poème de Gilgamès, aux récits de guerre, succéder les récits de voyage. La mort d'Eabani est comme le centre de l'action. Elle est la fin d'une Iliade et le commencement d'une Odyssée.

MERVEILLEUSE ODYSSÉE : RENCONTRE AVEC LES LIONS ; LES PORTES DU SOLEIL ET LES HOMMES-SCORPIONS ; LA RÉGION DE LA NUIT ET LES JARDINS ENCHANTÉS ; LA DÉESSE SABIT ET LE PILOTE AMEL-EA ; L'OCÉAN ET LES EAUX DE LA MORT ; SAMAS-NAPISTIM, L'ÉLOIGNÉ.

Gilgamès comptait parmi ses aïeux un certain Samas-napistim et sa femme, lesquels, après avoir été sauvés miraculeusement du déluge, avaient obtenu des dieux, par un privilège unique, le don d'immortalité. Le

(1) Tab. VIII. Col. VI, l. 28-32 et Tab. IX. Col. I, l. 1-5.

couple divin demeurait au loin, sur un rivage fortuné, à « la bouche » des fleuves.

Gilgamès, miné déjà par un mal mystérieux, sans cesse obsédé par l'image de la mort, se mit donc en route aussitôt, pour se rendre auprès de sa Haute Seigneurie, Samas-napistim, fils de Ubara-Marduk, espérant obtenir de lui sa guérison et aussi le secret d'immortalité.

Or, après avoir cheminé tout le long du jour, sur le soir, comme le héros arriva au pied de la montagne, voilà que, tout d'un coup, il se trouva face à face avec des lions. A cette vue, son premier mouvement fut un mouvement de frayeur. Mais ayant jeté vers le dieu Sin cet appel désespéré : « Sauve-moi, ô mon dieu, sauve-moi, » aussitôt il se sentit réconforté. Alors, d'une main saisissant la hache, de l'autre le glaive, il fondit sur les lions. Il frappait de droite et de gauche avec furie.... Dans cette lutte sauvage, l'homme vainquit le fauve. Gilgamès, déjà célèbre par tant d'exploits, acquit ainsi le renom de grand chasseur. Désormais, il restera le type du légendaire tueur de lions (1).

A peine sorti victorieux de cette première épreuve, Gilgamès allait en subir une seconde plus redoutable encore. C'était aux abords du mont Masu, ce mont fameux de toute antiquité. Les hommes-scorpions en défendaient l'accès. Placés comme des sphinx, du côté de l'orient et de l'occident, ils gardaient jalousement les portes par où se lève et se couche le soleil. Ces monstres avaient leur légende. Ils avaient pris dans l'imagination populaire des proportions étranges et effroyables. Leur tête, disait-on, touchait la voûte

(1) Tab. IX. Col. I, l. 6-18.

du ciel, et leur poitrine plongeait dans les enfers. Leur seul aspect était foudroyant, et leur regard mortel ; leur éclat puissant renversait les montagnes... Il eût été bien osé celui qui se serait aventuré dans ces sinistres parages et aurait essayé de franchir le seuil défendu par des gardiens aussi vigilants (1).

A leur vue, Gilgamès se sentit d'abord glacé d'effroi. Son visage devint noir de peur... Toutefois, s'étant rassuré et prenant une résolution courageuse, il alla droit à leur rencontre : « Quel est donc celui qui vient vers nous ? » dit l'homme-scorpion à sa femme, « on dirait un dieu... » — « Dieu et homme à la fois, » reprit la femme. A peine finissaient-ils de parler, que Gilgamès les aborda. Or, comme le monstre s'étonnait et demandait le motif qui avait amené jusqu'à lui, à travers des routes impraticables, ce voyageur audacieux, celui-ci lui répondit tout uniment qu'il allait au devant de Samas-napistim, son aïeul, de celui qui avait été admis dans la vaste assemblée des dieux, qui possédait le secret de la vie et de la mort (2).

L'homme-scorpion essaya d'abord de dissuader Gilgamès d'une aussi folle entreprise. Il lui montra les difficultés et les périls de la route. Il n'y avait aucune voie tracée ; personne d'ailleurs, de temps immémorial, n'avait dépassé ces monts. Il fallait aller, vingt-quatre heures durant, à travers la région de la nuit... Le plus sage était évidemment de s'en retourner (3).

Le héros insista ; il pria et pleura tant, que le monstre finit par lui indiquer le chemin, et lui ouvrir la porte qui donnait accès dans les ténèbres (4).

(1) Tab. IX. Col. II, l. 1-9.
(2) Tab. IX. Col. II, l. 10-21 et Tab. IX. Col. III, l. 3-5.
(3) Tab. IX. Col. III, l. 6-11, l. 17-18.
(4) Tab. IX. Col. IV, l. 33-43.

Gilgamès s'engagea hardiment sur cette route obscure, que suit le soleil au dessous de l'horizon. Après avoir marché pendant vingt-quatre heures, à l'aveugle, à travers la nuit profonde (1), il se trouva tout d'un coup, ô surprise ! en pleine lumière, parmi des jardins enchantés, tout plantés d'arbres ravissants, avec leurs branches pendantes et leurs fruits étincelants comme des pierres précieuses. Gilgamès avait enfin mis le pied sur cette terre idéale, située sur les rivages lointains, aux extrémités du monde, il touchait à ce pays du rêve, qui se cristallisa, dans l'imagination des peuples jeunes, en ces paradis enchanteurs où l'on cueillait les pommes d'or (2).

Gilgamès, cependant, allait son chemin... Il allait, conservant le même aspect, — le corps couvert d'une lèpre, qui servait de vêtement à sa chair divine, — et gardant au cœur la même blessure... Maintenant, il touchait aux bords de la vaste mer, aux limites de l'empire de la déesse Sabit. Or, celle-ci, ayant tourné les yeux de ce côté, du haut de son trône, aperçut au loin Gilgamès. A la vue de cet inconnu, son premier mouvement fut un mouvement de surprise. « Quel est donc, dit-elle en elle-même, ce voyageur imprudent, qui s'est aventuré en de si périlleux chemins ? Où égare-t-il donc ses pas ? » Mais dès qu'elle l'eût reconnu, aussitôt, elle ferma sa porte avec soin... A ce bruit, Gilgamès tendit l'oreille et se tint sur la défensive. Puis, s'étant avancé, il cria à travers la porte : « Voyons, Sabit, pourquoi es-tu ainsi effrayée à ma vue ? Pourquoi as-tu fermé la porte sur toi ? Si tu ne l'ouvres, je saurai bien l'enfoncer (3). »

Devant de telles menaces, force fut à la déesse de

(1) Tab. IX. Col. IV, l. 44-50 et Tab. IX. Col. V, l. 23-45.
(2) Tab. IX Col. V. l. 46-51. Cf. Tab. IX. Col. VI.
(3) Tab. X. Col. I, l. 1-22.

céder. Gilgamès exposa alors à Sabit le but de son voyage. « Mon ami, celui que j'aimais tant, est retourné en poussière ; oui, Eabani, celui que j'aimais tant, est retourné en poussière. Moi, je ne veux point mourir comme lui, je ne veux point le suivre dans sa prison redoutable. » Voilà pourquoi il se rendait en hâte auprès de Samas-napistim, son aïeul. — « Allons, Sabit, indique-moi le chemin qui mène vers Samas-napistim, de grâce, ne me refuse pas ! Je franchirai la mer, si cela se peut, sinon, je reviendrai sur mes pas. » — « Non, lui répondit Sabit, la mer ne se peut franchir, de mémoire d'homme, personne ne l'a jamais franchie, si ce n'est pourtant le dieu Samas. Mais qui donc pourrait ce que peut le dieu Samas ? La traversée est rude et le chemin malaisé. Et d'ailleurs, à supposer que tu franchisses la mer, une fois arrivé devant les eaux de la mort que feras-tu ?... Car, tu le sais sans doute, au milieu de la vaste mer, à sa limite extrême, les eaux de la mort se divisent en deux branches... Cependant, puisque cela te tient à cœur, adresse-toi à Amel-Ea. C'est lui, le pilote de Samas-napistim. Va, coupe avec lui un cèdre dans la forêt, à l'aide d'un instrument de pierre. Une fois qu'il t'aura vu, tu passeras avec lui, si cela se peut, sinon, tu reviendras sur tes pas (1). »

Gilgamès, ne se sentant pas de joie, courut droit à la rencontre d'Amel-Ea, le pilote... (2) Or, comme celui-ci l'interrogeait, Gilgamès, encore une fois, conta sa douleur et exposa le but de son voyage. « Mon ami, celui que j'aimais tant, est retourné en poussière ; oui, Eabani, celui que j'aimais tant est retourné en

(1) Tab. X. Col. II, l. 8-31. On ne saurait rien tirer du début de la col. II. Ce fragment, d'ailleurs, ne paraît pas être ici à sa place.

(2) Tab. X. Col. II, l. 32-34.

poussière. Moi, je ne veux point mourir comme lui, je ne veux point le suivre dans la prison redoutable. » Puis, il demanda son chemin à Amel-Ea, comme à la déesse Sabit, comme à l'homme-scorpion. « Allons, Amel-Ea, indique-moi le chemin qui mène vers Samas-napistim, de grâce, ne me refuse pas ! Je franchirai la mer, si cela se peut, sinon, je reviendrai sur mes pas (1). »

Amel-Ea, accédant à la demande de Gilgamès, consentit à le passer... Mais auparavant, il lui ordonna d'aller couper avec sa hache du bois dans la forêt, de le disposer en un tas (2) et de faire une offrande aux dieux... Ce que Gilgamès ayant fait, il monta sur le bateau à côté d'Amel-Ea. Le bac une fois mis à flot, le pilote manœuvra si bien, qu'en moins de trois jours, il fit le chemin de trente-cinq jours... Maintenant, Gilgamès et Amel-Ea se trouvaient en face des eaux de la mort (3).

Au moment où, franchissant l'extrême limite de la mer, ils parvinrent aux eaux de la mort, Amel-Ea fit à Gilgamès cette recommandation : « Prends garde surtout de ne point toucher avec ta main les eaux de la mort. Accomplis, cependant, la cérémonie accoutumée, conformément au rite prescrit... » Ce dont le héros s'acquitta ponctuellement, suivant les indications du pilote. Or, Samas-Napistim, ayant tourné les yeux de ce côté, aperçut au loin ces inconnus qui voguaient vers lui. Étonné, il se dit à lui-même : « Quel est donc ce ba-

(1) Tab. X. Col. III, l. 1-35.

(2) Il lui ordonne en même temps de faire un *parisu* de cinq *gar*. Qu'était-ce au juste que ce *parisu* ? Il serait difficile de le dire. Un peu plus loin, à la colonne suivante, ce même *parisu* joue le principal rôle dans certaine cérémonie qu'accomplit Gilgamès, tandis qu'il vogue, en compagnie d'Amel-Ea, sur les eaux de la mort.

(3) Tab. X. Col. III, l. 36-50. Les l. 37-39 sont très obscures.

teau ?... Ce n'est pas assurément un homme quelconque, celui qui vient ainsi vers nous. Tiens, on dirait qu'à sa droite... (1) »

A peine finissait-il de parler, que Gilgamès l'aborda. De prime abord il se fit connaître et raconta toute son histoire ; il dit à Samas-napistim, sa lutte contre le guépard de la plaine, contre le taureau divin, contre Humbaba, le mystérieux habitant de la forêt de cèdres, enfin contre les lions... Il mettait à conter cela ce naïf orgueil, que mettrait un petit-fils à conter à son vieux grand-père ses prouesses, au retour d'une expédition lointaine. Puis, il lui confia sa peine : « Mon ami, celui que j'aimais tant, est retourné en poussière ; oui, Eabani, celui que j'aimais tant, est retourné en poussière. Moi, je ne veux point mourir comme lui ; je ne veux point le suivre dans la prison redoutable. C'est pourquoi je suis venu te trouver, toi, Samas-napistim, l'Éloigné, dont on parle tant. Je ne me suis pas laissé rebuter par les difficultés et les périls de la route. J'ai parcouru des plaines, franchi d'âpres montagnes, traversé la mer. J'ai connu la détresse, et ressenti la douleur. J'allais, les vêtements en lambeaux, me nourrissant de la chair des bêtes... J'ai tout supporté, tant je désirais te voir et apprendre de ta bouche le secret de la vie (2). »

Samas-napistim ne céda point d'abord à la demande de Gilgamès. Il commença par l'exhorter à la résignation. Nul ne saurait échapper à la mort. C'est le destin... Les dieux et les hommes n'y peuvent rien (3). La mort est le dernier ennemi de l'homme, le seul que l'homme

(1) Tab. X. Col. IV, l. 1-21.

(2) Tab. X. Col. V, l. 1-35. Cf. le duplicata de la Tab. X. Col. V, l. 10-25. On ne saurait rien tirer du fragment qui termine la col. V. Il n'est pas certain, d'ailleurs, que ce morceau soit ici à sa place.

(3) Tab. X. Col. V, l. 36-45.

ne puisse vaincre. « Depuis que l'on bâtit des maisons, depuis que les frères se querellent et que l'inimitié existe entre les hommes, depuis que le fleuve roule ses eaux et que les oiseaux du ciel regardent le soleil en face, toujours l'homme a été voué à la mort... L'homme a beau prier, rien n'y fait. Ce sont les Anunnaki, les grands dieux et Mammit, la maitresse du destin, qui fixent le sort de chacun et règlent la vie et la mort. Jamais ils n'ont révélé à personne le jour de son trépas (1)? »

Ainsi ces hommes antiques connurent, comme nous, les angoisses de la douleur et de la mort. Ah! elles furent bien amères, aux premiers jours, les larmes versées par un ami sur un ami, et bien troublante aussi l'image de la mort! Longtemps, l'humanité, comme écrasée par le mystère des choses, vécut dans une sorte d'oppression morale. Elle traversa d'horribles transes... Plus d'un, sans doute, s'écria avec Gilgamès : « Mon ami, celui que j'aimais tant, est retourné en poussière. Oh! je ne veux point mourir comme lui ; je ne veux point le suivre dans sa noire prison. » Plus d'un aussi alla consulter les sages. Mais les sages eux-mêmes étaient embarrassés. Ils n'avaient point de remèdes contre de telles afflictions. Pas même une parole de consolation et d'espoir... Ils se contentaient, comme Samas-napistim, de prêcher la résignation : « La mort est inexorable et surprend chacun à l'improviste. Telle est la volonté des Anunnaki, des grands dieux et de Mammit, la souveraine du destin... » Pauvre humanité? Comme elle dut souffrir des deuils inconsolés! Comme elle dut se lamenter en face de la mort, de l'affreuse mort, sans espérance!...

(1) Tab. X. Col. VI, l. 26-39. On ne saurait rien tirer du second fragment, donné comme appartenant à la col. VI. Cette attribution est, d'ailleurs, fort incertaine.

IS-TU-BAR — GILGAMÈS

MORT D'EABANI

Tab. VIII. Col. I.

10 . . . . . .
. . . . . .
maintenant, ...
moi . . . . . .
certes, ...
15 certes, Gilgamès . . . . . .
le nom . . . . . .
. . . . . .
sa parole . . . . . .
Gilgamès . . . . . .
20 Gilgamès . . . . . .
. . . . . .

« . . . . . .
15 il prit . . . . . .
le cèdre, le cyprès, ...
dans le verger, certes (?), ...
et toi, qu'il te . . . . . .
tu as pris la demeure . . . . . .
20 dans tout l'ensemble . . . . . .
détruisant beaucoup . . . . . .
le démon des arbres . . . . . .
ta femme, ô cèdre, fit . . . . . .
ta racine n'est point forte dans . . . . . .

25 ni fraîche ton ombre, ...
ni épaisse ton écorce, ... »
Le cèdre repartit violemment . . . . :
« La lutte, certes, ...
comme une pousse . . . . . .
30 . . . le bois . . . . .
. . . . . »

. . . . . .
Eabani . . . . . .
dit . . . . . :
30 « Allons, ...
dans . . . . . .
la porte . . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
35 . . . . . .
dans . . . . . .
Eabani . . . . . .
avec la porte . . . . . .
la porte . . . . . .
40 n'ayant pas prêté attention, ...
à une distance de quarante heures, j'ai transporté.
jusqu'au cèdre antique (?), j'ai vu . . . .
aucune (forêt) ne possède d'arbre pareil au tien, .
de 6 *gar* ton étendue, de 2 *gar* ta largeur, . .
45 ta hauteur (?), ton pourtour et ta surface (?), .
ta prééminence (?), ta vigueur (?), dans la ville de
Nippur . . . . . .
certes, je connais la porte comme celui-ci, . .
et celui-ci, la pureté . . . . . .
j'ai emporté son ordre, ...
50 je t'ai présenté l'ordre . . . . . »

Tab. VIII . . . . . .
Col. VI. . . . . tout . . . . . .
. son (?) . . je suis parti bien portant, .
mon ami eut un songe, qui ne . . pas .
20 au jour où il vit le songe accompli, ...
Eabani se coucha. Le premier jour, ...
qu'Eabani fut dans son lit, ...
le troisième jour et le quatrième jour, . . .
le cinquième, le sixième et le septième, le huitième.
25 de la maladie d'Eabani, ...
le onzième et le douzième, ...
Eabani, dans son lit, ... »
Gilgamès s'écria . . . . . :
« Mon ami, il m'a haï . . . . . .
30 comme celui qui au milieu . . . . . .
j'ai redouté le combat, et . . . . . .
mon ami, celui qui dans le combat . . . .
moi . . . . . .
. . . . . »

Tab. IX. Gilgamès, sur le sort d'Eabani, son compagnon,
Col. I. pleura amèrement, puis il s'en revint :
« Moi, (dit-il), je ne veux point mourir, certes, comme Eabani ;
le deuil envahit mon âme,
5 j'eus peur de la mort, c'est pourquoi je m'en retournai. »

MERVEILLEUSE ODYSSÉE : RENCONTRE AVEC LES LIONS; LES PORTES DU SOLEIL ET LES HOMMES-SCORPIONS; LA RÉGION DE LA NUIT ET LES JARDINS ENCHANTÉS; LA DÉESSE SABIT ET LE PILOTE AMEL-EA; L'OCÉAN ET LES EAUX DE LA MORT; SAMAS-NAPISTIM, L'ÉLOIGNÉ.

Auprès de sa Seigneurie, Samas-napistim, fils de Ubara-Marduk,
m'étant mis en route, je courus en toute hâte.
J'atteignis vers la nuit les abords de la montagne ;
or, ayant aperçu des lions, je fus effrayé,
10 toutefois, je relevai la tête et me confiai au dieu Sin.
A . . des dieux ma prière parvint :
. . . . . sauve-moi,
. . . . . et le songe,
. . . . . il se réjouit de (?) la vie. »
15 De sa main, il saisit la hache,
il tira le glaive de sa ceinture,
comme une lance (?) . . . eux tomba,
frappa . . . . . brisa,
et . . . . . .
20 il jeta . . . . . .
il garda . . . . . .
le nom . . . . . .
le nom . . . . . .
il porta . . . . . .
25 à . . . . . .
. . . . . .
certes, ...
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

Tab. IX. Cette montagne est célèbre sous le nom de Masu .
Col. II. Aux approches du mont Masu, ...
Ceux qui, tous les jours, en défendent l'entrée et la sortie,
(sont des monstres), dont la tête touche la voûte du ciel,
5 et dont la poitrine plonge au plus profond de l'Aral.
Ce sont les hommes-scorpions qui en gardent la porte,
ceux dont le seul aspect (1) est foudroyant, dont le regard est mortel,
et dont l'éclat puissant renverse les montagnes.
Ils gardent le soleil à l'Orient et à l'Occident.
10 A leur vue, Gilgamès, d'abord saisi d'effroi
et de terreur, s'assombrit,
puis, ayant pris sa résolution, il alla au-devant d'eux.
L'homme-scorpion dit à sa femme :
« Celui qui vient à notre rencontre a l'apparence d'un dieu (2). »
15 La femme répondit à l'homme-scorpion :
« Ses songes (?) sont d'un dieu, mais sa démarche (?) est bien d'un homme. »
L'homme-scorpion, le mâle, dit
. . . . . des dieux il proclama la volonté :
« . . . . . un long chemin,
20 . . . . . jusqu'en ma présence,
. . . . . dont le passage est difficile,
. . . . . ton . . qu'il sache
. . . . . est situé,
. . . . . qu'il sache,
. . . . . »

(1) Mot à mot : « la terreur. »
(2) Mot à mot : « a le corps fait de la chair des dieux. »

ab. IX. . . . . .
ol. III. « . . . . . .
dans . . Samas-napistim, mon aïeul, . .
qui se tient dans l'assemblée, ...
5 la mort et la vie . . . . . »
L'homme-scorpion, ayant ouvert la bouche, parla et dit à Gilgamès :
« Il n'y a pas, Gilgamès, ...
de cette montagne, personne . . . . . .
10 à une distance de vingt-quatre heures, . . .
qui est une région de ténèbres, où ne pénètre point la lumière.
Au lever du soleil, ...
au coucher du soleil, ...
au coucher du soleil, ...
15 sortit . . . . . .
brilla . . . . . .
toi . . . . . .
retourne . . . . . .
. . . . . .
20 région . . . . . .
. . . . . .

ab IX. . . . . .
ol. IV. dans le deuil, ...
dans les plaintes, ...
35 dans les gémissements, ...
maintenant, ...
L'homme-scorpion . . . . . .
à Gilgamès . . . . . :
« Va, Gilgamès, ...
40 les montagnes de Masu . . . . . .
les montagnes . . . . . .
les femmes . . . . . .

la grande porte du pays . . . . . »
Gilgamès . . . . . .
45 au nom . . . . . .
la route du soleil . . . . . .
deux heures, ...
de la région de ténèbres, ...
il ne laissa pas . . . . . .
50 quatre heures, ...

Tab. IX. Col. V.

. . . . . .
huit heures, ...
de la région de ténèbres, ...
25 il ne laissa pas . . . . . .
dix heures, ...
de la région de ténèbres, ...
il ne laissa pas . . . . . .
douze heures, ...
30 de la région des ténèbres, ...
il ne laissa pas . . . . . .
quatorze heures, en approchant . . . .
de la région de ténèbres, où ne pénètre point la lumière,
il ne laissa pas . . . . . .
35 seize heures, ... il cria,
de la région de ténèbres, où ne pénètre point la lumière,
il ne laissa pas . . . . . derrière lui;
dix-huit heures, ... la région du nord,
. . . . . devant lui,
40 . . . . . où ne pénètre point la lumière,
. . . . . derrière lui,
. . . . . .
. . . . . la mêlée,
. . . . . deux heures,

45 . . . . . avant le soleil,
. . . . . la lumière habite,
. . comme (?) . . des dieux splendide à voir.
Ses fruits sont de pierre *sandu* ;
ses branches (?) pendantes offrent un agréable aspect ;
50 ses bourgeons (?) sont de pierre *uknu* ;
ses fruits ont belle apparence.

Tab. IX.
Col. VI.

. . . . . .
. . . . . .
. . le cèdre . . . . . .
25 pour la deuxième fois (?), de pierre blanche (?). moi (?)
[.] la mer . de pierre *za-ṭu-be*, .
comme l'arbre *num* et l'arbre de la forêt (?) [.]
la sauterelle . . . . avec la semence,
de pierre *nisikti*, de pierre *ka* . . à . .
30 . . . . et . . . . il parla,
comme . . . . . sur [. .]
de . . . . . la mer,
il y a vers . . . . . le charme,
Gilgamès . . . . . sa démarche,
35 il porta . . . . . ce dieu
La déesse Siduri Sabitum, celle qui est assise sur le trône de la mer,

Neuvième tablette : celui qui a vu l'abîme. Histoire (?) de Gilgamès.

40 Propriété d'Assurbanipal,

roi des légions, roi du pays d'Assur.

. . . . . .

tout ce que . . . . . .

l'habileté au combat . . . . . .

50 sur des tablettes, j'ai inscrit . . . . . .

pour l'exposition . . . . . .

au milieu du palais . . . . . .

Tab. X. Col. I.

La déesse Siduri Sabitum, celle qui sur le trône de la mer
est assise . . . . . .
« Il y eut une deuxième fois (?), il y eut . . .
couvre [. .], et . . . . . »
5 Gilgamès s'approcha (?), et . . . . . ?
couvert de lèpre, ...
ayant la chair des dieux dans. . . . . .
la douleur envahit son âme.
Sabitum tourna les yeux vers celui qui avait entrepris ce long voyage,
10 et le regarda venir de loin . . . . . .
Elle conçut en son cœur ces pensées, . . .
et en elle-même, ... :
« Quel est donc celui qui . . . . . .
Où se dirige-t-il avec . . . . . »
15 A sa vue, Sabitum ferma . . . . . .
elle ferma et referma sa porte . . . . . .
Gilgamès, lui, tendit l'oreille . . . . . .
il leva son *zukat* et . . . . . .
Gilgamès, s'adressant à Sabitum, lui dit :
20 « Sabitum, qu'as-tu vu que . . . . . .
que tu aies fermé ta porte, ...

je briserai la porte . . . . . .
. . . . . »

Tab. X. Col. II.

« Ecoute-moi, vieillard, ...
moi, à Eabani, ...
comme un moucheron (?), ...
la hache attachée à mon côté, ...
5 le glaive suspendu à ma ceinture. . . .
. . .] mes fêtes . . . . .
. . . . . il vint et . . . . .
. . . . donne . . . . . .
. . . . . .

« . . . . . .
. . . . . la parole de mon ami . . .
. . . . la parole d'Eabani . . . .
10 . . . . . je m'en revins,
. . que je ramène (?), que j'évoque (?). . .
Mon ami, celui que j'aimais est retourné en poussière ; Eabani, mon ami, celui que j'aimais, est retourné en poussière.
Moi, (dit-il), je ne veux point mourir, certes, comme lui ;
je ne veux point entrer dans la forte citadelle. »
15 Gilgamès, s'adressant à Sabit, lui dit :
« Maintenant, Sabit, (dis-moi) quel est le chemin qui mène vers Samas-napistim ?
Quel est ce chemin ? Fais-le moi connaître, oh ! oui, fais-le moi connaître.
Si le passage est facile, je franchirai la mer,
si, au contraire, le passage est impossible, je reviendrai sur mes pas. »
20 Sabit, s'adressant à Gilgamès, lui dit :
« Il n'existe point de passage, ô Gilgamès,

et, de temps immémorial, aucun de ceux qui sont venus n'a pu franchir la mer.

Samas, le guerrier, la franchit sans doute ; mais qui donc, si ce n'est Samas, pourrait la franchir?

La traversée est rude, la route ardue.

25 En outre, au milieu, en deçà (de la mer), se divisent les eaux de la mort.

A supposer, Gilgamès, que tu parviennes à franchir la mer,

une fois arrivé aux eaux de la mort, que feras-tu ?

Gilgamès, le pilote de Samas-napistim est Amel-Ea.

Avec un instrument (?) de pierre, de concert avec lui, va, abats un cèdre dans la forêt.

30 . . . . . qu'il voie ta face.

Si le passage est facile, traverse avec lui, si, au contraire, le passage est impossible, reviens sur tes pas. »

Gilgamès, ayant entendu cela,

. . . . . à . . . . . .

. . . . . joyeux, il descendit . .

35 . . . . . au milieu d'eux. . . .

. . . . . et . . . .

. . . . . .

. . . . . son (?) . . .

. . . . . Gilgamès,

40 . . . . . sa poitrine,

. . . . . le bateau,

. . . . . de la mort,

. . . . . vaste,

. . . . . le champ,

45 . . . . . au fleuve,

. . . . . le bateau,

. . . . . sur le bord,

. . . . . le pilote,

. . . . . la grandeur,
50 . . . . . toi.

Tab. X.
Col. III.

Amel-Ea, s'adressant à Gilgamès, lui dit :
« Pourquoi ta force puissante . . . . . .
. . . . . ton cœur . . . . . »
Le deuil envahit son âme
5 . . tourna ses yeux vers celui qui avait entrepris ce long voyage.
. la plainte (?) et tu es propice (?) à la place .
. . . . . et . . . . . .
. . . . . dit à . . :
« . . . . . ne . . . . . .
10 . . . . . la main a porté . . . . .
le deuil envahit ton âme
. . . . . .
. . . . . place . . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
dans . . . . . .
20 mon ami, ...
Eabani . . . . . .
il parvint . . . . . .
six jours . . . . . .
jusque . . . . . .
25 . . . . . .
. . . . . .
. . . . . ma main (?) . . . . . .
. . . . . .
. . . . que je ramène (?), que j'évoque (?), .
30 Mon ami, celui que j'aimais, est retourné en poussière ; Eabani, mon ami, celui que j'aimais, est retourné en poussière.

Moi, (dit-il), je ne veux point mourir, certes, comme lui ; je ne veux point entrer dans la forte citadelle. »

Gilgamès, s'adressant à Amel-Ea, le pilote, lui dit:

« Maintenant, Amel-Ea, (dis-moi) quel est le chemin qui mène vers Samas-napistim ?

Quel est ce chemin? Fais-le moi connaître, oh! oui, fais-le moi connaître.

35 Si le passage est facile, je franchirai la mer, si, au contraire, le passage est impossible, je reviendrai sur meš pas. »

Amel-Ea, s'adressant à Gilgamès, lui dit :

« Tes mains, Gilgamès, ont empêché . . .

tu as taillé des objets de pierre, ...

des objets de pierre ont été taillés, ...

40 Gilgamès, saisis de ta main la hache,

descends vers la forêt et un *parisu* de cinq *gar* .

amoncelle et fais une offrande (?) ; apporte . »

Gilgamès, ayant entendu cela,

saisit de sa main la hache, ...

45 descendit vers la forêt et un *parisu* de cinq *gar* .

il amoncela et fit une offrande (?) ; il apporta .

Gilgamès et Amel-Ea montèrent . . . .

ils mirent le bateau à flot, et eux . . . .

Le pilote fit en trois jours un chemin de trente-cinq jours . . . . . .

50 Amel-Ea parvint aux eaux de la mort.

Tab. X. Col. IV.

Amel-Ea, s'adressant à Gilgamès, lui dit :

« Tous les jours, Gilgamès, ...

ne touche pas de ta main les eaux de la mort, .

deux, trois et quatre fois, Gilgamès, prends le *parisu*,

5 cinq, six et sept fois, Gilgamès, prends le *parisu*,

huit, neuf et dix fois, Gilgamès, prends le *parisu*,

onze et douze fois, Gilgamès, prends le *parisu.* »
Jusqu'à cent vingt fois Gilgamès accomplit . .
alors, il l'ouvrit par le milieu . . . .
10 Gilgamès poussa un cri . . . . .
dans ses mains il prit le *karû.* . . . .
Samas-napistim regarda au loin . . . .
Il conçut en son cœur ces pensées . . .
et en lui-même, il . . . . . .
15 « Quelle est la taille (?) du bateau . . .
inachevé (?), et monté de cinq . . . .
Celui qui s'avance n'est pas un homme quelconque,
et, à sa droite, ...
Je regarde et il ne . . . . . .
je regarde et il ne . . . . . .
20 je regarde et . . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

Tab. X. « . . . . . .
Col. V. . . . . ma face,
. . . . . semblable à un *alù*,
. . . . . ma face,
5 . . . . . je m'en suis retourné,
. . . . . le guépard de la plaine,
. . . . . le guépard de la plaine,
. . . . . la montagne,
. . nous avons terrassé le taureau divin,
. . . . . habitant la forêt de cèdres,
. . . . . les lions,
. . . . . toute sorte de difficultés,
. je suis allé à travers toute sorte de difficultés,
. . . . . j'ai pleuré sur lui,
15 . . . . . milieu

. . . . . son . .
. . . . . de la plaine (?),
. sur moi, le chemin . . de la plaine (?),
. . mon ami, sur moi; la route . . .
20 . que je ramène (?), que j'évoque (?) .
Mon ami, celui que j'aimais, est retourné en poussière, Eabani, mon ami, celui que j'aimais, est retourné en poussière.
Moi, (dit-il), je ne veux point mourir, certes, comme lui; je ne veux point entrer dans la forte citadelle. »
Gilgamès, s'adressant à Samas-napistim, lui dit:
« ainsi: Je veux aller vers Samas-napistim, l'Éloigné, et voir celui dont on parle tant.
25 J'ai circulé, j'ai parcouru tous les pays,
. . j'ai franchi les montagnes escarpées,
. . . . j'ai traversé toutes les mers,
. . ce bonheur n'a pas suffi à me rassasier.
. . moi-même dans la détresse, la douleur a pénétré mes chairs (1)
30 . Sabit je n'ai pas atteint et elle a déchiré (?) le vêtement,
. . l'*asa*, le *busanu* du guépard, le tigre, le chevreuil, l'antilope, le fauve . . .
eux, j'ai mangé leur chair, j'ai préparé, . .
qu'il ferme sa porte; avec l'asphalte et plein de joie, la demeure . . . . . .
35 . . . . vers la douleur . »
Samas-napistim, s'adressant à Gilgamès, lui dit:
« . . Gilgamès le deuil . . .
. . . les dieux et les hommes . .
. . . . et ta mère . . .

(1) Mot à mot: « a rempli, comblé nos chairs. »

40 . . . Gilgamès au *lillu* . . .
. . . . et . . . . .
. . au *lillu* . . .
. . . . . .
. le *kûkku* second, qui, comme . . .
. . le dieu . comme . .
45 . . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
10 . . . . . .
Eabani . . . des mulets (?) . .
de tout ce que (?) et nous sommes montés, .
nous avons saisi le taureau divin, . . .
nous avons atteint Humbaba, l'habitant de la
foret de cèdres,
15 maintenant quel est ce songe (?) qui a pris .
tu ne respectas pas, tu n'écoutas pas . . .
et lui ne porta pas . . . . . .
il toucha son cœur, il ne battait plus, . .
il déchira; mon ami, comme une épouse, . .
20 comme un lion, lui dit . . . . . .
comme une lionne, . . . message .
. . . je tournai au devant . . .
. il regarde et eux regardent . . . . .
avec le *lillu* et . . est pris .
25 Aux premières lueurs de l'aube, ...
Gilgamès . . . . . .
Eabani . . . . . .
et . . . . . .
qui . . . . . .
30 et . . . . . .
. . . . . .
le fort . . . . . .

le puissant . . . . . .
. . . . . .

. . . . . .
40 . . . . . que . . . .
. . . . . eux et la nuit (?) . .
. . . . . le juge des Anunnaki
Gilgamès, ayant entendu cela,
se ressouvint en son cœur, de l'homme (?) du fleuve.
45 Aux premières lueurs de l'aube, Gilgamès . .
il sortit un plateau en bois d'Elam et . . .
un lit de pierre *sandu*, . . . , . . .
uu lit de pierre *uknu*, , ...
. . . . . .
50 . . . . . .

Tab. X. « . . . . . .
Col. VI. ne . . pas . . . . . .
25 je suis en colère, ...
Depuis que nous construisons des maisons et que nous scellons . . . . . .
depuis que les frères se querellent, . . .
depuis que l'inimitié existe entre . . . .
depuis que le fleuve roule ses eaux (1), . . .
30 que les oiseaux *kulili* et *kirippâ* . . . .
regardent le soleil en face, ...
depuis ce jour, il n'y a pas . . . . . .
[.] et la mort (vont) comme de pair, . .
de la mort il n'a pas gardé . . . . . .
35 depuis que l'homme malade et l'homme sain (?) prient . . . . . .

(1) Mot à mot: « emporte sa plénitude ».

Les Anunnaki, les grand dieux, ...
Mammit, qui crée le destin, fixent le sort avec eux,
règlent la mort et la vie,
et ne révèlent pas le jour de la mort. »
40 Gilgamès, s'adressant à Samas-napistim, lui dit :

Dixième tablette: celui qui a vu l'abîme. Histoire (?) de Gilgamès.

45 Propriété d'Assurbanipal, roi des légions, roi du pays d'Assur.

10 . . . . . .
. . . . . gazelle (?),
. . . . . toi,
. . . . . il t'élève,
. . . . . qu'il envoie [.]
15 . . . . . le bois de cèdres,
. . . . . jour et nuit,
. . . . . vaste d'Uruk supuri,
. . . . . il approche derrière nous
. . . . . du blé des montagnes,
20 . . . . . je mourrai,
. . . . . milieu (?) comme ta mère,
. . . . . le cèdre,
. . . . . avec notre force,
. . . . . le chacal (?)
25 . . . . . de la plaine,
. . . . . à son côté,
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . Uruk supuri
30 . . . . . .

40

. . . . . .

45

. . . . . bien travaillé,

. . . . . du pays d'Assur.

J. Sauveplane,

Ancien élève de l'Ecole des Hautes-Etudes.

(*A suivre*).

CHRONIQUE

I. La science des religions. — Nous avons souvent mentionné le *Manuel* d'histoire religieuse de M. Tiele. L'auteur nous apprend que l'édition est épuisée et qu'il ne la rééditera pas même en la révisant. Il publie à la place une *Histoire de la Religion dans l'antiquité*, jusqu'à l'époque d'Alexandre le Grand : *Geschiedenis van den Godsdienst in de oudheid tot op Alexander den Groote*. L'auteur laisse de côté la religion des non civilisés. Il étudie d'abord les religions de l'Égypte, de la Babylonie, de la Judée, de la Perse, de l'Asie Mineure, de la Grèce et de l'Italie. Il n'aborde par conséquent ni le Japon ni la Chine qui n'ont pu avoir d'influence sur le christianisme ; il laisse de même les religions celtique, germanique, scandinave, ainsi que celles de l'Afrique et de l'Amérique.

— M. Goblet d'Alviella vient de publier ses conférences aux Hibbert-Lectures sous le titre d'*Histoire de l'idée de Dieu*. Il en a donné l'introduction dans la Revue de Belgique sous le titre de *Méthodes qui permettent d'atteindre le développement préhistorique des religions*.. Cette thèse contient certaines erreurs dont nous donnerons une réfutation.

— Le petit volume de M. de Molinari : *Religion*, est une étude sommaire sur l'histoire et la philosophie de la religion. Mais le politique et l'économiste se trahissent à chacune de ces pages plus encore que le philosophe et l'historien. L'auteur reconnaît le sentiment de religiosité qui distingue la nature humaine ; toutefois les relations entre l'état social et l'état religieux le frappent davantage ; il conclut à la séparation de l'Église et de l'État. L'auteur reconnaît d'ailleurs les bienfaits que les religions ont répandu dans l'humanité : le christianisme en particulier peut satisfaire les plus hautes aspirations de l'âme.

— Depuis le mois de mars paraît à Boston une revue : *The New World* ; elle a pour but d'étudier les questions religieuses et théologiques en dehors de toute opinion confessionnelle.

— Nous avons annoncé la publication d'une série de conférences sur les religions actuelles et passées par la société connue sous le nom de *Religions systems of the World*. Une seconde édition considérablement augmentée vient de paraître. La même association se propose de faire dresser par une société d'hommes compétents un tableau complet des idées que l'homme a eues aux diverses époques de son histoire, sur Dieu, l'âme, le monde et lui-même. Ce recueil sera intitulé : *Thoughts of the ages*.

— Il s'est formé à Philadelphie un comité chargé de l'organisation des conférences annuelles destinées à vulgariser les résultats de l'étude des religions. Ces conférences, au nombre de six, se feront successivement à Boston, New-York, Brooklyn, Philadelphie, Baltimore et Chicago.

— M. Rubens Duval a fait don au musée Guimet d'une belle collection de miniatures chinoises, ayant appartenu à Klaproth.

— L'accord est loin de se faire chez les savants sur l'origine de la mythologie scandinave. Tandis que M. Bugge donne une origine chrétienne à une partie des mythes scandinaves, M. Hugo Meyer y voit la création des théologiens irlandais du moyen-âge, adaptant aux usages du nord les légendes bibliques ; M. Ernest Krause, au contraire, tend à faire de l'Edda la source la plus ancienne de l'histoire primitive des peuples aryens.

— M. Edouard Browne vient de publier en persan, avec une traduction, l'histoire du Bâbisme d'après les disciples de Béha le chef d'une secte des Bâbistes actuels. On trouvera dans ce travail à peu près tout ce que nous avons de plus complet sur le Bâbisme.

— La revue anglaise *The Thinker*, dont nous avions exposé le programme, a paru. Voici le contenu de ce premier fascicule. En tête sont relatées les principales discussions théologiques du mois ; les plus importantes sont étudiées à part. Après les réponses aux questions posées viennent l'exposé critique des publications récentes et l'analyse détaillée des principales revues de théologie anglaises, américaines, allemandes et hollandaises. De la France

il n'est pas question. Une attention spéciale est accordée aux sermons du mois. L'esprit de la revue est scientifique, mais de nuance méthodiste.

II. Religion Egyptienne. — *Peut-on reconnaître dans la théologie de l'ancienne Égypte des traces de la révélation primitive* ? Telle est la question qu'a traitée M. F. Robiou au dernier congrès international des savants catholiques et dont le compte rendu publie un résumé. La question posée, dit le savant égyptologue, comprend essentiellement deux parties bien distinctes : 1° Les plus anciens textes égyptiens, ceux qui dépassent de beaucoup en antiquité, non seulement l'époque du séjour des Hébreux en Égypte, mais les plus vieux textes détaillés d'aucune région de l'Asie, comprennent-ils manifestement des croyances susceptibles, il est vrai, d'être démontrées par la raison, mais constatant, dans l'histoire de l'humanité, un mouvement des croyances allant du plus spiritualiste au plus naturaliste, mouvement dont la démonstration s'accorde avec l'enseignement chrétien et contredit la doctrine hégélienne ? 2° La tradition égyptienne contient-elle des dogmes proclamés par le christianisme, mais que la raison seule n'aurait jamais découverts ?

Nos lecteurs connaissent déjà les sentiments de l'auteur sur la première question : « Le monothéisme égyptien, écrit M. Robiou, dont tout le monde aujourd'hui reconnaît l'existence, appartient à l'histoire primitive de ce pays, et, par conséquent cette solution repousse l'idée si souvent admise que le fond permanent de la religion égyptienne était l'opposition entre un principe divin du bien et un principe divin du mal, entre Osiris assisté de son fils Horus, et Set, appelé par les Grecs Typhon. » Et après avoir fait ressortir ce qu'il y avait de vraiment grand dans la morale égyptienne, l'auteur ajoute : « La concordance logique d'une morale très élevée et de splendides vérités dogmatiques ne peut être niée pour la très haute antiquité de l'Égypte, et plus on se rapproche des temps primitifs, moins la vérité est embarrassée d'alliages. Certaines formes mythologiques se montrent de très bonne heure, il est vrai, mais pas partout dominantes, ni même partout

incontestables. Aucune apparence de fétichisme ne se montre, même à l'état de souvenir confus, dans les textes que nous possédons. Le culte des animaux sacrés est fort ancien, mais on discute sur sa signification première, et il est positivement certain qu'un dogme se cachait sous celui d'Apis. L'enseignement donné par Dieu à nos premiers parents est donc facile à reconnaître et dans le dogme et dans la morale de l'ancienne Égypte. » Mais est-ce là tout ? ajoute M. Robiou. Il examine, en effet, dans une seconde partie, si des dogmes révélés, que le christianisme nous enseigne et que la raison ne découvrirait pas, ne se retrouvent pas dans quelques-uns des enseignements de la religion égyptienne, et par conséquent s'ils n'y auraient pas été introduits par un écho de la révélation primitive. L'auteur étudie activement les dogmes de la consubstantialité des trois personnes divines, de la vie future, du Libérateur, du Ciel, de l'Enfer, du Purgatoire, du péché originel, de la résurrection. Nous recommandons sa conclusion pleine de sagesse à certains apologistes catholiques parfois trop téméraires : « Il importe souverainement de ne pas perdre de vue ce grand fait, qu'il a été il est vrai de tout temps dans l'humanité, une tradition spiritualiste, graduellement affaiblie d'ailleurs dans les masses, par la marche du temps jusqu'à la venue du Messie. Mais il importe grandement aussi de ne pas accepter comme démonstration de ce fait des rapprochements qui seraient seulement possibles entre des traditions nationales et la tradition de la vérité révélée. Ces rapprochements doivent être étudiés avec soin, mais critiqués sévèrement. Nous avons reconnu ici que plusieurs sont incontestables, mais qu'ils ne sont pas aussi nombreux qu'on a pu le penser quelquefois. »

— Nous recommandons encore à nos lecteurs le travail de M Robiou sur les variations de la doctrine osiriaque depuis l'âge des pyramides jusqu'à l'époque romaine. On y trouvera des règles que n'ont pas toujours suivies les hagiographes qui ont traité de la religion égyptienne.

« Le préjugé, dit l'auteur, répandu par les Grecs, d'une immobilité absolue dans les arts, mœurs, coutumes et croyances de l'ancienne Égypte n'est plus, aujourd'hui, soutenu dans sa rigueur, par aucun orientaliste ; mais il est bien difficile d'effacer com-

plètement les traces d'une erreur, surtout quand elle contient une part notable de vérité ; et il est très vrai que l'esprit de tradition a été fort puissant chez ce peuple ; il est très vrai même qu'en matière de religion il l'a été assez sur les bords du Nil, pour maintenir la persistance d'un dogme, parallèlement au développement d'une croyance différente ou même contraire, sans que ni le peuple, ni même, paraît-il, les écoles sacerdotales s'en soient mis en peine et aient fait effort pour effacer la contradiction.

Nulle part ce fait n'est plus certain que dans l'histoire de la doctrine osiriaque ; nulle part il n'a produit des effets plus fâcheux pour la critique scientifique. La longue durée de certains enseignements a conduit souvent des égyptologues, et même des plus éminents, à cette opinion qu'il est permis d'employer sans distinction des textes d'époques et d'écoles très différentes, pour constituer et représenter l'ensemble de la doctrine. »

— M. le baron Carra de Vaux publie dans le compte-rendu du dernier congrès des savants catholiques une importante étude sur Gazali, qu'on a coutume de placer à côté d'Averroës et d'Avicenne. Son principal ouvrage est le *Traité de la Rénovation*, peu connu jusqu'ici et qui jouit auprès des Musulmans d'une grande autorité. C'est l'exposé complet et orthodoxe de la morale musulmane : il a valu à son auteur le surnom de *preuve de l'Islam*. M. Carra de Vaux n'étudie qu'une partie de cet ouvrage considérable ; il a choisi l'*Épître* qui est dans le *livre de la foi* et le *livre des merveilles du cœur*. L'un traite du dogme, l'autre de la morale ; l'un est plein de spéculations métaphysiques, l'autre d'analyses psychologiques. Gazali admet le dogme de la fatalité ; il établit que la création, étant une œuvre de pure bonté, Dieu peut faire souffrir l'homme sans faute antérieure ni rémunération ultérieure, et ce qui est particulièrement étonnant, après avoir fait le Dieu le plus inhumain et le plus injuste, il est un de ceux qui l'ont le mieux aimé. On trouvera, en effet dans son ouvrage des pages du mysticisme le plus élevé.

— M. Straus nous était déjà connu pour ses études sur la littérature religieuse de la Chine. Ses nouvelles études sur la religion de l'Égypte dénotent chez lui, si non un égyptologue de profession, du moins un savant au courant de toutes les décou-

vertes égyptologiques. L'auteur essaie dans ses deux volumes *Der altagyptische Gotterglaube*, de reconstituer la religion égyptienne et son histoire. D'après l'auteur, les divinités de l'antique Égypte étaient groupées en trois Ennéades : Shou, Tafnouït, Sibou, Nouit, Osiris, Isis, Sît, Nephthys, Horus. Ces neuf divinités se divisent en trois groupes que l'auteur étudie successivement. M. Straus se déclare partisan des théories exposées par Schelling sur l'origine des dieux, dans sa *Philosophie de la Mythologie*.

— Voici d'après une conférence faite par M. Castonnet des Fosses, la description de la célèbre zaouïa de Sidi-El-Sahab, où repose le barbier du prophète.

Cette zaouïa, célèbre dans tout le monde musulman est fréquentée par de nombreux pèlerins. Sidi-El-Sahab était l'un des plus intimes des amis personnels et disciples de Mahomet. Après la mort de son maître, il vint en Afrique et mourut dans un âge très avancé à Kairouan. Durant toute sa vie, il porta sur sa poitrine un sac de velours vert contenant des poils de la barbe du Prophète. Il fut enterré avec ces poils; de là la légende que Kairouan contient le tombeau du barbier de Mahomet. La zaouïa où repose Sidi-El-Sahab est fort curieuse à visiter. La mosquée est un monument remarquable, ayant la forme d'un immense quadrilatère, entouré d'un mur d'enceinte, flanqué d'énormes contreforts, percé de plusieurs portes, et dominé par une grande cour carrée qu'on aperçoit de fort loin. L'intérieur est une véritable forêt de magnifiques colonnes en onyx, porphyre et marbre blanc, veinées de rose, chefs-d'œuvre de la sculpture romaine, supportant avec leurs chapiteaux corinthiens la voûte plate ornée d'arabesques, en stuc ou en plâtre. L'on estime à plus de 400 le nombre des colonnes qui soutiennent la voûte. Une superstition défend aux Musulmans de les compter, sous peine de perdre la vue.

III. Religions préhistoriques. — On lira dans le compte rendu du dernier congrès des savants catholiques, un intéressant mémoire de M. l'abbé Wosinsky, curé doyen d'Apar, en Hongrie, sur *l'attitude repliée des morts aux temps préhistori-*

ques. Cette coutume a été universelle, comme le démontre l'auteur; mais quelle en est la signification?

La reproduction de telles coutumes, d'après M. Troyon, à travers l'espace et le temps, est d'autant plus frappante que nous n'avons point affaire à une de ces pratiques qui résultent tout naturellement d'instincts pareils, ou de ce qu'on appelle l'unité de l'esprit humain. C'est à cette dernière source qu'il faut attribuer, sans rapports divers et sans communication de peuple à peuple, l'identité des haches de pierre, des flèches de silex et de la plupart des produits de cette industrie de l'ancienne Europe et des populations sauvages. C'est encore à cette même cause qu'on doit rattacher l'usage funéraire, déjà répandue dans l'âge de la pierre, d'étendre les membres du mort et de le coucher horizontalement dans le sol; mais donner au corps du défunt l'attitude du fœtus, le maintenir dans cette position avec des cordes, le déposer dans le sein de la mère universelle du genre humain, attendre une naissance nouvelle pour la résurrection du corps, tout cela ne dérive pas de l'instinct de l'homme, mais provient de préoccupations d'un ordre plus élevé qui n'ont point surgi spontanément et d'une manière identique chez les différentes races humaines.

Si c'est, continue l'auteur, comme je le crois, un sentiment religieux qui a fait naître cette coutume, c'est à coup sûr celui de la croyance à une vie future et à une résurrection. L'attitude des morts accroupis est, en effet, identique à celle du fœtus au sein de la mère. C'est M. Troyon, qui, le premier, a démêlé ce symbole. « L'attitude donnée aux corps humains, dit-il, devait être celle du fœtus dans le sein de sa mère. Si l'on tient compte, d'autre part, de ce que les anciens peuples envisageaient la terre comme la mère universelle du genre humain, on comprendra qu'on ait donné au défunt l'attitude du petit enfant qui rentre dans le sein de la mère du genre humain avec la foi à une vie à venir et à une nouvelle naissance. « Lors d'un entretien qui eut lieu, à ce propos, entre MM. Troyon et Schelling, le célèbre philosophe s'écria: « C'est plus que la foi à une autre vie, c'est bien l'idée de la résurrection du corps! »

M. de Nadaillac défend la même thèse: « Par une pensée touchante, dit-il, le cadavre confié à la terre, mère commune, était

placé dans une position semblable à celle de l'enfant au sein de sa propre mère. Nous sommes bien là en présence d'un rite funéraire que nous retrouvons à des époques et dans des pays bien différents. »

— M. Gsell, ancien membre de l'École de Rome, a publié un rapport sur *les fouilles dans la nécropole de Vulci*, exécutées aux frais de S. E. le prince Torlonia. On y trouve d'intéressants détails sur les rites funéraires. Elles nous montrent qu'au VIIe siècle, l'inhumation dominait dans l'Etrurie méridionale. L'incinération a été d'abord seule pratiquée par les Etrusques. Dès le VIIIe siècle, l'inhumation apparaît, apportée par les Phéniciens et les Grecs. On trouvera encore des renseignements dans cette étude sur l'usage de déposer des aliments sur les tombes, sur l'habitude d'y briser des verres, etc.

IV. Religion de la Perse. — Sous ce titre : *La Boullaye le Gouz* (1), M. Castonnet des Fosses nous donne les intéressants détails qui suivent sur la religion des pays parcourus par cet explorateur angevin.

Les Ottomans appellent Guèvres une secte de païens que nous connaissons sous le nom d'adorateurs du feu, les Persans sous le nom d'Archperès et les Hindous sous celui de Parsis. Ils sont généreux, fort traitables, fort laborieux. Leur écriture et leur langue est la persane. Ils portent la grande barbe, sauf la moustache. Les Hindous les haïssent au dernier point. Ils ont leur sainte écriture en deux volumes, composés par un nommé Zertost (Zoroastre). Ils disent qu'il les apporta du ciel conduit par un ange nommé Ahraham, où plutôt Bahaman. Ils le croient prophète de Dieu ; il vivait 500 ans avant Jésus-Christ. Ces livres sont gardés par les prêtres qui les expliquent au peuple. Ils assurent qu'il n'y a qu'un Dieu, être infini, éternel, aimable, adorable en tout temps et en tout lieu, lequel, aimant leur nation, leur a envoyé par Zertost un feu sacré pour leur servir de Dieu visible. Après Dieu et ce feu sacré, ils honorent le soleil et le lion.

Les Parsis tiennent par tradition que, sous le règne de Gues-

(1) Angers, Germain et G. Grassin.

tasp XIV, Dodoes, mère de Zertost, eut des révélations qu'elle concevrait un fils qui serait plus puissant que le roi de la Chine, qui était son pays natal et celui de son mari, Espintaman. Elle engendra Zertost, qui s'enfuit de la Chine pour éviter la persécution de son prince, arriva en Perse et se retira dans une vallée pour méditer. Il vit l'ange de Dieu appelé Bahaman qui lui demanda ce qu'il voulait. Il répliqua qu'il ne désirait que d'être en la présence de Dieu pour savoir la vérité et instruire sa nation. A l'instant, il fut enlevé devant le trône de Dieu, d'où il rapporta dans sa main droite le feu sacré et dans sa main gauche le Zundavastaur (Zendavesta). Le Zundavastaur, ou livre sacré des Parsis, est en deux parties. La première a trait à l'astrologie judiciaire et aux principes du mouvement de la physique ; la seconde contient les tables de la loi, dont cinq commandements pour les laïques, savoir : 1° Chérir la pudeur, la modestie, l'équité, afin d'éloigner la concupiscence, l'orgueil, la vengeance, le larcin, l'adultère, l'ivrognerie, la perfidie ; 2° aimer la crainte ; 3° user de préméditation en tout afin de rejeter le mauvais et d'exécuter le bien ; 4° avoir chaque jour, comme première pensée, l'amour de Dieu ; 5° se tourner de jour du côté du soleil et de nuit du côté de la lune, la nuit pour faire ses prières, pour que les deux témoins de la lumière divine soient opposés aux diables qui se débattent dans les ténèbres.

Les Parsis ne prennent qu'une femme et ne s'allient qu'à ceux de leur loi et nation. Ils offrent à Dieu pour l'expiation de leurs péchés, du sandal ou autre bois odoriférant qu'ils portent à leurs prêtres, pour entretemir le feu sacré à l'imitation de celui que les Juifs conservaient sur leur autel. Il y a apparence que Zertost avait lu les livres de Moïse. Ils mangent toutes sortes de viandes ; mais aux Indes, pour se conformer aux Hindous, ils ne veulent point manger de chair de bœuf. Ils boivent du vin de palme et de l'eau-de-vie, mais ils ne veulent point boire dans un vase où un Chrétien, Musulman, Hindou ou Sabi a bu. Ils ont plusieurs fêtes et jours d'abstinence et une manière de baptême.

Les Sabis se nomment dans leur langue Mendaiaia que nous interprétons disciples de saint Jean-Baptiste. Ils sont quatorze à quinze mille dans Bassorah et aux environs. La plupart sont or-

fèvres, très courageux. Ils portent de grandes barbes à la grecque, sont vêtus à l'arabesque et ne mettent jamais sur eux aucun habit de couleur bleue. La connaissance qu'ils ont de Dieu est tirée de trois livres, le livre d'Adam, le divan et l'alcoran.

Le livre d'Adam est fort gros ; ils tiennent qu'il y a quinze mille ans qu'il est écrit dans la langue première de toutes, et entendue seulement de leurs chefs ou prêtres. Ils tirent de ce livre que dans l'autre monde, il y a un seul Dieu et que l'ange Gabriel est son fils. Que les bons et mauvais démons se marient et engendrent leurs semblables comme nous et qu'ils ont des temples et des maisons plus belles que les nôtres où ils habitent. Que l'ange Gabriel fit le monde sur l'ordre de Dieu et que Dieu fit Adam et Ève. Du livre appelé divan, ils ont tiré plusieurs images qu'ils honorent. Ils peignent Dieu assis et près de lui un ange qui pèse les bonnes et mauvaises pensées des hommes. Pour eux, l'âme est immortelle. Quand elle est séparée du corps, elle va, si elle est morte en péché mortel, par un petit chemin étroit, plein de serpents, de lions et de tigres, où elle est dévorée. Sinon, elle va devant Dieu où elle est pesée par l'ange. Les Sabis croient qu'ils seront tous sauvés. Ils affirment que le soleil et la lune sont deux navires, et que tous les matins, les anges portent la croix à ces deux navires. Sans cette croix, le soleil et la lune ne pourraient naviguer. Ils ont en grande abomination les Musulmans, et Mahomet est dépeint par eux comme un géant enfermé dans une cage. De leur livre saint appelé l'alcoran, les Sabis tirent qu'Issa, que nous interprétons Jésus est l'âme de Dieu, c'est-à-dire son bien aimé, qu'il n'est pas mort et que les Juifs ont crucifié un fantôme à sa place. Pour eux, Jésus est le parent de Jean et a été conçu miraculeusement par sa mère, au moment où elle allait boire l'eau du Jourdain ; il fut lavé dans le fleuve par Jean et il est le plus grand prophète qui ait jamais été : il a passé en sainteté et en doctrine les hommes qui furent devant lui et viendront après, et il est mort à cinq journées de caravane de Bassorah. Ils tirent aussi de l'alcoran, qu'après cette vie, il y a un paradis très délicieux et un enfer très rigoureux.

La Boullaye de Gouz complète ces renseignements en décrivant les cérémonies et les rites des Sabis. Ils pratiquaient le baptême par immersion et célébraient une *espèce* de messe en offrant à

Dieu du pain, du vin, de l'huile et lui sacrifiaient des poules et des moutons. Leur clergé avait une organisation complète et son chef le grand prêtre ou évêque était nommé à l'élection. Les Sabis vivaient à l'écart et ne se mariaient qu'entre eux et s'abstenaient même de boire ou de manger avec ceux qui n'appartenaient pas à leur nation. C'est en vain que les Portugais avaient voulu les amener au catholicisme. Tous leurs efforts n'avaient abouti qu'à quelques conversions isolées. Un fait assez curieux à relater, c'est que le dimanche était le jour de repos observé par les Sabis et non pas le samedi comme chez les Juifs.

V. Religions américaines. — M. le Dr Jousset a entrepris de démontrer les *origines asiatiques* de la civilisation en Amérique avant Christophe Colomb. Le compte-rendu du dernier congrès des savants catholiques a publié ce travail. Voici en particulier l'argument que M. le Dr Jousset tire des traditions religieuses :

Les deux caractères asiatiques des religions américaines sont : le monothéisme et l'idée de sacrifice. Nous disons que ce sont là deux caractères asiatiques, parce que, énoncés d'une manière formelle dans le judaïsme , ils se retrouvent au fond de toutes les religions soit en Asie, soit dans les pays où ces religions ont été importées. En Asie, la religion ancienne de l'Inde telle qu'on la retrouve dans quelques hymnes des Védas ; en Chine, dans les traditions anciennes recueillies par Confucius ; en Égypte, dans les plus anciens documents on retrouve l'idée d'un Dieu personnel, créateur et incréé. Le monothéïsme se retrouve encore au fond du polythéisme scandinave comme du polythéisme grec.

Ainsi plus on remonte dans l'histoire d'un peuple, plus on y retrouve le monothéisme ; c'est donc le monothéisme qui est la religion primitive dont le polythéisme et le fétichisme ne sont qu'une corruption.

Les Péruviens et les Mexicains rendaient un culte ostensible au soleil, mais ce n'était là qu'une apparence. « Des recherches récentes ont montré qu'à une certaine époque, les prêtres péruviens enseignaient l'existence d'un Dieu suprême, le *Deus ignotus*, auquel aucun temple n'était dédié et dont nul ne devait

retracer l'image.... Le soleil, la lune, les astres n'étaient que les formes symboliques de sa puissance, celles sous lesquelles il se manifestait aux hommes; les animaux étaient sa création; les produits de la terre, un don de sa bonté. »

Ces citations que nous pourrions multiplier, démontrent que chez les Américains on retrouverait, par de là les croyances polythéistes, la foi dans le Dieu unique et Créateur.

L'idée de sacrifice est le fond de la religion juive ; cette idée se retrouve dans toutes les religions d'origine asiatique, et nous devons remarquer que cette croyance s'est détournée de plus en plus de son sens primitif, à mesure que les religions se sont elles-mêmes corrompues. Ainsi, à l'époque où les Péruviens adoraient un seul Dieu, ils offraient en sacrifice des fleurs, de l'encens ou des animaux.

Et c'est seulement quand l'idolâtrie est devenue triomphante, qu'ils ont institué les sacrifices humains, sans jamais descendre au niveau des Mexicains, peuple extrêmement cruel qui immolait des milliers de victimes humaines et en mangeait la chair.

La croyance à la nécessité des sacrifices se retrouve encore dans l'habitude des mutilations volontaires, de la circoncision, des jeûnes, de la continence dans des circonstances déterminées, et, enfin, dans la confession auriculaire dont on retrouve des traces dans les traditions péruviennes.

M. Jousset croit donc reconnaître dans les croyances et dans les pratiques religieuses des populations américaines l'empreinte indélébile des religions asiatiques. Ces inductions sont peut-être un peu vagues.

VI. — Les Religions de la Chine. — Le compte rendu du congrès international scientifique des catholiques contient un travail de M. Paul Antonini, sur le *Chang-ti* et *le Tiên*. Aussi loin qu'on remonte dans sa période légendaire ou même semi-historique, la société chinoise apparaît à l'état de société constituée, non à l'état embryonnaire. Elle possède un souverain, des ministres, des lois, des institutions privées, des arts... Cette société naissante a des croyances pures et nobles qui protègent l'État et la famille. Ce qui frappe le plus en effet, quand

on étudie l'histoire du peuple chinois, c'est de voir reconnues par lui, dans la haute antiquité, l'existence et l'intervention d'un Être suprême, dispensateur des biens et de la vie même, juge sévère mais juste, punissant les coupables, et donnant aux hommes vertueux, comme dernière récompense, une place à ses côtés; maître des rois, il les élève, puis les soutient ou bien retire son mandat, suivant leur conduite.

Certains auteurs ont, en Europe, nié cette croyance tutélaire ou, pour mieux dire, ils ont cru devoir en dénaturer l'objet. Ceux qui prétendent que Dieu n'est pas nécessaire aux sociétés, parceque celles-ci se constituent d'elles-mêmes, et grandissent en vertu de leur propre force vitale, invoquent à l'appui de leur thèse néfaste, l'histoire du peuple des *Cent familles*. Ils disent que si, en des temps d'ignorance, les premiers Chinois ont cédé au besoin d'adorer quelqu'un ou quelque chose, ils ont offert leurs hommages aux éléments qu'ils redoutaient, à la nature qu'ils admiraient, et les ont ensuite personnifiés.

Les antiques croyances des Chinois méritent, dit M. Antonini, d'être mieux comprises; dans ce but il interroge les textes anciens sur les questions suivantes: 1° les Chinois ont, et tout d'abord, adoré les éléments, la matière; leur *Tièn*, ciel, n'a-t-il été dans l'antiquité que le ciel matériel, et la notion d'un Esprit du ciel, nommé *Chang-ti*, n'a t-elle été que la conséquence de cette première croyance? 2° Ou bien, au contraire, les Chinois ont-ils cru dès l'origine à un Maître suprême, providence intervenant sans cesse dans les affaires humaines; et ce maître nommé *Chang-ti*, ou par image *Tièn*, Ciel, était-il Esprit, objet du culte absolument distinct de la matière?

Les textes, comme l'établit surabondamment l'auteur, paraissent concluants en faveur de cette seconde appréciation des croyances antiques... « Nous pensons donc, conclut-il, que les documents que nous avons étudiés, sans en forcer le sens et avec la volonté de ne pas toucher à d'autres questions, qu'à celle du *Chang-ti* ou *Tièn*, permettent d'affirmer que les premiers Chinois croyaient à une providence intelligente, sachant tout, voyant tout et faisant partout sentir son action. Loin de porter une main sacrilège sur ces documents ou sur d'autres équivalents, respec-

tons-les, étudions-les mieux encore, car ils prouvent que dans son émigration, la colonie des *Cent familles* emporta avec elle comme un précieux trésor, les vérités de la foi primitive. Ces vérités, révélées à tous les hommes par le Maître suprême, étaient celles que connaissaient les enfants de Noë. »

— *Les Religions de la Chine*, publié à Leipzig chez Gérhard, de Mgr de Harlez, constituent un aperçu historique et critique. La réputation scientifique de l'auteur suffit à recommander cet ouvrage. Il nous donne l'idée vraie des cultes de la Chine à toutes les époques de son histoire. La religion primitive du Céleste Empire en particulier, est exposée avec science et impartialité. Sur les doctrines de Confucius et de Lao-Tse, nous avons le dernier mot de l'érudition contemporaine. Le livre de Mgr de Harlez doit donc se trouver aux mains de l'apologiste qui veut défendre sa religion devant les objections que la science dite des religions va puiser dans les cultes de la Chine, comme dans ceux des autres peuples orientaux.

— Le R. P. Coldre, a lu, au dernier congrès des savants catholiques, un travail sur *le culte et la mythologie des dieux salins au Su-tchouan*. L'auteur étudie en particulier les divinités tutélaires des puits salants. Chaque puits a son dieu qui y séjourne et auquel le peuple rend hommage; il décrit les rites observés chaque jour, à chaque nouvelle lune et à certaines fêtes. Il énumère ensuite les grands dieux salins et résume un certain nombre de légendes relatives à ces dieux. Interrogé par plusieurs membres de la section sur la question de l'athéisme attribué par certains auteurs aux Chinois, le R. P. Coldre répond qu'il n'a pas trouvé de Chinois vraiment athée. Il pense aussi qu'à l'origine les Chinois ont pu voir dans les formes horribles ou ridicules des dieux une représentation de quelque attribut ou pouvoir spécial, mais qu'aujourd'hui ils n'y pensent plus. Il ne croit pas non plus que le dieu salin soit la personnification du premier inventeur du puits dont l'âme est encore là présente et permet à ceux qui l'honorent de jouir du fruit de sa découverte. C'est une pensée trop compliquée pour la masse. Sans doute les Chinois croient que l'âme d'un défunt hante le lieu de sa mort, mais si certains individus vont se pendre par inimitié à la porte d'un ennemi,

c'est moins pour le tourmenter après leur mort que pour être cause de sa comparution devant le juge. Du reste, la croyance à laquelle il est fait allusion ici n'existe que pour les âmes de ceux qui ont péri de mort violente et non pour les âmes de ceux qui sont morts naturellement.

VII. — Religions de l'Inde. — M. G. Devèze, élève diplômé de l'École des langues orientales vivantes, a publié, dans le compte rendu du dernier congrès des savants catholiques, une remarquable étude sur *les langues et la littérature du sud de l'Inde, langue et littérature hindoustanies et tamoules*, de 1885 à 1890. On y trouvera mentionnées les dernières œuvres des poètes appartenant à la classe de ces compositions versifiées, connues en tamoul sous les noms de *Kovài*, de *Ulà*, de *Parani* et de *Kalambakan*.

— M. Grierson s'est fait le continuateur de l'*histoire de la littérature hindouie et hindoustanie*. Son travail, *Modern vernacular litterature of Hindustan*, publié par la Société asiatique du Bengale, contient des détails sur 952 auteurs des trois dialectes marrawi, hindoui et bihari.

— Nous avons à signaler trois savants travaux de M. l'abbé Roussel, de l'oratoire de Rennes.

Le premier est une étude sur *l'Unité de Dieu, d'après la Bhagavata Purana*. Ce qui, de tout temps, a troublé la raison humaine, dit l'auteur, quand cela ne l'a point déroutée complètement, c'est la coexistence du fini et de l'Infini. Les Hindous ont résolu ce problème de bien des manières différentes. Tantôt, chez eux, l'Infini vit à côté du fini en lui conservant son existence, sinon indépendante, du moins distincte; tantôt, il l'absorbe sans autre forme de procès et le fait disparaître dans son immensité, comme l'Océan la goutte de pluie. Pour les uns, le fini n'existe pas: c'est une illusion, une fantasmagorie dont il est dupe lui-même en se prenant au sérieux, c'est-à-dire en se considérant comme une réalité; pour d'autres, il existe : chacun des êtres finis est une parcelle de l'Infini, qui comme parcelle, jouit de sa propre vie, en attendant de rejoindre le grand Tout dont elle fut détachée. Enfin, les partisans du sys-

tème connu sous le nom de Sâmkhya admettent deux divinités suprêmes et distinctes : l'esprit et la matière ; mais quand ils sont pressés par leurs adversaires ou par leur propre argumentation, ils finissent par reconnaître la supériorité du Purusha sur la Prakriti et, dès lors, leur dualisme n'est plus qu'une question de mot : au fond ils arrivent à proclamer l'unité de substance, et, ce qui est le cas le plus fréquent de beaucoup, soit qu'ils sacrifient la matière à l'esprit, ou, ce qui est plus rare, qu'ils sacrifient celui-ci à celle-là, le panthéisme est leur dernier mot, lors même qu'ils ne le prononcent pas. Ces différents systèmes se retrouvent plus ou moins dans le Bhâgavata Purâna, ce qui ne peut nous surprendre, puisque nous savons que ce poème est une encyclopédie une sorte de dictionnaire universel où l'on n'a oublié que de suivre un ordre quelconque, alphabétique ou autre ; les doctrines les plus inconciliables s'y trouvent mêlées dans le désordre le plus complet.

M. l'abbé Roussel a publié encore dans la *Science catholique* (du 15 mai 1892), une étude sur le dogme de la Trinité dans le Bhâgavata Purâna. Après avoir cité les textes qui expriment en même temps l'idée d'unité d'essence, de nature, jointe à la pluralité de personnes, l'auteur en tire cette conclusion : « C'est grâce à ces nombreux passages qui semblent parfois traduits, ou du moins inspirés de nos Livres Saints, que le Bhâgavata Purâna veille si puissamment de nos jours l'attention d'un certain public et fait vivement souhaiter la solution d'un problème demeuré jusqu'ici parfaitement insoluble : la date exacte de ce poème et surtout l'origine des traditions qu'il renferme ; car, au demeurant, là est le nœud de la question. Peu importe, en effet, que sa rédaction actuelle ne remonte pas au-delà du XVe siècle de notre ère ; ce que l'on désire savoir, c'est la genèse de ces légendes. Nous comprenons fort bien que les ennemis du christianisme se hâtent de conclure en faveur de leurs préjugés de sectaires : la vérité, si on vient jamais à la connaître, pourrait les gêner considérablement ; mais ce qui se comprendrait moins facilement, ce serait de voir des écrivains chrétiens, catholiques, imiter ce procédé aussi maladroit que déloyal. Le mensonge n'a pas le droit d'être difficile sur le choix de ses avocats et des arguments à em-

ployer pour soutenir sa cause, lui qui n'a pas même le droit à l'existence, mais la vérité se trahirait elle-même si elle acceptait pour défenseurs des gens capables de mentir à leur conscience. Travaillons à élucider la difficulté, à résoudre le problème; nous désintéresser d'une question semblable serait faire la part vraiment trop belle à nos adversaires, eux ennemis irréconciliables de nos plus chères croyances. Encore est-il que nous devons renoncer à tout procédé empirique, pour en laisser à d'autres le monopole exclusif, et gardons-nous de rien conclure avant d'avoir assemblé toutes les données du problème et de l'avoir scientifiquement résolu ».

Le compte rendu du congrès scientifique international des catholiques de 1891, contient enfin une importante étude du même auteur : l'*Incarnation d'après le Bhâgavata-Purana*. Le Bhâgavata-Purâna a pour objet les incarnations de Vishnou. La plus intéressante de ces incarnations celle qu'a étudiée particulièrement l'auteur, est celle de Krishna. Il y a longtemps qu'on a fait ressortir les nombreux et remarquables rapports qui existent entre ces légendes puraniques et les traditions évangéliques : la naissance miraculeuse de Krishna ; l'heure de cette naissance, minuit ; la présence de Krishna au milieu des bergers ; la persécution de Krishna, son oncle, qui voit en lui un compétiteur qui doit lui ravir le trône et la vie ; le massacre des enfants, ordonné pour arriver sûrement à détruire le seul que l'on redoute, etc. etc. D'où viennent ces ressemblances ? L'explication dépend de la date de la composition du poème hindou. Voici comment s'explique à ce sujet M. l'abbé Roussel : « Les ennemis du christianisme ont reculé le plus possible cette date. Comme ils trouvaient, dans les idées générales du poème et dans certains détails de la légende de Krishna, des rapports assez remarquables avec l'Évangile et la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ils ont cherché par dessus tout à vieillir sa rédaction, afin de s'autoriser à crier au plagiat et à soutenir que l'enseignement chrétien est originaire de l'Inde, et que Vishnou-Krishna est le type de l'Homme-Dieu, tel que nous le dépeint l'Évangile.

Cette constante préoccupation leur a fait voir bien des

choses qui n'existèrent jamais que dans leur imagination de sectaires.

Par contre, certains chrétiens, plus émus que de raison des assertions arbitraires des ennemis de notre foi, et s'imaginant que nos dogmes étaient en péril, ont descendu le plus bas possible la date du *Bhagavata-Purana*, dans le but d'écarter des écrits évangéliques tout soupçon de plagiat ; pour eux, Krishna est la copie, non le modèle, du Christ.

Examinons la question sans autre préoccupation que celle de la vérité.

M. Barth observe que des dix-huit Purânas principaux, parmi lesquels le *Bhagavata Purâna*, le plus important de tous, pas un n'est daté ; qu'ils se citent presque tous les uns les autres, et que leur période de rédaction embrasse peut-être une dizaine de siècles. Les Brâhmanes qui basent le culte de Krishna sur le *Bhagavata Purâna* font remonter ce poème, ou plutôt ce livre saint, à une antiquité prodigieuse, sans d'ailleurs lui assigner de date précise ; ils veulent aussi que son auteur, sur le nom duquel ils ne s'accordent pas, quand toutefois ils lui donnent un nom, ait été inspiré du ciel. Mais un grand nombre d'autres Brâhmanes, versés dans la littérature puranique, soutiennent que cet ouvrage célèbre fut composé, vers le XIIe siècle de notre ère, par un grammairien très connu, appelé Vopadeva (ou Sopadeva), qui ne s'inspira jamais que de sa science profonde. Colebrooke, lui aussi, regarde Vopadeva comme l'auteur du *Bhagavata Purâna* ; il le fait vivre au XIIIe siècle après Jésus-Christ. Mill se contente de dire que Vopadeva, l'auteur probable du *Bhagavata Purâna*, est relativement moderne. Eugène Burnouf, qui cite le témoignage de ces deux auteurs, et qui partage leur opinion relativement à l'auteur du poème qui nous occupe, incline à croire que Vopadeva vivait dans la dernière moitié du XIIIe siècle de notre ère. Il ajoute : « Sans aucun doute, la date de cette compilation est mo-
« derne, mais les matériaux en sont évidemment très anciens. Je
« n'ai pas besoin de dire, continue-t-il, que je n'y ai trouvé au-
« cune trace d'*idées* grecques ou *chrétiennes* : car, où sont les
« ouvrages indiens dans lesquels on en ait *positivement* décou-
« vert jusqu'ici ? »

Les ennemis du christianisme, conclut M. l'abbé Roussel, qui, pour le combattre, s'arment du *Bhagavata Purâna*, devraient commencer par établir que les passages de ce poème qui concordent avec les traditions évangéliques remontent à une époque antérieure à l'ère chrétienne : il ne leur suffit pas d'affirmer, en général, et cela en s'autorisant de noms respectés, comme ceux de M. Barth ou d'Eugène Burnouf, que la légende de Krishna est plus vieille de deux ou trois siècles que les Évangiles. Et encore, lorsqu'ils auront fait cela, si jamais ils y parviennent, leur but ne sera qu'à demi atteint : il leur faudra, de plus, établir, sur une base un peu plus sérieuse que des assertions gratuites, que nos écrivains se sont inspirés des traditions brahmaniques.

D'un autre côté, les apologistes de la religion chrétienne, tout persuadés qu'ils peuvent être que ce poème étrange du *Bhagavata Purâna* est plein d'infiltrations évangéliques, s'il m'est permis d'employer cette expression, feraient peut-être bien, avant de le crier sur les toits, d'en avoir acquis la preuve authentique, palpable ; autrement on pourrait leur retourner l'axiome qu'ils appliquent à bon droit aux adversaires dont il était question tout à l'heure : « Quod gratis asseritur, gratis negatur. »

Le mieux que nous ayons à faire, nous catholiques, c'est, me semble-t-il, de prouver combien les assertions des Emile Burnouf, des Schuré, des Jacolliot, sont gratuites et incapables de soutenir l'examen. Mais gardons-nous bien de les combattre par leurs propres armes, de peur de perdre tout crédit. »

— Dans le courant de cette année 1892, M. Paul Regnaud a fait, à la Faculté des lettres de Lyon, une série de conférences sur la religion Indo-Européenne. Voici quelques-uns des principaux sujets traités : Essai des institutions de la religion indo européenne, d'après le Rig-Véda, — le sacrifice et ses divinités, Agni et Soma, — l'idée de Dieu dans la religion indo-européenne, — le brahmanisme hindou ; l'orphisme et les mystères d'Eleusis ; les oracles, les cultes locaux en Syrie. — Le panthéisme expliqué dans le sacrifice, — l'ascétisme et le Védanta dans l'Inde, etc.

— M. Rhys David a enrichi les *Sacred Books of the East*, d'un nouveau volume : *Questions of King Mélinda*. C'est une apologie du bouddhisme. Le roi Mélinda y joue le rôle d'interlocuteur.

— M. Max Müller a publié dans les *Sacred Books of the East*, la traduction *des Hymnes védiques*, avec un commentaire.

— M. Woodville Tockill a écrit une relation de son voyage à travers la Chine et le Thibet : *The land of the Lamas* La religion de ces pays a été de sa part l'objet de nombreuses observations. On en trouvera entre autres une sur l'arbre du monastère de Kumbum, dont parle le P. Huc, sur la divination par l'omoplate du mouton, etc.

— M. Bloomfield a publié dans le *Journal of the American oriental society*, une troisième série de *Contributions to the interpretation of the Véda.*

VIII. Religion grecque et romaine. — *Ilios et Iliade*, de M. Gaston Sortais, S. J., ne se rattache qu'indirectement à nos études.

L'auteur commence par nous faire connaître Schliemann, le fameux auteur des fouilles d'Ilios et de Mycènes et expose les arguments qui ont décidé la plupart des savants à placer le site de Troie sur le sommet d'Hissarlik. La partie importante, c'est une étude de l'Iliade au point de vue des travaux modernes. Il indique les divers systèmes et prend résolument parti. L'œuvre d'Homère est l'œuvre de plusieurs aèdes qui ont travaillé d'après un plan primitif. Le tout se termine par un examen de la religion dans l'Iliade.

— M. Waltzing, professeur à l'Athénée royal de Liège, publie sous ce titre : Le *Recueil général des inscriptions latines* (Corpus inscriptionum latinarum) *et l'épigraphie latine depuis* 50 *ans*, un intéressant volume.

Quiconque voudra approfondir les institutions politiques et civiles, les usages de la vie privée, devra, sous peine de faire fausse route, recourir au *Corpus inscriptionum latinarum*, l'une des plus grandes œuvres de l'érudition contemporaine. M. Waltzing nous fait l'historique de cette publication ; il nous donne des renseignements détaillés sur les essais qui ont précédé, sur MM. Mommsen, Henzen, J.-B. de Rossi et leurs dévoués collaborateurs.

— *Athènes et ses environs* est l'œuvre de M. Haussoullier, ancien membre de l'École française d'Athènes. On y trouvera la

description d'Athènes, de l'Attique et de leurs antiquités. 70 pages serrées sont consacrées à l'Acropole et aux monuments qui l'environnent, 45 à l'énumération des richesses du musée national et du *Polytechnicon*. Signalons surtout à propos de l'Attique, les pages consacrées au temple d'Athéna (Egine) et à celui de Déméter (Eleusis).

Le second volume, est dû à la collaboration de quelques anciens membres de l'école d'Athènes : MM. Fougères, Monceaux, Lechat, abbé Batiffol. Les parties les plus amplement traitées de ce volume sont : Tirynthe, Mycènes, Délos, Olympie, et les fouilles entreprises naguère au sanctuaire d'Apollon Ptoos en Béotie, sous la direction de M. Holleaux, professeur à la Faculté des lettres de Lyon.

— A l'académie des Inscriptions et belles lettres, (séance du 28 novembre 1891), M. Jules Simon lit une notice historique sur la vie et les travaux de M. Fustel de Coulanges, l'auteur de la *Cité antique*. M. Jules Simon entre en matière par un tableau grandiose de ce qu'étaient les mœurs et les croyances primitives en Grèce et à Rome C'est à l'œuvre devenue classique, de M. Fustel de Coulanges, que l'orateur emprunte les traits significatifs de ce résumé. Il le fait avec l'ampleur d'exposition qui lui est habituelle ; et à propos de la coexistence, chez les anciens, d'une religion domestique et d'une religion publique, il se saisit plus complètement de son sujet, en faisant ressortir tout ce qu'il a fallu de patientes recherches à M. Fustel de Coulanges pour ariver à cette notion nouvelle de l'histoire, où la légende disparaît pour faire place à la réalité indiscutable. La méthode suivie par l'auteur de la *Cité antique* est exclusivement basée sur les documents que nous a légués l'antiquité. L'imagination en est bannie avec la plus excessive rigueur. Pour M. Fustel de Coulanges, elle est une cause certaine d'erreur. Il lui interdit sans pitié le domaine de l'histoire, où l'impartialité doit régner en souveraine. M. Jules Simon n'ose pas être aussi affirmatif.

IX. Religion des non-civilisés. — La librairie Thorin a publié une excellente thèse pour le doctorat de M. Pierre Purin sur *Elatée, la ville*, le temple *d'Athena Cranaia*.

Voici ce que disent les vieux à Wagap (Nouvelle-Calédonie), d'après une publication de l'Œuvre de saint Jerôme :

Le premier de nos ancêtres vint de la côte Ouest ; il avait plusieurs enfants. Pour atteindre la côte Est, il eut à traverser toute l'île et à franchir la chaîne centrale. En quittant le rivage, à l'Ouest, il plaça un de ses fils dans un endroit pour y former un village ; un peu plus loin, dans l'intérieur des terres, il en laissa un autre ; et ainsi de suite jusqu'au moment où il arriva seul avec sa femme ou ses femmes sur la côte Est, à Wagap. Il s'arrêta à l'embouchure de la rivière d'*d'Amoa*, à environ 2 lieues au Sud de la mission de Wagap, desservie aujourd'hui par les RR. PP. Trappistes, et il s'y établit. Quelques jours après, une ou deux femmes du pays le rencontrèrent coupant du bois, et elles lui demandèrent s'il connaissait l'étranger nouvellement arrivé et s'il savait où était sa case. Il leur dit : « Je le connais bien. Allez là bas (montrant l'endroit où il habitait), vous verrez sa case et vous le trouverez. » Et les femmes se dirigèrent du côté qu'il leur avait indiqué. Mais lui prenant un chemin détourné, y arriva avant elles. Aussitôt qu'elles furent de nouveau en sa présence, il leur dit : « Je veux faire un four ; allez chercher du bois et beaucoup. » Les femmes lui obéissent. Quand elles sont de retour, elles préparent l'endroit et les pierres, puis allument le feu. Aussitôt que tout est terminé, le vieux cannibale les frappe de son casse-tête, les découpe et en fait cuire les morceaux dans ce four qu'il leur a fait préparer.

La croyance aux dieux des forêts et de la mer, aux âmes des morts et à la vie future constituaient le fond de la religion de ces peuples païens. Ils étaient à la merci des sorciers et des sorcières, tout-puissants chez eux. Le culte extérieur consistait en un petit nombre de cérémonies, et en quelques sacrifices faits dans les cimetières par les sorciers ou par des personnes consacrées à cet effet. Nul autre que les sorciers ou les personnes dont il vient d'être parlé n'avait accès dans l'intérieur des cimetières. Celui qui y aurait pénétré avait à craindre de terribles malheurs.

Quand un Néo-Calédonien était à l'agonie, on se réunissait autour de lui, on lui fermait le nez et la bouche le mieux possible afin d'empêcher son âme de partir trop vite pour l'autre vie. Mais on s'apercevait bientôt que le malade avait cessé de vivre. On

pensait que l'esprit s'était échappé par quelque issue secrète. Alors commençaient les cris les lamentations et les pleurs : mais tout cela n'était que de pure cérémonie.

Quand le Calédonien sortait, il était toujours en armes. Presque noir, il avait un aspect hideux et terrible. Sa figure portait l'empreinte des passions féroces. Sa face que l'on eût dit bestiale, son front un peu déprimé, son regard de cannibale étaient bien faits pour effrayer. Afin d'augmenter encore la terreur, il se barbouillait de noir la figure et le haut du corps.

— *La Tradition* nous donne les détails suivants sur les croyances et coutumes au Dahomey :

La ville de Widdah est tout entière dévoué au culte des serpents et un temple leur a été élevé, temple très respecté et dont l'abord est interdit aux profanes ; les serpents, de grandes couleuvres inoffensives, et non des pythons comme l'ont rapporté certains voyageurs, y vivent en société ; des prêtres féticheurs sont proposés à leur entretien et à leur garde ; lorsqu'un de ces serpents fétiches abandonne le temple et se met à errer dans la ville, personne ne peut y toucher sans se voir condamner à une forte amende...

On a beaucoup exagéré la cruauté du roi de Dahomey et la barbarie des Dahoméens ; certes, toute exagération mise de côté, la part de la vérité reste suffisamment navrante. Nombre de faits de cannibalisme que des livres donnent comme récents sont déjà anciens ; l'influence européenne a, quoi qu'on en dise, pénétré dans le royaume et singulièrement atténué les mœurs barbares de ses rois et de ses habitants.

Aujourd'hui l'état du Dahomey n'est plus le royaume solide et homogène décrit par les anciens voyageurs. Les noirs ont conscience de cette dislocation et de cette décadence, et les chants populaires, les légendes qui traitent des coutumes sanguinaires se rapportent surtout à l'histoire du passé. Telle était la fête dite des Grandes Coutumes, qui n'est plus aujourd'hui célébrée.

Sur une immense estrade élevée au milieu de la place d'Abomey, on entassait les dépouilles de guerre des peuples voisins ; tout autour se trouvaient plusieurs milliers de prisonniers enfermés dans d'immenses cages. Le roi, monté sur l'estrade, jetait à la

foule qui se les disputait, les objets dont il ne voulait pas ; il ordonnait ensuite une abondante distribution de tafia, et quand le peuple lui paraissait suffisamment excité, il faisait renverser une à une, par ses ministres, les cages qui contenaient les prisonniers ; la multitude se ruait et une affreuse hécatombe commençait. Quand les cages ne contenaient plus qu'une bouillie humaine, elles étaient jetées dans les grands fossés de la ville où s'abattaient des milliers d'oiseaux de proie.

Une coutume horrible qui paraît avoir subsisté au Dahomey, et que l'on retrouve même dans nos possessions du Grand-Popo et d'Agoué, est celle du fétiche Hëviono.

Aïdo-Kouëdo, fétiche de l'arc-en-ciel, est chargé de protéger la terre contre Hëviano, dieu de la foudre. Malgré cette protection, cette dernière tombe quelquefois sur les humains, les pénètre et les tue; on expose les corps des foudroyés dans une enceinte spéciale, où ils sont gardés par les féticheurs d'Aïo-Kouëdo jusqu'à leur putréfaction ; lorsque la décomposition des cadavres leur paraît suffisamment avancée, ils convoquent en assemblée tous les habitants du village ; et chacun mange un morceau de cette chair qu'il arrose de tafia, espérant ainsi éviter le même sort, et tuer le fétiche de la foudre s'il en est possédé.

Non moins horrible était la coutume dite d'Abbétaoyo. Abbétaoyo est le fétiche malfaisant de la haute mer, c'est lui qui fait chavirer les pirogues. Parfois au moment des grosses marées, lorsqu'une pirogue sombre, des piroguiers sont enlevés par les requins qui foisonnent dans ces parages. Abbétaoyo exige alors trois jours de fête et des sacrifices ; autrefois le roi du Dahomey lui faisait envoyer, pour le calmer, un homme vivant. On attachait la victime à une sorte de petit banc en bois surmonté d'un parasol ; les féticheurs le plaçaient dans une pirogue, passaient la barre et le jetaient en pleine mer; aujourd'hui on se contente de réjouissances qui durent trois jours et pendant lesquelles on boit de l'eau-de-vie jusqu'à plus soif.

BIBLIOGRAPHIE

L'ASSYRIOLOGIE DEPUIS ONZE ANS. — *R. P. Delattre.*

L'auteur expose les progrès de l'assyriologie durant ces onze années, en ce qui concerne « la découverte et la publication des textes, ainsi que les travaux de philologie pratique. » Il n'y a pas lieu, ce semble, de lui reprocher aucune omission importante. Les jugements sont empreints de modération et d'impartialité. Les inscriptions cunéiformes que l'on possède, sont en très grand nombre et se rapportent aux sujets les plus divers : légendes, telles que celles de la Création, du Déluge, du héros Etanna, fables, hymnes, psaumes pénitenciaux, incantations, proverbes, recueils bilingues de phrases, syllabaires, glossaires bilingues, tablettes de présages, tables astrologiques, observations astronomiques, contrats, procès, documents commerciaux, listes des rois avec la durée de leur règne, inscriptions historiques, etc. Le P. Delattre en retrace l'histoire.

Le British Museum est particulièrement riche. Il recèle dans ses dépôts environ 50 000 inscriptions ou fragments notables d'inscriptions cunéiformes. Une minime portion, trois mille environ, ont été publiées, les plus considérables. On s'occupe, en ce moment, de les classer et de les cataloguer. Les traductions des textes ont été nombreuses ; il suffira de relever les noms des savants qui se sont le plus distingués dans ces travaux. Les voici à peu près dans l'ordre de leurs publications, analysées par le P. Delattre : Pinches, le P. Strassmaier, Bezold, Winckler, Abel, Haupt, Alden Smith, G. Smith, Lenormant, de Pognon, Schrader, Sayce, Halévy, le P. Scheil, Budge, Amiaud, Hommel, Lyon,

Zimmer, Jérémias, St-Guyard, Delitzsch, Oppert, Ménant, V. Revillout, le P. Méchineau, etc.

Le Pessimisme. — *D. Jouvin.* — Paris.

L'auteur présente dans ce beau volume l'histoire du pessimisme, la théorie et les conséquences. Il donne dans un appendice l'analyse des systèmes de Schopenhauer et de von Hartmann.

La seconde partie intitulée: *Les théories du pessimisme : la véritable théorie*; *le bilan des biens et des maux* est la plus intéressante. Il examine là sous tous ses aspects la question de savoir comment le mal est possible, comment l'homme peut faire le mal. Il n'y a pas de mal sans erreur, répond-il: le mal est une erreur; celui qui le fait est une dupe. Et l'erreur d où vient-elle? Ces deux questions de l'origine du mal et de l'erreur sont traités d'une façon remarquable. L'auteur passe ensuite à la conciliation du mal avec les attributs divins et montre que le mal moral est négatif, que le mal physique est précieux et que l'on ne peut pas, par conséquent, faire un reproche à Dieu de l'existence du mal.

A propos du bilan des biens et des maux, M. Jouvin discute la méthode des pessimistes. « On a devant les yeux, écrit-il, l'humanité et l'individu. Lequel faut-il examiner? Les pessimistes n'ont en vue que la première. Or, il ne parait pas possible de peser les biens et les maux de l'humanité prise ensemble. Nous nous faisons souffrir les uns les autres, mais chacun souffre personnellement. » C'est donc avant tout l'homme individuel que l'auteur examine, ses souffrances physiques et ses douleurs morales et il conclut visiblement à l'espérance. « Nous souffrons, dit-il mais pour mériter; nous acceptons les maux et les biens: les biens comme un goût de la félicité, les maux comme un titre pour la posséder. De même que la végétation d'une année nourrit les hommes et que ses débris enrichissent le sol pour les jours à venir, de même nos joies et nos espérances nous font vivre ici-bas, et nos peines, nos illusions perdues, nos déceptions, pareilles aux feuilles mortes d'automne, engraissent les sillons de la terre des vivants pour la saison future de l'éternelle félicité. »

TABLES DES MATIERES

Année 1892.

Pages

JANVIER-FÉVRIER.

La loi de l'unité de sanctuaire en Israël, par M. l'abbé de Broglie, professeur à l'Institut catholique de Paris (2e article) 5
La question des Mythes, par M. Félix Robiou, correspondant de l'Institut, (3e article). 37

MARS-AVRIL.

Études sur la religion chaldéo-assyrienne, par M. l'abbé Loisy, professeur à l'Institut catholique de Paris (7me et dernier article). . . . . , ... 97

MAI-JUIN.

La loi de l'unité du sanctuaire en Israël, par M. l'abbé de Broglie, (3me et dernier article). 193
La religion naturelle dans l'Inde, par M. T. Renouard , . 256

JUILLET-AOUT.

Les naissances miraculeuses d'après la tradition américaine, par M. le comte de Charencey. 289
Une épopée babylonienne, par M. l'abbé Sauveplane, ancien élève de l'école des Hautes-Études (1er article). 306
Le sentiment religieux chez les peuples de l'Indo-Chine, par M. Depierre, missionnaire, (1er article). . , ... 329

SEPTEMBRE-OCTOBRE.

Le sentiment religieux chez les peuples de l'Indo Chine, par M. Depierre, missionnaire, (dernier article). 385
Une épopée babylonienne, par M. l'abbé Sauveplane, 2me article). 398
Le Brahmanisme, par M. Castonnet des Fosses, président de section à la société de géographie commerciale de Paris, 424

NOVEMBRE-DÉCEMBRE.

Le Bouddhisme, par un professeur du grand séminaire, . . 481
Une épopée babylonienne, par M. l'abbé Sauveplane, (3me article). 521

CHRONIQUES.

I. L'Enseignement et la science de l'histoire des Religions, pages: 77, 154, 255, 455, 549. — II. Religion chrétienne, pages : 86, 164, 261, 251. — III. Religion d'Israël, pages: 255, 473. — IV. Religion égyptienne, page : 551. — V. Religion de la Perse, page: 556. — VI. Religions américaines, page : 559. — VII. Religions de l'Inde, pages: 273, 563. — VIII. Religions de la Chine, pages : 272, 560. — IX. Religions grecque et romaine, pages : 188, 278, 568. — X. Religions préhistoriques, page : 554. — XI. Religion de Mahomet, page : 271. — XII. Religions des non-civilisés, page : 569. — XIII. Mythologie comparée et folklore, pages, 283, 381.

Articles Bibliographiques.

I. *La science des Religions.* — L'évolution restreinte aux espèces, par le P. Leroy, p. 286. — Study in comparative religion, Frazer, p. 288. — Introduction au catalogue du Musée Guimet, de Milloué, p. 417. — Le pessimisme, Dr Jouvin, p. 574.

II. *Religion chrétienne.* — La doctrine des douze apôtres et ses enseignements, par M. l'abbé Jacquier, p. 192.

III. *Religion d'Israël.* — L'enseignement biblique, publication semi-mensuelle, dirigée par M. l'abbé Loisy, p. 95. — Commentarius in Danielem prophetam. Lamentationem et Baruck, P. Knabenhauser, p. 287.

IV. *Religion assyrienne.* — Assyrien und Babylonien, von D. Kaulen, p. 285. — L'assyriologie depuis onze ans, R. P. Delattre, p. 573.

V. *Religions de la Chine.* — Textes taoistes, traduits et commentés, Mgr. de Harlez, p. 383.

VI. *Religion grecque.* — Excursions archéologiques en Grèce, par Diehl, p. 181.

VII. *Religions de l'Inde.* — Lalita Vistara, de Foucaux, annales du Musée Guimet, p. 480. — Le Manuel du Bouddhisme, Mgr de Harlez, p. 480.

Le Gérant : Z. PEISSON.

Amiens. — Imprimerie Générale, 18, rue Saint-Fuscien.

REVUE des Religions.
1892.

v.4